This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

DC
611
.A94
R4

REVUE D'AUVERGNE

1899

16

Digitized by Google

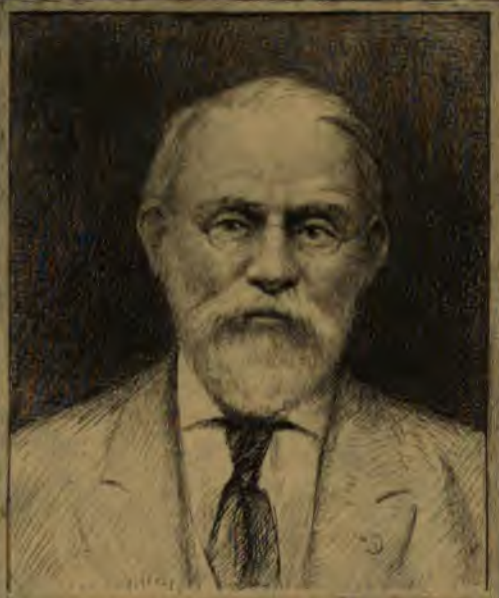

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.A94
R4

REVUE D'AUVERGNE

1899

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

D'AUVERGNE

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

TOME XVI

1899

CLERMONT-FERRAND
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE G. MONT-LOUIS
Rue Barbançon, 2
1899

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
1-28-28
14847

GRILLPARZER

COLLABORATEUR ET CRITIQUE DE BEETHOVEN

Le noble et délicat poète autrichien, Franz Grillparzer, fut mêlé de très près à la vie de Beethoven. Il a laissé sur le compositeur des *Souvenirs* (1) d'une lecture très attachante. Il a porté sur lui de nombreuses appréciations, soit dans des articles en prose, soit dans de petits poèmes, strophes lyriques et quatrains. Les *Conversationshefte,* c'est-à-dire les feuillets sur lesquels Beethoven, devenu sourd, priait ses interlocuteurs d'écrire ce qu'ils avaient à lui dire, nous ont laissé des vestiges précieux des entretiens que le poète eut avec le musicien.

Ces documents ajoutent à la biographie de Beethoven des détails généralement peu connus. Ils nous montrent aussi combien le monde viennois, au milieu duquel il vivait, était peu préparé à le suivre dans les voies audacieuses où il s'engageait. Grillparzer représente la classe intelligente, éprise d'art, passionnée pour la musique, et pourtant incapable de comprendre entièrement ce prodigieux génie musical.

La première fois que Grillparzer vit son illustre concitoyen, ce fut en 1805 chez son oncle Joseph Sonnleithner à une réunion où se trouvaient aussi Cherubini et l'abbé Vogler. Beethoven était alors vêtu avec recherche, tandis que, plus tard, il eut pour la toilette un profond dédain. On avait déjà servi le souper, lorsque l'abbé Vogler se mit

(1) Œuvres (5e édition. Stuttgart, Cotta), t. XX, p. 205-213.

Digitized by Google

au piano et se lança dans d'interminables variations sur un thème africain. Les assistants s'esquivèrent l'un après l'autre. Beethoven resta le dernier auprès du terrible homme. Enfin il perdit patience et disparut à son tour dans la salle à manger, laissant l'abbé continuer sans auditeur son exotique rhapsodie.

« Un ou deux ans après, raconte Grillparzer, j'habitais pendant l'été avec mes parents au village de Heiligenstadt près de Vienne. Notre appartement donnait sur le jardin; Beethoven avait loué les pièces qui donnaient sur la rue. Les deux logements étaient reliés par un corridor commun qui menait à l'escalier. Mes frères et moi, nous n'attachions pas beaucoup d'importance au bizarre personnage (il avait pris de l'embonpoint, et sa mise était très négligée, malpropre même), quand il passait rapidement devant nous en grommelant. Mais ma mère, qui aimait la musique avec passion, se laissait entraîner de temps en temps, lorsqu'elle l'entendait jouer du piano, à se placer dans le corridor commun, non pas contre sa porte à lui, mais contre la nôtre, et à l'écouter dévotement. Elle pouvait avoir agi de la sorte plusieurs fois déjà, quand la porte de Beethoven s'ouvre brusquement, il sort lui-même, aperçoit ma mère, rentre précipitamment, reparaît une minute après, le chapeau sur la tête, descend l'escalier quatre à quatre et gagne la campagne. A partir de ce moment il n'a plus touché à son piano. »

Cette autre anecdote est amusante :

« L'un des étés suivants j'allais souvent voir ma grand'-mère qui avait une maison de campagne dans le village voisin de Dœbling. Beethoven, lui aussi, demeurait alors à Dœbling. En face des fenêtres de ma grand'mère était située la maison qui menaçait ruine d'un paysan réputé pour son inconduite, du nom de Flehberger. Ce Flehberger possédait, outre son affreuse maison, une fille, Lise, très jolie, mais pourvue, elle aussi, d'une réputation peu avantageuse. Beethoven paraissait s'intéresser vivement à

Digitized by Google

la donzelle. Je le vois encore comme il remonte la rue du Cerf, tenant de sa main droite son mouchoir blanc qui traîne par terre, et s'arrête à la porte de la cour de Flehberger, derrière laquelle la belle dévergondée, debout sur une charrette de foin ou de fumier, travaillait ferme avec une fourche en riant sans interruption. Je n'ai jamais remarqué que Beethoven lui adressât la parole, mais il restait silencieux et regardait dans la cour jusqu'à ce que la fille, qui avait plus de goût pour des gars de campagne, le mît en colère, soit par une raillerie, soit en affectant opiniâtrement de ne pas l'apercevoir; alors il se tournait brusquement et se sauvait; cependant il ne manquait pas, la fois suivante, de s'arrêter de nouveau devant la porte. Sa sympathie alla si loin que, lorsque le père de la fille fut enfermé dans la prison du village pour une rixe au cabaret, Beethoven se rendit personnellement auprès de la municipalité assemblée, afin de le faire mettre en liberté; en faisant cette démarche il traita, selon son habitude, les honorables conseillers avec tant de violence qu'il fut bien près de tenir involontairement compagnie à son protégé dans le cachot. »

Pendant de longues années le poète ne vit plus le musicien que de loin, sans qu'aucun hasard amenât une rencontre entre les deux hommes. Lorsque l'*Aïeule, Sapho, la Toison d'Or,* eurent établi la réputation de Grillparzer, Beethoven, qui était en quête d'un livret d'opéra, eut la pensée de solliciter la collaboration du jeune auteur. Il lui fit connaître son désir par le directeur des théâtres de la Cour, le comte de Dietrichstein. Les feuillets de conversation de l'année 1823 portent de nombreuses traces des pourpalers qui furent échangés à ce sujet. Deux des familiers de Beethoven, le comte de Lichnowsky et Antoine Schindler, sont impatients de savoir la réponse que fera le poète. Celui-ci est très perplexe. Le métier de librettiste ne le tente point. De plus, il a constaté dans les dernières œuvres du maître quelque chose de violent et

Digitized by Google

de heurté qui paraît devoir nuire à la beauté du chant; il doute que, par suite de cette tendance, Beethoven réussisse dans l'opéra. Cependant le désir de fournir à un grand génie l'occasion de produire une œuvre intéressante met fin à ses hésitations. De deux sujets qui s'offrent à lui, il écarte l'un qui, rempli de passion impétueuse, aurait favorisé le penchant de Beethoven à dépasser les limites extrêmes de la musique, et il traite l'autre, la fable de Mélusine, en y introduisant des chœurs, des finales puissants et toute une partie mélodramatique qui, sans encourager les excès de la nouvelle manière du compositeur, lui aurait cependant permis de déployer sa force. Il remet son manuscrit au comte de Dietrichstein qui le fait parvenir à Beethoven.

Celui-ci remercie le poète par une lettre qui se trouve peut-être parmi les papiers déposés sous scellé par Catherine Frœhlich à la bibliothèque de la Cour. Il en est question dans une conversation de Schindler avec le maître. Beethoven s'était dit empoigné par le livret, ce dont Grillparzer fut surpris tout le premier; il avait avoué à Schindler qu'il ne s'était pas appliqué outre mesure, étant persuadé que le sujet n'inspirerait pas Beethoven. Il s'offrait à en traiter un autre où ce vaste et impétueux génie pourrait mieux se donner libre carrière. Pour ce qui était de *Mélusine,* il était prêt à tous les remaniements que Beethoven souhaiterait.

Tant de complaisance et de serviabilité ne nous étonne point de la part de l'homme modeste qui, en visite chez Gœthe, s'effaçait respectueusement devant un esprit supérieur. Mais dans son empressement à prévenir les désirs de Beethoven et à aller au devant de toutes les modifications qu'on lui demanderait, il y avait sans doute aussi le regret d'avoir, sous l'empire de craintes injustifiées peut-être, et d'idées personnelles sur l'opéra, composé un livret qu'il sentait lui-même trop anodin pour le vigoureux auteur de la *Symphonie héroïque.* Il devait se rendre compte que

Digitized by Google

les chœurs, les finales et les scènes mélodramatiques qu'il avait introduits dans *Mélusine* n'étaient que des prétextes fournis à Beethoven pour faire entendre les accents énergiques et les ensembles grandioses qui étaient devenus sa manière habituelle; c'étaient des éléments rapportés, des hors-d'œuvre qu'aucun lien organique ne rattachait à l'action. Celle-ci, par endroits, aurait pu se prêter à l'interprétation musicale par Beethoven. Elle est une variante de la légende de Tannhæuser; jusque dans le détail il y a des ressemblances frappantes avec le drame de Wagner. Un chevalier est amoureux d'une fée qui le retient captif dans son palais souterrain. Mais ni la tendresse de Mélusine, ni les danses des nymphes, ni leurs chants n'endorment le remords qui ronge le cœur de Raymond. Il rougit de sa mollesse et de son oisiveté; il voudrait briser les chaînes fleuries de la volupté, pour reprendre l'âpre labeur de la vie du guerrier. Cette nostalgie de l'action mâle, ce besoin d'affranchissement, voilà des sentiments dans l'expression desquels Beethoven n'a pas son égal. C'est par ce côté, sans doute, que le livret de *Mélusine* l'avait séduit. Mais ces regrets de la vie libre et active ne se manifestent chez Raymond que par accès passagers. Il n'est pas un héros viril; il est de la catégorie de ces êtres faibles, incapables d'efforts persévérants, écrasés par les circonstances, que Grillparzer excelle à décrire; il retombe sous le joug de Mélusine; il se jette dans la tombe de la fée qui a obtenu de mourir; tous deux reparaissent dans une apothéose, absous de toute faute et transfigurés, parce qu'ils ont beaucoup aimé. Ainsi, malgré le réveil des instincts guerriers, l'amour l'emportait dans le cœur de Raymond. *Mélusine* devenait un poème d'amour, une idylle gracieuse, avec quelque chose de mièvre et d'efféminé. Dès lors ce n'était plus le livret qu'il fallait à Beethoven. Les révoltes chevaleresques de Raymond ne lui suffisaient pas; c'étaient des épisodes trop rapides; ce dont il avait besoin, c'était un drame qui eût pour ressort in-

Digitized by Google

time une de ces passions qui poussent aux actions retentissantes comme l'orgueil de Coriolan, comme la juvénile ambition de Bonaparte, ou qui, si c'est l'amour, donnent à de faibles créatures, comme Fidelio, des forces surhumaines. C'est probablement ce que comprit Grillparzer. Ainsi s'explique, aussi bien que par sa modestie et son tact naturels, qu'il ait mis si facilement tout amour-propre d'auteur de côté, qu'il ait montré vis-à-vis de Beethoven la plus grande discrétion, évitant avec soin de paraître tenir à ce que son livret fût mis en musique, qu'il ait fait dire au maître par Schindler : « Vous pouvez le défaire, le tourner et le retourner, comme bon vous semblera », et qu'avant même de s'être présenté chez lui il lui ait fait proposer par le même intermédiaire un sujet « hautement tragique », celui-là peut-être qu'il avait écarté d'abord comme trop conforme aux dangereuses tendances du musicien, *Drahomira*, un émouvant épisode de l'histoire de Bohême.

Malheureusement Beethoven ne profita point de tant d'abnégation. Craignait-il de froisser le poète en lui rendant purement et simplement un livret qu'il lui avait fait demander, ou pensait-il qu'après des remaniements partiels ce livret pourrait quand même lui servir ? Quelles que fussent ses raisons, il eut le tort de s'obstiner dans un projet qui ne pouvait pas aboutir, parce que ce sujet des amours de Mélusine et de Raymond n'était d'accord ni avec la majesté de son art, ni avec sa robuste morale. Cet entêtement créa une gêne entre Grillparzer et lui ; *Mélusine* sera le point scabreux de leurs entretiens ; au lieu de prendre au mot le poète qui offre de faire un travail tout nouveau, le musicien mettra sa patience à l'épreuve en demandant des modifications dont l'autre ne verra pas toujours la raison d'être. Les longs atermoiements qui faisaient prévoir l'abandon final de la tâche auraient pu, si Grillparzer avait appartenu au *genus irritabile vatum*, refroidir cette vive et respectueuse affection qu'il témoigna

Digitized by Google

sans cesse à son glorieux, mais bizarre collaborateur. « Votre opéra est fini, » dit un jour Beethoven au poète; il voulait dire sans doute que les grandes lignes de l'œuvre étaient arrêtées dans son esprit, car, parmi les nombreuses esquisses qui furent trouvées après sa mort, il n'y en a point qui paraisse se rapporter à *Mélusine*. Le livret fut mis en musique par Conradin Kreutzer qui n'obtint pas d'ailleurs un grand succès avec cette œuvre. Faut-il regretter que Beethoven n'ait pas utilisé les trésors poétiques mis par Grillparzer à sa disposition, soit *Mélusine*, soit la *Drahomira* projetée? Non, car comme dit Grillparzer lui-même, « il s'était si bien habitué au libre essor de l'imagination, qu'aucun livret d'opéra au monde n'aurait été capable d'endiguer le torrent de sa pensée. Il en chercha un sans relâche et n'en trouva point, parce qu'il n'y en avait point pour lui. » Aucun opéra dont un librettiste lui aurait arrangé la fable n'aurait valu le drame de la lutte formidable de l'âme contre la destinée qui se joue dans ses symphonies.

Un mal de gorge empêcha pendant quelque temps Grillparzer de répondre au désir exprimé par Beethoven de s'entretenir avec lui. Dans les premiers jours de mars 1823 il put sortir et se rendit chez le maître. « Je le trouvai, raconte-t-il, étendu en un vêtement de nuit malpropre sur un lit défait, un livre à la main. Il y avait au chevet du lit une petite porte qui, je le vis plus tard, communiquait avec la salle à manger et que Beethoven surveillait jusqu'à un certain point. Car lorsque dans la suite une domestique sortit avec du beurre et des œufs, il ne put s'empêcher, malgré l'ardeur de la conversation, de contrôler du regard les victuailles qu'elle emportait, détail qui donnait une triste idée du désordre de son ménage. »

L'accueil fut cordial; il fut immédiatement question de *Mélusine*. Beethoven se déclara très satisfait du poème et disposé à le mettre immédiatement en musique. Il n'y avait que le chœur des chasseurs du début dont il ne sût

Digitized by Google

que faire. « Weber, dit-il, a employé quatre cors ; vous voyez que dès lors il faut que j'en mette huit, où cela nous mènera-t-il ? » — « Quoique je ne visse nullement, dit Grillparzer, la nécessité de cette conséquence, je lui déclarai que le chœur des chasseurs pouvait tout simplement être supprimé, sans préjudice pour l'ensemble, et cette concession parut le satisfaire. »

Grillparzer oublie que dans cette première entrevue Beethoven lui proposa, comme en témoignent les feuillets de conversation, de remanier le texte des *Ruines d'Athènes*. Il pria le compositeur de bien lui indiquer dans quel sens ce texte devait être modifié et promit de réfléchir à ce travail. Il n'y a point d'indice qu'il ait donné suite à ce projet.

Dans un second entretien dont il n'est pas question dans les *Souvenirs*, mais dont les feuillets ont conservé les traces, Grillparzer conseille à Beethoven d'aller rétablir sa santé à la campagne et de boire des eaux minérales. Il se plaint de tous les ennuis qu'il a eus dans sa vie de fonctionnaire et du côté de la censure. C'est ce jour-là qu'il dit à son illustre interlocuteur : « Si l'on savait ce que vous pensez, quand vous composez votre musique ! » Cependant il ne voudrait pas vivre ailleurs qu'à Vienne. Les Allemands sont noyés dans le pédantisme. A Vienne il y a du sentiment. Grillparzer parle du projet de grand opéra qu'il veut tirer de l'histoire de Drahomira. Il craint qu'il ne soit difficile de trouver des chanteurs pour *Mélusine*. Il se dit quelque peu connaisseur en fait de musique et affirme que la musique lui a appris la mélodie des vers. De temps en temps apparaissent des assertions d'une portée générale :

« Dans l'opéra la poésie n'est là que pour la musique. »

« La musique est le seul art qu'aient inventé les modernes. »

« Tout homme devrait être son propre modèle. »

Comme on regrette de ne connaître que la part qu'un

Digitized by Google

seul des deux interlocuteurs prenait à la conversation, lorsqu'elle roulait sur des questions pareilles, et comme on serait reconnaissant à Grillparzer d'avoir été sourd, afin que Beethoven, lui aussi, eût été obligé de causer par écrit !

Pendant l'été de cette année 1823, Beethoven s'installa en villégiature à Hetzendorf et pria Grillparzer de venir l'y voir. Le poète s'y rendit avec Schindler. « Je me rappelle encore avec émotion, raconte-t-il, que, lorsque nous nous mîmes à table, Beethoven passa dans la pièce à côté et en rapporta lui-même cinq bouteilles. Il en posa une devant l'assiette de Schindler, une devant la sienne, et trois en rangée devant moi, vraisemblablement pour m'indiquer dans sa sauvagerie naïve et bonasse que j'étais libre de boire tant qu'il me plairait. Lorsque la voiture me ramena en ville sans Schindler qui resta à Hetzendorf, Beethoven persista à vouloir m'accompagner. Il s'assit à côté de moi dans la voiture découverte, mais au lieu de s'arrêter à la limite de la zône du village, il me ramena jusqu'à la ville, descendit aux portes, et, après m'avoir serré cordialement les mains, reprit seul le chemin de son domicile distant d'une lieue et demie. Comme il descendait de voiture, je vis un papier à la place où il avait été assis. Je crus qu'il l'avait oublié, et je lui fis signe de revenir, mais il secoua la tête, et, en éclatant de rire, comme quelqu'un qui a joué un bon tour, il ne fit que courir plus vite dans la direction opposée. J'ouvris le papier; il contenait exactement le prix de la course que j'avais débattu avec mon cocher. Ainsi sa manière de vivre l'avait à tel point brouillé avec les habitudes et les usages du monde qu'il ne se douta nullement de ce que sa manière de faire aurait eu de blessant en toute autre circonstance. Je pris du reste la chose du bon côté, et je payai mon cocher en riant avec l'argent dont on m'avait fait cadeau. »

La conversation que le paysan du Danube eut à Hetzen-

Digitized by Google

dorf avec son hôte fut du plus haut intérêt, à en juger d'après les feuillets écrits par Grillparzer. Celui-ci, comme dans un entretien précédent, fait peu de cas des Allemands. Selon lui les Allemands du Nord n'entendent pas grand chose à la musique ; le *Freyschütz* sera ce qu'ils auront produit de mieux. Il oppose leur prétentieuse impuissance à la sagesse de l'esprit autrichien dont les créations sont facilement intelligibles. Il en veut à Mosel, l'esthéticien de la musique, le chef du parti allemand dans la grande querelle entre Allemands et Italiens. Mosel n'apprécie Beethoven que parce qu'il voit en lui un Allemand ; il ne goûte pas un simple Viennois comme Grillparzer. Ce sont des Allemands que ces pédants qui ont étudié *Iphigénie* pendant deux ans et qui peuvent dire de chaque note pourquoi Gluck l'a mise. La lutte, alors très ardente, entre le parti allemand et le parti italien amène des réflexions sur les deux écoles. « Il y a, selon moi, dit Grillparzer, deux espèces d'opéra ; l'une prend pour base le texte, l'autre la musique ; cette seconde espèce est celle de l'opéra italien. » Il ne saurait s'associer aux détracteurs de l'opéra italien, ce genre qui a peut-être formé Mozart. *Mélusine* n'est pas oubliée ; ce malheureux chœur des chasseurs tourmente toujours Beethoven ; Grillparzer propose de le réduire à quelques sons qui se perdraient dans le lointain et que continuerait un chœur de nymphes invisibles. Le poète se risque à recommander au musicien un procédé de composition qui n'est autre que le *leitmotiv* wagnérien : « Je me suis demandé, dit-il, s'il ne conviendrait pas de marquer chaque apparition ou chaque action de Mélusine par une mélodie facile à saisir qui reviendrait toutes les fois. L'ouverture ne pourrait-elle pas commencer par cette mélodie, et, après l'allegro bruyant, cette même mélodie ne pourrait-elle pas servir à former l'introduction? Dans ma pensée, ce serait celle du premier chant de Mélusine. » Grillparzer promet à Beethoven de lui envoyer le plan de *Drahomira*. Puis

Digitized by Google

par un brusque saut du dialogue il est amené à faire au maître cette déclaration inattendue : « Votre musique nous demeure tout à fait incompréhensible. »

L'entretien ne roule pas exclusivement sur ces questions musicales. « Ne vous marierez-vous jamais ? » demande Grillparzer à Beethoven, et sans doute comme celui-ci n'en manifeste pas l'intention, le poète l'approuve par cette réflexion malicieuse : « Les esprits parmi les femmes n'ont pas de corps et les corps n'ont pas d'esprit. » L'on touche aussi à la religion, et le poète libre penseur écrit cette phrase remarquable : « Un Dieu qu'on enferme entre des murailles ne se reverra plus ; c'est une chose finie pour toute l'éternité. »

Rentré à Vienne, Beethoven écrit à Grillparzer une lettre affectueuse et lui donne rendez-vous dans un café. Les deux collaborateurs ont à s'entretenir de *Mélusine*. Ils abordent la question des honoraires. Ils paraissent s'être entendus assez facilement sur ce point. Lorsque plus tard Beethoven dira à Louis Rellstab qu'il n'a pas pu s'accorder avec Grillparzer, il ne semble pas, comme l'a cru Grillparzer lui-même, qu'il ait voulu parler d'un conflit d'intérêts. Les prétentions du librettiste sont des plus modérées et des plus raisonnables. C'est au sujet du poème que des divergences s'élèvent. Le chœur des chasseurs est toujours la pierre d'achoppement. Le musicien ne peut se résoudre à l'accepter ; au contraire, le librettiste, qui d'abord était tout prêt à le sacrifier, en est arrivé à le croire indispensable. C'est le librettiste qui finit par céder et qui se déclare de nouveau prêt à tous les remaniements. Est-ce que Beethoven commence à désespérer de mener la tâche à bonne fin ? On le dirait, car, si l'on reconstitue la conversation au moyen des lignes tracées au crayon par Grillparzer, on croit deviner qu'il agita devant celui-ci d'autres projets, notamment des projets d'oratorios, et qu'il demanda des détails sur *Drahomira*. Grillparzer, qui ne connaissait pas les *Passions* de Bach, dit : « A proprement

Digitized by Google

parler, il est impossible d'exprimer musicalement Jésus-Christ. La musique doit exprimer de la douleur, de la douleur humaine. Où reste alors le Dieu ? » L'histoire de Judith lui paraît une excellente matière d'oratorio. Il esquisse en quelques traits l'action de *Drahomira* dont il vante la variété et qui renferme de grands caractères. Enfin il raconte à Beethoven l'inexplicable rigueur de la censure à l'égard de sa tragédie d'*Ottokar*.

Les *Souvenirs* ne mentionnent pas la dernière conversation que Grillparzer eut avec Beethoven et que les feuillets nous ont heureusement conservée en partie. Elle eut lieu dans les premiers mois de 1826. Songeons que c'était une des périodes les plus sombres de la vie du poète, celle où se rompaient ses tristes fiançailles avec Kathi Frœhlich. Les mots qu'il écrit trahissent un accablement profond : « La censure m'a tué. — Il faut partir pour l'Amérique du Nord, si l'on veut laisser un libre cours à ses idées. — Je me suis abêti. — Le musicien n'a pas de censure. — En même temps les littérateurs de l'étranger ont un parti pris contre ce qui vient d'Autriche. Il y a une véritable coalition en Allemagne contre les écrivains autrichiens. — Malgré tout je suis amoureux de l'Autriche. — Au fond mes œuvres ont graduellement plu toujours de moins en moins. — J'ai le malheur d'être hypocondre. Cela explique beaucoup de choses. Mes travaux ne me causent pas de joie. — Ah ! si j'avais la millième partie de votre énergie et de votre fermeté ! »

La lutte entre l'opéra italien et l'opéra allemand n'était pas encore terminée. Grillparzer pense qu'il n'y a de salut pour l'opéra allemand qu'à Vienne. Les Berlinois aiment les accessoires de l'opéra, au détriment de la musique elle-même. Les Allemands du Nord, dont Weber est le type, raisonnent trop. *Euryanthe* contient plus de poésie que de musique. Weber est un critique qui compose. C'est un habile qui est allé jusqu'à faire la cour, pendant son séjour à Vienne, à un méprisable personnage comme

Digitized by Google

Castelli. La critique est l'apanage de notre époque. Le monde a perdu son innocence, or sans innocence il est impossible de créer et de goûter une œuvre d'art.

Il faut croire que dans ce dernier entretien Beethoven exhorta Grillparzer au courage, car le même jour le violoniste Holz, après avoir parlé du manque de fermeté du poète, disait au maître : « Cela sera certainement d'un grand effet sur Grillparzer, que vous lui ayez aujourd'hui remonté le moral. Il a l'air de désespérer facilement. » Holz plaida la cause du livret de *Mélusine*, mais sans obtenir la grâce du chœur des chasseurs, irrévocablement condamné malgré ses beaux vers.

Quelques mois après le retour du voyage d'Allemagne que Grillparzer avait entrepris pour reprendre des forces au contact avec Gœthe, Beethoven mourait, le 26 mars 1827. C'est au poète de *Mélusine* qu'on demanda d'écrire l'oraison funèbre qui fut prononcée par l'acteur Anschütz. C'est lui encore qui rédigea le discours lu, six mois plus tard, à l'inauguration du monument élevé sur la tombe du maître. Ce sont deux admirables morceaux de poète, d'un noble lyrisme, d'une majestueuse éloquence. Sans doute, lorsque Grillparzer dit ce que fut l'homme, il incline trop à se substituer lui-même à Beethoven. Celui-ci ne fut pas cette sensitive si facile à effaroucher, si prompte à se replier sur elle-même. Ce fut un cœur tourmenté et solitaire, mais toujours armé pour les combats de la vie. C'est lorsque Grillparzer rend hommage à l'artiste qu'il est tout à fait dans la vérité et qu'il faut souscrire à son langage :

« Car il fut un artiste, et ce qu'il était, il ne l'était que par l'art. Les épines de la vie lui avaient fait des blessures profondes, et comme le naufragé se cramponne à la rive, de même il se réfugia dans tes bras, ô toi, sœur du bien et du vrai, leur égale en splendeur, consolatrice de la souffrance, Muse de l'art, fille des cieux ! Il s'attacha fermement à toi, et même quand la porte fut fermée, par laquelle

Digitized by Google

tu entrais chez lui et tu lui parlais, quand son oreille frappée de surdité déroba ta face à sa vue, il continua de porter ton image dans son cœur, et lorsqu'il mourut elle était encore sur sa poitrine.

« Il était un artiste, et qui peut se mettre sur les rangs à côté de lui ?

« De même que le goëland traverse les mers de son vol impétueux, de même il parcourut le domaine de son art. Depuis le roucoulement de la colombe jusqu'au roulement du tonnerre, depuis la combinaison la plus subtile des ressources d'une technique ferme jusqu'au point redoutable où l'éducation de l'artiste fait place au caprice sans lois des forces naturelles en pleine lutte, il avait passé partout, il avait tout saisi. Celui qui viendra après lui ne poursuivra pas la route, il lui faudra commencer, car son devancier ne s'est arrêté que là où s'arrête l'art. »

Cette prose a l'harmonie qui convenait à l'oraison funèbre d'un des rois de la musique. La phrase est rythmée et sonore. Elle est comme écho des symphonies que l'écrivain, semble-t-il, entendait résonner à ses oreilles, pendant qu'il fixait les traits de la grande figure disparue.

En même temps le poète chantait le héros tombé. Il le montre faisant son entrée aux Champs-Elysées. Bach lui sourit, quoiqu'il ait été indocile aux règles. Haydn, Gluck, Hændel, Mozart lui ouvrent leurs rangs. Mais les poètes aussi, Shakespeare, Lope de Vega, Klopstock, Dante, le Tasse, l'accueillent comme un ami. Enfin Byron, « l'ennemi des valets » qui s'était tenu à l'écart, s'approche, lui serre la main, et l'entraîne dans un bosquet loin de la foule (1).

Plus tard, Grillparzer mettra sous une mélodie du maître des vers destinés à être chantés sur sa tombe. Il fera un commentaire poétique de la musique d'*Egmont*, de cette œuvre qui transforme un personnage de l'histoire en une figure idéale. Il écrira des strophes qui seront lues

(1) Œuvres, I, p. 153-156.

Digitized by Google

à l'inauguration du monument de Beethoven à Heiligenstadt. Il vantera son originalité dans la pièce suivante :

« Un homme s'avance d'un pas rapide (il est vrai que son ombre chemine avec lui) ; il traverse les fourrés, les champs et les moissons ; il va droit devant lui. Un torrent veut arrêter son ardeur, il s'y jette et fend les flots, il sort sur l'autre rive et reprend sa course indomptée. Arrivé au bord du rocher, il prend son élan de loin ; chacun tremble. Un bond, et, voyez, il a sauté sain et sauf par-dessus l'abîme. Ce qui est difficile aux autres est un jeu pour lui. Le voilà déjà victorieux au but. Seulement il n'a point frayé de voie. Cet homme me fait songer à Beethoven (1). »

Cette admiration est d'une incontestable sincérité. C'est parce qu'elle est sincère que dans les endroits même où elle se manifeste avec le plus de force, elle laisse de la place à des réserves. L'oraison funèbre dit que Beethoven alla jusqu'au point redoutable où l'art se fond avec les éléments sauvages et capricieux. C'est, avec la discrétion qu'exigaient les circonstances, un commencement de critique. Aux Champs-Elysées, devant Mozart, Beethoven avoue ses erreurs et ses fautes ; il y eut dans son travail tantôt trop d'emportement, tantôt trop de réflexion ; il s'est permis trop facilement de grandes audaces. Le voyageur que nous avons vu franchir avec intrépidité fleuves et précipices traîne son ombre après lui. Que signifie cette ombre ? Quelles sont ces fautes ?

Grillparzer ne s'est jamais permis de faire une critique publique des défauts qu'il reprochait à Beethoven. C'est pour lui-même, pour fixer les résultats de ses méditations, qu'il formule ses objections et ses griefs. Une note écrite en 1834 est conçue en ces termes : « Fâcheuse influence de Beethoven sur l'art, malgré sa grande valeur qu'on ne saurait estimer assez haut :

« 1° La première et principale condition qu'un musi-

(1) Œuvres, II, p. 66.

Digitized by Google

cien doive respecter, la finesse et la justesse de l'oreille, souffre de ses combinaisons risquées, ainsi que des hurlements et des rugissements de sons qu'il mêle trop souvent à ses œuvres;

« 2° Par ses bonds ultralyriques l'idée de l'ordre et de l'unité dans une œuvre musicale s'élargit à tel point qu'à la fin il n'y a plus moyen de l'embrasser;

« 3° Ses fréquentes infractions aux règles font croire que celles-ci ne sont pas nécessaires, alors que pourtant elles sont l'expression de la raison saine et libre de toute prévention, et, comme telles, d'un prix inestimable.

« 4° La prédilection dont il est l'objet substitue de plus en plus au sentiment de la beauté la recherche de ce qui est poignant, violent, de ce qui ébranle et enivre; c'est là un change auquel, de tous les arts, la musique trouve le moins son compte (1). »

Une note de 1843 dit : « Celui qui entend les airs de Constance dans *L'Enlèvement au sérail* remarque que Mozart à ses débuts était plus près du point auquel Beethoven aboutit finalement. L'émotion l'emporte encore sur la forme. Mais avec la maturité qui venait il apprit, sans préjudice pour l'émotion, à la subordonner à la forme, à la rendre plastique, chose que Beethoven a de plus en plus désapprise (2). »

Les épigrammes expriment le refus de suivre le compositeur dans les profondeurs obscures de ses dernières productions. La 9e symphonie est une œuvre confuse et impénétrable, comme le second *Faust* de Gœthe : « Qu'elle me plaise ou qu'elle me déplaise, sa gloire n'en reste pas moins entière et sauve; car chaque *Faust*, le monde le sait, a sa seconde partie (3). » — « Vous croyez que je regarde Beethoven de travers, dit le quatrain intitulé *Beethovomanie*, comme si la magie de ses sons n'arrivait

(1) Œuvres, XV, p. 125.
(2) Œuvres, XV, p. 124.
(3) Œuvres, III, p. 142.

Digitized by Google

pas à mon oreille? Non, ce qui me fait peur, c'est le mot *profond*, surtout dans la bouche des gens superficiels (1). » Le poète octogénaire écrit encore en 1871 : « Aux enthousiastes de Beethoven. Comme vous j'ai hautement honoré Beethoven, seulement avec cette différence : c'est que là où votre admiration commence, la mienne cesse déjà (2). »

Expliquer ces réserves et ces critiques, comme l'ont fait de mauvaises langues, par le dépit qu'aurait eu Grillparzer de ne pas voir *Mélusine* mise en musique, c'est mal connaître son caractère, et c'est oublier que ses jugements sur Beethoven sont la conséquence nécessaire de sa doctrine sur l'art.

Il est évident que, si Grillparzer admirait chez Mozart la beauté du son qui caresse agréablement l'oreille, le don de communiquer par l'action directe et presque matérielle de la mélodie la sensation de la vie et la chaleur de la passion, enfin la pureté transparente de la forme et la ligne nettement arrêtée des contours, Beethoven, une fois dégagé de toute influence d'école, ne pouvait lui donner le même contentement. Il devait se croire d'autant plus autorisé à regarder comme une aberration le style si personnel et si nouveau de certaines œuvres telles que les derniers quatuors, qu'il pouvait donner de cette erreur deux explications : Beethoven était sourd, et Beethoven était Allemand. Sa surdité l'amenait à sacrifier l'élément matériel de la musique, à en déplacer l'axe, en lui donnant comme point de départ et d'appui le monde intérieur de l'âme pour lequel la musique n'est plus qu'un moyen d'expression comme un autre, au lieu de partir du phénomène physique, le son, et de le rendre apte, par cette sorte de volatilisation qui est l'effet de l'art, à s'identifier avec les palpitations de la vie et à faire pénétrer l'émotion dans les plus secrets replis de notre cœur. La surdité, qui éloignait

(1) Œuvres, III, p. 149.
(2) Œuvres, III, p. 237.

Digitized by Google

Beethoven des hommes, avait en outre pour résultat de l'enlever à ce milieu de haute culture artistique que Vienne avait été pour lui. L'Allemand, à qui Vienne avait fait prendre des habitudes d'élégance intellectuelle et communiqué cet heureux apanage des Autrichiens, la sagesse de rester dans les limites de la belle réalité concrète, perdait dans la solitude ce vernis et cette discipline. L'Allemand reparaissait avec ces véhémences et ces éclats que le goût autrichien avait interdits à Haydn et à Mozart; il ramenait aussi l'appareil de réflexion abstraite, d'intentions philosophiques, de psychologie à triple fond dont « les hommes de la Saxe et du Rhin » alourdissaient leurs productions, au détriment de la belle simplicité qui caractérise les vraies œuvres d'art. Grillparzer ne retrouvait plus dans les quatuors et les symphonies des dernières années la mélodie pure de la *Sérénade en fa* ni l'harmonie lucide du *Septuor*. Il ne s'apercevait pas que Beethoven demeurait maître de cette matière immense qu'il annexait à l'antique domaine de la musique, que dans le tumulte des éléments nouveaux déchaînés par lui il ressaisissait le sceptre au moment nécessaire et rétablissait l'ordre en lançant le *Quos ego* dominateur de l'artiste sûr de lui-même. Grillparzer n'entendait dans les harmonies nouvelles que des rencontres cherchées de sons dont l'artiste devenu sourd ne pouvait constater l'effet pénible; les développements abondants que Beethoven donnait à sa pensée lui parurent les voies tortueuses d'un labyrinthe où le compositeur lui-même s'égarait. La grandeur fut à ses yeux de l'incontinence, et dans l'ascension vers des cimes plus hautes il condamna les aspirations déréglées et l'ambition sans frein des Titans.

La maladie morale dont souffrait Grillparzer se joignait au classicisme excessif de son esthétique pour empêcher que certaines symphonies de Beethoven éveillassent chez lui cette sympathie, cette intelligence du cœur qui aurait éclairé son esprit. Le désaccord que *Mélusine* révélait

Digitized by Google

entre l'inspiration morbide du poète et la santé vigoureuse du compositeur apparaît dans l'ensemble de la vie et des œuvres des deux hommes. Sans cesse nous voyons d'un côté des plaintes, des doutes, des crises qui se terminent par des défaites; de l'autre côté, les heures sombres ne sont point rares, mais l'âme, solidement trempée, est toujours victorieuse de l'infortune. La neuvième symphonie fait éclater la différence des deux natures. Grillparzer, si sa conception étroite de la musique ne lui avait fermé l'intelligence de cette œuvre, aurait pu reconnaître dans le premier temps et dans le troisième l'expression d'états d'âme qui lui étaient familiers. Il aurait pu rapprocher de l'*Aïeule* cet *allegretto moderato* qui nous montre les luttes tragiques de la volonté aux prises avec la destinée; il aurait senti cette lassitude, qu'il avait si bien décrite lui-même, cette oppression de la personnalité qui a fait de vains efforts pour conquérir le bonheur. Il aurait retrouvé dans l'*Adagio* les douces rêveries d'Héro ou la sublime méditation de Rodolphe II qui observe dans la nuit la marche solennelle des astres. Mais la conformité des deux inspirations se serait arrêtée là; Beethoven dépasse les phases du désespoir et de l'extase sereine; il célèbre, comme terme des efforts humains, la joie, « belle étincelle divine », la joie telle que l'a chantée Schiller, celle que font l'activité libre et la fraternité universelle. Grillparzer, accablé de mélancolie, avide de solitude, aigri contre les hommes, ne pouvait suivre dans son essor le génie qui s'élançait vers un tel idéal.

AUGUSTE EHRHARD.

Digitized by Google

FAUNE DE L'AUVERGNE

(Suite.)

Des taches varient souvent la coloration foncière : trois macules noires bien délimitées sur des élytres rouges ou testacées caractérisent sans confusion possible le *Callistus lunatus* (Pl. V, fig. 49). Chez les *Badister unipustulatus* et *bipustulatus* (Pl. X, fig. 1), il s'agit d'une tache en fer à cheval sur chaque élytre; mais un système de coloration très fréquent est celui qui comprend quatre taches claires, variant du blanc jaunâtre au rouge sur un fond obscur *(Bembidium, Dromius, Lebia, Panagœus)*. Lorsque ces taches gagnent en étendue, le système de coloration peut être compris comme constitué par une croix sombre sur un fond clair; il en est ainsi chez les *Panagœus crux major* (Pl. X, fig. 8 et 9), *Lebia crux minor*.

Ce ne sont là, bien entendu, que des exemples typiques; mais si l'on considère dans son ensemble l'immense série des Carabiques, il est possible de trouver toute la gamme habituelle des colorations, depuis le noir profond jusqu'aux couleurs métalliques les plus vives, depuis la robe uniforme jusqu'aux oppositions de teintes les plus accentuées.

4. *Sculpture du tégument.* — Les reliefs que présente la surface du tégument fournissent un grand nombre de points de repère pour la détermination.

En dehors des pores sétigères susorbitaires, le tégument de la tête montre parfois une ponctuation plus ou moins accusée; ailleurs des rides transversales ou des

Digitized by Google

strioles parallèles et symétriques, c'est-à-dire de fines lignes en creux qui, dans certains genres tels que les *Dromius*, caractériseront nettement des espèces *(Dromius quadrimaculatus)* (Pl. VI, fig. 15). Chez les *Bembidium* deux sillons longitudinaux en dedans des yeux, parfois accompagnés d'un second ou du rudiment d'un second, dirigé du bord antérieur de l'œil au chaperon, fourniront par leur disposition rectiligne ou arquée, parallèle ou connivente, toute une série de caractères (Pl. VIII, fig. 25 et 39).

La sculpture du pronotum consiste également en une ponctuation (sur la base principalement) plus ou moins serrée, rides transverses, etc. Une élévation du bord, semblable à un bourrelet plus ou moins saillant caractérise le prothorax *rebordé;* ce rebord est parfois séparé du reste de la surface thoracique par une sorte de canal, la *gouttière* (certains *Pterostichus*). Le milieu de la surface thoracique, c'est-à-dire le *disque*, est dans quelques espèces marqué par une ligne longitudinale en creux, la *ligne médiane*, qui est continue ou *entière* du bord antérieur *(sommet)* au bord postérieur *(base)*, ou au contraire raccourcie (Pl. X, fig. 37). La région angulaire postérieure (1) est très souvent marquée d'une dépression simple ou double, parfois atténuée en forme de strie, la *fossette* (Pl. VII, fig. 24, 25, etc.), et dans certains cas la fossette est délimitée du côté du bord par une sorte de repli linéaire, comme produit par un pincement du tégument : la *carinule latérale* (certains *Bembidium*) (Pl. IX, fig. 5). C'est dans cette région angulaire que s'insère le *pore pilifère* dont la position est quelquefois caractéristique (Pl. VIII, fig. 4 et 5). Une ligne transversale plus on moins fine peut accompagner le bord basilaire ; la *base* est alors *rebordée ;* le rebord, qui est surtout visible lorsqu'on examine l'insecte d'avant en arrière, est souvent

(1) Chez le *Lionychus quadrillum* le rebord latéral du prothorax passe en dedans des angles postérieurs (Pl. IV, fig. 28).

Digitized by Google

mieux indiqué sur les côtés. Enfin le disque lui-même peut être marqué de dépressions en fossettes *(Elaphrus)* (Pl. IX, fig. 19; pl. IX, fig. 9).

Mais ce sont les élytres qui offrent les modes de sculpture les plus variés et les plus importants à considérer.

Dans la majorité des Carabides les élytres sont striées; les stries sont généralement égales et *entières*, mais dans certains genres, et en particulier dans toute une série de *Bembidium*, elles s'effacent graduellement en arrière et sur les côtés (Pl. VIII, fig. 17; pl. IX, fig. 7). Le nombre des stries est d'ailleurs variable, même dans un genre unique (G. *Carabus*). Le nombre primordial et typique paraît être de 8 comme chez les *Nebria;* le troisième interstrie (les interstries se comptent à partir de la suture) est marqué de quelques points enfoncés. Chez certaines Nebria, des séries de points supplémentaires se montrent et ces points tombent toujours sur les interstries 3, 5 et 7. Enfin, chez *Nebria nitidula, catenulata,* de Sibérie, ces intervalles sont remplacés par de véritables catenulations. Ces *lignes catenulées*, caractéristiques de toute une série de nos *Carabus* indigènes *(catenulatus, cancellatus, granulatus, monilis, arvensis)* sont des lignes saillantes interrompues de distance en distance, en sorte que les éléments en sont disposés comme des chaînons (Pl. XI, fig. 4-10 et 20-23).

« Ces deux caractères ne sont pas propres aux Nebria; on les retrouve dans la série entière des Carabides, à l'exception d'un petit nombre de cas. Il y a des espèces, comme *Scarites gigas, Anthia orientalis, Feronia metallica*, chez qui les stries ne sont plus discernables; mais on les retrouve toujours chez une espèce voisine, représentées par des rainures très nettes comme chez *Scarites subsulcatus, Anthia sulcata*, ou par des lignes de points chez la plupart des *Agra*. On connaît à peine quelques espèces qui, par exception, comptent moins ou plus de 8 intervalles en tores, et, dans tous les cas, quand une strie supplémentaire existe dans la gouttière marginale l'intervalle n'est pas du tout relevé en tore : *Licinus, Acinopus tenebrionides, Ditomus calydonius*. En sens

Digitized by Google

inverse, le 8e tore est un peu obsolète, rejeté derrière la carène latérale du limbe, formée par le 7e. Le 8e tore paraît manquer chez quelques espèces de Scarites, à moins que ce ne soit le sutural dont l'inclusion ou la fusion avec le 2e n'est pas un phénomène rarissime, surtout chez les Carabes. L'absence chez *Scarites* du tore supplémentaire incomplet qui s'intercale d'ordinaire entre les bases du premier et du deuxième ne permet pas de se prononcer. Quant aux séries de points dans toutes la série des Carabides, elles affectent presque sans exception les tores 3, 5 et 7; le premier très fréquemment, le second plus rarement, les trois chez un petit nombre d'espèces, par exemple, *Calathus Prevosti*.

» Par quel processus s'est produite la multiplication des intervalles? On pourrait songer d'abord à une augmentation du nombre des intervalles par formation de stries au détrîment de la gouttière marginale; il n'en est rien. La position respective des caténulations séparées par trois tores chez les Calosomes à sculpture visible et les Carabes réguliers, celle du raphé qui limite le dernier système de tores, le prouvent d'une manière péremptoire. De toute évidence les points ou fossettes qui séparent les chaînons sont les représentants morphologiques de ceux qui séparent les intervalles 3, 5, 7, des Carabides normaux; chez *Calosoma sycophanta* les points existent encore tels et l'intervalle n'est pas découpé en chaînons. Les intervalles ponctués sont donc les mêmes, seulement au lieu d'un intervalle intermédiaire, nous en avons trois presque toujours relevés en tore ou même en carène.

» *C. catenulatus* nous montre le procédé du dédoublement. La forme primitive, ou bien près, de ce Carabe est la variété *solidus* des Pyrénées. La couleur et les profils de cette forme sont ceux de *Carabus Dufouri*, mais les tores sont saillants, épais, lisses, crénelés seulement à leur pied par la ligne de gros points réguliers que dessine chaque strie. Je ne connais guère de cette variété que deux ou trois exemplaires, mais on trouve en nombre toutes les transitions au type, chez qui les tores sont amincis, irréguliers, crénelés jusqu'à l'arête et souvent interrompus, les points des stries disposés d'une manière désordonnée. En colonisant les régions abandonnées par le manteau glaciaire, la forme type a varié de plus en plus. Il y a des exemplaires chez qui les lignes élevées ne sont plus que des granulations et qui correspondent à l'*exasperatus* de la famille *purpurescens*. Chez d'autres, et c'est ce qui nous importe, les points des stries élargies tendent à se disposer en doubles séries, laissant entre eux des reliefs qui simulent des granulations allongées. Sur quelques exemplaires on voit ainsi nettement des rudiments de lignes élevées supplémentaires semblables aux tores normaux.

Digitized by Google

» Je n'ai pu jusqu'ici trouver d'exemplaires présentant des tores supplémentaires complets. Chez *C. macrocephalus* nous trouvons, au contraire, à l'état normal des lignes supplémentaires presque continues et parfois continues, et chez le *C. latus* chaque strie a donné naissance à un tore supplémentaire qui ne diffère en rien, vu à la loupe, des tores normaux entre lesquels il est venu s'intercaler. Cela n'est vrai, d'ailleurs, que des exemplaires robustes; de sorte que par un choix judicieux d'individus des trois espèces désignées, on peut avoir sous les yeux toutes les phases de la transition du type régulier au type multistrié.

» Ce procès nous permet de comprendre comment le type régulier s'est formé lui-même, avec le type général des Carabides pour point de départ. La figure suivante fait saisir d'un coup d'œil les homologies :

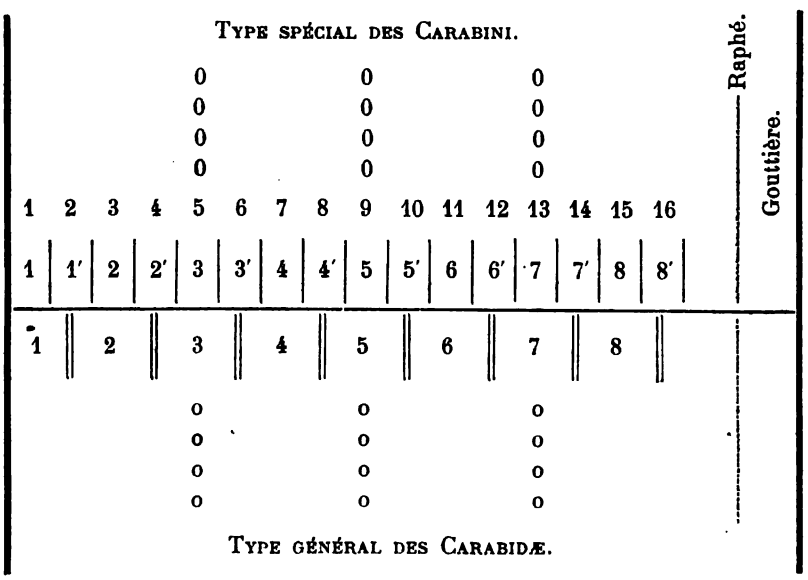

[G. de Lapouge. — Phylogénie des Carabus. *Feuille des Jeunes Naturalistes* (Février 1897, n° 316, p. 65.)]

La forme et la disposition des stries deviennent aussi caractéristiques des Carabides. Ces stries sont *lisses* ou *ponctuées*. L'élytre est ponctuée-striée quand les stries sont indiquées par une simple ligne de points. Chez les

Digitized by Google

Brachinus les stries s'élargissent, s'effacent et prennent plutôt la forme de *cannelures*. Ailleurs, elles fournissent des caractères très saillants, grâce à la disposition particulière de certaines d'entre elles. Chez les *Notiophilus*, il existe un espace très large, lisse et brillant entre la strie suturale et la deuxième strie apparente (Pl. IX, fig. 14). Dans les espèces des genres *Trechus*, *Tachys* et *Tachyta*, la strie suturale diverge près du sommet de l'élytre et se contourne pour revenir en arrière, en formant une *crosse* ou *retour* plus ou moins accentué (Pl. VIII, fig. 15, 17, 18; pl. III, fig. 23). Chez certains *Bembidium*, on observe une disposition de même genre : la strie *marginale* est reliée en pointe contre le bord de l'élytre à la partie terminale bien accusée de la cinquième, en sorte que celle-ci semble constituer un *retour* de la précédente (Pl. VIII, fig. 31).

Enfin, la présence d'une ou plusieurs rangées de fovéoles, intercalées entre les stries chez les *Elaphrus* (Pl. IX, fig. 9, 10, 11), et certains *Bembidium (B. paludosum, argenteolum* et *velox)* (Pl. VIII, fig. 13), est également caractéristique.

Au voisinage du bord scutellaire existe souvent une courte strie placée soit entre la deuxième et la première strie, soit entre celle-ci et la suture : c'est la *striole scutellaire* (Pl. IX, fig. 17, 18). La base de cette striole peut être marquée par la présence d'un *pore ombiliqué*, placé ainsi à l'extrême base de l'élytre (Pl. 8, fig. 3).

Le tégument, indépendamment de la striation, peut être recouvert d'un *duvet*, constitué de poils dressés ou couchés (*pubescence*). Cette vestiture s'étend à toute la surface du corps ou seulement à certaines régions. Ainsi, certains *Chlœnius*, *Drypta emarginata*, présentent, les premiers sur les élytres, l'autre sur toute la surface, un revêtement de poils bien visibles de profil. Les *Tachypus* (Pl. V, fig. 20; pl. VIII, fig. 13) se distinguent des autres *Bembidium* à leurs élytres entièrement ponc-

Digitized by Google

tuées, (non striées) et à la pubescence du dessus du corps.

5. *Ecusson.* — Totalement invisible chez *Omophron* (Pl. III, fig. 8) et les *Scaritini* (Pl. 5, fig. 24, 25), l'écusson occupe une place anormale chez *Mazoreus* et *Broscus*. Le prothorax de *Broscus* (Pl. III, fig. 27) est fortement rétréci dans sa région postérieure; et se raccorde à un métasome pédiculé en avant : l'écusson est situé ainsi sur ce pédoncule. Chez le *Mazoreus* (Pl. VI, fig. 30) le corselet est également séparé des élytres par un pédoncule sur lequel se trouve placé l'écusson.

6. *Elytres.* — Indépendamment de la sculpture de leur surface, les élytres fournissent une foule de caractères. Libres lorsque les ailes membraneuses existent, elles se soudent plus ou moins intimement sur la ligne médiane, lorsque ces dernières sont atrophiées (Ex. : *Cychrus*) (Pl. IV, fig. 1). La forme de l'extrémité est surtout caractéristique. Nous avons défini l'angle sutural; on nomme *angle apical externe* l'angle que forme le bord élytral, lorsqu'il est coudé au lieu d'être arrondi au niveau où se termine l'épipleure. Les élytres *prises ensemble* sont arrondies lorsque la courbe du sommet se continue de l'une à l'autre sans sinus au niveau de la suture (Pl. IV, fig. 10). Les bords suturaux peuvent au contraire diverger à l'*apex*; l'élytre, prise *isolément*, est *arrondie*. L'extrémité apicale est d'ailleurs parfois très aiguë, au point de figurer une épine. Dans toute la série des Troncatipennes, l'élytre est coupée, plus ou moins normalement à la suture de l'angle apical externe à l'angle sutural : l'élytre est *tronquée* (Pl. VI, fig. 25), et cette troncature est *droite*, ou sinueuse *(Metabletus)* (Pl. VI, fig. 10).

La gouttière marginale se continue en un sillon profond jusqu'à l'angle sutural chez *Oodes* (Pl. III, fig. 29); elle est également prolongée, mais large, chez les Clivina.

Digitized by Google

Le repli basilaire, déterminé par le prolongement du rebord latéral jusqu'à l'écusson, est très net dans une nombreuse série (Pl. V, fig. 25) ; ailleurs le rebord latéral, contournant l'épaule, s'arrête plus ou moins près de la ligne médiane, et fournit ainsi des caractères utilisables, pour la distinction des espèces dans un même genre *(Bembidium)* (Pl. VIII, fig. 20 et 21). Dans *Abax ater* (Pl. VII, fig. 32), ce repli basilaire se relève normalement à la surface de l'élytre au niveau de l'épaule et forme une dent saillante, bien visible.

Les épipleures, plus ou moins larges, plus ou moins resserrés, plus ou moins brusquement atténués, fournissent également des caractères. Au niveau du dernier segment abdominal et avant le sinus, ils sont *tordus* et *entrecroisés* chez les *Pterostichini* et les *Zabrini* (Pl. III, fig. 22). Les bords paraissent en effet croisés en X, le bord interne semblant passer par-dessus le bord externe. En réalité, le bord qui limite l'épipleure, du côté de la ligne médiane, se rapproche graduellement du bord marginal (bord externe ou de la face supérieure de l'élytre), comme dans le cas ordinaire ; mais après leur jonction, on aperçoit une ligne saillante, appartenant à la face inférieure de l'élytre, et qui se raccorde avec le bord marginal seulement un peu plus loin.

7. *Antennes.* — Les antennes sont toujours composées de 11 articles. Ces articles sont tous pubescents chez les *Polystichus*. Chez *Lorocera*, les antennes sont insérées en dedans de la ligne des yeux, leur premier article à découvert ; elles sont amincies graduellement, et leurs 6 premiers articles (dont les 4 premiers sont dépourvus de pubescence) portent de longs poils dressés inférieurement (Pl. III, fig. 24). En général, les quatre premiers articles sont glabres, les autres étant pubescents ; mais, chez les Harpalini, le troisième article est identique aux suivants, au moins vers le sommet (Pl. III, fig. 30 et 31).

Digitized by Google

Enfin, les antennes peuvent fournir des caractères sexuels. Aussi chez certains *Carabus* (Ex. *arvensis, monilis, nemoralis*), trois des articles, 6-9, présentent sur leur bord inférieur une légère courbe rentrante, visible de profil. Ils sont *sinués* (Pl. XI, fig. 32).

8. *Pièces buccales.* — La présence de 6 palpes, 2 labiaux et 4 maxillaires, est caractéristique de la série des Carnivora qui comprend, avec la famille des Carabides, celles des Cicindélides, des Dytiscides et des Gyrinides. Il n'y a d'exceptions à signaler que pour les Gyrinides et, dans la série des Carabides, pour le genre *Callistus*. Chez les *Callistus*, le lobe externe de la mâchoire (galea, 2e palpe maxillaire) est en effet formé d'une seule pièce excavée en partie sur sa face intérieure, et reçoit au repos une assez grande portion du lobe interne dont il cache en entier le sommet. — A cette exception près, le nombre des articles des palpes est constant, 3 pour les labiaux, 4 pour les vrais palpes maxillaires, 2 pour les lobes maxillaires externes.

Le nombre des soies implantées sur le deuxième article des palpes labiaux est utilisé soit pour les caractères génériques (ex. *Amara*), soit pour les caractères spécifiques (ex. *Carabus*) (Pl. V, fig. 8 et 9; pl. XI, fig. 2 et 3.)

La forme du dernier article des palpes, soit maxillaires, soit labiaux, est extrêmement caractéristique. Dans tous les Bembidiini, et dans les genres *Tachyta* et *Tachys*, le dernier article est extrêmement grêle, en forme d'alêne et comme implanté sur l'extrémité du pénultième qui est renflée (Pl. III, fig. 15); ces palpes *subulés* constituent un caractère extrêmement saisissable. Le dernier article peut être au contraire développé et sécuriforme, soit dans les deux paires de palpes *(Carabus, Cychrus, Polystichus, Panagœus, Licinus)*, soit dans les palpes labiaux seulement *(Cymindis, Synuchus)* (Pl. 4, fig. 25). D'autres particularités sont intéressantes à noter; ainsi chez les

Digitized by Google

Cychrus, le dernier article des palpes maxillaires et labiaux, d'ailleurs sécuriforme, est excavé en dessus en forme de cuiller; le dernier article des palpes labiaux des *Leistus* est de même concave en dessus. — Chez les *Panagœus*, l'avant-dernier article est contourné au point d'insertion du dernier (Pl. III, fig. 18).

Depuis le labre tronqué droit au bord antérieur, jusqu'au labre profondément bifide *(Cychrus)* (Pl. II, fig. 4) ou profondément bilobé *(Badister)* (Pl. III, fig. 21), tous les intermédiaires possibles existent dans la série. Chez *Amblystomus metallescens*, le labre est rétréci de droite à gauche : il est donc *asymétrique*.

Les mandibules sont généralement aiguës au sommet. Ce n'est que bien rarement que leur extrémité est obtuse, ou échancrée (Licinini) (Pl. III, fig. 19). — Le scrobe mandibulaire est armé d'un pore pilifère en avant dans toute une série de groupes : Nebriini, Notiophilini, Elaphrini, Omophronini, Broscini, Pogonini, Trechini, Bembidiini, Brachynini. — Dans les espèces du genre *Leistus*, la mandibule présente une conformation bien particulière : le bord externe en est fortement dilaté en lame aplatie, dans la région basilaire.

Les mâchoires varient évidemment de forme, mais sans présenter de caractères bien saillants, sauf encore chez les *Leistus*, où leur région basilaire est élargie et armée extérieurement de saillies cylindriques, en forme d'épines terminées par une soie raide.

Enfin la lèvre inférieure nous offrira à considérer les variations de forme de l'échancrure du menton plus ou moins accusée ; de la dent médiane plus ou moins effacée (Pl. V, fig. 33 et 34), plus ou moins saillante, aiguë, obtuse (Pl. V, fig. 5) ou bifide (Pl. V, fig. 12 et 13).

9. *Pattes*. — Les jambes antérieures sont échancrées près de leur extrémité (Pl. III, fig. 7), sur leur bord interne, dans la majorité des Carabides : font exception les Carabini, Nebriini, Notiophilini et Elaphrini (Pl. III, fig. 5).

Digitized by Google

Lorsque l'échancrure est marquée, il existe une épine apicale et une épine antéapicale : cette disposition se trouve même chez les Elaphrini et les Notiophilini (Pl. III, fig. 6). L'éperon terminal est dans certains cas *tricuspide*, étant accompagné de deux saillies plus ou moins marquées à la base *(Gynandromorphus, Amara)*; cet éperon ailleurs est double, c'est-à-dire accompagné d'une seconde épine plus ou moins développée *(Diachromus, Zabrus)* (Pl. V, fig. 30). Chez les Scaritini, les jambes antérieures sont caractéristiques : élargies graduellement de la base à l'extrémité, digitées au côté externe, *palmées* (Pl. III, fig. 13).

Le pénultième article des tarses offre une forme particulière dans quelques genres; il est profondément bilobé chez les *Drypta*, les *Demetrias* (Pl. IV, fig. 26), chez les mâles de *Stenolophus*, et d'*Acupalpus elegans* (Pl. X, fig. 39), ailleurs cordiforme, etc.

Les tarses sont sillonnés *sur leur ligne médiane* chez les *Pogonus*, *Lagarus* et certains *Bembidium*; ailleurs des sillons sont visibles soit sur un seul des côtés, soit sur les deux et sur un ou plusieurs articles : *Pœcilus*, *Calathus*, *Platyderus*, *Sphodrus leucophthalmus*, etc., etc. (Pl. IV, fig. 40) (Pl. V, fig. 18).

Les ongles eux-mêmes seront pris en considération, suivant qu'ils seront simples, *dentés*, *crénelés* ou *pectinés*, c'est-à-dire armés d'une *dent*, d'une série de dents peu saillantes, ou de dents en forme d'épines, longues et parallèles (Ex. Sphodrini (Pl. IV, fig. 32).

Enfin l'élargissement des articles portant sur un, deux, trois ou quatre articles, la forme triangulaire, ou carrée, ou arrondie de ces articles, la vestiture de leur face inférieure donnent des caractères très saisissables, mais applicables seulement aux mâles (Pl. IV, fig. 2 et 39). Ces caractères varient soit dans une même tribu, soit dans un même genre (Ex. *Elaphrus*, etc.). Chez les *Cychrus*, les Scaritini, les tarses par exception ne sont pas élargis chez

Digitized by Google

les mâles, et dans la série des Lebiini, le caractère perd de sa netteté.

10. *Dessous du corps.* — Les cavités cotyloïdes antérieures ne sont ouvertes en arrière (c'est-à-dire telles que nous les avons décrites chez le Carabus auratus) que chez les Carabini, Nebriini et Notiophilini.

Les épimères mésothoraciques atteignent la cavité cotyloïde des hanches intermédiaires chez les Omophronini, Elaphrini, Notiophilini, Nebriini, Carabini, Lorocerini et Scaritini.

La saillie prosternale fournit de bons caractères, suivant qu'elle est *rebordée* ou non, *obtuse* ou *aiguë* à son extrémité (postérieure), à bords tranchants, etc. (ex. Sphodrini), suivant qu'elle est glabre, ou armée d'une touffe de soies (ex. *Amara equestris*), ce sont là des caractères génériques (*Orescius*, etc.) ou spécifiques *(Amara)* (Pl. VII, fig. 37 et 38; pl. X, fig. 4, etc.).

Exceptionnellement, chez *Odacantha*, la suture du pronotum avec les flancs devient presque dorsale, en sorte que les épisternes prothoraciques sont en partie visibles en dessus (Pl. IV, fig. 20).

Le nombre des segments abdominaux est de 6 sauf chez les Brachynini où il s'élève à 7 ou 8 (Pl. III, fig. 33 et 34). Ces segments, chez *Pedius* (section du genre *Pterostichus),* présentent, parallèlement à leur bord antérieur, une ligne qui délimite une marge (segments rebordés). Divers caractères sont tirés de la ponctuation des différentes régions, de la présence assez fréquente chez le mâle d'une fossette, d'une carène ou d'une saillie dentiforme, de pores pilifères sur le dernier segment, etc. (Pl. VII, fig. 12; pl. VIII, fig. 2).

CARACTÈRES DE LA FAMILLE.

Quoi qu'il en soit de la variation ou de la constance des caractères que nous venons de passer en revue, la famille

Digitized by Google

des *CARABIDES* comprend *les coléoptères dont les tarses sont formés de 5 articles; les mâchoires munies de 4 palpes; les antennes feutrées ou pubescentes au moins dans la région terminale, et insérées en arrière et au niveau de la base des mandibules.*

Mais à ces caractères presque absolus dont l'énumération constitue la définition nécessaire et suffisante de la famille, il est possible d'ajouter un certain nombre d'autres caractères non plus distinctifs, éliminatoires, mais qui concourent à délimiter le facies général du groupe.

Mandibules inermes, ou n'offrant que quelques dents; mâchoires allongées, plus ou moins ciliées intérieurement et dépourvues de crochet terminal articulé; menton échancré; languette dépassant le fond de l'échancrure du menton; palpes labiaux de trois articles, maxillaires externes de quatre, internes de deux; antennes presque toujours filiformes, de onze articles; abdomen de six segments, rarement plus, les trois premiers soudés entre eux; hanches postérieures élargies et prolongées en arrière à leur extrémité interne, non contiguës sur la ligne médiane; pattes ambulatoires.

IV.

RECHERCHE DES ESPÈCES. — DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Répandus à profusion dans toutes les zones des plaines et des montagnes, les Carabides forment, avec les deux autres grandes familles des Staphylinides et des Curculionides, le principal contingent des collections de coléoptères. Mais, grâce à leur aspect plus brillant, à leur facies plus varié et plus caractéristique, ils tentent davantage le collectionneur, au moins au début. Rangés souvent, depuis Linné, en tête des Coléoptères, ils attirent les premiers l'attention et bénéficient de la prédominance qu'on attribue volontiers aux êtres qui vivent de proie. Ce sont, en effet,

Digitized by Google

les carnassiers par excellence, au moins pour la plupart. Bien rares parmi eux sont les espèces herbivores ou de régime mixte; celles-ci se rapportent seulement aux genres *Zabrus*, *Amara*, *Ophonus*, *Dilomus*, etc.

A part quelques types, ces carnassiers sont des *marcheurs*. On les trouvera donc à terre : certaines espèces qui ne redoutent pas la lumière, fréquentent en plein jour les chemins les plus ensoleillés et poussent des incursions jusque dans les rues de nos villes *(Amara)*; mais la plupart sont plutôt nocturnes et pendant le jour s'abritent sous les pierres. La chasse sous les pierres est certainement la plus productive; c'est là le mode général, obligatoire. « Quelle que soit la taille des pierres, on peut trouver au-dessous d'elles des insectes. Les meilleures pierres sont celles qui sont restées depuis longtemps au même endroit, ce qu'on reconnaît tout de suite à la direction des plantes qui les entourent. Avec un peu d'habitude, on voit facilement si une pierre est susceptible de cacher des insectes; celles qui, lourdes, reposent par une large face pleine sur la terre ne valent pas grand'chose; au contraire, celles qui sont irrégulières et qui laissent de petits espaces entre elles et la terre sont excellentes. » (Coupin, l'*Amateur de Coléoptères*, Paris, Baillière 1894.)

Certaines espèces recherchent les terrains secs; bien plus nombreuses sont celles qui fréquentent le bord des eaux. La chasse aux bords des lacs et des rivières sera très fructueuse et fournira son lot de Carabides, tels que les *Bembidium*, *Chlœnius*, etc. Les galets sur les grèves sablonneuses abritent en général ces espèces hygrophiles; mais telle parmi elles, l'*Omophron limbatum*, est plus difficile à découvrir. L'Omophron se terre dans le sol des petites grèves sablonneuses du bord de l'Allier; pour le faire sortir on est obligé de piétiner le sable ou de l'arroser à grande eau.

Il va de soi, par conséquent, que les détritus accumulés sur les rives, à la suite des inondations, sont certaine-

Digitized by Google

ment riches en Carabides. M. Lucante a cité, à propos de ce genre de chasse, toute une série d'espèces capturées par lui-même ou par ses collègues et qui montre à quel point il faut s'attacher à ce mode de recherches. Au milieu des innombrables espèces communes ont été recueillis, par exemple : *Zuphium olens*, *Chevrolati*, *Polystichus vittatus*, *fasciolatus*, *Lebia fulvicollis*, *Mazoreus Wetterhali*, *Apotomus rufus*, *Aristus clypeatus*, *Synuchus nivalis*, *Anillus cœcus*, etc., etc. C'est aussi un moyen commode de se procurer des espèces presque introuvables autrement et tout au moins d'avoir en nombre des formes plus ou moins clairsemées. Dans notre région, l'Allier, drainant sur son parcours une étendue considérable, nous apporte aussi parfois les espèces alpines qu'elle entraîne depuis le massif lozérien ou que lui amènent ses affluents.

Les écorces, à l'arrière-saison ou au premier printemps, abritent nombre de Carabides et en particulier une série assez nombreuse de troncatipennes. C'est dans les écorces des vieux arbres morts ou les souches, dans les bois de montagne que se réfugient les *Cychrus*. Les *Carabus* s'y abritent aussi, spécialement le *Carabus auronitens*, mais recherchent non moins souvent les tapis de mousse qui recouvrent les rochers et où on les retrouve en hiver, blottis dans une petite loge.

Les feuilles mortes, qui fournissent tant d'espèces intéressantes, mais minuscules, n'abritent guère que des *Notiophilus*.

Les Carabides qui recherchent les végétaux pour une cause ou pour une autre sont assez rares; nous avons signalé les *Zabrus* et les *Amara;* la chasse au parapluie ou au fauchoir sera donc peu fructueuse. La *Lebia hœmorrhoïdalis* est le Carabide que l'on prend le plus souvent ainsi. Mais il faut signaler la présence dans les taillis de chênes des magnifiques espèces de Calosome *(C. sycophanta, inquisitor)*, que l'on prendra courant sur les

Digitized by Google

troncs ou que l'on fera tomber en secouant les jeunes chênes. Sur le bord des étangs, en battant les roseaux secs, il sera possible de prendre *Odacantha melanura;* espèce que nous n'avons pas encore capturée nous-mêmes dans les limites de notre région.

Les grottes fournissent leur contingent d'espèces aussi rares que curieuses ; malheureusement ce genre de chasse, si fructueux dans les Pyrénées, est impossible chez nous.

Les caves, les celliers, jusque dans nos villes, renferment souvent des *Pristonychus terricola, Sphodrus leucophtalmus,* et les jardins peuvent donner asile à la série des espèces communes.

Mais, en principe, l'entomologiste doit chercher en tout temps et partout; bien des espèces sont assez étroitement localisées, mais certains individus peuvent s'égarer loin de leur aire de répartition ordinaire. Les prises les plus inattendues sont les plus intéressantes et celles de *Lorocera pilicornis* sur les quais de Paris, de *Cicindela germanica,* sur la place du Trône (Bavay), sont bien faites pour commander l'attention, exciter l'éveil.

La chasse au filet, utile pour certains Carabides bons voiliers, est presque indispensable pour les Cicindèles.

Enfin, la chasse à l'aide de pièges peut donner dans certains cas de bons résultats. Le piège le plus simple est un vase de faïence à parois verticales et lisses que l'on place à ras de terre à l'endroit favorable, pendant la nuit; les Carabides, en quête de proie, y viennent tomber et l'on est étonné du nombre d'insectes que l'on peut prendre ainsi. Un piège de cette nature, établi dans le cratère du Pariou, nous a donné près de 200 insectes, parmi lesquels d'innombrables *Carabus monilis,* puis *Cychrus rostratus, Abax parallelus,* etc. M. Decaux a obtenu aussi d'excellents résultats « en creusant à la bêche des fossés rectangulaires de 60 centimètres de long sur 35 de large et 30 à 35 centimètres de profondeur, en ayant soin de lisser les quatre faces ; le Carabe, une fois dans la fosse, ne peut

Digitized by Google

plus remonter. On peut, pour plus de sûreté, lui donner un abri en mettant un peu d'herbe, une pierre, etc., au milieu de la fosse. Comme appât, on écrase légèrement des escargots que l'on pose sur l'herbe, la pierre, etc., placés comme abris. Ces pièges doivent être placés de préférence le long d'un sentier, qu'il s'agisse de la plaine ou d'un bois; pour amener le Carabe à la fosse, on écrase quelques escargots disséminés à peu de distance de celle-ci. » La chasse à la lanterne peut être pratiquée avec succès puisque les Carabides sont nocturnes pour la plupart et l'on peut profiter de cette habitude qu'ont les insectes de se diriger vers une source lumineuse : une lampe, mise au dehors, à terre, attire par son éclat une quantité de Carabides, spécialement des Harpales, parmi lesquels il peut se rencontrer des raretés. C'est dans des conditions identiques qu'un entomologiste distingué, de nos amis, a capturé, dans son cabinet de travail, *Polystichus vittatus*.

Tels sont, somme toute, les principaux genres de chasse pour les Carabides; nous n'avons pu tout indiquer évidemment et nous renvoyons pour tous les autres détails concernant la conservation et le rangement en collections, à l'excellent petit manuel de M. Coupin, l'*Amateur de Coléoptères,* qui est à la portée de tous.

L'époque de la chasse est à considérer lorsque l'on recherche certaines espèces particulières. Aux saisons extrêmes et pendant l'hiver, les Troncatipennes se rencontrent de préférence; dans la plaine et la basse montagne, les mois d'avril, mai et juin sont les plus favorables; juillet et août dans la haute montagne pour les espèces alpines.

L'étude des aires de répartition des Carabides est extrêmement intéressante. Cette étude se relie forcément à celles des conditions de fréquence et de rareté de l'espèce. Certaines formes sont *ubiquistes*, c'est-à-dire se rencontrant partout et communément; les autres sont *localisées* et leurs aires de répartition s'étagent en zones concentriques autour de nos montagnes; ces dernières

Digitized by Google

seront en général de *bonnes espèces* pour le collectionneur; d'autres enfin sont *rares* et d'une rareté effective, indépendante des conditions de chasse; parmi celles-ci il suffit de citer *Cymindis variolosa, Lebia trimaculata, Carabus variolosus, Calosoma maderæ,* etc., etc. Parmi les autres, *Haptoderus amaroides, Pterostichus cantalicus, Carabus arvensis, Trechus amplicollis, cantalicus, latebricola*, etc., etc.

Des données, fort importantes au point de vue de l'origine de notre faune, dérivent de cette étude minutieuse des caractères géographiques et biologiques des espèces. Nous n'y insisterons pas ici, nous ne pouvons que renvoyer aux études que l'un de nous publie à ce sujet (Atlas de Géographie biologique, Congrès des Sociétés savantes de 1898, Notes de Géographie biologique *in Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre* 1898, etc.)

CH. BRUYANT, A. EUSÉBIO.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

PLANCHE I.

Digitized by Google

PLANCHE I.

Anatomie externe de **Carabus auratus** L.

Fig. 1. Face dorsale.
t, tête ; *p*, prothorax ; *m*, métasome.

— 2. Face ventrale.
t, tête ; *p*, prothorax ; *m*, métasome.

— 3. Face dorsale.
t, tête ; *p*, prothorax ; *ms*, mésothorax et élytres ; *mt*, métathorax et ailes membraneuses atrophiées ; *a*, abdomen.

— 4. Face ventrale.
t, tête ; *p*, prothorax ; *ms*, mésothorax ; *mt*, métathorax ; *a*, abdomen ; *pa*, pattes.

— 5. Antenne.
o, œil ; *s*, soie.

— 6. Tête, face supérieure.
m, mandibule ; *l*, lèvre supérieure ou labre ; *ep*, épistome ou chaperon ; *f*, front ; *v*, vertex ; *oc*, occiput ; *o*, œil ; *t*, tempes.

— 7. Tête, face latérale (les mâchoires et la lèvre inférieure ont été enlevées).
m, mandibule ; *l*, labre ; *cp*, chaperon ; *f*, front ; *v*, vertex ; *oc*, occiput.

— 8. Lèvre supérieure ou labre.

— 9. Labre et mandibules.

— 10. Mandibule.

— 11. Moitié gauche des pièces buccales vue en dessous.
li, lèvre inférieure ; *ma*, mâchoire ; *md*, mandibule.

Digitized by Google

Pl. I

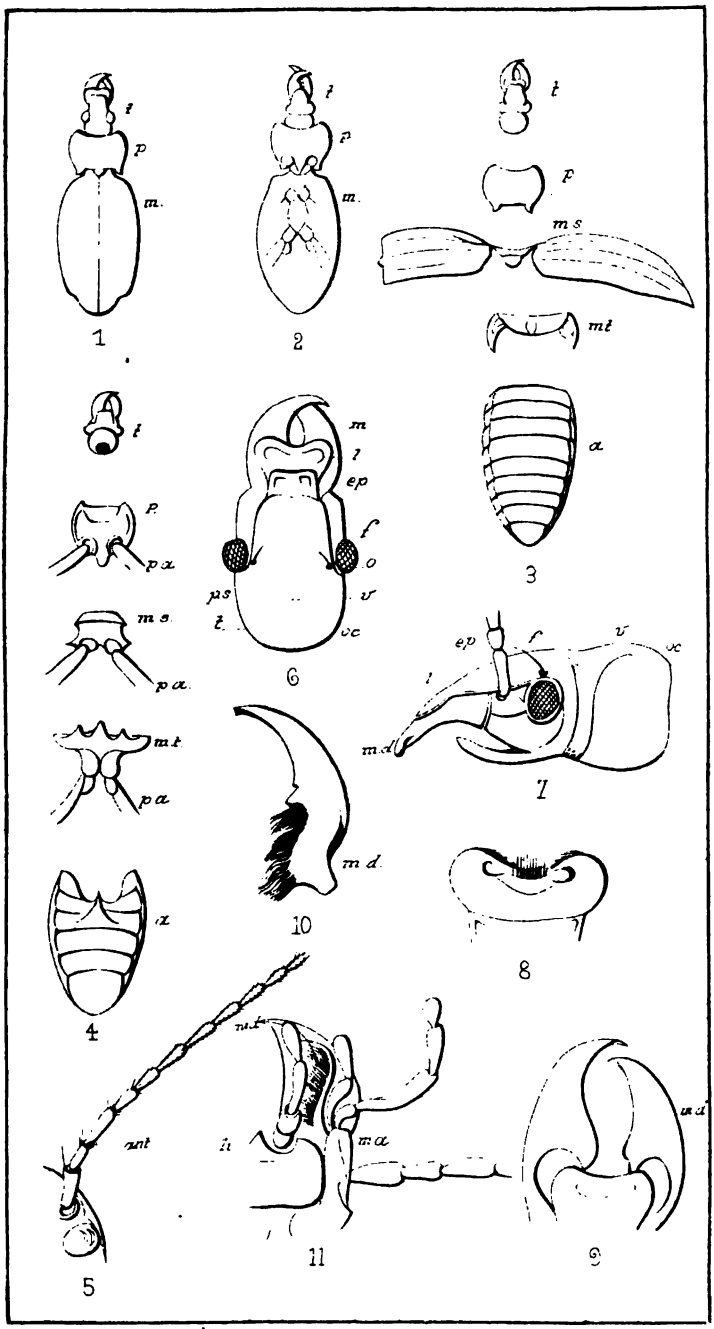

Mont-Louis. Clermont F^d

Aut. ad nat. del

Digitized by Google

PLANCHE II.

Digitized by Google

PLANCHE II.

Anatomie externe de **Carabus auratus** (Suite).

Fig. 1. Lèvre inférieure.
m, menton ; *pl*, palpe labial.

— 2. Mâchoire.
t, tige ; *li*, lobe interne ; *le*, lobe externe palpiforme ; *pm*, palpe maxillaire.

— 3. Face inférieure du prothorax.

— 4. Face latérale du prothorax.
st, sternum (prosternum) ; *eps*, épisterne ; *epm*, épimère ; *h*, hanche ; *t*, trochanter ; *c*, cuisse.

— 5. Face inférieure du mésothorax.
st, sternum (mésosternum) ; *eps*, épisterne ; *epm*, épimère.

— 6. Face inférieure du métathorax.
st, sternum (métasternum) ; *eps*, épisterne ; *cc*, cavité cotyloïde ; *h*, hanche.

Fig. 7. Face latérale du métathorax.
st, métasternum ; *h*, hanche ; *t*, trochanter ; *c*, cuisse ; *cc*, cavité cotyloïde des hanches médianes ; *eps*, épisterne ; *ai*, aile.

— 8. Face dorsale du métathorax.
ai, aile.

— 9. Patte antérieure.
t, trochanter ; *c*, cuisse ; *ti*, tibia ou jambe ; *ep*, épines terminales ; *ta*, premier article du tarse.

— 10. Tarse normal.

— 11. Dernier article du tarse ou onychium.
cr, crochets ou ongles.

— 12. Tarse antérieur du mâle à articles élargis.

— 13. Elytre ; face supérieure.
co, côte.

— 14. Elytre vue latéralement.
ep, épipleure.

Digitized by Google

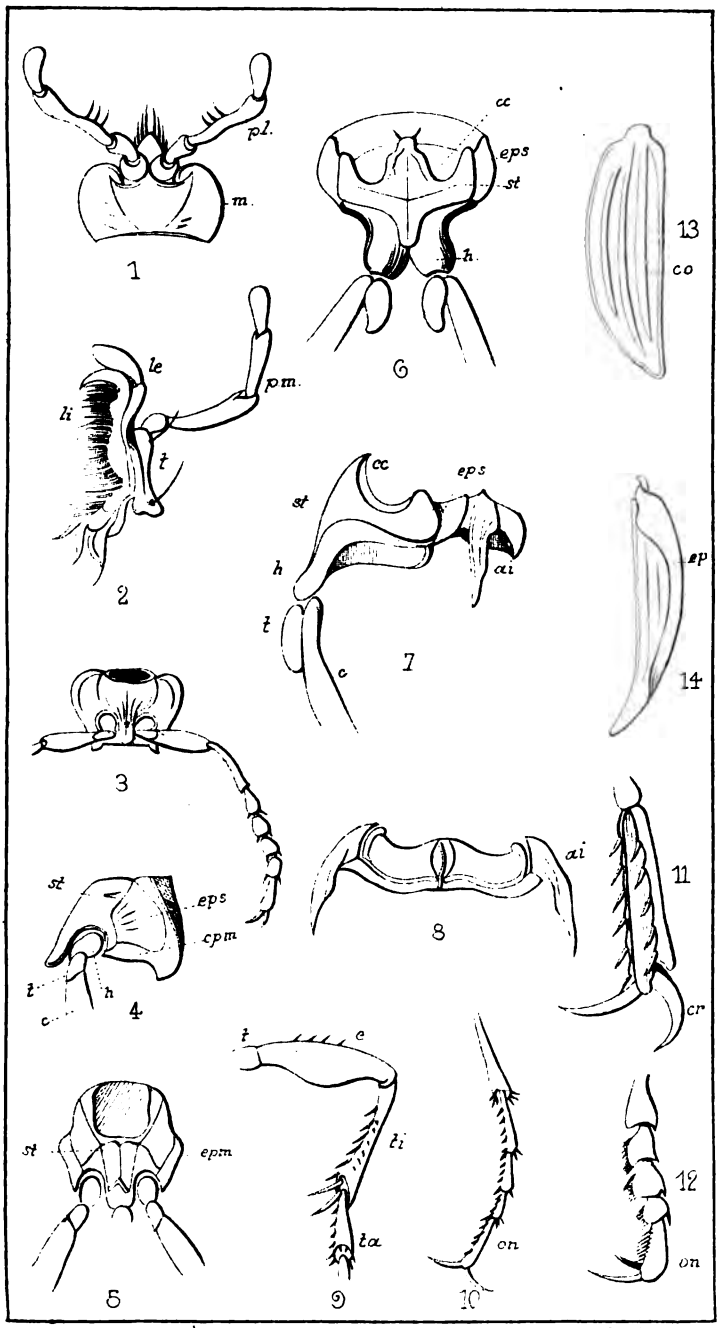

Moul. Louis. Clermont Fd

Auct. ad nat. del.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

PLANCHE III.

Digitized by Google

PLANCHE III.

Fig. 1. Elytres tronquées.
— 2. Elytres arrondies.
— 3. Tête de Brachynus (1 pore setigère susoculaire).
— 4. Tête de Feronia (2 pores setigères susoculaires).
— 5. Tibia antérieur non échancré de Carabus.
— 6. Tibia antérieur d'Elaphrus à épines terminales distantes.
— 7. Tibia antérieur échancré de Feronia.
— 8. Facies d'Omophron limbatum.
— 9. Facies d'Elaphrus.
— 9 *bis*. Facies de Notiophilus.
— 10. Labre entier de Nebria.
— 11. Labre sinué de Carabus.
— 12. Facies de Clivina.
— 13. Tibia antérieur palmé de Clivina.
— 14. Prothorax de Platynus.
— 15. Palpes subulés de Bembidium.
— 16. Palpe de Feronia.
— 17. Tête pédiculée de Panagæus.
— 18. Palpe de Panagæus.
— 19. Mandibules échancrées de Licinus.
Fig. 20. Labre de Licinus.
— 21. Labre de Badister.
— 22. Elytre de Feronien ; épipleure à bords entrecroisés.
— 23. Elytre de Trechus ; strie suturale contournée à son extrémité.
— 24. Antenne de Lorocera.
— 25. Epimère mesothoracique atteignant la cavité cotyloïde (Nebria).
— 26. Epimère mésothoracique n'atteignant pas la cavité cotyloïde (Chlænius).
— 27. Pronotum et écusson de Broscus.
— 28. Elytre de Chlænius).
— 29. Elytre d'Oodes ; gouttière marginale atteignant le sommet de l'élytre.
— 30. Antenne de Harpalus.
— 31. Antenne de Chlænius.
— 32. Tibia de Zabrus.
— 33. Abdomen à 7 segments de Brachynus.
— 34. Abdomen à 6 segments de Lebia.
— 35. Facies de Patrobus.
— 36. Facies de Zabrus.

Digitized by Google

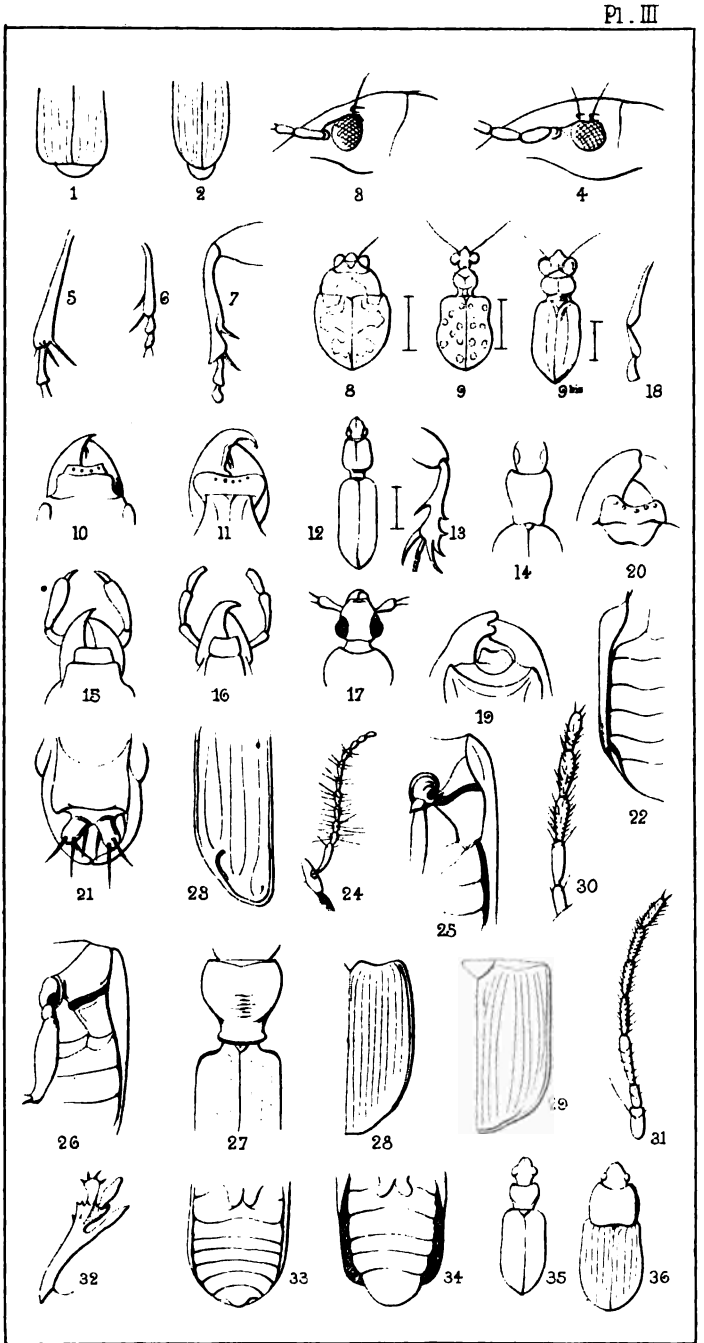

Mont-Louis. Clermont-F.d

Auct. ad nat. del.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

PLANCHE IV.

Digitized by Google

PLANCHE IV.

Fig. 1. Facies de Cychrus.
— 2. Tarse antérieur d'Omophron ♂.
— 3. Tarse antérieur de Panagæus ♂.
— 4. Tarse antérieur de Trechus ♂.
— 5. Tarse antérieur de Panagæus ♂.
— 6. Menton sans dent de Licinus.
— 7. Menton denté de Panagæus.
— 8. Tête de Procrustes coriaceus.
— 9. Tarse antérieur de Chlænius ♂.
— 10. Facies d'Oodes.
— 11. Tarse antérieur de Feronien ♂.
— 12. Tarse antérieur de Platynus ♂.
— 13. Tarse antérieur de Broscus (face inférieure).
— 14. Tarse antérieur de Platynus (face inférieure).
— 15. Antenne de Drypta.
— 16. Pronotum de Drypta.
— 17. Palpe labial de Drypta.
— 18. Antenne de Lebia.
— 19. Palpe labial de Lebia.
— 20. Tête et pronotum d'Odacantha.
Fig. 21. Pronotum de Mazoreus.
— 22. Facies de Lebia.
— 23. Tarse postérieur de Lebia.
— 24. Pronotum de Cymindis.
— 25. Palpe labial de Cymindis.
— 26. Tarse de Demetrias.
— 27. Tête et pronotum de Polystichus.
— 28. Pronotum de Lionychus quadrillum.
— 29. Tarse postérieur de Dromius.
— 30. Tarse postérieur de Metabletus.
— 31. Menton de Dromius.
— 32. Menton de Metabletus.
— 33. Troncature des élytres de Metabletus.
— 34. Troncature des élytres de Blechrus.
— 35. Tarse antérieur de Harpalus.
— 36. Prosternum de Læmostenes.
— 37. Prosternum de Sphodrus.
— 38. Facies de Læmostenes.
— 39. Antenne de Sphodrus.
— 40. Tarses postérieurs sillonnés de Sphodrus.
— 41. Ongles pectinés de Calathus.
— 42. Palpes de Calathus.

Digitized by Google

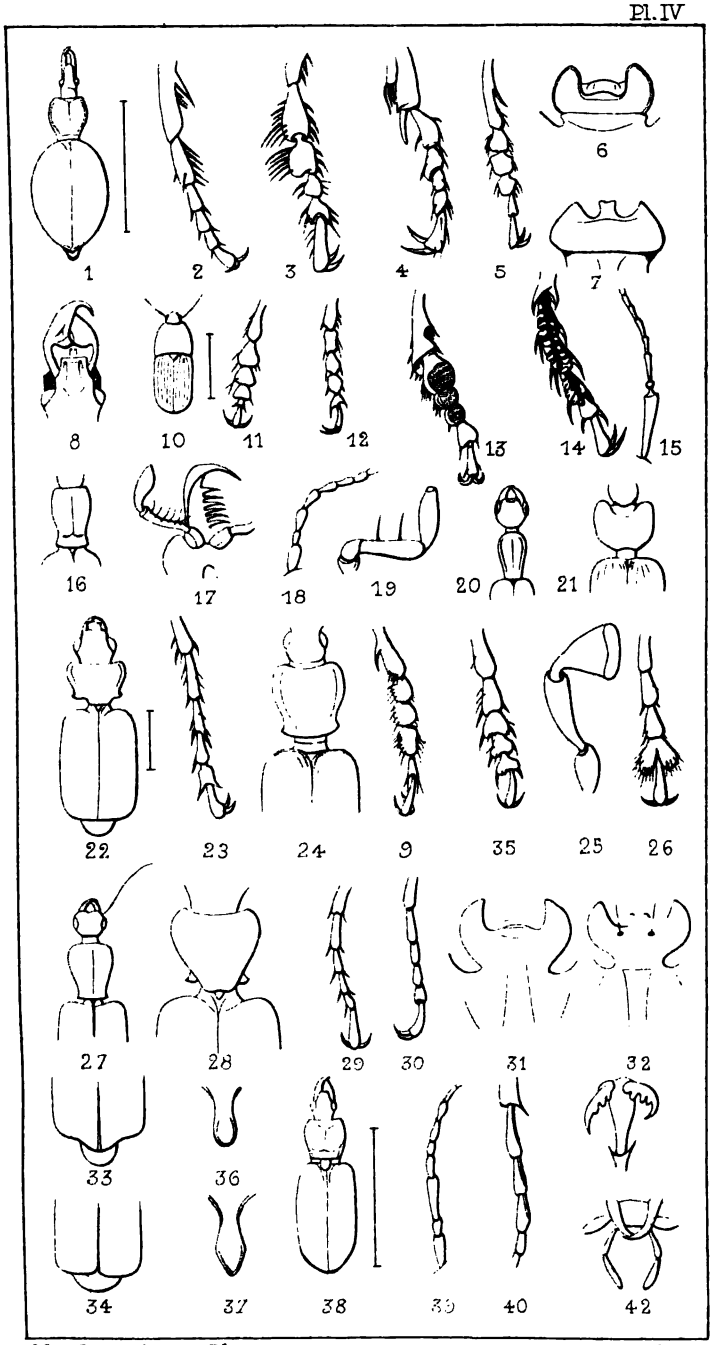

Mont Louis Clermont F^d

Auct. ad.n.t del.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

PLANCHE V.

Digitized by Google

PLANCHE V.

Fig. 1. Saillie prosternale de Calathus.
— 2. Tarses postérieurs sillonnés de Calathus.
— 3. Facies de Calathus.
— 4. Saillie prosternale de Platynus.
— 5. Menton de Platynus.
— 6. Palpe labial sécuriforme de Synuchus.
— 7. Elytre de Pterostichus.
— 8. Palpe labial de Pterostichus.
— 9. Palpe labial d'Amara.
— 10. Saillie prosternale de Pœcilus.
— 11. Premiers articles antennaires de Pœcilus.
— 11'. Un article du même, très grossi.
— 12. Menton de Pœcilus.
— 13. Dent du menton de Pterostichus.
— 14. Saillie prosternale d'Adelosia.
— 15. Saillie prosternale de Pterostichus.
— 16. Tête de Stomis pumicatus.
— 17. Antenne de Stomis.
— 18. Tarse sillonné de Lagarus.
— 19. Saillie prosternale d'Abacetus.
— 20. Elytre de Tachypus.
— 21. Elytre de Bembidium.
— 22. Strie suturale de Tachyta.
— 23. Strie suturale de Tachys.
— 24. Pronotum de Clivina.
— 25. Pronotum de Dyschirius.
— 26. Tête et pronotum de Ditomus (J. du Val).
Fig. 27. Facies d'Aristus capito (J. du Val).
— 28. Facies d'Acinopus picipes.
— 29. Facies de Diachromus germanus.
— 30. Tibia antérieur à double éperon de Diachromus.
— 31. Tibia antérieur à éperon simple de Harpalus.
— 32. Repli basilaire de l'élytre d'Ophonus.
— 33. Menton d'Anisodactylus.
— 34. Menton de Harpalus.
— 35. Facies d'amblystomus metallescens (J. du Val).
— 36. Labre sinué de Harpalus.
— 37. Dernier article des palpes de Harpalus.
— 38. Dernier article des palpes de Bradycellus.
— 39. Elytre de Harpalus.
— 40. Menton de Bradycellus.
— 41. Tarse de Bradycellus.
— 42. Menton de Stenolophus.
— 43. Tarse postérieur de Stenolophus.
— 44. Article du même plus grossi pour montrer la carène latérale.
— 45. Palpe maxillaire de Stenolophus.
— 46. Palpe maxillaire d'Acupalpus.
— 47. Palpe maxillaire de Badister.
— 48. Palpe maxillaire de Licinus.
— 49. Facies de Callistus lunatus.
— 50. Dent du menton de Callistus.
— 51. Palpe labial de Callistus.

Digitized by Google

Pl. V

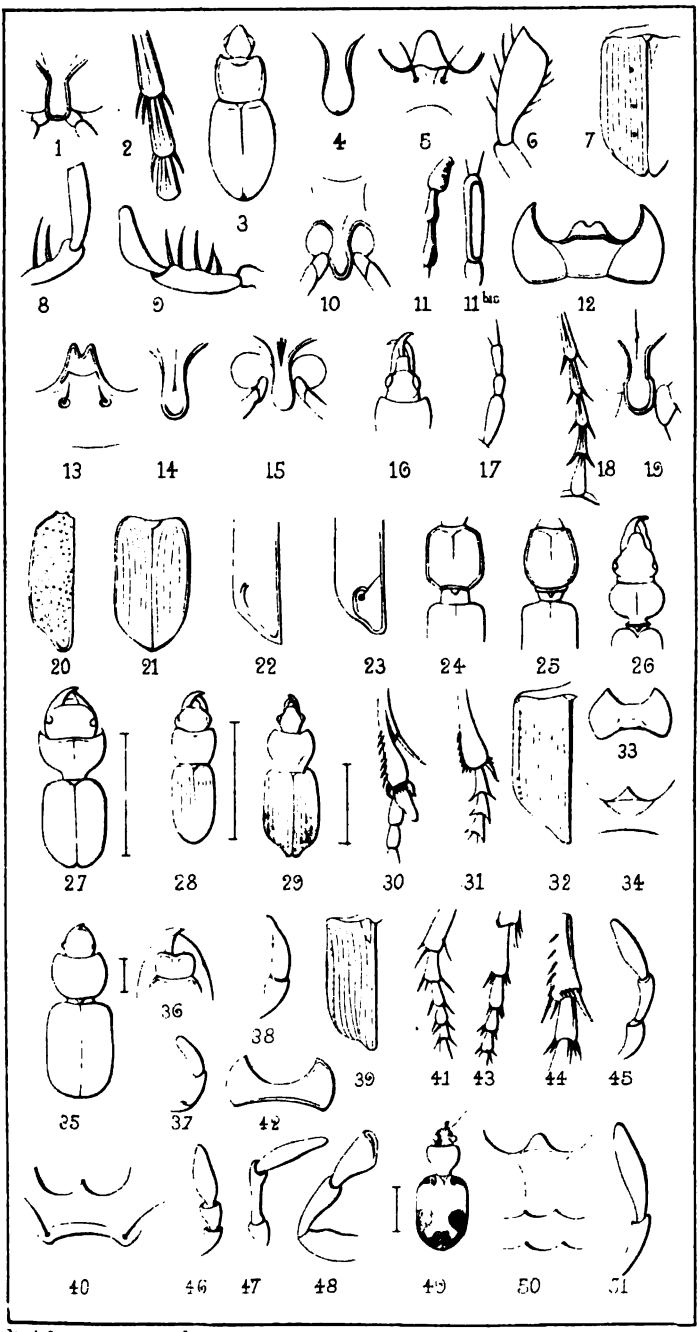

Mont Louis Clermont Pd

Digitized by Google

PLANCHE VI.

Digitized by Google

PLANCHE VI.

Fig. 1. Menton de Chlænius tibialis.
— 2. Palpe maxillaire de Nebria picicornis.
— 3. Palpe maxillaire de Leistus ferrugineus.
— 4. Labre bifide de Cychrus rostratus.
— 5. Hanches postérieures distantes de Cychrus rostratus.
— 6. Premiers articles antennaires de Calosoma sycophanta.
— 7. Premiers articles antennaires de Carabus nemoralis.
— 8. Facies de Brachynus.
— 9. Facies de Blechrus.
— 10. Facies de Metabletus.
— 11. Facies de Dromius méridionalis.
— 12. Facies de Dromius quadrinotatus.
— 13. Elytre de Dromius agilis.
— 14. Elytre de Dromius meridionalis.
— 15. Tête de Dromius quadrimaculatus.
— 16. Rebord élytral de Dromius quadrinotatus.
— 17. Tête de Dromius quadrinotatus.
Fig. 18. Facies de Lionychus quadrillum.
— 19. Facies de Demetrias atricapillus.
— 20. Tête de Demetrias atricapillus.
— 21. Facies de Cymindis.
— 22. Elytre de Cymindis humeralis.
— 23. Pronotum de Cymindis humeralis.
— 24. Pronotum de Cymindis axillaris.
— 25. Facies de Drypta.
— 26. Facies d'Odacantha.
— 27. Facies de Polystichus (J. du Val).
— 28. Facies de Synuchus nivalis (J. du Val).
— 29. Facies de Sphodrus leucophthalmus.
— 30. Facies de Mazoreus Wetterhali.
— 31. Elytre de Dromius melanocephalus.
— 32. Elytre de Calathus fuscipes.
— 33. Elytre de Calathus fuscus.
— 34. Episterne métathoracique de Calathus fuscus.
— 35. Base du pronotum de Calathus fuscus.
— 36. Tarse de Calathus.

Digitized by Google

Pl. VI

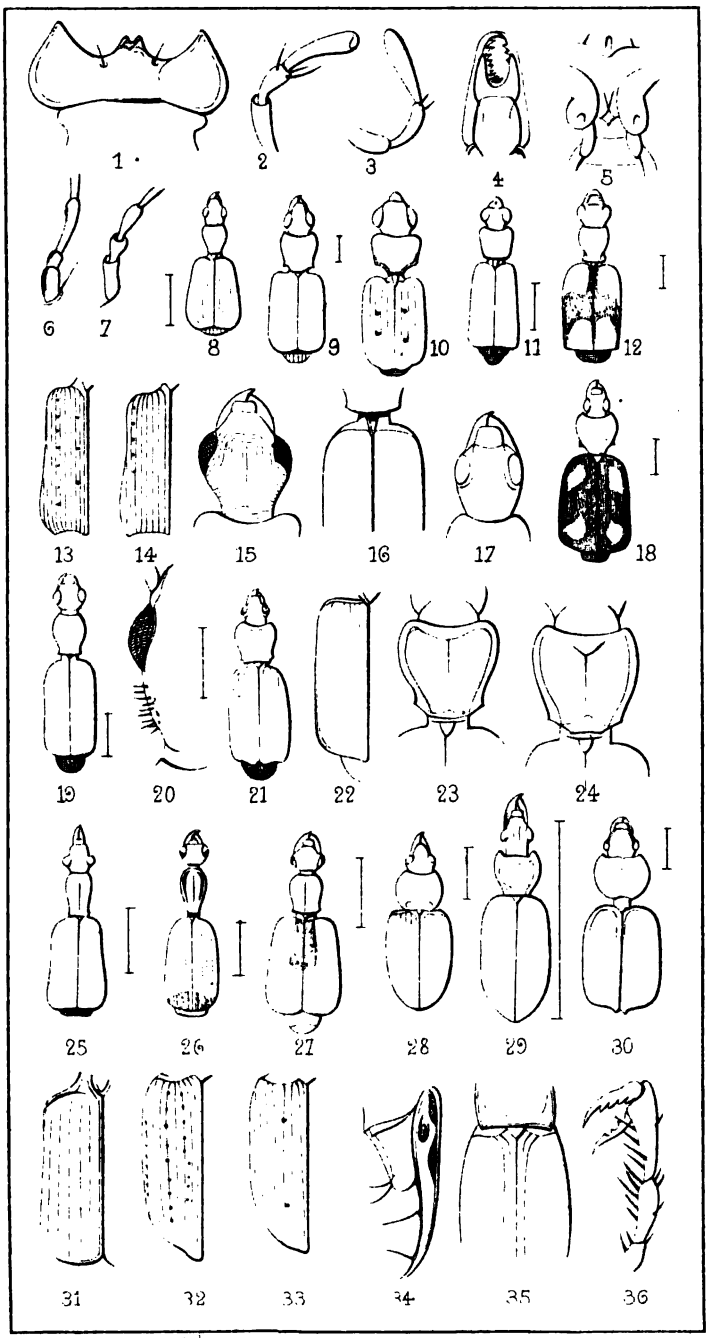

Mont-Louis . Clermont F^d

Auct ad nat del

Digitized by Google

Digitized by Google

PLANCHE VII.

Digitized by Google

PLANCHE VII.

Fig. 1. Pronotum de Limodromus assimilis.
— 2. Pronotum d'Agonum.
— 3. Tête de Limodromus assimilis.
— 4. Pronotum d'Agonum Mulleri.
— 5. Pronotum d'Agonum viridicupreum.
— 6. Antennes d'Agonum viduum.
— 7. Pronotum de Steropus madidus.
— 8. Pronotum de Pterostichus femoratus.
— 9. Episterne métathoracique de Steropus madidus.
— 10. Onychium de Steropus madidus.
— 11. Elytre de Steropus madidus.
— 12. Dernier segment abdominal de Steropus madidus ♂.
— 13. Episterne métathoracique de Pterostichus femoratus.
— 14. Episterne métathoracique de Bothriopterus oblungopunctatus.
— 15. Episterne métathoracique d'Omaseus anthracinus.
— 16. Palpe maxillaire de Haptoderus amaroïdes.
— 17. Palpe maxillaire de Haptoderus pumilio.
— 18. Facies de Haptoderus amaroïdes.
Fig. 19. Facies de Haptoderus pumilio.
— 20. Pronotum de Pterostichus cantalicus.
— 21. Pronotum de Pterostichus cristatus.
— 22. Elytres d'Omaseus nigritus.
— 23. Elytres d'Omaseus anthracinus.
— 24. Facies de Steropus madidus.
— 25. Facies de Pterostichus femoratus.
— 26. Facies d'Omaseus niger.
— 27. Facies d'Omaseus nigritus.
— 28. Pronotum de Pœcilus cupreus.
— 29. Elytre de Pœcilus Koyi.
— 30. Facies d'Abax ater.
— 31. Facies d'Abax ovalis.
— 32. Epaule d'Abax ater.
— 33. Epaule d'Abax ovalis.
— 34. Facies de Lagarus vernalis.
— 35. Facies d'Abacetus Salzmanni.
— 36. Facies d'Amara aulica.
— 37. Saillie prosternale d'Amara aulica.
— 38. Saillie prosternale de Percosia equestris.
— 39. Facies d'Amara consularis.
— 40. Facies d'Amara apricaria.

Digitized by Google

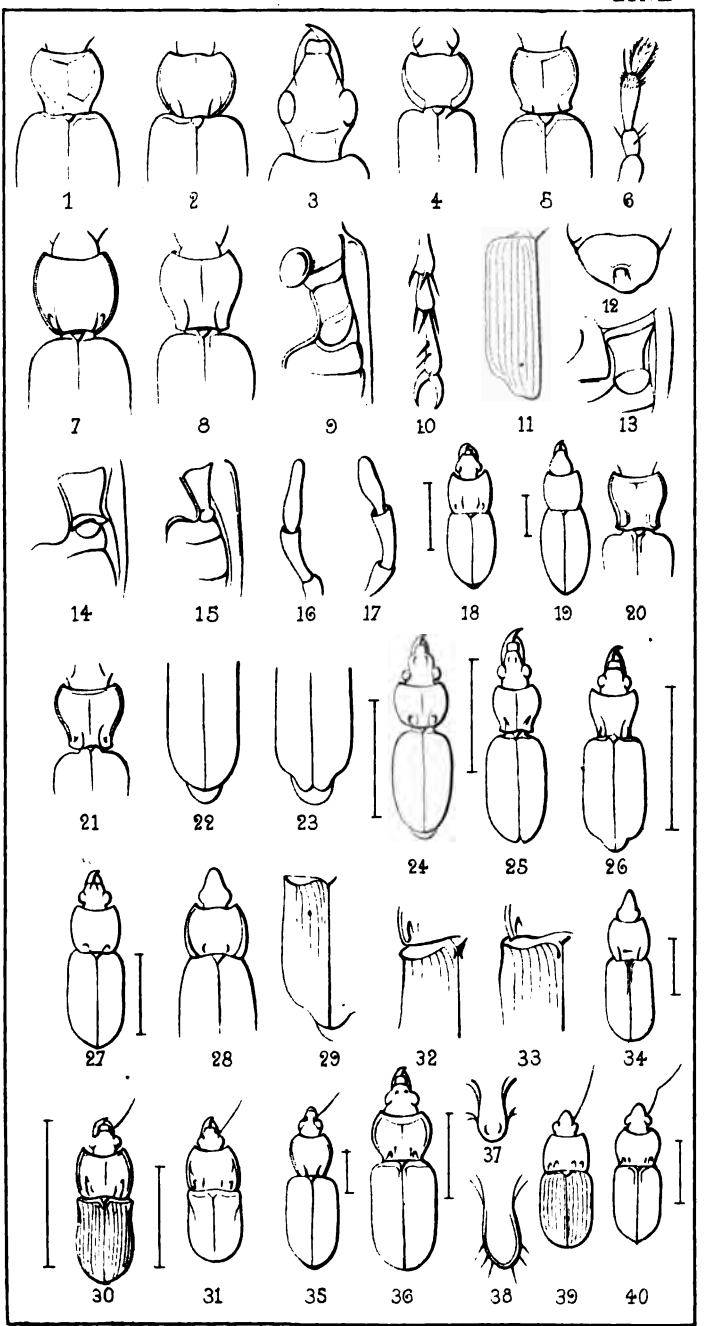

Monl. Louis. Clermont Fd

Auct. ad. nat. del

Digitized by Google

Digitized by Google

PLANCHE VIII.

Digitized by Google

PLANCHE VIII.

Fig. 1. Chaperon d'Amara apricaria.
— 2. Abdomen d'Amara bifrons ♂.
— 3. Striole scutellaire d'Amara ovata.
— 4. Pore basilaire du pronotum d'Amara ovata.
— 5. Pore basilaire du pronotum d'Amara eurynota.
— 6. Striole scutellaire d'Amara communis.
— 7. Elytre à stries renforcées en arrière d'Amara communis.
— 8. Facies de Stomis pumicatus.
— 9. Base de l'élytre de Trechus.
— 10. Pronotum de Trechus amplicollis.
— 11. Pronotum de Trechus quadristriatus.
— 12. Facies de Trechus quadristriatus.
— 13. Facies de Tachypus flavipes.
— 14. Facies de Tachyta nana.
— 15. Facies de Tachys bistriatus.
— 16. Pronotum de Tachys quadrisignatus.
— 17. Facies de Tachys quadristriatus.
— 18. Facies de Bembidium harpaloïdes.
— 19. Facies de Bembidium punctulatun.
— 20. Base de l'élytre de Bembidium lampros.
— 21. Base de l'élytre de Bembidium cœruleum.
— 22. Elytre de Bembidium littorale.
Fig. 23. Facies de Bembidium dentellum.
— 24. Facies de Bembidium biguttatum.
— 25. Tête de Bembidium fumigatum.
— 26. Tête à sillons frontaux simples de Bembidium.
— 27. Tête de Bembidium tenellum.
— 28. Tête de Bembidium ustulatum.
— 29. Huitième strie élytrale de B. elongatum.
— 30. Extrémité élytrale de B. quadriguttatum.
— 31. Extrémité élytrale de B. ustulatum.
— 32. Huitième strie élytrale entière.
— 33. Elytre de Bembidium bipunctatum.
— 34. Tête et pronotum de Bembidium decorum.
— 35. Pronotum de Bembidium tenellum.
— 36. Pronotum de Bembidium striatum.
— 37. Pronotum de Bembidium cœruleum.
— 38. Metasternum rebordé de Bembidium.
— 39. Stries internes de B. cœruleum.
— 40. Stries internes de Bembidium nitidulum.
— 41. Facies de Bembidium adustum.
— 42. Elytre de Bembidium biguttatum.
— 43. Pronotum de Bembidium quadriguttatum.

Digitized by Google

Pl. VIII

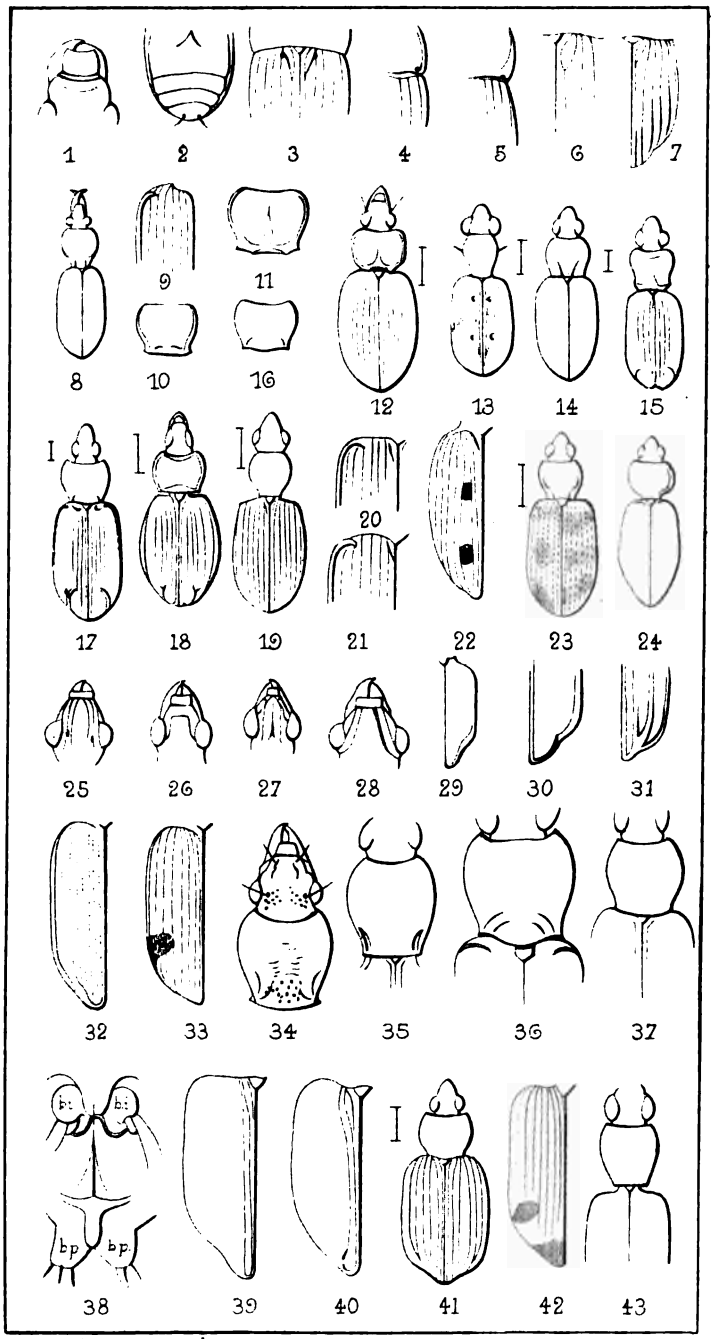

Mont-Louis. Clermont F^d

Aust. ad Lut. del.

Digitized by Google

Digitized by Google

PLANCHE IX.

Digitized by Google

Digitized by Google

PLANCHE IX.

Digitized by Google

PLANCHE IX.

Fig. 1. Facies de Bembidium quadriguttatum.
— 2. Facies de Bembidium modestum.
— 3. Facies de Bembidium tricolor.
— 4. Pronotum de Bembidium obsoletum.
— 5. Pronotum de Bembidium custulatum.
— 6. Facies de Bembidium obsoletum.
— 7. Elytrede Bembidium custulatum.
— 8. Facies de Broscus cephalotes.
— 9. Facies d'Elaphrus cupreus.
— 10. Facies d'Elaphrus aureus.
— 11. Elytre d'Elaphrus riparius.
— 12. Pronotum de Notiophilus biguttatus.
— 13. Elytre de Notiophilus aquaticus.
— 14. Elytre de Notiophilus rufipes.
— 15. Elytre de Notiophilus palustris.
— 16. Facies de Ditomus Calydonius (J. du Val).
— 17. Striole scutellaire de Zabrus tenebrionides.
— 18. Striole scutellaire de Zabrus curtus.
— 19. Episterne métathoracique de Zabrus tenebrionides.
— 20. Episterne métathoracique de Zabrus curtus.
— 21. Chaperon de Dyschirius politus.
Fig. 22. Chaperon de Diachromus germanus.
— 23. Elytre à pore ombiliqué de Dyschirius politus.
— 24. Tibia antérieur de Dyschirius politus.
— 25. Facies d'Anisodactylus binotatus.
— 26. Tête d'Ophonus rufibarbis.
— 27. Facies de Bradycellus collaris.
— 28. Tarse postérieur d'Ophonus maculicornis.
— 29. Pronotum d'Ophonus azureus.
— 30. Pronotum d'Ophonus punctatulus.
— 31. Pronotum d'Ophonus pubescens.
— 32. Elytre d'Ophonus pubescens.
— 33. Pronotum d'Ophonus cordatus.
— 34. Pronotum d'Ophonus rupicola.
— 35. Pronotum d'Ophonus rufibarbis.
— 36. Antenne d'Ophonus rupicola.
— 37. Pronotum de Harpalus dimidiatus.
— 38. Episterne métathoracique de Harpalus honestus.
— 39. Pronotum de Harpalus tardus.
— 40. Elytre de Harpalus rubripes.
— 41. Pronotum de Harpalus cupreus.

Digitized by Google

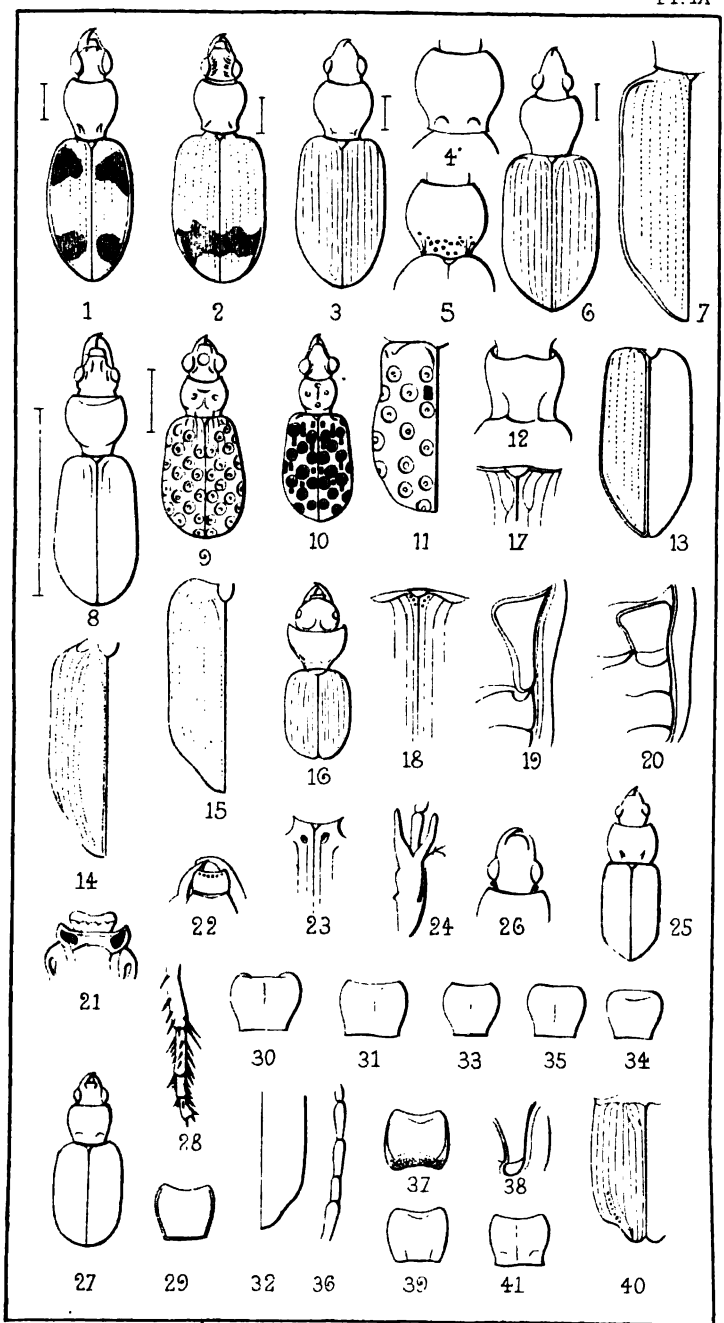

Mont-Louis_Clermont Fd

Auct. ad. nat. del.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

PLANCHE X.

Digitized by Google

PLANCHE X.

Fig. 1. Facies de Badister bipustulatus.
— 2. Facies de Licinus Hoffmanseggi.
— 3. Facies de Licinus depressus.
— 4. Saillie prosternale de Licinus cassideus.
— 5. Facies de Chlœnius vestitus.
— 6. Elytre de Licinus cassideus.
— 7. Facies de Licinus granulatus.
— 8. Elytre de Panagæus crux-major.
— 9. Elytre de Panagæus quadripustulatus.
— 8'. Pronotum de Panagæus crux-major.
— 9'. Pronotum de Panagœus quadripustulatus.
— 10. Facies de Lorocera pilicornis.
— 11. Facies de Nebria brevicollis.
— 12. Facies de Nebria rubripes.
— 13. Facies de Leistus spinibarbis.
— 14. Facies de Calosoma sycophanta.
— 15. Pronotum de Harpalus psittaceus.
— 16. Episterne métathoracique de Harpalus tenebrosus.
— 17. Episterne métathoracique de Harpalus atratus.
— 18. Elytre de Harpalus dimidiatus.
Fig. 19. Elytre de Harpalus quadripunctatus.
— 20. Cuisse postérieure de Harpalus atratus.
— 21. Pronotum de Harpalus atratus.
— 22. Tarse postérieur de Harpalus latus.
— 23. Pronotum de Harpalus latus.
— 24. Eperon terminal du tibia antérieur de H. serripes.
— 25. Facies de Harpalus serripes.
— 26. Facies de Harpalus æneus.
— 27. Pronotum de Harpalus tardus.
— 28. Pronotum de Harpalus picipennis.
— 29. Antenne de Harpalus tardus.
— 30. Episterne métathoracique de Harpalus tardus.
— 31. Episterne métathoracique de Harpalus modestus.
— 32. Facies de Harpalus picipennis.
— 33. Episterne métathoracique de H. attenuatus.
— 34. Pronotum de Harpalus attenuatus.
— 35. Facies de Stenolophus.
— 36. Facies d'Acupalpus.
— 37. Pronotum d'Acupalpus.
— 38. Elytre d'Acupalpus.
— 39. Tarse d'Acupalpus ♂.
— 40. Tête de Badister unipustulatus.
— 41. Tête de Badister bipustulatus.

Digitized by Google

Pl. X.

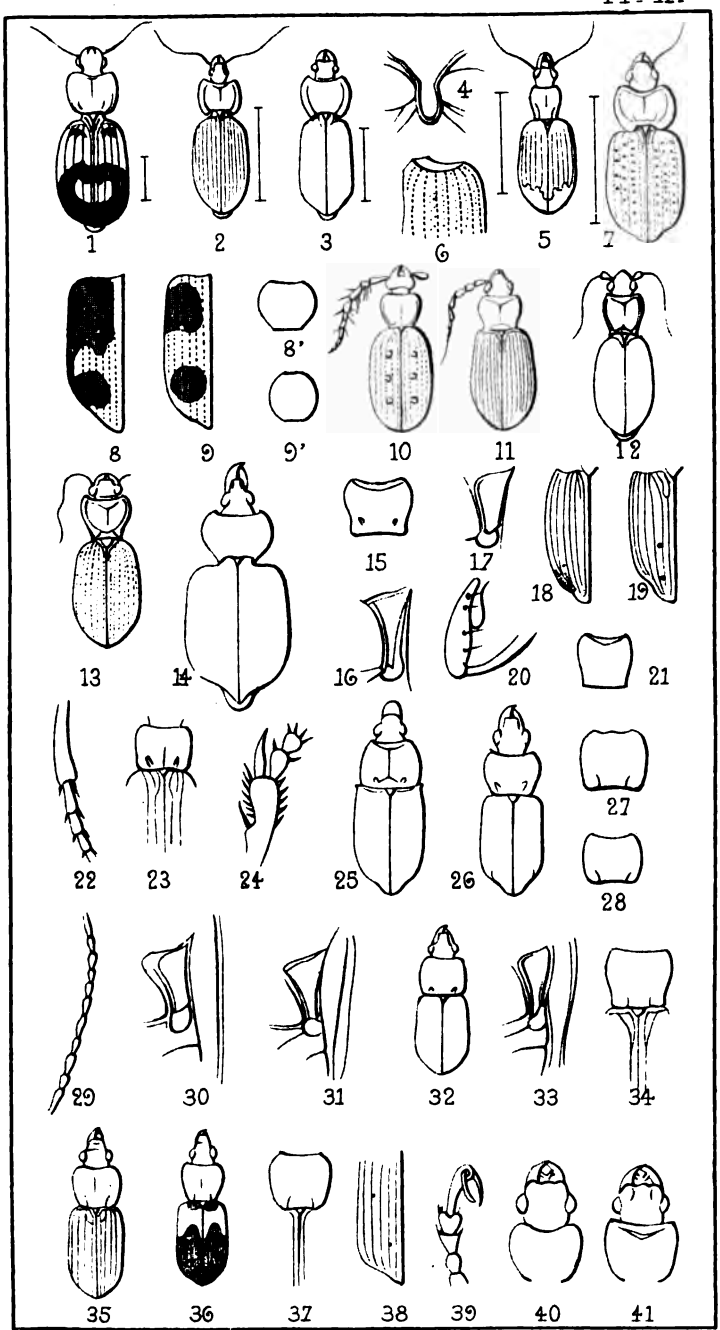

Mont-Louis - Clermont F^d

Auct. ad. nat. del

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

PLANCHE XI.

Digitized by Google

PLANCHE XI.

Fig. 1. Palpe de Carabus intricatus.
— 2. Palpe labial de Carabus catenulatus.
— 3. Palpe labial de Carabus auronitens.
— 4. Sculpture élytrale de Carabus catenulatus (schema.
— 5. Sculpture élytrale de Carabus variolosus.
— 6. Sculpture élytrale de Carabus auronitens.
— 7. Sculpture élytrale de Carabus convexus.
— 8. Sculpture élytrale de Carabus nemoralis.
— 9. Elytre de Carabus granulatus.
— 10. Elytre de Carabus monilis.
— 11. Pronotum de Carabus arvensis.
— 12. Pronotum de Carabus monilis.
— 13. Sculpture élytrale de Carabus intricatus.
— 14. Facies de Carabus catenulatus.
— 15. Facies de Carabus intricatus.
— 16. Facies de Carabus hispanus.
— 17. Facies de Carabus auronitens.
— 18. Facies de Carabus cancellatus.
Fig. 19. Facies de Carabus convexus.
— 20. Sculpture élytrale de Carabus cancellatus.
— 21. Sculpture élytrale de Carabus monilis type (schema).
— 22. Sculpture élytrale de Carabus monilis variété (schema).
— 23. Sculpture élytrale de Carabus monilis variété (schema).
— 24. Elytre de Carabus arvensis.
— 25. Facies de Cicindela germanica.
— 26. Facies de Cicindela campestris.
— 27. Facies de Cicindela sylvicola.
— 28. Prosternum d'Omophron.
— 29. Facies de Cicindela hybrida.
— 30. Tête de Cicindela.
— 31. Mâchoire de Cicindela.
— 32. Antenne de Carabus monilis.
— 33. Episterne métathoracique de Carabus monilis.
— 34. Episterne métathoracique de Carabus granulatus.
— 35. Episterne métathoracique de Carabus arvensis.

Digitized by Google

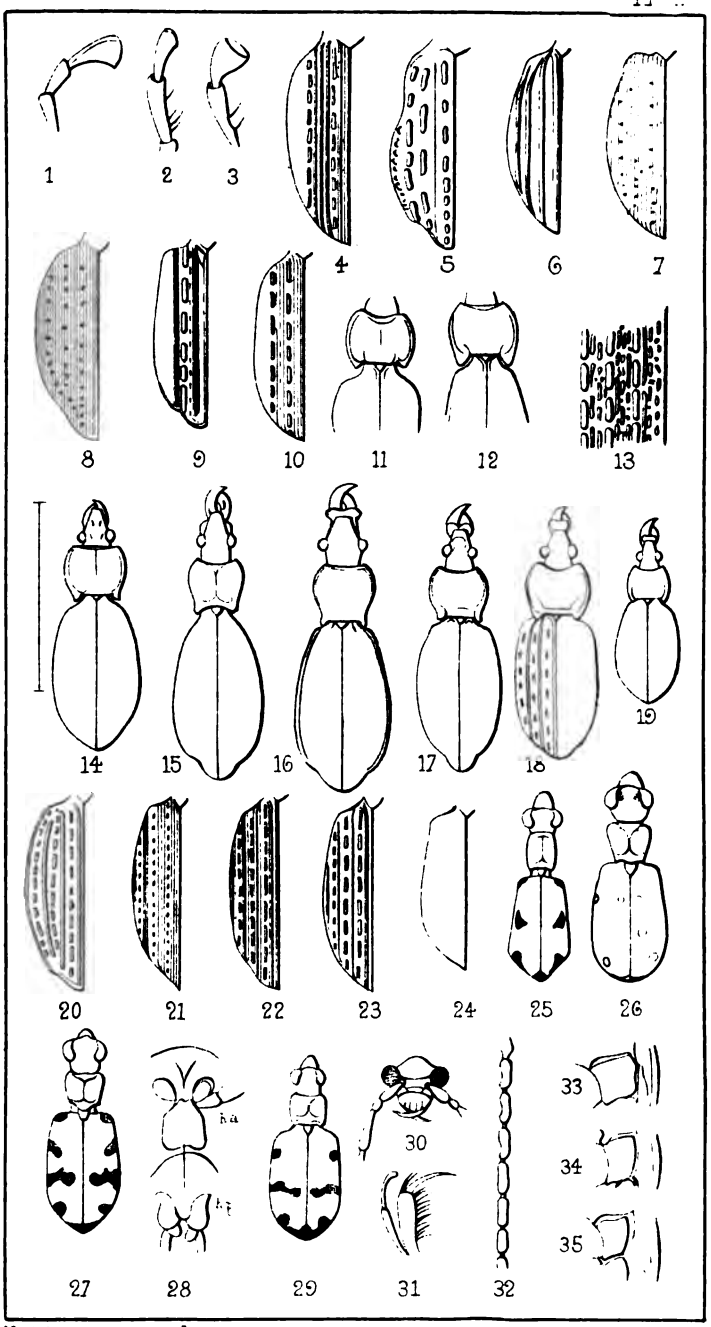

Mont. Louis Clermont. F^a

Auct. ad. nat. del.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

UN GÉOLOGUE AUVERGNAT

AUGUSTE POMEL

L'apparition du célèbre ouvrage de Cuvier : *Recherches sur les ossements fossiles*, en 1812, révolutionna la science géologique, en posant sur des bases solides la paléontologie, ou science des animaux disparus. Les révélations du maître déterminèrent nombre de chercheurs à se mettre à l'œuvre, et de toutes parts surgirent des naturalistes désireux de contribuer à la restauration du passé géologique de la terre. L'Auvergne, terre classique par excellence pour les chercheurs de cette nature, trouva aussitôt une phalange de zélés travailleurs, et il suffit de rappeler les noms de Laizer, Croizet, Mercier, Jobert, Devèze de Chabriol, etc., pour indiquer les promoteurs de l'œuvre que devaient poursuivre avec succès leurs émules, Bravard et Pomel.

Pomel (Nicolas-Auguste) naquit à Issoire, le 21 septembre 1821. Il est mort à Alger, le 2 août de l'année dernière.

Par ses origines, par une partie de ses recherches, Pomel appartient à l'Auvergne, et nous sommes heureux de pouvoir, dans un bref exposé de sa vie, rendre hommage à un compatriote, arrivé par ses travaux à une haute situation scientifique et politique.

La vie de Pomel est coupée en deux par le coup d'Etat. Ses idées républicaines, qui l'avaient désigné à Issoire comme un des chefs du parti avancé, déterminèrent des

Digitized by Google

poursuites et sa condamnation à la déportation. Il fut arrêté et interné en Algérie.

Il trouva dans ce pays des conditions nouvelles qui le poussèrent à s'y fixer, après sa mise en liberté; il s'établit à Oran et ne quitta plus l'Algérie. Pomel est donc d'abord Auvergnat, puis Algérien; mais il est, avant tout, géologue, et, dans ses deux installations successives, il s'adonna à sa science favorite et fit des découvertes de première importance.

C'est à la partie de l'œuvre de Pomel qui concerne l'Auvergne que nous voulons consacrer cette étude (1).

Pomel, nous avons dit, était d'origine issoirienne; son père était vérificateur des poids et mesures. Dès son enfance il montra un goût marqué pour l'observation et l'étude des sciences naturelles; aussi Bravard, déjà connu par ses importants travaux (2), en fit le compagnon de ses excursions et le poussa dans la voie où il devait s'illustrer.

En 1842, Pomel publia son *Essai sur la coordination des terrains tertiaires du département du Puy-de-Dôme et du Nord de la France*. La même année, il reprenait l'étude des *Carnassiers à canines comprimées et tranchantes*, et établissait sur des descriptions précises l'anatomie des *Machœrodus cultridens* et *latidens* du Val d'Arno et des alluvions ponceuses de Perrier. C'étaient de terribles carnassiers, rappelant par la taille les panthères et les tigres, d'une agilité surprenante. « Les » nombreux ruminants qui peuplaient alors l'Auvergne » (bœufs, cerfs, antilopes), tous caractérisés par la légèreté » de leurs formes, devaient trouver dans ces carnassiers » des ennemis d'autant plus redoutables qu'ils joignaient à

(1) Pour les indications des ouvrages de Pomel, consulter la liste de ses travaux, à la fin de l'article.

(2) Fr. Mège. — *Un naturaliste issoirien, Auguste Bravard*, in *Revue d'Auvergne*, tome III, 1896.

Digitized by Google

» l'extrême promptitude de leurs mouvements des armes » aussi terribles que leurs canines acérées. » La description du *Canis megamastoïdes* des alluvions volcaniques de l'Auvergne faisait l'objet d'une communication à la même séance du 7 novembre 1842, à la Société géologique de France.

En 1843, il poursuivait ses études sur les vertébrés fossiles de l'Auvergne par la description de *Lutra Bravardi*, et, par une étude magistrale, il exposait le 6 février 1843, devant la Société de Géologie, l'ensemble des connaissances paléontologiques acquises *sur les terrains meubles de la Limagne d'Auvergne*. On est frappé, à la lecture de ce document, de la précision avec laquelle il comprenait les phases successives de l'évolution géologique du sol de l'Auvergne, qu'il résume en quelques pages comme introduction à la liste des vertébrés découverts dans tous les gisements connus alors, qu'il groupe dans leurs familles naturelles. Ce travail portait en germe le *Catalogue* qu'il devait publier en 1854. En 1844, il communique à l'Institut ses observations sur un bouc fossile *(Capra Rozeti)* découvert près d'Issoire, et il donne une note importante à la Société de Géologie sur les collines de la Tour de Boulade et le Puy du Teiller. Ce dernier travail posait sur des bases nouvelles la question des formations tertiaires et de leur superposition, et, par une description basée sur l'observation consciencieuse de cet immense bassin, préparait une étude d'ensemble que le professeur A. Julien devait tenter plus tard.

Il faut relever dans ce travail de Pomel les lignes suivantes : « Enfin, nous terminerons en rappelant que ces » atterrissements renferment des bois de Renne qui *sem-* » *blent* avoir été travaillés par la main des hommes, et » qu'on trouve parfois avec eux des *silex cultriformes*, » mais *jamais de poteries*, même les plus grossières, et » pas certainement encore des débris humains rencontrés » avec eux. »

Digitized by Google

Cette phrase est une allusion à la découverte d'une station préhistorique à Neschers, faite par Pomel et l'abbé Croizet, et qui donne des preuves évidentes de travail humain. Pomel n'osa pas affirmer alors ce qu'il pressentait, mais on lit dans ses réticences de rédaction ce qu'il ne voulait pas dire, la question de l'homme préhistorique ayant trouvé une défaveur marquée à cette époque. Ce n'est que plus tard que Pomel s'associa au mouvement qu'il avait contribué à créer par ses recherches, et que la découverte de Neschers fut interprétée comme une des plus remarquables stations auvergnates de l'âge du renne.

En 1845, il donne de Gergovia une étude complète que les découvertes ultérieures devaient peu modifier; il voit tout avec une perspicacité profonde et ses descriptions ont une précision qui laisse loin derrière elle les données vagues et indécises de sc[illegible]. Description des couches calcaires, discussion de la question des basaltes, flore aquitanienne du sommet, marquent les grandes lignes de ce remarquable travail.

Une note paraît ensuite sur la présence du manganèse dans les marnes argileuses de Bournoncle-Saint-Pierre près Brioude.

La conscription avait obligé Pomel à se rendre à Vincennes, sa famille ayant des ressources trop modestes pour l'exempter du service militaire. Grâce à la protection de Brongniard et de Dufrenoy, qui estimaient ses premiers travaux, il put abandonner l'uniforme pour reprendre le marteau de géologue. Il fut attaché comme préparateur au Muséum, puis fut chargé plus tard d'études de paléophytologie à l'Ecole des Mines. Nommé garde-mine en 1846, il ne sut pas conserver cet emploi; son indépendance et sa passion pour la géologie le rappelèrent bien vite auprès de Bravard, et c'est à l'influence de l'amour de la science et aussi à celle de son premier maître

Digitized by Google

que nous devons les bons travaux de Pomel sur l'Auvergne.

En 1846, il complète ses idées sur la paléontologie de l'Auvergne par un mémoire rempli d'aperçus nouveaux, où il discute toutes les opinions de ses devanciers et oppose aux conclusions de Bravard, son vieux maître, celles qu'il croit pouvoir tirer de ses études sur la succession des faunes de vertébrés.

Dans son étude sur Gergovia, il avait abordé l'examen des flores disparues trouvées sur le flanc de la montagne. Il se consacra aussi à la flore de nos cinérites, et c'est à ses recherches sur la flore fossile de La Bourboule (fin du miocène) qu'est due la fixation précise de l'âge du Mont-Dore.

Le 7 janvier 1847, l'Académie de Clermont rendait hommage à Pomel en le nommant membre correspondant.

Il ne restait plus à Pomel, pour compléter son œuvre auvergnate, qu'à terminer son dernier travail par le *Catalogue méthodique et descriptif des vertébrés fossiles* de la Loire et de l'Allier. Il fit hommage à l'Académie de Clermont de ce travail, en deux mémoires qui furent couronnés par elle dans sa séance du 11 novembre 1852. Ce Catalogue raisonné, suivi de remarques sur les faunes et leur succession dans la Limagne et le Velay, était la réunion de toutes les observations faites par ce grand géologue sur le pays qu'il allait quitter; c'était en quelque sorte son testament paléontologique; il laissait une base solide à ceux qui voudraient marcher sur ses traces.

Le coup d'Etat approchait et allait enlever à l'Auvergne un de ses plus grands savants.

Dans la *séance publique annuelle de l'Académie des Sciences*, du lundi 19 décembre 1898, le président, M. C. Wolf, a résumé, dans une allocution dont nous reproduisons le texte, la seconde partie de la vie de notre compatriote, passée en Algérie où il est mort correspondant de

Digitized by Google

l'Institut, sénateur et directeur de l'Ecole des Sciences d'Alger :

« Au coup d'Etat, signalé comme disciple et ami d'un républicain d'action dont il partageait les opinions exaltées, il fut arrêté et interné en Algérie. Telle fut l'origine assez singulière de ses travaux sur la géologie de ce pays, auxquels il doit surtout sa réputation. Il fit venir à Oran toute sa famille, s'établit comme colon et, le crédit d'Elie de Beaumont qui ne l'avait pas oublié lui ayant obtenu, en 1856, sa réintégration dans son grade de garde des mines, il fut chargé de l'étude géologique de la circonscription de Milianah, puis de la province d'Oran en 1859. Il resta dans cette ville jusqu'en 1870, sous la direction d'un ingénieur en chef, M. Rocard, qui, reconnaissant la valeur de son subordonné, lui laissa toute liberté pour l'étude et le classement de ses documents paléontologiques.

» Cette période de la vie de M. Pomel fut la plus féconde en travaux scientifiques. Il en dépensa les premières années en des explorations géologiques et botaniques. Puis, lorsqu'un accident, une fracture du pied survenue à la suite d'une chute pendant qu'il accompagnait le général Colonieu dans l'expédition d'Ouargla, l'eut condamné au repos, il mit à profit ses loisirs forcés en les employant à la publication de ses études sur les spongiaires, les bryozoaires, les ammonites et les échinides de la province d'Oran, ouvrage considérable, dont toutes les planches ont été dessinées par l'aînée de ses filles.

» A la chute de l'Empire, la qualité d'ancien déporté était pour Pomel un titre incontestable à une charge publique; il fut nommé membre et président de la Commission municipale d'Oran. Mais il se trouva que l'ancien déporté, en raison de sa connaissance de l'Algérie et surtout du département d'Oran, put rendre à ce pays des services signalés, dont le suffrage populaire le récom-

Digitized by Google

pensa en le nommant membre du Conseil général qu'il présida, et enfin sénateur en 1876. Il est bien vrai que son activité scientifique fut un peu entravée par ces multiples fonctions; mais, par compensation, son séjour à Paris lui permit de se retremper dans la fréquentation du monde savant. Il contribua activement à la création de l'Ecole supérieure des Sciences d'Alger, dont il fut directeur en même temps que professeur de géologie. En 1881, il renonça à la vie politique.

» Revenu en Algérie, il prit part à la construction de la carte géologique de ce pays, et il en devint directeur en 1885. L'âge de la retraite arriva pour lui en 1891; son dernier travail fut la publication en 13 fascicules des monographies des vertébrés quaternaires de l'Algérie.

» L'Académie lui avait décerné, en 1889, le titre de correspondant. »

En terminant cette étude trop rapide du grand géologue qui vient de disparaître, nous devons déplorer que des causes extra scientifiques aient privé l'Auvergne d'un homme aussi remarquable. Quand on jette un regard sur la partie de son œuvre concernant notre région, fruit d'une dizaine d'années de patientes recherches, interprétées avec une sagacité si grande, on se demande ce qu'aurait produit cette activité persistante pour la connaissance de notre pays. Mais les regrets sont superflus et nous devons être fiers à l'idée que ce grand savant n'a pas été perdu pour la science, et que le départ du Maître auvergnat a assuré à l'Algérie un géologue de premier ordre, bien préparé par ses études sur le Plateau Central, à jeter un jour nouveau sur la constitution géologique du sol de notre colonie.

TRAVAUX DE A. POMEL SUR L'AUVERGNE.

1842. — Essai sur la coordination des terrains tertiaires du département du Puy-de-Dôme et du nord de la France. (*Annales d'Auvergne*, tome XV, p. 170, avril 1842.)

Digitized by Google

Nouvelle espèce de chien fossile découverte dans les alluvions volcaniques de l'Auvergne. (*Bulletin de la Société géologique de France*, 1re série, t. XIV, p. 38, 7 nov. 1842.)

Note sur les carnassiers à canines comprimées et tranchantes trouvées dans les alluvions du Val d'Arno et de l'Auvergne, avec planches. (*Bull. de la Société géologique de France*, 1re série, t. XIV, p. 29, 7 nov. 1842.)

1843. — Nouvelles observations sur la paléontologie des terrains meubles de la Limagne d'Auvergne. (*Bull. de la Société géologique de France*, t. XIV, p. 206.)

1844. — Note sur un bouc fossile (*capra Rozeti*) découvert dans les atterrissements ponceux au S.-O. d'Issoire. (*Compte rendu de l'Académie des Sciences*, vol. XIX, p. 225.)

Description géologique et paléontologique des collines de la Tour de Boulade et du Puy du Teiller (Puy-de-Dôme). (*Bull. de la Société géologique de France*, 2e série, t. I, p. 579.)

1845. — Note sur Gergovia, ses basaltes, ses calcaires, ses fossiles. (*Bull. de la Société géologique de France*, 2e série, t. II, p. 97.)

Présence du manganèse dans les marnes argileuses de Bournoncle. (*Bull. de la Société géologique de France*, 2e série, t. II, p. 390.)

1846. — Mémoire pour servir à la géologie paléontologique des terrains tertiaires du département de l'Allier. (*Bull. de la Société géologique de France*, 2e série, t. III, 2 mars 1846.)

Quelques nouvelles considérations sur la paléontologie de l'Auvergne. (*Bull. de la Société géologique de France*, 2e série, t. III, p. 198.)

1847. — Note sur les animaux fossiles dans le département de l'Allier (Addition au mémoire sur la géologie paléontologique, etc.). (*Bull. de la Société géologique de France*, 2e série, t. IV, p. 379.)

1853. — Catalogue méthodique et descriptif des vertébrés fossiles du bassin de la Loire, surtout de la vallée de l'Allier. Gr. in-8°, 193 pages, J.-B. Baillière. Paris, 1853 ; et *Annales de l'Auvergne*, t. XXV et XXVI, 1852-1853.

PAUL GAUTIER.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Séance du mardi 10 janvier 1899.

Les membres du bureau, du Comité de rédaction, du Comité d'initiative et d'action, réunis chez M. le docteur Chibret, président, se sont entretenus des questions suivantes :

1° Le Comité de rédaction a été chargé de la publication d'une brochure contenant le compte rendu de la séance d'inauguration de la Société, du 4 décembre 1898, les discours prononcés en cette circonstance, les statuts et la liste des membres de la Société.

Cette brochure, destinée à faire connaître la Société, son but et ses projets, sera imprimée à 2,000 exemplaires et répandue dans toute la région (1).

2° Chaire de minéralogie à la Faculté des Sciences. — Sur la demande du Conseil de l'Université, le Conseil municipal a voté une subvention de 1,000 francs pour la création d'une chaire de minéralogie à la Faculté des Sciences. Le Conseil de l'Université a décidé de son côté d'affecter à cette création une somme de 3,000 francs prise sur les fonds de l'Université. Il fait demander à la Société si elle serait disposée à participer par une subvention à l'établissement de la chaire projetée. Le bureau déclare qu'il applaudit à l'initiative prise par le Conseil de l'Université et qu'il est tout prêt à le seconder. Considérant que le traitement d'un chargé de cours est assuré par le vote du Conseil de l'Université et par celui du Conseil municipal, le bureau est d'avis d'attendre, pour voter à son tour une somme, la nomination du maître chargé de l'enseignement nouveau. Il s'inspirera des besoins qui lui seront signalés, et il y répondra dans la mesure de ses moyens. Il pense qu'il y aurait peut-être lieu de prendre un arrangement pour que les savants étrangers qui viennent en Auvergne pendant les vacances puissent visiter les collections minéralogiques de Clermont et rencontrer quelqu'un qui leur donnerait les indications dont ils auraient besoin. Le désir d'un arrangement pareil avait été d'ailleurs exprimé par le Conseil municipal lors du vote de sa subvention.

(1) La brochure est sous presse. Chaque membre de la Société en recevra prochainement un exemplaire.

Digitized by Google

3° Logements, pensions et réunions d'étudiants. — M. le Président donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçue à ce sujet de M. le comte de Chabrol :

« L'objet que la Société des Amis de l'Université doit avoir surtout en vue, est d'attirer les étudiants vers l'Université de Clermont-Ferrand.

» Lorsque les parents ont à décider vers quel centre d'études ils dirigeront leurs fils pour y préparer leur carrière, une de leurs principales préoccupations est le danger que courra la moralité des jeunes gens dans une grande ville.

» Ce danger, qui est très réel, a trois causes premières :

» La *Liberté* du jeune étudiant, un *logement défectueux*, l'*isolement*.

» La *liberté* du jeune homme est nécessaire ; il faut que, par elle, la responsabilité, la « *self reliance* », comme disent les Anglais, se développe ; il ne faut donc rien faire qui détruise cette liberté.

» Mais cette liberté doit être préservée des suggestions mauvaises que lui apportent les deux autres causes de danger, logement défectueux et isolement, lesquelles n'ont que des inconvénients et doivent à tout prix être supprimées.

» Le *logement défectueux :* un garni louche, malpropre ; le service fait par des filles effrontées ; un propriétaire qui est souvent un entremetteur et un marchand de vin ; des commis-voyageurs clients de la pension ; la chambre laide, sale, n'inspirant qu'un désir, celui d'en sortir, et une sorte de honte à y recevoir quelqu'un de comme il faut ; un va et vient nocturne sans contrôle : voilà les conditions trop habituelles du logis d'étudiant. — L'appartement isolé ne vaut guère mieux ; la maison est souvent interlope, le quartier l'est plus encore ; les fréquentations du palier déplorables.

» L'*Isolement*. Il est souvent presque complet pour le jeune homme qui n'a pas un parent en ville ; le correspondant fait un peu peur ; il faut en user discrètement. Après quelques soirées de découragement dans la chambre humide, on en sort, au hasard ; on trouve facilement toutes sortes de lieux où passer son temps, excepté un bon.

» A Oxford, à Cambridge, Harvard même, des institutions traditionnelles ont paré à ces deux dangers : il faut une volonté dépravée chez l'étudiant pour se mal loger, pour s'isoler ; dans les Universités allemandes, où la liberté de l'étudiant est peut-être plus grande, les professeurs sont très mêlés à la vie des élèves, les logent très souvent chez eux, les voient sans cesse.

» En France, sauf certaines institutions catholiques à Paris, telles

Digitized by Google

que le Cercle du Luxembourg et la pension de la rue Cassette qui dépend de l'Institut Catholique, presque rien n'a été fait.

» Une Université qui se fonde, comme celle d'Auvergne, doit, en même temps que ses cours, établir les institutions préservatrices des élèves.

» Je voudrais voir, émanant de la Société des Amis de l'Université, un Comité des Logements. Trois ou quatre membres. Ils centraliseraient tous les renseignements sur les logements — hôtels, appartements, pensions qu'on pourrait, en toute sûreté, recommander aux étudiants; ils demanderaient à ces maisons, en échange de ces renseignements à elles profitables, d'accepter un certain contrôle du Comité : sur les prix, la tenue, la propreté; si possible, ils subventionneraient quelque établissement destiné soit à loger, soit seulement à nourrir les étudiants seuls et ceux-là seuls qui seraient recommandés par le Comité. On chercherait si des familles bien posées voudraient recevoir un ou deux étudiants en pension ; et, à ces familles, on n'indiquerait que des jeunes gens sérieux; on insisterait auprès des professeurs pour qu'ils prissent dans leur maison, sinon dans leur intérieur (comme cela se fait en Allemagne), un ou plusieurs étudiants. — On ferait connaître, dans les départements voisins, cette organisation aux familles au moyen d'insertions dans la presse, de lettres circulaires. — Il faudrait désigner les pensions spéciales où régneraient les habitudes chétiennes — les dimanches, le vendredi, le carême. — Pour beaucoup de familles ce sont là des points essentiels : ce le serait pour moi. Le Comité resterait en rapport avec les étudiants ; il leur indiquerait le nom d'un médecin en cas de besoin, etc., etc.

» *Contre l'isolement.* Une autre institution s'impose : c'est un Cercle d'Étudiants : deux pièces au moins, un café-billard : bière, café, limonade, ni vins ni liqueurs, — une salle de lecture, journaux, revues, papier à lettres, un membre de la Société des Amis pour président : pas de professeur. — Deux étudiants pour vice-présidents. Les Professeurs membres honoraires, et y venant de temps à autre. Billets à prix réduits donnés aux membres du Cercle pour les concerts, pour certaines pièces de théâtre classiques ou saines. La présentation d'un nouveau membre faite par un ancien membre, au bureau, qui, huit jours après, accepte le candidat, le silence équivalant à l'ajournement.

» Je voudrais l'admission large, car l'existence de ce Cercle n'empêcherait pas, à mes yeux, la formation, parmi les membres, de Sociétés particulières, d'étude, de charité, de religion. »

Digitized by Google

Le bureau reconnaît la justesse des observations de M. le comte de Chabrol. La question lui semble du plus haut intérêt ; il en confie l'examen au Comité d'initiative et d'action et souhaite qu'elle reçoive bientôt une solution pratique (1).

4° Bibliothèque de la Société. — La Société aurait besoin d'un local particulier pour recevoir les publications qui lui sont adressées en échange de la *Revue d'Auvergne*. Il faudrait que ces publications pussent être retirées à certaines heures par les membres de la Société qui désireraient les emporter. Diverses propositions sont faites, dont l'examen est renvoyé au Comité d'initiative et d'action.

5° Ecole d'agriculture. — M. le Président expose qu'à la suite d'un vœu formulé au sein de la Société et tendant à la création d'une Ecole d'agriculture à Clermont, il a demandé l'avis de M. Dehérain, membre de l'Institut, dont la compétence en matière d'enseignement agricole est partout reconnue.

M. Dehérain n'est point partisan de la création d'une Ecole. Il conseillerait plutôt à la Société de fonder des prix pour mettre à l'étude les améliorations qui augmenteraient le rendement des terres en Auvergne.

L'idée émise par l'éminent agronome sera examinée par le Comité d'initiative et d'action auquel s'adjoindront MM. Bonnefoy, Jaloustre, Rechat, Vernière et MM. les professeurs qui ont inauguré à la Faculté des Sciences des cours de sciences agricoles.

6° Participation de la Société à l'Exposition de 1900. — M. le Président a reçu du Ministère de l'Instruction publique une lettre demandant si la Société désire participer à l'Exposition de 1900. Une Commission est nommée pour étudier la manière dont la Société pourrait répondre à cette invitation.

7° Changement du jour de la réunion mensuelle. — Le mercredi étant le jour où se fait, à 8 heures 1/2 du soir, un cours subventionné par la Société, le bureau décide que la réunion mensuelle aura lieu le deuxième mardi de chaque mois, dans la salle de la Société, 62, rue Ballainvilliers, à 8 heures du soir.

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

Le Conseil de l'Université de Clermont a décidé, par une délibération en date du 10 janvier 1899, la création, à la Faculté des Sciences, d'une maîtrise de conférences de minéralogie au traitement annuel de 4,000 francs.

(1) Le Comité prie les personnes qui auraient des propositions à lui faire à ce sujet de s'adresser à M. E. Rongier, 14, avenue de Royat.

Digitized by Google

Cette délibération a été approuvée par un arrêté ministériel en date du 16 janvier.

— M. Glangeaud, agrégé des sciences naturelles, docteur ès sciences, préparateur au collège de France, a été nommé maître de conférences de minéralogie à la Faculté des Sciences de l'Université de Clermont (fondation de l'Université).

Cet arrêté aura son effet à partir du 1er mars 1899.

MÉLANGES

— Le docteur Plicque (Alfred-Edouard), né à Courpière, le 25 juillet 1838, associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France, inspecteur de la Société Française d'Archéologie, membre titulaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, membre de la Société d'émulation d'Auvergne, associé correspondant de la Diana, etc... est décédé le 16 octobre 1898.

M. le docteur Plicque était un des archéologues de la région du Centre les plus connus et les plus justement appréciés, en France et à l'étranger, par les très importantes fouilles qu'il a exécutées à Lezoux (Puy-de-Dôme) et par les progrès qu'il a fait faire aux connaissances sur la céramique de la Gaule romaine aux premiers siècles de notre ère.

Il a commencé ses recherches en 1879 ; il a retrouvé dans le sol les substructions, plus ou moins bien conservées, de cent soixante fours de potiers, dont quarante dans un état de conservation relatif, et il a constaté dans la ville, ou dans un rayon de trois kilomètres, l'existence de soixante-dix grandes officines distinctes. Enfin, en d'autres points du département, surtout au voisinage des grandes voies et des rivières navigables de la Dore et de l'Allier, il a reconnu vingt-trois autres groupes d'officines, pour la plupart inexplorées.

Il a fouillé, dans la campagne autour de Lezoux, plusieurs villas ou métairies romaines, il a vidé des puits qui étaient de véritables musées et il a fait, en quelque sorte, l'autopsie de près de deux cents sépultures.

Les documents recueillis lui ont permis d'établir une classification des poteries basée sur leurs caractères spécifiques et sur les données chronologiques qui les accompagnaient.

M. le docteur Plicque estime que c'est sous le règne de Vespasien que des ouvriers, d'origine étrangère, s'établirent à Lezoux, y

Digitized by Google

apportant les procédés d'un art déjà avancé, et il fixe à l'année 268 l'événement qui ruina ce centre industriel.

De ces exhumations, il n'a pas retiré seulement des terres cuites, il a rencontré, comme il l'a dit lui-même, « des verres, des bronzes, des monnaies, des inscriptions et tout un monde de renseignements précieux » qui forment aujourd'hui une des plus curieuses collections de l'Auvergne, malgré qu'il en soit sorti quelques pièces d'une rare valeur. Entre autres, la *Tête de Dieu cornu* qui est au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et qui porte le n° 83 du *Catalogue des bronzes figurés de la Gaule romaine.* « Cette » belle applique, dit M. Salomon Reinach, *le bronze le plus précieux* » *du Musée*, a été trouvée par M. le docteur Plicque, au mois de » mars 1888, à 80 mètres environ de l'officine du céramiste Borillus, » datant des règnes de Marc-Aurèle et de Commode ; elle était dans » la terre noire des vestiges gallo-romains. L'authenticité n'en peut » être contestée, malgré l'absence d'usure et de patine ; ce dernier » caractère s'explique sans doute par la nature du terrain. »

« Les cornes sont celles d'un *jeune* taureau ; à la partie postérieure de la tête, qui est concave, on voit une saillie de 0m002, » reste d'un clou de bronze qui servait à fixer le mascaron sur » quelque meuble. L'exécution est très fine et la conservation parfaite. La ciselure et la retouche au burin, d'une habileté surprenante, mais d'une précision qui touche à la sécheresse, ont laissé » partout des traces, en particulier sur la barbe et dans les cheveux. » Les pupilles des yeux sont indiquées. Le motif est hellénique ; » quant au travail, il ne peut être postérieur au premier siècle de » l'ère chrétienne. »

M. le docteur Plicque a fait connaître certains résultats de ses recherches dans les publications dont le titre suit :

La métropole des céramistes arverno-romains, *Congrès archéologique d'Arras*, 1880.

Lébès a peintures violacées, in *Gazette Archéologique*, 1884.

Polyphème, talisman d'amour, *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, 1884. *Congrès des Sociétés Savantes*, 1885.

Fabrication des poteries gallo-romaines, *Congrès des Sociétés Savantes*, 1885.

Marques d'amphores d'Essalois, *L'Ancien Forez*, 1886.

Etude de céramique arverno-romaine, *Congrès archéologique de Montbrison*, 1886.

Expéditions des poteries romaines par l'Allier et la Loire et marques céramiques du musée de Nantes, *Congrès archéologique de Nantes*, 1887.

Digitized by Google

GROUPES DU CAVALIER ET DE L'ANGUIPÈDE, communiqués à l'*Académie des Sciences, etc... de Clermont-Ferrand*, 1889.

UN TRÉSOR DU IIIe SIÈCLE, id., 1891.

LE MERCURE DES POTIERS ARVERNES, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1891.

LE DIEU LUG-MERCURE, 1892.

LES SOUTERRAINS DU CHEIX, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*.

LA COUPE VOTIVE DE TARAGNAT, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*.

Il avait en cours de publication, lors de son décès, une étude sur *Nèhallenia, déesse protectrice des Potiers*. Il en préparait d'autres sur *Le temple de Ligonne, Lug et son cortège ;* et il se proposait de donner la liste de *quatre mille noms et marques de potiers arvernes*. Depuis longtemps, il rédigeait une *Histoire de la céramique arverno-romaine* qui, il faut l'espérer, ne restera pas inédite, serait-elle inachevée. Nous prions la famille de M. le docteur Plicque d'en confier l'impression à une des sociétés savantes de notre département. Si l'on en juge d'après le plan qu'il avait exposé au congrès archéologique de Montbrison, l'histoire de l'art en Auvergne perdrait réellement beaucoup si ce travail ne voyait pas le jour.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Séance publique annuelle du 25 novembre 1898, présidée par M. Auguste Longnon.

Extrait du discours du Président :

..... Durant l'année scolaire 1897-1898, les sept pensionnaires de l'Ecole de Rome se sont à peu près également partagés entre l'archéologie, l'histoire littéraire ou l'étude des manuscrits et l'histoire médiévale.

..... MM. Lecacheux et de Puybaudet, également pensionnaires de seconde année, poursuivent la publication de registres pontificaux; celui-ci s'est chargé des registres de Martin IV qu'a jadis étudiés M. Sœhnée; celui-là prépare l'impression de ceux d'Urbain V. En outre M. de Puybaudet a retrouvé aux archives du Saint-Siège un manuscrit des *Gesta pontificum et comitum Engolismensium* qu'il estime préférable à ceux qu'ont utilisés les précédents éditeurs, ainsi qu'un fragment de cartulaire provenant de l'église de Notre-Dame-du-Port, en Auvergne. Il publiera prochainement l'un et l'autre de ces textes.....

(*Journal Officiel* du 26 novembre 1898, p. 7163.)

— M. Laparra, d'Aurillac, a obtenu en 1898 le premier prix de Rome pour la peinture. Un nom de plus à ajouter à la liste, déjà longue, de ceux qui démentent, par le fait, l'assertion assez

Digitized by Google

répandue, mais non justifiée, que les Auvergnats ont peu le sentiment des arts.

— L'Académie Française vient de décerner un prix d'éloquence à M. Brunhes, professeur à l'Université de Fribourg, d'une famille auvergnate vouée, presque tout entière, à l'enseignement à divers degrés.

Il est un des enfants de M. J. Brunhes, qui fut professeur au Lycée de Clermont, mort il y a quelques années Doyen de la Faculté des Sciences de Dijon où il occupait la chaire de physique, dans laquelle son fils aîné lui a succédé.

Son frère, l'oncle du lauréat, est le T. H. F. Gabriel-Marie, supérieur général actuel de l'Institut des Frères de la doctrine chrétienne qui, lui-même, a enseigné aux écoles de Brioude et du Puy.

La Faculté de Fribourg compte également parmi ses professeurs un autre de nos compatriotes, originaire de Beaumont près Clermont, le P. Mandonnet, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, qui a publié à l'époque des fêtes du centenaire de la découverte de l'Amérique, un livre intéressant sur les rapports de Christophe Colomb avec les Dominicains dans ses projets de recherche du chemin des Indes.

— M. J. Démarty, minéralogiste, rue Saint-Louis, membre de la Société des Amis de l'Université de Clermont, vient de publier chez l'éditeur Klincksieck (52, rue des Ecoles, Paris) une édition spéciale, revue et augmentée de son étude sur *Les Pierres d'Auvergne* dont il avait donné la primeur à la *Revue d'Auvergne*.

— M. Tournadre, propriétaire à Antaillat, commune de Meilhaud, a découvert, dans le courant de l'été passé, en faisant des travaux pour l'agrandissement de sa cave, un squelette qui tenait dans la main droite plusieurs pièces de monnaie de cuivre et d'argent à l'effigie de Louis X le Hutin (1314-1316). Près du corps était déposé un petit vase de terre, en forme d'écuelle.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire d'Auvergne, par le chanoine Pierre Audigier, publiée par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. Tome Ier. Clermont-Ferrand, Bellet, 1899; in-8°. VII, 562 pages.

Pierre Audigier, chanoine de Clermont (16..-1749), a composé une très volumineuse *Histoire d'Auvergne*, dont le manuscrit origi-

Digitized by Google

nal ne comprend pas moins de 10 vol. in-4°. Ce manuscrit, légué par l'auteur au collège des Jésuites de Clermont, entra en 1768 à la Bibliothèque du Roi, aujourd'hui Bibliothèque Nationale, où il est conservé sous les numéros 11,477 à 11,486 du fonds français.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand a décidé, dans sa séance du 1er décembre 1892, de publier l'*Histoire d'Auvergne* d'Audigier. Elle a confié la publication à des hommes d'une compétence indiscutable. M. Ant. Vernière a pris la copie du manuscrit original et a rédigé une partie des notes avec la collaboration de MM. Paul Leblanc, G. Rouchon et Vimont.

Le tome Ier, qui vient de paraître, contient la matière du manuscrit 11,477. Il comprend une sorte de préface intitulée *Projet de l'Histoire d'Auvergne*, et, sous la rubrique *Histoire d'Auvergne*, quatorze chapitres relatifs à la description de l'Auvergne, à ses richesses naturelles, à ses mœurs, à son gouvernement et aux familles nobles de la province.

Audigier s'est servi pour écrire l'histoire politique d'Auvergne des *Mémoires* manuscrits que lui avait légués son père, Jacques Audigier, auteur d'un livre sur l'*Origine des Français et de leur empire*. (Paris, Claude Barbin, 1676; 2 vol. in-8°.) Pour l'histoire ecclésiastique, Audigier déclare lui-même « qu'il ne la doit qu'à la » peine qu'il s'est donnée de fouiller dans plusieurs archives, surtout » dans celles de l'évêché et de la cathédrale de Clermont où il a tra- » vaillé dix ans avec plaisir, dans la vue de donner des marques de » son amour pour sa patrie, pour son église et de son attachement » pour le prélat qui la gouverne avec tant de zèle et de sagesse ».

Audigier n'est qu'un annaliste, et son style d'allure très provinciale, manque tout à fait de relief et de couleur. Le chanoine a cependant une haute idée de son œuvre et le laisse voir avec une amusante naïveté. Il parle de ses ouvrages, comme un bon père de famille parle de ses enfants. Le premier livre « sera comme un » flambeau qui nous donnera de grandes lumières pour lire avec » plus de plaisir cette histoire. » Les trois livres suivants « diront la » grandeur de la ville de Clermont et sa magnificence », décriront la Limagne et la Basse-Auvergne. Le cinquième livre « ne sera pas » moins curieux que les autres, puisqu'on y parlera de tous les lieux » de la Haute-Auvergne. » Et ce ne sera encore là que le premier volume ! « Les deux autres volumes ne feront pas moins de plaisir » que le premier ! » Le chanoine s'applaudit d'avoir eu le courage de lire tant de documents, de compulser tant de manuscrits, il s'avoue que « c'est une entreprise qui n'est pas médiocre ». Cependant, quoiqu'il n'ait rien épargné pour que son ouvrage fût parfait et qu'il croie avoir rendu justice à tout le monde, il a la modestie

Digitized by Google

de penser « qu'il ne peut pas tout savoir, et qu'il est difficile qu'il ne » lui soit échappé bien des choses qui devraient entrer dans son » histoire ». Cette réflexion prouve combien il était consciencieux, mais on serait plutôt tenté de lui reprocher d'avoir mis dans son histoire bien des choses qui ne devaient pas y entrer.

Si l'on ne tient pas compte de ces défauts de méthode, communs à la plupart des ouvrages historiques du XVIIe siècle, on trouvera dans l'ouvrage d'Audigier un grand nombre de renseignements précieux et de notions intéressantes.

Le chanoine paraît avoir, à un degré peu commun, le goût de la campagne. Les montagnes d'Auvergne « qui de loin paraissent » affreuses, n'ont rien, dit-il, qui ne soit utile et agréable. Ce ne sont » point des rochers secs et stériles ; on s'y trouve en été, comme par » une espèce d'enchantement, au milieu des jardins qui ont le plus » d'agrément. On y marche sur les anémones, sur les tulipes, sur » les martagons, sur les immortelles et sur toutes sortes de fleurs qui » parent le plus les parterres ». — Pour un homme de son époque, Audigier témoigne d'une véritable passion de la nature. Il cherche à se renseigner avec exactitude. Il connaît déjà d'une manière très approximative la hauteur des principales montagnes. Il cite la chapelle Saint-Barnabé sur le Puy de Dôme, et nous apprend qu'elle venait seulement d'être détruite quand il écrivait. Il mentionne sur la montagne « les restes d'un assez grand bâtiment » que l'on peut identifier avec le temple de Mercure récemment découvert. Il connaît les principaux gisements métallifères du pays, les quartz de Roche-d'Agoux, les améthystes du Vernet, les houillères de Brassac, un très grand nombre de sources thermales, mais sa physique et sa minéralogie sont encore peu avancées ; il n'a pas perdu tout à fait le goût du merveilleux et croit encore à mille choses extraordinaires ; il a vu découvrir des mines d'argent avec des baguettes divinatoires ; il connaît des eaux « qui ont goût de vin ».

Audigier consacre un chapitre à l'éducation des enfants, et commence par les temps druidiques où « ceux qui avaient l'intendance » du culte des dieux devenaient les maîtres de la jeunesse ». Il confond l'enseignement théologique des druides avec l'enseignement proprement dit, qui paraît avoir été peu avancé chez les Gaulois. Au lieu de citer les principales écoles de la province, il énumère les hommes savants qui en sont sortis « pour faire connaître la force » d'esprit des Auvergnats et leur grande inclination pour toutes » sortes de sciences ».

Le chapitre « Nourriture » n'est pas beaucoup mieux compris. N'y cherchez pas de détails sur les mets populaires de l'Auvergne,

Digitized by Google

sur la soupe au fromage ou les farinades ; il n'y est question que des banquets sénatoriaux, racontés par Sidoine Apollinaire. L'éducation classique d'Audigier le rend presbyte ; il sait à merveille ce qui se passait dans les temps les plus reculés, et il ne sait pas ce qui se passe tous les jours devant lui, ou s'il le sait, son humeur n'est pas de s'y intéresser.

Sa science historique le sert encore passablement quand il n'a qu'à traduire un auteur latin, mais quand il est en présence des barbares, il lui est impossible d'adapter sa vue à un milieu si étrange. Les mots exercent sur son esprit une suggestion singulière ; s'il lit le mot roi, il pensera tout de suite à Louis XIV, et ne saura faire presque aucune différence entre Bituit, roi des Arvernes, et le monarque idéal dont le roi de France offrait le modèle à ses sujets : « Les rois d'Auvergne mettaient de nombreuses armées sur » pied et vivaient avec une magnificence qui égalait celle des plus » grands rois. Ils parcouraient leurs provinces montés sur un char » d'argent, d'où ils faisaient sentir à leurs sujets qu'ils n'étaient » leurs maîtres que pour les combler de biens. Leur palais était » souvent ouvert à tout le monde, et à leur table magnifiquement » servie trouvaient place les hommes connus par un mérite dis- » tingué. » — Voilà Louis XIV, magnifique et généreux, protecteur des beaux esprits et des hommes excellant dans tous les arts ; mais Audigier, en bourgeois économe, trouve que le roi a trop dépensé, et comme Mentor dans le *Télémaque*, il adresse quelques critiques au roi, sous le voile de l'allégorie. — « Il fallait de grandes » richesses pour soutenir dans la grandeur et dans la gloire des » rois si puissants et si bienfaisants. Comme *ils n'aimaient qu'à don-* » *ner*, il ne leur venait jamais dans l'esprit de rendre leurs peuples » malheureux par des impositions... ils ne pouvaient trouver » d'autre ressource que dans le commerce. » Suit un tableau enchanteur de l'activité commerciale des Arvernes, qui fait autant d'honneur à l'imagination d'Audigier qu'il nous donne une pauvre idée de son sens critique. C'est encore la vieille rhétorique qu'il en faut accuser. Deux ou trois mots d'un auteur quelconque ont servi de *matière* au discours, et le vieil écolier n'a pu se tenir de *développer*.

Heureusement, il se ravise et se résout enfin à parler de ce qu'il sait ; il nous donne sur l'état de l'agriculture en Auvergne un chapitre réellement très curieux et qui fait regretter qu'il ne descende pas plus souvent du Parnasse dans son jardin. Ce chapitre a été enrichi par les éditeurs de notes très pertinentes et très sûres qui en rendent la lecture particulièrement attachante.

Digitized by Google

Fort intéressant encore est le chapitre dans lequel Audigier indique les moyens d'augmenter la richesse du pays. Il voudrait des ministres aussi amis du bien public que M. de Colbert; il a la haine des nouveaux impôts; il réclame la suppression des droits de douane perçus à l'entrée du Bourbonnais; il demande que l'Allier soit rendu navigable pour que les pommes, les fruits, les vins, « les charbons de pierre » puissent arriver au marché de Paris. Il estime qu'un canal latéral à l'Allier depuis le confluent de la Sioule jusqu'à Gergovie serait peut-être le meilleur moyen d'ouvrir la vallée au commerce. Ses idées à ce sujet sont partagées encore aujourd'hui par les ingénieurs; d'importants travaux préparatoires ont été faits et le tracé du canal a été soigneusement étudié. Audigier veut que l'on aménage aussi la Sioule et la Dordogne, au moins pour le flottage. Il ouvre les meilleurs avis sur les moyens d'encourager l'industrie, sur l'élevage des chevaux, sur l'amélioration des chemins, la construction des ponts. C'était assurément un homme pratique et avisé.

Les chapitres sur la religion et sur les lois sont moins originaux. Le premier n'est qu'un court résumé de ce qu'Audigier se propose de développer bien plus au long dans les volumes suivants. Le second donne un aperçu aujourd'hui presque sans valeur des lois gauloises, romaines et barbares. Cependant quelques détails attirent l'attention; par exemple, l'Auvergne se partageait entre le droit écrit et le droit coutumier, et Audigier donne une liste des bourgs et des villes obéissant à l'un et à l'autre droit.

La fin du volume — plus du tiers — est occupée par l'histoire féodale du pays, la liste des comtes, connétables, baillis-généraux, lieutenants au gouvernement d'Auvergne, lieutenants du roi en la Basse et la Haute-Auvergne, et des notices généalogiques sur les familles nobles du pays, depuis Bituit jusqu'à Louis XV.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, qui a entrepris la publication de cette belle et savante édition de l'œuvre d'Audigier, aura bien mérité des érudits, et les membres de la compagnie chargés de diriger le travail ont droit à toutes les félicitations de ceux qui s'intéressent à l'Auvergne et à son histoire.

G. Desdevises du Dezert.

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

LES

GRANDES ÉTAPES DE LA RÉVOLUTION

La dissolution de la Convention nationale marque réellement la fin de la Révolution. Le Directoire manque d'originalité. Avec le Consulat, une nouvelle période commence. En 1795, s'achève logiquement le formidable mouvement commencé en 1789. L'ancien régime est détruit, et si le nouveau n'est pas reconstruit, les fondements en sont jetés, le plan général est arrêté.

Six ans et demi ont suffi à cette terrible besogne, et nous mènent de la procession royale des Etats-Généraux à l'installation du Directoire au Luxembourg.

La rapidité des événements, voilà la première impression qui frappe l'esprit en présence de la Révolution. — Six ans et demi pour tout détruire — et tout rebâtir — au moins sur le papier!

Et l'étonnement s'accroît encore si l'on considère que ce prodigieux travail a été exécuté trois fois dans ce court espace de temps. Car la Constituante a eu assez de trente mois pour tout démolir et tout refaire — et la Convention a organisé en quelques semaines le gouvernement révolutionnaire, et voté en quelques jours la Constitution de l'an III.

La nation française a fait dans ces six années une si prodigieuse dépense de force, elle s'est remuée jusque dans ses couches les plus profondes avec une si farouche violence qu'on a sans exagération pu comparer la Révolution française à un de ces cataclysmes qui, au cours des

Digitized by Google

âges, ont changé la face de l'Univers. — Nous paraissons faire du lyrisme!... Quelle tempête dure six ans? Quelle éruption a jamais couvert l'Europe entière de ses laves?

La nation qui a ainsi ébranlé le monde était une nation singulièrement robuste et puissante.

L'ancien régime, qui avait fait son éducation, peut être comparé à ces pères de famille autoritaires et durs qui ne souffrent ni contestation ni résistance, mais savent aguerrir le corps et tremper la volonté de leurs enfants.

L'ancien régime n'était pas aimé, mais il était fort craint et fort respecté. La France était faite au joug, et si l'homme chargé de la conduire eût été simplement doué d'un moyen entendement et d'une énergie normale, il l'eût menée où il eût voulu. Les ministres intelligents et énergiques qui pouvaient voir pour le roi, mais qui ne pouvaient pas vouloir pour lui, savaient tout ce que l'on pouvait demander à la nation et combien elle demandait peu. Ils auraient voulu remédier aux abus les plus criants en matière de justice et de finances, et engager contre l'Angleterre la partie suprême qui déciderait de la suprématie entre les deux nations.

Il ne faut pas croire en effet que l'ancien régime eût été pacifique s'il avait duré; nous aurions eu la guerre anglaise sous Louis XVI, comme nous l'eûmes sous la Convention, sous le Directoire, sous le Consulat et sous l'Empire; mais la guerre anglaise eût été la guerre principale, la guerre unique entre la Grande-Bretagne d'un côté et la France et l'Espagne de l'autre, au lieu d'être un simple épisode de la grande lutte continentale. Nous aurions eu contre l'ennemie historique la supériorité du nombre — et même des ressources.

Il y avait là de quoi tenir les Français « occupés et de joyeuse humeur », suivant le mot très vrai de François Ier.

Malheureusement, le roi était l'homme le plus nul qui se fût jamais assis sur le trône, et ses vertus aussi bien que ses défauts contribuaient à en faire un pitoyable

Digitized by Google

souverain. Sa demi-intelligence lui permettait d'entrevoir la nécessité des réformes, sa demi-volonté le portait à y remédier, sa faiblesse en faisait le jouet des intrigants, son manque absolu de dignité en faisait la risée de tous ses sujets. La stupidité de Louis XVI excuse toutes ses fautes, mais a été la cause première de la Révolution.

Quand les Français, élevés par l'ancien régime dans le respect et la contrainte, cessèrent de respecter et de craindre leur roi, l'idée leur vint aussitôt de s'affranchir du joug, et ils apportèrent à cette œuvre de libération toute l'ardeur, toute la fougue, toute la puissance que deux siècles de gouvernement sévère et régulier avaient emmagasinées en eux. Pour n'avoir pas su discipliner ces forces, la monarchie périt victime de leur soudaine explosion.

Le jour où le roi donna la parole au pays, au lieu de lui faire entendre sa volonté, la Révolution fut virtuellement commencée.

L'acte du roi n'avait pas été spontané, et était un aveu de faiblesse bien plutôt qu'une marque de bonté; la nation le prit cependant pour un trait de générosité sans exemple, et répondit à la confiance du roi par un si unanime concert de louanges, de bénédictions et d'effusions idolâtres, que jamais monarque ne parut aussi puissant que Louis XVI le jour où il abdiquait entre les mains de la nation.

Mais les phrases pompeuses et les intentions les plus loyales ne pouvaient changer la situation, qui dressait en face de la souveraineté personnelle la souveraineté nationale.

Assez inintelligent et assez faible pour convoquer les Etats, il était évident que Louis XVI serait trop faible et trop inintelligent pour les conduire.

Le tiers-état eut très vite le sentiment de sa puissance. Arrivé à Versailles le 5 mai, dès le 20 juin il parle en maître — et dès le 27 juin il est obéi par le roi.

Il est déjà décidé à aller bien au delà de ce que deman-

Digitized by Google

dent les cahiers. Il ne s'agit plus de faire à l'édifice quelques timides réparations; il s'agit de le reconstruire de fond en comble.

Il était bien à croire que les hommes qui avaient été jusque-là les maîtres de la maison ne laisseraient pas les démolisseurs jeter tout à bas. Il était même désirable qu'il en fût ainsi. — Le bon sens et le patriotisme engageaient le clergé et la noblesse à se résigner à des sacrifices devenus indispensables et à apporter au tiers-état le loyal concours de leur expérience politique.

Mais le haut clergé et la noblesse n'eurent tout d'abord d'autre idée que de conspirer et de faire revenir le roi sur les concessions librement consenties par lui le 27 juin.

Louis XVI ne comprit pas où on l'entraînait, et permit qu'on lui fît jouer un fort vilain rôle.

A l'attaque de la cour Paris répondit par une insurrection formidable, et le gouvernement, pris en flagrant délit de mensonge, sut si peu se défendre que la Bastille capitula après une défense dérisoire, à une lieue d'une armée de 20,000 hommes, commandée par le meilleur stratégiste de l'armée royale.

Perdant courage avant d'avoir combattu, le roi lâcha ses conseillers et ses ministres, fit amende honorable à l'Assemblée et vint sanctionner, trois jours après l'émeute, tout ce qu'elle avait fait.

Il approuva, lui le chef de l'armée, la formation d'une armée révolutionnaire qui couvrit bientôt toute la France de ses bataillons.

Il approuva, lui le chef de l'Etat, la création d'autorités révolutionnaires.

Il accepta, lui le roi, la cocarde populaire, où la couleur blanche de sa maison parut comme prisonnière entre les couleurs de la ville de Paris.

La nation affecta de grandes démonstrations de reconnaissance, mais commença de le mépriser, et l'incendie

Digitized by Google

qui avait pris naissance à Paris embrasa en quelques jours toute la France.

Les ordres privilégiés se crurent à leur tour trahis. Les membres les plus intransigeants de l'aristocratie déclarèrent ne plus pouvoir vivre en France et donnèrent le signal de l'émigration, désertant leur poste dès la première heure de la bataille.

Les nobles et les prélats les plus patriotes et les plus généreux restèrent à l'Assemblée et l'événement prouva quels avantages la France eût pu se promettre d'une union vraie des trois ordres, puisqu'à cette courte période d'entente appartiennent les deux actes les plus glorieux de la Révolution : l'abandon des privilèges et la Déclaration des droits de l'homme.

Mais le roi ne parut pas consentir aux sacrifices que faisait sa noblesse, le roi refusa sa sanction à la Déclaration des droits, le roi prit une attitude si maussade que Paris crut à un nouveau coup d'Etat, et un nouveau mouvement insurrectionnel ramena le roi et l'Assemblée à Paris, où ils demeurèrent captifs de la Révolution.

Dès ce jour, les gens sages perdirent tout espoir d'une réforme raisonnable — et la faute en fut encore au roi.

L'année 1790 se passa assez paisiblement en apparence. Elle demeurera à jamais illustre dans notre histoire par la grande journée de la Fédération; mais l'esprit révolutionnaire gagna toute la France, et le Tiers-Etat demeuré seul maître de l'Assemblée commit par inexpérience politique deux fautes capitales qui devaient mener le pays à la guerre civile.

L'Assemblée déclara tous les citoyens français égaux devant la loi et elle eut raison; — mais par une fausse conception de l'égalité elle supprima les titres de noblesse et les noms nobiliaires, et toucha ainsi à une propriété réellement sacrée. Cette mesure lui aliéna l'immense majorité de la noblesse.

L'Assemblée voulut réformer l'Eglise — et elle eut

Digitized by Google

raison — mais elle ne comprit pas qu'une pareille réforme ne pouvait se faire qu'avec le consentement de l'Eglise, et la Constitution civile du clergé lui aliéna les deux tiers des clercs et des millions de fidèles.

En 1791, Mirabeau réussit à faire comprendre au roi la gravité de la situation, et lui fit accepter un plan de conduite qui pouvait aboutir à l'établissement d'une solide monarchie constitutionnelle.

La mort de Mirabeau enleva au roi le seul conseiller qui fût capable de le sauver.

Il retomba aux mains des intrigants qui composaient ce qu'on appela dès lors le Comité autrichien, et il ne pensa plus qu'à s'enfuir.

Il ne sut même pas émigrer, et se laissa ramener de Varennes à Paris, où il arriva déconsidéré.

L'Assemblée, en ces graves circonstances, ne manqua ni de patriotisme, ni d'habileté. Elle s'empara du gouvernement, suspendit le roi, et maintint l'ordre dans le pays. Mais elle n'eut pas le courage de résoudre franchement le problème politique qui s'était posé.

En abandonnant son poste, Louis XVI avait virtuellement abdiqué; et les incidents de son malencontreux voyage avaient mis en relief, avec la plus cruelle évidence, sa faiblesse et son incapacité.

L'Assemblée avait donc à choisir entre deux partis également logiques : Garder la royauté sans le roi — ou proclamer la République.

La République n'avait alors pour elle qu'une poignée de partisans. L'Assemblée eut raison de ne pas imposer à la France un gouvernement qui n'était peut-être pas demandé par 10,000 Français. L'inexpérience et la nervosité des autorités amenèrent un conflit regrettable entre la garde nationale et les pétitionnaires du Champ-de-Mars. Le fait fut grossi par la presse avancée; mais, somme toute, l'Assemblée fit sagement de ne pas se laisser entraîner dans une voie inconstitutionnelle.

Digitized by Google

Il eût fallu déclarer la déchéance de Louis XVI et proclamer Louis XVII, qui eût régné sous une régence nommée par l'Assemblée.

Les Constituants voulurent conserver la monarchie avec le monarque, et par ce loyalisme maladroit, ils compromirent l'œuvre même à laquelle ils s'étaient voués.

Louis XVI n'accepta la Constitution que pour recouvrer sa couronne.

La nation ne lui rendit ni son respect, ni sa confiance, et dès les premiers jours du régime constitutionnel, le peuple et le roi se regardèrent comme ennemis.

Si l'Assemblée législative avait été composée de diplomates consommés, de gens d'âge mûr et de sang-froid, décidés à temporiser, désireux de rendre la popularité au roi et le calme aux esprits, l'apaisement n'eût pas été de tous points impossible.

Mais l'Assemblée fut promptement dominée par un parti jeune et impatient que son éloquence et son enthousiasme rendirent tout-puissant, et qui posséda à un haut degré les qualités les plus brillantes et les défauts les plus fâcheux de l'esprit français.

Les girondins vouèrent un culte passionné à la liberté et crurent que la meilleure manière de l'aimer était de l'aimer sans mesure. Ils s'en firent les chevaliers et entreprirent de faire confesser à tout venant sa non pareille beauté.

Le roi ne paraissant pas lui rendre un culte assez fervent, ils l'eurent dès l'abord pour suspect et le considérèrent bientôt comme un félon.

Les émigrés et les prêtres réfractaires insultaient la divinité girondine; les girondins les dénoncèrent comme des traîtres qui méritaient mille morts.

Les nations voisines de la France semblaient plus curieuses d'éloigner la Révolution de leurs frontières que d'adopter ses principes; les girondins songèrent à déclarer la guerre à tous les despotes et à tous les ty-

Digitized by Google

rans, et à faire de la France le missionnaire armé de la liberté.

Les passions étaient déjà montées à un tel diapason que le malheureux Louis XVI se résolut, la mort dans l'âme, à déclarer la guerre à la Prusse et à l'Autriche, quoique un pareil acte lui apparut comme un acte de démence.

Engagée avec une légèreté impardonnable, la guerre tourna d'abord contre nous.

Le roi, incapable de tenir tête à une situation ordinaire, se sentit pris de vertige. L'Assemblée, ne le voyant prendre aucune mesure de salut public, commença de le haïr, le frappa au cœur en licenciant sa garde et en redoublant de rigueur contre les prêtres et les émigrés. Louis XVI refusa sa sanction à ces mesures violentes, et n'espérant plus rien, entra en négociations avec l'étranger. Roi des Français, il espéra, il désira, il appela de tous ses vœux la victoire des armées étrangères sur ses sujets rebelles.

Et au lieu de le déposer avec humanité et dignité, comme elle en eût eu le droit, l'Assemblée girondine maintint en apparence la constitution et encouragea sous main toutes les conspirations. Elle espéra, elle désira, elle appela de tous ses vœux la victoire de l'émeute sur le gouvernement.

Par une juste punition, le 10 août ne lui fut pas moins fatal qu'à la monarchie.

Pour faire la guerre de rues les élégants Tyrtées de la Gironde avaient dû faire appel à de grossiers soldats, dont ils furent les prisonniers le lendemain de la victoire.

On les vit bien s'agiter, discourir, s'indigner, invoquer Thémis et Némésis; mais le 10 août inaugura le règne de la Terreur dans Paris, et quoiqu'ils l'aient détesté, les girondins doivent être tenus dans une large mesure pour responsables des massacres de septembre que leurs violences de langage ont préparés.

La Convention nationale s'ouvrit sous les auspices les

Digitized by Google

plus fâcheux, et débuta par un acte souverainement impolitique.

La chute de Louis XVI avait eu en France un immense retentissement; on ne parlait que des perfidies et des trahisons de la Cour; la nation fut prise d'un accès de rage contre ce prince qu'elle avait tant aimé et qui l'avait trahie — elle envoya à la Convention des députés animés d'une haine profonde contre le roi et contre la royauté.

La Convention supprima donc la royauté, et par le fait même de cette suppression, la France se trouva en République.

Nous savons aujourd'hui ce que ce mot veut dire; il nous représente un ensemble d'institutions et de libertés parfaitement concret, il évoque en nous un idéal de progrès et de justice qui nous le rend encore plus cher.

En 1792, la République n'était qu'un mot pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des Français — et pour les autres elle représentait un régime politique qui avait existé, il y avait bien des siècles, dans des pays très éloignés — dont les savants seuls connaissaient la langue, et dont personne alors ne connaissait sérieusement l'état social ni les institutions.

Proclamer la République, c'était donc faire un saut dans l'inconnu, — et cela en face de l'Europe hostile, alors que les avant-postes prussiens arrivaient presque en vue de Reims.

Que serait cette République ?

Personne ne le savait.

On entrevoyait vaguement, dans une lueur d'aurore, une sorte de Pallas guerrière et industrieuse qui devait faire l'étonnement et l'admiration du monde. Les girondins lui adressaient tous les jours des odes et des dithyrambes, et ne voyaient rien au delà.

Un parti plus viril et plus politique, mais brutal et sans

Digitized by Google

scrupules, les arracha à leur contemplation et les remit en face de la réalité.

Le parti Jacobin ne formait qu'une minorité dans la Convention, comme les républicains ne formaient qu'une minorité dans le pays. Il entreprit de faire la loi à l'Assemblée, de faire la loi à la France, de faire la loi à l'Europe et d'établir par la force le despotisme de la loi — c'était sous cette forme abstraite qu'il concevait la République.

Pour rendre leur dictature nécessaire, les jacobins résolurent d'exaspérer la guerre, et renouvelèrent en l'aggravant le crime commis par les girondins en avril 1792.

Moitié par persuasion, moitié par menace, ils entraînèrent les girondins à consentir au procès du roi, à sa condamnation, à son exécution.

Ils tuèrent Louis XVI par fanatisme, par inexpérience politique, par raison d'Etat — ils le tuèrent surtout dans la pensée de généraliser la guerre; et leur calcul était juste, car moins de trois mois après la mort de Louis XVI, l'Angleterre, l'Espagne, le Piémont s'étaient joints à nos ennemis, et la Vendée s'insurgeait.

Cette manœuvre furieuse est, à mon sens, le plus grand crime du parti jacobin.

En face de l'Europe armée contre elle, la France se sentit défaillir et la rhétorique girondine devint impuissante à lui rendre l'élan qui donne la victoire.

La trahison était aux armées ;

La révolte dans les provinces ;

La famine partout.

On peut dire que pendant le printemps de 1793, la France désespéra de son salut, et souhaita à tout prix la fin de la guerre.

Mais les jacobins la saisirent et la remirent debout.

Les manifestations révolutionnaires du 31 mai et du 2 juin rendirent les jacobins seuls maîtres de la France.

Le gouvernement fut concentré par eux en deux

Digitized by Google

comités d'hommes spéciaux et capables : le Comité de Salut public et le Comité de Sûreté générale.

La Convention, désormais muette, devint une cour d'enregistrement pour les édits des comités.

Paris, chauffé à blanc par le club des jacobins, fut contenu par l'armée révolutionnaire.

Le club des jacobins n'était qu'un état-major; l'armée jacobine tint garnison dans tous les chefs-lieux de district, qui eurent chacun leur société populaire.

A côté de chaque société populaire un comité de surveillance surveilla les magistrats, les aristocrates, les prêtres réfractaires, les accapareurs, les déserteurs, les propagateurs de fausses nouvelles, tous les ennemis du régime jacobin.

Des agents nationaux portèrent jusque dans les plus petites communes les ordres du parti souverain.

Des représentants en mission dans les provinces et aux armées renseignèrent le gouvernement central sur les moindres faits de la vie nationale.

Les citoyens furent divisés en trois classes.— Les bons citoyens, munis d'un certificat de civisme, affiliés aux jacobins, ou les acceptant — les suspects incarcérés — les traîtres renvoyés devant les Tribunaux criminels ou devant le Tribunal révolutionnaire et guillotinés.

Ce régime fut atroce et soumit la France à une tyrannie qu'aucune nation civilisée n'a jamais connue, mais cette compression terrible refit un bloc de la France qui s'émiettait.

Grâce à l'énergie sauvage des jacobins, la Vendée fut vaincue, Lyon fut vaincu, Toulon fut repris — 1,200,000 hommes armés gardèrent les frontières; Wattignies et Weissembourg repoussèrent l'invasion, Fleurus nous donna la Belgique, et la bataille de la Roër nous donna le Rhin.

Ces glorieux résultats légitiment à nos yeux les mesures de salut public édictées par le gouvernement révolutionnaire

Digitized by Google

— mais il importe de distinguer soigneusement de ces mesures nécessaires toutes les voleries, les concussions, les violences et les cruautés inutiles, qui sortirent de la tyrannie jacobine, et qui ont rendu si odieux le règne de la Terreur.

Sont également sans excuse valable les saturnales païennes du culte de la Raison, les persécutions dirigées contre les prêtres paisibles, toutes les vexations inspirées par l'esprit de parti et sans utilité pour la défense du pays.

La tentative faite par Robespierre pour établir le culte de l'Être Suprême ne peut être jugée avec quelque indulgence qu'au point de vue de la philosophie pure. Dans la pratique, le déisme officiel ne fut qu'un nouveau prétexte aux entreprises tyranniques de l'Etat.

La fin de la Terreur est marquée par un symptôme alarmant qui permet de présager la ruine du régime républicain. La liberté et l'égalité même ne sont plus que des mots, la vie normale du pays est suspendue et les partis, qui ont totalement perdu de vue les principes, ne sont plus que des coteries attachées à la fortune de tel ou tel politicien.

Les enragés se réclament d'Hébert;

Les modérés de Danton;

Les jacobins orthodoxes de Robespierre.

C'est ce dernier qui paraît destiné à triompher des deux autres, parce que c'est celui qui sait le mieux où il veut aller, parce qu'il l'emporte en sang-froid et en prudence sur ses adversaires, parce qu'il peut opposer à Hébert sa rigide vertu, à Danton son incorruptibilité.

Il triomphe aisément des enragés. Mais le Comité de Salut public, la Convention et le Tribunal révolutionnaire ne lui sacrifient qu'à regret Danton et ses amis. Ceux-là mêmes qui condamnent les dantonistes en gardent un remords et un regret, en veulent à Robespierre de les avoir obligés à tuer Danton.

Digitized by Google

La haine de la Convention éclate à la fête du 20 prairial an II, Robespierre fait voter une loi de sang, qui met ses ennemis à sa merci. Mais il n'ose les abattre du même coup, il leur laisse le temps de se compter, de le dépopulariser. Il est renversé le 9 thermidor, au moment d'être le maître de la France.

Il n'est pas sûr qu'il eût réussi à fonder la République; il est même infiniment probable que la France ne se serait jamais donnée à ce puritain vaniteux et sanguinaire.— Lui mort, l'œuvre fut irrémédiablement compromise.

Le 9 thermidor marque en effet l'avènement au pouvoir de la majorité de la Convention : la Gironde s'est tue, la Montagne est découronnée; c'est le Ventre qui règne.

Il y a parmi les 400 députés de la Plaine des hommes intelligents et instruits, des patriotes qui donneront à l'Empire des administrateurs de premier ordre — mais ces hommes ont subi le joug de la Terreur; ils ont, pour sauver leur vie, pactisé avec la tyrannie jacobine; ils sont avant tout des égoïstes — et quand on leur demande ce qu'ils ont fait pendant la Terreur, ils répondent avec le sourire du roué qui s'admire lui-même : *J'ai vécu.*

Avec ces hommes la politique de la Convention change de caractère; de théorique qu'elle était elle devient exclusivement pratique, ce qui serait excellent si les conventionnels songeaient aux intérêts d'autrui et se préoccupaient d'être justes; mais ils ne se soucient que de leurs intérêts propres; et quand ces intérêts sont en jeu, nul scrupule ne les arrête. La Terreur les a courbés trop bas pour qu'ils puissent se relever; délivrés de Robespierre, ils ont peur des jacobins; délivrés des jacobins, ils ont peur des royalistes. Ils sont hantés par la crainte d'une reddition de comptes, d'une grande action en responsabilité et en dommages-intérêts, et ils ne voient plus dans la République que le bouclier qui les abrite contre les vengeances des aristocrates.

Sous le gouvernement thermidorien commence le règne

Digitized by Google

de l'argent avec toutes ses misères et toutes ses hontes. La concussion s'étend comme une lèpre sur toute l'administration. Les parvenus de la politique et de la finance déploient un luxe scandaleux au milieu de la détresse générale, la débauche s'étale cyniquement jusque dans les rues, la Révolution semble finir en bacchanale.

Mais la France est le pays des contrastes et des surprises. Paris a ses merveilleuses et ses mayolets : il ressemble par instants à une taverne, et par instants à un tripot; l'agiotage y prend des proportions inouïes, on a créé pour 27 milliards d'assignats et le louis d'or vaut 4,200 livres en papier. Il semble qu'il n'y ait plus ni commerce, ni agriculture, ni industrie, le pays paraît aussi dévasté qu'après une invasion de sauterelles; personne n'a confiance en l'avenir et la liberté même dont on jouit ne semble à personne assurée ni durable, on vit au jour le jour, on jouit de l'embellie entre la tempête d'hier et l'ouragan de demain. L'étranger est dupe du spectacle; il croit la France ruinée, démoralisée, exsangue; il espère qu'un dernier effort va la lui livrer — mais c'est lui qui sera vaincu et mené tambour battant de Montenotte à Léoben!

La France vient de sortir de prison; elle est folle de joie, elle se donne de l'air, elle chante, elle danse, elle est ivre.

Et jamais elle n'a été plus lucide, plus active, plus déconcertante qu'en ce moment.

En deux mois la Convention lui donne une constitution originale, très en progrès sur les précédentes.

La Convention décrète coup sur coup les mesures les plus sages, les créations les plus utiles et les plus grandioses. Le chaos commence à se débrouiller et les institutions embryonnaires s'annoncent pleines de force et de vie.

La grande propriété aristocratique et ecclésiastique a disparu; l'art français pleurera toujours sur les châteaux, les abbayes et les églises démolies, mais le paysan, désor-

Digitized by Google

mais propriétaire, agrandit son domaine aux dépens des terres du seigneur et de l'abbé, et la force de production du sol est augmentée dans une forte proportion.

Cette occupation du sol, voilà la conquête du paysan ; Napoléon pourra perdre sa couronne, le paysan gardera sa terre — ce pré, cette vigne, ce champ de blé, c'est le prix de son héroïsme, c'est en sauvant la France qu'il les a gagnés — ils sont bien à lui.

Le régime des corporations a été aboli, le commerce est libre de toutes entraves, l'industrie est affranchie de tout contrôle. — Et partout se montent de colossales usines qui produisent des draps, des canons, des fusils, des sabres, des baïonnettes, des poudres — car la guerre est alors l'industrie nationale de la France. — Demain, quand la paix sera un peu plus sûre, la France reprendra sa supériorité artistique et inventera encore un nouveau style, renouvellera l'architecture, la peinture, l'ameublement et la toilette.

La France sera une nation militaire. La victoire a enflammé les esprits, la perspective d'un avancement rapide, l'attrait de la fortune et des honneurs suscitèrent toutes les ambitions. L'armée est restée pure des crimes de la Terreur, l'armée personnifie la République dans ce qu'elle a de plus noble et de plus glorieux ; l'armée, c'est la grande loterie où les braves vont jouer leur vie pour l'épée de capitaine ou l'écharpe de général.

L'armée est libérale ; elle accepte les ci-devant, tout comme les patriotes ; elle s'est débarrassée des préjugés d'antan ; elle obéit à un ancien sergent comme Hoche, à un ancien aubergiste comme Murat, tout aussi bien qu'à des nobles comme Desaix ou Latour-Maubourg.

Le soldat n'est séparé de l'officier que par une bataille.

Nulle morgue, nulle impertinence chez l'un ; nulle basse jalousie chez l'autre — tous sont de bons serviteurs de la France.

La discipline est à la fois sévère et bonne enfant, elle

Digitized by Google

est acceptée par le soldat comme la condition indispensable de la victoire.

Le dénuement est grand, mais la constance est stoïque. Les culottes sont déchirées, on s'entoure les jambes de paille ; on n'a plus de souliers, on met des sabots ; on n'a plus de sabots, on marche pieds nus ; un petit verre le matin aux avant-postes passe pour un luxe asiatique. Les généraux reçoivent *un louis* par mois. Mais si les uniformes sont déteints, usés jusqu'à la corde, déchirés en maint endroit, si les chapeaux troués de balles et détrempés par la pluie n'ont gardé aucune forme, le fusil est astiqué avec amour, la baïonnette est aiguisée et luisante, la giberne est bien garnie de cartouches, et les jours de parade les régiments déguenillés et superbes défilent avec la correction de troupes d'élite et l'entrain endiablé d'hommes libres partis en guerre contre les tyrans.

Cette armée, qui vit toujours en campagne, ne connaît pas le désœuvrement. « Trois heures d'exercice le matin, trois heures d'exercice le soir, empêchent qu'on ne s'ennuie ! »

Cette armée est vraiment une école de morale, comme elle est une école d'héroïsme. En elle bat le cœur, en elle resplendit l'âme de la patrie.

Laborieuse et militaire, la France veut encore être savante ; elle entend garder sa vieille gloire artistique et littéraire ; et, en pleine révolution, elle improvise tout un nouveau système d'enseignement. Elle n'a pas besoin d'aller chercher à l'étranger ses maîtres et ses modèles, elle les trouve chez elle ; elle se remet à l'école avec la même ardeur qu'elle apporte sur les champs de bataille, et, libre de toute contrainte, elle accepte la discipline classique comme elle accepte la discipline militaire, parce que la littérature classique est devenue pour elle la littérature nationale, depuis qu'elle est en République.

Digitized by Google

Elle se tourne vers les sciences dont l'importance s'affirme tous les jours, grâce aux découvertes de Monge et de Laplace, de Lavoisier et de Berthollet.

L'Ecole normale supérieure tient ses premières et libres assises et inaugure l'enseignement supérieur moderne.

L'Ecole polytechnique sera dans quelques années la poule aux œufs d'or de Napoléon.

Voilà le spectacle magnifique qu'offre alors la France issue de la Révolution et, en face de tant de travail, de tant d'héroïsme, de tant de génie, paraissent bien mesquines et bien vieillottes les pompes et les grâces de l'ancien régime.

On doit assurément regretter que la Révolution se soit faite en trois ans au lieu de se faire en cinquante, car elle eût été moins radicale et tout aussi bienfaisante, moins sanglante et tout aussi féconde.

On doit regretter aussi que la France n'ait pas gardé pour elle — comme avait fait l'Angleterre — le bénéfice de la liberté. On doit considérer comme une folie l'enthousiasme qui l'a poussée à travers l'Europe et qui lui a coûté deux millions de soldats.

Mais si la France avait eu cette prudence et cette sagesse, ce pourrait être encore une très grande nation : ce ne serait plus la France, ce ne serait plus la nation prodigue et sublime qui de son sang a racheté l'Europe, et qui dans la douleur et dans les larmes a enfanté le monde moderne, plus libre après tout, plus grand et meilleur que le monde d'autrefois.

Nous ne savons ce que l'avenir nous réserve. Je crois, pour ma part, qu'il nous garde encore de belles pages et de nobles triomphes; mais quand bien même nos destinées seraient accomplies, quand bien même nous n'aurions plus rien à espérer, la France n'en resterait pas moins la plus glorieuse des nations, et c'est à la Révolution qu'elle devrait encore cette incomparable grandeur. D'autres

Digitized by Google

peuples ont été mieux doués pour la politique, ont bâti des empires plus durables, ont mieux su s'enrichir ; aucun peuple n'a porté plus loin le culte de l'idée, aucun peuple ne s'est exposé à mourir pour que les autres peuples vécussent plus libres et plus heureux.

G. Desdevises du Dezert.

Digitized by Google

LA CHAIRE DE PHILOSOPHIE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT

(1855-1893)

I.

L'histoire de la Faculté des Lettres de Clermont n'est pas bien longue, car elle n'embrasse pas encore un demi-siècle, mais elle ne laisse pas que d'être intéressante, et les noms des hommes de talent qui y figurent méritent d'être pieusement conservés par la jeune Université d'Auvergne.

Cette province ne possédait pas d'université avant la Révolution et aucun établissement d'enseignement supérieur n'y avait été fondé pendant la première moitié du siècle. La Faculté des Lettres et la Faculté des Sciences de Clermont furent créées par le décret organique du 22 août 1854, en même temps que les Facultés des Lettres de Douai et de Nancy, les Facultés des Sciences de Lille, Marseille, Nancy et Poitiers. C'est alors que, pour donner satisfaction à un plus grand nombre de municipalités et de circonscriptions électorales, on eut l'idée malencontreuse de fonder une Faculté des Sciences à Marseille, tandis que la Faculté des Lettres du même ressort académique continuait de siéger à Aix; une Faculté des Sciences à Lille, quand la Faculté des Lettres était accordée à Douai. Le mal n'a encore été que partiellement réparé, et nous continuons de présenter au monde savant

Digitized by Google

le spectacle étrange d'une université bicéphale, celle d'Aix-Marseille.

La réorganisation de l'enseignement supérieur était depuis plusieurs années à l'étude. Le 10 avril 1852, M. H. Fortoul, ministre de l'Instruction publique, adressait au Président de la République un rapport sur le nouveau plan d'études pour les lycées et facultés; les sentiments qu'il y exprime et l'idée qu'il se fait des conditions dans lesquelles doivent se poursuivre les hautes études nous semblent aujourd'hui bien curieux : « Monseigneur ...., pour satisfaire aux vœux des familles et aux besoins de la société, vous avez voulu qu'on essayât de modifier les méthodes d'éducation qui ont jusqu'à ce jour produit trop d'esprits stériles et dangereux.... Ce plan emprunte une force plus grande encore au génie du premier consul dont il achève de réaliser une des plus heureuses conceptions.... Pour que ces enseignements divers portent leurs fruits, il faut en retrancher avec soin les rameaux parasites.... L'enseignement de l'Ecole normale et les épreuves de l'agrégation, indispensables au recrutement du professorat, sont modifiés dans le même but. Les dispositions proposées auront pour conséquence de faire de modestes professeurs, et non pas des rhéteurs plus habiles à creuser des problèmes insolubles et périlleux qu'à transmettre des connaissances pratiques. Il faut que les maîtres appelés à l'honneur d'enseigner au nom de l'Etat apprennent, par un pénible noviciat, à s'oublier pour leurs élèves et à ne placer leur gloire que dans les progrès des enfants qui leur sont confiés.... Une seconde réforme, non moins nécessaire, consiste à soumettre les étudiants des facultés à un travail régulier et obligatoire. Ils ne doivent obtenir que par des efforts continus les grades académiques qu'ils ambitionnent. L'assiduité aux cours que l'Etat leur ouvre si libéralement est un de leurs premiers devoirs. Aux prises avec les passions de la jeunesse, ils ont peut-être plus besoin que les enfants de nos lycées

Digitized by Google

de la discipline du travail. Un travail constant et l'échange bienveillant de sentiments et d'idées qui s'établit naturellement entre le professeur et un auditoire assidu, les préserveront des séductions qui les assiègent. Les habitudes de dissipation trop ordinaires aux grandes villes ne trouvent qu'une barrière impuissante dans l'étrange facilité des règlements actuels : il est nécessaire de les modifier par une prescription formelle. Les facultés des différents ordres auront donc leur auditoire obligé ; c'est à cet auditoire sérieux que s'adressera surtout le professeur. Quand une jeunesse studieuse se pressera autour de sa chaire pour y recueillir un enseignement utile et pratique, sera-t-il jamais tenté de recourir aux vains prestiges d'une éloquence théâtrale ou, ce qui serait plus blâmable encore, de réveiller la curiosité par un appel aux passions? Ces tristes moyens peuvent réussir devant des auditeurs oisifs et blasés ; ils n'auraient aucun succès auprès de jeunes étudiants exclusivement préoccupés du but qu'ils se proposent d'atteindre. Le programme du professeur est tracé d'avance ; il lui est impossible de s'en écarter. »

Le commentaire explicatif de ce rapport, le témoignage bien clair de l'intérêt que le gouvernement d'alors portait à la haute culture intellectuelle, est le décret par lequel, deux jours après, le prince président révoquait de leurs fonctions Michelet, E. Quinet et Mickiewicz, tous trois professeurs au Collège de France.

Le 7 mars 1853, une circulaire ministérielle enfermait la liberté des facultés dans ce qu'on appelait alors de sages limites : « Le Ministre, considérant qu'il convient que l'enseignement des facultés des lettres, en conservant la liberté nécessaire à un enseignement supérieur, se renferme dans des limites précises et déterminées, arrête : Les professeurs des facultés des lettres distribueront leurs leçons de telle sorte que, tout en variant le choix du sujet, ils puissent parcourir en trois années le cercle

Digitized by Google

entier de leur enseignement et présenter un tableau fidèle des principaux monuments qu'ils sont chargés d'expliquer à la jeunesse.... Le professeur de philosophie prendra le sujet de son enseignement la première année, dans la psychologie et la logique; la deuxième, dans la théodicée et la morale; la troisième, dans l'histoire de la philosophie. »

L'inauguration des Facultés de Clermont fut célébrée en grande pompe, en même temps que la rentrée de l'Ecole secondaire de médecine, le 26 décembre 1854. La messe du Saint-Esprit fut dite par l'évêque de Clermont, en présence de toutes les autorités civiles et militaires, des membres de la Cour impériale de Riom et d'une nombreuse assistance. Puis, il y eut séance solennelle dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Théry, recteur. Le discours qu'il prononça à cette occasion est un remarquable spécimen de l'éloquence officielle de ce temps : « Messieurs, pour exprimer dignement une situation nouvelle, je voudrais qu'il me fût donné de rencontrer des paroles puissantes. Ce relief manquera, je dois le craindre, à la solennité qui nous réunit; mais il lui restera l'intérêt et la gravité du sujet, c'est-à-dire quelque chose de plus réel que tous les artifices de l'éloquence. Quoi de plus intéressant, en effet, quoi de plus grave que le mouvement imprimé aujourd'hui à l'éducation nationale? et quelle occasion plus favorable pour apprécier cette difficile entreprise qu'une réunion d'hommes distingués dans tous les travaux de l'esprit, animés d'une bienveillance réfléchie pour la jeunesse, dévoués à un gouvernement fort et sage, qui répare les ruines de l'intelligence après avoir étayé et consolidé l'ordre social?... Depuis quelques semaines, sur tous les points de la France, dans les seize grands centres intellectuels qu'une loi prévoyante a créés, s'assemblent des hommes d'élite : prélats vénérables et membres d'un clergé plein de charité et de lumières, magistrats à la pa-

Digitized by Google

role éloquente, aux études profondes, vaillants officiers de cette armée qui civilise le monde par ses victoires, administrateurs d'une haute expérience qui savent que les intérêts de l'étude occupent une large place dans les pensées du gouvernement de l'Empereur.... C'est ainsi que le gouvernement de l'Empereur, l'œil fixé sur la société française au dix-neuvième siècle, a reconnu que parmi ses premiers besoins sont le respect de l'autorité magistrale, la règle observée à tous les degrés de l'enseignement, l'unité dans la direction des études, le cachet pratique imprimé sur toutes les connaissances offertes à l'avide curiosité de la jeunesse.... L'esprit vif et judicieux des Français peut traverser le désordre, comme on l'a dit, mais il répugne à s'y arrêter. Si une tempête politique trouble un moment sa marche progressive, bientôt, et nous avons vu de nos jours ce glorieux spectacle, la France reprend son élan naturel vers l'autorité tutélaire, vers l'unité du pouvoir. Elle se débarrasse des réseaux, des pièges qui liaient son activité, sous le prétexte d'une liberté mensongère, et se retrouve vraiment forte, vraiment active, vraiment libre sous une main généreuse qui n'a enchaîné que le mal. »

La création d'une faculté des lettres et d'une faculté des sciences avait été accueillie avec une grande joie par toute la partie intelligente de la population. Voici comment s'exprimait M. Bardoux dans l'*Ami de la Patrie* du 28 décembre 1854 : « Quelques jours encore, et les cours des facultés commenceront. Et si nous faisons des vœux ardents pour que des auditeurs nombreux viennent assidûment écouter la parole des maîtres, c'est moins pour les distractions que leurs leçons donneront à l'esprit que pour les forces qu'elles apporteront au cœur. C'est peut-être un lieu commun; mais il est bon de le répéter, l'amour des lettres est, après la religion, ce qui relève l'homme. Il donne courage et espoir dans les heures de confusion et d'abâtardissement, et communique à l'âme cette fierté intérieure, la meilleure sauvegarde dans la conduite de la

Digitized by Google

vie... Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, nous sommes, depuis un demi-siècle, en pleine démocratie. Or, le mal comme le bien des époques démocratiques, c'est de ne laisser debout que l'individu; elles l'isolent dans sa grandeur comme dans son abaissement. Attachons-nous donc à tout ce qui redresse la faiblesse individuelle. Aimons les lettres, parce qu'elles dessillent les yeux et mettent en plein jour ces nuances morales qui disparaissent au contact trop prolongé des intérêts matériels. Ne laissons pas dire que l'âme humaine est en train de se pervertir, que les actions de l'homme ne peuvent plus être pesées avec les balances éternelles du juste et de l'injuste, qu'elles ont aujourd'hui un caractère vague et équivoque, qui les soustrait à une appréciation précise et simple... C'est un moyen de se relever à ses propres yeux que de vivre en communication avec les morts illustres, comme a dit Chamfort. On se trouve toujours meilleur quand on a entendu un professeur distingué et qu'on a lu un bon livre. Voilà pourquoi nous souhaitons prospérité aux facultés des sciences et des lettres de Clermont. »

II.

Le décret du 22 août 1854, en fondant une faculté des lettres à Clermont, ne lui avait attribué que 4 chaires : littérature ancienne, littérature française, littérature étrangère, histoire. Un an plus tard, un décret du 8 août 1855 y ajouta une chaire de philosophie.

Le premier titulaire de cette chaire, M. Félix Nourrisson, est encore vivant; le temps n'est pas loin où il venait chaque année passer les vacances en Auvergne; nous avons eu même un moment l'espoir de le revoir au milieu de nous, nous aurions été fiers de lui offrir la présidence de la séance d'inauguration de la Société des Amis de l'Université; nous aurions pris plaisir à interroger ses souvenirs sur les premières années de notre Faculté. Son âge

Digitized by Google

avancé et le soin de sa santé ne lui ont pas permis d'accepter notre invitation; mais nous jouissons du moins du charme de sa correspondance et de la conversation de ses amis.

Nul n'était plus naturellement désigné pour inaugurer l'enseignement de la philosophie en Auvergne : M. F. Nourrisson était né en 1825 dans l'arrondissement de Thiers, tout près de la demeure de M. de Barante, l'illustre auteur de l'Histoire des ducs de Bourgogne, qui s'intéressa aux études du jeune philosophe et favorisa son début dans la carrière. Il était professeur de philosophie au collège Stanislas, à Paris, quand il se fit recevoir docteur en 1852, à l'âge de 27 ans. C'est de là qu'il fut appelé à la chaire de la Faculté de Clermont; il l'occupa 3 ans, de 1855 à 1858 et fut alors nommé professeur de logique (la philosophie, on le sait, avait été rayée des programmes de l'enseignement secondaire) au lycée Napoléon. En 1874, il obtint la chaire d'histoire de la philosophie moderne qui venait d'être créée au Collège de France et continua d'y enseigner jusqu'en 1896. En 1870, l'Académie des sciences morales et politiques, qui avait déjà couronné trois de ses ouvrages, lui a attribué un de ses fauteuils.

Pendant les trois années qu'il professa à Clermont, M. Nourrisson, conformément à la circulaire ministérielle de 1853, traita successivement, la première année, de la psychologie et de la logique, la seconde, de la morale et de la théodicée, la troisième, de l'histoire de la philosophie jusqu'au XVIIe siècle inclusivement. Dans la leçon solennelle par laquelle il inaugura son cours le 16 janvier 1856, M. Nourrisson annonçait le projet de faire une étude spéciale des personnages qui, nés en Auvergne, se sont fait un nom dans l'histoire de la philosophie : Gerbert (Silvestre II), Pierre le Vénérable, Pierre d'Auvergne, Guillaume d'Auvergne, Cordemoy, Chanut, Ant. Thomas, Pascal. Jamais cependant il n'a pris pour sujet de ses leçons l'histoire de la philosophie en Auvergne, jamais il n'en a traité dans

Digitized by Google

ses livres. Curieux à mon tour d'aborder cette question, je lui ai demandé s'il avait réuni et conservé des matériaux; la réponse a été négative. A-t-il été toujours détourné de ce travail par d'autres préoccupations, a-t-il constaté l'impossibilité de se procurer sur ce sujet des documents nouveaux et intéressants, c'est ce qu'il ne m'a pas été donné de savoir.

L'existence que menaient alors les professeurs de faculté nous paraît bien douce et tout à fait favorable à leurs études personnelles. Ils n'étaient point encore écrasés par le fardeau des examens. Il y eut au mois de décembre 1854 une session de licence : un seul candidat se présenta et fut refusé pour les compositions écrites; au mois de juillet 1855, deux candidats se présentent, un est reçu. Et le baccalauréat? Aux trois sessions de 1854-55 l'on n'a à examiner en tout que 107 candidats dont 35 seulement réussissent (nous en avons eu l'an dernier 1,388) : *O tempora! O mores!* L'année suivante, le nombre des candidats s'élève à 120; personne en revanche ne se présente à la licence. Quant aux conférences spécialement réservées aux étudiants, elles ne donnaient pas fort à faire aux professeurs : en 1857, la Faculté ne comptait en tout que 11 étudiants. L'effort de nos devanciers se portait donc surtout vers la préparation des cours publics qui dès l'origine attirèrent à Clermont un auditoire nombreux, attentif et assidu.

Dans sa leçon d'ouverture, M. Nourrisson exprime une noble confiance dans l'avenir : « Parviendrai-je à répandre en Auvergne le goût de la philosophie? Je l'ignore, et évidemment je ne devrai attribuer le mauvais succès qu'à moi-même. Mais ce que je sais, c'est que jamais pays ne fut plus propre à recevoir une telle semence. Car je n'imagine pas de contrée où l'esprit puisse être plus vivement excité par l'aspect des lieux, par les souvenirs historiques, la succession non interrompue des grands hommes, la tradition philosophique elle-même... La philosophie n'a donc

Digitized by Google

pas besoin d'être naturalisée en Auvergne; il s'agit de lui restituer ses anciens droits... A défaut de talent, j'apporterai du moins des convictions et, en retour de votre bienveillance, un zèle que rien ne sera capable d'attiédir. » Son espoir ne fut pas trompé, et bien des gens à Clermont se rappellent encore que, du temps de M. Nourrisson, la salle de la Faculté était trop étroite pour contenir tous ceux qu'attirait et retenait le charme de sa parole. Ce qu'était son enseignement, il nous est facile de nous en faire une idée, car plusieurs de ses leçons d'ouverture ou de clôture ont été imprimées, et il a pris soin de les rééditer récemment avec quelques articles publiés originairement dans diverses revues.

La personnalité de M. Nourrisson est très curieuse à étudier; elle nous paraît éminemment représentative (pour employer un mot cher à certains critiques) d'une époque complètement disparue et qui n'a pas laissé beaucoup de regrets : le ton du professeur, le goût de l'auditoire, tout a changé depuis lors. M. Nourrisson est le professeur selon le cœur de M. Cousin, dont il est un des plus brillants disciples; sa philosophie est par dessus tout oratoire et son éloquence s'inspire des grands modèles du siècle de Louis XIV; il n'est point à ses yeux d'époque plus admirable : c'est l'âge des actions héroïques, des mâles vertus, des sublimes remords (1). Certes, M. Nourrisson manie avec une habileté consommée toutes les armes de la rhétorique, mais il faut convenir que le procédé, l'artifice se sentent trop souvent. Ainsi, dans la leçon d'ouverture, pour amener et développer l'éloge des études philosophiques, il commence par exagérer le dédain qu'on leur témoigne communément : « De tous les objets auxquels se puisse appliquer notre intelligence, il n'en est pas de plus relégué, de plus antipathique à l'opinion... Chez la plupart

1. *Essai sur la philosophie de Bossuet.*

Digitized by Google

la philosophie ne provoque, au premier aspect, que dédain, aversion ou terreur. En effet, pour les uns la philosophie est-elle autre chose qu'un ingrat labeur, propre à exercer des savants, mais où de brillantes facultés risqueraient trop de s'émousser, de fraîches imaginations de se ternir ? pour les autres, la philosophie est-elle autre chose qu'un amas de systèmes arbitraires, conceptions stériles et creuses, fantastiques tableaux où chacun trouve précisément ce qu'il y a mis, à peu près comme on se dessine dans les vapeurs de l'air des figures sans consistance et des contours sans réalité ? Pour d'autres enfin la philosophie est-elle autre chose qu'une audacieuse révolte de la raison qui tente d'expliquer l'inexplicable, ébranle les principes en les sondant jusque dans leur source, et, par l'abdication des croyances, conduit aux superstitions ? » Ces caractères sont encore plus marqués dans la leçon de clôture, sur l'immortalité de l'âme. C'est à de pareilles leçons que le public prenait alors plaisir, c'est là ce qu'il applaudissait. M. Taine, dans son livre sur les philosophes classiques au XIXe siècle, les a tournés en ridicule. On ne saurait concevoir un esprit plus dogmatique que celui de M. Nourrisson : il a une sécurité, une sérénité de conviction imperturbable : « Voilà ce qu'il y a de vrai dans la doctrine cartésienne, voici ce qu'il y a de faux... Que devient alors le matérialisme, que devient l'athéisme ?... Encore une fois, l'optimisme est le vrai... Oh ! quelle félicité, s'écrie-t-il avec Bossuet, de n'être jamais déçu, jamais surpris, jamais détourné, jamais ébloui par les apparences, jamais prévenu ni préoccupé (1). » Il accable ses adversaires de ses dédains : « La philosophie sensualiste ne va pas seulement à découronner l'homme; elle le décapite et le réduit à n'être plus qu'un cadavre (2). » Il lance la foudre contre eux, il se plaît à précipi-

(1) Tableau des progrès de la pensée humaine de Thalès à Leibnitz.
(2) Op. cit.

Digitized by Google

ter leur déroute (1). Un ancien élève du Lycée Napoléon, M. G. Renard, aujourd'hui professeur à l'Université de Lausanne, a fait de son ancien maître une charge fort irrévérencieuse, mais bien spirituelle : « Le digne homme avait trouvé au programme ses opinions toutes faites, et il suivait son petit catéchisme laïque avec un zèle des plus méritoires... Or, le programme disait : Réfutation du déterminisme, réfutation du scepticisme, etc. Le brave professeur réfutait, réfutait, ce qui était son droit et même sa consigne. Mais il n'était pas varié dans ses moyens d'attaque et, quand il s'était bien escrimé contre un des systèmes désignés à ses coups, il laissait tomber, en guise de coup de massue final, cette longue et lourde phrase : « Si vous admettez ces théories délétères, l'é-
» difice de la société s'écroule, la chaîne des sciences
» est rompue, les beaux-arts s'étiolent, la morale s'é-
» vanouit, la vie est comme désenchantée, et alors vous
» tombez, Messieurs, dans le panthéisme, du panthéisme
» dans l'athéisme, et de l'athéisme dans le nihilisme. »
La voix solennelle du professeur, quand il descendait les degrés de cette lugubre énumération, descendait aussi à des tons caverneux et finissait par s'éteindre dans un murmure sépulcral. C'était à frissonner, quand

(1) « C'est bien pire encore quand les contempteurs de la règle se permettent de toucher à la philosophie. L'amour de la sagesse devient alors à la lettre l'amour de la folie, et il n'est pas d'ineptie qu'ils ne défendent avec intrépidité. Jusqu'à eux le genre humain a langui dans l'ignorance ; révélateurs inespérés, ils vont enfin lui apprendre le secret des choses. Tantôt donc ils soutiennent que l'homme, né d'un peu de boue échauffée par le soleil, a d'abord été plante et puis poisson, avant d'acquérir cette perfection d'organisme qui le rend supérieur au reste des animaux. Tantôt ils en font une pure réceptivité, que les impressions remplissent et animent, de même qu'une harpe éolienne résonne sous l'action du vent qui l'agite. D'autres fois, dédaigneux des hypothèses, ils se piquent d'une extrême rigueur : logiciens à tout rompre, ils mettent leur orgueil à être absurdes d'une manière continue, et, s'ils déraisonnent, ils veulent au moins que ce soit par syllogismes. Ils s'évertuent à combiner des idées et ne combinent que des mots ; mais il y a dans leur jeu tant de prestesse que la multitude imbécile se prend parfois à applaudir ces bateleurs de la pensée. — De la Règle ; Discours prononcé à la distribution des prix du collège Stanislas. Août 1851. »

Digitized by Google

on l'entendait pour la première fois. Le malheur est qu'à chaque système l'éternel refrain reparaissait; il y avait bien, de temps en temps, quelques variantes, le panthéisme était remplacé par le matérialisme ou quelque autre mot en *isme*, aussi long que possible; mais le début de la période était immuable, ainsi que le dernier trait, et, en effet, il est bien manifeste qu'après le nihilisme il n'y a plus rien (1). »

Ces habitudes oratoires, M. Nourrisson les porte même dans la rédaction de ses livres (2), dans la discussion des questions philosophiques où il nous semble qu'un tout autre style serait bien plutôt de mise (3); trop souvent, là où nous cherchons un argument net et précis, un raisonnement rigoureusement déduit, nous trouvons une phrase à effet, un mouvement d'éloquence (4); tout cela

(1) G. Renard. *L'homme est-il libre?* p. 68.

(2) « Oui, nous avons besoin d'être protégés contre nous-mêmes. L'égoïsme le plus profond nous dévore; il importe qu'on y oppose un vivant exemple d'obéissance et d'abnégation. La fièvre du luxe, la soif de l'or nous travaillent plus qu'elles n'ont fait en aucun temps; il importe qu'on y oppose la salutaire pratique du détachement et de la pauvreté. Enfin les âmes se sentent envahies par le vide; les principes s'abolissent et l'intérêt devenant l'unique lien entre les hommes, l'état mal assuré subit toutes les variations de cet intérêt même. Il importe d'opposer à cette mobilité ruineuse la digue d'une loi qui ne change pas; il est urgent de ranimer la charité dans les cœurs, et, dans les esprits, le respect d'une religion qui leur impose, les maintienne et les dirige. Tel est le rôle politique qui semble dévolu parmi nous aux ordres religieux. » « L'Oratoire et les oratoriens. » P. de Bérulle. *Correspondant*, 25 fév. et 25 mars 1855.

(3) L'homme, par ses préoccupations, son impatience, les abus même de sa liberté, l'homme est capable d'erreur. Au lieu d'observer, il imagine; au lieu de regarder, il rêve: il préfère se tromper plutôt que de consentir à ignorer. Oui, en un sens, il est exact de dire que trop souvent l'homme qui réfléchit ou l'homme philosophe est un animal glorieux, *philosophus animal gloriæ*. (*Philosophies de la nature.*)

(4) Il n'y a en dernière analyse qu'une chose qui serve, le droit; chose qui ne se voit ni ne se touche, et qui conséquemment suppose l'âme; chose qui, loin de se plier à nos caprices, nous commande, et qui conséquemment suppose Dieu. Supprimez Dieu comme une idole, supprimez l'âme comme une chimère, et par là même avec toute idée de justice, toute idée de liberté s'évanouissant, cette terre que ne terminent plus les perspectives du ciel, se change en un cloaque impur où les hommes, de même que les reptiles, s'agitent et luttent pour une existence misérable. Qu'on ne s'y trompe pas! Machiavélisme, matérialisme, athéisme, sont les termes intégrants d'une seule et même équation. *Machiavel*, p. 13.

Digitized by Google

peut être fort beau, mais ne fait pas précisément notre affaire (1). Non seulement cette préoccupation constante de la forme oratoire, cette éloquence continue nous lasse et nous impatiente, étant donnés nos goûts et nos habitudes, mais elle joue parfois à M. Nourrisson lui-même de bien vilains tours en lui inspirant des développements vraiment étranges : « Or, écartons, il le faut pour la dignité de l'histoire, écartons les exagérations déplorables, ou même les atroces calomnies dont on a cherché plus d'une fois à noircir les papes qu'on a appelés papes politiques. Cependant, et d'un autre côté comment taire, alors même qu'on aurait le droit de les passer sous silence, les fautes ou les crimes qui, en dégradant certains papes, ne font que mieux ressortir l'incomparable éclat de la papauté (2) ? » Il est même des phrases broussailleuses à travers lesquelles il n'est pas possible de se frayer un chemin : « A Dieu ne plaise que nous ne parlions une fois de plus du passé que pour ne le rappeler jamais (3). »

Ces défauts qui tiennent à la forme plutôt qu'au fond, ne doivent pas nous faire méconnaître les grandes et fortes qualités dont M. Nourrisson a fait preuve. C'est par dessus tout un travailleur infatigable. Il a publié plus de 20 volumes (dont quelques-uns ont eu déjà plusieurs rééditions), diverses brochures, enfin un grand nombre de communications et de rapports insérés dans les mémoires de l'Académie des Sciences morales. Voici la liste et la date de ses principaux ouvrages :

(1) Supposez l'homme isolé de l'univers, et l'homme devient un être incompréhensible. Car l'homme est le sommet d'une série et son existence implique toutes les existences qui l'ont précédée. Mais supposez l'univers destitué de la présence de l'homme, et l'univers devient inexplicable. « Si l'homme disparaissait de la terre, s'écriait éloquemment Buffon, qui porterait le sceptre du monde ?... » Mais si la terre a été faite visiblement pour l'homme, ce n'est pas moins pour s'approprier la terre que l'homme a été créé. *L'âme de l'homme* (Acad. Sciences morales, 1874, 1).

(2) *Machiavel*, ch. V, p. 71.

(3) *Progrès de la pensée*, p. 169.

Digitized by Google

1852. — Ses deux thèses de doctorat : Exposition de la théorie platonicienne des idées. — La Philosophie de Bossuet, avec des fragments inédits.

1856. — Le cardinal de Bérulle; sa vie, ses écrits et son temps.

1856. — Lectures morales et religieuses extraites et traduites des Pères de l'Eglise latine.

1858. — Les Pères de l'Eglise latine; leur vie, leurs écrits, leur temps.

1858. — Tableau des progrès de la pensée humaine de Thalès à Leibnitz; continué jusqu'à Hegel dans la 4e édition, 1867.

1860. — La Philosophie de Leibnitz (ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales).

1865. — La Philosophie de saint Augustin (couronné par l'Académie des Sciences morales).

1865. — La Nature humaine, essai de psychologie appliquée (ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales.

1866. — Spinoza et le naturalisme contemporain.

1870. — De la liberté et du hasard, essai sur Alexandre d'Aphrodisias, suivi de la première traduction française de son livre.

1874. — Machiavel.

1885. — Pascal physicien et philosophe.

1887. — Les Philosophies de la nature : Bacon, Boyle, Toland, Buffon.

M. Nourrisson n'est pas de ceux qui s'enferment dans leurs études spéculatives et se désintéressent des questions qui passionnent leurs contemporains : il est l'auteur de plusieurs brochures sur les questions sociales, surtout sur les accidents d'usines, les ouvriers et les divers projets de loi proposés en vue d'établir les responsabilités.

Le caractère dominant de la pensée philosophique de M. Nourrisson, caractère bien rare chez les écrivains de notre époque, c'est la fixité. Pendant cette longue période

Digitized by Google

de 1852 à 1896, qui a vu se produire tant d'événements considérables, se répandre tant d'idées nouvelles, ses convictions ne se sont pas modifiées sur un seul point. Il est soutenu par de solides croyances religieuses que rien n'a ébranlées et qu'il ne craint pas de proclamer tout haut. Sa thèse de doctorat est dédiée « à M. Ozanam, mon maître (1) ». En philosophie, le critérium de la vérité est pour lui le bon sens. Ce respect pour l'orthodoxie catholique d'une part, pour le sens commun d'autre part, nous explique son goût et son admiration pour Bossuet (2), à l'étude duquel il

(1) « Le danger le plus immédiat peut-être pour le sentiment religieux se rencontre présentement dans l'espèce de dilettantisme métaphysique que s'efforcent d'accréditer d'habiles et ingénieux rêveurs. Les uns, raffinés de méthode, les autres idolâtres d'érudition, se sont mis à disserter sur la philosophie en ruinant toute philosophie, et à traiter de religion en détruisant toute religion. Ils ne peuvent s'empêcher d'accorder que la philosophie est un assaisonnement délicat, une élégante curiosité; après cela, ils n'ont plus qu'en faire et la répudient comme science. Ce leur est assez de définir Dieu la catégorie de l'idéal, d'adresser à ce pur abstrait de lyriques prières; après cela ils n'ont plus qu'à sourire d'un Dieu personnel, créateur et providence. On dirait qu'ils s'inquiètent fort peu d'être compris, pourvu qu'ils étonnent, et qu'ils se soucient moins de substituer aux ténèbres la lumière que d'embrouiller ce qui jusque là avait paru clair... Pour moi, de pareils dédains ne m'émeuvent guère. Je me sens peu touché par le prestige des paradoxes, et volontiers j'encourrai le reproche de remuer à mon tour des lieux communs sur lesquels l'élite des penseurs s'exerce depuis plus de 2,000 ans... Je m'adresse à ceux qui, par dessus tout, estiment le vrai, quelque ancien, j'ai presque dit quelque rebattu qu'il puisse être... Plus j'avance dans ma carrière philosophique, plus je m'attache d'une prise ferme au sens commun... Au lieu de faire la lumière dans les âmes, vous n'y faites que le vide. Vous parlez de progrès et vous êtes, à votre insu, des apôtres de décadence. Votre liberté effrénée de pensée court à la servitude de la pensée; car la vraie liberté est une liberté réglée, et cette règle, lorsqu'il s'agit de spéculation, nous l'avouons très haut, c'est le christianisme. Oui, à suivre le christianisme, la raison n'abdique pas; elle s'élève et se fortifie; à le combattre, vous avez prouvé une fois de plus qu'elle dévie et qu'elle s'oblitère. (*Portraits et études.*)

(2) « En écrivant un essai sur la philosophie de Bossuet, nous ne nous sommes pas seulement proposé de mieux faire connaître cet esprit sublime; nous avons voulu surtout témoigner par là combien est insensée la lutte qui depuis si longtemps divise les partisans déraisonnables de la raison et les aveugles défenseurs de la foi... Bossuet est un Père de l'Eglise, qui l'ignore? Bossuet est un philosophe, qui oserait le nier? Pour lui, la foi achève et confirme ce que la raison a commencé, tandis que la raison à son tour prépare à la foi dont elle est un degré nécessaire. Combattre contre la raison ou combattre contre la foi, c'est combattre contre la vérité. (*Essai sur la philosophie de Bossuet.*)

Digitized by Google

a consacré un grand nombre de volumes (1) et dont il a le premier publié plusieurs écrits philosophiques demeurés jusque là inconnus. « Bossuet, dit-il, est le prince du sens commun... Il fut par excellence le modérateur, souvent même le dictateur des esprits... Il est l'homme des tempéraments, mais non pas des concessions... Il faut distinguer le vrai et le faux mysticisme; le vrai est le point culminant de la science... C'est une philosophie discrète et sensée, qui ne risque pas une seule hypothèse... Meilleur philosophe que Leibnitz, que Malebranche, que Fénelon, Bossuet fut plus orthodoxe que pas un d'entre eux. » Il est un autre nom qu'il met au même rang, c'est celui de Leibnitz, toujours soucieux lui aussi de mettre ses théories métaphysiques d'accord avec la religion et le bon sens. « Dans la philosophie de Leibnitz, dit-il, se trouve le couronnement de la philosophie moderne (2). » Sans doute M. Nourrisson admire beaucoup Platon, mais il déplore les écarts auxquels le chef de l'académie s'est laissé entraîner par son imagination vertigineuse; quant à Aristote, il n'en fait pas grand cas et ne s'est jamais senti tenté d'en approfondir le système. S'il a une profonde aversion pour les épicuriens, il se refuse à admirer les stoïciens. Parmi les modernes, il goûte peu Malebranche, dont les audaces l'épouvantent; il éprouve une horreur toute spéciale pour Spinoza (3); il n'est pas frappé de la sublimité

(1) *La philosophie de Bossuet*, avec des fragments inédits (1852). — *Des sources de la philosophie de Bossuet* (1862). — *La politique de Bossuet* (1867).

(2) « Par bien des côtés, cette construction majestueuse ressemble à une splendide décoration de théâtre, beaucoup plutôt qu'elle n'est un édifice habitable. Mais pourtant c'est dans le roc que l'architecte en a creusé et jeté les fondements. » *(La philosophie de Leibnitz*, page 8.)

(3) Sa rigueur formelle n'est qu'apparente; chez lui l'on rencontre de continuels paralogismes, la pétition de principe, l'ignorance du sujet, etc... « Evidemment il faut accorder une certaine originalité à Spinoza, non pas sans doute cette originalité féconde qui ajoute aux connaissances acquises, mais cette stérile et trompeuse originalité qui consiste à rajeunir des formes vieillies et à diversifier les aspects de l'erreur. » Cependant M. Nourrisson est forcé, bien à regret, de rendre hommage à son caractère : « Or, cherchez dans cette vie, vous n'y découvrez pas une tache. Exemple mémorable !

Digitized by Google

du génie de Kant. Pour ce qui est des théories nouvelles, positivistes ou transformistes, qui au XIXe siècle ont obtenu une si grande vogue et se réclament de l'autorité de la science, il les repousse avec dédain (1).

Tout le monde connaît les pages spirituelles (2) où Taine soutient que, non plus que Jouffroy, Cousin n'est pas venu à son heure; donnant carrière à son imagination, il le remet à sa véritable place; il nous le montre vivant dans la seconde moitié du XVIIe siècle, admirateur et continuateur de Bossuet. Tous ces traits s'appliquent au disciple mieux encore qu'au maître : M. Nourrisson est un homme du XVIIe siècle égaré dans le nôtre; il appartient à la deuxième période du règne de Louis XIV par son style non moins que par ses idées. Voilà qui nous rend compte du succès qu'ont obtenu ses livres dans la période qui s'étend de 1850 à 1870, non seulement au sein des Académies, mais auprès des gens du monde; c'est aussi pour

Le caractère y va constamment de pair avec le génie. Spinoza meurt l'âme haute, l'esprit serein, la conscience inviolablement préservée de toutes les souillures qu'entraîne trop souvent avec soi le torrent fangeux de l'existence humaine. » Mais il se hâte d'ajouter : « En vérité la main se lasse à transcrire et l'esprit se rebute à discuter de pareilles conceptions. Il semble que l'on fasse un mauvais rêve... L'erreur appelle l'erreur, et le Dieu vers lequel pousse Spinoza l'élan d'une mysticité qui est suicide, la foi aveugle en un optimisme d'airain, ce Dieu se trouve l'abstraction en même temps que la plénitude de l'être ; indicible puissance qui est tout ce qui est et qui n'est rien de ce qui est ; idéal insaisissable tour à tour et animal immense, dont la respiration produit le rythme fatal de la vie et de la mort, *monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum !* » On ne peut assez s'étonner que le spinozisme ait survécu à son auteur et qu'il ait la vie si dure : « Spectacle ridicule en effet, mais affligeant et d'une monotonie désespérante ! Leçon sans cesse répétée et qu'on oublie sans cesse ! On raffine, on subtilise, on affiche d'incroyables dédains, on se guinde à grand renfort de machines au-dessus de la réalité vivante, sur les cimes mortes de l'abstraction ; et bientôt bon gré mal gré on tombe de tout son poids lourdement, sottement, pour s'y noyer et s'y perdre, dans ce monde de la sensation dont on avait prétendu s'affranchir. L'expérience journalière l'atteste : le naturalisme devient le terme fatal où échoue le faux mysticisme. » (*Spinoza et le naturalisme contemporain.*)

(1) « L'école positiviste est plus riche en barbarismes et en néologismes qu'en découvertes... Esprit lourd, opaque, d'ailleurs d'une culture bornée, médiocre en tout, même en mathématiques, Auguste Comte que rien ne distinguait, qu'un incommensurable et morbide orgueil... » (*Philosophies de la nature.*)

(2) Taine. *Les philosophes français au* XIXe *siècle*, ch. VIII, II.

Digitized by Google

cela que les nouvelles générations s'en détournent et n'en reconnaissent plus le mérite. C'est un devoir pour l'Université de Clermont de conserver pieusement la mémoire d'un homme qui l'a grandement honorée, car nul ne poussa plus loin l'amour du travail, le culte de la vérité, enfin le souci constant de bien parler et de bien écrire.

E. Joyau.

Digitized by Google

FAUNE DE L'AUVERGNE

DEUXIÈME PARTIE.

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES TRIBUS, GENRES, ESPÈCES.

FAMILLE I : CARABIDES.

PREMIER TABLEAU DE DÉTERMINATION DES TRIBUS.

(Planche III.)

1. Elytres tronquées à l'extrémité postérieure (fig. 1)..... 2
— Elytres non tronquées, sinuées ou simplement arrondies (fig. 2)..... 3
2. Abdomen de 7-8 segments ventraux (fig. 33), un seul pore sétigère susoculaire (fig. 3). Taille 5-11; élytres bleues, concolores ou non, tête et prothorax rouges ou roux (Genre *Brachinus*)..... I **Brachynini.**
— Abdomen de 6 segments ventraux (fig. 34), deux pores sétigères susoculaires (fig. 4). II **Lebiini.**
3. Corps orbiculaire (fig. 8). Mesosternum indistinct, recouvert par le prosternum. Ecusson invisible. Coloration testacée, avec taches vert métallique plus ou moins étendues (*Omophron limbatum*). Taille 5-7mm. XXIII **Omophronini.**
— Corps généralement oblong ou plus ou moins allongé (fig. 9). Ecusson généralement visible. Mesosternum découvert. Coloration différente..... 4
4. Jambes antérieures sans échancrure visible au côté interne près de l'extrémité (fig. 5 et 6)..... 5
— Jambes antérieures avec une échancrure interne près de l'extrémité (fig. 7)..... 8

Digitized by Google

5. Epines terminales des tibias antérieurs insérées non à la même hauteur (fig. 6)..... 6

— Epines terminales des tibias antérieurs insérées toutes les deux à l'extrémité (fig. 5)..... 7

6. Cavités cotyloïdes des hanches antérieures fermées dans leur pourtour; tête libre, yeux très saillants (fig. 9), 2 pores sétigères susoculaires. Elytres non striées marquées de dépressions circulaires. Coloration vert plus ou moins bronzé. Taille 6,5-9mm (Genre *Elaphrus*)..... IX **Elaphrini.**

— Cavités cotyloïdes des hanches antérieures ouvertes en arrière; élytres à 8 stries, la deuxième très éloignée de la strie suturale, 1 pore sétigère susoculaire. Tête grosse enchâssée dans le corselet (fig. 9 *bis*). Coloration bronzée. Taille 4-6mm (Genre *Notiophilus*..... X **Notiophilini.**

7. Labre entier (fig. 10). Scrobes mandibulaires, avec un pore sétigère. Taille 7, 5-16mm. XXI **Nebriini.**

— Labre bi ou trilobé (fig. 11). Scrobes mandibulaires sans pore sétigère. Taille 13-37mm..... XXII **Carabini.**

8. Corselet fortement et brusquement resserré à sa base, *pédiculé* (fig. 12). Scrobes mandibulaires dépourvus de pore pilifère en avant. Tarses ♂ non dilatés..... 9

— Corselet non pédiculé (fig. 14). (Dans un seul cas ce corselet est pédiculé (fig. 27), mais le scrobe mandibulaire porte alors en avant un pore pilifère. Tarses antérieurs ♂ dilatés..... 10

9. Tibias antérieurs fortement palmés (fig. 13). Ecusson invisible. Taille 2,5-7mm.. .. XII **Scaritini.**

— Tibias antérieurs non palmés: écusson visible. Taille 9, 5-13mm..... XIII **Ditomini.**

10. Strie suturale, se contournant en dehors vers l'extrémité de l'élytre de façon à déterminer un retour en forme de crosse (fig. 23). Taille 1,5-5mm..... VI **Trechini.**

— Strie suturale normale finissant parallèlement à la suture..... 11

11. Palpes nettement subulés (fig. 15). Scrobes mandibulaires toujours pourvus d'un pore pilifère en avant..... 12

Digitized by Google

— Palpes non subulés (fig. 16). Scrobes presque toujours sans pore pilifère (une exception : Pogonini)..... 13

12. Une épine sous l'avant-dernier article des tarses antérieurs. Coloration brun ferrugineux. Taille inférieure à 3mm (*Perileptus areolatus*)..... VII **Perileptini.**

— Pas d'épine sous-tarsienne. Taille 2mm5-9mm 5..... VIII **Bembidiini.**

13. Deux pores sétigères susoculaires..... 14

— Un seul pore sétigère susoculaire..... 18

14. Vertex étranglé en forme de cou (fig. 17); dernier article des palpes maxillaires s'insérant sur le précédent par une ligne oblique externe (fig. 18). Elytres à quatre taches rouges et à croix noire. Taille 8-10mm. XIX **Panagæini.**

— Vertex non en forme de cou. Palpes normaux, Coloration différente..... 15

15. Mandibules à sommet échancré ou obtus (fig. 19). Devant de la tête anormal (1) (fig. 20 et 21). Coloration et taille variables 4, 5-16mm..... XVII **Licinini.**

— Mandibules à sommet simple généralement aiguës ; devant de la tête normal (2)..... 16

16. Epipleures à bords tordus au niveau du dernier segment abdominal (fig. 22) ; ongles des tarses toujours simples..... 17

— Epipleures normaux. Ongles souvent dentés ou pectinés. Elytres avec un repli basilaire. III **Platynini.**

17. Scrobes mandibulaires avec un pore pilifère en avant; noir brunâtre plus ou moins clair; pattes ferrugineuses; pattes testacées. Taille 8-10mm (*Patrobus atrorufus*) (Facies, fig. 35)..... V **Patrobini.**

— Scrobes mandibulaires sans pore pilifère en avant..... ... IV **Pterostichini**

18. Antennes munies de longs poils dès la base (fig. 24); épimères mésothoraciques atteignant la cavité coxale (fig. 25). Coloration bronzée verdâtre luisant. Taille 8mm (*Lorocera pilicornis*)..... XX **Lorocerini.**

(1) Le chaperon présente une dépression membraneuse en avant; le labre est bilobé ou échancré, asymétrique.

(2) Y compris les Amarini.

Digitized by Google

— Antennes sans poils spéciaux à la base ; épimères n'atteignant pas la cavité coxale (fig. 26)..... 19

19. Ecusson non compris entre les élytres (fig. 27) ; (*un pore sétigère* externe aux mandibules). Coloration noire. Taille 19-23mm. (*Broscus cephalotes*)..... XI **Broscini.**

— Ecusson compris entre les élytres; mandibules sans pore sétigère externe..... 20

20. Gouttière marginale des élytres cessant à l'angle apical externe ; 8e strie distincte (fig. 28)..... 21

— Gouttière marginale des élytres prolongée sous forme de sillon profond jusqu'à l'angle sutural (fig. 29). Au plus 7 stries; forme elliptique. Coloration noire. Taille 8-9mm. (*Oodes helopioides*)..... XVI **Oodini.**

21. Troisième article des antennes glabre, lisse, différent des suivants (fig. 31)..... 22

— Troisième article antennaire pubescent ou ponctué exactement comme les suivants, au moins à partir du sommet (fig. 30). XV **Harpalini.**

22. Tibias linéaires portant un seul éperon externe. Epipleures simples ou à peu près. Coloration variable verte souvent variée de jaune ou bien rouge à 6 taches noires, rarement noire. Taille 17mm..... XVIII **Chlænini.**

— Tibias antérieurs triangulaires, portant deux éperons inégaux (fig. 32). Epipleures entrecroisés au niveau du dernier segment de l'abdomen comme dans les Féronini ; forme massive. Coloration noire. Taille 13-16mm. Genre *Zabrus* (Facies fig. 36). XIV **Zabrini.**

DEUXIÈME TABLEAU DES TRIBUS

BASÉ SUR LES CARACTÈRES PARTICULIERS AUX MALES.

1. Elytres tronquées à l'extrémité (Pl. III, fig. 1)..... 2

— Elytres non tronquées, sinuées ou arrondies (Pl. III, fig. 2)..... 3

2. Abdomen de 7-8 segments ventraux (Pl. III, fig. 33) ; un seul pore sétigère susoculaire (Pl. III, fig. 3). Taille 5-11 ; élytres bleues,

Digitized by Google

concolores ou non, tête et prothorax rouges ou roux (Genre *Brachinus*)..... I **Brachynini.**

— Abdomen de 6 segments ventraux (Pl. III, fig. 34); deux pores sétigères susoculaires (Pl. III, fig. 4)..... II **Lebiini.**

3. Tarses antérieurs non dilatés chez les ♂, semblables dans les deux sexes..... 4

— Un ou plusieurs articles des tarses antérieurs dilatés chez les ♂ (Pl. IV, fig. 2, 3, 4, 5, 9, 11, 12)..... 6

4. Corselet fortement étranglé à la base (Pl. III, fig. 12). Jambes antérieures échancrées près de l'extrémité (Pl. III, fig. 7)..... 5

— Corselet non pédiculé (Pl. III, fig. 14). Jambes antérieures sans échancrure interne près de l'extrémité (Genre *Cychrus*). (Pl. IV, fig. 1)..... XXII **Carabini** *part.*

5. Ecusson nul. Tibias antérieurs palmés (Pl. III, fig. 13.). Taille 2,5-7mm..... XII **Scaritini.**

— Ecusson visible. Tibias normaux. Taille 9,5-13mm..... XIII **Ditomini.**

6. Un seul article dilaté dans les tarses antérieurs du ♂ (Pl. IV, fig. 2). Corps orbiculaire de couleur testacée avec taches vert métallique. Ecusson invisible. Taille 5-7mm *(Omophron limbatum)*. (Pl. III, fig. 8)... XXIII **Omophronini.**

— Deux articles dilatés dans les tarses antérieurs du ♂ (Pl. IV, fig. 3)..... 7

— Trois articles dilatés dans les tarses antérieurs du ♂ (Pl. IV, fig. 9, 11 et 12)..... 12

— Quatre articles dilatés dans les tarses antérieurs du ♂ (Pl. IV, fig. 15 *bis*)..... 23

7. Palpes nettement subulés (Pl. III, fig. 15)..... 8

— Palpes non subulés (Pl. III, fig. 16)..... 9

8. Une épine sous le 4e article des tarses antérieurs. Taille inférieure à 3mm..... VII **Perileptini.**

— Pas d'épine sous-tarsienne. T. 2,5-9mm.

— Strie suturale recourbée en avant dans la région apicale de l'élytre (Pl. III, fig. 23). VI **Trechini** *part.*

— Strie suturale sans retour en avant..... VIII **Bembidiini.**

9. Articles dilatés des tarses antérieurs ♂ (au moins le second); cordiformes ou échancrés (Pl. IV, fig. 4)..... 10

Digitized by Google

— Deuxième article dilaté des tarses antérieurs ♂, carré ou arrondi (Pl. IV, fig. 5)..... 11

10. Strie suturale recourbée en avant dans la région apicale de l'élytre (Pl. III, fig. 23). Pas d'épine sous-tarsienne. Taille comprise entre 3 et 5mm (Genre *Trechus*)... VI **Trechini.**

— Strie suturale sans retour en avant. Taille supérieure à 10mm..... **Patrobini.**

11. Menton dépourvu de dent (Pl. IV, fig. 6). Labre anormal. Corps noir (Genre 56 *Licinus*)..... XVII **Licinini** *part.*

— Une dent bifide au menton (Pl. IV, fig. 7). Elytres à 4 taches rouges (Genre 59 *Panagæus*)..... XIX **Panagæini.**

12. Tibias antérieurs sans échancrure au bord interne près de l'extrémité (Pl. III, fig. 5 et 6)..... 13

— Tibias antérieurs avec une échancrure subapicale au bord interne (Pl. III, fig. 7)..... 16

13. Epines terminales des tibias antérieurs insérées l'une au-dessous de l'autre (Pl. III, fig. 6). Taille inférieure à 8mm..... 14

— Epines terminales des tibias antérieurs, toutes les deux apicales (Pl. III, fig. 5). Taille en général supérieure à 8mm.. 15

14. Tête grosse, enchâssée dans le corselet (Pl. III, fig. 9 *bis*). Taille 4-6mm (Genre 38 *Notiophilus*)..... X **Notiophilini.**

— Tête libre, yeux très saillants (Pl. III, fig. 9). Taille 6,5-7,5mm..... IX **Elaphrini.**

15. Taille moyenne 7,5-16mm. Labre entier (Pl. III, fig. 10)..... XXI **Nebriini.**

— Taille grande 16-37mm. Labre bi ou trilobé (Pl. IV, fig. 8)..... XXII **Carabini** *part.*

16. Articles dilatés des tarses antérieurs du ♂ carrés ou arrondis (Pl. IV, fig. 9)..... 17

— Articles dilatés des tarses antérieurs du ♂ cordiformes ou échancrés (Pl. IV, fig. 11 et 12)..... 20

17. Antennes hérissées de poils dès leur base (Pl. III, fig. 24) (60 *Lorocera pilicornis*)..... XX **Lorocerini.**

— Antennes sans poils spéciaux à leur base (Pl. I, fig. 30)..... 18

18. Labre bilobé. Deux pores sétigères susoculaires (Pl. III, fig. 4). Coloration jaune ou

Digitized by Google

testacée variée de noir ou de noirâtre. Taille 4,5-8,5mm (Genre 55 *Badister*). XVII **Licinini** *part.*

— Labre tronqué ou sinué. Un seul pore sétigère susoculaire (Pl. III, fig. 3)..... 19

19. Dessus discolore : élytres rouges à 6 taches noires arrondies (Pl. V, fig. 49); une dent simple au menton. Taille 7mm (57 *Callistus lunatus*)..... XVIII **Chlæniini** *part.*

— Dessus noir, forme elliptique (Pl. IV, fig. 10). Une dent simple au menton. Taille 7mm (54 *Oodes helopioides*)..... XVI **Oodini.**

— Dessus métallique à coloration foncière verte, parfois bordé de jaune, rarement noir (une espèce). Une dent bifide au menton (Pl. IV, fig. 7). Taille 10-15mm (Genre 58 *Chlænius*)..... XVIII **Chlæniini** *part.*

20. Articles élargis des tarses antérieurs ♂ garnis de poils en dessous (Pl. IV, fig. 13). Un seul pore sétigère susoculaire; écusson non compris entre les élytres (Pl. III, fig. 27) (36 *Broscus cephalotes.*)..... XI **Broscini.**

— Articles élargis des tarses antérieurs ♂ garnis de squamules (Pl. IV, fig. 14); écusson normal..... 21

21. Un seul pore sétigère susoculaire (Pl. III, fig. 3). Epipleures à bords entretordus au niveau du dernier segment abdominal (Pl. III, fig. 22, facies fig. 36); (Genre 43 *Zabrus*)..... XIV **Zabrini.**

— Deux pores sétigères susoculaires (Pl. III, fig. 4)..... 22

22. Articles élargis des tarses antérieurs du ♂ presque carrés (Pl. IV, fig. 12) (1). Epipleures normaux..... III **Platynini.**

— Articles élargis des tarses antérieurs du ♂, fortement triangulaires ou cordiformes (Pl. IV, fig. 11). Epipleures à bords entretordus au niveau du dernier segment abdominal (Pl. III, fig. 22)..... IV **Pterostichini.**

23. Tibias antérieurs sans échancrure subapicale au bord interne (Pl. III, fig. 6)..... 24

(1) Par exception les tarses antérieurs ne sont pas élargis chez le ♂ de *Calathus piceus.*

Digitized by Google

— Tibias antérieurs avec une échancrure au bord interne près de l'extrémité (Pl. III, fig. 7); un seul pore sétigère susoculaire (Pl. III, fig. 3)..... XV **Harpalini.**

24. Epines terminales des tibias antérieurs insérées l'une au-dessous de l'autre (Pl. III, fig. 6). Taille petite inférieure à 9mm (Facies Pl. III, fig. 9)..... IX **Elaphrini.**

— Epines terminales des tibias antérieurs toutes les deux apicales (Pl. III, fig. 5). Taille moyenne ou grande 15-35mm..... XXII **Carabini.**

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES GENRES.

—

Tribu I : **BRACHYNINI.**

Genre unique..... 1 **Brachynus.**

Tribu II : **LEBIINI** sens. lat.

1. Pronotum sans rebord latéral; presque cylindrique (Pl. IV, fig. 16); premier article des antennes un peu plus long que les trois suivants réunis (Pl. IV, fig. 15), avant-dernier article des palpes labiaux présentant plusieurs soies au bord antérieur (Pl. IV, fig. 17). Une seule espèce d'un vert bleuâtre ou d'un beau bleu à appendices rougeâtres; taille 9mm-9mm5 (*Drypta emarginata*) (Facies Pl. VI, fig. 25)..... 9 **Drypta.**

— Pronotum rebordé latéralement, au moins dans la partie moyenne; premier article des antennes plus court que les trois suivants réunis (Pl. IV, fig. 18); avant-dernier article des palpes labiaux ne présentant que deux soies (Pl. IV, fig. 19)..... 2

2. Pronotum subcylindrique, laissant visibles en dessus une partie des épisternes prothoraciques; vertex étranglé en forme de cou (Pl. IV, fig. 20). Une seule espèce d'un vert brillant; une grande tache noir bleuâtre à l'extrémité des élytres; base de ces derniè-

Digitized by Google

res et pattes testacées. L. 6-7mm (*Odacantha melanura*) (Facies Pl.VI, fig. 26)... 10 **Odacantha.**

— Pronotum non cylindrique; épisternes prothoraciques nullement visibles en dessus (Pl. IV, fig. 21, 22, 24)..... 3

3. Pronotum court, large, arrondi (Pl. IV, fig. 21); tibias intermédiaires garnis de quelques spinules dressées le long du bord externe. Une seule espèce brun, plus ou moins noirâtre ou roussâtre, avec la base des élytres (parfois le corselet), les antennes et les pattes jaune ferrugineux. L. 5-5,5 (*Mazoreus Wetterhali*) (Facies Pl. VI, fig. 30)..... 12 **Mazoreus.**

— Pronotum en carré transverse, entaillé profondément au-dessous des angles postérieurs, lobé au milieu de sa base (Pl. IV, fig. 22); tibias intermédiaires sans spinules; pénultième article des tarses postérieurs échancré ou bilobé (Pl. IV, fig. 23); palpes labiaux à dernier article non sécuriforme; ongles dentelés. L. 4-7mm..... 2 **Lebia.**

— Pronotum cordiforme (Pl. IV, fig. 24); tibias intermédiaires sans spinules..... 4

4. Dernier article des palpes labiaux sécuriforme (Pl. IV, fig. 25)..... 5

— Dernier article des palpes non sécuriforme..... 6

5. Vertex en forme de cou (Pl. IV, fig. 27); articles des antennes tous densément pubescents. L. 7-9mm..... 11 **Polystichus.**

— Vertex non retréci (Pl. IV, fig. 24); antennes glabres à la base; base du pronotum armée d'une frange de soies courtes, peu apparente; ongles dentés (1). L. 8-10mm..... 8 **Cymindis.**

6. Pénultième article des tarses divisé en deux lobes (Pl. IV, fig. 26); ongles simples ou pectinés. L. 4, 5-6mm..... 7 **Demetrias.**

— Penultième article des tarses normal..... 7

7. Crochet des tarses simples; rebord latéral du pronotum laissant en dehors les angles postérieurs (Pl. IV, fig. 29). Une seule es-

(1) Les ongles sont simples chez *Cymindis Famini*, espèce méridionale.

Digitized by Google

pèce à coloration noir luisant, avec quatre taches blanches sur les élytres. L. 4mm (*Lionychus quadrillum*) (Facies Pl. VI, fig. 18)..... 6 **Lionychus.**

— Crochets des tarses dentelés; rebord latéral du pronotum contournant les angles postérieurs..... 8

8. Premier article des tarses postérieurs à peu près égal au dernier (Pl. IV, fig. 29); menton sans dent (Pl. IV, fig. 31); coloration jaune ou brune plus ou moins variée de testacé. L. 3-6mm..... 5 **Dromius.**

— Premier article des tarses postérieurs bien plus long que le dernier (Pl. IV, fig. 30); une dent plus ou moins bifide au menton (Pl. IV, fig. 32); coloration brun-noir brillant ou bronzé. Taille 2-5-3mm..... 9

9. Troncature des élytres sinueuse (Pl. IV, fig. 33); yeux plus longs que les tempes (Facies Pl. VI, fig. 10)..... 4 **Metabletus.**

— Troncature droite perpendiculaire à la suture; yeux à peine plus longs que les tempes (Pl. IV, fig. 34; Facies Pl. VI, fig. 9)..... 3 **Blechrus.**

Tribu III : **PLATYNINI.**

1. Taille supérieure à 15mm..... 2

— Taille inférieure à 13mm..... 3

2. Taille comprise entre 15 et 18mm. Ongles pectinés; saillie prosternale rebordée jusqu'au sommet qui est arrondi (Pl. IV, fig. 36); tarses intermédiaires et postérieurs pubescents en dessus, sans sillon au bord interne; corselet cordiforme, dernier article des palpes labiaux cylindrique. Une seule espèce d'un noir bleuâtre (*Læmosthenes terricola*) (Facies Pl. IV, fig. 38)..... 14 **Læmosthenes.**

— Taille supérieure à 22mm. Ongles simples; saillie prosternale coupante sur les bords et aiguë au sommet (Pl. IV, fig. 37); dernier article des palpes cylindrique; troisième article des antennes aussi long que les deux suivants réunis (Pl. IV, fig. 39);

Digitized by Google

articles des tarses intermédiaires et postérieurs sillonnés au bord externe (Pl. IV, fig. 40). Une seule espèce noir assez brillant, plus terne sur les élytres (*Sphodrus leucophthalmus* (Facies Pl. VI, fig. 29). 15 **Sphodrus.**

3. Ongles des tarses crénelés; pronotum rebordé sur toute sa base. Taille 5mm. Une seule espèce brun plus ou moins roussâtre ou noirâtre, avec la base des élytres (parfois le corselet), les antennes et les pattes jaune ferrugineux (*Mazoreus Wetterhali*) (Facies Pl. VI, fig. 30)..... 12 **Mazoreus.**

— Ongles simples ou pectinés. Taille supérieure à 6mm..... 4

4. Ongles pectinés (Pl. IV. fig. 41; Pl. VI, fig. 36)..... 5

— Ongles simples..... 6

5. Dernier article des palpes labiaux sécuriforme (Pl. V, fig. 6); saillie prosternale non rebordée et obtuse à l'extrémité. Une seule espèce de coloration noir brun très foncé, avec les appendices roux ferrugineux. Taille 7-8mm (*Synuchus nivalis*)..... 13 **Synuchus.**

— Dernier article des palpes labiaux cylindrique (Pl. IV, fig. 42); saillie prosternale rebordée jusqu'au sommet et arrondie (Pl. V, fig. 1); tarses intermédiaires et postérieurs glabres en dessus, avec un sillon au bord externe des premiers articles (Pl. V, fig. 2); corselet trapézoïdal (Facies Pl. V, fig. 3). Taille 7-13mm..... 16 **Calathus.**

6. Saillie prosternale non rebordée et obtuse (Pl. V, fig. 4)..... 7

— Saillie prosternale rebordée jusqu'au sommet et arrondie; articles des tarses postérieurs glabres en dessus, les premiers sillonnés en dessus. Une seule espèce à corps brun châtain et thorax plus clair. Taille 7mm (*Platyderus ruficollis*)..... 19 **Platyderus.**

7. Echancrure du menton sans dent au milieu. Une seule espèce de coloration brun bronzé; dessous brun rougeâtre; base des antennes, palpes et pattes testacé pâle. Taille 7-8mm (*Olisthopus rotundatus*)..... 17 **Olisthopus.**

Digitized by Google

— Echancrure du menton avec une dent au milieu (Pl. V, fig. 5). Taille 6-12mm..... 18 **Platynus.**

Tribu IV : **PTEROSTICHINI.**

1. Taille supérieure à 10mm..... 2
— Taille inférieure à 10mm..... 7
2. Dessus des tarses et troisième article des antennes finement pubescents. Une seule espèce de coloration brun brillant plus ou moins foncé; antennes et pattes rougeâtres. Taille 13-14mm (*Molops picea*)..... 24 **Molops.**
— Dessus des tarses et troisième article des antennes glabres..... 3
3. Troisième interstrie des élytres avec un ou plusieurs pores accolés à la deuxième ou troisième strie, ou bien isolés (Pl. V, fig. 7); deuxième article des palpes labiaux portant deux soies écartées (Pl. V, fig. 8)..... 4
— Troisième interstrie des élytres sans pores..... 6
4. Dent du menton bifide (Pl. V, fig. 13); premiers articles antennaires normaux; coloration noire ou brune, non métallique..... 5
— Dent du menton obtuse (Pl. V, fig. 12); premier ou premiers articles antennaires comprimés et carénés en dessus (Pl. V, fig. 11 et 11'); sommet de la saillie prosternale rebordé (Pl. V, fig. 10); coloration généralement métallique. Taille 10-15mm..... 21 **Pœcilus.**
5. Sommet de la saillie prosternale finement rebordé en arrière des hanches antérieures (Pl. V, fig. 14). Une seule espèce de coloration brun foncé luisant, parfois rougeâtre, dessous roussâtre; pattes roux ferrugineux. Taille 14mm (*Adelosia macra*)... 25 **Adelosia.**
— Sommet de la saillie prosternale non rebordé (Pl. V, fig. 15). Taille 6-19mm..... 20 **Pterostichus.**
6. Septième intervalle des élytres saillant en forme de côte, surtout à la base; deuxième article des palpes labiaux portant deux soies écartées (Pl. V, fig. 8); coloration noir plus ou moins brillant. Taille 13-20mm (Pl. VII, fig. 30 et 31)..... 22 **Abax.**
— Septième intervalle des élytres normal;

Digitized by Google

deuxième article des palpes labiaux portant cinq ou six soies (Pl. V, fig. 9); coloration brun noir luisant, bronzé ou fauve. Taille 5-15mm. ..... 27 **Amara.**

7. Mandibules saillantes (Pl. V, fig. 16); premier article antennaire aussi long que les deux suivants réunis (Pl. V, fig. 17). Une seule espèce de coloration brun noir; appendices rouge ferrugineux; dessous brun roussâtre. Taille 6, 5-8mm (*Stomis pumicatus*) (Pl. VIII, fig. 8)..... 28 **Stomis.**

— Mandibules peu saillantes; premier article antennaire moins long que les deux suivants réunis..... 8

8. Troisième interstrie des élytres sans pore; deuxième article des palpes labiaux portant cinq ou six soies (Pl. V, fig. 9). Taille 5-15mm..... 27 **Amara.**

— Troisième interstrie des élytres avec un ou plusieurs pores isolés ou accolés à la deuxième ou troisième strie (Pl. V, fig. 7); deuxième article des palpes labiaux avec deux soies écartées (Pl. V, fig. 8)..... 9

9. Articles des tarses sillonnés sur la ligne médiane (Pl. V, fig. 18). Une seule espèce de coloration noir luisant; premier article antennaire rougeâtre; dessous brun noir luisant, avec l'extrémité de l'abdomen roussâtre. Taille 7-9mm. (*Lagarus vernalis*) (Pl. VII, fig. 34)..... 23 **Lagarus.**

— Articles des tarses non sillonnés sur la ligne médiane..... 10

10. Premier ou premiers articles antennaires normaux; dent du menton bifide (Pl. V, fig. 13)..... 11

— Premier ou premiers articles antennaires comprimés et carénés en dessus (Pl. V, fig. 11 et 11'); dent du menton obtuse (Pl. V, fig. 12); sommet de la saillie prosternale rebordé (Pl. V, fig. 10); coloration généralement métallique; strie scutellaire courte, mais marquée. Taille 10-15mm... 21 **Pœcilus.**

11. Coloration bleu foncé métallique; saillie prosternale finement rebordée en arrière des

Digitized by Google

hanches antérieures (Pl. V, fig. 19); striole scutellaire nulle. Une seule espèce; palpes, pattes et base des antennes jaune ferrugineux; Taille 5-6mm (*Abacetus Salzmanni*) (Pl. VII, fig. 35)..... 26 **Abacetus.**

— Coloration brune ou noire; saillie prosternale non rebordée (Pl. V, fig. 15). Taille 6-19mm. 20 **Pterostichus.**

Tribu V : **PATROBINI.**

Un seul genre et une seule espèce (*Patrobus atrorufus*) (Pl. III, fig. 35)..... 29 **Patrobus.**

Tribu VI : **TRECHINI.**

1. Palpes non subulés. Taille 3-6mm..... 30 **Trechus.**

— Palpes nettement subulés (Pl. III, fig. 15)..... 2

2. Retour de la strie suturale fortement dirigé vers le bord externe dont il est très rapproché (Pl. V, fig. 22). Une seule espèce de coloration noir plombé; base des antennes et pattes brun roussâtre; cuisses plus foncées; élytres à quatre stries légères, lisses (Pl. VIII, fig. 14). Taille 2mm5-3mm (*Tachyta nana*)..... 32 **Tachyta.**

— Strie suturale retournant entre la suture et le bord externe (Pl. V, fig. 23). Taille 1mm8-3mm..... 31 **Tachys.**

Tribu VII : **PERILEPTINI.**

Un seul genre et une seule espèce (*Perileptus areolatus*..... 33 **Perileptus.**

Tribu VIII : **BEMBIDIINI.**

1. Elytres pubescentes, ponctuées en tous sens (Pl. V, fig. 29)..... 34 **Tachypus.**

— Elytres glabres, à stries distinctes et ponctuées ou non (Pl. V, fig. 21)..... 35 **Bembidium.**

Tribu IX : **ELAPHRINI.**

Un seul genre (Pl. III, fig. 9)..... 36 **Elaphrus.**

Digitized by Google

TRIBU X : NOTIOPHILINI.

Un seul genre (Pl. III, fig. 9 *bis*) ..... 37 **Notiophilus.**

TRIBU XI : BROSCINI.

Un seul genre (Pl. IX, fig. 8) et une seule espèce (*Broscus cephalotes*) ..... 38 **Broscus.**

TRIBU XII : SCARITINI.

1. Taille égale ou supérieure à 6mm. Corselet presque carré. Coloration brune ou rougeâtre (Pl. III, fig. 12). Rebord latéral du pronotum prolongé jusqu'au bourrelet basilaire (Pl. V, fig. 24) ..... 39 **Clivina.**

— Taille inférieure à 6mm. Corselet presque arrondi (Pl. V, fig. 25). Coloration bronzé métallique. Rebord latéral du pronotum effacé en arrière. Taille 2mm5-5,5mm.. 40 **Dyschirius.**

TRIBU XIII : DITOMINI.

1. Tête rétrécie derrière les yeux, plus étroite que le corselet qui est cordiforme ; labre échancré (pl. V, fig. 26). Une seule espèce de coloration brun noir avec pubescence rousse, dessous noir ; appendices brun rougeâtre, clair ou roux ferrugineux. Taille 9,5-10mm (*Ditomus fulvipes*) ..... 41 **Ditomus.**

— Tête non rétrécie à la base; corselet presque en croissant, pas plus large que la tête (Pl. V, fig. 27). Une seule espèce de coloration noire, avec les appendices rougeâtres, très reconnaissable d'ailleurs à son facies. Taille 11-13mm (*Aristus clypeatus*)..... 42 **Aristus.**

TRIBU XIV : ZABRINI.

Un seul genre (Pl. III, fig. 36)..... 43 **Zabrus.**

Digitized by Google

TRIBU XV : **HARPALINI** (1).

1. Taille égale ou supérieure à 9mm..... 2
— Taille égale ou inférieure à 7mm (2)..... 7
2. Tête très grosse, renflée, presque de la largeur des élytres. Tarses antérieurs dilatés chez la ♀ aussi bien que chez le ♂. Une seule espèce de coloration noir brillant en dessus, mat en dessous; palpes, antennes et tarses ferrugineux. Taille 13-17mm. *(Acinopus picipes)* (Pl. V, fig. 28)..... 44 **Acinopus.**
— Tête de grosseur normale plus ou moins rétrécie en arrière; tarses antérieurs dilatés seulement chez le ♂..... 3
3. Tibias antérieurs armés à l'angle apical interne de deux éperons inégaux, l'un grand, lancéolé, l'autre très petit (Pl. V, fig. 30). Tête rousse; pronotum bleu, élytres testacées avec une tache verte commune. Une seule espèce. Taille 9mm *(Diachromus germanus)* (Pl. V, fig. 29)..... 45 **Diachromus.**
— Un seul éperon simple ou tricuspide aux tarses antérieurs (Pl. V, fig. 31). Coloration différente..... 4
4. Articles des tarses garnis de poils en dessus..... 5
— Articles des tarses glabres en dessus (pourvus tout au plus de soies isolées)..... 6
5. Repli basilaire des élytres impressionné et dévié au niveau de la troisième strie. Article 1 à 4 des tarses postérieurs entièrement pubescents en dessous. Une seule espèce de coloration brun rougeâtre plus ou moins foncé avec les appendices plus clairs. Taille 13mm. *(Scybalicus oblongiusculus)*. 48 **Scybalicus.**

(1) « Cette tribu aurait besoin d'une revision complète... Un monographe pourrait seul procéder à une nouvelle distribution des genres d'après l'ensemble des espèces que l'on connaît aujourd'hui... » Bedel, p. 67. Les espèces de cette tribu ne sont pas moins difficiles à déterminer et exigent une étude minutieuse. Pour le genre **Harpalus**, notamment nous avons dû suivre pas à pas les tableaux dichotomiques, de l'excellente faune de la Seine de M. Bedel.

(2) Pour les insectes de taille comprise entre ces deux limites, se rapporter indifféremment à l'une ou l'autre proposition.

Digitized by Google

— Repli basilaire des élytres rectiligne ou arqué (Pl. V, fig. 32). Articles des tarses postérieurs dénudés sur la ligne médiane. Taille 6-15mm ..... 50 **Ophonus.**

6. Echancrure du menton sans dent (Pl. V, fig. 33). Coloration noire avec une tache rouge plus ou moins apparente sur le front. Articles élargis des tarses du ♂ garnis en dessous de palettes feutrées ou de brosses de papilles serrées. Taille 9-14mm ..... 46 **Anisodactylus.**

— Echancrure du menton angulée ou dentée au milieu (Pl. V, fig. 34). Articles élargis des tarses du ♂ garnis en dessous de deux séries de lamelles écailleuses. Coloration variable. Taille 5-17mm ..... 51 **Harpalus.**

7. Labre échancré, rétréci de droite à gauche, recouvrant les mandibules au repos; échancrure du menton sans dent. Une seule espèce de coloration brun noir légèrement bronzé; antennes brun foncé, noires à la base; cuisses brun noirâtre; jambes jaunâtre pâle avec l'extrémité et les tarses brun roussâtre. Taille 2,5-4mm. *(Amblystomus metallescens)* (Pl. V, fig. 35)..... 49 **Amblystomus.**

— Labre symétrique tronqué ou légèrement sinué (Pl. V, fig. 36)..... 8

8. Dernier article des palpes fusiforme, presque tronqué (Pl. V, fig. 37), neuvième interstrie portant une série de pores plus petits que ceux de la huitième strie et indépendants de la ponctuation foncière (Pl. V, fig. 39); une dent au menton 9

— Dernier article des palpes fusiforme acuminé (Pl. V, fig. 38), neuvième interstrie dépourvu de pores accessoires..... 10

9. Articles des tarses garnis de poils en dessus. Taille 6-15mm ..... 50 **Ophonus.**

— Articles des tarses glabres en dessus. Taille 5-17mm ..... 51 **Harpalus.**

10. Une dent aiguë au menton (Pl. V, fig. 40); premier article des tarses postérieurs à peine plus long que le deuxième (Pl. V, fig. 41). Taille 3-7mm ..... 47 **Bradycellus.**

— Echancrure du menton sans dent (Pl. V, fig. 42), premier article des tarses postérieurs

Digitized by Google

presque aussi long que les deux suivants réunis (Pl. V, fig. 43)..... 11

11. Taille supérieure ou égale à 6mm; les deux ou trois premiers articles des tarses postérieurs avec une fine carène au côté externe (Pl. V, fig. 44); avant-dernier article des palpes maxillaires moins long que le dernier d'un tiers au plus (Pl. V, fig. 45). Taille 6-7mm..... 52 **Stenolophus.**

— Taille inférieure ou égale à 5mm; les articles des tarses postérieurs dépourvus de carène externe; avant-dernier article des palpes maxillaires bien plus court que le dernier (Pl. V, fig. 46). Taille 2,5-5mm..... 53 **Acupalpus.**

Tribu XVI : **OODINI.**

Un seul genre et une seule espèce *(Oodes helopioides)* (Pl. IV, fig. 10)..... 54 **Oodes.**

Tribu XVII : **LICININI.**

1. Taille inférieure à 8mm. Coloration variée de noir et de jaune ou de roux. Labre bilobé (Pl. III, fig. 21). Dernier article des palpes non tronqué (Pl. V, fig. 47). Taille 4,5-8mm (Pl. X, fig. 1)..... 55 **Badister.**

— Taille supérieure à 10 mm. Coloration uniforme, noire. Labre échancré (Pl. III, fig. 20); dernier article des palpes tronqué au sommet (Pl. V, fig. 48)..... 56 **Licinus.**

Ch. Bruyant, A. Eusébio.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 21 Mars.

La première réunion mensuelle de la Société des Amis de l'Université a eu lieu le mardi 21 mars, à huit heures et demie du soir, au local de la Société, sous la présidence de M. le docteur Chibret. Les questions suivantes ont été soumises à l'assemblée :

1° *Conférences de l'Hiver 1898-1899.* — Ces conférences n'ont pas eu lieu avec toute la régularité désirable. M. le docteur Hospital, qui avait rempli les fonctions de président pendant une assez longue absence de M. le docteur Chibret, indique les causes des interruptions qui se sont produites. A l'avenir, le Bureau prendra les dispositions nécessaires pour que le programme établi au début de la saison soit strictement exécuté.

On a eu le regret de constater que les conférences du soir, qui attiraient autrefois une grande affluence, étaient trop peu suivies, depuis qu'elles sont réservées aux membres de la Société des Amis de l'Université. Il est décidé que, pour les conférences de l'année prochaine, les portes de l'amphithéâtre seront ouvertes au public à partir d'une certaine heure.

2° *Ecole de Droit.* — M. le Président, pendant son récent séjour à Paris, a été voir M. le Directeur de l'Enseignement supérieur et l'interroger au sujet de la création de l'Ecole de droit de Clermont. Il a reçu l'assurance que, dès qu'elle sera saisie par la municipalité de Clermont d'une demande régulière et de propositions fermes, l'Administration centrale ne fera aucune opposition et hâtera l'accomplissement des formalités légales. La Société décide d'agir de nouveau auprès de M. le Maire pour que cette démarche décisive ne soit pas retardée.

3° *Reddition de comptes.* — Le trésorier, M. Mathieu, a présenté les comptes de l'année 1898 et le projet de budget pour 1899. Dès la première année de son existence, la Société a pu faire face à toutes les dépenses qu'elle avait prises à sa charge, et il lui est resté un excédent de recettes ; de sorte que la continuation des subventions qu'elle avait accordées est assurée, ainsi que la publication de la

Digitized by Google

Revue d'Auvergne, et qu'il demeure en caisse une somme sur l'emploi de laquelle il y aura lieu de statuer.

Sur la proposition de M. le Président, des félicitations et des remerciements sont votés à l'unanimité à M. Mathieu.

4° *Publication des conférences.* — M. Vernière, président du Comité de publication, expose qu'il est impossible de publier dans la *Revue d'Auvergne*, par suite du manque de place, les conférences faites sous le patronage de la Société. Pour donner satisfaction aux auditeurs de ces conférences qui désireraient les conserver et aux membres de la Société qui, n'ayant pu les entendre, voudraient les lire, l'assemblée adopte la combinaison suivante que propose M. Vernière :

Les conférences que leurs auteurs voudront livrer à la publicité seront imprimées aussitôt qu'elles auront eu lieu, et envoyées, au prix de 50 centimes par conférence, aux membres de la Société qui en feront la demande, si toutefois le nombre des souscriptions recueillies pour chacune d'elles est assez grand pour couvrir les frais de l'impression.

Une circulaire sera adressée à tous les membres de la Société pour leur expliquer cette combinaison et les inviter à souscrire.

5° *Nomination d'un archiviste.* — M. Vernière est élu archiviste de la Société, en remplacement de M. Elie Jaloustre, démissionnaire.

6° *Demande des étudiants en droit.* — Les étudiants en droit habitant Clermont présentent, par l'entremise de M. le docteur Hospital, une demande de subvention en vue d'un groupement qu'ils veulent constituer en attendant la création d'une Ecole de droit. L'assemblée est prête à encourager un groupement de ce genre ; elle vote en principe une subvention dont le montant sera fixé ultérieurement.

7° *Communication du « Comité franco-américain » de Paris.* — Le Comité franco-américain de Paris cherche à seconder et à développer le mouvement qui attire vers nos Facultés un certain nombre d'étudiants étrangers, notamment d'Américains et de Canadiens. Notre Auvergne aurait pour eux un attrait tout particulier. Mais ces étudiants, étant données leurs habitudes, demandent à être logés et nourris dans des familles ; il s'agit donc de savoir quelles sont les familles qui seraient disposées à leur donner l'hospitalité, quelles conditions elles proposeraient et quelles garanties elles offriraient. L'examen de la question est renvoyé à la Commission d'initiative, déjà saisie d'une demande analogue émanant de M. le comte de Chabrol.

Digitized by Google

NOUVELLES UNIVERSITAIRES.

Par arrêté ministériel du 15 mars 1899, M. Guichard, professeur de mécanique rationnelle à la Faculté des Sciences de l'Université de Clermont, a été nommé membre du jury de l'agrégation des sciences mathématiques.

— Sur la proposition du Comité des Travaux historiques et scientifiques :

M. Paul Gautier, membre de la Société géologique de France, collaborateur au service de la carte géologique, préparateur de botanique à l'Université de Clermont-Ferrand, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville, conservateur du Musée Lecoq, a été nommé officier de l'Instruction publique.

M. Ph. Glangeaud, agrégé des sciences naturelles, docteur ès sciences, maître de conférences de minéralogie à la Faculté des Sciences de l'Université de Clermont-Ferrand, collaborateur au service de la carte géologique de France, a été nommé officier d'Académie.

NÉCROLOGIE

—

Dumas-Damon.

I

La *Société des Amis de l'Université* vient de perdre un de ses membres les plus actifs et en même temps un des naturalistes les plus connus du Puy-de-Dôme. Dumas-Damon a, en effet, collaboré, depuis plus de quarante ans, à toutes les œuvres scientifiques locales, et il a contribué largement à entretenir, à Clermont, le goût des choses de la nature. Nous le trouvons parmi les fondateurs de la *Société d'Emulation d'Auvergne*, président de la *Société d'Histoire naturelle de Clermont*, membre de la *Société scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, donnant d'intéressants articles aux Revues publiées par ces Sociétés. La *Société botanique de France* l'a compté parmi ses correspondants les plus fidèles, et les membres de la *Société française de Botanique* ont pu apprécier, dans une excursion sur laquelle j'aurai à revenir, l'étendue de ses connaissances sur notre flore locale.

Dumas-Damon, né le 2 janvier 1827, à Champoly (Loire), était élève de l'Ecole normale de Montbrison (1847). La première partie

Digitized by Google

de sa vie fut consacrée à l'enseignement : instituteur communal à Saint-Etienne (1853), professeur au collège de Roanne (1854-1857), il vint à Clermont-Ferrand en 1857 et quitta l'enseignement pour chercher dans le commerce une situation plus lucrative. Mais il n'abandonna pas ses études préférées, consacrant à la science tous ses loisirs.

Dès qu'il avait un moment de liberté, il partait, le marteau de géologue à la ceinture, la boîte à botanique sur le dos, et il poussait de longues excursions, observant, notant, récoltant, faisant d'amples moissons de plantes rares et variées. C'était un infatigable marcheur et un naturaliste de premier ordre. Il avait manifesté dès l'enfance son goût pour les sciences d'observation, et l'histoire naturelle avait eu ses préférences. Ce qu'il apprenait dans les livres ne pouvait lui suffire, et il récoltait tout ce qu'il rencontrait, le soumettant à un examen minutieux, cherchant à en déterminer l'organisation et les caractères. Les plantes l'intéressaient surtout, et son herbier contient encore ces premières captures, soigneusement déterminées, classées avec rigueur, qui témoignent de ces aptitudes particulières qui font le vrai naturaliste. Que de fois il m'a entretenu de ces premières passions qui le portaient à fouiller en tous sens les forêts et les prairies, pour dresser l'inventaire de notre flore locale. « On ne sait bien que ce que l'on a vu », répétait-il sans cesse, et cette maxime, qu'il avait toujours suivie, l'avait conduit à posséder les connaissances botaniques les plus étendues. Mais il savait que le botaniste doit connaître à fond la nature du sol où croissent les végétaux qu'il étudie, et il faisait, en géologue, l'étude des terrains qu'il rencontrait. Du reste, tout le séduisait : la météorologie, l'histoire, l'archéologie ; ce qu'il voyait — et il savait voir — était pour lui l'occasion d'intéressantes remarques et d'observations approfondies.

Pour ces raisons, Dumas-Damon était un directeur d'excursion hors pair. Et ce fut pour moi une bonne fortune, en arrivant à la Faculté de Clermont, de trouver, comme guide, dans un pays qui m'était alors inconnu, un homme qui possédait la région dans ses moindres détails. J'ai conservé des nombreuses excursions, faites en commun, le meilleur et le plus durable souvenir. Dumas était servi par une mémoire merveilleuse, aussi c'était un vrai plaisir de le questionner pendant la route : noms de plantes, termes géologiques, détails minutieux sur l'organisation des insectes, remarques continuelles, comparaisons ingénieuses donnaient aux promenades un attrait soutenu qui faisait oublier que le chemin parcouru dépassait souvent les prévisions du départ. L'entraînement était tel qu'on ne pouvait se décider à reprendre la marche pour le retour. Les

Digitized by Google

élèves appréciaient hautement la présence, au milieu d'eux, de ce vieillard qui marchait comme un jeune homme et dont l'intelligence si vive leur communiquait le goût des choses de la nature. Parmi ceux qui le suivaient, il était fier de compter ses petits-fils qui, je l'espère, marcheront sur ses traces et compléteront l'œuvre qu'il a si bien commencée.

II

Dumas-Damon a consigné dans plusieurs travaux ses observations les plus importantes ; il laisse des notes qui pourront faire l'objet de publications posthumes pour le pays.

Par ses travaux, il se montre avant tout botaniste.

Grand ami de Lamotte et de Fr. Héribaud, il a collaboré, par l'indication des localités où il découvrit des plantes intéressantes, au *Prodrome* du premier et à la *Flore d'Auvergne* du second.

Ses listes de *Plantes nouvelles*, publiées dans la *Revue scientifique du Bourbonnais* (1) et la *Revue d'Auvergne* (2) présentent un grand intérêt. Mais il ne s'est pas borné à découvrir des plantes nouvelles pour notre flore, il a attaché son nom à des descriptions d'espèces jusque-là non déterminées et dont il a précisé les caractères : *Potentilla brevistipula*, *Poa supina*, *Poa nemoralis* var. *alpina*, *Poa pratensis* var. *minor*, *Festuca longifolia*.

Un travail consciencieux, basé sur des observations détaillées, accompagné de Planches, a paru sous le titre de : *Revue des espèces du genre Viola* (3).

C'est un document qui jette un jour nouveau sur ce groupe si compliqué et si difficile et qui permet d'inscrire dans notre flore locale plusieurs espèces de ce genre passées inaperçues.

La géographie botanique l'attirait. Nous lui devons de bonnes listes dans lesquelles il a groupé par régions, par zones, les plantes intéressantes de notre flore auvergnate, des comptes rendus d'excursions autour de Clermont et au Mont-Dore (4).

La session de la *Société française de Botanique* a eu lieu au Mont-Dore, du 17 au 24 août 1890 (5). Ce furent Dumas-Damon, et son ami et collaborateur, M. Billiet, qui se chargèrent de l'organisation de ce congrès. « Permettez-moi, disait le Président du Congrès, le Dr X. Gillot, de ne pas ménager les compliments

(1) *Revue du Bourbonnais*, mai 1889.

(2) *Revue d'Auvergne*, 1881.

(3) *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle d'Auvergne*, 1894, 95, 96.

(4) *Revue d'Auvergne — Revue d'histoire naturelle — Revue du Bourbonnais :* passim.

(5) *Revue de Botanique* — Session au Mont-Dore — Tome IX, décembre 1890.

Digitized by Google

à nos excellents et savants confrères, qui ont élaboré le programme de cette session, et mettent le comble à leur dévouement scientifique en nous servant de guides dans ces riches et pittoresques contrées. » Les excursions, favorisées par un temps agréable, eurent un plein succès, les récoltes furent abondantes et nous savons la part active prise par Dumas-Damon à la rédaction de l'important compte rendu de ce congrès. L'abbé Ed. Marçais a tenu à montrer la part qui revient à notre compatriote : « Sur la demande de la Société, M. Dumas-Damon avait bien voulu, pour laisser plus de temps aux herborisations, noter les plantes de la vallée des Bains, tout en préférant ne se charger d'aucun compte rendu spécial ; la liste qu'il a dressée complète heureusement les rapports précédents où beaucoup de ces plantes n'ont pas été signalées. Notre savant et dévoué collègue a joint à ses lettres des notes et des indications précises sur les espèces rares découvertes ou observées par lui dans la région ; je me plais à lui témoigner ici toute ma reconnaissance ; l'intérêt de cette liste générale est son œuvre. »

Nous nous associons à l'hommage rendu au savant modeste qui, en toutes circonstances, ne cherchait qu'à s'effacer devant ses collègues, pour les faire profiter de ses propres découvertes. Il était heureux quand il pouvait être utile aux autres, n'imitant pas, en cela, tant d'hommes qui, par jalousie sourde, ne pouvant produire eux-mêmes, cherchent à rabaisser les travaux de ceux qu'ils ne peuvent égaler ou surpasser ; l'homme de science est modeste, bon, sans haine, et, à ce titre, Dumas-Damon comptait parmi les plus sérieux.

Les *végétaux cryptogames* de la flore d'Auvergne étaient à peu près inconnus. Dumas-Damon se lança dans cette voie nouvelle et peu explorée. Sa *Bryologie du département du Puy-de-Dôme* (1) est « le faible tribut, dit-il, de ses récoltes personnelles ». Elle marque un premier essai dont il reconnaissait lui-même les lacunes : « La tâche est si vaste et le temps si court, les sites si nombreux et d'accès parfois si difficile, les mousses quelquefois si petites et si cachées, qu'il y a place pour toutes les bonnes volontés, pour les ouvriers de la dernière, comme ceux de la première heure. » Le Fr. Héribaud, qui avait applaudi aux découvertes de son collègue, vient de mettre la dernière main à l'œuvre qui complète d'une façon si large et si magistrale l'étude des *Mousses d'Auvergne*.

Depuis, il s'était lancé dans l'étude des *Champignons* et avait dressé déjà une liste importante qui sera publiée ultérieurement.

Toutes ses recherches, ses descriptions, ses indications de localité ont pour base documentaire un *herbier* qui peut compter parmi les

(1) *Revue scientifique du Bourbonnais*, mai 1889.

Digitized by Google

plus complets et les mieux ordonnés. Il s'agit d'une collection de toutes les plantes et variétés du Puy-de-Dôme, déterminées avec le plus grand soin et dont les étiquettes sont rédigées avec une grande précision. Dumas-Damon, en effet, attachait une grande importance à l'indication minutieuse des localités; il m'a parlé souvent de l'idée qu'il avait de noter des points de repère très précis, permettant de relever sur le terrain la position exacte des stations de plantes rares. Il n'a pas mis cette idée à exécution, mais il a cherché cependant à donner les indications les plus nettes sur la position de ces stations. Il devait rédiger un catalogue d'après son herbier; ces étiquettes pourront servir à compléter son œuvre par cette publication du plus haut intérêt.

III

Comme historien et archéologue, il a publié un intéressant mémoire sur *Sauteyras ou la vraie situation d'Avitacum, d'après les témoignages de Sidoine Apollinaire* (1).

Nous ne voulons pas faire ici l'analyse de cette dissertation (accompagnée d'une carte et de quatre phototypies). Rappelons seulement que Scaliger avait placé Avitacum sur les bords du lac de Genève, que Savaron indiquait qu'il s'agissait d'Aubière et du lac de Sarliève, que Michel Bertrand déterminait Varennes et le lac Chambon, que l'abbé Crégut n'hésitait pas à placer la villa de Sidoine à Aydat, au bord du lac du même nom. Ses conclusions sont les suivantes : « Nous avons, en faveur de notre solution, non-seulement l'indication des textes, c'est-à-dire le témoignage de Sidoine, mais encore l'enchaînement des buts et des moyens, la logique des causes originelles, et nous pouvons répéter notre conclusion : *Avitacum était à Sauteyras* », sur les bords du lac d'Aydat.

Signalons une description du *Spectre de Chaudefour* (2), reproduction exacte du *Spectre de Brocken*, observé pendant le Congrès de Botanique.

Dumas-Damon n'a jamais oublié qu'il avait enseigné, il est resté toujours un membre actif de la *Société amicale des Instituteurs* et s'est associé à toutes les entreprises ayant pour but l'instruction des masses. La *Société contre l'ignorance*, la *Société des Amis de l'Enseignement populaire*, dont il fut vice-président, l'ont trouvé prêt à collaborer à leur œuvre.

Nous devons rappeler que Dumas-Damon fut un républicain de

(1) *Revue d'Auvergne*, année 1895.

(2) *Revue de Botanique*, tome IX, page 525.

Digitized by Google

la première heure. Membre du Comité de la Défense nationale en 1870-71, il fut membre du Conseil municipal en 1881.

Malgré ses 72 ans, Dumas-Damon avait conservé toute son activité et toute sa vigueur. Ses dernières excursions ont été consacrées aux récoltes des champignons de nos montagnes. Il a été frappé alors qu'il réunissait des matériaux nouveaux pour compléter son œuvre botanique. Il emporte les regrets profonds de tous ceux qui ont pu apprécier ses qualités si grandes, son érudition si étendue et toute la valeur de ses travaux scientifiques.

Dr Paul Girod.

MÉLANGES

— On ne croit guère généralement que la géologie et la paléontologie puissent remplir à l'égard de l'industrie minérale un rôle utile et important. Le mineur se juge d'ordinaire suffisamment armé pour reconnaître, sans aide étranger, l'ordre de superposition des faisceaux de couches qu'il exploite, pour les retrouver d'un côté à l'autre des accidents qui ont pu les affecter et les disjoindre en lambeaux séparés. Il s'est trouvé des cas pourtant où l'application des seules règles de l'art des mines à la recherche du prolongement d'un gîte n'a donné que des mécomptes, et où il a fallu l'intervention de la science géologique ou paléontologique pour conduire au résultat désiré.

Il y a environ trois ans, un éclatant succès couronnait dans le bassin de Saint-Eloy les recherches entreprises par M. Grand'Eury, à qui l'examen des empreintes recueillies aux affleurements dans une région fouillée vainement depuis cinquante ans avait montré que le niveau productif exploité à l'extrémité nord-est du bassin devait se trouver là à une profondeur beaucoup plus considérable. La découverte à 290 mètres d'une couche de charbons de 14 mètres de traversée est venue démontrer l'exactitude des indications tirées des observations paléontologiques et récompenser les explorateurs qui n'avaient pas craint de leur accorder confiance.

La certitude constatée aujourd'hui par d'éminents ingénieurs et, en particulier, par M. René Zeiller, le très savant professeur de paléontologie végétale à l'Ecole supérieure des mines de Paris, auquel nous avons emprunté le renseignement que nous venons de donner — la certitude reconnue, disons-nous, des services que l'étude minutieuse des couches houillères peut rendre à la fois, à l'exploitation des mines et à la science paléophytologique, n'engagerait-elle pas à adresser un pressant appel aux directeurs des

Digitized by Google

charbonnages de la région, en vue d'obtenir dans chaque gîte, dans chaque veine, la récolte méthodique d'échantillons, d'empreintes végétales principalement, destinés à constituer un *Musée géologique des bassins houillers de l'Auvergne*, qui fournirait pour la conduite des recherches futures les plus précieux matériaux?

Une collection de ce genre vient d'être formée à Louvain (Belgique). Il serait à désirer que cet exemple fût suivi chez nous, où journellement il se perd, autour des terrains miniers, une grande quantité d'empreintes intéressantes, des galets roulés des roches antérieures à la formation houillère, et, peut-être même, quelques rares spécimens de la faune si restreinte de cette époque. Une création semblable serait assurément d'une réelle utilité pour la science et pour l'industrie locale.

La *Revue d'Auvergne* a signalé (1898, p. 469) la découverte de bijoux d'or, aux environs de Saint-Babel, près d'Issoire. Ces bijoux ont été acquis, en février dernier, par le Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Leur poids, qui est de 1,300 grammes, représente 3,900 francs d'or; ils ont été payés 5,000 francs.

BIBLIOGRAPHIE

—

ALFRED LEROUX. — *Le Massif central. Histoire d'une région de la France.* — Paris. Bouillon, 1898; 3 vol. in-8° de XVVII-432 — 387 — 311 pages.

M. Alfred Leroux, élève diplômé de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes-Etudes, archiviste du département de la Haute-Vienne, vient de publier sur le massif central un ouvrage réellement monumental et qui laisse loin derrière lui tous les travaux d'ensemble publiés jusqu'à ce jour.

Connaissant à fond les vraies méthodes de travail, et admirablement documenté, M. Alfred Leroux a travaillé son sujet avec patience et amour, et a su donner à ses recherches un plan très personnel comme à son texte un tour très original. Son livre n'est pas une compilation; ce ne sont pas, comme il arrive trop souvent, des fiches plus ou moins méthodiquement rangées et bien cousues; on sent dans l'ouvrage une idée dominante; c'est une œuvre d'érudition, assurément, mais c'est aussi une œuvre de réflexion; les matériaux sont de premier choix et employés avec art par un constructeur aussi savant qu'ingénieux. M. Leroux nous dit lui-même « que le passé ne saurait se raconter aujourd'hui avec l'aide seule- » ment de documents écrits ou gravés; il faut prendre le contact de

Digitized by Google

» la terre, des choses et des hommes ». Et, pour donner à son œuvre cette impression de vie qui en fait le plus grand charme, M. Leroux a, durant sept années, visité le pays qu'il se proposait de décrire, visité le reste de la France, et même quelques coins de l'étranger, pour y trouver des points de comparaison nécessaires à la complète intelligence de son sujet.

Dans une introduction géographique, M. Leroux s'attache à bien déterminer la région qu'il se propose d'étudier. Le nom de massif intérieur qu'il propose de substituer au vocable courant de massif central rend parfaitement son idée. Pour lui, le massif intérieur, c'est toute la partie montagneuse de la contrée comprise entre le Rhône, la Loire, l'Océan et la Garonne. Très nettement délimité à l'est par la crête continue des Cévennes, entre la dépression de Montchanin et le col de Naurouze, le massif intérieur a pour frontière, au sud, à l'ouest et au nord, la ligne brisée qui sépare la région montagneuse de la plaine. Il couvre un peu plus du sixième de la France et s'étend sur quatorze départements et sur une partie de sept autres. Il est trois fois plus étendu que la Belgique, deux fois plus que la Hollande ou que la Suisse ; il dépasse légèrement la superficie de l'Irlande.

D'une altitude moyenne de 600 mètres, le massif peut se partager en trois zones concentriques disposées autour du Plomb du Cantal : la zone préliminaire, d'une altitude générale de 200 mètres; la zone antérieure, de 500 mètres d'altitude ; la zone des cimes, avec ses points culminants du Sancy, du Cantal, de l'Aigoual, de la Lozère et du Mezenc. — « C'est aux sommets de ces hauts puys, dans le » silence de la nature et l'immobilité de toutes choses, que le tou- » riste rencontrerait, s'il le voulait, la poésie de notre massif et son » imposante grandeur — et non pas à Vichy, ni à Royat, villes de » valétudinaires éteints et de passants ennuyés. »

Dans cette région tourmentée, M. Leroux promène avec sûreté son lecteur. C'est à la géologie qu'il demande les secrets du labyrinthe, mais il sait échapper à l'aridité de ces sortes d'études en mêlant toujours la note vivante au détail scientifique. Les Causses, par exemple, évoquent, dans la plupart des géographies, l'aspect d'une contrée lunaire ; M. Leroux nous apprend que les paysans les cultivent et les appellent *froumentals,* par opposition aux *ségalas* qui ne portent que du seigle, et ces jolis mots de pays nous peignent sa physionomie. Après les montagnes et les rivières, le climat, les richesses minières, la faune et la flore, M. Leroux aborde le chapitre si intéressant de l'ethnologie. D'idées extrêmement larges, libre de toute entrave confessionnelle, M. Leroux voit dans « le don » des facultés intellectuelles et morales l'acte créateur qui, dans

Digitized by Google

» l'empire des êtres organisés, a constitué au-dessus du règne ani-
» mal un règne humain ». Il définit l'homme « un animal raison-
» nable »; il ne s'offense pas de ses ressemblances physiques avec le singe, il admet comme probable l'hypothèse monogéniste, tout en considérant l'hypothèse polygéniste comme offrant aussi de grandes vraisemblances. Ces idées sont excellentes; peut-être pourrait-on regretter de trouver M. Leroux un peu vague dans les détails qu'il consacre aux populations primitives de l'Auvergne, et un peu affirmatif dans les paragraphes relatifs aux Ibères, aux Ligures et aux Celtes. Sans oser risquer une opinion en pareille matière, il nous semble très hardi d'affirmer que « les premières populations du » massif appartenaient à la race blanche ». Nous nous rappelons avoir entendu jadis, à la Société de Géographie de Paris, une savante leçon de M. Hamy sur les origines de l'humanité. Le professeur enseignait que les premières traces de l'homme sur notre continent coïncident avec la période glaciaire et se retrouvent à la limite des formations erratiques de cette période. Dans la plupart de ces dépôts dominent les animaux aujourd'hui disparus de l'époque quaternaire, le lion et l'ours des cavernes, le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées. L'homme luttait contre ces ennemis avec des engins à peine plus développés que ceux des Australiens modernes. Il était de petite taille (1 m. 71 en moyenne), il avait le crâne aplati, les bras longs, les pieds et les mains tout à fait remarquables par leur souplesse et leur agilité. L'Australien serait le dernier débris de cette race antique. Les découvertes faites par M. Massenat, de Brive, et M. le docteur Girod, de l'Université de Clermont, dans les grottes de la Vézère, leur ont permis d'identifier à peu près sûrement les populations de l'âge du renne avec les Lapons d'aujourd'hui. L'invasion aryenne ne serait venue que bien après, à l'époque néolithique. Pour ce qui concerne les autres populations, M. Leroux fait venir les Ibères de l'Afrique et de l'Espagne et les rattache au rameau égypto-berbère. Il constate l'existence de deux bans successifs d'invasion post-ibérienne, mais il identifie les Celtes et les Gaulois et ne voit entre eux qu'une différence d'époque; les Gaulois du IIIe siècle avant J.-C. ne seraient que des Celtes tard venus. Toutes ces questions sont encore bien loin d'être résolues. M. Leroux a loyalement indiqué en note les opinions contraires à la sienne; peut-être a-t-il traité cette question si délicate avec un peu trop de brièveté. Il a, d'autre part, fort bien établi que, depuis le commencement des temps historiques, aucune influence étrangère sérieuse et durable n'est venue modifier le fond primitif — ligure ou celte — de la population du massif intérieur. Il a également très justement montré quelle a pu être l'influence du régime

Digitized by Google

alimentaire sur le développement de la race, et comment « l'eau » claire et le petit lait, le pain de seigle, la soupe à l'huile, la » bouillie de châtaignes ou de sarrasin » ont débilité nos races rustiques jusqu'au commencement de ce siècle.

M. Leroux a divisé son ouvrage en quatre livres, où il étudie successivement : les cadres de la vie publique, — les pouvoirs locaux considérés comme organes de la vie publique, — les faits et les institutions qui ont trait à la mise en valeur et à l'exploitation du sol par les efforts des agriculteurs, des industriels, des ingénieurs et des commerçants, — la civilisation, c'est-à-dire l'état moral religieux, intellectuel et social des populations du massif, leurs coutumes, leurs croyances, leurs idiomes, la part qu'elles ont prise à la culture des arts, des sciences et des lettres.

On voit par cette seule énumération des têtes de chapitres à quelle vaste enquête M. Leroux s'est livré, et de quels points de vue variés il a considéré son sujet.

Le premier livre est surtout historique. Il nous donne la formation des institutions locales. Nous apprenons à connaître le massif au temps de l'indépendance gauloise et de la domination romaine, sous la féodalité et sous l'ancien régime ; nous voyons s'établir et se fonder nos institutions modernes. On ne saurait décrire avec plus de clarté la formation, les démembrements et les métamorphoses des fiefs et des seigneuries pendant l'époque féodale. Les circonscriptions sont alors très vaguement délimitées, mille événements les grossissent ou les échancrent ; elles changent de forme avec une telle mobilité qu'on pourrait les comparer aux nuages amoncelés et disloqués par le vent. M. Leroux a su fixer les traits principaux de ces groupes mouvants et nous dire d'où sont venus les courants qui les ont transformés. — Son étude sur les vicissitudes des circonscriptions ecclésiastiques n'est pas moins poussée ; l'histoire de la création de l'archevêché d'Albi est une des pages les plus intéressantes du livre. Le Gévaudan, l'Albigeois, le Rouergue et le Quercy étaient, au XVIIe siècle, des fourmilières d'hérétiques ; au lieu de recommencer la croisade du XIIIe siècle, le roi se contenta « de limiter leur indépendance par le voisinage d'un » pouvoir fort et tracassier », et il créa l'archevêché à Alby, parce qu'Alby avec ses 100,000 livres de revenu était le plus riche bénéfice du Midi languedocien et que l'argent « est une puissance » d'action, même dans le domaine ecclésiastique ». — En arrivant à la période moderne, M. Leroux n'est pas moins suggestif, il n'examine pas seulement la structure des institutions, il les fait vivre et montre comment — faute d'entente et faute de science — les grands centres urbains du massif intérieur se sont laissés dominer par les

Digitized by Google

grandes villes établies sur le pourtour du massif, Bourges, Lyon, Montpellier, Toulouse et Bordeaux. Il y a là des remarques fort justes et fort bonnes à méditer. Un chapitre tout à fait nouveau est celui qui traite de la valeur militaire du massif intérieur, considéré comme « réduit central » de la défense nationale. Limoges y est désigné comme le centre de concentration de nos forces, et Clermont comme le grand arsenal de la région.

Le livre II montre en action les institutions dont l'histoire a été étudiée au cours du livre Ier. On y trouve les renseignements les plus sûrs et les plus complets sur la vie politique du moyen âge, sur les juridictions féodales, sur les communes et la politique de la royauté à leur égard. Le chapitre relatif aux institutions ecclésiastiques nous révèle des faits fort curieux. L'évêché d'Alby rapportait 100,000 livres, qui en vaudraient bien 300 d'aujourd'hui. L'évêque de Rhodez avait 60,000 livres de revenu, celui de Mende 50,000 livres ; ceux de Limoges et de Clermont, quoique résidant en des villes bien plus importantes, n'avaient que 20 et 15,000 livres de rentes. Mais l'église de Clermont compte trente de ses prélats au nombre des saints, un de ses évêques est devenu pape, sous le nom d'Innocent VI ; elle a été gouvernée par Jacques d'Amboise et par Guillaume du Prat. Au siècle dernier, elle a eu Massillon. A la Révolution, l'évêque de Clermont était encore seigneur direct de 18 paroisses et des petites villes de Billom et de Courpière. Notons encore des détails précieux sur l'organisation de la province métropolitaine de Bourges, sur les ordres monastiques du massif intérieur, sur la reconstitution des congrégations religieuses depuis la Révolution.

Il y aurait un compte rendu aussi intéressant à faire du chapitre consacré à la justice royale. M. Leroux y porte une main ferme sur les préjugés, et ne dissimule pas son peu d'estime pour la justice subalterne d'alors, pour ces sénéchaussées « composées en général » de bourgeois modestes et timides, ne demandant qu'à vivre tran- » quillement des revenus de leur office, à grossir les épices qu'ils » tenaient de la libéralité des plaideurs, et à sévir le moins pos- » sible en fermant les yeux sur tout ce qu'ils ne pouvaient empê- » cher ». M. Leroux n'est pas moins indépendant lorsqu'il s'agit des temps modernes. Les quelques pages qu'il consacre à l'étude des préfets (tome I, p. 416-423) sont des modèles d'exposition, de science et d'humour — humour sérieux et du meilleur aloi.

Le livre II se termine par un chapitre sur les chefs-lieux. A côté de détails pittoresques sur chacune des villes de la région, M. Leroux nous montre les mouvements de la population et les changements économiques qui s'y sont accomplis. En 1656, le Puy était la

Digitized by Google

plus grande ville du massif intérieur; on ne lui donnait pas moins de 40,000 âmes. En 1801, le premier rang appartenait à Clermont avec 24,000 habitants; mais il était bientôt distancé par Limoges, battu lui-même par Saint-Etienne, qui est aujourd'hui avec ses 133,000 habitants la ville la plus considérable de tout le massif.

Le Livre III est consacré à l'exploitation économique du massif. M. Leroux proteste avec raison contre le préjugé antique qui faisait regarder l'étude d'un pareil sujet comme contraire « à la dignité de » l'histoire » et il nous trace un tableau très documenté de l'agriculture et de l'élevage dans le massif intérieur ; il nous renseigne sur les opérations de reboisement et sur les institutions destinées à susciter le progrès agricole dans une région considérée par les agronomes « comme une région de cultures maigres » où le paysan est ordinairement timide et routinier. — Ajoutons que les désiderata qu'il exprime seront certainement comblés un jour, et que c'est de ce côté que la Société des Amis de l'Université de Clermont est décidée à porter ses premiers efforts. Les chapitres relatifs à l'industrie et au commerce permettent de suivre les oscillations du trafic à travers les âges. Citons parmi les paragraphes les plus curieux celui qui traite des verreries et des fabriques de porcelaine. M. Leroux est si bien au courant de notre vie industrielle qu'il connaît la fabrique de laves émaillées de Riom. Dans quelques années il faudra ajouter aux industries du massif la taille des pierres précieuses. M. Leroux fait remarquer avec raison que le massif manque de canaux, que sur les 5,000 kilomètres de canaux construits en France depuis le XVIe siècle, il n'en a que 200 pour sa part, que Saint-Etienne n'a pas encore obtenu « l'artère fluviale qui lui manque et que c'est » vraiment trop peu au point de vue de la justice distributive. » Les routes sont l'œuvre de la royauté. La guerre des camisards a amené la construction de vingt-deux grands chemins « à rouler du canon » à travers le Vivarais. Pendant tout le XVIIIe siècle la construction des routes est une des grandes affaires des intendants. Turgot donna à celles du Limousin une impulsion extraordinaire. L'histoire des chemins de fer du massif intérieur est résumée avec beaucoup de clarté. M. Leroux arrive à cette conclusion originale, mais très juste que « privées à l'intérieur de cours d'eau navigables, sillon- » nées par des routes nécessairement difficiles, les régions de mon- » tagnes ont *plus que les régions de plaines* besoin de chemins » de fer ». — La viabilité est la condition « sine qua non » de la prospérité commerciale. Le développement du commerce a suivi dans le massif intérieur les progrès des voies de communication. Une étude d'ensemble des entraves apportées au commerce par la législation de l'ancien régime et de nombreux détails statistiques

Digitized by Google

permettent à M. Leroux de conclure que le régime de liberté des transactions inauguré par la Révolution a été plus favorable au développement des intérêts matériels que celui des jurandes et des corporations. M. Leroux n'a eu garde d'oublier qu'à côté de la richesse, la civilisation suppose la culture intellectuelle et morale, et c'est à l'étude de cette culture qu'il consacre tout son quatrième livre. Nous n'osons dire que ce soit le plus intéressant, mais on nous permettra bien d'avouer que c'est celui qui nous a le plus intéressé. Les mœurs et coutumes sont décrits avec pittoresque et exactitude par un homme qui sait voir, et qui aime observer, et n'accepte à priori aucune idée toute faite, aucun thème banal. M. Leroux rend pleine justice à l'Eglise qui voulut « tirer l'homme de l'animalité », mais il reconnaît en même temps que si la religion est un facteur important de la civilisation, elle n'est pas le seul, et que l'état social contribue aussi pour sa grande part à la moralité générale. Or l'état social du moyen âge a été détestable, la guerre y était perpétuelle et la guerre y apparaît « comme la glorification du vol, de la lubricité et de » l'assassinat ». Les guerres du XVIe siècle ne furent pas marquées par moins de violences ; et la dévastation méthodique des Cévennes en 1703 montra que l'homme même le plus catholique était encore bien loin d'être « tiré de l'animalité. » En somme il n'y eut pas progrès sérieux avant le XVIIe siècle ; et le grand nombre des saints au moyen âge prouve surtout de quelle hauteur ils dominaient alors les foules. Après avoir établi avec une netteté parfaite tous ces points généraux, M. Leroux aborde le détail des mœurs locales et décrit les divertissements populaires :

Saint Martial, priez pour nous,
Et nous danserons pour vous.

Il nous parle des pèlerinages, et aussi de l'émigration, qui chaque année enlève au massif intérieur une partie de sa jeunesse.

Le chapitre relatif aux croyances et aux idées est d'une très libre et très haute philosophie. Il n'est personne que sa lecture puisse blesser, il n'est personne qu'elle n'instruise ; c'est une excellente synthèse de tout ce que l'on peut savoir sur l'évolution religieuse prolongée qui nous mène du fétichisme primitif à la spéculation philosophique la plus délicate et la plus raffinée.

Les idiomes parlés dans le massif intérieur font l'objet d'un chapitre spécial, dont nous recommanderons la conclusion à tous les linguistes curieux de savoir si notre pays doit être rattaché à la langue d'oc ou à la langue d'oil.

Les deux chapitres consacrés aux sciences, aux lettres et aux arts nous renseignent sur tous les établissements scientifiques où s'est,

Digitized by Google

à travers les âges, élaborée la civilisation du massif intérieur. Les archéologues liront avec intérêt les pages qui disent la gloire de l'Ecole romane auvergate, mais peut-être n'y trouveront-ils pas encore la solution complète du problème de ses origines. M. Leroux l'explique par la persistance des traditions latines « ou plutôt par l'imitation de ce qui pouvait subsister du temple de Mercure ». C'est là une hypothèse hardie, dont l'état actuel des ruines du puy de Dôme ne permet ni d'affirmer, ni de rejeter l'exactitude. Il faut attendre le résultat des recherches nouvelles que se propose d'entreprendre la Société des Amis de l'Université. Nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs clermontois le sous-chapitre relatif à l'Université de Clermont (t. III, p. 122). Ils y verront ce qu'elle représente pour notre ville et pour notre région, et ce qui reste à faire pour assurer sa fondation définitive.

Deux chapitres sur l'état et le progrès social des populations du massif intérieur nous montrent comment les croyances, les idées et la culture intellectuelle peuvent influer sur l'état social d'une population et tendent à diminuer graduellement l'oppression, la misère, l'ignorance et le libertinage. Plus d'un détail peu connu vient déranger dans ce chapitre le pessimisme distingué des *laudatores temporis acti* et apporter un puissant encouragement à ceux qui croient au progrès moral.

Après avoir étudié son sujet sous tous les aspects possibles, M. Leroux termine son ouvrage en replaçant le massif intérieur dans l'ensemble de la France, et en exposant son rôle dans l'histoire générale.

Cette longue — mais sèche analyse — nous aura peut-être permis de faire entendre combien l'ouvrage de M. Leroux est richement documenté, sainement pensé, agréablement écrit. Nous ne connaissons pas de livre consacré à des études provinciales qui ait cette ampleur de vues ni cet intérêt soutenu. Les études de ce genre gardent trop souvent, si consciencieuses qu'elles soient, quelque chose d'étroit et d'incomplet. Ici, rien de pareil : on respire, d'un bout à l'autre de l'œuvre, un air vif et fortifiant ; on voit réellement le pays et les hommes ; c'est la vie prise sur le fait, et expliquée par un vrai maître. — G. Desdevises du Dezert.

Geoffroy de Grandmaison et comte de Pontgibaud. *Mémoires du comte de Moré* (1758-1837) publiés par la Société d'histoire contemporaine. Paris, Picard, 1898. 1 vol. in-8°, 343 pages.

Les Mémoires du comte de Moré n'étaient pas absolument inédits. L'auteur les avait publiés en 1827 en faveur d'une œuvre de bienfai-

Digitized by Google

sance. Mais cette édition, sortie des presses de Balzac, est aujourd'hui à peu près introuvable. La Société d'histoire contemporaine a bien fait de nous en donner une nouvelle et M. le comte de Pontgibaud lui a donné l'attrait de l'inédit en y adjoignant quarante-trois lettres de son grand oncle, qui font suite aux mémoires et les conduisent jusqu'en 1832. L'édition est due aux soins de M. Geoffroy de Grandmaison déjà connu par un livre sur l'*Ambassade française en Espagne de 1795 à 1804*, et par d'intéressants articles dans la Revue des questions historiques.

Le comte Charles-Albert de Moré de Pontgibaud, comte de Moré, est né à Clermont le 21 avril 1758 et mort à Paris en 1837. Il a pris part à la guerre d'Amérique avec La Fayette et n'a pas fait moins de trois voyages aux Etats-Unis. Emigré au mois d'août 1791, il a connu toutes les tristesses, toutes les misères de l'exil. Rentré un instant en France vers la fin du Directoire, il n'y voulut pas rester sous Bonaparte et n'y reparut qu'à la Restauration.

Le comte de Moré est un modèle achevé du gentilhomme français du siècle dernier. Bien né, suffisamment instruit, spirituel, brave et aventureux, il eût fait, si l'ancien régime avait duré, un excellent officier, un brillant seigneur, un ami parfait, un maître indulgent et généreux et n'eût jamais fait de mal qu'aux ennemis du roy. Le malheur voulut qu'il vécut dans une terrible époque, et sans lui faire un crime d'avoir suivi le parti de la noblesse, il est permis de constater qu'il mourut 48 ans après la Révolution sans y avoir compris un traître mot, sans y avoir vu autre chose qu'une entreprise malhonnête des gens de l'antichambre pour passer au salon. Mais quoi ! le comte de Moré n'avait point la tête politique. L'ancien régime resta toujours pour lui l'idéal de la justice, comme il avait été l'idéal de l'élégance et de la courtoisie. Rentré en France, il ne retrouvait plus son pays, Louis XVIII lui semblait fort jacobin. Charles X était à son dire « adoré des Parisiens », Louis-Philippe ne pouvait tarder à être renversé par La Fayette, qui ne tarderait pas lui-même à être pendu.

Il ne faut donc pas chercher dans le livre du comte de Moré des vues profondes sur l'histoire politique de la période révolutionnaire, c'est bien plutôt l'album d'un grand seigneur, une collection de croquis et de souvenirs rapportée de ses voyages en Amérique et en Europe en temps de Révolution. Le comte avait beaucoup d'esprit, conte bien l'anecdote, l'album est fort joli et très intéressant à feuilleter.

La première page est tout à fait romanesque. Le jeune gentilhomme, confié à quinze ans à la garde d'un oncle qui ne le gardait pas du tout, avait humé trop avidement le bel air de Paris, et pour

Digitized by Google

couper court à ses fredaines, son père l'avait fait enfermer à Pierre-Encize, près de Lyon. Le prisonnier résolut, dès le premier jour, de tout faire pour s'échapper et à force de patience et de courage finit par y réussir. Son père ne lui en sut pas mauvais gré, mais refusa de le recevoir « parce qu'il avait tiré sur les troupes du roi » et l'engagea à s'embarquer pour l'Amérique.

Voilà M. le Chevalier, comme on l'appelait alors, en route pour la baie de Chesapeake. Son vaisseau fait naufrage, les Américains lui volent ses bagages et, à pied, à travers la forêt, il va rejoindre en véritable enfant perdu le quartier général de Washington. Il y rencontre des hommes coiffés d'un bonnet sous leur chapeau, et roulés dans une grossière couverture de laine. Il apprend avec stupeur que ce sont les généraux américains. La Fayette lui fait bon accueil, le prend pour aide-de-camp, le ramène en France en 1779 et le roi lui accorde le brevet de capitaine.

Il retourna en Amérique avec La Fayette, et la revit encore dix ans plus tard en pleine émigration. Devenus riches, les Américains avaient voulu payer leurs dettes, même leurs dettes d'honneur, et offraient aux officiers français qui les avaient servis de leur rembourser l'arriéré de leur solde. M. de Moré avait une jolie créance de cinquante mille francs sur le gouvernement américain, il trouva que la somme valait la peine qu'on l'allât quérir et ce voyage nous vaut un des chapitres les plus intéressants du livre.

M. de Moré trouve Philadelphie et New-York en pleine prospérité. Non seulement toute trace de la guerre a disparu, mais partout s'élèvent de véritables monuments, Philadelphie bâtit une Bourse en marbre, une banque des Etats-Unis, une salle du Congrès. Le port est plein de vaisseaux. M. de Moré donne un coup d'œil à ces magnificences ; elles le font penser à Sidon et à Tyr, décrits par M. de Fénelon, mais ce n'est point à des choses de cette sorte qu'il s'intéresse. En vrai gentilhomme, il raille doucement la simplicité tout antique des hommes d'Etat américains, il est un peu scandalisé de voir un ministre de la guerre payé 10,500 francs et un président chargé de représenter sa nation avec 125,000 francs de traitement. Mais ce qui l'amuse par dessus tout, c'est la colonie française de Philadelphie. Là, se sont échoués des Français de tous les partis, les princes d'Orléans qu'on appelle en Amérique les fils Egalité, d'anciens constituants comme le vicomte de Noailles, d'anciens feuillants comme l'ex-ministre de la guerre Duportail, d'anciens révolutionnaires comme Moreau de Saint-Méry. M. de Moré nous peint avec délices les faiblesses et les ridicules de ces pauvres déracinés. L'ex-évêque d'Autun se promène dans les rues, menant à son bras une femme de couleur ; son scepticisme lui donne aux Etats-Unis

Digitized by Google

une réputation diabolique ; un Gascon émigré entend dire que M. de Talleyrand est l'homme du monde qui a le plus d'esprit et va lui demander comment s'y prendre pour rentrer en France ; M. de Talleyrand lui conseille de passer la frontière sans être vu, de se tenir chez lui « coi, sage et discret, sans parler ni d'émigration ni de Coblentz et d'attendre les événements ». Le Gascon remercie M. de Talleyrand et lui promet qu'à la prochaine révolution il se mettra du parti du peuple — « Gardez-vous en bien ! » s'écrie Talleyrand qui se piquait d'être un peu prophète. — Un autre jour c'est Volney qui va commander un pâté pour traiter quelques amis ; il se trouve que le pâtissier Marino est Français, ancien cuisinier du chevalier de Capellis, et plus aristocrate que son maître. Marino toise M. Volney et d'une voix tonnante : « Sors d'ici, misérable, » sors de ma cuisine, maudit athée !... Révolutionnaire maudit, tu » m'as fait banqueroute des deux tiers de ma rente sur l'Etat. Je ne » travaille pas pour des gens de ton espèce, et ce n'est pas pour toi » que mon four chauffe ! » — M. de Moré n'a point les haines farouches de ce tragique cuisinier et va voir courtoisement beaucoup de gens qu'il verrait pendre sans regret ; il cause avec M. de Talleyrand et avec M. Duportail, mais il reste fidèle à ses vieilles idées et la prospérité de la République américaine ne le rend pas républicain. Il regrette toujours que la jeune noblesse ait été prendre en Amérique le virus de la philanthropie et conclut que ces jeunes philosophes à talons rouges eussent bien mieux fait de rester à la cour. Dans ses moments d'humeur noire il va jusqu'à penser qu'une bonne guerre « offrant un débouché à notre population surabondante » aurait pu éviter la Révolution. C'est une boutade de grand seigneur, qui ne doit point nous faire prendre M. de Moré pour un homme sanguinaire.

Rentré en Europe, il vécut d'abord à Hambourg et nous donne de très curieux détails sur la vie qu'y menaient les émigrés. On sait à quelle affreuse détresse se trouvèrent souvent réduits les gentilshommes et les dames qui avaient quitté la France pour se rendre « à l'armée des princes ». Ce que l'on connaît moins, c'est l'active ingéniosité que montrèrent beaucoup d'entre eux, et la joyeuse vaillance dont ils firent preuve en face de la nécessité. Obligé de gagner son pain de chaque jour, plus d'un gentilhomme mit bravement la main à la pâte et s'improvisa un métier. Un M. de Pradt spéculait sur le change des monnaies et se remuait si bien qu'il arrivait à gagner 10 francs par jour avec un petit capital de cent louis ; un autre prenait le matin chez un ami une leçon de mathématiques qu'il allait une heure après répéter à un Allemand pour 32 sous. « L'industrie des émigrés, dit M. de Moré, s'étendait si

Digitized by Google

» généralement à tout, que les Juifs furent au moment de déserter
» et de leur abandonner le champ de bataille. »

Au premier rang, parmi ces Français entreprenants, se place le comte de Pontgibaud, frère aîné de M. de Moré. Sous le nom de Jacques Labrosse, il avait monté à Lausanne, avec le concours de sa femme et de quelques amis, un petit commerce de broderies qui avait prospéré. Après l'invasion de la Suisse par les armées françaises, Jacques Labrosse vint s'établir à Trieste et y fonda une banque dont la réputation se répandit bientôt dans toute l'Allemagne. Après avoir passé quelques mois à Paris sous un nom d'emprunt, M. de Moré alla se fixer à Trieste auprès de son frère et nous parle avec une joie vraiment fraternelle des succès de Jacques Labrosse, qui ne fut pas seulement un banquier habile et scrupuleux, mais qui seconda de tout son pouvoir le général Bertrand, gouverneur d'Illyrie, et se montra aussi courtois envers le général Junot, le roi Jérôme Bonaparte et le régicide Fouché qu'envers le roi de Suède, Gustave IV.

Les Mémoires du comte de Moré s'arrêtent à la première Restauration, mais les lettres inédites imprimées à la suite nous permettent de le suivre jusqu'en 1832. Elles ne sont pas sans intérêt; elles sont fort loin d'avoir le mérite des Mémoires. M. de Moré avait 57 ans en 1815; il avait passé l'âge où l'on apprend, il gémit de la faiblesse du roi, voit des complots partout, et rêve parfois à ce que pourrait bien être sa part dans l'indemnité des émigrés. C'est la correspondance d'un excellent homme, très têtu, resté ancien-régime jusqu'au bout des ongles, qui s'amuse des commérages de la ville et de la cour, trouve les hommes plus fous encore que méchants et semble attendre la fin du monde au premier jour.

Tel qu'il est, ce livre méritait assurément d'être réédité; les notes dont il a été enrichi permettent d'en suivre très aisément la lecture. Je crois que les lecteurs n'accepteront pas tous sans réserves les jugements parfois sévères de M. Geoffroy de Grandmaison sur les personnages de la période révolutionnaire, mais tenant pour impossible d'écrire au goût de tout le monde, je ne lui sais pas mauvais gré d'avoir écrit au sien. — G. Desdevises du Dezert.

Abbé Randanne, chanoine honoraire, etc... — *Mes souvenirs d'ambulance.*

Rien de ce qui touche la guerre de 1870 ne saurait nous être indifférent; du récit de nos défaites et, il faut bien ajouter, de nos défaillances, se dégagent, pour les générations nouvelles, des leçons d'une amertume salutaire.

Digitized by Google

Les *Souvenirs d'ambulance* du regretté M. le chanoine Randanne font connaître l'excellence et, j'oserai dire, la candeur de son cœur de prêtre et de Français. Avec quelle minutieuse exactitude, un peu surprenante pour les gens du monde, ne note-t-il pas que, tel jour, il a été privé de célébrer la messe! Et, d'autre part, avec quelle sincérité ne s'apitoie-t-il pas sur les maux dont il est témoin et qu'il s'efforce de soulager! A chaque page, enfin, dans la simplicité du récit, et même dans la notation brève du journal tenu au jour le jour, s'exprime la douleur profonde et austère d'un patriote accablé par les malheurs de la France, mais qui garde inébranlable la confiance en Dieu.

Ce livre intéressera, comme de juste, tout particulièrement les habitants du Puy-de-Dôme, qui y retrouveront des noms connus et des actes très honorables pour leur pays. Ils se rappelleront avec un légitime orgueil que des mobiles de Clermont ont pris leur bonne part de la glorieuse journée de Coulmiers. Mais des Français, quels qu'ils soient, ne pourront pas lire, sans émotion, de ces menus détails, qu'on ne trouve pas dans les histoires générales et qui, pourtant, dépeignent les choses avec tant de vérité, qu'on croit y être. L'abbé Randanne n'est pas un écrivain de profession, et l'on s'imagine difficilement qu'il ait songé à la publicité en rédigeant ces souvenirs. Il ne vise pas au pittoresque et, par là, n'en mérite que plus de créance. Il y a même tel endroit où sa simplicité l'a mieux servi que n'auraient pu le faire les plus beaux dons de l'imagination. Par exemple, dans le récit des batailles livrées devant Orléans, les 2 et 3 décembre, en consignant les faits ingénument, au fur et à mesure qu'ils se présentent, il produit une impression de réalité des plus vives. Voilà bien la guerre, vue d'un coin du champ de bataille, avec ses illusions et ses mirages, dans tout son imprévu et son décousu!

Le livre de l'abbé Randanne, malgré les tristesses dont il est rempli, est d'une lecture réconfortante par la noblesse des sentiments et la dignité du caractère de son auteur. — Ch. B.

G.-E. Aubert de la Faige. — *Le Testament de Gilles Aycelin de Montaigu*, archevêque de Narbonne, puis de Rouen, chancelier de Philippe-le-Bel. Riom, U. Jouvet, 1898; gr. in-8° de 175 pages.

Gilles Aycelin, né vers 1252, à Mauzun, près de Billom, d'une famille noble, était, par sa mère, le neveu du chancelier de France, Pierre Flotte. Entré dans les ordres, il était prévôt de l'église de Clermont en 1285, puis il fut chargé de différentes missions

Digitized by Google

politiques ou diplomatiques. Nommé archevêque de Narbonne le 10 novembre 1290, il consacra la majeure partie des revenus de ce bénéfice à la construction de sa cathédrale. D'abord médiateur entre le pape Boniface VIII et Philippe-le-Bel, il épousa définitivement, dans la suite, le parti de ce dernier. Il fut l'ami personnel de Clément V (Bertrand de Got), à l'élection duquel il avait puissamment contribué. Président de la commission instituée pour juger les Templiers, il se montra assez faible, tenta de les défendre; mais il mécontenta le roi sans parvenir à les sauver. On croit qu'il a été chancelier de France (il en exerça, au moins, les fonctions par intérim) et qu'il a fait partie de cette pléiade d'Auvergnats : Flotte, deux autres Aycelin, Vissac, Giac, Duprat, Lhospital, qui furent, dans ce poste, d'utiles auxiliaires de la royauté. Tranféré au siège de Rouen en 1311, il mourut le 23 juin 1318. Son corps, transporté à Billom, y fut inhumé le 17 août suivant, dans l'église de St-Cerneuf. Il avait testé le 13 décembre 1314.

Le texte de cet acte de dernière volonté ne nous représente pas ce prélat sous l'aspect de l'homme cupide et autoritaire que certains auteurs ont essayé de dépeindre. Possesseur d'une fortune considérable, il fait un legs à chacun de ses parents, à tous les membres de sa grande ou petite domesticité, à de nombreuses églises ou chapelles des diocèses dans lesquels il a occupé des dignités ecclésiastiques, à presque tous leurs monastères, à leurs hôpitaux et léproseries. Il fonde, à Paris, le collège des Aycelin, plus tard de Montaigu. C'est le testament d'un prince de l'Eglise, soucieux, à la fois, du salut de son âme et du bon emploi des deniers dont il dispose. Parmi ses libéralités, on en remarque une pour la réfection et conservation du pont de Cournon, et une autre pour la réparation et entretien de chacun des ponts traversant la rivière d'Allier depuis Brioude jusqu'à Moulins inclusivement, et pour ceux qui se trouvent sur la Dore à partir de celui de Courpière inclusivement. Clause assez habituelle dans les testaments de cette époque et qui avait bien, sans doute, sa raison d'être, puisque l'on voit, quarante et cinquante ans après, les souverains pontifes, Clément VI et Grégoire XI, stimuler le zèle des donateurs en faveur des mêmes ponts par des concessions d'indulgences.

Le document édité, avec de copieuses notes, par M. A. de la Faige, et dont nous devons le remercier, est une importante contribution à l'histoire de la Normandie, du Languedoc et de l'Auvergne, à la fin du treizième et au commencement du quatorzième siècle. Ajoutons que cette publication est accompagnée de bonnes tables des noms de personnes et de lieux, chose toujours fort utile.

Quelques petites observations. Page 10 : Est-il certain que

Digitized by Google

le pape Jean XXII soit venu à Clermont? — Page 67 (note) : Les tombeaux de Jean et Aubert Aycelin, évêques de Clermont, se trouvaient non pas dans une chapelle de la Cathédrale, mais dans le chœur, au pied de l'autel du côté de l'épître. (Cette note ne concorde pas, du reste, avec ce qui a été dit dans le texte à la page 10.) — Page 69 : La cathédrale actuelle de Clermont est effectivement sous le vocable de Notre-Dame; mais ce n'est pas sous celui de Notre-Dame du Retour, nom donné à la statue de la Vierge placée à l'extrémité orientale de la toiture de cette église, et ainsi qualifiée parce qu'elle était voisine d'un clocheton où était suspendue la petite cloche dont le tintement rappelait les chanoines aux offices. — A. V.

PAUL SÉBILLOT. — *Littérature orale de l'Auvergne.* Paris, J. Maisonneuve, 1898, 1 vol. petit in-8° de XI-344 pages.

On s'est beaucoup élevé, en ces derniers temps, contre la centralisation, qui n'est point l'œuvre d'hier, mais dont l'influence sociale s'est accrue avec rapidité, pendant la seconde moitié de ce siècle, par le développement des voies de communication. Tout converge vers la capitale de la France, tout veut s'y rattacher ou paraître en provenir. La presse parisienne, sous toutes ses formes, pénètre aujourd'hui dans les hameaux les plus reculés du territoire national, y apporte les idées de Paris, ses goûts, ses aspirations; elle y façonne lentement et quotidiennement les esprits. Si la province a bénéficié, sous certains rapports, de cet état de choses qu'elle a favorisé et favorise encore inconsciemment, elle en gémit à d'autres égards. Nous laisserons de côté le point de vue économique et commercial, bien qu'il soit d'importance majeure, parce que ce n'est pas ici le lieu d'en parler, et nous nous bornerons à constater que nous tendons à une désolante conformité de costume, de langage, d'allures et de pensées. Les tentatives seront vaines, croyons-nous, pour arrêter un mouvement aussi accentué, endiguer ce torrent. Bientôt toute trace d'originalité locale aura disparu, et il ne restera plus rien de particulier à nos anciennes divisions territoriales que le relief naturel de leur sol.

Témoin de l'effacement progressif des caractères ethniques propres à chacune de ces contrées, M. P. Sébillot a voulu sauver de l'oubli celui qui tendait le plus promptement à disparaître : la tradition orale, en fondant la *Revue des Traditions populaires* et la bibliothèque des *Littératures populaires*. Ceux qui s'intéressent encore, et ils sont plus nombreux qu'on ne se le figure, au passé de notre pays, doivent lui en savoir gré. M. P. Sébillot n'e s

Digitized by Google

pas un étranger à la *Revue d'Auvergne*; il y a donné, en 1885, de concert avec M. Gaidoz, une *Bibliographie des Traditions et de la Littérature populaires de l'Auvergne et du Velay*. A l'aide des ouvrages qu'il y a cités, des communications qui lui ont été adressées par certains de nos compatriotes, spécialement par M. le docteur Pommerol; avec le concours de ses relations personnelles, il a réuni les matériaux du livre qui a été très favorablement accueilli du monde folke-loriste et que nous allons analyser.

L'auteur se plaint, dans la préface, de la pénurie de ces matériaux. Il est persuadé qu' « elle tient uniquement à ce qu'il ne » s'est pas trouvé, jusqu'ici, un explorateur qui se soit donné la » peine de faire une enquête suivie », et il lui « paraît très vrai- » semblable qu'elle serait très fructueuse ». Nous partageons sans réserve cette manière de voir et nous appelons de tous nos vœux l'explorateur.

La *Littérature orale de l'Auvergne* est divisée en deux parties. La première contient les contes et les légendes, qui sont suivis de notes où M. Sébillot indique les rapprochements à faire avec les contes ou légendes des autres pays de France. La seconde est consacrée aux chansons (accompagnées de musique), aux devinettes et au blason populaire, cette forme nette et concise de la verve satyrique de nos pères.

Remarquons, en terminant, que, dans cet ouvrage, la contribution de la Haute-Auvergne a été plus importante que celle de la Basse-Auvergne. — A. V.

F. Reyssié. — *Le cardinal de Bouillon (1643-1715)*. Paris, Hachette, 1899; in-8° de 248 pages. Portrait et tableaux généalogiques. (Extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon)*. — E. Fage : *Etienne Baluze. Sa vie, ses ouvrages, son exil, sa défense*. Tulle, Crauffon, 1899; in-8° de 156 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 1898).

Nous signalerons simultanément ces deux livres, recommandables l'un et l'autre par le fond et par la forme, parce qu'ils traitent des mêmes personnages. Il est à peu près impossible, en effet, d'écrire sur le cardinal de Bouillon sans parler de Baluze, et de celui-ci sans mettre en scène son Eminentissime protecteur. La disgrâce commune, dans laquelle ils furent enveloppés, a rendu leurs figures inséparables.

On sait que, plus d'une fois, aux siècles passés, certaines familles ont cherché à appuyer leurs prétentions sur des titres frauduleux.

Digitized by Google

Etait-ce la nature de ceux qui furent remis au cardinal, comme provenant des archives de l'église de Saint-Julien de Brioude, et qui rattachaient de mâle en mâle la famille de Latour-d'Auvergne, à laquelle il appartenait, aux comtes d'Auvergne, et ceux-ci aux ducs de Guyenne; ce qui mettait la maison de Bouillon sur le même pied que la maison de France ? Baluze, fort de l'avis de D. J. Mabillon et de D. Th. Ruinart, crut pouvoir insérer ces titres dans l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*. Fut-il, en cela, la dupe ou le complice du maître faussaire Jean-Pierre de Bar ?

M. Reyssié pense que l'illustre savant n'a été ni l'un ni l'autre, et M. Fage estime qu'il a pu être simplement dupe. En tout cas, il paya de la perte de toutes ses charges et de l'exil en province la publication de cette *Histoire*, et le cardinal de Bouillon se vit contraint de quitter le royaume. Cette affaire passionna vivement la Cour et les érudits vers la fin du règne de Louis XIV ; on peut en juger par les Mémoires de Saint-Simon. A diverses reprises, en ces derniers temps, on s'est occupé de ce singulier épisode de la vie sociale sous l'ancien régime. Les intéressantes monographies de MM. Fage et Reyssié faciliteront l'examen du litige encore pendant, sur lequel M. de Boislisle, qui est, on le sait, très versé dans les choses de cette époque, doit se prononcer prochainement, paraît-il. Nous souhaitons qu'il éclaire d'une façon définitive cette question depuis si longtemps débattue. — A. V.

M. L'ABBÉ BOULAY. — *Flore fossile de Gergovie (Puy-de-Dôme).* 1 br. in-8°, 82 pages, 10 planches.

M. l'abbé Boulay vient de faire paraître une intéressante monographie de la flore fossile de Gergovie.

Nous nous réservons de discuter ailleurs les idées relatives à la géologie de la célèbre colline, qui a déjà donné lieu à bien des controverses, non-seulement de la part des géologues, mais aussi des historiens. Nous ne pouvons ici rendre compte que très sommairement des résultats obtenus par le savant botaniste.

C'est dans les couches comprises sous la dénomination de calcaires et sables à *Melania aquitanica*, appartenant au miocène inférieur (Burdigalien) que se trouve le gisement fossilifère de Gergovie. M. de Saporta y avait déjà reconnu dix-sept espèces. Les recherches de M. l'abbé Boulay portent ce nombre à soixante-trois, et il pourra peut-être, dit l'auteur, atteindre une centaine.

C'est donc un gisement des plus importants, et on doit féliciter le professeur de l'Université de Lille de l'avoir fait connaître aussi

Digitized by Google

complètement, car il pourra servir de base de comparaison pour des recherches sur les flores oligocène et miocène.

La variété de la flore de Gergovie est assez grande puisque les soixante-trois espèces sont réparties en vingt-huit familles. Les mieux représentées sont les Myricacés (onze espèces), les Lanrinées (cinq espèces) et les Légumineuses (neuf espèces). Parmi les Hamamelidés, il faut citer le *Liquidambar europæum* déjà connu et le *Parrotia pristina*. Cette dernière est à peu près la seule espèce de ce gisement qui se soit conservée jusqu'à nous dans la même zone géographique et dont nous puissions suivre la trace à travers la flore fossile.

Les genres *Populus*, *Ficus*, *Nerium* qui sont assez largement représentés dans certains gisements, n'ont pas laissé de traces à Gergovie. Le genre *Quercus* n'est connu que par une espèce.

L'examen de la flore avait déjà montré à de Saporta que la plupart des espèces de Gergovie, qui appartiennent incontestablement au miocène inférieur, se rencontrent dans l'oligocène du midi de la France ; les quarante-cinq espèces trouvées par M. l'abbé Boulay viennent accentuer encore ces conclusions.

On peut donc dire qu'ici la faune est du miocène inférieur et la flore est surtout oligocène. Ce retard de la flore sur la faune, déjà constaté dans d'autres régions, est dû vaisemblablement aux difficultés de migrations, plus grandes pour les végétaux que pour les animaux.

M. l'abbé Boulay décrit, discute et figure toutes les espèces qu'il a étudiées. Il nous fait espérer une suite à sa belle monographie. Nous souhaitons qu'elle ne se fasse pas trop attendre. Elle nous permettra de mieux fixer nos idées sur l'évolution de la flore durant le tertiaire. — Ph. G.

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

ET

LES ENFANTS TROUVÉS EN AUVERGNE

AU XVIIIe SIÈCLE (1)

L'assistance, c'est-à-dire la protection accordée à la faiblesse, à la souffrance, a été pratiquée dans tous les temps ; elle a commencé le jour où un homme est venu en aide à un autre homme ; elle n'est pas autre chose que la charité, c'est-à-dire l'affection que l'être humain doit à son semblable. Elle s'est exercée dans les sociétés naissantes, en Asie, en Europe, partout enfin, comme aujourd'hui encore en Afrique chez les peuples barbares, et dans des terres et des îles bien lointaines. Mais elle n'a pris son véritable caractère que lorsque ces sociétés se sont enfin constituées régulièrement, surtout en Grèce et à Rome. Toutefois elle n'est encore qu'une assistance privée, et elle garde ce caractère distinctif pendant le moyen âge. En France, et ailleurs aussi, elle a rendu des services efficaces, mais elle a eu bien des défaillances, et des siècles se sont écoulés avant qu'elle ne fût puissante. Pour ne parler que de notre pays, ce n'est qu'au XVIIe siècle, quand le calme, après tant d'agitations politiques et religieuses, se fut établi, que l'assistance aux malheureux se produisit sûre et constante ; elle devint digne de son nom de charité ; elle fut l'amour des autres. Le XVIIe siècle fidèle au

(1) Inventaire des archives départementales, par MM. Cohendy et Rouchon, archivistes du Puy-de-Dôme.

Digitized by Google

précepte : *Aimez-vous les uns les autres*, le compléta par ces mots : *Secourez-vous les uns les autres*. L'assistance, la charité, fut alors surtout religieuse, et elle sortit du domaine privé pour entrer dans le domaine public. La royauté ne put rester en dehors des grandes créations de bienfaisance qui sont l'honneur de l'humanité ; elle se fit l'auxiliaire de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul, de M. Vincent, comme on disait alors ; et quand M. Leyras fonda avec ce dernier les Sœurs de charité, elle soutint partout leur établissement ; elle les fit entrer dans les hôpitaux, dans les écoles ; il y eut unanimité dans les concours et dans les dévouements, et la religion sanctionna l'accord entre la charité privée et l'assistance royale.

Au XVIIIe siècle, l'assistance ne cessa pas d'être religieuse ; mais sous l'influence des idées nouvelles émises par les philosophes et les économistes, sans perdre les positions qu'elle avait acquises dans les villes et dans les campagnes, à l'ombre, comme on l'a dit, des tours des églises et des couvents, elle prit un caractère nouveau, elle se transforma, et, déviant de ses voies premières, elle se fit en partie philosophique ou, pour me servir d'un mot qui était alors à l'ordre du jour, philanthropique. La charité ne fut plus seulement une affection fraternelle, mais encore et de plus une affection amicale ; on resta des frères, mais on fut aussi des amis, et c'est à ce titre qu'on se rapprocha de ceux qui souffraient, des nécessiteux, des misérables. Le gouvernement, soumis aussi aux mouvements nouveaux des esprits, intervint dans les consolations et les soulagements avec une activité plus grande ; la royauté fit sentir son action par ses représentants à Paris et dans les provinces, par ses intendants presque tous philanthropes et économistes, et le bien qu'elle fit s'ajouta au bien que la religion faisait encore. Cette évolution, qui est certes d'un grand intérêt, car elle en préparait une autre pour le XIXe siècle, le nôtre, est bien remar-

Digitized by Google

quable, et, au centre de la France, dans les montagnes de ce plateau qui est le cœur de notre pays, elle s'accomplit sous la direction et par les efforts d'hommes considérables dont le souvenir est impérissable. L'Auvergne eut le précieux avantage de posséder comme intendants des hommes en qui se réunissaient les qualités les plus nobles de l'esprit et du cœur, qualités qui avaient animé le siècle précédent et qui firent la gloire du nouveau. Nommer les Trudaine, les Rossignol, les Montyon, les Ballainvilliers, les Chazerat, c'est tout dire. Assistons à leur œuvre que nous allons exposer grâce aux nombreux documents qu'ils ont inspirés et qu'ils ont laissés comme un hommage à la province qu'ils ont si noblement aimée et servie. Nous suivrons leurs travaux dans l'ordre chronologique, leur conservant ainsi leur caractère réel, et nous établirons leur succession et en même temps leur continuité.

Nous avons déjà abordé le tableau de la bienfaisance publique, de la charité, de l'assistance en Auvergne, à propos des hôpitaux spécialement, nous le ferons encore aujourd'hui en parlant des enfants trouvés, ces pauvres petits abandonnés voués dès leur naissance à toutes les misères, à la faim et le plus souvent à une mort prématurée. Les faire vivre a été le grand souci des intendants, et ils avaient bien raison. On s'est plaint souvent de la faible augmentation de la population en France, du faible excèdent chaque année des naissances sur les décès ; mais si on faisait vivre tous les enfants qui naissent, l'avantage serait considérable, et le nombre des habitants augmenterait dans notre pays. L'intérêt des philanthropes du XVIIIe siècle se portait vif et réel sur ces petits êtres qui n'avaient pas demandé à naître, qui étaient nés dans des conditions déplorables et qui n'étaient pas tous illégitimes. Car en ces temps des mères dénaturées, même mariées, n'abandonnaient pas seulement dans les villes, sur le seuil des églises, des couvents et des hôpitaux, mais sur les routes, dans les fossés, des enfants dont la charge trop

Digitized by Google

lourde les accablait; succombant sous le poids, elles le rejetaient faute de courage, d'énergie et de conscience morale.

Dès le commencement du XVIIe siècle, sous Louis XIV, l'intendant Turgot fait dresser la liste des particuliers qui continuaient l'assistance privée; par des secours il encourage leur dévouement, et en même temps, pour la nourriture des enfants trouvés, il donne un subside à l'Hôpital-Général de Clermont. En 1709, il obtient de Pierre Damulet, directeur de la sous-ferme des domaines de la généralité de Riom, 40,000 livres. Il s'agit de couvrir les frais de justice, car en ces temps les enfants trouvés relevaient des tribunaux qui les envoyaient dans les hôpitaux et signaient des *exécutoires*, c'est-à-dire des mandements ou mandats que l'intendance acquittait. Cette première somme est attribuée à Riom et une autre de 65,000 livres est attribuée à Clermont. Cette même année, le 22 octobre, le Conseil d'Etat, par un arrêt, faisant appel à tous les habitants taillables ou non taillables, ordonnait une imposition supplémentaire de 32,000 livres pour la subsistance des enfants trouvés. L'action de l'Etat se révèle à la requête de l'Hôpital-Général de Clermont qui signale l'augmentation du nombre des enfants trouvés et l'impossibilité où l'on est de les nourrir : « Depuis un an, le nombre a tellement augmenté qu'au lieu d'environ 300 qu'il y en avait en 1708, le nombre est à présent de 950 et augmente tous les jours, ce qui provient de ce que non-seulement les habitants des lieux qui dépendent de l'élection de Clermont, mais encore ceux des autres élections de la généralité d'Auvergne et des provinces voisines, même des plus éloignées, viennent journellement les exposer dans la ville de Clermont, afin que ces expositions soient secrètes. »

Comme conséquence, nous trouvons en 1711 un exécutoire, signé de M. Turgot, pour une somme de 32,000 livres en faveur de l'Hôpital-Général de Clermont qui s'empresse

Digitized by Google

de payer les nourrices « chargées de l'entretien et nourriture des enfants trouvés; on était en effet avec elles d'un semestre en retard. » Ces enfants sont placés à Clermont, Chamalières, Orcines, Clémensat et aux environs, chez des femmes connues dont les noms sont inscrits. L'Etat subventionne l'Hôpital de 4 livres par enfant et par mois. En 1712, la subvention s'est élevée à 8,494 livres, et en 1713 à 4,800 livres seulement. Cet argent est pris sur le produit des fermes. Les dons du reste sont annuels et varient suivant les nécessités du moment, suivant les besoins des diverses élections. Nous avons la répartition faite en 1718 entre les sept élections : à Aurillac, 3,915 liv.; à Brioude, 3,801 liv.; à Clermont, 8,264 liv.; à Issoire, 4,218 liv.; à Mauriac, 2,417 liv.; à Riom, 3,500 liv. ; à Saint-Flour, 3,888 liv.

Les villes qui ont des hôpitaux ont une part dans les charges qui ne doivent pas peser toutes sur l'Etat; elles se taxent elles-mêmes chaque année sous le contrôle de l'intendant. Les grands seigneurs eux-mêmes sont mis à contribution; c'est ainsi que le duc de Bouillon intervient dans les subsides. Il faut expliquer son intervention en Auvergne. En 1651, le 20 mars, sa grand'mère, Eléonore de Bergh, avait prêté au roi 16,500 livres; on lui avait engagé, comme garantie, des domaines royaux sis à Clermont, Riom, Mirefleurs, Mercurol, Vic-le-Comte, le roi conservait la nue propriété, mais la maison de Bouillon touchait les revenus. Le duc, après quelque résistance, avait consenti à imiter les villes et à venir en aide à l'Etat.

L'Etat tenait à être généreux, mais il ne voulait pas être dupe, et il avait à se défendre contre bien des fraudes. Parmi les enfants trouvés, il y avait beaucoup de légitimes malheureusement; des parents bien mariés, dont les unions étaient inscrites sur les registres des paroisses ou des temples, exposaient leurs enfants et les donnaient à la charité publique. Ils se débarrassaient ainsi hon-

Digitized by Google

teusement, frauduleusement, d'une charge que tout leur imposait : les serments échangés, la bénédiction du prêtre ou du pasteur, l'honneur de leur nom et les liens sacrés de la famille. Mais la misère est souvent mauvaise conseillère, et aussi souvent la paresse, la débauche : que de vices ne voit-on pas éclore dans des âmes perverses ! Et parfois, ce qui était plus explicable, quoique profondément déplorable, un dénûment absolu provoquait des abandons qui s'accomplissaient dans les sanglots et dans les larmes. L'Etat ordonna la recherche des parents, et dès qu'ils étaient trouvés, il leur faisait remettre les enfants. Il recherchait aussi les filles et les veuves-mères, trop promptes à se débarrasser d'une charge qu'elles n'avaient pas souhaitée, et les faisant appréhender, les obligeait à reprendre les enfants abandonnés ; il faisait même surveiller les grossesses et les accouchements, et chargeait de cette surveillance les médecins dans les hôpitaux et hors des hôpitaux. Enfin en dehors des mariages, il s'efforçait de connaître les pères ; il imposait aux autorités des villes et aux représentants de la justice, la recherche de la paternité pour le ménagement de ses fonds de secours et dans l'intérêt de la morale publique. Elle doit s'exercer parmi la jeunesse trop portée à la dissolution des mœurs, et parmi les familles dont les chefs, se détournant de leurs devoirs, portaient le trouble et la dépravation hors de chez eux dans les classes pauvres et besogneuses. Ces rigueurs étaient utiles et n'étaient pas sans succès. Ainsi en 1735, un enfant est exposé à l'hôpital d'Ambert ; le délégué, M. Madier, ouvre une enquête, découvre le père qui se dérobait, et le contraint à indemniser l'administration. A cette occasion, M. Trudaine déclare « que le roi ne prendra soin des enfants exposés qu'autant qu'on ne pourra découvrir à qui ils doivent la naissance. »

M. Trudaine recommande à ses agents la persévérance et l'habileté dans les recherches de la paternité ; « le roi, écrit-il, 25 décembre 1737, entend qu'elles aient un heu-

Digitized by Google

reux résultat; les officiers de police doivent parvenir à remettre les enfants aux personnes, à leurs parents sans doute qui doivent en être chargés. » Il ne fallait pas en effet laisser s'accroître le nombre des abandonnés au gré de fantaisies malsaïnes et de misérables compromissions avec le devoir. Les frais des nourrices s'élevaient d'année en année; le roi les payait, et les hôpitaux ne se hâtaient pas de reprendre les enfants. L'intendant exige qu'à l'âge de deux ans ils soient rendus aux hôpitaux, et nourris non plus aux dépens du domaine, mais aux dépens de l'administration. L'Hôpital de la Charité de Riom fait entendre de vives réclamations; « il n'a que 3,500 livres de revenu, et il a déjà 300 pauvres, et sans la manufacture de Siamoises, il serait impuissant à les nourrir. » On passe outre; en 1738, les exécutoires sont encore visés, mais si l'hôpital ne se conforme pas aux ordres de l'intendant, il s'expose à la suppression des subsides royaux,

Les ordres sont très nets; ils émanent du contrôleur général, M. Orry, qui poursuit les abus qui résultent de l'entente des hôpitaux avec les seigneurs. Ceux-ci cherchent à porter au compte de l'Etat les enfants trouvés de leurs domaines. C'est ce qu'il faut arrêter et par suite diminuer la dépense de l'Etat. La charité privée doit s'exercer encore et par les seigneurs et par les couvents qui de leur côté s'efforcent de diminuer leurs charges. M. Orry invite l'intendant « à ne plus comprendre dans les frais de la justice royale, car les tribunaux sont toujours les régulateurs de l'assistance, la nourriture des enfants seigneuriaux. » Le nombre des abandonnés augmente chaque année; Issoire en a reçu 13 en 1730 et 30 en 1737; les administrateurs de l'hôpital déclarent que c'est la misère du peuple qui augmente les abandons. De Riom, M. Notaire écrit à l'intendant qu'il a été exposé 48 enfants en 1736 et 57 en 1737; à Clermont, en 1736, 46 enfants avaient été exposés, et 308 en 1737. La mortalité est bien grande parmi ces malheureux petits êtres;

Digitized by Google

en ces deux années il en meurt 27 à Riom et 150 à Clermont. Les nourrices ne sont peut-être pas assez rétribuées; ainsi sur les 4 livres accordées par mois pour chaque enfant par l'Etat, les nourrices ne reçoivent que 50 sols ; le reste est retenu pour l'habillement des enfants, la rémunération des commis aux écritures et les tournées des administrateurs.

Le 23 juin 1738, M. Orry se plaint encore que la dépense augmente tous les jours ; il est persuadé que l'hôpital de Clermont ne prend pas tous les soins nécessaires. — L'intendant répond qu'on ne saurait mettre dans cette administration plus de zèle que n'en apporte l'hôpital ; il pourrait faire épier les personnes qui exposent les enfants si le contrôleur général lui en donne l'ordre ; mais il veut auparavant représenter les inconvénients dont on fit « une triste expérience en 1710. M. Turgot, pour lors intendant de cette province, ayant préposé une personne pour découvrir ceux ou celles qui exposaient les enfants, les mères dans la crainte des peines dont on menaçait ceux ou celles qui seraient surpris, les exposaient dans les fossés ou dans les grands chemins, et le nombre des morts qu'on y en trouva dans l'espace d'un mois fut considérable. » M. Turgot révoqua l'ordre qu'il avait donné.

Le 1er décembre 1738, M. Orry insiste sur la recherche des parents ; il sait que depuis peu 17 enfants exposés ont été réclamés par les pères et mères. « Cette réclamation prouve de plus en plus que dans le nombre prodigieux d'enfants exposés à Clermont, il y en a la plus grande part de légitimes et qui ne sont exposés par leurs propres parents que pour se débarrasser de leur nourriture jusqu'à ce qu'ils aient la 7me année. »

On a bien cherché à obtenir des parents qui réclament les enfants, une indemnité, mais en vain ; ils sont pauvres et même misérables.

Il est bien difficile et même impossible de diminuer les

Digitized by Google

dépenses ; le prix des denrées augmente, et dans un bail concédé par la ville de Riom, en 1739, pour six années, à M. Notaire de Villeneuve, l'un des administrateurs et économe de l'Hôpital-Général, elle renonce au rabais qu'elle demandait tout d'abord pour la nourriture et l'entretien des enfants exposés, et au lieu de 4 livres par enfant et par mois, elle en accorde 5.

Cependant M. Orry ne peut s'imaginer, quelque chose qu'aient pu lui dire MM. Trudaine et Rossignol, qu'il n'y ait pas de l'abus dans la dépense faite en Auvergne pour les enfants exposés : « Tous les enfants exposés dans le surplus du royaume ne coûtent pas autant au roy que ceux de cette généralité. » Le roi ne peut être tenu de cette dépense que jusqu'à concurrence du revenu de son domaine dans cette province ; or non seulement le revenu, mais le fonds même est épuisé depuis longtemps pour cette dépense ; « il est d'usage dans plusieurs provinces du royaume que ce sont les villes et communautés qui se chargent de fournir cette subsistance, et puisque le domaine est épuisé à Clermont et autres villes de la généralité, il faut en revenir à cet usage. »

L'intendant devra donc, au département prochain, répartir cette dépense dans les élections de Riom, Clermont et Issoire, savoir : les deux tiers sur chaque ville et le surplus sur le reste de l'élection ; cette imposition sera faite au marc la livre de la capitation, même sur les exempts et les privilégiés.

M. Rossignol répond que la dépense en question a pu s'élever à 63,939 liv., 3 sols, 9 deniers ; si le nombre des enfants exposés s'est augmenté à ce point en Auvergne, il n'en faut pas chercher la cause ailleurs que dans la misère et la mendicité qui règnent dans cette province ; les administrateurs sont d'avis que le plus grand nombre de ces enfants sont des enfants légitimes. On pourrait peut-être défendre toute exposition sous des peines rigoureuses, et, pour prévenir les crimes, annoncer en même

Digitized by Google

temps que les enfants illégitimes au-dessous de l'âge d'un mois ou de quinze jours seront reçus et nourris sans qu'on ait besoin de déclarer les pères et mères. L'intendant supplie M. Orry de lui permettre de tenter cet expédient qui diminuera peut-être la dépense. Une imposition nouvelle a été projetée, mais elle est impossible cette année « attendu la misère générale » ; quelque parti que l'on prenne d'ailleurs, on ne pourrait faire supporter les deux tiers de cette imposition par les villes de Clermont, Riom et Issoire. Clermont a payé en 1739 jusqu'à 42,282 livres d'impositions de tout genre, sans compter les droits d'entrée « du produit desquels il rentre encore 22,164 liv. dans les coffres du roy pour l'abonnement de la taille et la subvention. » Si l'on augmentait les impositions, les habitants de Clermont déserteraient ou seraient accablés ; il serait d'ailleurs injuste d'imposer davantage les villes, car ce ne sont pas elles qui exposent le plus grand nombre d'enfants.

M. l'intendant Rossignol déploie une active énergie ; par une ordonnance, il défend toute exposition d'enfants légitimes dans les domaines du roi ; il y défend aussi l'exposition des enfants illégitimes nés sur les terres seigneuriales et abbatiales. Par une circulaire adressée à tous les curés, il leur enjoint de surveiller leurs paroissiens et surtout leurs paroissiennes et de se tenir au courant des naissances ; ils en dresseront un tableau qui permettra la recherche des pères et des mères, même pour les enfants illégitimes ; ils contribueront ainsi à la diminution des dépenses.

En cas de délit, la répression est sévère ; en 1740, un enfant légitime est exposé dans la cathédrale de Clermont par des individus de Saint-Amant. M. Rossignol les fait arrêter par les cavaliers de la maréchaussée.

Dans une lettre du 17 mars 1740, M. Orry déclare que l'Assistance publique ne doit agir qu'à bon escient, en toute connaissance ; elle diminuera ainsi les dépenses. M. Ros-

Digitized by Google

signol entre dans ses vues et. en réponse à sa lettre, il lui indique les moyens mis en usage à Clermont pour découvrir les pères et les mères des enfants exposés : le lieutenant général s'est fait représenter les registres d'entrée de l'hôpital ; en outre, « pour découvrir les pères et les mères de ceux qui sont nés dans la ville de Clermont, il s'est fait représenter les registres de chaque curé de la ville, et il a examiné à quel enfant pouvait convenir la mention qui était faite sur les registres de l'hôpital. Quand l'enfant a été exposé le jour même de sa naissance ou peu de temps après, il lui a été facile d'en découvrir le père et la mère ; et dans le cas où un enfant a été exposé un mois, deux mois ou même un an après sa naissance, il a pris le parti d'envoyer chercher les pères et les mères qui avaient des enfants baptisez sous le même nom des enfants exposez et, soit par menaces ou autrement, il a découvert les coupables et les a obligez à retirer leurs enfants. Il est déjà parvenu à faire retirer 130 enfants qui étaient nez dans la ville de Clermont. »

M. Orry, content de ce résultat, charge l'intendant Rossignol des enquêtes dans la province au sujet de 139 enfants nés en différents lieux et en ce moment (1740) attachés à l'hôpital de Clermont. Elles sont confiées au sieur Thiolier. Des enquêtes analogues seront faites au sujet d'enfants qui ont été exposés à Riom et à Issoire.

En même temps on recherche ceux qui, nés dans les domaines seigneuriaux, ne devraient pas être à la charge de l'Etat. A Issoire, un enfant a été exposé à la porte de l'hôpital ; M. Bayet de Sourzat a découvert qu'il est né dans la justice de M. de Bouillon ; on connaît ses parents ; il ne relève pas de l'assistance royale qui s'en décharge.

Grâce à l'activité des agents et surtout du sieur Thiolier, qui reçoit une gratification, les enquêtes réussissent. On rend à Clermont 154 enfants, à Issoire 20. En cette ville, les recherches ont été moins faciles, « parce que, écrit M. Rossignol, 2 septembre 1740, nous n'avons pas les

Digitized by Google

registres des actes de baptême ». Il en est de même à Riom. Les expositions sont faites sans indications ; dans les premiers temps, on trouvait attaché aux langes de l'enfant « un billet dans lequel il était fait mention du jour de sa naissance, s'il avait été baptisé ou non et dans quelle paroisse il était né ; mais on observe maintenant avec peine qu'il n'est plus fait mention du lieu et du jour de sa naissance ». M. Orry invite alors l'intendant « à poster des veilleurs à la porte des hôpitaux et aux endroits où l'on est d'usage d'exposer les enfants et de saisir les délinquants ».

Si la charge devient moins lourde, on pourra donner plus de soins à ces petits malheureux. Ils sont souvent mal soignés « dans les maisons privées et même dans les hôpitaux, et il en périt un grand nombre. Ils sont d'ailleurs élevés dans la paresse, à moins que l'asile n'ait une manufacture, auquel cas on les occupe ; mais il y a trop de gens qui s'adonnent aux travaux des manufactures, et il serait beaucoup plus utile d'augmenter le nombre de ceux qui s'appliquent aux travaux de la campagne ». Des fermiers ou métayers proposent de prendre des enfants âgés de sept ans ; en leur accordant quelques privilèges, on obtiendrait qu'ils les gardassent jusqu'à vingt-cinq ans.

Les administrateurs de l'Hôpital-Général de Clermont élèvent des objections sur ce point. Il leur semble « peu praticable, parce qu'à sept ans ces enfants ne pourraient être utiles aux cultivateurs, qui ont déjà de la peine à nourrir les leurs, puiqu'on en voit tant à la mendicité; il y aurait aussi inconvénient à placer dans les ménages les enfants exposés, parce qu'étant souvent le fruit de la débauche, ils héritent d'un mauvais sang et peuvent communiquer la contagion à ceux qui sont bien sains ». Ce serait d'ailleurs tenir ces enfants dans une sorte d'esclavage jusqu'à 25 ans, alors qu'à 18 ans les valets de campagne ont ordinairement ramassé un petit pécule et songent à s'établir; on pense que le mieux serait de mettre les

Digitized by Google

hôpitaux en état de les garder jusqu'à ce qu'ils puissent trouver du travail.

Dans une lettre, un sieur Lafont approuve le projet de l'Intendant, car les bras manquent en bien des endroits de la campagne; mais il faudrait n'engager les enfants qu'à l'âge de douze ans. Les administrateurs de l'hôpital de Riom reculent même l'âge jusqu'à quatorze ans. Jusque-là on peut les occuper dans la maison à de petits ouvrages; on ne les fatigue pas, et la mortalité est faible. A quatorze ans, les laboureurs peuvent s'en servir ; ils deviennent de bons ouvriers; il faut même les payer, car ce serait une servitude de les garder jusqu'à vingt-cinq ans sans rétribution. S'ils font quelques économies, ils se marieront ils créeront des familles. La vie des champs, en plein air, est plus saine et plus morale que celle des manufactures, où les ouvriers entassés se corrompent mutuellement.

Pendant qu'on disserte ainsi, le mal ne s'arrête pas ; le nombre des expositions augmente et par suite la dépense. M. Orry écrit à M. Rossignol, le 8 août 1741, qu'on sera « obligé de revenir au parti qui avait été pris d'imposer cette dépense sur les villes et les élections. » L'intendant répond de nouveau « que les villes sont hors d'Etat de payer une imposition nouvelle ; la ville de Clermont paie déjà 97,775 livres annuellement, et elle a 51,000 livres d'arrérages ; j'aurais moi-même proposé une nouvelle imposition, si j'avais cru que les habitants pussent supporter de nouvelles charges ». Riom et Issoire ne sont pas en meilleure situation ; il serait préférable d'imposer toute la province.

M. Rossignol est bien vigilant, mais depuis qu'il a placé des gardes aux portes des hôpitaux, on expose les enfants ailleurs. Il a cependant défendu aux accoucheuses de favoriser les expositions sous des peines sévères, et il a invité les religieuses des hôpitaux, même les servantes, à faire déclarer aux femmes et surtout aux filles accouchées les pères de leurs enfants.

Digitized by Google

Les villes de Clermont, Riom et Issoire, qui supportent le gros des frais de nourriture et d'entretien, se plaignent et demandent que la province entière vienne à leur secours, avec d'autant plus de raison que le contrôleur général a réduit la part de l'Etat à 3 livres 10 sols, par tête d'enfant et par mois. Pour leur donner satisfaction, le 9 septembre 1741, M. Rossignol, par une ordonnance, défend dans les villes de Clermont, Riom et Issoire l'exposition des enfants même illégitimes, lorsqu'ils seront nés hors des terres situées dans la justice de Sa Majesté ; il ordonne aux officiers de police de dresser des procès-verbaux des expositions ; il accorde des gratifications aux officiers et cavaliers de maréchaussée qui découvrent des expositions faites contrairement à cette ordonnance. Le 27 septembre 1741, M. Orry approuve M. Rossignol et le loue particulièrement des mesures qu'il prend pour faire payer par les hauts-justiciers la dépense des enfants trouvés sur leur terres ; les religieux de Saint-Alyre, qui sont seigneurs hauts-justiciers dans la ville de Clermont devront également être soumis à cette règle.

L'important, toutefois, est de prévenir les expositions d'enfants. Les juges royaux et ceux des seigneurs laïques et ecclésiastiques ont le pouvoir d'exiger dans leur juridiction les déclarations des grossesses ; l'état en sera remis aux subdélégués, qui manderont devant eux les accoucheurs, les accoucheuses et les syndics ou consuls des paroisses ; ils dresseront des procès-verbaux des interrogatoires. On pourrait avoir aussi dans les subdélégations et dans les bureaux de l'intendance des états des filles enceintes et des expositions des enfants légitimes ; il serait alors facile de décider, au moyen de ces états, si les enfants doivent être nourris aux frais du roi ou des seigneurs hauts-justiciers ; et dans le cas où l'on trouverait que les enfants exposés sont légitimes, on forcerait les parents à les reprendre.

M. Lafont, délégué à Clermont, insiste sur une entente

Digitized by Google

nécessaire avec les curés de la ville. On connaîtrait facilement par eux les pères des enfants illégitimes exposés, et l'hôpital tâcherait d'en obtenir une pension. Si un père résistait, on obligerait la fille à se plaindre en justice pour le faire condamner à se charger de l'enfant. D'autre part, il faut supposer que bien des pères, pour éviter d'être connus et cités au bureau de l'hôpital, donneraient volontairement aux filles de quoi nourrir leurs enfants. Quant à ceux qui naissent dans les villages, on pourpourrait en empêcher l'exposition, « principalement si M. l'Evêque (de qui seul les curés prétendent être obligés de recevoir des ordres et de les exécuter) leur recommandait expressément de tenir la main à empêcher les expositions qu'ils favorisent eux-mêmes quelquefois par esprit de charité ».

Leur concours dans la répression est non-seulement utile, mais indispensable. En 1739, les dépenses se sont élevées déjà à 54,000 livres, et il est question, en 1741, de réduire la subvention à 20,000 livres; après cette réduction, que deviendront les enfants? Faut-il faire garder les lieux d'exposition et en interdire l'accès? Ils sont si nombreux à Clermont même! En voici l'énumération : la porte de l'hôpital, la place des Jacobins, une chapelle de la Cathédrale, la route de Clermont à Durtol, le moulin de l'hôpital à Chamalières, l'église Saint-Adjutor, l'église des Capucins, la place d'Espagne, la porte de la Retraite, la rue Saint-Genès, la fontaine du Terrail, la porte des Cercles, la place de la Grandville, la rue qui va de la place Saint-Pierre aux casernes de Lange.

Dans les années 1741-1742, nous voyons l'intendance faire des efforts persistants pour diminuer les dépenses. Elle poursuit et met en prison les personnes mariées qui, pour alléger leurs charges, exposent des enfants légitimes; elle exige que les seigneurs nourrissent les enfants exposés qui sont nés dans leurs dépendances; le roi nour-

Digitized by Google

rit bien ceux qui dépendent de sa juridiction; et le duc de Bouillon se soumet comme les autres.

M. Rossignol, que M. Orry approuve, fait des abonnements avec les hôpitaux de Clermont, Riom et Issoire, mais il ne change rien à la forme d'administration de ces maisons; « c'est aux administrateurs qui sont à présent en place à voir ce qui convient. » Doivent-ils s'adjoindre les curés de leurs villes qui obtiendraient peut-être facilement des filles accouchées la déclaration des pères de leurs enfants; mais il ne faut pas trop les presser, « car il serait à craindre qu'elles se portassent à toutes sortes d'extrémités. »

L'Intendant se débat au milieu des difficultés les plus pressantes, un très grand nombre des enfants exposés viennent des villes et des villages voisins, même des provinces limitrophes où la justice appartient à des seigneurs particuliers; s'il n'est pas juste que ces enfants restent au compte du roi, il serait injuste aussi d'en charger les villes; les hôpitaux sont impuissants à empêcher les expositions; « bien loing que les administrateurs puissent sur ce fait espérer du secours des curez, ce sont eux, au contraire, qui favorisent et conseillent les expositions pour se libérer des secours qu'ils sont obligez de procurer à ces enfants, soit battards, soit légitimes, abandonnez souvent par l'état misérable de leurs père et mère ou par leur mort, et afin qu'ils ne soyent pas à la charge de leurs seigneurs hauts-justiciers. »

Le gouvernement se défend contre des atteintes trop répétées, et, dans sa mauvaise humeur, il se décide à diminuer les subsides qu'il accorde sous le nom d'abonnements; M. Orry les réduit en 1742 à 13,500 livres, et ce n'est que sur l'insistance de M. Trudaine qu'il les relève à 17,000 liv. qui seront prises sur le domaine de la généralité. Ce n'est pas cette diminution qui aurait remédié aux abus; il faut lutter contre eux et en même temps nourrir les enfants. On poursuit les religieux de Saint-Alyre, hauts-justiciers,

Digitized by Google

et bien d'autres seigneurs; enfin on fait appel aux curés, on leur envoie des ordres; mais ils n'obéissent pas; ils se refusent à présenter leurs registres; l'évêque seul pourrait les soumettre, mais lui-même, il a des obligations si lourdes qu'il cherche de son coté à y échapper. Comment vaincre tant de résistances?

Le 5 février 1743, un arrêt du Conseil d'Etat ajoute une provision de 500 livres, mais la met à la charge de l'abbaye de Saint-Alyre; l'abbaye refuse de payer, et de ce fait elle abandonne les droits seigneuriaux de haute-justice. Les habitants du faubourg se réjouissent, « car la justice est mieux administrée par les juges royaux que par ceux des seigneurs ». C'est Clermont qui paye les 500 livres, contraint et forcé en 1747 par le nouveau contrôleur général, M. de Machault.

L'abonnement de Clermont est donc porté à 17,500 liv. Restaient à régler les abonnements annuels de Riom et d'Issoire; M. Rossignol fixe celui de Riom à 6,200 livres et celui d'Issoire à 2,000 livres. Le contrôleur général trouve qu'il serait onéreux pour le roi de payer des sommes aussi fortes, mais M. Rossignol insiste; les deux hôpitaux sont pauvres et les deux sommes sont nécessaires; il fait cependant les plus grands efforts pour se débarrasser des enfants légitimes, et, par les soins de M. Thiolier, il découvre les parents. Du reste en maintenant les prix d'abonnement, il veut éviter « une imposition nouvelle sur les habitants qui deviendraient mal disposés pour les pauvres ».

H. CHOTARD.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT DE LA MINÉRALOGIE

A LA FACULTÉ DE CLERMONT-FERRAND.

Leçon d'ouverture.

Messieurs, je voudrais essayer d'indiquer ici la façon dont je comprends l'enseignement de la minéralogie à la Faculté de Clermont-Ferrand. La capitale de l'Auvergne est la ville de France la plus favorisée pour cette étude; aussi nulle part un cours de minéralogie n'avait plus sa raison d'être que dans cette Université, qui devrait devenir surtout un centre de recherches géologiques et minéralogiques.

Clermont joint à la situation privilégiée d'être la ville universitaire la plus centrale de la France, celle d'être placée sur les bords de la grande et fertile plaine de la Limagne qui conduit insensiblement au bassin de Paris. C'est dans les montagnes qui encadrent cette dépression que se trouvent les problèmes considérés parmi les plus importants et les plus intéressants de la minéralogie et de la géologie françaises.

A l'Est s'étendent les monts anciens du Forez, qui se relient aux monts de la Margeride, aux Cévennes et au Morvan, formés de terrains primitifs et primaires, pénétrés d'innombrables filons de roches éruptives, dont certains ne sont que les racines de volcans, très anciens, arasés par les agents atmosphériques. Les volcans tertiaires du Velay et du Vivarais sont venus se greffer sur une partie de cette région ancienne recouverte, à l'époque tertiaire, par des lacs qui communiquaient jadis avec ceux de la Limagne.

Digitized by Google

A l'Ouest s'échelonnent du sud au nord : l'imposant massif du Cantal, dont les sommets découronnés par le temps atteignent encore près de 2,000 mètres d'altitude, et dont les flancs rabotés et burinés par l'érosion laissent voir l'intérieur même du grand volcan ; puis le massif du Mont-Dore à demi ruiné dont les hautes cimes sont pénétrées de filons et dont le pourtour renferme de nombreux minéraux dus à des fumerolles volcaniques analogues à celles qui s'échappent aujourd'hui des flancs du Vésuve et de l'Etna. La Chaîne des Puys, avec son alignement de cratères intacts ou ébréchés et ses dômes d'intumescence, termine cette curieuse région volcanique.

L'Auvergne joue un grand rôle dans l'orographie et la géologie du Massif Central de la France, dont elle forme le noyau. Elle a été plissée, brisée et faillée à diverses époques, et c'est par les fissures que sont sorties les laves brûlantes et les émanations de toutes sortes qui ont donné naissance aux filons. C'est par elles qu'arrivent au jour les sources thermales si nombreuses et si variées qui constituent une des richesses de ce pays. Faut-il donc s'étonner qu'une région aussi bien partagée au point de vue des richesses minérales ait attiré de tout temps l'attention des savants du monde entier? Le contraire eût été inexplicable.

I

Permettez-moi de vous citer les noms des savants dont les travaux ont illustré l'Auvergne.

En 1751, Guettard découvre, le premier, que la pierre servant à la construction des maisons de Clermont a une origine volcanique. A Volvic il pousse ce cri célèbre : Volvic! *Volcani vicus.* Desmarets démontre ensuite que le basalte est une roche ignée, et Dolomieu, en établissant qu'un grand nombre de volcans sont installés sur le granite, ruine à jamais les vieilles théories volcaniques.

Digitized by Google

L'abbé Giraud Soulavie, observateur et logicien remarquable, essaie à son tour de fixer l'âge des diverses formations volcaniques et sédimentaires du Velay et du Vivarais. Léopold de Buch trouve en Auvergne des arguments pour combattre la théorie de son maître Werner sur l'universel océan. De Saussure, lui-même, quitte deux fois les Alpes pour venir admirer les monts d'Auvergne sur lesquels l'attention du monde savant est désormais fixée. Le célèbre physicien fut même sur le point d'accepter la direction de l'Ecole Centrale créée à Clermont par la Convention.

Le capitaine Rozet s'excuse, il y a plus d'un demi-siècle, « de publier un mémoire de géologie sur une région où l'on a tant travaillé ». Viennent ensuite : l'anglais Poulett-Scrope qui fait paraître cette monographie si curieuse et si suggestive qu'on appelle : *Les Volcans de la France centrale;* puis Lyell et Murchison, Dufrénoy; puis encore Elie de Beaumont, qui, par l'examen du volcan cantalien, émet la théorie si retentissante des cratères de soulèvement; Burat, Laizer, Montlosier, etc., qui fournissent de nombreux documents sur la région volcanique de l'Auvergne.

Il faut faire une place spéciale à Lecoq, qui dresse, le premier, la carte géologique du département du Puy-de-Dôme. Lecoq est le géologue et le minéralogiste auvergnat ayant laissé le souvenir le plus vivant à Clermont. Il était passionné pour l'étude de la nature qu'il voyait en véritable poète. Malgré ses occupations multiples, il trouva le temps de dresser cette carte qui, malgré ses imperfections, est, à elle seule, un véritable monument, et de publier plus de cinquante travaux variés, entre autres : *Les Epoques géologiques de l'Auvergne*, auxquelles tous les minéralogistes et les géologues doivent se reporter quand ils viennent étudier les formations de ce pays. Lecoq a fait plus encore, il a doté la ville d'un Musée admirable qui est comme la synthèse de la science miné-

Digitized by Google

ralogique de l'Auvergne et que l'on doit regretter de voir rester dans son état à peu près primitif, alors que dans la pensée de son créateur il devait s'accroître progressivement.

Sous l'impulsion de ces savants, arrivent en foule les minéralogistes et les géologues étrangers. C'est toute l'école minéralogiste allemande qui se donne rendez-vous dans ce pays. C'est von Lassaulx, c'est Zirkel, c'est vom Rath, c'est Nauman, c'est Rosembuch qui publient d'importantes études sur la constitution minéralogique et chimique des districts volcaniques.

L'école française prend sa revanche avec Rames qui fait paraître cette petite merveille qu'on appelle : *La Géogénie du Cantal;* avec M. Fouqué qui précise l'ordre chronologique des éruptions et fait connaître la composition minéralogique des roches qui le constituent, en appliquant, un des premiers, le microscope polarisant à cette étude. Voici encore M. Michel Lévy qui entreprend, à son tour, l'étude géologique et minéralogique des volcans du Mont-Dore et de la chaîne des Puys et fournit des aperçus très ingénieux sur les mouvements du sol ayant amené la formation du relief de l'Auvergne; puis c'est M. Boule qui écrit une synthèse magistrale de la région volcanique du Velay et publie des études du plus haut intérêt sur les premières manifestations volcaniques de l'Auvergne et sur les glaciers qui ont couronné les massifs élevés du Massif Central.

Les recherches de M. Gonnard ont également enrichi le nombre déjà considérable des espèces propres à l'Auvergne.

Les derniers travaux les plus importants sont ceux de M. Lacroix, dont l'activité prodigieuse a mené à bonne fin ces ouvrages qui deviennent classiques et qui se nomment : *La Minéralogie de la France et de ses colonies; Les Enclaves des roches volcaniques*, où l'auteur fait une très large place aux espèces minérales d'Auvergne.

Digitized by Google

La science de M. Julien s'exerce également depuis près de trente ans, à la solution de problèmes géologiques non seulement en Auvergne, mais aussi dans d'autres régions du Massif Central. Son nom est attaché à la découverte des glaciers qui avaient couronné les volcans de ce pays, à la fin du pliocène et avaient irradié assez loin dans les vallées. Le savant professeur a émis aussi des théories séduisantes sur le volcanisme et la formation de la houille, et dernièrement a fait paraître un ouvrage très intéressant sur le *Carbonifère marin de la France centrale.*

Il faut rappeler aussi les noms de Croizet, Jobert, Bouillet, Pomel, Pommerol, etc., surtout paléontologistes.

Mais il est des centaines de savants étrangers qui viennent chaque année visiter et étudier le sol de l'Auvergne.

Hier, c'était le célèbre glaciériste Penck; c'était sir Archibald Geikie, l'éminent directeur du Service géologique de la Grande-Bretagne, qui publiait de belles pages sur les volcans anglais en les comparant aux volcans d'Auvergne et faisait ressortir dans son petit livre *The founders of geology*, le rôle prépondérant joué par les géologues français dans cette question si passionnante du volcanisme. C'était sir John Ewans, l'auteur de multiples travaux sur le préhistorique; c'était Davis, le savant géographe américain; c'était Suess qui a écrit cette synthèse si remarquable : *La face de la Terre;* c'étaient de jeunes géologues anglais, suédois, américains, allemands, autrichiens, etc., etc., qui visitaient, en savants, votre belle Auvergne, devenue une terre classique.

A notre tour, Messieurs, nous parcourrons le cadre si gracieux et si éloquent des montagnes qui nous environnent. Il nous servira de thème continuel, et je ne doute pas que vous ne reveniez de vos courses émerveillés, enthousiasmés, sachant davantage, et remplis d'une des rares joies qui ne laissent aucune amertume : celle d'avoir admiré et compris la nature.

Digitized by Google

II

Mais je dois me limiter ici à l'enseignement de la minéralogie, c'est-à-dire à l'histoire naturelle des espèces minérales qui composent notre globe.

Nous reconnaîtrons ces espèces, grâce à leurs propriétés géométriques, physiques et chimiques; nous étudierons donc d'abord la cristallographie, c'est-à-dire le mode suivant lequel les minéraux se présentent extérieurement à nous. L'examen de leurs propriétés physiques nous conduira à des théories très suggestives sur l'arrangement moléculaire des corps cristallisés. Je serai heureux de vous citer, à ce sujet, presque exclusivement des noms français : Romé de l'Isle, Haüy, Bravais, Delafosse, Descloizeaux, Mallard, etc.

« La géométrie, cette suprême expression de l'ordre naturel, n'apparaît pas seulement, en minéralogie, ainsi qu'elle fait dans l'astronomie, comme résultat définitif de l'observation et du calcul, elle resplendit du premier coup, pour ainsi dire, dans l'admirable régularité des formes cristallines, et cette impression s'accroît encore, quand, à l'aide des phénomènes optiques, on pénètre jusque dans la structure intime des cristaux. Nulle autre science concrète n'atteint un pareil degré de précision, comme aussi nulle autre ne donne une idée aussi nette de l'harmonie des phénomènes matériels (1). »

L'application du microscope polarisant à l'étude des minéraux et des roches a été des plus fécondes, car elle a permis de connaître la constitution submicroscopique des corps solides et de saisir sur le vif la façon dont ils avaient pu prendre naissance et cristalliser.

L'étude chimique sera le complément indispensable de l'étude cristallographique et physique. Il est absolument

(1) *De Lapparent*. Minéralogie. Préface.

Digitized by Google

nécessaire de connaître la composition exacte des espèces minérales. Nous aurons recours aux moyens les plus simples pour diagnostiquer rapidement un minéral : une vingtaine de réactifs, quelques tubes à essai, un chalumeau, seront, la plupart du temps, très suffisants. Mais s'il s'agit d'analyses exactes, il faudra employer les méthodes usitées en chimie.

Le domaine de la minéralogie doit-il être limité à l'étude physico-chimique des minéraux ? Evidemment non. Pour connaître leur histoire complète, il ne faut pas les abstraire, les envisager seulement dans le laboratoire ; il faut aussi considérer leur mode de gisement, leurs associations, le rôle qu'ils jouent dans la nature. Et si vous êtes vraiment naturalistes, vous n'oublierez pas de rechercher quelle est leur genèse, les transformations qu'ils ont subies et celles par lesquelles ils sont appelés à passer.

Soyez physiciens et chimistes, mais soyez aussi géologues, c'est-à-dire, en l'espèce, biologistes. La biologie doit dominer toutes les sciences naturelles. Et ne s'agit-il pas précisément ici de l'histoire naturelle des minéraux ?

Comme géologues vous apprendrez à connaître dans quelles formations éruptives ou sédimentaires on rencontre tel ou tel minéral. Les règles que l'on peut appliquer, sans être aussi précises que celles de la physique et de la chimie, sont suffisamment exactes pour être utilisées d'une façon assez rigoureuse.

Vous n'irez pas chercher le gypse dans les formations franchement marines ou dans les dépôts exclusivement d'eau douce. Vous ne trouverez pas l'olivine dans le granite, ni le quartz dans les basaltes. Vous apprendrez qu'il existe des affinités, des sortes de sympathies et d'antipathies entre les diverses espèces minérales, de même aussi que l'on constate une « consanguinité » entre certaines roches éruptives. Et ne verriez-vous là qu'un moyen de synthétiser vos idées, qu' ne faudrait pas en faire fi. Mais

Digitized by Google

la question a une portée vraiment scientifique, car ces sortes d'antinomies s'expliquent aisément quand on remonte à la constitution originelle des magmas éruptifs.

L'étude des filons métallifères conduit à cette conception qu'ils varient suivant la profondeur à laquelle on les considère. Ces variations sont soumises à l'influence de divers facteurs que nous aurons à examiner, entre autres à la circulation des eaux. Dès lors, il est possible d'expliquer pourquoi un filon ancien diffère généralement d'un filon récent. La différence est due à ce que l'érosion, dans un filon ancien, a mis au jour les parties les plus profondes, tandis que ce sont les parties superficielles qui apparaissent dans un filon récent. Ces considérations sont assez grosses de conséquences au point de vue pratique.

J'ai dit tout à l'heure que la minéralogie était l'étude des espèces minérales constituant notre globe. Or, les minéraux ne sont pas tous visibles à l'œil nu. Il en est pour lesquels le concours du microscope est nécessaire. Devrons-nous limiter nos recherches à la taille des corps ? Certes non ; pas plus qu'on ne néglige aujourd'hui, en zoologie et en botanique, l'étude des infiniment petits dont le rôle est parfois plus considérable que celui des êtres de très grande taille. Je ne rappellerai ici que le rôle joué par les microbes qui existent depuis les époques géologiques les plus reculées, car on a constaté leur présence dans la houille à la formation de laquelle ils ont contribué dans une large mesure. C'est grâce aux infiniment petits que l'azote de l'air est fixé dans le sol. Cette dernière découverte a une portée incalculable dans la pratique agricole, car on arrivera à « ensemencer des microbes pour ensemencer de l'azote » Mais je m'aperçois que j'empiète sur le domaine de mes collègues. Revenons aux cristaux microscopiques, aux microlites. Ce sont les infiniment petits du monde minéral et ils jouent eux aussi un grand rôle dans certaines roches volcaniques.

Digitized by Google

Examinez ces trachytes, ces basaltes, ces andésites, ces labradorites, toutes ces laves à peine refroidies qui vous environnent, vous n'y reconnaîtrez à l'œil nu et à la loupe que quelques rares cristaux qui paraissent plongés dans une matière amorphe. Aidez-vous du microscope polarisant pour les étudier, ce sera pour votre œil un véritable enchantement. Les grands cristaux se parent des couleurs les plus brillantes et les plus vives, et la prétendue matière amorphe se résout en une infinité de petits cristaux, en forme de bâtonnets; ce sont là les microlites dont je vous parlais. Ils sont alignés dans le sens suivant lequel la lave a coulé. Les cristaux, souvent brisés, autour desquels ils forment comme des auréoles, se sont formés dans la profondeur. Les microlites n'ont pris naissance qu'au moment de la sortie de la lave ou de son refroidissement.

Voyez maintenant cette obsidienne, véritable verre volcanique dans lequel il ne semblait exister aucun élément cristallin ; lui aussi offre de petits cristaux ou des rudiments de cristaux dans son intérieur. Les traînées que forment ces éléments au milieu de la matière amorphe donnent l'illusion de la lave en train de couler.

Ainsi, grâce au microscope, nous pénétrons dans la constitution intime des corps qui paraissaient les plus opaques et il semble que nous ayons transporté les études de la minéralogie dans un monde féerique, puisque le monde minéral se pare de toutes les séductions des couleurs. Je vous convie, Messieurs, d'y faire un voyage avec moi.

L'étude des associations de minéraux de toute taille nous conduit à l'étude des roches, qui ne sont que des groupements d'espèces minérales. Nous arrivons donc, peu à peu, en élargissant le cercle de nos investigations, à envisager la minéralogie sous toutes ses faces et les minéraux dans toutes leurs manières d'être.

Munis de ces précieuses indications, nous pouvons alors

Digitized by Google

apprécier le rôle que joue une minéral dans la nature et constater que les formes souvent nombreuses et différentes, présentées par une même espèce, sont une conséquence des conditions physiques de sa cristallisation. L'étude géologique complète l'étude physico-chimique et réciproquement.

III

L'esprit français est un esprit synthétique, partant philosophique ; conservons précieusement cette caractéristique de notre génie national.

La synthèse doit être le but, le couronnement de toutes les sciences naturelles. Il ne suffit pas d'observer, d'accumuler un grand nombre de faits scientifiques, il faut les coordonner. Si cette tendance entraîne parfois à des hypothèses hasardeuses, elle a le grand mérite d'induire aux expériences synthétiques.

De même que je vous ai signalé, il y a un instant, l'influence prépondérante des doctrines de l'école française relatives aux théories sur la constitution de la matière cristallisée, de même aussi on doit rapporter presque exclusivement à des savants français le mérite de la synthèse des minéraux et des roches.

C'est la reproduction artificielle du marbre, par Hall, qui les inaugure, puis viennent les essais couronnés de succès de Gay-Lussac et de Berthier. Mais c'est surtout dans cette seconde moitié du siècle que les reproductions artificielles ont acquis leur entier développement. Elles ont été illustrées par les travaux d'Ebelmen, de Sénarmont, de Henri Sainte-Claire-Deville, de Fouqué, de Michel Lévy, etc.

Vous n'avez pas oublié non plus ceux de Frémy auquel on doit les corindons artificiels, et de Moissan qui est parvenu à reproduire le diamant.

Pour que les expériences de synthèse soient utiles, il

Digitized by Google

est nécessaire qu'elles réalisent jusque dans leurs détails, les conditions dans lesquelles un minéral ou une roche a été formé dans la nature : « Il faut, disait déjà de Sénarmont, il y a près d'un demi-siècle, que chacune des conditions de l'opération artificielle soit compatible avec toutes les circonstances où l'opération naturelle a laissé des traces caractéristiques. Il ne faut pas s'étonner si l'état cristallin des produits formés artificiellement est quelquefois imparfait et toujours microscopique; ce n'est pas le volume des cristaux qui résout de pareils problèmes, c'est le fait même de leur création (1). »

A ce point de vue, ainsi que l'indiquent MM. Fouqué et Michel Lévy (2), le développement de la minéralogie microscopique a été d'une grande importance, puisque dans beaucoup de cas elle a fourni des données certaines sur la genèse des minéraux naturels et a pu servir de guide dans les expériences de reproduction. La connaissance des inclusions a été un premier jalon dans cette voie nouvelle; quand elles sont vitreuses, l'origine ignée du produit est certaine, tout en n'excluant pas l'action des agents volatils; quand elles sont aqueuses, l'intervention de l'eau est indubitable.

L'acide carbonique liquide apparaissant dans les inclusions de certains minéraux, tels que le quartz, la topaze, l'émeraude, atteste leur formation sous de fortes pressions.

On apprend que la cristallisation se fait dans la nature de trois manières : 1° par *refroidissement* lent, après fusion ignée (cristaux des roches éruptives) ; 2° par *sublimation*, c'est-à-dire par le passage de l'état gazeux à l'état solide, ce qui nécessite des températures élevées (fer oligiste); 3° par *voie humide*, lorsqu'une dissolution est saturée (calcite, aragonite).

Si les expériences de laboratoire sont utiles pour con-

(1) *Sénarmont*. Expériences sur la formation des minéraux par voie humide dans les gîtes métallifères concrétionnés. Revue de Ph. et Ch., 3e série, 1851.

(2) *Fouqué et Michel Lévy*. Synthèse des minéraux et des roches, 1882.

Digitized by Google

naître les conditions de production des minéraux, elles ne sont pas toujours nécessaires, car on a pu observer à maintes reprises la genèse naturelle des espèces. Dans nos excursions, nous assisterons à la formation actuelle de la calcite, de l'aragonite, de la fluorine, etc. Sur les flancs des volcans, dans les fissures des roches, on a constaté la production d'un grand nombre de minéraux. Les eaux de Plombières, qui sont riches en fluorure de calcium et en silicate de potasse, ont transformé depuis l'époque romaine le béton calcaire des briques en zéolithes : apophylliste, christianite, chabasie; en opale, fluorine, halloysite, etc. (1).

Je viens de vous exposer rapidement le programme que je me suis tracé. Chaque fois qu'il sera possible, nous parlerons du côté spéculatif de la minéralogie. L'examen sur le terrain nous permettra d'apprécier ce point de vue pratique qui confine à la science de l'ingénieur, à l'art des mines.

Je terminerai en faisant un vœu : Je souhaite qu'il y ait parmi vous de futurs minéralogistes et de futurs géologues venant illustrer à leur tour ce beau pays d'Auvergne, qui possède toutes les séductions, et je m'estimerai heureux si j'ai pu contribuer à faire apprécier toutes ses beautés et à le faire aimer.

PH. GLANGEAUD.

(1) *Daubrée*. Etudes synthétiques de géologie expérimentale.

Digitized by Google

LA CHAIRE DE PHILOSOPHIE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT

(1855-1893)

III

Le successeur de M. Nourrisson, M. Rondelet, ne lui ressemblait guère. François-Antoine Rondelet (connu sous le nom d'Antonin) naquit le 28 février 1823, à Lyon, d'une famille profondément chrétienne. Il fit de brillantes études et obtint des succès exceptionnels. Il eut pour professeur de philosophie l'abbé Noirot qui, après avoir enseigné au collège royal du Puy en Velay, puis à Moulins, occupa pendant plusieurs années, avec le plus grand éclat, la chaire du collège royal de Lyon. C'était un maître hors ligne dont Cousin disait : « Il ne fait pas des élèves, mais des hommes ». En 1841, M. Rondelet fut reçu à l'Ecole normale ; il y eut pour maître A. Jacques, pour condisciples P. Janet, Lescœur, Denis, Em. Burnouf. Successivement professeur à Rennes, à Poitiers, et à Marseille, il passa son doctorat en 1847 et se présenta l'année suivante au concours pour l'agrégation des Facultés (il y avait alors un concours pour l'agrégation des Facultés des lettres, comme pour les Facultés de droit et de médecine) ; il avait pour concurrents P. Janet, Waddington Kastus, Ch. Jourdain, qui, plus âgés, l'emportèrent sur lui. L'année d'après, le concours pour l'agrégation de l'Enseignement supérieur était supprimé, et ce

Digitized by Google

ne fut que dix ans plus tard que M. Rondelet fut appelé du Lycée de Marseille à la Faculté de Clermont. Il conserva cette chaire pendant treize ans, jusqu'en 1871; frappé alors d'un deuil cruel, il désira se rapprocher de Paris, où il devait retrouver les restes de sa famille. Pendant deux ans il fut attaché, comme directeur des études, à l'Ecole normale primaire du département de la Seine, à Auteuil; enfin, lors de la création de l'Université catholique de Paris, en 1875, il y occupa la chaire de philosophie pendant cinq ans, jusqu'en 1880. Depuis lors, il se consacra tout entier à ses livres et à ses autres travaux. Les infirmités, non plus que les épreuves, ne lui furent pas épargnées; ses forces physiques l'abandonnèrent, sa vue s'affaiblit, il devint presque aveugle et mourut le 24 janvier 1893.

Lorsque nous étudions la physionomie de M. Rondelet, ce qui nous frappe tout d'abord c'est son activité prodigieuse. Il fut, lui aussi, un écrivain fécond : il publia plus de trente volumes, il collabora assidûment et périodiquement à plusieurs revues, il envoya des articles à un grand nombre d'autres; et cela ne représente qu'une très petite partie des fruits de son travail. Il fut surtout un conférencier infatigable : il a fait dans seize villes des leçons détachées, dans sèpt autres des cours suivis de deux mois, trois mois, un an et plus; il se prodiguait dans les cercles catholiques et les associations ouvrières; il organisa des cours pour les jeunes filles. Malheureusement cette admirable activité s'éparpilla sur un trop grand nombre de sujets, au lieu de se consacrer à un travail unique et suivi, de sorte que la qualité de ses produits pâtit manifestement de leur nombre. Voici la liste de ses principaux ouvrages, avec leur date; on verra qu'un grand nombre ont été composés pendant son séjour à Clermont :

1846. — Les propositions modales dans la Logique d'Aristote; — la Morale d'Aristote, ses thèses de doctorat.

1851. — Madame Récamier.

Digitized by Google

1859. — Du Spiritualisme en économie politique (ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales).

1860. — Les Mémoires d'Antoine, notions populaires de morale et d'économie politique (ouvrage couronné par l'Académie française).

1861. — Mémoires d'un homme du monde (suite des Mémoires d'Antoine).

1861. — Conseils aux parents pour l'éducation de leurs enfants.

1863. — Nouvelles et voyages (Normandie, Puy-de-Dôme).

1863. — La morale de la richesse.

1864. — Londres pour ceux qui n'y vont pas.

1866. — Le lendemain du mariage.

1867. — La science de la foi ou les apologistes chretiens de notre temps.

1868. — L'Economie politique dans la vie pratique.

1868. — Les Lois du travail et de la production.

1868. — Petit Manuel d'économie politique.

1869. — Le Travail et ses lois.

1869. — Le Danger de plaire, suivi de nouvelles destinées aux jeunes personnes.

1871. — Du Découragement, réflexions sur le temps présent.

1871. — Les limites du suffrage universel ; — De l'opposition et de la révolte.

1873. — L'Education de la vingtième année, lettres à ma cousine Nathalie.

1875. — Mon voyage au pays des Chimères.

1878. — L'Art d'écrire.

1879. — L'Art de parler.

1881. — Réflexions de littérature, de philosophie, de morale et de religion.

1883. — Manuel chrétien d'instruction civique.

1884. — La Vie dans le mariage.

1888. — Le Livre de la vieillesse.

Digitized by Google

M. Rondelet n'est pas le seul homme d'études qui ait été victime de ses qualités mêmes, et son malheur est d'avoir été trop bien doué ; il avait une extrême facilité, une extraordinaire puissance d'assimilation, la mémoire la plus heureuse et un remarquable talent d'improvisation ; il n'a jamais éprouvé le besoin d'un travail patient et approfondi ; il n'en a jamais senti ni développé le goût. Ses œuvres s'en ressentent. Tout comme ses conférences, ses livres sont improvisés. C'était, paraît-il, un causeur charmant, abondant, spirituel, riche en souvenirs, heureux en saillies imprévues ; il avait autant de verve que de bonhomie, son élocution était aussi brillante que facile. Ceux qui ont suivi ses leçons nous disent qu'on l'écoutait avec plaisir, sans aucune fatigue ; mais, à la réflexion, on s'apercevait qu'il n'en restait pas grand'chose. Non seulement son enseignement n'était pas très substantiel, ses conférences très nourries, mais, ce qui est plus grave, il n'avait pas l'accent qui fait pénétrer les idées dans les intelligences : on ne sent pas chez lui l'effort de la pensée qui ose aborder résolument et sans parti pris de redoutables problèmes, qui lutte pour découvrir la vérité, pour la dégager et pour la faire triompher. M. Rondelet ne s'arrête pas à discuter les objections que peuvent soulever ses théories : ou bien il n'en soupçonne pas l'existence, ou bien il les écarte dédaigneusement d'un mot ; cela ne suffit pas à tous les esprits. Voici le témoignage que lui rend, dans un article nécrologique publié par le journal *Le Monde* (7 février 1893), M. C. Huit, son parent, qui occupe un rang fort distingué parmi les philosophes contemporains : « Si l'on me demandait le caractère dominant de son genre d'éloquence, je dirais volontiers que c'est l'ampleur. Dédaignant d'ordinaire la menue monnaie des citations et la poussière des détails, très médiocrement sympathique à ce qu'on a tant de fois vanté depuis sous le nom d'érudition, il préférait, en vrai philosophe, remonter à l'origine des choses, en dévoiler les ressorts

Digitized by Google

cachés, les causes apparentes ou secrètes. Très capable de développer dans un cours un enseignement suivi, il brillait surtout dans la conférence, excellant à agrandir par des coups d'aile soudains ou par des généralisations inattendues l'horizon en apparence le plus restreint. »

L'impression que produit la lecture de ses livres est analogue : aucun d'entre eux n'est un ouvrage de fond, où soient exposées des idées véritablement personnelles ou originales; M. Rondelet avait à cœur de propager, de vulgariser des doctrines qu'il croyait à la fois vraies et utiles; il s'appliquait à s'approprier aux différents publics à qui il s'adressait, tantôt aux gens du monde, tantôt aux ouvriers, tantôt aux jeunes filles, tantôt aux parents; la préoccupation de bien écrire est toujours manifeste chez lui. Il a volontiers recours à la fiction, à la forme de la nouvelle ou du roman, pour faire mieux passer ce qu'il tient à dire. Ses livres se lisent couramment, sans effort; mais il faut bien convenir qu'ils n'ont ni charme ni relief. Ainsi, nous reprochons au philosophe, au moraliste, à l'économiste, d'être trop littérateur; à l'écrivain, de ne l'être pas assez, de ne pas se soucier uniquement et exclusivement de créer une œuvre d'art.

Le livre intitulé : « Londres pour ceux qui n'y vont pas (1864) » jette un jour très curieux sur la tournure de son esprit; ce sont des notes prises au cours d'un voyage accompli à l'occasion de l'Exposition de 1863 et du Congrès des Œuvres de bienfaisance, notes écrites agréablement, mais sans éclat. Elles nous montrent à quel point l'Angleterre était peu connue alors du public français. M. Rondelet ne comprend pas la grandeur toute particulière de l'esprit anglais; il insiste sur l'ennui que lui causent les docks et le tunnel sous la Tamise; il fait ressortir combien est différente la physionomie des machines anglaises et des machines françaises; il répète que la préoccupation de l'utile ne suffit pas à satisfaire l'âme humaine. Dans les prisons anglaises, les condamnés qui

Digitized by Google

travaillent et se conduisent bien obtiennent non-seulement un salaire, mais une réduction de la durée de leur peine : M. Rondelet proteste contre ce règlement ; cela ne donne pas satisfaction, dit-il, au sentiment de la justice, et il est immoral de prendre les hommes par l'intérêt.

Il y avait en M. Rondelet l'étoffe d'un véritable philosophe : ses thèses de doctorat nous présentent une critique très pénétrante des théories d'Aristote. Dans sa thèse latine, il étudie les propositions que les péripatéticiens appelaient modales ; il explique la distinction du possible et de l'impossible, du contingent et du nécessaire, et les conséquences qui en découlent au point de vue de la théorie du syllogisme ; il conclut que dans l'appréciation des jugements et des raisonnements on doit faire plus attention à la correction du fond qu'à celle de la forme. Dans sa thèse française, il dégage fort bien le caractère purement empirique de la morale d'Aristote ; il reconnaît que, tant dans la théorie des vertus intellectuelles que dans la théorie des vertus morales, nous y rencontrons un grand nombre d'observations de détail admirablement vraies ; pour l'ensemble, il condamne le système du Stagirite et surtout la réfutation de la théorie platonicienne du Bien. Mais, chez M. Rondelet, le goût des études philosophiques ne fut jamais une passion dominante, ni même très forte, de sorte que bientôt, sous l'empire d'autres préoccupations, il en vint, sinon à les abandonner, du moins à leur faire une place singulièrement réduite, à leur assigner un rôle tout à fait subalterne. Dans sa leçon inaugurale du 1er février 1859, il disait : « Le genre humain ne voit pas sans effroi ni sans défiance la philosophie spéculative manier les questions d'où sortent les tempêtes, et la reconnaissance de ce qu'il lui doit ne lui suffit pas toujours pour oublier les négations dont elle a effrayé son intelligence, les ébranlements dont elle a troublé son repos... Il y a dans toute question philosophique deux aspects bien différents : l'un par lequel s'ouvre à la pensée une perspective

Digitized by Google

du côté de l'inconnu, perspective indéfinie et dont l'œil ne saurait ni mesurer la distance ni atteindre le dernier horizon; l'autre, à la fois plus lumineux et plus calme, offre à l'âme une vérité paisible qui la repose et qui la satisfait; de là, deux philosophies : l'une plus haute et plus orageuse, la philosophie spéculative; l'autre plus modeste et plus utile, la philosophie pratique. » Il insistait sur l'amour naturel de l'homme pour l'incontestable, *inconcussum quid*, sur la quiétude souhaitée et attendue du repos dans le vrai. Dans la préface du Programme d'un cours de philosophie, publié en 1851, il traite longuement des rapports de la philosophie avec la religion : la raison cherche, dit-il, la religion enseigne. La solution des questions ne nous est fournie que par la révélation. La philosophie n'a point pour but l'instruction; elle n'a rien à apprendre qui ne soit connu. Elle est l'achèvement indispensable des études classiques, c'est l'éducation de l'esprit et du cœur; elle doit affermir la foi par la raison, compléter l'instruction par la méthode qui l'explique et qui la fonde. L'auteur juge sévèrement les pages célèbres de Jouffroy (Comment les dogmes finissent) : « Elles manifestent, dit-il, les espérances orgueilleuses d'un génie égaré qui jugeait le monde sur sa destinée. »

M. Rondelet n'était pas fait pour les méditations solitaires et les études silencieuses; il était avide de se rendre utile à ses semblables en répandant la connaissance de la vérité, et d'autre part il lui fallait la vie au grand air, l'action; lorsqu'il parlait, il voulait que ce fût devant un auditoire nombreux; lorsqu'il écrivait, il voulait que ce fût pour des milliers de lecteurs; il avait le tempérament militant, il aimait les discussions et les polémiques; il goûtait fort les applaudissements; par conséquent, les questions qui l'attiraient le plus fortement étaient les questions d'actualité. Or, si les grands problèmes de la philosophie ont toujours le privilège de manquer d'actualité, selon le mot de Buloz, ils n'en eurent jamais moins

Digitized by Google

qu'à l'époque où M. Rondelet fit ses débuts. Il y a du vrai dans ce qu'il dit, bien qu'il exagère, afin de justifier son attitude : « A quoi bon dissimuler le profond abaissement dans lequel est tombée cette science? Elle n'a même plus la ressource de se voir combattue ou calomniée. Il y a quelque chose qui est au-dessous de la haine, c'est l'abandon et l'oubli. Elle en est venue à cette extrémité. Personne ne s'en inquiète ni ne s'en occupe. On ne se donne pas même la peine de s'informer si elle est vivante ou morte. Je ne pense pas qu'à aucune époque elle ait eu à subir une indifférence plus complète et, à ce qu'il semble, plus définitive. Ce n'est pas qu'il ne se publie à ce sujet des livres de plusieurs centaines de pages, de longs articles dans des revues de premier ordre. Je ne nie pas que la philosophie ne fasse encore bonne figure. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que le public s'en tient soigneusement à l'abri... Si le public n'a pas la force de monter jusqu'à elle, il faut qu'elle s'abaisse; il faut qu'elle redouble d'efforts, de clarté, d'intérêt; qu'elle aille s'emparer à domicile de ses lecteurs et qu'elle leur parle, non pas le langage qu'elle aurait choisi, mais celui qui la fera entendre (1). »

Au contraire, à la suite des émeutes de juin 1848, l'attention du public avait été fortement attirée du côté des questions de morale sociale et d'économie politique; on comprenait l'urgente nécessité de répandre dans toutes les classes de la société, surtout parmi les ouvriers, un certain nombre de connaissances pratiques et de leçons fondées sur l'expérience. Le gouvernement impérial voyait d'un œil favorable cette propagande qu'il croyait de nature à le consolider. M. Rondelet eut le mérite de comprendre ce besoin général, cette orientation de la curiosité publique et de se consacrer, avec l'ardeur enthousiaste d'un néophyte, à ce genre d'études ; il fut en France un

(1) *Mém. d'un homme du monde*, 1861.

Digitized by Google

des premiers apôtres de la morale sociale, de l'enseignement civique et de l'économie politique. L'enseignement officiel de l'économie politique ne fut inauguré, par la Faculté de droit de Nancy, qu'en 1863; la Faculté de Paris eut une chaire de cette science en 1868; enfin, le 26 mars 1877, elle fit partie du programme obligatoire de toutes les Facultés de droit. Mais bien des années auparavant des conférences et des cours publics avaient été organisés dans un certain nombre de localités. Dès 1856, deux ans avant son départ de Marseille, M. Rondelet avait créé dans cette ville un cours d'économie populaire qu'il reprit à Clermont et à Riom. En 1864, M. Duruy, sur les conseils de M. Levasseur, avait fait place à la science nouvelle dans le plan d'études de l'enseignement spécial; il l'avait aussi introduite dans les écoles normales primaires. En 1868, il confia à M. Rondelet la mission d'aller dans les centres ouvriers étudier les questions sociales; c'est alors qu'il fit cette prodigieuse série de conférences à Abbeville, Amiens, Arras, Beauvais, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Boulogne-sur-Seine, Calais, Saint-Cloud, Saint-Denis, Douai, Etampes, Lille, Lyon, Saint-Pierre-lez-Calais, Saint-Quentin, Rive-de-Gier, Thiers, Tours, Valenciennes. Il a réuni en volumes un certain nombre de ces conférences; nous avons déjà indiqué ses livres sur le spiritualisme en économie politique, sur le travail et ses lois. Après son retour à Paris, il prit souvent la parole à la mairie du Prince-Eugène, au faubourg Saint-Antoine, au faubourg Montmartre, aux Batignolles, à Montparnasse, à Grenelle. Il avait été mis en relations avec Le Play, pour lequel il professait une profonde admiration, dont il devint le collaborateur zélé au sein de la Société d'économie sociale et de la Société d'économie politique, et dont il s'occupa de propager le système.

Est-ce à dire que M. Rondelet se soit fait une place parmi les économistes, qu'il ait contribué au progrès et à l'évolution des sciences sociales? Il lui a manqué pour cela

Digitized by Google

l'habitude du travail persévérant, le goût des idées exactes et précises. M. Hippolyte Passy, dans le rapport qu'il fit à l'Académie des Sciences morales (1858) sur le livre « Du Spiritualisme en économie politique », reproche à l'auteur de n'avoir pas étudié les problèmes à fond et de commettre un certain nombre d'erreurs. M. Rondelet aime à élever, à élargir les questions ; il ne s'enferme pas dans les limites de l'économie politique ; sa prétention est de créer une science nouvelle, mitoyenne entre l'économie, la morale sociale et la religion. En réalité, il ne crée rien du tout : ses écrits, comme ses discours, n'ont rien de scientifique ; ce ne sont que des œuvres de vulgarisation, sans originalité ni caractère personnel. Il s'attarde à des généralités superficielles et banales, à des lieux communs oratoires (1); il ne fait qu'effleurer les questions terribles de la propriété, du capital, du prolétariat, du contrat de travail, de l'intervention de l'Etat ; on se demande s'il n'en comprend pas lui-même la gravité ou s'il fait en sorte de la dissimuler à son auditoire ; en tous cas il ne fait rien pour en préparer la solution. Il compte, pour soulager les maux de la société actuelle, sur un retour à la foi chrétienne et sur l'observation docile des commandements de Dieu et de l'Eglise. Nous avons déjà parlé de ses convictions religieuses, auxquelles il est toujours demeuré fidèle ; il s'efforçait de les répandre avec

(1) « L'homme a des besoins matériels qu'il ne peut négliger, mais il a aussi besoin de vérité, d'art, de vertu, de religion... La production sociale de la richesse n'a pas pour but la satisfaction de nos besoins, mais l'accomplissement d'un devoir... Il existe entre l'économie politique et la morale proprement dite une science intermédiaire qui me paraît réaliser l'accord tant de fois cherché de ces deux sciences : je l'appelle la morale sociale... Elle est de notre temps le dernier mot des sciences philosophiques et le seul but sérieux qu'elles puissent se proposer... La morale sociale doit spiritualiser l'économie politique ; mais il ne faut pas, comme les idéalistes, recommencer le monde social sous prétexte de l'expliquer... Le véritable libéralisme se mesure non pas aux droits qu'une démocratie imprudente propose de prodiguer aux hommes, mais au développement des besoins intellectuels... La richesse reprend alors sa véritable place, elle cesse d'être, comme au temps où le corps était tout, la cause et la fin des civilisations : elle devient un instrument et comme un organe dont les sociétés sont appelées à se servir afin de grandir en intelligence et en moralité. »

Digitized by Google

une incroyable ardeur de prosélytisme. Il s'est beaucoup occupé de la fondation des Cercles catholiques d'ouvriers et des patronages; à Paris, il s'est associé aux efforts de son compatriote, M. Beluze, pour l'organisation et le développement du Cercle des étudiants catholiques, derrière le Luxembourg; les dernières années de sa vie ont été employées à la direction du Salon des œuvres.

Il n'est pas étonnant qu'absorbé par tant de soins et tant de travaux, M. Rondelet n'ait pas apporté un très grand zèle dans l'accomplissement de ses fonctions de professeur à la Faculté des lettres de Clermont; et franchement, il nous paraît bien excusable de ne s'y être pas attaché d'un amour passionné. Dans son rapport lu à la séance de rentrée, le 19 novembre 1860, M. le doyen Olleris nous trace un tableau curieux du public qui suivait alors les cours de la Faculté : « Il ne serait pas sans intérêt de connaître la composition de notre auditoire. Ce sont, à de rares exceptions près, les mêmes personnes qui suivent les cours et vous pourriez ainsi juger de l'esprit de la population. Les jeunes gens y sont en très petit nombre, soit que les affaires absorbent tout leur temps dans une ville de commerce, soit que ceux qui se destinent aux professions libérales aillent chercher au loin et à grands frais le complément d'études qu'on regrette de ne pas trouver dans l'Académie de Clermont. Quelques employés des établissements publics et privés, des personnes retirées des affaires ou qui savent leur ravir quelques heures, des militaires en retraite, de rares ecclésiastiques, un petit nombre de dames, tel est d'une manière à peu près invariable le personnel de notre auditoire. » Un pareil public n'est pas pour inviter le professeur à des études sérieuses, à des travaux originaux. Ce qu'il lui faut, M. le recteur Théry le dit dans son discours du 15 novembre 1859 : « La faveur publique est acquise aux Facultés et à l'Ecole de médecine de Clermont. Je n'ai plus à démontrer une vérité vieille de cinq années. Cette faveur

Digitized by Google

est-elle due seulement au talent des maîtres?... leur bon esprit en revendique peut-être une part aussi grande. Ce n'est pas seulement parce qu'ils parlent bien qu'on les écoute avec plaisir et sécurité, c'est parce qu'ils disent avec distinction des choses sensées et pratiques, parce qu'ils mettent leur éloquence sous la garde des principes religieux et moraux, parce que s'ils abordent comme c'est leur devoir, les matières délicates de l'enseignement, ils le font en bons chrétiens et en hommes qui comprennent les besoins comme l'esprit de la France... L'Université, dans laquelle vous tenez un rang élevé, s'avoue hautement chrétienne; elle aime et admire l'Empereur, qui l'a fait fleurir parmi les arts de la paix. »

A cette époque, le goût des conférences publiques commençait à se répandre; on demandait aux professeurs de Facultés d'en vouloir bien faire; le gouvernement paraissait favoriser ce mouvement, mais, en réalité, il en avait peur; il prenait toutes sortes de précautions contre la liberté de la parole. Dans une circulaire confidentielle du Ministre de l'Instruction publique aux Préfets (27 mai 1865), nous lisons : « En ce qui concerne les cours publics, cette forme nouvelle de l'enseignement supérieur, un grand mouvement s'est produit; il doit être contenu quelquefois, encouragé souvent, surveillé toujours. » On rappelait le règlement du 28 février 1858 portant que dans chaque salle de cours une place particulière sera affectée au Recteur ou à son délégué spécialement chargé de la surveillance de l'enseignement supérieur. Au mois de mars 1865, M. Olleris, doyen de la Faculté des Lettres, se proposait de faire à Clermont et à Riom une leçon sur Gerbert d'Aurillac, pape sous le nom de Silvestre II. A ce sujet, le recteur Allou écrit au Préfet : « Aux termes des instructions ministérielles, je dois, avant de donner ou de solliciter l'autorisation de semblables exercices, vous demander votre avis personnel. »

En face de ces défiances, on comprend la timidité des

Digitized by Google

Facultés. Mais véritablement celle de Clermont nous parait avoir dépassé la mesure. Pour le premier semestre de 1859-60, M. Rondelet avait proposé ce programme : « La philosophie mise à la portée de tous. La morale appliquée à la société. L'empereur a dit, ajoute-t-il : il est du devoir de tout bon citoyen de répandre les notions de l'économie politique. C'est cette tâche qu'on se propose d'accomplir dans la mesure où elle appartient à la philosophie. La philosophie est appelée à fournir aux sciences sociales un certain nombre d'idées fondamentales sans lesquelles ces sciences ne peuvent que s'égarer. La propriété, le travail, la production de la richesse, etc., sont des faits moraux avant d'être des faits économiques. Le terme de la civilisation n'est pas la jouissance, mais la réalisation du bien moral par le devoir. » Le Conseil de la Faculté refusa d'accepter ce sujet de cours; il est peu probable qu'il ait été effrayé de la hardiesse des idées de M. Rondelet; sans doute il craignit plutôt de se laisser entraîner trop loin des obligations prescrites par le règlement de 1853; le professeur dut se rabattre sur des questions de psychologie et de morale pratique. De même pour 1864-65, M. Rondelet proposait ces leçons : De la morale dans la famille, responsabilité des parents, devoirs des enfants, service militaire, impôts, obéissance aux lois, droit des gens. Le sujet fut encore repoussé. Voilà qui nous explique pourquoi les cours de M. Rondelet, pendant les treize années qu'il occupa la chaire de la Faculté de Clermont, nous paraissent, en dépit de leur succès et de leur éclat apparent, avoir été insignifiants et n'offrent pas les caractères d'un enseignement véritablement supérieur.

Mais ce qu'il importe surtout de rappeler, c'est que chez lui l'homme valait beaucoup mieux que l'écrivain et que le conférencier ; il est un de ses livres qui nous donne une belle et haute idée de son caractère, c'est le livre de la vieillesse : « Mon dessein n'est point du tout, comme on pourrait le croire, d'enseigner aux jeunes hommes le

Digitized by Google

secret de se préparer à la vieillesse. J'écris pour les personnes âgées, pour ceux qui, malgré leur répugnance à s'entendre appeler des vieillards, n'en sont pas moins arrivés au terme de leur vie et dans le plus prochain voisinage de leur mort. A ce moment-là et le plus souvent quelque temps à l'avance, une certaine mélancolie s'empare des âmes. C'est un regret amer de ce qu'on n'a pas fait ; le sentiment d'une impuissance à laquelle les plus courageux ne peuvent pas aisément se résoudre. On se répète chaque matin qu'on est un homme fini ; on se l'entend insinuer ou même dire en face. Le sentiment de cette inutilité augmente notre découragement et assombrit la fin de nos jours. Le livre qu'on va lire a pour but de détruire cette erreur, de rendre à ces heures dernières de notre vie leur honneur et leur prix. Or, je propose de montrer par un simple exposé des faits et par la considération attentive des lois suivant lesquelles se développe notre vie morale que la vieillesse est le plus beau temps de la vie, que cette prétendue impuissance n'est en dernière analyse que la délivrance et l'exaltation de notre vraie activité ; que l'âme, rendue par ce loisir des sens et cette élimination de la force à la possession d'elle-même, à la réflexion, à la méditation, à l'amour, atteint ainsi son véritable but et répond à sa véritable raison d'être, tout le reste de notre vie n'étant jusqu'à ce moment-là que la préparation et la préface de cet état supérieur. » A la piété la plus exaltée, il joignait la bienfaisance la plus active et la plus ingénieuse. De sorte que nous lui devons rendre ce double témoignage qu'il a toute sa vie combattu ce qu'il croyait être le bon combat et qu'il a passé sur la terre en faisant le bien.

IV.

Pendant sa mission dans les centres ouvriers, M. Rondelet fut suppléé par M. Millet, professeur au lycée de Clermont. M. Joseph Millet, né, en 1827, à Liancourt (Oise), avait

Digitized by Google

été reçu agrégé de philosophie en 1864, en même temps que MM. Fouillée et Ollé-Laprune, l'année qui suivit le rétablissement de ce concours. Il avait été successivement professeur au collège de Dunkerque (1854) et au lycée de Saint-Quentin (1864), lorsqu'il fut appelé au lycée de Clermont (1866). C'était un véritable philosophe et un travailleur acharné; il donna à son enseignement un caractère qu'il n'avait pas eu jusqu'alors. Voici le programme de son cours à la Faculté pour l'année 1868 : « Dans l'état présent du spiritualisme, en France, il est important de revenir à l'étude approfondie de Descartes. En effet, par suite de l'influence excessive de l'école écossaise, plusieurs des idées les plus justes et les plus profondes de ce grand génie ont été oubliées ou laissées de côté; il est donc important de renouer la chaîne des traditions et de redemander des inspirations à la grande école spiritualiste du dix-septième siècle. — Le professeur se propose d'insister particulièrement sur deux idées fondamentales de Descartes, à savoir : 1° que la philosophie est la coordination de toutes les sciences dans une vaste synthèse, qu'elle est l'ensemble des connaissances humaines ramenées à l'unité, en un mot, qu'elle est la science; 2° que toutes les sciences sont dominées par la métaphysique, à laquelle elles empruntent leurs principes. — En passant, il profitera de l'occasion pour réfuter quelques doctrines contemporaines, notamment le subjectivisme de Kant et le positivisme d'Auguste Comte et Littré (1).

En 1868-69, M. Millet donna la première esquisse d'une philosophie divisée en trois parties : 1° philosophie première ou métaphysique, 2° philosophie de la nature, 3° philosophie pratique. « Le véritable spiritualisme, dit il, est celui de Leibnitz, qui concilie et achève le spiritualisme de Platon, celui d'Aristote, celui de Descartes; le spiritualisme qui retrouve jusque dans la matière l'immatériel

(1) Registres de la Faculté.

Digitized by Google

et qui explique la nature même par l'esprit. Il cherche à faire triompher des systèmes qui réduisent tout à des éléments matériels et à un mécanisme aveugle la haute doctrine qui enseigne que la matière n'est que le dernier degré et comme l'ombre de l'existence, que l'existence véritable, dont toute autre n'est qu'une imparfaite ébauche, est celle de l'âme; qu'en réalité être, c'est penser et vouloir; que notre liberté dépendante et notre pensée limitée prouvent un être indépendant et parfait; que l'âme ne peut périr et que dans la nature, sous les désordres et les antagonismes qui agitent cette surface où se passent les phénomènes, au fond, dans l'essentielle et éternelle vérité, selon les expressions de M. Ravaisson, tout est grâce, amour et harmonie (1). »

C'est pendant son séjour à Clermont, en 1867, que M. Millet prit le grade de docteur. Sa thèse latine est sur la théorie des axiomes mathémathiques dans la Logique de Stuart-Mill, sujet tout spécial, très nettement circonscrit, où il a su se renfermer pour le traiter à fond : il combat énergiquement les théories empiriques, remises en honneur par Stuart-Mill; ce système, dit M. Millet, n'explique pas les caractères essentiels des axiomes mathématiques et rend même impossible toute certitude scientifique.

Son autre thèse est un ouvrage extrêmement remarquable et fut couronnée par l'Académie française. Elle est intitulée : *Descartes, sa vie, ses travaux, ses découvertes avant 1637* (date de la publication du Discours de la Méthode); elle est dédiée à M. F. Bouillier, l'auteur de l'histoire de la philosophie cartésienne, dont elle complète et sur plus d'un point rectifie les informations. C'est le fruit d'un travail considérable. M. Millet s'est mis en rapport avec un grand nombre de bibliothécaires, d'archivistes, d'érudits de Hollande, d'Allemagne, de Suède et aussi de France; il a entrepris lui-même plu-

(1) Registres de la Faculté.

Digitized by Google

sieurs voyages; il a réuni de la sorte un grand nombre de renseignements ignorés, il a déchiffré des manuscrits de Descartes, encore inédits; il a eu en mains des lettres de notre grand philosophe, de ses correspondants, de ses contemporains. Il s'est alors appliqué à reconstituer la physionomie si piquante et si originale, le véritable caractère de Descartes, qui peut-être n'a été un si grand philosophe que parce qu'il n'a jamais été un philosophe de profession, qui a si peu étudié dans les livres et tant pensé par lui-même; l'indépendance de sa pensée s'explique non-seulement par celle de son humeur, mais aussi par celle de sa situation de fortune et de sa condition sociale. M. Millet nous fait connaître la famille de Descartes, il nous raconte son enfance, ses études, puis il le suit dans ses campagnes en Allemagne, dans ses voyages en Hollande, en Flandre, plus tard en Italie, dans son séjour à Paris, enfin dans sa retraite en Hollande; il nous expose en détail l'histoire de la composition des Méditations (on sait qu'elles sont antérieures au Discours de la Méthode); il explique les raisons qui ont déterminé le philosophe à sortir de la discrétion qu'il s'était tout d'abord imposée, à rompre le dessein qu'il avait formé de vivre caché et ignoré, à faire publier ses livres. Dans ce récit plusieurs épisodes se détachent et présentent un intérêt tout particulier : les trois songes de Descartes dans cette nuit mémorable du 10 novembre 1619, où son génie découvrit à la fois les principes de sa philosophie et l'application de l'algèbre à la géométrie; la conversation qu'il eut, en 1628, avec M. de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, lequel lui fit un devoir de conscience de ne pas garder pour lui les admirables vérités que Dieu lui avait fait la grâce de découvrir, mais de les publier et d'en faire profiter l'humanité tout entière, enfin le petit roman de 1634 et la naissance de Francine dont la mort prématurée causa un si profond chagrin à son père. M. Millet nous montre que, depuis l'âge de 23 ans (1618), dans

Digitized by Google

les conditions les plus diverses et sans rien négliger des obligations de la vie active, Descartes n'a jamais cessé d'étudier les questions les plus profondes des sciences et de la métaphysique; il essaie d'établir la liste et de retrouver la date des nombreux ouvrages de jeunesse de Descartes; il tente même de les reconstituer, car pour beaucoup nous ne possédons que le titre, pour les autres que des fragments informes. De ce travail se dégage un Descartes tout nouveau et très curieux. On s'était accoutumé, depuis les publications de M. Cousin, à voir en Descartes l'ancêtre des Ecossais, le fondateur de la psychologie expérimentale. M. Millet rectifie cette vue; Descartes est mathématicien jusqu'aux moelles et physicien à prioriste; ce sont précisément ces habitudes d'esprit, son mécanisme et sa méthode mathémathique de définitions et de raisonnement qui donnent à sa philosophie son caractère propre et sa solidité : « Kant, après avoir miné le sol sous ses pieds, se voyant à bout de moyens, tente le passage par l'idée de devoir; mais ayant mal sondé le gué, il s'y noie; Descartes opère ce passage avec une précision admirable et un succès complet. Il part de l'idée d'être parfait et démontre rigoureusement tous les principes de sa métaphysique. »

Le succès de ce livre, dont les critiques s'accordèrent à louer la valeur et l'originalité, encouragea M. Millet à poursuivre son œuvre. En 1870 il en publia la seconde partie : *Descartes, son histoire depuis 1637, sa philosophie, son rôle dans le mouvement général de l'esprit humain.* (Clermont-Ferrand, chez Ferdinand Thibaud.) Il continue à mener de front l'étude des actions et des ouvrages de Descartes, à expliquer les uns par les autres; il tâche particulièrement de deviner ce qu'était ce Traité du monde, à la composition duquel Descartes avait consacré tant de temps et de soins, où il avait mis toutes ses théories en matière de science et de philosophie, et qu'il a détruit ou feint de détruire (car M. Millet croit qu'il n'y eut là qu'une ruse

Digitized by Google

pour échapper aux attaques de ses adversaires et ne désespère pas de trouver le précieux manuscrit enfoui quelque part en Hollande) en apprenant la condamnation de Galilée par le Saint-Office ; à propos de la question du vide et de l'expérience du Puy de Dôme, il prend violemment parti contre Pascal. Il nous présente un Descartes vraiment vivant, il nous fait connaître l'existence que le philosophe menait en Hollande, ses relations si curieuses avec la princesse palatine Elisabeth, les péripéties de sa lutte contre Voët, les dangers qu'il courut à plusieurs reprises, enfin son voyage en Suède, sa maladie et sa mort. Il n'y a pas, comme l'a dit M. Janet deux hommes en Descartes, un gentilhomme aventureux, romanesque et un philosophe méditatif : les deux chez lui ne font qu'un et se complètent l'un par l'autre. Les deux traits dominants de l'âme de Descartes sont la force de la volonté et l'étendue de la raison. D'après lui, ce qu'il y a de plus intérieur, de plus profond dans l'esprit, ce n'est pas l'intelligence, c'est la volonté, qui est infinie. Il est deux ordres de questions dont Descartes ne paraît pas avoir compris l'intérêt et l'importance, les questions d'esthétique et celles d'histoire ; son principal mérite est d'avoir proclamé la souveraineté des droits de la raison : c'est pour cela qu'il est juste de lui attribuer une influence prépondérante sur le grand mouvement des idées qui devait aboutir à la Révolution française.

M. Millet annonçait, comme devant paraître prochainement : *Œuvres de la jeunesse de Descartes* (antérieures à 1637), premier volume d'une édition complète des œuvres de ce grand homme. Le temps lui a manqué pour réaliser ce projet. Nommé le 25 mars 1870, chargé de cours à la Faculté des lettres de Besançon, il mourut le 4 décembre de la même année : il n'avait que 43 ans, et la qualité des livres qu'il nous a laissés montre ce qu'on pouvait attendre de lui si une mort prématurée n'était venue interrompre ses travaux. Mais l'œuvre dont il avait proclamé la nécessité ne devait pas être abandonnée. En 1896,

Digitized by Google

les philosophes français, réunis pour célébrer le troisième centenaire de la naissance de Descartes, reconnurent que le meilleur moyen d'honorer la mémoire du plus illustre de nos philosophes ce serait de publier une édition meilleure et plus complète de ses écrits. Le soin de mener à bonne fin cette entreprise a été confié, pour la partie scientifique, à M. Tannery, sous-directeur de l'Ecole normale, et, pour la partie philosophique, à M. Adam que nous avons connu quelques mois recteur à Clermont (octobre 1897 — mars 1898). M. Adam a suivi la même méthode que M. Millet; il a lui aussi fait plusieurs voyages en Allemagne et en Hollande, il s'est assuré le concours des érudits et des philosophes de ces pays et il ne manque pas dans sa préface de rappeler le nom et les travaux de son prédécesseur.

E. JOYAU.

(A suivre.)

Digitized by Google

FAUNE DE L'AUVERGNE

(Suite.)

Tribu XVIII : **CHLÆNIINI.**

1. Taille 7mm. Corps noir bleuâtre; corselet, écusson et élytres rouge ferrugineux; trois taches noires arrondies sur chacune de ces dernières (Pl. V, fig. 49). Une dent simple au menton (Pl. V, fig. 50); dernier article des palpes labiaux très effilé au sommet (Pl. V, fig. 51)..... 57 **Callistus.**

— Taille supérieure à 9mm. Coloration généralement verte, avec ou sans bordure jaune, rarement noire (une espèce); menton avec une dent bifide (Pl. VI, fig. 1); dernier article des palpes labiaux normal. Taille 9-17mm (Pl. X, fig. 5)..... ..... 58 **Chlænius**

Tribu XIX : **PANAGÆINI.**

Un seul genre comprenant deux espèces dont les élytres présentent un fond rouge divisé en quatre taches par une croix noire.... 59 **Panagæus.**

Tribu XX : **LOROCERINI.**

Un seul genre et une seule espèce *(Lorocera pilicornis)* (Pl. X, fig. 10). ..... 60 **Lorocera.**

Tribu XXI : **NEBRIINI.**

1. Taille supérieure à 10mm. Dernier article des palpes maxillaires tronqué au sommet (Pl. VI, fig. 2). Coloration non métallique, noire pour les espèces indigènes (une espèce a la tête rouge) (Pl. X, fig. 11 et 12).... 61 **Nebria.**

Digitized by Google

— Taille inférieure à 9mm. Dernier article des palpes maxillaires non tronqué (Pl. VI, fig. 3); coloration ferrugineuse, bleu métallique ou à reflet bleuâtre (Pl. X, fig. 13)... ..... 62 **Leistus.**

Tribu XXII : **CARABINI.**

Labre profondément bifide (Pl. VI, fig. 4); hanches postérieures séparées (Pl. VI, fig. 5). Coloration noir plus ou moins bronzé (Pl. IV, fig. 1). Taille 16-19mm..... 65 **Cychrus.**

— Labre bi ou trilobé (Pl. III, fig. 11); hanches postérieures contiguës (Pl. II, fig.)..... 2

2. Elytres à contour polygonal (Pl. X, fig. 14); deuxième article antennaire très court (Pl. VI, fig. 6); des ailes. Taille 19-30mm.... 63 **Calosoma.**

— Elytres à contour elliptique (Pl. XI, fig. 14); deuxième article antennaire allongé (Pl. VI, fig. 7); ailes atrophiées. Taille 15-35mm... 64 **Carabus.**

Tribu XXIII : **OMOPHRONINI.**

Un seul genre et une seule espèce *(Omophron limbatum)* (Pl. III, fig. 8)..... 66 **Omophron.**

TABLEAU DE DÉTERMINATION DES ESPÈCES.

—

Genre 1 : **BRACHYNUS.**

1. Elytres bleues ayant une tache ou un trait scutellaire jaune plus ou moins étendu..... 2

— Elytres bleues, unicolores..... 3

2. Tache scutellaire élargie après l'écusson. Poitrine et abdomen rouges. L. 5-7mm..... 1 **Sclopeta.**

— Tache scutellaire, linéaire Poitrine et abdomen rembrunis. L. 5-6mm..... 2 **Explodens.**

3. Dessous complètement roux ferrugineux. Antennes entièrement rousses (Poitrine parfois avec quelques points noirs). L. 7-8mm.... 4 **Psophia.**

— Dessous en plus ou moins grande partie foncé..... 4

Digitized by Google

4. Poitrine et abdomen foncés. — Angles postérieurs du pronotum émoussés. Antennes maculées de noir aux troisième et quatrième articles. L. 5-6mm..... 2 **Explodens.**
— Poitrine rougeâtre au milieu ; abdomen foncé. — Angles postérieurs du pronotum saillants, vifs. — Antennes maculées de noir aux troisième et quatrième articles (Antennes entièrement rouges : var. *strepitans* ; ou brunes avec les deux premiers articles plus clairs). L. 7-10mm ..... 3 **Crepitans.**

Genre 2 : LEBIA.

(Pl. IV, fig. 18, 19, 22, 23.)

1. Elytres bleues ou vertes, concolores..... 2
— Elytres variées de noir et de rouge (ou de testacé)..... 5
2. Taille supérieure à 10mm ; stries profondes; interstries très ponctués. L. 10-12mm..... 5 **Fulvicollis.**
— Taille inférieure à 7mm..... 3
3. Stries des élytres bien marquées ; antennes rougeâtres à derniers articles rembrunis. Poitrine et pattes entièrement rouges. L. 5-7mm..... 6 **Rufipes.**
— Stries fines, tête bleu ou vert plus ou moins foncé, antennes brunes à premiers articles rougeâtres..... 4
4. Antennes brunes avec les 2 à 5 premiers articles rougeâtres, medipectus, écusson et pattes, sauf les tarses, rougeâtres. L. 4, 5-6mm. 7 **Chlorocephala.**
— Antennes avec le premier article seul rougeâtre ; écusson, medipectus et genoux noirs. L. 6-7mm..... 8 **Cyanocephala.**
5. Palpes noirs ; tête rouge..... 6
— Palpes rougeâtres; tête rouge ou noire..... 7
6. Une ligne suturale et une bande transversale noire partageant le fond des élytres en quatre taches rouges. L. 5-6mm..... 9 **Crux-minor.**
— Une tache noire suturale et une autre petite, isolée, de chaque côté. L. 5-6mm..... 10 **Trimaculata.**
7. Elytres noires avec une tache jaune humérale s'avançant parfois jusque vers le milieu. L. 5mm..... 11 **Scapularis.**

Digitized by Google

— Elytres noires terminées par une bande transversale rouge. L. 4mm..... 12 **Marginata.**

Genre 3 : BLECHRUS.

(Pl. IV, fig. 34 ; Pl. VI, fig. 9.)

Noir très luisant, élytres lisses avec des vestiges de stries (taille plus petite, stries indistinctes : *Bl. Maurus).* Taille 2,5mm-3mm.. 13 **Glabratus.**

Genre 4 : METABLETUS.

(Pl. IV, fig. 30, 32 et 33 ; Pl. VI, fig. 10.)

1. Pattes noires, noir luisant bronzé. Elytres avec deux fovéoles sur le 4e ou 5e interstrie. Elytres en ovale oblong. L. 3mm... 14 **Foveola.**
— Tibias et tarses plus ou moins roussâtres, élytres avec seulement deux points sur le 2e ou 3e interstrie..... 2
2. Brun un peu bronzé. Elytres à disque plus clair et deux taches pâles souvent peu visibles, l'une humérale, l'autre apicale. Elytres en ovale oblong. L. 3mm..... 15 **Obscuroguttatus**
— Noir luisant, sans tache. Elytres ovales. L. 3mm..... 16 **Truncatellus.**

Genre 5 : DROMIUS.

(Pl. IV, fig. 29, 31 ; Pl. VI, fig. 11, 12, etc.)

1. Stries des élytres nettes, profondément ponctuées. Corps allongé. Dessus roux fauve souvent rembruni aux deux extrémités. L. 4-5mm..... 17 **Linearis.**
— Stries obsolètes à peine ponctuées..... 2
2. Minimum de taille : 5mm. Tête avec les yeux un peu plus étroite que le prothorax. (Pl. VI, fig. 11)..... 3
— Maximum de taille : 4mm. Tête avec les yeux aussi large ou plus large que le pronotum. (Pl. VI, fig. 12)..... 7
3. Tête et élytres brunes ou noires, celles-ci unicolores, corselet rougeâtre. Tête lisse..... 4
— Elytres testacées ou variées de testacé..... 5
4. Troisième et septième interstries, chacun avec une série de pores espacés (Pl. VI, fig. 13). L. 5-6mm..... 18 **Agilis.**

Digitized by Google

— Septième interstrie seul avec une série de pores (Pl. VI, fig. 11). L. 5-6mm..... 19 **Meridionalis.**

5. Tête entièrement striolée sur le front (Pl. VI, fig. 15) ; pronotum roux, élytres noires à 4 taches testacées. Une seule série de pores au septième interstrie. L. 5mm..... 20 **Quadrimaculatus.**

— Tête lisse présentant seulement quelques rides près des yeux. Troisième et septième interstries, chacun avec une série de pores..... 6

6. Prothorax un peu plus long que large; deux taches basales et parfois une autre juxta-suturale, anté-apicale. L. 5-6mm... 18 **Agilis-bimaculatus.**

— Prothorax transversal, noir, bordé de roux, élytre présentant avant le milieu une tache petite, presque arrondie. L. 5-9mm... 21 **Fenestratus.**

7. Elytres jaune-testacé plus ou moins foncé, concolores ou à sommet taché de noir, corselet testacé rougeâtre, abdomen brun. Ourlet intra-huméral des élytres cessant avant l'écusson (Pl. VI, fig. 31). L. 3mm 22 **Melanocephalus.**

— Elytres jaunes à suture et bande transverse mediane brunes, ou brunes à quatre taches pâles..... 8

8. Pronotum brun foncé. Ourlet intra-huméral atteignant la striole scutellaire (Pl. VI, fig. 16). Tempes longues (Pl. VI, fig. 17). Ant. à articles 3-11 allongés. L. 4mm (Pl. VI, fig. 12)..... 23 **Quadrinotatus.**

— Pronotum roux vif ou ferrugineux..... 9

9. Ourlet intra-huméral atteignant la striole scutellaire. Tempes courtes fortement retrécies en arrière, articles 4-10 des antennes courts. L. 3mm..... 25 **Bifasciatus.**

— Ourlet intra-huméral cessant au niveau de l'impression juxta-pédonculaire..... 10

10. Tempes courtes, graduellement rétrécies, articles 3-11 des antennes allongés, coloration plus vague que chez le suivant. L. 3, 5mm..... 26 **Nigriventris.**

— Tempes brusquement retrécies, tête transversale, articles 5-10 assez courts. L. 3,5mm..... 24 **Quadrisignatus.**

Digitized by Google

GENRE 6 : LIONYCHUS.

(Pl. IV, fig. 28 ; Pl. VI, fig. 18.)

Une seule espèce, ovalaire, large, noir luisant avec 2 taches blanches sur chaque élytre. L. 4mm..... 27 **Quadrillum.**

GENRE 7 : DEMETRIAS.

(Pl. VI, fig. 19 et 20.)

1. Ongles des tarses avec trois dents. Tempes portant latéralement un groupe de points pilifères (Pl. VI, fig. 20). Elytres testacées plus ou moins nuageuses, mais sans taches bien marquées ; interstries pointillés. L. 5-6mm. (Pl. VI, fig 19)..... 28 **Atricapillus.**

— Ongles des tarses avec une dent en leur milieu; tempes simples, interstries lisses. Tête noire, élytres avec une tache commune losangique aux deux tiers postérieurs, brune ainsi que la suture. L. 4, 5mm 29 **Monostigma.**

— Ongles simples, tempes simples, interstries lisses. Tête noire sauf aux deux extrémités; une tache suturale lancéolée et deux latérales plus en arrière, brunes. L. 5mm.... 30 **Imperialis.**

GENRE 8 : CYMINDIS.

(Pl. VI, fig. 21,)

1. Elytres bleu foncé ou verdâtres, très densément ponctuées, corps brun foncé à pubescence rousse, pattes plus claires. Ourlet intra-huméral effacé avant l'écusson L. 9mm..... 31 **Variolosa.**

— Elytres brunes très ponctuées avec la base rougeâtre. Ourlet intra-huméral effacé avant l'écusson. L. 7-8mm..... 32 **Vaporarium.**

— Elytres brunes ou noires à tache humérale et bande marginale jaunâtres. Ourlet intra-huméral prolongé jusqu'à l'écusson (Pl. VI, fig. 22)..... 2

2. Elytres pubescentes à interstries assez fortement et densément ponctués. Tête noire,

Digitized by Google

corselet rougeâtre. Espèce montagnarde et alpine. L. 8mm.. ..... 33 **Coadunata.**

— Elytres glabres à interstries sérialement ou très finement ponctués..... 3

3. Tête noire. Thorax noir bordé de rougeâtre, angles postérieurs saillants (Pl. VI, fig 23). L. 8-10mm..... 34 **Humeralis.**

— Tête rougeâtre, corselet rougeâtre à angles postérieurs peu saillants (Pl. VI, fig. 24). L. 9-10mm..... 35 **Axillaris.**

Genre 9 : DRYPTA.

(Pl. VI, fig. 25.)

Une seule espèce facilement reconnaissable à sa coloration vert-bleuâtre ou d'un beau bleu; appendices fauve-rougeâtre. L. 9-10mm.. 36 **Emarginata**

Genre 10 : ODACANTHA.

(Pl. IV, fig. 20; Pl. VI, fig. 26.)

Une espèce bleu-vert brillant, base des antennes, poitrine, pattes et élytres fauves testacées, une tache noir bleuâtre à l'extrémité des élytres. L. 6-7mm..... 37 **Melanura.**

Genre 11 : POLYSTICHUS.

(Pl. IV, fig. 27; Pl. VI, fig. 27.)

1. Brun avec une bande médiane ferrugineuse sur chaque élytre. L. 7-9mm..... 38 **Connexus.**

— Bandes ferrugineuses se réunissant aux deux tiers postérieurs des élytres. L. 7-9mm. 39 **Fasciolatus.**

Genre 12 : SYNUCHUS.

(Pl. VI, fig. 28.)

Une seule espèce française; coloration brun foncé; appendices testacés. L. 7-8mm. 41 **Nivalis.**

Genre 13 : LÆMOSTHENES.

(Pl. IV, fig. 36 et 38.)

Une espèce indigène; dessus noir, plus ou moins bleuâtre; dessous et appendices brun foncé. Jambes intermédiaires arquées. L. 15-17mm 42 **Terricola.**

Digitized by Google

GENRE 14 : SPHODRUS.

(Pl. IV, fig. 37, 39 et 40 ; Pl. VI, fig. 29.)

Une seule espèce française, noir brillant plus terne sur les élytres. L. 22, 27mm..... 43 **Leucopthalmus.**

GENRE 15 : MAZOREUS.

(Pl. IV, fig. 21 ; Pl. VI, fig. 30.)

Une seule espèce française ; brun noirâtre, base des élytres, antennes, pattes et parfois corselet, ferrugineux. L. 5-5,5mm..... 40 **Wetterhali.**

GENRE 16 : CALATHUS.

(Pl. V, fig. 3.)

1. Pronotum rouge ou rougeâtre, de coloration plus claire que la tête et les élytres qui sont noires ou brunes..... 2
— Dessus concolore noir ou brun plus ou moins foncé ; côtés du prothorax et des élytres parfois roussâtres par transparence..... 3
2. Espèce ubiquiste ; corselet en carré plus ou moins allongé ; une impression allongée, de chaque côté des angles postérieurs ; angles postérieurs droits mais un peu émoussés. L. 6-7mm..... 44 **Melanocephalus.**
— Espèce alpine ; corselet plus court ; angles postérieurs plus arrondis ; impressions des angles postérieurs presque effacées ; élytres plus courtes, plus ovalaires. L. 6-7mm. 44 **Melan.-Alpinus.**
3. Troisième et cinquième interstrie, chacun avec une série de pores espacés. (Pl. VI, fig. 32.)..... 4
— Troisième interstrie, seul avec une série de pores. (Pl. VI, fig. 33.)..... 5
4. Base du pronotum presque lisse au milieu ; stries élytrales très finement ponctuées ; pattes rouge ferrugineux ou brun de poix
— Base du pronotum densément ponctuée, même au milieu ; stries assez fortement ponctuées ; (var. *frigidus Sturm*). L. 11-12mm..... 45 **Fuscipes.**
pattes brun de poix. L. 12-16mm.. 45 **Fuscipes-punctipennis.**
5. Antennes (sauf le premier article) et pattes

Digitized by Google

noires ou brun de poix; dessus noir brillant; stries ponctuées; la troisième avec dix pores ou plus. L. 12-14mm..... 46 **Luctuosus.**

— Pattes rousses, rougeâtres ou testacées; noir ou brun avec souvent les bords latéraux et postérieur du pronotum rougeâtres par transparence. Stries lisses, la troisième avec deux à cinq pores. Taille inférieure à 11mm..... 6

6. Angle huméral de l'élytre plus avancé que l'angle scutellaire; angles postérieurs du pronotum largement arrondis; les quatre premiers articles des tarses postérieurs sillonnés de chaque côté. Antennes et pattes brun rougeâtre; dessus noir de poix, dessous brun rouge. L. 9-10mm..... 47 **Piceus.**

— Angle huméral de l'élytre non plus avancé que l'angle scutellaire. Angles postérieurs du pronotum droits ou émoussés..... 7

7. Angles postérieurs du pronotum émoussés; épisternes métathoraciques assez courts; tarses non sillonnés au côté interne; antennes et pattes testacé ferrugineux; dessous brun noirâtre; espèce montagnarde. L. 7-8mm..... 48 **Micropterus.**

— Angles postérieurs du pronotum droits, coupants. (Pl. VI, fig. 35.) Taille de 9-11mm..... 8

8. Episternes métathoraciques allongés, rétrécis en arrière (Pl. VI, fig. 34); premiers articles des tarses postérieurs avec traces de sillon au côté interne; noir de poix avec les appendices testacés. L. 9-12mm.... 49 **Fuscus.**

— Episternes métathoraciques assez courts; articles des tarses postérieurs sans traces de sillon au côté interne; noir avec les appendices rouge assez foncé. L. 9-10mm.. 50 **Erratus.**

Genre 17 : **OLISTHOPUS.**

Une seule espèce indigène; dessus brun bronzé; pronotum rougeâtre; dessous brun roussâtre; base des antennes, palpes et pattes testacé pâle. L. 7-8mm..... 51 **Rotundatus.**

Digitized by Google

GENRE 18 : **PLATYNUS.**

1. Prothorax cordiforme à angles postérieurs aigus. (Pl. VII, fig. 1.) *(Subgén. :* **ANCHOMENUS**)..... 2
— Prothorax non cordiforme, à côtés régulièrement arqués, à angles postérieurs obtus ou arrondis. (Pl. VII, fig. 2.) *(Subgén. :* **AGONUM**)..... 5
2. Elytres fauves à tache vert-métallique, commune, sur la moitié postérieure; tête et pronotum vert métallique. L. 8mm..... 55 **Dorsalis.**
— Elytres noires ou brun plus ou moins clair; pronotum noir ou brun..... 3.
3. Taille supérieure à dix millimètres. Pattes brunes ou noires; dessus noir brillant. Tête avec une impression transversale sur le vertex. (Pl. VII, fig. 3.) L. 10-12mm... 54 **Assimilis.**
— Taille inférieure à huit millimètres. Pattes de coloration très claire, testacée ou ferrugineuse. Tête sans impression transversale sur le vertex..... 4
4. Stries lisses; côtés de la poitrine imponctués. Dessus généralement concolore variant du noir au roussâtre. L. 6,5-7,5mm..... 52 **Ruficornis.**
— Stries assez fortement ponctuées; côtés de la poitrine marqués de gros points. Tête et pronotum bruns; élytres plus claires. L. 6mm..... 53 **Obscurus.**
5. Elytres vertes ou cuivreuses, concolores ou non..... 6
— Elytres concolores noires ou brun plus ou moins foncé, présentant rarement un reflet bronzé. *(Ag. versutum, cidum, micans)*..... 9
6. Elytres bordées de jaune; épipleures jaunes; pattes roux pâle. L. 7-9mm..... 59 **Marginatus.**
— Elytres non bordées de jaune; épipleures foncés... 7
7. Trois points enfoncés sur le troisième interstrie; dessus vert bronzé, parfois obscurci; dessous bronzé foncé; premier article des antennes et pattes brun rougeâtre assez clair. L. 8-9mm..... 60 **Mulleri.**
— Six points enfoncés sur le troisième interstrie; coloration vert métallique ou cuivreuse, concolore ou non..... 8

Digitized by Google

8. Elytres rouge, cuivreux ou doré, à bordure verte; pronotum et tête vert métallique; angles postérieurs du pronotum très arrondis. (Pl. VII, fig. 4.) L. 6-10mm .... 57 **Sexpunctatus.**

— Pronotum doré ou cuivreux; élytres vert métallique, souvent avec une bande suturale cuivreuse (var. *austriacus).* Angles postérieurs du pronotum acusés. (Pl. VII, fig. 5.) L. 7-10mm..... 58 **Viridicupreus.**

9. Taille supérieure à 7mm5; antennes pubescentes à partir du quatrième article. (Pl. VII, fig. 6.) Stries plus ou moins finement ponctuées..... 10

— Taille inférieure à sept millimètres; antennes pubescentes à partir du sommet du troisième article. Corselet ovalaire au plus aussi large que la moitié du métasome; un peu retréci à la base..... 14

10 Tête avec une impression transversale sur le vertex. Antennes et pattes rousses. Corselet ovalaire un peu retréci à la base; d'ordinaire, deux petites taches rouges sur le front. Brun plus ou moins foncé. L. 8-9mm... 56 **Livens.**

— Tête sans impression sur le vertex; antennes noires, sauf parfois le premier article; corselet transversal, orbiculaire. Corps noir, parfois avec un reflet bronzé..... 11

11 Gouttière latérale du pronotum linéaire; premier article antennaire, tibias, tarses, épipleures bruns de poix. Coloration générale noire. L. 6-7mm5..... 62 **Atratus.**

— Gouttière latérale du pronotum assez large..... 12

12 Angles postérieurs du pronotum légèrement saillants; les deux premiers articles des tarses postérieurs présentant une carène sur la ligne médiane. L. 8-9mm..... 61 **Lugens.**

— Angles postérieurs du pronotum complètement arrondis. Dessus présentant souvent un reflet vert bronzé..... 13

13 Les deux premiers articles des tarses postérieurs présentant une carène sur la ligne médiane; pronotum à peine plus large que long; stries des élytres plus ou moins profondes; interstries généralement convexes. L. 7-8mm. 64 **Viduus.**

Digitized by Google

— Les deux premiers articles des tarses postérieurs dépourvus de carène médiane, simplement convexes entre les deux sillons latéraux; pronotum visiblement plus large que long; stries fines, interstries plans. L. 6-7mm. 63 **Versutus.**

14 Tarses sillonnés sur la ligne médiane; pronotum nettement retréci en arrière; élytres roux châtain, plus foncées vers la suture; ou bien noir de poix (var. *puellus*); pattes rousses. L. 6-6mm5..... ..... 70 **Thoreyi.**

— Tarses dépourvus de sillon médian sur leur face supérieure..... 15

15 Stries très faiblement ponctuées. Noir légèrement bronzé, assez brillant; pattes et antennes brun foncé. L. 6mm..... 65 **Scitulus.**

— Stries entièrement lisses..... 16

16 Angle huméral largement arrondi. Dessus bronzé verdâtre brillant, premier article des antennes, pattes et épipleures brun rougeâtre. (Cuisses parfois foncées; tête et corselet souvent aussi foncés.) L. 6mm... 66 **Micans.**

— Angle huméral droit ou émoussé..... 17

17 Entièrement brun noir luisant. L. 6mm.... 69 **Gracilis.**

— Elytres fauves à léger reflet bronzé; épipleures et pattes roux; cuisses parfois brunes; tête et pronotum légèrement bronzés. L. 5-6mm5..... ..... 67 **Piceus.**

— Elytres noir ou brun chatain; pattes foncées; tête et pronotum sans reflet bronzé. L. 5,5-6mm5..... .. 68 **Fuliginosus.**

Genre 19 : **PLATYDERUS.**

Une seule espèce française à corps brun châtain et thorax plus clair. L. 7mm..... 71 **Ruficollis.**

Genre 20 : **PTEROSTICHUS.**

(Pl. V, fig. 13 et 15; Pl. VII, fig. diverses.)

1. Segments 4-6 de l'abdomen, bordés sur leur base d'une strie transversale; prothorax sub-cordiforme à angles postérieurs droits vifs. L. 6,5mm..... 72 **Inæqualis.**

— Segments abdominaux tous immarginés..... 2

Digitized by Google

2. Angles postérieurs du pronotum complètement arrondis. (Pl. VII, fig. 7.) 3
— Angles postérieurs du pronotum marqués droits ou aigus. (Pl. VII, fig. 8.) 5
3. Episternes métathoraciques aussi larges que longs (Pl. VII, fig. 9), onychium armé de soies raides en dessous (Pl. VII, fig. 10) 4
— Episternes métathoraciques nettement plus longs que larges; onychium glabre en dessous. Noir très brillant, corselet presque carré. Troisième interstrie avec 3 gros points enfoncés. L. 14mm ..... 73 **Aterrimus.**
4. Tarses postérieurs non sillonnés en dehors; troisième interstrie avec un seul point enfoncé, placé en arrière (Pl. VII, fig. 11). — Dernier segment abdominal du ♂ avec une impression ronde, limitée en avant par une carène transversale (Pl. VII, fig. 12). Cuisses rouges ou bien noires (var. *concinnus*) (Pl. VII, fig. 24). L. 13-17mm ..... 74 **Madidus.**
— Tarses postérieurs sillonnés en dehors; troisième interstrie avec trois points enfoncés. Avant-dernier segment abdominal du ♂ armé d'une dent saillante tronquée. L. 12-13mm ..... 75 **Æthiops.**
5. Onychium garni de soies raides en dessous (Pl. VII, fig. 10) 6
— Onychium glabre en dessous 14
6. Episternes métathoraciques aussi larges que longs (Pl. VII, fig. 13), ou à peine plus longs que larges (Pl. VII, fig. 14) .. 7
— Episternes métathoraciques notablement plus longs que larges et rétrécis en arrière (Pl. VII, fig. 15) 12
7. Taille inférieure à 9mm. Striole scutellaire nulle, dernier article des palpes, effilé, peu visiblement tronqué (Pl. VII, fig. 16). Espèces alpines 8
— Taille supérieure à 12mm. Striole scutellaire distincte. Dernier article des palpes visiblement tronqué (Pl. VII, fig. 17) ... 9
8. Thorax presque carré à angles antérieurs vifs (Pl. VII, fig. 18). L. 7-9mm ..... 76 **Amaroides.**
— Thorax cordiforme à angles antérieurs peu saillants (Pl. VII, fig. 19). L. 5,5-6mm ... 77 **Pumilio.**
9. Cuisses rouges, tibias noirs. L. 16mm (Pl. VII, fig. 25) ..... 78 **Femoratus.**

Digitized by Google

— Cuisses noires..... 10

10. Taille supérieure à 16mm. Thorax presque carré, côtés arqués, redressés seulement à l'extrême base pour former une petite dent bien visible; antennes courtes ne dépassant guère la base du pronotum. Dernier segment abdominal du ♂, avec une fossette. L. 17-19mm..... 81 **Melas.**

— Taille inférieure à 15mm. Corselet cordiforme (Pl. VII, fig. 20; Pl. VII, fig, 21); antennes aussi longues que la moitié du corps; dernier segment abdominal du ♂ muni d'une crête ou d'une dent saillante..... 11

11. Fossette externe du pronotum très petite, réunie à la fossette interne par la base (Pl. VII, fig. 20); palpes bruns à extrémité plus claire; genoux noirs. Forme localisée dans le massif du Cantal. L. 13mm..... 79 **Cantalicus.**

— Fossette externe du pronotum, plus longue, non réunie à l'interne (Pl. VII, fig. 21); dessus parfois à reflets irisés; palpes entièrement rougeâtres; genoux rougeâtres. L. 14-15mm..... 81 **Cristatus.**

12. Taille inférieure à 7mm; bord du pronotum sans gouttière distincte..... 13

— Taille supérieure à 12mm; pronotum présentant une gouttière sensible accompagnant le rebord latéral. Dernier segment abdominal du mâle lisse. L. 13-16mm..... 82 **Vulgaris.**

13. Episternes prothoraciques lisses; cuisses brunes. L. 5-6mm..... 90 **Diligens.**

— Episternes prothoraciques ponctués; cuisses rousses. L. 6mm..... 89 **Strenuus.**

14. Taille supérieure à 18mm. Bord du thorax avec une gouttière (Pl. VII, fig. 26)..... 83 **Niger.**

— Taille inférieure à 13mm..... 15

CH. BRUYANT, A. EUSÉBIO.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 2 mai 1899.

En l'absence de M. le docteur Chibret, M. le docteur Hospital préside la réunion.

1° *Budget.* — M. Mathieu, trésorier, donne lecture des comptes que l'on trouvera ci-après. L'Assemblée décide qu'elle maintient les subventions de 400 francs allouées au cours d'art roman et au cours d'électricité industrielle. Elle fixe à 600 francs la somme destinée aux recherches entreprises par M. Audollent sur les ruines du temple du Puy de Dôme. Elle regrette de ne disposer actuellement d'aucun crédit pour subventionner le cours d'italien fait à la Faculté des Lettres par M. Gonin, cours dont cependant elle souhaite très vivement la continuation. M. Hurion, au nom de la Commission de vérification des comptes, déclare qu'aucune irrégularité n'a été relevée dans la comptabilité de M. Mathieu, à qui l'Assemblée adresse ses remerciements et ses félicitations.

2° *Propagande.* — M. Vernière rend compte de ce qui a été fait pour faire connaître la Société des Amis de l'Université dans la région de la France centrale. L'envoi de la brochure de propagande a produit de fort bons résultats. M. Vernière exprime le vœu, appuyé par l'Assemblée, que MM. les professeurs qui se rendent dans les départements voisins pour présider des examens ou faire des conférences, profitent de leurs déplacements pour recruter de nouveaux adhérents.

3° *Revue d'Auvergne.* — M. Audollent demande que les collaborateurs de la *Revue* aient droit à un certain nombre de tirages à part de leurs articles. Le Comité de publication étudiera le moyen de donner satisfaction à ce désir.

Séance du 7 juin. — Assemblée générale.

Présidence de M. le docteur Hospital.

1° *Nomination de membres du bureau.* — M. le docteur Hospital informe l'Assemblée que M. Bonnefoy, secrétaire général, empêché par de nombreuses absences de remplir d'une manière suivie ses fonctions, demande à en être relevé. Il propose, pour reconnaître les services rendus par M. Bonnefoy à la Société, de lui donner le titre de cinquième vice-président. Cette proposition est adoptée.

L'Assemblée procède ensuite à l'élection d'un secrétaire général en remplacement de M. Bonnefoy. M. Vernière est élu à l'unanimité.

2° *Etudiants étrangers.* — En réponse à la demande de l'un des membres qui s'informe de la solution donnée à diverses questions soumises au Comité d'initiative et d'action, M. Rongier, secrétaire de ce Comité, fait savoir qu'il s'est activement occupé de la question des étudiants étrangers. Il a reçu des offres de plusieurs familles qui

Digitized by Google

sont prêtes à accueillir ces étudiants. Il s'est mis en relations avec le Comité franco-américain dont il a vu le secrétaire, M. Henry Bréal, à Paris. Les ressources spéciales qu'offre Clermont pour l'étude de certaines sciences sont signalées dans la brochure *The Universities of France*, publiée par les soins du Comité franco-américain.

Compte de gestion du Trésorier, du 12 février au 31 décembre 1898.

(Séance du 21 mars 1899.)

Messieurs,

Lors de la séance du 14 mai 1898, j'ai présenté le dernier compte de gestion de la Société d'Emulation que j'avais arrêté au 12 février de la même année, jour où a été décidée la transformation de cette Société en Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand. A cette même séance, vous avez bien voulu me maintenir dans les fonctions de trésorier. Permettez-moi de vous remercier de cette marque de confiance à laquelle j'ai été très sensible.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous établir, ainsi qu'il suit, le compte de gestion de la nouvelle Société, du 12 février au 31 décembre 1898 :

RECETTES.

Au reliquat actif provenant de la Société d'Emulation et s'élevant à.....			372f 07
il y a lieu de joindre les recettes suivantes :			
496 cotisations de 1898, à 10 fr...	4.960f »		
55 cotisations de 1898, à 5 fr...	275 »		
1 cotisation de 1898, à 6 fr. ..	6 »	5.299f »	
5 abonnements (1898), à 10 fr.	50 »		
1 abonnement (1898), à 8 fr...	8 »		
Subvention du département du Puy-de-Dôme pour l'année 1898.....	250 »		5.816 79
Subvention de la ville de Clermont-Ferrand pr la même année.	100 »		
Produit de la vente de numéros de la *Revue*.....	55 05	517 79	
Don à la Société de l'un de ses membres.....	10 »		
Intérêts des fonds de la Société déposés en compte courant, au 31 décembre 1898.....	102 74		
Total des recettes.....			6.188f 86

Digitized by Google

DÉPENSES.

Pendant la même période de temps, les dépenses effectuées comprennent :

Impression de la *Revue* en 1898 (30 feuilles)	1.950f »	2.065f »	2.259f 48
Couvertures, titres et faux-titres	115 »		
Tirage lithographique et épreuve de cliché	42 »	194 48	
Envoi de la *Revue*	152 48		
Versements à l'Agent comptable de l'Université de Clermont :			
Pour un cours sur l'art roman auvergnat		400 »	800 »
Pour le laboratoire d'électricité industrielle		400 »	
Paiement au Club Alpin (Section d'Auvergne), pour loyer et éclairage du 1er novembre au 31 décembre 1898		37f 40	889 91
Paiement du loyer de la salle des archives en 1898		100 »	
Versement de la cotisation, en 1898, au Syndicat d'initiative d'Auvergne		10 »	
Frais de bureau		32 50	
Frais divers, envois de numéros de la *Revue*, timbres-quittances, rétribution d'un employé		88 04	
Frais de correspondance et affranchissement de lettres de convocation		74 30	
Fourniture de papier à lettres et travaux lithographiques		71 »	
Frais d'imprimés divers et cartes pour les conférences (facture Mont-Louis)		305 50	
Frais de recouvrements de cotisations		171 17	
Frais de la séance d'inauguration et du banquet du 4 décembre 1898, à la charge la Société			216 10
Total des dépenses			4.165f 49
En caisse au 31 décembre 1898, y compris les 372 fr. 07 abandonnés par la Société d'Émulation à la nouvelle Société			2.023 37
Total égal			6.188f 86

Digitized by Google

Tout en tenant compte de quelques démissions, les recettes perçues en 1898 peuvent servir de base pour établir le budget de l'exercice de 1899; les ressources seront en effet, sinon augmentées, mais au moins équivalentes, grâce à de nouvelles adhésions.

Votre trésorier a mis en recouvrement les cotisations de 1899, et il espère que tous les membres continueront leur participation à une œuvre qui, on doit le reconnaître, est d'intérêt régional et dont il faut souhaiter le maintien et le développement.

Le Trésorier,

J.-B. MATHIEU.

Projet de budget pour l'année 1899, présenté par le Trésorier et adopté.

(Séances des 21 mars et 2 mai 1899).

RECETTES.

Reliquat actif au 31 décembre 1898, y compris les 372 fr. 07 provenant de la Société d'Emulation		2.023f 37
478 cotisations de membres titulaires, à 10 fr.	4.780 »	5.015 »
47 cotisations de membres adjoints, à 5 fr.	235 »	
Subvention du département du Puy-de-Dôme pour 1899	250 »	350 »
Subvention de la ville de Clermont-Ferrand pour la même année	100 »	
Produit de la vente de numéros de la *Revue*		*mémoire*
Intérêts des fonds de la Société déposés en compte courant, au 31 décembre 1899		*mémoire*
Total des recettes, sauf *mémoires*		7.388f 37

DÉPENSES.

Paiement des sommes restées dues en 1898, environ		570f »
REVUE.		
Publication de la *Revue d'Auvergne* (30 feuilles d'impression)	1.950f »	2.365 »
Titres et couvertures des fascicules de la *Revue*	165 »	
Envoi de la *Revue*	250 »	
A reporter		2.935 »

Digitized by Google

Report.....		2.935f »
SUBVENTIONS.		
Pour un cours sur l'art roman auvergnat....	400 »	
Au Laboratoire d'électricité industrielle.....	400 »	
Pour les travaux du Temple du Puy de Dôme.	600 »	
Pour frais de photographies pour les conférences (1899-1900).....	100 »	1.860 »
Pour l'impression de dessins à la charge de la Société.....	250 »	
Pour indemnité au personnel de la salle des conférences.....	100 »	
Cotisation au Syndicat d'initiative d'Auvergne.	10 »	
FRAIS GÉNÉRAUX.		
Imprimés divers.....	250 »	
Loyer, éclairage et chauffage de la salle des séances.....	350 »	
Loyer de la salle des archives et assurance contre l'incendie.....	102 45	1.182 45
Frais d'impression de lettres de convocation, d'envois de ces lettres et de volumes.....	100 »	
Frais de recouvrements des cotisations.....	200 »	
Emoluments d'un commis.....	180 »	
Ensemble.....		5.977f 45
Dépenses imprévues.....	410 92	1.410 92
Réserve, y compris les 372 fr. 07 de la Société d'Emulation.....	1.000 »	
Total égal.....		7.388f 37

MÉLANGES

UNE EXCURSION MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

DE CLERMONT AU PUY DE DÔME.

(Excursion de la Faculté des Sciences.)

—

Le 7 mai dernier, une vingtaine de personnes, étudiants et amateurs, parmi lesquels je me trouvais avec quelques élèves de l'Ecole professionnelle, ont fait, dans la région des puys, une très belle

Digitized by Google

excursion sous la direction de M. Ph. Glangeaud, maître de conférences de minéralogie à la Faculté.

Je désirerais indiquer ici, à grands traits, les points les plus importants que nous avons visités et sur lesquels notre guide nous a fourni de nombreuses explications, pensant qu'un pareil compte rendu aura quelque intérêt pour ceux qui aiment la minéralogie et la géologie.

Vallée de Royat et de Fontanas. — En descendant de tramway à Royat, près de l'hôtel Bristol, nous voyons une masse puissante d'*arkoses* relevées sous un angle de près de 45° et plongeant vers la Limagne. Ces sédiments, qui tapissent le fond de l'ancien lac de la Limagne, ont été trouvés à près de 1,000 mètres de profondeur dans un sondage pétrolifère à Macholles, près de Riom. Ici, les arkoses se montrent à 400 mètres et jusqu'à près de 550 mètres d'altitude. A Couheix, de l'autre côté du puy de Dôme, elles sont à 800 mètres. Comme elles se sont déposées au même niveau, il y a donc entre les premières et les dernières une différence d'altitude atteignant près de 1,500 mètres. C'est le contre-coup des mouvements ayant dressé dans les airs la chaîne alpine, qui a amené de semblables dénivellations. Ces mouvements se traduisent ici par la grande faille qui limite la Limagne, vers l'ouest, et fait buter, près du viaduc de Royat, les arkoses redressées contre les calcaires à *Potamides Lamarcki*.

Mais il existe une série de failles parallèles à cette dernière, car nous voyons les arkoses reprendre une allure presque horizontale après l'hôtel Bristol, puis plonger de nouveau vers l'est en montant vers Royat. L'existence de ces arkoses à des altitudes variant entre + 800 et — 700 mètres, la série des failles parallèles dont nous constatons l'existence, indiquent que ces arkoses faisaient partie jadis d'un grand pli anticlinal parallèle à la direction générale de la Limagne, pli qui s'est brisé suivant sa clef de voûte, ou parallèlement à cette clef. Ces faits, exposés par le professeur, sont contraires, dit-il, à la théorie des effondrements verticaux du professeur Suess.

Voilà pour la tectonique des couches que nous venons d'examiner. Les arkoses sont formées des éléments du granite peu modifiés ; toutefois, on observe au milieu des arkoses de petits galets roulés. Dans les fentes de la roche, au puy Chateix, on trouve de nombreux cristaux de *barytine*. Très peu à l'ouest, dans le granite, on a recueilli des cristaux de barytine ayant de 30 à 40 centimètres de long et pesant plusieurs kilos. Près du viaduc, le *bitume* est sorti par les fissures du sol et est venu imprégner les sédiments. M. Glan-

Digitized by Google

geaud pense que les sources de Royat sont situées sur une ou plusieurs des fissures dont nous venons de constater l'existence.

Vers le nouveau Royat, de l'autre côté du ruisseau, notre regard est arrêté par un mur de basalte noirâtre plus ou moins compact, de 20 à 30 mètres de haut. C'est sur cette énorme muraille formée par le front d'une coulée issue du volcan de Gravenoire que sont bâtis la plupart des grands hôtels de la coquette station thermale. Le volcan semble avoir fait éruption à une époque relativement récente, car la coulée dont nous venons de parler recouvre des sables, avec débris basaltiques qui paraissent contemporains du niveau à *Elephas primigenius* (mammouth). M. Pomel a trouvé dans les fentes du volcan une faune de l'âge du Renne. D'ailleurs, le volcan de Gravenoire, dont les flancs sont recouverts de bois, est bien conservé.

Le basalte qui surplombe la vallée de la Tiretaine, à Royat (rive droite) repose sur une autre *coulée basaltique, issue du Chuquet-Couleyre*, petit volcan situé en avant du puy de Dôme. Cette coulée qui a suivi le fond de la vallée de Fontanas et de Royat, déjà formée à cette époque (commencement du Quaternaire), est donc un peu plus ancienne que celle de Gravenoire qui la recouvre.

Mais la topographie du pays n'a pas dû changer beaucoup depuis le moment où s'est produite cette éruption basaltique, car la vallée ne s'est pas sensiblement approfondie depuis cette époque. Le ruisseau qui dévale en cascades écumeuses depuis Fontanas a la plus grande partie de son cours sur la coulée de lave. Parfois, cependant, cette vallée s'est creusée entre le basalte et le granite sur lequel repose ce dernier et le basalte surplombe ainsi la nouvelle vallée de quelques mètres.

En face de l'église du Vieux Royat, une carrière fraîchement ouverte laisse voir l'aspect de cette coulée. Elle repose sur des scories de couleur rutilante que l'on dirait avoir été soumises à une forte chaleur. Et c'est, en effet, la chaleur de la lave qui a donné cette couleur à cette formation. Au milieu des projections qui les surmontent, nous recueillons du granite, de la granulite et quelques cristaux de barytine.

Le basalte est très variable, suivant les points ; il est tantôt compact, tantôt bulleux et fortement vacuolaire. Il renferme quelques cristaux de *pyroxène* et aussi de l'*haüyne*, beau minéral bleu, qui est rare dans les basaltes

Les arkoses ont cessé de se montrer. Avant les dernières maisons de Royat, nous sommes dans une vallée granitique, verdoyante, remplie de fraîcheur et parsemée d'une infinité de pommiers en fleurs. Cette vallée en V, qui ressemble à celle de tous les paysages

Digitized by Google

granitiques, est assez profonde et les rochers qui couronnent ses flancs ajoutent à son pittoresque.

Le *granite* est surtout un granite porphyroïde, gris bleuâtre quand il est sain, à grands cristaux d'*orthose*, mesurant plusieurs centimètres de long et présentant la macle de Carlsbad. Nous en recueillons plusieurs échantillons en remarquant les arènes sableuses formées par la décomposition de la roche.

Ce granite a une structure très variable, suivant les points; à une faible distance, il passe à un granite à grain fin, à mica plus ou moins bronzé, puis de nouveau à un granite porphyroïde.

Le tournant de la route qui précède le pont des Soupirs est dû à la saillie prononcée et à la résistance plus grande à l'érosion d'un filon de *granulite* à grain, très fin, qui tranche par sa blancheur sur le ton gris bleu du granite dans lequel il a pénétré.

Nous faisons un arrêt au pont des Soupirs, où nous allons voir de nombreuses choses et remplir presque complètement nos sacs. Là, en effet, on observe des lambeaux de *cambrien* emballés au milieu du granite. Ces *enclaves* de schistes verts ou noirâtres, qui ont été profondément modifiés au point de vue minéralogique, sont extrêmement curieuses. Le professeur nous en fait voir qui simulent de petits plis anticlinaux très accentués, tandis que d'autres semblent avoir été brisés et comme émiettés. Un peu plus bas, on nous avait montré un de ces lambeaux inclus dans le granite, complètement arrondi et donnant l'illusion d'un galet qui aurait été roulé par les eaux.

Des filonnets de *quartz gras*, de *granulite*, de *pegmatite* passant à la pegmatite graphique à *tourmaline*, des mouches de *plomb argentifère* (galène), traversent le granite en cet endroit qui est des plus curieux et très riche au point de vue minéralogique.

A cent mètres plus loin, près des sources Marpon, des débris de schistes, provenant de fouilles récentes, nous permettent de recueillir de la *cordiérite* et de beaux *grenats roses* en dodécaèdres rhomboïdaux.

La cordiérite est assez abondamment répandue dans le granite des environs, principalement sous sa variété verdâtre appelée *pinite*.

Près de ces sources, l'érosion a été assez considérable, car la coulée de basalte surplombe le ruisseau d'une dizaine de mètres ; mais plus loin, vers l'ouest, la pente du sol allant en diminuant, l'effet de l'érosion est de moins en moins marqué.

Un peu après la route de la Pépinière, nous nous arrêtons pour visiter une carrière de lapillis et de cendres volcaniques admirablement stratifiés. Cette stratification est plusieurs fois discordante

Digitized by Google

du haut en bas de la carrière. Les lapillis doivent être en relation avec un point éruptif situé dans le voisinage.

Mais, tout en écoutant les explications de notre guide et en recueillant des notes et des échantillons, nous nous sommes élevés peu à peu à l'altitude de 800 mètres, jusque sur le plateau granitique qui domine la plaine de la Limagne et sert de soubassement à la chaîne des puys. La vue n'est plus limitée aux falaises granitiques qui nous enserraient au milieu de la vallée, elle s'étend au loin, à l'est, vers Royat et Clermont, jusqu'aux monts du Forez qui se profilent à l'horizon, tandis que le volcan de Gravenoire, qui nous dominait de sa masse il y a quelques instants, semble à nos pieds. A l'ouest, le puy de Dôme nous apparaît majestueusement drapé dans un nuage, avec le petit puy de Dôme collé à ses flancs.

Le professeur nous explique la topographie si curieuse de la région qui nous environne. Lorsque, à la fin du miocène, les mouvements de refoulement eurent donné naissance au grand anticlinal dont l'axe est jalonné par la chaîne des puys, et que la Limagne eut été formée par la rupture d'un synclinal dans lequel s'étaient déposés les calcaires qui tapissent son fond, la plaine devait être limitée, vers l'ouest, par des falaises assez abruptes de 400 mètres de haut. Les eaux de ruissellement qui sillonnaient le plateau granitique sous une pente relativement faible entamèrent les bords de ce plateau qui domine la Limagne pour aboutir à la plaine. L'action érosive de l'eau fut d'autant plus grande que la pente était plus plus considérable. Elle continuera à se faire sentir jusqu'à ce que le profil d'équilibre, qui n'est pas encore atteint, soit établi.

La vallée de Royat à Fontanas est donc un bel exemple de vallée pliocène. C'est une sorte de fjord pénétrant de la Limagne dans le plateau granitique, une profonde entaille qui permet de s'élever insensiblement du niveau de la plaine (400 mètres environ) jusque sur le plateau, à 800 mètres.

La coulée quaternaire du Chuquet-Couleyre est venue sous une pente assez rapide, à partir de Fontanas, remplir et mouler le fond de cette vallée, qui a été à peine modifiée par l'érosion depuis cette époque. « Quel beau spectacle devait présenter cette coulée de matière en fusion, roulant comme un torrent le long de la vallée et en suivant toutes les sinuosités capricieuses. Vue des hauteurs, elle devait ressembler alors à un long serpent de feu. Aujourd'hui, la lave bouillante, figée dans une immobilité de pierre, laisse passer sur sa surface un clair ruisseau, dont le doux murmure se marie agréablement au chant des oiseaux. »

On comprend l'enthousiasme de notre professeur et de tous les géologues qui viennent dans ce pays où les grands phéno-

Digitized by Google

mènes qui en ont établi le modelé et le pittoresque si spécial se lisent sur le sol en caractères gigantesques.

Ainsi, tout nous charme, tout nous enchante et le cristal isolé que nous recueillons précieusement et qui offre à lui seul de multiples problèmes, et la roche qui le renferme et dont on nous explique la genèse, et l'ensemble grandiose de toutes les manifestations qui ont donné à ce coin de terre un attrait universel.

Malgré nous, nous sommes donc à la fois minéralogistes, géologues et géographes. Qu'on nous pardonne ce cumul.

Les préoccupations géologiques nous reprennent à la vue de blocs arrondis de granite qui dominent le plateau et semblent comme d'immenses galets charriés par quelque torrent fabuleux. Ce n'est là qu'une illusion, car on nous a fait voir, en place, que le granite se décompose facilement en boules, plus ou moins écailleuses. Le basalte lui-même, dans la dernière tranchée avant Fontanas, offre un exemple de semblable décomposition.

Le Mont-Rodeix. — A Fontanas, nous quittons la route et prenons le chemin du Mont-Rodeix. Le Mont-Rodeix est un petit mamelon granitique d'une centaine de mètres de haut, coiffé de basalte. C'est grâce à ce chapeau basaltique que cette éminence a été préservée de l'érosion. Ce lambeau devait probablement se rattacher aux autres basaltes qui se montrent, à une altitude à peu près identique, à celui qui couronne les hauteurs de Solagnat, de St-Genès-Champanelle, et au basalte de Prudelles, que nous verrons ce soir. On aurait eu là une nappe basaltique considérable (ancien basalte des plateaux), assez analogue, nous dit-on, à celle qui s'étend entre le Mont-Dore et le Cantal et qui forme la région du Cézallier et à celle des Planèzes, dont l'extension est également très grande. L'érosion traça des sillons dans ce plateau basaltique qu'elle morcela, et, ayant atteint le granite qui lui servait de soubassement, elle l'entama à son tour profondément. C'est dans les « fonds de bateau » compris entre ces buttes basaltiques que se sont épanchées plus tard les laves de la région des puys et, en particulier, la coulée du Chuquet-Couleyre que nous avons suivie pendant toute la matinée.

L'action érosive se chiffre ici par une centaine de mètres ; nous verrons à Prudelles qu'elle atteint près de 300 mètres.

Le basalte du Mont-Rodeix est des plus curieux. Il est constitué par de très beaux prismes de 7 à 10 mètres de haut, qui s'épanouissent en gerbe du sommet à la base du mamelon. Ce basalte prismé, d'un pittoresque effet, est un des plus beaux des environs de Cler-

Digitized by Google

mont; aussi les photographes braquent-ils leurs appareils sur cet éventail de pierre destiné à disparaître prochainement.

Le sommet du coteau est, en effet, à moitié décapité. Dans les carrières où l'on exploite le basalte, nous recueillons de nombreux et gros nodules de *péridot olivine*.

Le Chuquet-Genestoux. — Une descente rapide vers Enval, et nous voilà sur une nouvelle formation. Nous foulons le terrain volcanique de la chaîne des puys; et nous sommes profondément intéressés par la vue de blocs énormes de granite, de granulite, (quelques-uns ont près d'un mètre cube), qui ont été arrachés de la profondeur, lancés, avec les autres projections, au milieu desquelles ils sont inclus, par les volcans du voisinage. Notre surprise augmente à la vue du *Chuquet-Genestoux*, où M. Glangeaud nous montre des blocs de roches anciennes, noyés dans la lave qui les a charriés et roulés avec elle. Le Chuquet-Genestoux est un des points les plus curieux que nous ayons vus. Les enclaves de granite, de granulite et de gneiss ont été profondément modifiées par la lave qui les entraînait. On nous fait voir que le mica du granite est devenu bronzé et que la roche semble kaolinisée et s'effrite avec facilité. Certains échantillons ont été fondus à la périphérie et ont donné naissance à un véritable verre volcanique (1). Au milieu des fissures se sont développés des minéraux secondaires, de l'*opale* et des *zéolithes*. Dans la lave nous trouvons des cristaux isolés d'orthose du granite qui ont l'aspect de cristaux de sanidine; par décomposition, la lave isole des cristaux de *pyroxène* dont nous recueillons de beaux exemplaires.

Mais nous sommes de nouveau sur la route du puy de Dôme, que nous avions quittée à Fontanas. Le « géant de la chaîne des puys » nous domine ici de plus de 500 mètres. Une coulée écumeuse de *labradorite*, à l'aspect de cheire, semble sortir de sa base. Elle occupe une faible étendue, environ 1 kilomètre de long sur 500 mètres de large.

Le Puy de Dôme. — Il se produit un nouveau changement dans la nature du paysage quand nous avons quitté la coulée de labradorite. Nous atteignons le pied du puy de Dôme, où se montrent de nombreux éboulis. Les roches volcaniques que nous avons vues jusqu'alors, basaltes et labradorites, étaient des roches basiques, noires, lourdes et compactes. La roche qui constitue le puy de Dôme, et qui a reçu le nom de *domite*, est une roche acide, blanche, légère,

(1) L'étude de ces enclaves a fait l'objet d'une étude des plus intéressantes de M. A. Lacroix.

Digitized by Google

poreuse. C'est une variété de trachyte à grands cristaux de *sanidine*, renfermant des lamelles hexagonales de mica noir *(lépidomélane)*.

Près du col de Ceyssat, à 1,100 mètres d'altitude, le professeur nous fait remarquer la nature variée des projections entourant la domite qui forme la presque totalité de la montagne. Ce sont des projections domitiques, accompagnées de granite, de granulite et de basalte.

Après un déjeuner réconfortant au col de Ceyssat, nous faisons l'ascension du puy de Dôme. A mesure que nous nous élevons sur les flancs ravinés de la montagne, l'horizon s'élargit : nous apercevons la série des volcans de la région sud, le puy de Montchié, celui de Laschamps, et dans le lointain le puy égueulé de la Vache, tandis que le massif du Mont-Dore, avec ses cimes crénelées que silhouette la neige, est noyé dans les brouillards.

Mais, tout en montant, nous observons la nature des roches sur lesquelles nous marchons. La domite, blanche, légèrement rosée par places, forme des apophyses rocheuses qui surplombent le chemin en lacet, conduisant au sommet. Cette roche est extrêmement poreuse, l'eau la pénètre avec facilité en faisant entendre un petit sifflement. Elle s'effrite aisément et se réduit en une poussière blanche ressemblant à du kaolin. Elle est exploitée pour la fabrication du verre. Dans les fentes nous recueillons du *fer oligiste* (ou *fer spéculaire* des anciens auteurs), produit de sublimation formé par les fumerolles volcaniques.

A chaque instant, M. Glangeaud nous signale des placages de scories domitiques dans lesquelles on trouve, jusqu'au sommet de la colline, à plus de 1,400 mètres, des blocs parfois volumineux de granite, de granulite, de basalte et même des schistes cambriens. Ces roches, arrachées de la profondeur, ont donc été surélevées ou projetées de plus de 600 mètres. Et, comme le basalte est assez abondant, le professeur pense que le puy de Dôme a pu faire éruption au milieu d'une nappe basaltique, d'âge probablement pliocène, qui était peut-être l'analogue et la continuation du basalte du Mont-Rodeix.

Mais une autre question est posée par le professeur : Le puy de Dôme est-il un volcan à cratère, comme la plupart de ses voisins et comme le croit M. Julien, et les scories qui l'entourent font-elles partie d'un ancien cône démantelé par l'érosion; en un mot, la masse domitique principale n'est-elle que la cheminée, le *neck*, d'un ancien volcan, ou bien doit-on voir ici, comme le voudrait M. Michel Lévy, un dôme d'intumescence, une sorte de laccolite superficiel dont les scories formeraient l'enveloppe, la gaîne protectrice?

Digitized by Google

La viscosité très grande d'une lave aussi acide que la domite laisse croire qu'elle n'a pu couler facilement et qu'elle est sortie à la façon des cumulo-volcans. Toutefois, la question ne paraît pas complètement résolue, car il est des arguments contraires aux deux théories.

Mais nous voilà au sommet de la célèbre montagne illustrée par Pascal et, bien avant lui, par les populations gauloises qui y avaient élevé un temple à Mercure, dont il reste des ruines encore bien conservées. Aujourd'hui, un observatoire météorologique y est installé, et on peut correspondre par le télégraphe avec Clermont.

Le dieu des Arvernes ne nous a pas favorisés. La colline est enveloppée de brouillard, et nous ne pouvons jouir du beau spectacle que l'on aperçoit un jour de clair soleil. Les cratères béants qui s'alignent si curieusement vers le nord et vers le sud sont cachés à nos regards, ainsi que le Forez et le Mont-Dore. Force nous est donc de reprendre le chemin de Clermont et de revenir sur nos pas jusqu'à la Font-de-l'Arbre.

Nous rentrerons par la route dite de la Baraque.

Coulée d'andésite du Pariou. — A partir des quatre routes, nous marchons sur la coulée de basalte issue du Chuquet-Couleyre. Cette coulée se bifurque : nous avons vu ce matin la branche qui avait encombré le fond de la vallée de Fontanas, l'autre branche est venue combler la dépression qui s'étendait vers la Baraque. En ce point elle est recouverte par la magnifique coulée d'*andésite* épanchée du Pariou, et qui forme devant nous comme un grand rideau noir aux contours capricieux et dentelés. Toute la surface de la coulée est fortement scoriacée. Cet état de fraîcheur ainsi que la belle conservation du Pariou indiquent qu'elle est très récente Arrivée au commencement du vallon de Villars, qui est très analogue à celui de Royat, quoique de dimensions moindres, la coulée a dû s'y précipiter, sous une pente atteignant par places 20 0/0, en véritable cascade de feu, telle une coulée de métal sortant d'un haut-fourneau.

Aujourd'hui, l'aspect seul d'une carte topographique permet de suivre la coulée, qui a tapissé le fond d'une vallée pliocène et est venue couvrir une forêt à Fontmort. On a même, paraît-il, trouvé des dents d'éléphant sous la coulée.

Basalte de Prudelles. — Nous laissons le vallon à notre droite pour voir le basalte de Prudelles. C'est un lambeau faisant partie jadis d'une nappe basaltique plus étendue et qui se reliait peut-être au basalte du Mont-Rodeix et à celui qui recouvre les Côtes de Clermont et de Chanturgue.

Digitized by Google

Dans ce basalte exploité, nous trouvons du *péridot olivine*, avec ses variétés rouges et jaunes altérées, auxquelles on donne les noms de *chusite* et de *limbilite*.

Dans les fentes et les vacuoles du basalte, nous recueillons également des zéolithes assez abondantes : la *christianite* et la *laumontite*.

A l'extrémité de la coulée, on a ouvert une carrière qui traverse la montagne de part en part. La voûte de cette carrière est des plus curieuses, avec ses prismes hexagonaux enchevêtrés se recouvrant et simulant une voûte de cathédrale byzantine.

La baie qui est ouverte sur le vallon de Villars, véritable nid de verdure, permet également d'apercevoir Clermont sur sa butte de pépérites, avec sa cathédrale noire, ses maisons noires et ses toits rouges. Mais il faut s'arracher aux douceurs de la contemplation et rentrer, car nos sacs se font de plus en plus lourds.

Nous rapportons seize espèces minérales (barytine, grenat, cordiérite, tourmaline, haüyne, olivine, limbilite, quartz gras, augite, hornblende, hypersthène, opale, aragonite, christianite, laumontite et oligiste), des roches éruptives anciennes : granite, granulite, pegmatite ; des schistes cambriens, des gneiss, des arkoses et tous les types des roches volcaniques de la chaîne des puys, depuis les plus acides jusqu'aux plus basiques : domite, andésite, labradorite et basalte : il y en a assez pour faire un petit musée, qui sera comme la synthèse minéralogique et géologique de la région que nous avons parcourue avec le plus vif plaisir.

Qu'il nous soit permis maintenant d'adresser nos remerciements à M. Glangeaud, qui est rempli d'enthousiasme pour ce beau pays d'Auvergne. Il s'est prodigué pendant tout le cours de l'excursion et n'a pas cessé un instant de multiplier ses explications. Grâce à lui, nous avons passé une journée infiniment agréable et instructive.

L. Rechat.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur communiquer un extrait d'un mémoire présenté à l'Académie des Sciences par le président de la Société des Amis de l'Université de Clermont, M. le docteur Chibret, et publié dans les *Comptes rendus* du 13 février :

Nouvelle méthode d'examen quantitatif ou qualitatif des albuminoïdes, diastases, alcaloïdes, leucomaïnes ou toxines, notamment ceux des urines.

En 1886, dans une Note présentée avec M. Izarn et publiée aux *Comptes rendus*, nous avons fait connaître « un mode d'emploi du

Digitized by Google

» réactif iodoioduré pour la recherche des alcaloïdes et leucomaïnes » urinaires ».

En partant de ce mode d'emploi et en en perfectionnant la technique, j'ai réussi à établir une méthode pour déceler et évaluer, dans l'eau ou dans l'urine, toute une série de corps azotés, connus ou inconnus, tels que créatinine, xanthine, alcaloïdes, peptones albuminoïdes, leucomaïnes, toxines, etc., sans agir ni sur l'urée ni sur l'acide urique ou les urates.

On prend un tube d'essai *soigneusement frotté et lavé à la potasse*, puis rincé à grande eau. On y verse 2cc d'une solution à $\frac{1}{800000}$ de chlorhydrate de cocaïne; on laisse ensuite tomber dans cette solution 3 gouttes d'acide azotique, on agite; on laisse ensuite tomber 3 gouttes du réactif iodoioduré dont voici la formule :

Iode.....	47 grammes.
Iodure de potassium.....	58 —
Eau distillée.....	60 —

Rien ne semble s'être produit dans le tube, si l'on se contente d'un examen à la lumière ordinaire. Il n'en est plus de même si l'on fait l'examen du liquide dans des conditions d'éclairage et d'ambiance convenables. On constate alors que le liquide, qui semblait transparent, devient louche et doué d'une *opalescence* produite par un précipité très ténu.

L'opalescence obtenue avec la solution de chlorhydrate de cocaïne à $\frac{1}{800000}$, ainsi traitée et observée, constitue une *opalescence-étalon*, qu'il s'agit de reproduire comme intensité avec les différents liquides à examiner. Cette opalescence n'est point la réaction-limite, car on peut obtenir encore une opalescence avec une dilution de chlorhydrate de cocaïne à $\frac{1}{1000000}$ et même davantage. J'ai choisi comme étalon la solution à $\frac{1}{800000}$, parce qu'elle est d'une constatation facile pour l'œil le moins exercé et que j'ai reconnu, par empirisme, qu'elle est préférable aux opalescences plus ou moins fortes. La réaction-limite est à $\frac{1}{2000000}$.

Les dilutions d'alcaloïdes, de créatinine, de xanthine, d'albumine, de peptone, de pepsine, de produits de sécrétion, de cultures sur agar des différentes bactéries pathogènes, en un mot la plupart des produits végétaux ou animaux de *nature azotée*, donnent l'opalescence à des dilutions qui varient pour chacun d'eux : *toutefois, l'urée et les urates ne donnent pas d'opalescence.*

L'albumine de l'œuf et les peptones à $\frac{1}{20000}$ dans l'eau, la créatinine à $\frac{1}{1000}$, la xanthine à $\frac{1}{5000}$, la pepsine à $\frac{1}{50000}$, les alcaloïdes à $\frac{1}{800000}$ donnent l'opalescence-étalon. Elle est fournie également par les albumines urinaires; si celles-ci sont d'origine alimentaire,

Digitized by Google

elles n'exigent qu'une dilution voisine de celle de l'albumine de l'œuf, des peptones et de la pepsine $\frac{1}{20000}$ à $\frac{1}{50000}$; si les albumines urinaires sont liées à l'existence d'affections infectieuses intercurrentes chez des sujets sains, elles peuvent exiger des dilutions à $\frac{1}{140000}$ et même $\frac{1}{400000}$.

J'ai tiré de ces différentes constatations une méthode d'examen des urines, qui consiste à en faire des dilutions successives pour arriver à l'opalescence-étalon : *L'urine normale*, chez un *sujet bien nourri*, donne l'opalescence de $\frac{1}{30}$ à $\frac{1}{50}$. Dans l'inanition, le taux de dilution s'abaisse et peut tomber au-dessous de $\frac{1}{10}$. Dans les affections fébriles et infectieuses, chez les individus *surmenés* ou *suralimentés* en *aliments azotés*, dans la plupart des affections fébriles, notamment dans celles qui résultent d'un mauvais fonctionnement du foie, le taux de dilution de l'urine s'élève au-dessus de $\frac{1}{50}$ et peut atteindre $\frac{1}{100}$ et même $\frac{1}{200}$. Dans les albuminuries infectieuses, le taux élevé de dilution urinaire est en partie dû à la présence de l'albumine, et diminue après précipitation et filtration de cette albumine. La différence entre les coefficients de dilution de l'urine, avant et après précipitation de l'albumine, sert à établir le coefficient de dilution qui correspond à la présence de l'albumine et permet d'obtenir le coefficient de dilution correspondant à 1 gramme de cette albumine. On arrive ainsi à avoir une *connaissance qualitative de l'albumine urinaire*, déduite de la connaissance du poids de l'albumine par litre et du coefficient de dilution qui correspond à la présence de ce poids d'albumine dans l'urine.

A signaler encore dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* les travaux suivants communiqués par des professeurs de l'Université de Clermont ou intéressant notre région.

Michel Lévy. — Séparation en deux groupes naturels des épanchements volcaniques du Mont-Dore. Caractères chimiques distinctifs de leurs magmas et de celui qui a alimenté les éruptions de la chaîne des Puys. (1er mai 1899.)

Guichard. — Sur les réseaux qui correspondent au cas où la suite de Laplace est limitée dans un sens. (8 mai 1899.)

Guichard. — Sur les réseaux cycliques qui contiennent un système de géodésiques. (29 mai.)

Parmentier. — Sur le fluor supposé contenu dans certaines eaux minérales. (1er mai.)

Parmentier. — Contribution à l'étude des eaux minérales. — Sur la source Croizat, près du Mont-Dore. (5 juin 1899.)

Parmentier. — Sur les eaux minérales fluorées. (5 juin.)

Digitized by Google

A. Duboin. — Sur la présence de l'iode dans les eaux minérales de Royat. (12 juin 1899.)

A lire dans le *Bulletin de la Société des parlers de France* un article de M. Dauzat sur les *Parlers actuels de la Basse-Auvergne*. L'auteur rectifie quelques assertions de Diez et de M. Meyer-Lübke et montre l'importance de l'observation directe dans les études de ce genre.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous sommes obligés de renvoyer au prochain numéro les comptes rendus des ouvrages suivants qui viennent de paraître :

A. Gasquet. — Essai sur le culte et les mystères de Mithra.

Desdevises du Dezert. — L'Espagne de l'ancien régime : Les Institutions.

Dr Paul Girod. — L'Age du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze.

Le Frère Héribaud. — Les Muscinées d'Auvergne.

Albert Lesmaris. — Etude sur la publicité de l'état des personnes.

ERRATUM.

Page 157, *au lieu de* : conformité, *lizez :* uniformité.

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

LA CHAIRE DE PHILOSOPHIE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT

(1855-1893)

V.

A partir de 1871, l'enseignement de la philosophie dans nos Facultés présente une physionomie toute nouvelle; les professeurs s'enferment dans leurs attributions auxquelles ils prennent un goût plus vif et dont ils comprennent le véritable caractère; ce ne sont plus des écrivains féconds, avides de succès et d'applaudissements; ils consacrent leur temps et leur peine aux étudiants; le niveau de leurs leçons s'élève singulièrement; quant aux cours publics, ils perdent peut-être un peu de leur éclat, mais ils deviennent beaucoup plus sérieux.

Le troisième titulaire de la chaire de philosophie à Clermont fut M. Arren. Louis-Victor Arren naquit à Solgne (Moselle) le 26 mars 1833. Il avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique, mais à l'âge de 20 ans il quitta le grand Séminaire pour entrer dans l'Université: en 1856 il était nommé professeur de rhétorique au collège de Rouffach, près Colmar. En 1859, il se faisait recevoir docteur par la Faculté de Strasbourg. Sa thèse française n'a rien de philosophique: c'est l'Essai d'une rhétorique sacrée d'après Bossuet. L'auteur expose successivement ce que doit être la préparation générale de l'orateur (étude de l'Ecriture sainte, des Pères, des sciences, des auteurs pro-

Digitized by Google

fanes), puis la préparation spéciale (choix du sujet, méditation, rédaction); enfin, il montre ce que doit être l'orateur en chaire, quelles doivent être les qualités de la parole et aussi les qualités de l'homme. Il termine par ces mots, qu'aurait applaudis M. Nourrisson : « Une génération dont Bossuet deviendrait l'homme serait une génération droite et forte et promise à de beaux destins. »

La thèse latine : « *Quid ad informandos mores valere potuerit priorum stoïcorum doctrina* », présente pour nous plus d'intérêt; c'est une étude consciencieuse des textes qui nous font connaître les doctrines des stoïciens, les jugements de leurs partisans et de leurs adversaires. M. Arren leur reproche d'avoir donné du bien une définition trop haute et trop absolue, de sorte que leur système n'avait plus de prise sur les volontés et ne pouvait exercer une influence pratique sur le caractère et la vie des hommes. Il semble que sur ce point l'histoire n'est pas d'accord avec le jugement de M. Arren, qu'elle rend hautement témoignage en faveur des stoïciens et qu'ils nous présentent le beau spectacle d'une école dont les vertus ont été aussi admirables que les leçons.

Reçu agrégé de philosophie en 1865, M. Arren fut professeur aux lycées de Mâcon (1859), de Grenoble (1865) et enfin de Metz (1868). Il ne tarda pas à en être chassé par l'invasion et dut prendre le chemin de l'exil, puisqu'il ne lui était plus permis de servir sur sa terre natale la France et l'Université; mais il n'oublia jamais ni cette ville de Metz près de laquelle il était né, où il avait eu la joie d'enseigner, ni celle de Strasbourg où il avait pris ses grades. D'abord désigné pour le lycée de Nîmes, il fut bientôt placé à la Faculté de Clermont où il ouvrit son cours le 11 avril 1872. Il ne resta dans cette ville que trois ans. Pendant le second semestre de 1872, il enseigna la morale sociale; en 1872-73, l'histoire de la morale sociale en France au XVIIIe siècle; en 1873-74, il parla de l'existence de l'âme et des systèmes matérialistes contemporains

Digitized by Google

(1er semestre), des théories modernes sur l'intelligence (2e semestre) ; enfin, en 1874-75, de la sensibilité et de ses rapports avec la morale.

Le 28 février 1875, M. Arren fut nommé à la Faculté de Poitiers et il se fixa dans cette ville qui devint sa patrie d'adoption. Dès 1879, ses collègues l'élurent pour leur doyen et jusqu'à sa mort ils lui renouvelèrent ce témoignage de leur affectueuse confiance. Mais les fonctions de l'enseignement et de l'administration universitaire ne suffisaient ni à son activité ni à son ardeur de dévouement ; élu conseiller municipal en 1881, premier adjoint en 1888, il eut bientôt à remplir les fonctions de maire, le titulaire étant retenu à Paris par son mandat de député. Le 19 janvier 1892, il fut nommé maire de Poitiers ; il eut l'honneur de recevoir M. le président Carnot, lors de sa visite à Poitiers (15, 16, 17 septembre 1892) ; le beau discours qu'il prononça à cette occasion eut non seulement en France, mais même à l'étranger, un légitime retentissement. Administrateur habile autant qu'infatigable, soucieux des intérêts de tous ses commettants, il n'oubliait pas l'Université à laquelle il devait tant. Il croyait que si les Facultés jettent un incontestable éclat sur les villes qui les possèdent, elles constituent aussi pour elles un sérieux élément de prospérité matérielle. Il réussit à faire partager sa conviction par ses collègues du Conseil municipal : la ville de Poitiers entreprit la reconstruction et l'agrandissement de ses Facultés. Mais cette œuvre qui lui tenait au cœur, dont il surveillait et dont il pressait l'exécution, il n'en devait pas voir l'achèvement : il n'eut pas la joie, qu'il méritait si bien, de présider à l'inauguration du nouveau palais de l'Université. Il mourut presque subitement le 23 septembre 1893 ; la ville de Poitiers et l'Université s'unirent pour faire des funérailles solennelles à l'homme de haute intelligence et de grand cœur qui les avait servies avec tant de zèle et d'abnégation.

M. Arren n'a pas laissé d'autre livre que ses thèses de

Digitized by Google

doctorat; il avait créé le *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers;* il y publia un grand nombre d'articles sur la philosophie romaine, sur le problème de la matière, sur les problèmes de la morale contemporaine, sur l'obligation et le bien, sur les principes du droit, sur la sanction religieuse de la morale. Il n'a jamais songé à les réunir, à les coordonner en un livre. « Il était, ainsi que l'a dit M. le recteur Compayré, du nombre de ces esprits particulièrement distingués qui, non par impuissance, mais par réserve, par un sentiment délicat des hautes responsabilités de l'écrivain, hésitent toujours à traduire leur pensée sous la forme définitive d'un ouvrage imprimé et, aimant mieux parler qu'écrire, s'éteignent et disparaissent comme des fleurs brillantes qui n'ont pas porté de fruits.... Mais à défaut de livres, il y a d'autres œuvres, et les œuvres véritables de M. Arren ce sont ses anciens élèves, cette légion de licenciés en philosophie qu'il a formés, qu'il a nourris de ses leçons, cet essaim de jeunes professeurs qui se sont répandus dans les lycées et collèges.... Ce qu'était son enseignement, la plupart de ceux qui m'écoutent le savent: éloquent à l'occasion, simple et familier quand il le fallait, quand il voulait mettre les plus hautes questions à la portée de son jeune auditoire, toujours élevé et grave, animé par le souci des grands problèmes, fidèle aux principes qui sont la raison d'être de l'enseignement de la philosophie, mais néanmoins très curieux des nouveautés, très au courant des progrès de la pensée et des recherches les plus originales de la science contemporaine. »

M. Hild, professeur à la Faculté, lui rendait le même témoignage: « Alors que l'habitude a sitôt fait de blaser sur les qualités les plus éminentes, le public a goûté pendant 18 ans, sans jamais s'en lasser, le charme de sa parole facile, claire, mesurée, toujours sûre d'elle-même. Le secret de ces succès dont notre doyen avait raison d'être fier et dont il s'était fait un besoin même au milieu des

Digitized by Google

occupations les plus absorbantes, était sans doute la science solide, fruit d'un persévérant travail et, avec la science, le merveilleux talent d'exposition qui la faisait valoir. C'était aussi et avant tout l'intention morale et toute pédagogique de cet enseignement. Arren voulait être utile non seulement à la philosophie qu'il représentait, mais à la société française, dont à ses yeux, cette science était une force et un ornement sans égal. Il l'offrait aux jeunes générations avec la conviction qu'elles y puiseraient la dignité du caractère et la moralité virile de la vie. Cette préoccupation des jeunes, cette persistance à leur vouloir fournir en toute occasion les leçons et aussi les conseils qui devaient éclairer leur esprit et fortifier leur volonté était peut-être le trait dominant de l'enseignement d'Arren. » Ces qualités, plus solides et plus fortes que brillantes, les Clermontois avaient su les apprécier, et notre Faculté a lieu d'être fière de compter M. Arren parmi ses maîtres.

VI.

Le successeur de M. Arren ne fit comme lui que passer à Clermont. Jules-Francisque Gérard, naquit à Wissembourg (Bas-Rhin), le 14 avril 1839. Après de brillantes études, il entra à l'Ecole Normale en 1858; à sa sortie il fut reçu agrégé des lettres. L'agrégation de philosophie ne fut rétablie que quelques années plus tard; il s'y présenta et fut reçu le premier en 1865, la même année que M. Arren. Il était depuis 1861 professeur au lycée de Besançon où il resta jusqu'en 1875.

C'est alors qu'il entreprit et mena à bonne fin le travail si considérable et si remarquable qui devait lui valoir le titre de docteur en 1876. « Maine de Biran, Essai sur sa philosophie, suivi de fragments inédits », n'est pas seulement une thèse, c'est un livre et un livre qui restera; il représente dix années de patientes recherches et de

Digitized by Google

profondes réflexions; à la plus grande exactitude d'interprétation l'auteur allie la justesse et la liberté de l'esprit critique; la pensée est ferme et lentement mûrie, l'expression nette et toujours élégante : « Elle possède, dit M. Charpentier, la distinction la plus rare et la moins cherchée... Ce qui caractérise ce livre, c'est la conscience (1) ». M. Gérard avait pensé à profiter du séjour de Besançon pour se mettre en relations avec M. E. Naville, de Genève, qui avait déjà publié en 1859 trois volumes d'œuvres inédites de Maine de Biran et qui avait en sa possession les autres manuscrits du philosophe. Il fut de la sorte à même de lire tout ce que Biran nous a laissé, de se familiariser avec sa pensée, en considérant les diverses formes sous lesquelles il l'a présentée. Et ce n'était pas chose facile. En 1834, Cousin disait de Maine de Biran : « C'est le plus grand métaphysicien de mon temps ». M. Taine, dans son livre sur les philosophes français au XIXe siècle (1856), le traite au contraire avec une extrême dureté; il déclare qu'il est inintelligible d'un bout à l'autre et que sous ce fatras rébarbatif, il ne se cache qu'erreurs et que banalités. « Dans les livres de Maine de Biran, remarque M. Caro, il règne une double obscurité, l'une tout extérieure, tient aux procédés diffus de ses analyses et à la lenteur tantôt laborieuse, tantôt paresseuse de son style; l'autre, tout intérieure, tient aux transformations graduelles de sa pensée. » Cette pensée obscure et touffue, M. Gérard entreprit de la pénétrer et d'en révéler à tous la richesse et la puissance. Il expose d'abord la genèse des idées de Maine de Biran : « Quelque solitaire que soit un penseur, il tient toujours par plus d'un côté au temps dans lequel il a vécu; la spontanéité du développement de son esprit, l'originalité de ses doctrines n'excluent pas des rapports souvent nombreux avec les idées régnantes parmi ses contemporains. Alors même qu'il rompt ouvertement avec ces

(1) *Revue philosophique*, III, 416.

Digitized by Google

idées et qu'il s'en fait l'adversaire déclaré, il est impossible qu'il n'en garde pas quelque empreinte ». Biran continue bien la tradition de la philosophie française inaugurée par Descartes : « Ce qui caractérise la réforme opérée dans les sciences et la philosophie au XVIIe siècle, ce qui en fait la fécondité et la grandeur, c'est l'effort de l'esprit humain pour se dégager de la science logique et verbale de la scolastique en décadence, pour écarter l'enveloppe trompeuse des mots et des notions toutes faites, et voir enfin la réalité face à face ».

Pour comprendre la tournure de son esprit, le caractère si particulier, si curieux de ses études, il faut tenir compte de son tempérament et de sa santé : « Maine de Biran n'a pas été philosophe seulement par une de ces hautes vocations qui ont dévoué la vie d'un Descartes, d'un Leibnitz, d'un Kant à la recherche de la vérité; il l'a été surtout par tempérament, je dirais presque par nécessité de nature. Ce sont les souffrances ou tout au moins les malaises presque continuels dus à la fragilité d'une organisation trop impressionnable qui l'ont contraint à s'occuper sans cesse de lui-même et qui de bonne heure l'ont rendu psychologue... Retenu captif en lui-même par sa faiblesse, il devait nécessairement tourner ses regards sur les vicissitudes d'une existence que sa fragilité même rendait singulièrement mobile. Pénible la plupart du temps, souvent douloureux, toujours changeant et variable à l'excès, le sentiment de la vie lui était constamment présent; il obsédait réellement son esprit, il devenait pour lui un sujet de constant étonnement, presque d'inquiétude... Il était rarement en bonne fortune avec lui-même ». Voilà comment Biran a été amené à consacrer sa vie à l'observation psychologique et comment aussi l'idée qui domine toute sa philosophie est l'idée d'effort; il croit que nous avons du moi une aperception interne et séparée, qu'il ne se manifeste pas uniquement dans le concret, qu'il n'est pas comme le zéro, qui n'acquiert sa valeur que par son union

Digitized by Google

avec d'autres chiffres : dans le fait unique et privilégié de la volonté, la psychologie et la métaphysique se touchent et se confondent. L'essence de l'âme, pour lui, n'est pas la pensée, comme pour Descartes, c'est l'action, c'est-à-dire l'énergie causale s'appliquant à un objet et s'exerçant dans la production d'un effet, mais ne s'y épuisant pas : « Dans chacune de mes résolutions je me connais comme une cause antérieure à son effet et qui lui survivra... Je me vois en deçà, en dehors et indépendant du temps; et c'est pourquoi à proprement parler, réellement et absolument, je suis ». C'est la conscience de nous-mêmes qui est le fondement de l'idée de cause et de toutes les notions de la raison; Biran demeure l'adversaire constant des idées innées; toutes nos connaissances, d'après lui, doivent avoir pour point de départ l'observation des faits. Cette observation nous découvre dans notre nature deux éléments, l'un actif, l'autre passif et c'est une erreur de croire que l'un puisse exister sans l'autre : « Son existence n'est un fait pour le moi qu'autant qu'elle s'exerce et elle ne s'exerce qu'autant qu'elle peut s'appliquer à un terme résistant ou inerte... La force ne se conçoit pas sans organe... Il y a en nous deux forces vivantes qui ne pourront jamais être ramenées à une seule sans fausser les vrais principes de la science de l'homme, sans donner un démenti formel à sa nature... Sans sortir de nous-mêmes, nous pouvons distinguer et circonscrire les deux domaines opposés de la nécessité et de la liberté, faire la part du moi et de la nature, de l'homme et de l'animal... Les deux systèmes exercent l'un sur l'autre une influence continuelle et se combinent d'une manière toujours plus intime à mesure que la vie de relation s'étend et se développe... Ils se confondent dans une vie composée qui ne ressemble ni à l'une ni à l'autre des composants... L'homme n'est pour lui-même ni une âme à part le corps vivant, ni un certain corps vivant à part l'âme qui s'y unit sans s'y confondre. Il est le produit des deux et le sentiment qu'il a de son existence n'est autre

Digitized by Google

chose que celui de l'union ineffable des deux termes qui la constituent; en croyant se saisir lui-même dans l'un de ces deux éléments, l'esprit de l'homme ne peut embrasser qu'une illusion, un pur abstrait, une ombre sans consistance ni réalité ». Sur ce fondement, Biran édifie toute sa métaphysique : « Appuyer l'ontologie sur la conscience, résoudre par la psychologie les questions essentielles de la métaphysique, c'est ce qui fait l'incontestable originalité de Maine de Biran... Sa philosophie est peut-être la tentative la plus vigoureuse de l'esprit analytique pour écarter tout ce qui ne ressort pas immédiatement de l'expérience et ne se justifie pas par elle... Un mot résume la philosophie de Maine de Biran : c'est la philosophie de la personnalité ». Comme appendice, M. Gérard publie trois fragments inédits de Maine de Biran; l'un surtout est intéressant, sur la distinction essentielle non seulement en philosophie, mais dans les sciences, entre ce que nous connaissons et ce que nous croyons. La discussion de cette thèse fut très animée et très brillante; l'Académie française décerna au livre de M. Gérard un prix de 3.000 francs.

Sa thèse latine, sur l'Idéalisme de Berkeley est, elle aussi, très remarquable. C'est la première étude publiée en France sur la doctrine de ce philosophe : elle précède de trois ans le livre de M. Penjon et de douze ans la thèse de M. Lyon. On connaissait mal chez nous la philosophie de Berkeley; on l'étudiait dans les livres des Écossais, ses adversaires, qui ne l'ont pas toujours bien comprise et qui l'ont accablée d'arguments propres à la couvrir de ridicule, si seulement ils portaient. Loin d'être le précurseur de D. Hume, Berkeley considère son système comme étant plus que tout autre capable de réduire à néant les objections des sceptiques; mais il rejette les concepts de substance et de matière qui jouent un si grand rôle dans la plupart des théories métaphysiques. Le vrai nom de son système est l'immatérialisme (M. Gérard emploie déjà ce mot qui devait plus tard faire fortune). Berkeley ne fait

Digitized by Google

que continuer le mouvement imprimé à la métaphysique par Descartes et Malebranche, auxquels Locke lui-même doit plus qu'il n'en convient. Ceux-ci avaient insisté sur la distinction des qualités premières et des qualités secondes de la matière; ils avaient montré que la chaleur, l'odeur, le son, n'appartiennent pas en réalité aux choses, que ce ne sont que des manières de sentir, des phénomènes qui se produisent en nous-mêmes : Berkeley soutient qu'il en faut dire autant des qualités premières et que nous n'avons aucune raison d'accorder une réalité extérieure à l'étendue et à la résistance.

En avril 1875, M. Gérard avait été nommé chargé de cours à la Faculté des lettres de Clermont; il n'y resta que jusqu'au mois de novembre 1877. C'est pendant ce temps qu'il passa son doctorat. Il prit successivement pour sujets de ses cours : les Rapports de l'art avec la morale, l'histoire critique de l'idée de progrès, enfin les Rapports de la psychologie et de la morale avec l'histoire. Bien des personnes, à Clermont, se rappellent encore le charme de ses leçons, pleines à la fois de verve et de gravité; c'était un esprit très ouvert et très précis, surtout éminemment clair; à une élégance sobre et correcte, il alliait un goût pur et élevé. Très réservé dans le choix de ses amis, il était avec eux du commerce le plus agréable, capable de jouer du Mozart à livre ouvert, aussi aisément qu'il maniait le crayon et le pinceau. En 1877, il fut appelé à la Faculté de Nancy et soutint avec éclat l'honneur de l'enseignement philosophique français en face des grandes écoles de l'Allemagne.

Mais sa santé était loin de répondre à son zèle, et plus il se donnait libéralement, plus il pouvait craindre de se voir trahi par ses forces. Sur les conseils de ses amis et la vive insistance de ses chefs, il consentit à entrer dans l'Administration : Recteur à Grenoble, de 1882 à 1890, il fut désigné alors pour diriger la grande Université de Montpellier; il apporta dans l'accomplissement de ces

Digitized by Google

délicates fonctions non-seulement une activité, une vigilance qui s'étendait à tout, mais aussi de précieuses qualités de prudence, de tact, et par-dessus tout une grande délicatesse morale, une exquise bonté : « Que de bien on peut faire, disait-il, par un peu de compassion, en montrant à ceux qui souffrent qu'ils ne sont pas les seuls à souffrir et que l'on souffre avec eux ! » Sa sollicitude se portait également sur tous les degrés de l'enseignement. Nous avons vu ce qu'il avait été comme professeur de Faculté. Pour les élèves de l'Enseignement secondaire, il avait publié, avec Introduction et notes, une édition de la traduction des *Entretiens mémorables de Socrate*, par Xénophon, puis du texte de la Correspondance de Gœthe et de Schiller; dans la première, il mettait en lumière la personne bien vivante et la physionomie de Socrate, qui eut le rare mérite d'enseigner la vertu, plus encore par sa conduite que par ses leçons; dans la seconde, il faisait ressortir le caractère tout particulier de l'amitié qui unit ces deux grands poètes, amitié née de l'opposition même de leur nature et de leur génie, et qui fut également bienfaisante pour l'un et pour l'autre. Plus tard il composa, à l'usage des Ecoles primaires, deux excellents ouvrages d'instruction morale et civique, que couronna l'Académie des sciences morales et politiques, les *Maximes morales de l'Ecolier français*, les *Maximes morales de l'Ecolière française*. O les bons livres, et que, par le caractère des leçons qu'ils contiennent, comme par le ton dont elles sont faites, ils répondent bien au programme que s'est proposé l'auteur : l'éducation par le cœur! Il s'en dégage comme un parfum d'honnêteté, de grandeur morale, de charité et de patriotisme. « Soyez justes et bons, répète-t-il sans cesse; il faut être de bons fils, de bons écoliers et de bons petits Français... Il faut être honnête homme, il faut conserver l'estime et le respect de soi-même... La raison est faite pour la vérité, le cœur pour la bonté, la volonté pour le courage... Rien ne vaut le bonheur d'une

Digitized by Google

famille bien unie... Il faut aimer la patrie plus que tout au monde, et aucune patrie ne mérite d'être aimée plus que la France. »

Il semblait que M. Gérard eût devant lui une longue et brillante carrière. Son père, officier de cavalerie, lui avait fait contracter, dès sa jeunesse, l'habitude et le goût des exercices du corps; il leur demeura fidèle toute sa vie et fut un des plus zélés promoteurs du développement de l'éducation physique en France; et cependant il mourut le 2 janvier 1898, après une longue et cruelle maladie, âgé de moins de soixante ans.

VII.

De tous les professeurs qui occupèrent la chaire de philosophie de la Faculté de Clermont, M. Luguet est celui qui la conserva le plus longtemps. M. Henri-Pierre-Désiré Luguet était né le 28 janvier 1833, au château d'Oléron (Charente-Inférieure); reçu à l'Ecole normale en 1855, il ne put, pour raison de santé, en suivre les cours jusqu'au bout. Il ne rentra dans l'Université qu'en 1860 et fut successivement professeur au collège de Fontenay-le-Comte, à celui de Saintes (1867) et au lycée de Pontivy (1873). C'est en 1875 qu'il se fit recevoir docteur.

Sa thèse française est une Etude sur la notion d'espace d'après Descartes, Leibnitz et Kant. L'auteur montre bien l'attrait passionnant que cette question exerce sur la curiosité des philosophes : « Non-seulement mystérieux, mais encore inintelligible, sans activité, sans individualité, absolument pénétrable à tous les corps, cet être dont toutes les propriétés se réduisent à trois dimensions semble pourtant indispensable à la connaissance du monde extérieur... L'espace a le privilège de troubler la raison humaine, en lui offrant l'apparence de vérités irrationnelles. Grâce à cette notion, les jeux de l'esprit sceptique

Digitized by Google

s'abritent sous un raisonnement difficile à réfuter. Achille et la tortue, la flèche des Pyrrhoniens sont des exemples tristement célèbres dans l'histoire de la logique. » Après avoir exposé et discuté les opinions qu'ont proposées Descartes, Leibnitz et Kant, M. Luguet donne ses propres conclusions, qui sont fines, ingénieuses et que nous aimerions à voir développées plus longuement : l'espace est une construction de l'esprit; pour expliquer la formation de cette idée, il faut faire appel non-seulement à la psychologie, mais à la physiologie ; il faut aussi étudier séparément la part qu'y prennent le sens de la vue et le sens du toucher.

Les travaux qu'il fit pour préparer cette thèse amenèrent M. Luguet à lire entre autres une brochure de Grapengiesser, professeur à l'Université d'Iéna : « La polémique de Kuno-Fischer et de Trendelenburg sur l'Esthétique transcendantale; » il en publia la traduction française dans le *Bulletin mensuel de l'Académie de Clermont* (numéros du 1er janvier 1884 et suivants). Il commença aussi dans ce Bulletin (1er mai 1880) la publication d'un travail sur Leibnitz et J.-B. Duhamel, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences en 1666, mais il ne l'acheva pas.

La thèse latine était le résumé d'un livre considérable que M. Luguet publia la même année, sous ce titre : « Essai d'analyse critique sur le texte inédit du Traité de l'Ame de Jean de la Rochelle, » œuvre d'un immense labeur, car le traité de Jean de la Rochelle, qu'il avait fallu étudier sur les manuscrits, ne compte pas moins de 1200 pages, et d'une difficulté qui eût rebuté bien des courages. Mais, par la tournure de son esprit, M. Luguet était porté vers les subtiles discussions des scolastiques et il savait y prendre goût; il a donc rendu un incontestable service, en consacrant ses efforts à l'étude du moyen âge, la période la moins connue de l'histoire de la philosophie. Jean de la Rochelle est un des plus illustres maîtres de l'Ordre

Digitized by Google

des Franciscains. Né dans les premières années du XIIIe siècle, mort en 1271, contemporain d'Albert le Grand, il est antérieur à saint Thomas et à Duns Scot. Ses sermons, d'une extrême véhémence, eurent une grande vogue; mais il est surtout célèbre comme professeur : il fut le successeur d'Alexandre de Alès, le docteur irréfragable, dont il avait été l'élève. Il ne se pique pas d'originalité, mais il connaît bien et comprend Aristote; outre ce grand philosophe, il cite encore et commente Avicenne, saint Augustin, saint Jean Damascène, Pierre Lombard, Alexandre de Alès. Son Traité de l'Ame nous montre quelle méthode on employait au XIIIe siècle dans l'étude des questions de psychologie : Il considère l'âme : 1° dans son être et dans sa substance; 2° dans ses puissances ou facultés; il donne et discute sept définitions de l'âme; il disserte longuement sur les espèces impresses et les espèces expresses, sur l'intellect agent et l'intellect patient. Une pareille méthode condamnait à la stérilité les efforts les plus soutenus et ne pouvait conduire à la connaissance de la réalité vivante.

Nommé à la Faculté de Clermont en 1877, M. Luguet y demeura jusqu'en 1893. C'était un esprit ferme, patient, tenace, capable d'une vraie puissance de méditation; ses leçons, très nourries et très fortement préparées, avaient un tour personnel et original. Le 15 janvier 1886, il fit, à Clermont, une conférence sur l'hypnotisme et les suggestions; il y relatait les expériences dont il avait été témoin à l'Ecole de médecine navale de Rochefort, dans le service des docteurs Bourru et Burot; il faisait ressortir les graves conséquences qui résultent de la suggestibilité au point de vue moral, surtout au point de vue de la responsabilité des criminels.

Au mois de décembre de la même année, il fit, à Riom, une conférence sur Pascal : il expliqua que la légende si répandue de l'accident du pont de Neuilly et des hallucinations qui en auraient été la conséquence, ne présente aucune garantie d'authenticité et que rien n'est plus faux

Digitized by Google

que de considérer le génie de Pascal comme une forme de folie.

Dans son cours, il parla d'abord des rapports de la psychologie et de la morale; puis, fit l'histoire de la morale depuis l'antiquité jusqu'au XVIIIe siècle. De 1881 à 1889, il ne fit pas de cours public et s'occupa exclusivement des conférences réservées aux étudiants; en 1889, il reparut devant le public, et, pendant quatre ans, il fit, sur les principes philosophiques des beaux-arts une série de cours extrêmement intéressants et remarquables. En effet, M. Luguet n'était pas seulement un philosophe, il cultivait avec un goût passionné l'archéologie et la musique. Comme archéologue, il avait fait des communications importantes à la Société archéologique de Saintes, à la Commission de Topographie des Gaules, aux Sociétés savantes réunies à la Sorbonne; de plus, il s'intéressait à toutes les fouilles que l'on entreprenait dans notre région, aux trouvailles qu'elles amenaient. Comme musicien, il se plaisait non seulement à tenir honorablement sa partie dans l'exécution des chefs-d'œuvre de la musique classique, mais à pénétrer les secrets de l'art, à analyser les mérites propres des différents maîtres. Ce qu'il valait comme critique musical, il l'a montré dans une étude sur G. Onslow, publiée dans *la Revue d'Auvergne* (1889 et 1890). Onslow avait obtenu quelques succès au théâtre et pouvait s'y faire une place; il préféra s'enfermer dans la composition de la musique de chambre. Il avait un goût très délicat et n'était jamais content de lui-même; il se rendait bien compte que sa musique ne serait jamais populaire et s'en consolait aisément: « Je ne m'entendrai jamais jouer sur les orgues de Barbarie! » disait-il en souriant. C'était un caractère un peu sauvage qui, à la vie de Paris, préférait l'existence du gentilhomme campagnard. M. Luguet proteste contre la sévérité des jugements de Fétis et de Scudo. D'après lui, la musique d'Onslow se distingue par la chaleur, la verve et l'élan.

Digitized by Google

Il n'est pas surprenant que, partagé entre des goûts si divers, détourné d'un travail soutenu par le soin d'une santé toujours précaire, M. Luguet n'ait pas donné dans un grand ouvrage la mesure de ce qu'il était capable de faire. Malheureusement la préoccupation de lourdes charges auxquelles il lui fallait suffire, de sérieuses inquiétudes sur l'avenir de ses deux fils pour lesquels il avait conçu de brillantes espérances, aigrirent son caractère et assombrirent son humeur naturellement morose. D'une clairvoyance fâcheuse pour les défauts des autres, son imagination se plaisait à grossir leurs torts; esprit fin et caustique, il ne résistait pas à la tentation de lancer un trait qu'il savait blessant; il s'était ainsi aliéné bien des sympathies, il s'était même fait des ennemis, et quand, en 1893, la mort de M. Arren rendit vacante la chaire de Poitiers qu'il avait toujours désirée, car elle le rapprochait de sa famille et de son pays natal, il quitta Clermont sans regret, malgré le long séjour qu'il venait d'y faire.

VIII.

Nous ne saurions oublier dans cet historique M. Bergson qui, professeur de philosophie au Lycée de Clermont depuis 1883, fut, à partir de 1884, chargé de faire deux conférences par semaine à la Faculté. M. Bergson, n'étant que maître de conférences, ne fit pas de cours et ne fut pas connu du public; mais il rendit les plus grands services aux étudiants : il avait un sens profond des problèmes métaphysiques, une rare pénétration de psychologue, un remarquable talent de parole, le goût le plus délicat en matière de style. Il donnait l'exemple d'un travail infatigable : il avait publié chez Delagrave (1884) une édition des Extraits de Lucrèce avec une longue introduction où il étudiait avec une égale compétence la physique de Lucrèce, sa poésie et sa langue; il traduisit

Digitized by Google

de l'anglais l'ouvrage très considérable et très intéressant de J. Sully sur les Illusions des Sens et de l'Esprit; il envoya à la *Revue philosophique* (nov. 1886) une note sur la Simulation inconsciente dans l'hypnotisme. Enfin, c'est à Clermont qu'il prépara la thèse profondément originale et suggestive qu'il soutint en 1889 sur les Données immédiates de la conscience. Il avance cette opinion quelque peu paradoxale que les états de conscience ne diffèrent jamais de quantité ni d'intensité, mais de qualité; ce qui nous empêche de nous en faire une idée exacte, c'est qu'aux données immédiates de la conscience nous mêlons toujours des éléments empruntés à la notion d'espace, si familière à notre esprit, qu'il nous est rarement possible de nous en dégager. Nulle part l'influence de ces mauvaises habitudes d'esprit et de langage, de ces associations d'idées vicieuses, ne se fait sentir d'une façon plus néfaste qu'à propos de la question du libre arbitre; elle n'est insoluble, d'après M. Bergson, que parce qu'elle est mal posée et toutes les objections que l'on élève contre la liberté morale de l'homme disparaissent quand on comprend le caractère absolument différent des divers ordres de causes. Le sujet de la thèse latine est la théorie d'Aristote sur l'Espace.

En 1896, M. Bergson a publié un autre livre, « Matière et Mémoire », où il fait preuve des mêmes qualités de penseur et d'écrivain; son âge permet d'espérer encore une longue série de travaux. Né à Paris en 1859, élève de l'Ecole normale en 1878, professeur aux Lycées d'Angers (1881), puis de Clermont (1883), M. Bergson quitta cette ville en 1888. D'abord professeur au Lycée Henri-IV, à Paris, il a été nommé l'an dernier maître de conférences à l'Ecole normale; c'est un poste d'honneur que plus que tout autre il était digne de remplir et son influence sera sans doute féconde pour le progrès des études philosophiques.

Digitized by Google

Il ne nous appartient pas de continuer cette histoire au delà de 1893. Mais si d'une part l'exemple de nos prédécesseurs, de talents et de caractères si différents, doit faire naître en nous l'ambition de maintenir le bon renom de cette chaire, d'autre part l'assiduité des auditeurs aux cours publics et le nombre toujours croissant des étudiants inscrits aux conférences de licence et d'agrégation nous inspirent la confiance la plus ferme dans l'avenir de la Faculté des Lettres de Clermont.

E. Joyau.

Digitized by Google

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

ET

LES ENFANTS TROUVÉS EN AUVERGNE

AU XVIIIe SIÈCLE

(Suite et fin.)

Jusqu'ici il n'a été question que des enfants trouvés dans les trois élections de Clermont, Riom et Issoire. Nous arrivons à Aurillac. Cette ville n'a point d'hôpital qui soit spécialement chargé des enfants trouvés. Jusqu'en 1748, c'était l'abbé d'Aurillac, seigneur de la ville, qui subvenait à la dépense; à cette date, l'abbé remit au roi ses droits de justice. « Dès lors le roi doit payer la nourriture des enfants trouvés qui augmente considérablement tous les ans, depuis que l'Auvergne est dans l'apanage du comte d'Artois, son représentant se déchargeant de bien des frais. Du reste la misère du pays a tellement augmenté après plusieurs mauvaises saisons qu'il est à présumer qu'il y a beaucoup d'enfants légitimes exposés. On en compte plus de 200 en nourrice, et 40 au moins à l'hôpital. » L'Etat n'accorde que 3 livres 10 sols par mois et par enfant; c'est insuffisant. Aussi ne trouve-t-on pas, comme l'écrit M. Delort, un adjudicataire pour l'entretien, et toute la charge retombe sur l'hôpital. Il résulte que les enfants sont mal soignés, et la mortalité est effrayante; avant l'âge de trois ans, il meurt 18 enfants sur 20. La situation est la même dans des localités moins importantes qui quelquefois n'ont,

Digitized by Google

au lieu d'hôpitaux, que des maisons de refuge. Nous n'en pourrions donner qu'une énumération sans intérêt.

On était du reste parvenu à une position stable; une entente s'était formée entre le gouvernement et les seigneurs laïques et ecclésiastiques, et l'assistance publique fonctionnait partout, secondée du reste par l'assistance privée, représentée par de riches et généreux particuliers et par des associations entre les habitants des villes qui ont une prospérité réelle. Nous en avons la preuve sur plusieurs points, à Thiers, Arlanc, Besse et autres lieux. Il se produisit un exercice de la charité si régulier que pendant quelques années nous ne rencontrons plus dans les papiers de l'intendance l'intervention de l'Etat, si prompte précédemment à se faire sentir par les circulaires des contrôleurs généraux et par les ordonnances des intendants.

Le mouvement reprend avec l'avénement de Louis XVI. Turgot, dans son ministère si bienfaisant et si justement réformateur, ne pouvait pas ne pas s'occuper de l'assistance publique et son action fut continuée par son successeur Necker. Les temps avaient marché et les besoins s'étaient accrus, aussi ce dernier prend-il en considération un mémoire qui lui est adressé en 1777 par l'hôpital de Clermont. Les administrateurs s'attachent à lui remontrer l'insuffisance des fonds accordés par le roi pour la subsistance des enfants trouvés. Les aumônes des personnes charitables, qui fondèrent l'hôpital en 1658, se trouvent depuis 1743, par la dépense excessive des enfants trouvés, employées contre l'intention des fondateurs qui était l'entretien des vieillards pauvres et des orphelins. Par le tableau que les administrateurs joignent à leur requête, on peut constater qu'ils perdent chaque année sur la dépense 35,000 livres. Cependant les enfants sont mal soignés parce qu'on ne paie les nourrices que 4 livres par mois, alors que les citoyens les plus pauvres paient les mois de nourrice 7 livres. L'hôpital a dû recourir à des emprunts; il doit « environ 5,000 livres de revenu annuel en rentes

Digitized by Google

constituées, et 15,000 livres en rentes viagères. Ainsi qu'on le voit, l'abonnement ne suffit pas à peine pour payer les revenus des emprunts que la subsistance des enfants trouvés a seule nécessités ».

Il y a longtemps que l'hôpital proteste ; en 1767, M. de L'Averdy lui enjoignit « de ne plus recevoir et de renvoyer jusqu'à ce que la dépense soit au niveau de la recette, comme s'il eût été possible d'adopter ce parti dans un hôpital d'enfants trouvés, où ils ne sont reçus qu'en vertu d'ordonnance de juges (1), et où ils ne restent que le temps nécessaire pour acquérir l'âge et les forces dont tout individu a besoin pour gagner sa vie par son travail. Peut-on refuser l'entrée de l'hôpital à des enfants nouveau-nés que l'on trouve exposés à sa porte à toute heure du jour et de la nuit? »

Les administrateurs proposent un moyen facile de leur venir en aide, c'est de rendre à sa véritable destination une somme de 39,807 livres, imposée sur la généralité d'Auvergne en faveur des hôpitaux et qui entre entière au trésor royal.

On se rendit à leur demande. Ce ne fut toutefois qu'un palliatif, car les charges sont bien lourdes. Nous pouvons en juger par le tableau de la population des enfants trouvés à l'hôpital général de Clermont, du 1er janvier 1761 au 1er janvier 1776.

« Pendant ces quinze années : 2,923 enfants en nourrice ; décédés, 1,316 la 1re année de leur exposition ; 295 la 2e année, et 100 la 3e. 176 sont sortis. Restent à l'hôpital du 1er janvier 1776, 358 enfants et en nourrice 571. On a peine à trouver des nourrices au prix fixé de 6 livres par mois pendant les quinze premiers mois et de 4 livres ensuite, car la dernière classe de citoyens paie davantage.

(1) En effet, ce sont les tribunaux royaux ou seigneuriaux qui par ordonnance faisaient admettre les enfants trouvés dans les hôpitaux ; de là vient que pendant des années les frais de justice et la subsistance des enfants trouvés avaient été confondus sur le même fonds.

Digitized by Google

L'hôpital est obligé de placer les enfants au loin chez des nourrices pauvres où ils sont mal soignés et périssent souvent. On a toutefois le soin de ne retirer les enfants de nourrice qu'à 9 ou 10 ans, parce que une longue expérience a prouvé que faire passer plus tôt les enfants de l'air vif des montagnes à celui de l'hôpital, c'est les condamner à mort. Il vaudrait mieux les laisser complètement chez les nourriciers, qui y sont attachés, en payant à ceux-ci une pension de 40 livres par an jusqu'à ce que les enfants aient atteint 14 ou 16 ans. Ce serait même une économie, puisque 360 enfants ne coûteraient que 14,400 livres, tandis qu'ils coûtent à l'hôpital 18,678 livres, somme considérable. Car malgré les ressources que l'hôpital trouve dans le produit de la manufacture qui s'élève à 8,300 livres par an, il perd encore plus de 35,000 liv. par an sur la nourriture des enfants trouvés. »

L'évêque de Clermont, M. de Bonal, s'intéresse à l'hôpital, et il s'efforce de préparer une bonne situation. Il invite l'Intendant à établir un octroi aux portes de la ville. Mais que produirait cet octroi? On a besoin de combler un déficit de 10,000 livres, qui s'est creusé d'année en année. Certes une imposition sur la province serait plus avantageuse. Le 9 mars 1778, le contrôleur général demande l'avis de l'Intendant M. de Chazerat, qui répond que la situation est en effet mauvaise; il faudrait que l'Etat accordât 6 livres par mois et par enfant. Tout irait mieux si on donnait à l'hôpital tout ce qui lui est dû. L'arrêt du 12 mai 1739 lui attribuait une imposition annuelle de 3 deniers par livre; elle a produit depuis lors 50,000 livres; mais elles sont entrées au trésor et n'en sont pas sorties. Pour le moment, 25 août 1778, l'hôpital n'a pas en caisse 200 livres, et avant huit jours il doit payer 4,000 livres. M. Necker accorde sur-le-champ 6,000 livres.

L'hôpital a sans doute des ressources; il possède 10 domaines dans les environs de Clermont et quelques terres détachées, 6 moulins, 300 œuvres de vigne, 9 maisons; les

Digitized by Google

recettes peuvent être bon an mal an de 64,000 livres; mais les dépenses les dépassent sans cesse et en 1779 le déficit s'élève à 48,000 livres. M. de la Michodière reconnaît que ce sont les expositions d'enfants légitimes qui créent la misère. Mais comment arriver à la répression; on l'a tentée, mais on la tente encore inutilement. Le contrôleur général remarque d'autre part que les biens-fonds coûtent trop cher à administrer : « On voit en effet dans l'état de la dépense de l'hôpital de Clermont que les réparations des domaines, des bâtiments et moulins montent annuellement à 35,000 livres. » L'hôpital aurait avantage à remplacer ces biens-fonds par des rentes, soit sur le clergé, soit sur l'Hôtel de Ville de Paris; « ces sortes de rentes d'ailleurs s'achètent au-dessous du denier et les biens-fonds sont vendus au denier 25; il en résulte un accroissement dans le revenu ». Le trésor est hors d'état de satisfaire aux demandes pressantes de tous les hôpitaux, et l'on sera obligé d'en venir à une imposition, « mais les charges publiques sont parvenues à un tel degré qu'on ne pourra penser à une ressource aussi funeste que dans la dernière extrémité ».

Les administrateurs affirment de plus en plus que la situation désespérée de l'hôpital provient uniquement des enfants trouvés, et ce n'est pas pour eux qu'il a été fondé. « Les enfants trouvés sont les enfants de l'Etat et le roi doit seul les nourrir. » Il faudrait donc augmenter l'abonnement d'au moins 50,000 livres, à moins que le contrôleur général ne préfère payer 6 livres par mois pour chaque enfant en nourrice et 4 livres pour ceux rentrés à l'hôpital. Le nombre des enfants ne fait qu'augmenter, et « si l'on cherche la cause, elle ne se trouve pas moins dans la misère des peuples occasionnée par l'excès des impôts, que dans le libertinage et la dépravation des mœurs ». Quant à l'entretien des biens-fonds, les administrateurs protestent qu'ils n'emploient que le nécessaire; le prix des biens-fonds d'ailleurs ne fait qu'augmenter depuis vingt ans, tandis que

Digitized by Google

les effets royaux « sont tombés dans le plus grand discrédit par les suspensions de paiements et les réductions qu'ils ont éprouvées ». Toutes ces considérations déterminent le contrôleur général « à se départir de son projet » et il laisse les choses en l'état.

Mais le grand souci de l'Administration supérieure est toujours la diminution des dépenses. Le 26 octobre 1786, M. de la Millière écrit au nom du contrôleur général qu'il ne veut plus « qu'on reprenne à l'avenir les enfants trouvés : il veut qu'on les laisse à la campagne chès leurs nourrices ou chès des laboureurs ou artisans qui voudront bien s'en charger moyennant le bénéfice de leur travail et quelques gratifications ». La réponse ne se fit pas attendre : l'hôpital désirerait laisser les enfants chez les nourrices, mais ce sont les nourrices qui refusent de les garder; « nos campagnes ne peuvent être comparées avec celles des environs de Paris et des autres villes principales du royaume où l'agriculteur, vivant dans l'aisance, peut occuper les enfants en partageant avec eux ses travaux. Dans nos montagnes peu fertiles, le paysan vit de sa journée, et s'il est économe, il se ménage des secours pour la saison morte de l'année. » C'est pourquoi l'on est obligé de rentrer les enfants à l'hôpital quand ils ont atteint l'âge de douze ans. « Ils rentrent dans le troupeau où ils sont instruits dans la religion par des ecclésiastiques préposés; on les emploie à filer la laine pour leurs habits, du coton, ou à d'autres ouvrages ; ils sont ensuite placés chez des gens connus et bien famés. Communément les garçons apprennent des métiers dont il ont la matière gratis, conformément aux lettres patentes accordées à cet hôpital; la maison veille à leur conduite et pourvoit à leur entretien. Beaucoup se répandent dans les campagnes pour y devenir agriculteurs. » De nouveau on fut amené à laisser les choses en l'état.

Les administrateurs de l'hôpital de Riom se plaignent comme ceux de l'hôpital de Clermont de l'insuffisance

Digitized by Google

de l'abonnement, c'est-à-dire du concours de l'Etat. Ils sont chaque année en retard de plus de 5,000 livres; que deviendraient-ils sans les apports de la charité privée? L'Evêque, monseigneur de Bonal, prend en main leur cause; le 6 avril 1779, il fait observer que l'abonnement, qui a été approuvé par le roi et arrêté à 4,000 liv., n'est versé que très irrégulièrement. L'Intendant reconnaît le bien fondé de ces plaintes, et, de Paris, M. de la Michodière se range à son avis; mais il invite les administrateurs à diminuer les dépenses et à augmenter les recettes, en surveillant les expositions avec une grande attention; il voudrait surtout supprimer celles des enfants légitimes. Il propose aussi, comme il l'a proposé pour Clermont, de transformer par des ventes heureuses et profitables les biens-fonds en rentes. Il rencontre les mêmes objections et les mêmes résistances : des suspensions de paiement ont fait tomber en discrédit les papiers d'Etat. Les finances royales, grevées du reste par les dépenses de la guerre que la France soutient avec les colonies d'Amérique contre l'Angleterre, sont chancelantes; la dette est bien lourde et la confiance s'éloigne. Il convient de garder les terres et les maisons.

Les mêmes observations partent de l'hôpital d'Issoire, 3 avril 1779. Le subdélégué, M. Lafont de Saint-Mart, explique que l'hôpital n'est point de fondation royale; il doit son établissement à une famille qui l'a doté en 1633 sous le titre d'Hôtel-Dieu. Il est devenu hôpital général en 1674, en vertu de lettres patentes; mais il n'était pas alors chargé des enfants trouvés; ceux-ci étaient à la charge de l'abbé d'Issoire; depuis 1700, ils ont été à la charge du roi à qui l'abbé avait cédé ses droits de haute justice, et, depuis 1743, l'hôpital en a été chargé moyennant un abonnement de 500 livres. Mais la dépense, excédant le revenu, a créé un déficit de 29,000 livres, malgré la plus stricte économie. Le service est actif et bienveillant; sans doute les invalides couchent deux par deux,

Digitized by Google

et les enfants trois par trois; mais les malades couchent seuls et ont des dortoirs séparés et isolés. Quant à se procurer des ressources par l'aliénation des biens-fonds, ce serait absolument désastreux; les administrateurs tiennent à maintenir leur fortune territoriale; en des temps difficiles, seule, elle est sûre; seule, elle garantit l'avenir.

Les trois villes, comme on disait alors en Auvergne, les plus importantes, Clermont, Riom et Issoire, obtiennent gain de cause. Le 4 novembre 1779, M. Necker annonce à M. de Chazerat que le roi s'est décidé à établir sur l'Auvergne une imposition de 31,000 livres en faveur des hôpitaux. Le 21 décembre, un arrêt du Conseil d'Etat la consacre, et il est spécifié qu'elle doit servir à la nourriture et à l'entretien des enfants trouvés. Mais l'argent perçu n'était pas assez exactement livré aux hôpitaux, et, d'année en année, jusqu'en 1785 et jusqu'en 1789, nous trouvons des réclamations constantes auxquelles il n'est fait droit qu'avec lenteur et retard.

Dans la Haute-Auvergne, à Saint-Flour, l'évêque avait la haute justice, et l'entretien des enfants exposés incombait régulièrement à son hôpital. Il était très onéreux, car, comptant sur la charité épiscopale, beaucoup de parents pauvres, bien mariés, se déchargeaient sur elle, sans honte ni remords, du soin de nourrir et d'élever des enfants qui devenaient trop nombreux. Le grand seigneur ecclésiastique marchait à la ruine. Alors il écrit au Contrôleur général et propose d'abandonner sa haute justice; il consentirait toutefois, en la gardant comme titre honorifique, à payer à l'hôpital de Saint-Flour une contribution de 1,000 livres pour la dépense des enfants trouvés. Il ferait un bon marché, car cette dépense, qui n'était d'abord que de 600 livres, s'est élevée jusqu'à 6,000 livres.

M. de Chazerat, consulté par le Contrôleur général, consulte lui-même le subdélégué, M. de Montluc, qui n'entre pas dans les vues de l'évêque; le roi perdrait trop

Digitized by Google

à ce marché. La somme proposée par l'évêque est insuffisante, car le nombre des enfants exposés est considérable; il a plus que triplé dans les dernières années; cette augmentation est attribuée à la misère publique et au libertinage. Tous les enfants, du reste, ne viennent pas de la justice de l'évêque; on en apporte même du Rouergue et du Gévaudan; la situation de l'hôpital de Saint-Flour sur une route isolée favorise les expositions.

M. de Chazerat envoie au roi et soutient l'avis de M. de Montluc, 20 juin 1783; il ne faut trop chercher à plaire à l'évêque. Le Conseil d'Etat rejette sa proposition. Il répond « que la dépense dont il s'agit est une charge attachée à sa justice, que l'abandon de cette justice au roi ne serait qu'onéreuse et fournirait aux autres seigneurs qui pourraient être dans le même cas l'exemple de faire de pareilles cessions, qui ne tendraient qu'à surcharger le domaine de nouvelles dépenses auxquelles ses revenus épuisés ne pourraient suffire. » Il fait remarquer également que cet abandon serait préjudiciable aux intérêts des habitants de Saint-Flour, justiciables de l'évêque.

L'évêque renouvelle sa demande en portant à 2,000 livres la contribution qu'il n'avait d'abord proposée que sur le pied de 1,000 livres. L'intendant et le subdélégué sont encore consultés. M. de Montluc insiste sur les arguments qu'il a déjà fait valoir; le nombre des expositions va toujours en augmentant; il est actuellement de cinquante à soixante par an. « L'exposition des enfants est facile à l'hôpital; elle se fait à l'instar de Paris, dans un berceau extérieur établi pour la conservation des enfants; certains ayant été trouvés morts. » Cependant, il finit par reconnaître que l'offre de 2,000 livres est raisonnable. L'intendant émet le même avis le 27 mars 1785. L'accord se fait donc, et, le 24 janvier 1786, M. de Calonne, contrôleur général, acceptant les 2,000 livres, informe l'intendant que le domaine paiera à l'avenir; il remonte même jusqu'au

Digitized by Google

1er janvier 1785 la dépense des enfants trouvés. Mais le roi laisse, à titre d'honneur, à l'évêque, sa haute justice.

L'évêque, implorant la miséricorde royale, demande que l'effet rétrospectif remonte jusqu'au 1er janvier 1780. C'était trop assurément, et il dut s'incliner devant un refus très net. Les ressources du Trésor étaient loin d'être inépuisables.

Dans le même temps, l'hôpital d'Aurillac est aux abois. Des retards dans le visa des exécutoires le mettaient dans un très grand embarras. L'ancien préposé de Mgr le comte d'Artois, quand l'Auvergne était son apanage, était très hostile, malgré des droits bien acquis, et son influence était grande. Il entraînait avec lui tout le présidial dont les officiers avaient été exclus de l'administration; la susceptibilité éveillée était devenue de l'irritation, et l'intendant embarrassé par le conflit hésite à donner sa signature aux exécutoires. Il se borne pour le moment à inviter le subdélégué à Aurillac, M. de Vixouze, à surveiller l'admission des enfants trouvés à l'hôpital et à réduire les dépenses qui, de 4,529 livres, en 1769, sont montées, en 1783, à 28,760 livres. M. de Vixouze, déplorant le conflit entre l'hôpital et le présidial, supplie l'intendant de ne plus différer le visa. Les administrateurs ont fait le possible pour réduire la dépense, et « il vaut mieux sans doute voir des hôpitaux trop peuplés que de voir des pères et des mères commettre le plus grand des crimes envers de pauvres enfants. »

M. de Chazerat intervient : il expose que le comte d'Artois n'est plus apanagiste, que l'abbé d'Aurillac a abandonné sa justice; d'où viendront les secours ? Il prend sur lui d'administrer les biens comme s'ils étaient en déshérence; il fait tous les baux. Le mal est enfin conjuré et la municipalité d'Aurillac devient la dispensatrice des revenus.

Un nouveau conflit s'élève dans l'élection d'Aurillac, entre les officiers municipaux de Maurs et M. de Bonal,

Digitized by Google

évêque de Clermont et seigneur haut-justicier de Maurs. Il s'agissait d'une modique somme de 56 livres que l'évêque devait pour la nourriture d'un enfant trouvé. Dans leur requête à M. le bailli d'Auvergne les officiers municipaux assurent que cette dépense incombe à l'évêque : « C'est un point de jurisprudence on ne peut plus certain, que dans le royaume les seigneurs hauts-justiciers sont tenus de fournir la subsistance, l'entretien et l'éducation aux enfants exposés dans l'étendue de leur haute justice. »

Le conflit dura de 1785 à 1789; il fut emporté dans le mouvement de la Révolution française.

Une ère nouvelle commence en effet pour l'assistance publique, pour la charité. Ce ne fut pas une rupture avec le passé, loin de là; ce fut une continuation, mais avec des développements considérables, des accroissements réels et incessants, des progrès heureux et bienfaisants. On conserva tout ce que l'esprit religieux a créé dans les deux siècles précédents : hôpitaux, asiles, institutions de secours et de protection, sociétés privées, associations d'hommes et de femmes au cœur généreux; on en augmenta le nombre, l'importance, l'extension. Il en fut de même pour tout ce qu'avait créé l'esprit philosophique et philanthropique du dix-huitième siècle; côte à côte et sans se gêner, sans empiéter les unes sur les autres, des institutions d'assistance s'étaient établies dans les villes, dans les campagnes, dans des intentions toujours bienfaisantes, sous la garantie des pouvoirs publics et sous l'impulsion de familles promptes à faire le bien, qui mettaient au service des pauvres, des malheureux, des malades, leur fortune, leurs personnes, et portaient parfois le dévouement jusqu'au sacrifice de leur vie. Avec le dix-neuvième siècle, la charité, tout en respectant et en s'appropriant le passé, revêt un caractère nouveau. Sans cesser d'être religieuse, sans cesser d'être philanthropique, elle devient sociale, c'est-à-dire qu'elle s'étend à tous les membres de la grande famille, de la patrie. C'est

Digitized by Google

la société tout entière qui, animée d'un seul esprit, s'emploie au soulagement de toutes les souffrances, de toutes les misères : c'est l'humanité tout entière qui se réunit et s'engage dans une même pensée de protection et de secours; elle se dévoue avec une générosité sans borne, et loin de dire : Chacun pour soi, on dit : Chacun pour tous. C'est la solidarité qui s'établit entre tous les enfants d'une même nation. La société se serre et s'unit, et forme un ensemble où les anciennes divisions s'affaiblissent, tendent à disparaître; elles se fondent en un tout bien compact; une véritable alliance se crée, et l'assistance, restant toujours publique, devient générale.

La grande société, la patrie, agit sous la direction du gouvernement et se doit à tous; et cette dette honorable, elle la paie en créant maints grands établissements, tous secourables et accessibles à tous. Elle a maintenu les œuvres du passé, mais combien n'en a-t-elle pas fondé de nouvelles? dans les départements, dans les villes, même dans les communes, combien de bureaux de bienfaisance? Et, à côté d'eux, les œuvres privées se multiplient : maisons de refuge, crèches, orphelinats, que sais-je? Les associations se forment en nombre infini; où n'en trouve-t-on pas, dans la société, du plus haut degré jusqu'au plus bas? Ces associations naissent dans toutes les professions; elles sont dans la magistrature, dans l'armée, dans l'enseignement, partout. En se réunissant, en s'alliant, on pourvoit à toutes les misères inhérentes, hélas! à notre nature humaine : on s'assure contre les maladies, contre la détresse, contre la ruine, contre la mort même. Dès l'enfance, dès l'adolescence, dès la jeunesse, des ligues heureuses se forment dans les écoles, dans les pensions, dans les collèges, dans les lycées, et au delà, dans les apprentissages, dans les ouvroirs. Y a-t-il un corps de métier qui n'ait sa société? Les hommes ont commencé, les femmes ont suivi. Tout le monde se syndique, suivant le mot nouveau; les associations se solidarisent depuis

Digitized by Google

les plus hautes jusqu'au plus minimes, depuis celles des constructions de chemins de fer, des bâtiments, jusqu'à celles de la couture; et partout, c'est la même pensée de secours mutuels dans toutes les difficultés qu'apporte la vie journalière; c'est la mutualité forte dans son ensemble et forte aussi dans ses divisions qui deviennent infinies. La société se reconnaît une et toujours la même dans chacun de ses membres, et elle est pour tous une conseillère, un appui, une conciliatrice; c'est la sécurité pour tous et une garantie, sinon de félicité, du moins de bien-être relatif. On ne détruit pas la misère, le mal, mais on les domine; et, sans les nier, comme les anciens stoïciens, on les accepte, on s'y soumet, on en triomphe même. Il y aura toujours des malheureux, mais ils ne manqueront ni de secours ni de consolations.

H. CHOTARD.

Digitized by Google

FAUNE DE L'AUVERGNE

(Suite.)

15. Episternes métathoraciques à peine plus longs que larges; peu rétrécis en arrière (Pl. VII, fig. 14). Dessus noir bronzé. L. 10-11mm..... 91 **Oblungo-Punctatus.**
— Episternes métathoraciques notablement plus longs que larges et rétrécis en arrière (Pl. VII, fig. 15). Dessus non bronzé..... ... 16
16. Corselet cordiforme; pronotum sans gouttière latérale; épisternes prothoraciques ponctués; cuisses rousses. L. 7mm..... 88 **Interstinctus.**
— Corselet non ou insensiblement cordiforme (Pl. VII, fig. 27); rebord latéral du pronotum accompagné en dedans d'une gouttière..... 17
17. Côtés de l'abdomen alutacés, mais non ponctués ou à points rares; côtés du pronotum régulièrement arqués de la base au sommet..... 18
— Côtés de l'abdomen nettement ponctués..... 19
18. Episternes prothoraciques finement ponctués en dedans, lisses sur les côtés; pattes foncées; dernier segment abdominal du ♂ uni. L. 8-10mm..... 86 **Gracilis.**
— Episternes prothoraciques densément ponctués sur presque toute leur surface; pattes brun rougeâtre; dernier segment abdominal du ♂ avec une carène longitudinale. L. 7mm. 87 **Minor.**
19. Côtés du pronotum régulièrement arqués de la base au sommet; sommet des élytres obtusément arrondi (Pl. VII, fig. 22); dernier segment abdominal du ♂ avec un petit tubercule médian. L. 8,5-11mm. (Pl. VII, fig. 27)..... 84 **Nigritus.**
— Côtés du pronotum légèrement redressés à la

Digitized by Google

base; sommet des élytres anguleux chez le ♂ (Pl. VII, fig. 23), denté chez la ♀; dernier segment abdominal du ♂ avec une fossette. L. 10-11mm..... 85 **Anthracinus.**

Genre 21 : PŒCILUS.

(Pl. V, fig. 10, 11', 11, 12.)

1. Coloration noire..... 2
— Coloration métallique..... 3
2. Stries des élytres indiquées seulement par des lignes de points, tarses postérieurs dépourvus de sillons sur les côtés. Trois pores sur le troisième interstrie. L. 14mm..... 92 **Punctulatus.**
— Stries des élytres bien tracées; tarses postérieurs pourvus d'un sillon au moins du côté externe; troisième interstrie avec 3 ou 4 pores..... 4
3. Pronotum, et parfois tête, rouge cuivreux; élytres vert pré; les deux premiers articles des antennes rougeâtres en dessous, rembrunis en dessus. Ailes développées. Longueur 13-14mm..... 94 **Dimidiatus.**
— Pronotum non cuivreux; dessus généralement concolore..... 4
4. Bords du pronotum explanés en arrière surtout (Pl. VII, fig. 28); troisième interstrie sans pore sur le premier tiers; les deux premiers articles des antennes entièrement roux; tête densément pointillée (tête lisse, 6 à 7 soies seulement au lieu de 8 ou 9 aux tibias postérieurs : *cœrulescens*). Ailes développées. L. 10-12mm..... 93 **Cupreus.**
— Bords du pronotum non explanés; un pore sur le tiers antérieur du troisième interstrie (Pl. VII, fig. 29); les deux premiers articles des antennes bruns au moins en dessus. Insectes aptères..... 5
5. Pronotum à côtés régulièrement arqués de la base au sommet; angles postérieurs presque obtus; coloration généralement d'un vert ou bleu plus ou moins noirâtre. L. 14-15mm. 95 **Koyi.**

Digitized by Google

— Pronotum à côtés sinués, légèrement redressés vers la base; angles postérieurs droits. Coloration très variable. L. 13-14mm.... 96 **Lepidus.**

Genre 22 : ABAX.

(Planche VII.)

1. Taille supérieure à 17mm; une dent bien visible à l'épaule (Pl. VII, fig. 32); onychium armé de soies en-dessous. Forme oblongue. Longueur 18-20mm. (Pl. VII, fig. 30)..... 97 **Ater.**

— Taille inférieure à 17mm; dent humérale peu visible (Pl. VII, fig. 33); onychium glabre en dessous..... 2

2. Forme oblongue; striole scutellaire peu profonde; pronotum légèrement rétréci en arrière. L. 15-16mm..... ..... 99 **Parallelus.**

— Forme ovale, striole scutellaire bien visible, pronotum rétréci en avant seulement. L. 10-15mm. (Pl. VII, fig. 31)..... 98 **Ovalis.**

Genre 23 : LAGARUS.

(Planche VII, fig. 34.)

Une seule espèce; corselet presque carré à angles postérieurs très pointus; striole scutellaire nulle; dessus noir luisant; premier article antennaire rougeâtre. L. 7-9mm. 100 **Vernalis.**

Genre 24 : MOLOPS.

Une seule espèce; corps épais, court, convexe, antennes courtes; corselet cordiforme à angles postérieurs pointus; brun plus ou moins foncé, brillant; antennes et pattes rougeâtres. L. 13-14mm..... 101 **Picea.**

Genre 25 : ADELOSIA.

(Planche V, fig. 14.)

Une seule espèce; coloration brun foncé, parfois rougeâtre; pattes roux ferrugineux; corselet cordiforme; strie scutellaire indistincte. L. 14mm..... ..... 102 **Macra.**

Digitized by Google

GENRE 26 : ABACETUS.

(Planche VII, fig. 35.)

Une seule espèce; coloration bleu foncé métallique, brillant, parfois verdâtre; palpes, base des antennes et épipleures ferrugineux. L. 5-6mm..... 103 **Salzmanni.**

GENRE 27 : AMARA.

(Planche VII, fig. 36, 40.)

1. Antennes rousses concolores..... 2
— Antennes noires à 2 ou 3 premiers articles rouges; saillie prosternale rebordée..... 11
2. Saillie prosternale non rebordée (Pl. VII, fig. 37)..... 3
— Saillie prosternale rebordée (Pl. VII, fig. 38)..... 4
3. Taille inférieure à 8mm; bords du pronotum arqués; fossettes seules ponctuées; strie scutellaire indistincte; brun noir très luisant, un peu métallique. L. 6-7mm5.... 104 **Glabrata.**
— Taille supérieure à 10mm5; pronotum cordiforme à base ponctuée en dehors des fossettes; strie scutellaire très distincte. Longueur 11-15mm..... 105 **Aulica.**
4. Saillie prosternale présentant 3 ou 4 pores pilifères sur les côtés (Pl. VII, fig. 38); brun noir luisant; dessous rougeâtre; pattes rougeâtres. L. 7-11mm..... 121 **Equestris.**
— Saillie prosternale sans pores pilifères..... 5
5. Métasternum et épisternum correspondants très ponctués.... 6
— Métasternum et épisternum correspondants lisses ou indistinctement ponctués. Corselet à côtés régulièrement arqués, rétrécis en avant..... 10
6. Coloration testacée, bronzée; striole scutellaire simple. L. 7-9mm..... 125 **Fulva.**
— Coloration noire ou brun de poix..... 7
7. Striole scutellaire avec un pore ombiliqué à la base; corselet non rétréci en arrière; dessous noir ou brun de poix; pattes rougeâtres; les côtés du pronotum paraissent rougeâtres ainsi que les épipleures. L. 7mm. 122 **Prœtermissa.**
— Striole scutellaire simple. Corselet plus ou moins rétréci à la base..... 8

Digitized by Google

8. Epistome dépourvu de bourrelet au bord antérieur; dessous plus ou moins rougeâtre ; pattes rougeâtres. L. 6,5-7mm..... 128 **Crenata.**
— Epistome présentant un bourrelet au bord antérieur (Pl. VIII, fig. 1)..... 9
9. Pronotum à peine rétréci en arrière, presque aussi large à la base que les élytres; rebord latéral épaissi à la base ; dessus noir brillant ; dessous brun de poix ou rougeâtre, pattes rougeâtres. Longueur 8-9mm (Pl. VII, fig. 39)..... 126 **Consularis.**
— Pronotum nettement rétréci en arrière ; à base plus étroite que les élytres ; dessus brun noirâtre luisant ; dessous brun rougeâtre ; pattes rougeâtres. L. 7,5mm. (Pl. VII, fig. 40)..... 127 **Apricaria.**
10. Taille supérieure à 9mm; prosternum du ♂ avec fovéole pointillée en avant des hanches antérieures ; anus du ♂ avec deux pores pilifères de chaque côté ; brun bronzé, plus clair sur les élytres ; pattes et épipleures d'un testacé plus ou moins obscur ; dessous noir, sauf les épimères du mésothorax..... 123 **Ingenua.**
— Taille inférieure à 7mm; prosternum du ♂ non fovéolé ; anus du ♂ avec un seul pore pilifère de chaque côté (Pl. VIII, fig. 2); brun rougeâtre un peu bronzé ; palpes, rebord du pronotum et épipleures testacés..... 116 **Bifrons.**
11. Les 2 premiers articles antennaires rouges au moins en dessous)..... 12
— Les 3 ou 4 premiers articles antennaires rouges..... 13
12. Cuisses et tibias noirs ; striole scutellaire dépourvue de pore ombiliqué. Bronzé obscur. L. 9mm..... 112 **Lunicollis.**
— Cuisses noires ; tibias roux ou testacés ; striole dépourvue de pore ombiliqué. Bronzé obscur. L. 6,5mm..... 111 **Curta.**
13. Epines terminales des tibias antérieurs trifides..... 14
— Epines terminales des tibias antérieurs simples..... 17
14. Pattes entièrement d'un roux vif ; sauf les tarses qui sont brunâtres ; les 3 premiers

Digitized by Google

articles et la base au moins du quatrième, rouges. Vert bronzé foncé. L. 8mm..... 117 **Rufipes.**

— Cuisses noirâtres ou bronzées au moins en dedans..... 15

15. Chaperon avec un bourrelet bien net au bord antérieur. Thorax convexe tronqué en avant. Brun noir luisant. L. 10mm..... 118 **Fulvipes.**

— Chaperon dépourvu de bourrelet marginal accusé ; Thorax échancré au bord antérieur..... 16

16. Thorax déprimé vers les angles postérieurs ; ceux-ci aigus et saillant en arrière ; bord antérieur fortement échancré à angles latéraux saillants. Bronzé métallique brillant. L. 6-6,5mm..... 120 **Plebeja.**

— Thorax convexe à angles postérieurs droits ou peu aigus ; bord antérieur subéchancré, à angles peu saillants. Bronzé foncé. Longueur 8mm..... 119 **Tricuspidata.**

17. Striole scutellaire munie à la base d'un pore ombiliqué (Pl. VIII, fig. 3)..... 18

— Striole scutellaire dépourvue de pore ombiliqué à la base, parfois rudimentaire elle-même. (Pl. VIII, fig. 6)..... 22

18. Stries aussi fines en arrière qu'en avant. Tibias noirs. Pore basal du pronotum éloigné du bord latéral et rapproché du bord basilaire (Pl. VIII, fig. 5). Bronzé luisant, dessous noir. L. 10-12mm..... 116 **Eurynota.**

— Stries devenant plus profondes en arrière (Pl. VIII, fig. 7) ; taille inférieure à 10mm..... 19

19. Tibias noirs..... 20

— Tibias roux ou testacés au moins au sommet..... 21

20. Pore basal du pronotum, situé à l'angle même (Pl. VIII, fig. 4) ; impressions basilaires distinctes. Vert bronzé foncé brillant. L. 7-8,5mm..... 107 **Ovata.**

— Pore basal du pronotum éloigné du bord latéral rapproché du bord basilaire (Pl. VIII, fig. 5). Impressions basilaires indistinctes. Dessus vert bronzé; dessous brun noir. L. 6,5-8mm..... 108 **Montivaga.**

21. Pore basal du pronotum situé à l'angle même ; impressions basilaires distinctes, l'interne ponctuée. Vert bronzé foncé. L. 8-9,5mm. 106 **Similata.**

Digitized by Google

— Pore basal du pronotum éloigné du bord latéral, rapproché du bord basilaire. Impressions basilaires obsolètes, l'interne en forme de courte strie. Bronzé. L. 7,5mm..... 109 **Nitida.**

22. Taille inférieure à 5mm ; striole scutellaire nulle ou rudimentaire ; thorax peu rétréci en avant, presque carré, à impressions basilaires profondes. Stries non renforcées en arrière. Tibias et parfois aussi les cuisses, roux. Bronzé. L. 4,5mm..... 115 **Tibialis.**

— Taille supérieure ou égale à 6mm..... 23

23. Pattes entièrement d'un roux vif. Stries plus profondes en arrière. Bronzé, un peu verdâtre. L. 7mm..... 114 **Familiaris.**

— Cuisses noires ; tibias roux ou testacés au moins au sommet..... 24

24. Stries non approfondies en arrière ; impression basilaire externe obsolète, l'interne en forme de strie, accompagnée de quelques points peu marqués. Dessus bronzé très luisant, variable de nuance ; dessous brun. L. 6-8mm..... 113 **Ænea.**

— Stries approfondies en arrière..... 25

25. Base du corselet finement et assez densément ponctuée de chaque côté ; impression basilaire interne à peine tracée. Angles antérieurs pointus. Vert bronzé brillant. Longueur 6mm..... 110 **Communis.**

— Base du corselet non ponctuée ; impression basilaire interne représentée par une courte strie ; angles antérieurs arrondis peu saillants. Bronzé. L. 7mm5..... 109 **Nitida.**

Genre 28 : **STOMIS.**

(Pl. VIII, fig. 8.)

Une seule espèce française, aptère ; coloration générale brun noir, parfois roussâtre ; appendices ferrugineux ; stries presque crénelées. L. 6,5-8mm..... 129 **Pumicatus.**

Digitized by Google

Genre 29 : PATROBUS.

(Pl. III, fig. 35.)

1. Aptère ; noir brunâtre plus ou moins clair ; antennes brun roussâtre ; abdomen et pattes roux ferrugineux. L. 8-10mm..... 130 **Atrorufus.**

Genre 30 : TRECHUS.

(Pl. III, fig. 23 ; Pl. IV, fig. 4 ; Pl. VIII, fig. 12.)

1. Ourlet intra-huméral continu de l'épaule à l'écusson ; élytres étroites, parallèles à trois stries profondes ; la 1re unie à la 3e en arrière ; pronotum cordiforme à angles postérieurs presque droits. Antennes atteignant les 2/3 de la longueur du corps L. 3-3,5mm..... ..... 133 **Longicornis.**
— Ourlet intra-huméral cessant au niveau de la 5e strie. (Pl. VIII, fig. 9)..... 2
2. Elytres recouvertes d'une fine et épaisse pubescence ; angles postérieurs du pronotum aigus ; dessus testacé varié de noir..... 3
— Elytres glabres ; dessus brun plus ou moins rougeâtre..... 4
3. Pronotum glabre, luisant. Dessus testacé, sauf la tête et une bande transversale sur les élytres, noires. L. 4,5-5mm..... 131 **Discus.**
— Pronotum pubescent comme les élytres ; testacé ; tête et une tache longue, noire, sur chaque élytre. L. 4mm..... 132 **Micros.**
4. Angles postérieurs du pronotum aigus (Pl. VIII, fig. 10) ; élytres à 6 stries visibles. L. 4-5mm..... 136 **Amplicollis.**
— Angles postérieurs du pronotum émoussés ou obtus (Pl. VIII, fig. 11)..... 5
5. Espèce ailée. Elytres allongées, presque parallèles, au moins une fois et demie plus longues que larges. Elytres à 4 stries visibles, la 5e indiquée. Brun rouge foncé, plus clair sur les élytres, noirâtre sur la tête. L. 3,5mm..... 134 **4-striatus.**
— Espèces aptères ; élytres ovales, plus ou moins

Digitized by Google

courtes ; seulement un peu plus longues que larges..... 6

6. Stries finement ponctuées ; deuxième article antennaire plus grand que le quatrième. Les trois premières stries plus profondes, les autres plus ou moins effacées. Trois points sur la troisième. (Espèce localisée dans le Massif du Cantal). L. 3mm..... 137 **Latebricola.**

— Stries lisses ; deuxième article antennaire égal ou inférieur aû quatrième..... 7

7. Deuxième article antennaire plus petit que le quatrième ; 3 stries plus profondes ; la quatrième et la cinquième à peine visibles ; la troisième avec deux points bien marqués. L. 3mm5..... 135 **Obtusus.**

— Deuxième article antennaire égal au quatrième. Brun foncé parfois irisé ; suture et bords plus clairs. (Espèce localisée dans le Massif du Cantal)..... 138 **Cantalicus.**

Genre 31 : TACHYS.

(Pl. V, fig. 23 ; Pl. VIII, fig. 15.)

1. Dessus noir à quatre taches fauves bien marquées. Base du pronotum coupée droit d'un angle à l'autre (Pl. VIII, fig. 16) ; retour de la strie suturale placé à égale distance de la suture et du bord (Pl. VIII, fig. 17). Quatre ou cinq stries finement ponctuées, la quatrième dépassant le pore dorsal postérieur. Cuisses rembrunies. L. 2-2,5mm..... 140 **4-Signatus,**

— Dessus noir, parfois avec 4 taches vagues Base du pronotum coupée droit d'un angle à l'autre ; retour de la strie suturale placé à égale distance de la suture et du bord. Elytres oblongues ovales, peu convexe, à 3-5 stries..... 2

— Dessus brun plus ou moins clair ; élytres à deux stries visibles..... 3

2. Elytres à 3 stries lisses ; la troisième limitée à son extrémité par le pore dorsal postérieur ;

Digitized by Google

dessus à 4 taches vagues; cuisses rembrunies. L. 2-2,5mm..... 141 **6-Striatus.**

— Elytres à 4 ou 5 stries finement ponctuées; dessus uniforme; pattes entièrement rousses. L. 1,5-2mm..... 142 **Parvulus.**

3. Base du pronotum coupée un peu obliquement de l'angle externe au pédoncule. Ourlet intra-huméral atteignant l'angle scutellaire; coloration brun fauve; élytres oblongues ovales, peu convexes; retour de la strie suturale presque parallèle à la suture, placé à égale distance de celle-ci et du bord. L. 2mm..... 139 **Bistriatus.**

— Base du pronotum coupée droit d'un angle à l'autre; ourlet intra-huméral cessant vers le tiers externe; coloration roux vif; élytres très courtes, largement ovales, convexes. Retour de la strie suturale, non parallèle à la suture, dirigé en dehors. L. 3mm..... 143 **Bisulcatus.**

Genre 32 : TACHYTA.

(Pl. V, fig. 22; Pl. VIII, fig. 14.)

Une seule espèce, noire, alutacée; base des antennes et pattes, brun roussâtre, avec les cuisses plus foncées. Corselet très court, transverse. L. 2-5mm..... 144 **Nana.**

Genre 33 : PERILEPTUS.

Une seule espèce à corps déprimé, allongé; noir brun; élytres ferrugineuses rembrunies autour de l'écusson, à l'extrémité et sur les côtés. Base des antennes et pattes, roux testacé. L. 2,5mm..... 145 **Areolatus.**

Genre 34 : TACHYPUS.

(Pl. V, fig. 20; Pl. VIII, fig. 13.)

1. Base des antennes, palpes et pattes entièrement testacé pâle. Tête mate rugueuse; thorax ponctué. L. 4-5mm. (Pl. VIII, fig. 13)... 148 **Flavipes.**

— Base des antennes, palpes et pattes jaune

Digitized by Google

pâle; cuisses légèrement bronzées; tête mate, rugueuse; thorax finement ridé, non ponctué. L. 5-6mm..... 147 **Pallipes.**

— Base des antennes et dernier article des palpes vert bronzé ; jambes testacées ; cuisses et tarses bronzés ; tête brillante à ponctuation forte. L. 6,5-7,5mm..... 146 **Caraboides.**

GENRE 35 : BEMBIDIUM.

(Pl. III, fig. 15; Pl. V, fig. 21 ; Pl. VIII, fig. 18, 19, 23, 41 ; Pl. IX, fig. 1, 2, 3, etc.)

TABLEAU DES GROUPES.

1. Pronotum testacé ferrugineux, clair, non métallique; à côtés régulièment arqués de la base au sommet, par conséquent non cordiforme ; élytres plus foncées que le pronotum, avec un pli saillant au sommet, près du bord externe. L. 4-5,5mm (Pl. VIII, fig. 18)..... 146 **Harpaloides.**

— Pronotum métallique ou noir, parfois brun..... 2

2. Elytres unicolores, pouvant présenter des taches cuivreuses ou dépolies, mais jamais de taches testacées ou rousses.. 3

— Elytres discolores, à taches plus claires, testacées ou rousses, et plus ou moins bien délimitées..... 8

3. Pronotum court, transversal, à côtés régulièrement arqués de la base au sommet et, par conséquent, non cordiforme ; élytres présentant un pli saillant, au sommet, près du bord externe (Pl. VIII, fig. 18) ; à stries effacées en arrière et sur les côtés. Taille 2mm 5-4,3mm..... **Premier groupe.**

— Pronotum cordiforme (Pl. VIII, fig. 19)..... 4

4. Tête ponctuée (au moins au voisinage des sillons frontaux et des yeux) (Pl. VIII, fig. 34). Taille 3-6,3mm..... ..... **Deuxième groupe.**

— Tête non ponctuée, lisse ou alutacée..... 5

5. Huitième strie, ponctuée, semblable aux autres, éloignée de la marge (le neuvième

Digitized by Google

interstrie est, par conséquent, aussi large que les autres) ; bord antérieur du pronotum à angles latéraux saillants (Pl. VIII, fig. 36). Stries entières, égales (non effacées en arrière et sur les côtés). T. 5-6,5mm. **Troisième groupe.**

— Huitième strie, plus profonde que les autres, rapprochée de la marge, lisse au sommet. Bord antérieur du pronotum coupé droit (Pl. VIII, fig. 37)..... 6

6. Stries toutes entières, non ponctuées. Bronzé verdâtre obscur ; antennes brunes à premier article rougeâtre au moins en dessous ; cuisses noir verdâtre, à base plus ou moins roussâtre ; tibias noirâtres. Taille 5mm **Prasinum.**

— Stries effacées en arrière et sur les côtés..... 7

7. Ourlet intra-huméral se terminant ou paraissant se terminer au niveau de la quatrième strie (Pl. VIII, fig. 20). Taille 2,5-4,5mm.. **Quatrième groupe.**

— Ourlet intra-huméral complet ou s'arrêtant au plus au niveau de la cinquième strie (Pl. VIII, fig. 21). Taille 2mm 5-7mm 5.... **Cinquième groupe.**

8. Stries des élytres entières ; élytres à taches nuageuses (Pl. VIII, fig. 23 et 41) ; pronotum presque carré à fossettes postérieures bistriées. Taille 4-5,7mm..... ..... **Sixième groupe.**

— Stries des élytres effacées en arrière et sur les côtés..... ... 9

9. Pronotum à côtés régulièrement arqués de la base au sommet, par conséquent non cordiforme (Pl. VIII, fig. 24). Dessus noir avec deux taches arrondies bien nettes aux deux tiers postérieurs et souvent l'extrémité des élytres testacées. Taille 2,5-4mm..... **Septième groupe.**

— Pronotum cordiforme..... 10

10. Tête offrant entre le sillon et l'œil deux petites carènes très nettes, presque parallèles (Pl. VIII, fig. 25). Taille 3-4mm..... **Huitième groupe.**

— Tête n'offrant pas entre le sillon et l'œil deux petites carènes très nettes, presque parallèles (Pl. VIII, fig. 26). (Le sillon normal peut être accompagné d'un second sillon externe plus ou moins raccourci, partant du bord antéro-interne de l'œil)..... 11

Digitized by Google

11. Ourlet intra-huméral cessant au niveau de la quatrième strie (Pl. VIII, fig. 20). Coloration bronzée ou noir bronzé, deux taches roussâtres postérieures. Taille 2,5-4mm (*Pygmæum* et *tenellum*)..... Cf **Quatrième groupe.**

— Ourlet intra-huméral entier ou s'arrêtant au plus au niveau de la cinquième strie (Pl. VIII, fig. 21)..... 12

12. Huitième strie en forme de sillon profond, isolée en arrière de la gouttière marginale, mais effacée avant le milieu (Pl. VIII, fig. 29). Elytres à disque rougeâtre *(ruficorne)*, ou bien avec deux taches postérieures et l'extrémité roussâtres *(elongatum)*..... Cf **Cinquième groupe n° 2.**

— Huitième strie entière confondue avec la gouttière marginale (Pl. VIII, fig. 32)..... 13

13. Cinquième strie bien tracée près du sommet et reliée en pointe à la huitième près de la marge apicale (elle paraît constituer un retour en avant de la huitième strie) (Pl. VIII, fig. 31). Base du pronotum bien plus large que le pédoncule. T. 4,5-9mm 5. **Neuvième groupe.**

— Cinquième strie nulle en arrière, marquée seulement par un pore isolé (l'espace compris entre la première et la huitième strie, n'offre donc aucune trace de strie dans la région apicale) (Pl. VIII, fig. 30)..... 14

14. Sillons frontaux rectilignes, profonds, réguliers, convergeant en pointe en avant où ils déterminent une élévation triangulaire du front. Taille 2,5-4mm..... **Dixième groupe.**

— Sillons frontaux peu réguliers, parallèles ou convergents (Pl. VIII, fig. 28). T. 2,5-4,7mm. **Onzième groupe.**

Digitized by Google

TABLEAU SPÉCIAL POUR LA DÉTERMINATION DES ESPÈCES A ÉLYTRES DISCOLORES

—

1. Elytres tachées sur leur moitié antérieure seulement..... 2
— Elytres tachées sur leur moitié postérieure seulement..... 9
— Elytres avec taches sur toute leur surface..... 4
2. Deux taches humérales un peu testacées seulement. Noir verdâtre ou bronzé ; tibias testacés. Dessous noir. Taille 3mm..... **Humerale.**
— Une bande transversale rouge testacé sur la moitié antérieure des élytres..... 3
3. Taille supérieure à 7mm..... **Eques.**
— Taille inférieure à 5,5mm (Pl. IX, fig. 3)..... **Tricolor.**
4. Stries des élytres entières. Taches onduleuses sur toute la surface (Pl. VIII, fig. 23)..... **Sixième groupe.**
— Stries effacées en arrière et sur les côtés 5
5. Taille inférieure à 3mm. Plusieurs traits allongés testacés (quelquefois confluents) sur la moitié antérieure des élytres, une tache postérieure et sommet des élytres également testacés..... ..... **Octo-maculatum.**
— Taille supérieure à 3mm. Taches antérieures ne se présentant pas sous la forme de linéoles..... 6
6. Tête offrant entre le sillon et l'œil deux petites carènes. Elytres variées de taches noir brunâtre et testacées formant damier. Corps bronzé obscur verdâtre; pattes et base des antennes testacées. Stries externes à partir de la quatrième, effacées au delà du milieu. L. 3,5-4mm..... **Fumigatum.**
— Tête n'offrant pas deux carènes entre le sillon et l'œil..... 7
7. Elytres à base testacée présentant, en outre, une bande postérieure et leur sommet également testacé. Sillons frontaux profonds, réguliers, convergeant en avant. Base des antennes et pattes testacées. L. 3-4mm..... **Articulatum.**
— Bronzé verdâtre avec une large bande longitudinale brun roux sur les élytres; antennes brunes à premier article testacé; pattes rousses, cuisses plus foncées. L. 5,5-7,5mm.. **Fasciolatum.**

Digitized by Google

— Elytres à quatre taches, deux antérieures, deux postérieures..... 8

8. Cinquième strie effacée complètement en arrière, marquée par un pore isolé (aucune trace de strie entre la première et la huitième dans la région apicale) (Pl. VIII, fig. 30)..... **Onzième groupe n° 3.**

— Cinquième strie bien tracée au sommet, reliée près du bord à la huitième dont elle figure un retour en avant (Pl. VIII, fig. 31). **Neuvième groupe n° 7.**

9. Pronotum à côtés régulièrement arqués, non cordiforme (Pl. VIII, fig. 24)..... **Septième groupe.**

— Pronotum cordiforme..... 10

10. Cinquième strie bien tracée au sommet, reliée près du bord à la huitième dont elle figure un retour en avant (Pl. VIII, fig. 31)..... 11

— Cinquième strie complètement effacée en arrière, marquée seulement par un pore isolé (aucune trace de strie entre la première et la huitième dans la région apicale) (Pl. VIII, fig. 30)..... 13

11. Vertex ponctué. Taches élargies en une bande transversale. L. 4,5-5^{mm} (Pl. IX, fig. 2).... **Modestum.**

— Vertex lisse..... 12

12. Taches formant à elles deux une lunule à peine interrompue par la suture. Pattes testacées. L. 5,5-6,5... ... **Lunatum.**

— Taches ovalaires, peu obliques. Cuisses en partie brunâtres. L. 5,5-6^{mm}..... **Bisignatum.**

13. Deux carènes très nettes entre le sillon et l'œil (Pl. VIII, fig. 25). L. 3-3,5..... **Assimile.**

— Sillons non séparés de l'œil par une double carène (Pl. VIII, fig. 26)..... 14

14. Huitième strie en forme de sillon profond, isolé en arrière de la gouttière marginale (Pl. VIII, fig. 29). Base et sommet du thorax fortement ponctués. L. 3,5-4,5^{mm}..... **Elongatum.**

— Huitième strie entière, confondue avec la gouttière marginale (Pl. VIII, fig. 32)..... 15

15. Base du pronotum à peine plus large que le pédoncule ; sillons frontaux non convergents. L. 4,5^{mm}. ..... **Cantalicum.**

Digitized by Google

— Base du pronotum notablement plus large que le pédoncule (Pl. VIII, fig. 35).... 16

16. Sillons frontaux parallèles. L. 2,5-3mm..... **Minimum.**

— Sillons frontaux profonds, réguliers, réunis en pointe en avant; accompagnés en dehors d'un second sillon raccourci qui atteint le bord antérieur de l'œil. L. 3-3,5mm..... **Doris.**

PREMIER GROUPE.

1. Angles postérieurs du pronotum obtus; deux points sur le troisième intervalle ; antennes brunâtres, premier article et base des trois suivantes testacés ; cuisses brunâtres, tibias roux testacé. — Noir verdâtre ou bronzé en dessus. Dessous noir. Taille 2,5-3,3mm ..... 194 **Obtusum.**

— Angles postérieurs du pronotum presque droits ; un seul point sur le troisième intervalle ; antennes et pattes testacées. — Brun ou vert bronzé obscur en dessus, dessous brun noirâtre ou rougeâtre. T. 3,3-4,3mm. 195 **5-striatum.**

— Testacé ferrugineux ; élytres plus sombres à reflet légèrement bleuâtre; pattes testacé pâle ; angles postérieurs du corselet transversal et court, droits à pointe saillante. Taille 4-5,5mm (Pl. VIII, fig. 18). .... 196 **Harpaloides**

DEUXIÈME GROUPE.

1. Stries des élytres entières, égales, profondes, fortement ponctuées ; tête et pronotum entièrement ponctués. — Sillons frontaux et impressions basilaires du pronotum faibles ; d'ordinaire bronzé luisant en dessus ; vert bronzé en dessous; base des antennes et pattes fauves ou testacées ; une faible impression transverse sur les élytres au tiers antérieur. Taille 4,5-5,5mm (Pl. VIII, fig. 19)..... ..... 153 **Punctulatum**

— Stries externes effacées ou affaiblies en arrière et sur les côtés.... 2

2. Pattes entièrement roux testacé ; minimum de de taille 5,5mm. — Tête ponctuée seulement

Digitized by Google

au voisinage des yeux (Pl. VIII, fig. 34) ; pronotum faiblement ridé, ponctué à la base. Sillons frontaux bien marqués, rugueux à la base. Dessus bleu verdâtre ; dessous noir bronzé. Taille 5,5-6mm..... 166 **Decorum.**

— Pattes entièrement noir bronzé. Maximum de taille 5mm. Tête ponctuée entièrement ; les points du milieu du front plus petits ; pronotum fortement ponctué aux bords antérieur et postérieur. Elytres avec deux fossettes rondes sur le troisième interstrie (Pl. VIII, fig. 33). Dessus variant de la coloration bronzé clair à la coloration noirâtre Dessous noirâtre. Taille 4-5mm..... 162 **Bipunctatum.**

TROISIÈME GROUPE.

1. Troisième interstrie, plus large que les autres, avec deux plaques carrées, à reflet plombé ou bronzé (Pl. VIII, fig. 22)..... 2

— Troisième interstrie égal aux autres, pourvu seulement de deux fossettes arrondies. Dessus bronzé ; base des antennes et des cuisses et tibias testacés. Taille 6-6,5mm (premier article antennaire seulement jaunâtre en dessous ; tibias vert bronzé ; stries élytrales plus fortement ponctuées : *foraminosum*)..... 149 **Striatum.**

2. Quatrième strie sinueuse (Pl. VIII, fig. 22). Antennes vert bronzé, sauf parfois le premier article qui est jaunâtre. Dessus bronzé varié de cuivreux et de vert bronzé. Dessous et pattes vert bronzé avec la base des cuisses un peu jaunâtre. Taille 5-6mm..... 152 **Littorale.**

— Quatrième strie rectiligne. Base des antennes et tibias testacés ou roussâtres..... 3

3. Plaques du troisième interstrie précédées et suivies d'une tache cuivreuse ; cuisses rousses ; dessus bronzé clair, peu luisant. Taille 5-6mm..... 150 **Velox.**

— Plaques du troisième interstrie d'aspect plombé, sans taches cuivreuses ; cuisses roussâtres à la base seulement. Dessus bronzé terne ou

Digitized by Google

bleuâtre. Taille 5-6mm..... 151 **Argenteolum.**

4. Stries des élytres toutes entières égales non ponctuées. Bronzé verdâtre obscur.... 154 **Prasinum.**

QUATRIÈME GROUPE.

1. Taille inférieure à 3mm. Sillons frontaux obliques profonds, convergeant en avant (Pl. VIII, fig. 27). Dessus noir un peu bronzé ou verdâtre (parfois deux petites taches jaunâtres, arrondies, aux deux tiers postérieurs des élytres); dessous noir; antennes à base testacée ou roussâtre; tibias plus ou moins rougeâtres. Elytres fortement striées ponctuées. Taille 2,5-2,8mm (1).... 184 **Tenellum.**

— Minimum de taille 3mm. Sillons frontaux parallèles..... 2

2. Stries légères, à peine indiquées. Dessus bronzé un peu verdâtre, parfois cuivreux (parfois deux taches arrondies roux testacé aux deux tiers postérieurs des élytres). Base des cuisses et tibias roux testacé; le reste de la patte brun. Taille 3,5-4mm..... 161 **Pygmæum.**

— Elytres fortement striées ponctuées. Dessus bronzé; dessous noir souvent à reflet bleuâtre. Cuisses brunâtres un peu bronzées; tibias roux ou testacés. Taille 3-4mm..... 160 **Lampros.**

CINQUIÈME GROUPE.

1. Huitième strie des élytres isolée en arrière de la gouttière marginale, effacée avant le milieu (Pl. VIII, fig. 29)..... 2

— Huitième strie entière, confondue avec la gouttière marginale (Pl. VIII, fig. 32)..... 3

2. Minimum de taille 6mm. Tête plus étroite que le corselet. Corselet ponctué à la base et parfois au sommet. Dessus brillant métal-

(1) Comme le fait remarquer M. Fauvel (*Faune Gallo-Rhénane*, t. II, p. 19). « Le rebord externe de l'élytre ne cesse pas sur la base au niveau de la 4e strie, mais il se continue à angle très obtus vers le pédoncule. » Toutefois, comme la partie de cet ourlet visible d'en haut s'arrête au niveau de la 4e strie, nous avons placé pour plus de commodité cette espèce dans ce groupe.

Digitized by Google

lique à reflet verdâtre ou bleuâtre; élytres à sommet bordé de rougeâtre et à disque parfois rougeâtre en partie. Appendices testacé rougeâtre; antennes souvent rembrunies vers le milieu. Stries fortement ponctuées. Taille, 6-6,7mm..... 158 **Ruficorne.**

— Taille 4-5mm. Tête aussi large que le corselet. Corselet allongé cylindrique, ponctué à la base et près du bord antérieur. Forme allongée. Dessus bronzé brillant verdâtre ou bleuâtre avec, d'ordinaire, deux taches orangées, aux deux tiers postérieurs et l'extrémité des élytres testacée. Antennes brunes à base rougeâtre; pattes testacé rougeâtre..... 159 **Elongatum.**

3. Cinquième strie des élytres bien tracée près du sommet, et apparaissant comme un retour en avant de la huitième à laquelle elle est réunie au sommet (Pl. VIII, fig. 31)..... 4

— Cinquième strie nulle en arrière, marquée seulement par un pore isolé (Pl. VIII, fig. 30)..... 6

4. Les deux premières stries des élytres entières, non affaiblies en arrière, réunies au sommet (Pl. VIII, fig. 39). Coloration très variable de même que la forme. (Le type présente une bande longitudinale roussâtre plus ou moins apparente et plus ou moins étendue.) Antennes brunes à premier article testacé. Dessous noir bleuâtre ou bronzé. Pattes rousses à cuisses plus foncées. Taille 5,5-7,5mm..... 163 **Fasciolatum** var. (Dessus entièrement bleuâtre; Taille 5,5-7,5mm : *cœruleum* — Bleuâtre, élytres plus courtes; taille inférieure à 5mm : *atrocœruleum* — Verdâtre, rarement bleuâtre; élytres plus convexes; tibias souvent rougeâtre plus clair. Taille 4,5-6,5mm : *tibiale*).

— Deuxième strie affaiblie, souvent effacée vers le sommet. Maximum de taille 6mm (Pl. VIII, fig. 40)..... 5

5. Elytres alutacées, peu brillantes; stries à ponctuation médiocre. Dessus vert bleuâtre;

Digitized by Google

dessous noir bronzé; antennes brunes, premier article testacé, les deux suivants à peine rougeâtres à la base; pattes testacées. Taille 4,5-5mm..... 164 **Monticola.**

— Elytres à fond lisse et brillant; stries à ponctuation forte en avant. Dessus vert bleuâtre ou bronzé, élytres parfois rougeâtres en arrière, dessous noir un peu bronzé, antennes brunes ou rousses à deux ou trois premiers articles testacés, pattes testacées, base des cuisses souvent noirâtre. Taille 4,5-5mm..... ..... 170 **Nitidulum.**

6. Maximum de taille 3mm. Appendices brun foncé; tibias très souvent roussâtres. Dessus noir parfois avec un reflet bleuâtre et verdâtre (les élytres présentent quelquefois une tache arrondie aux deux tiers postérieurs et l'extrémité roussâtre). Elytres assez fortement striées ponctuées. Taille 2,7-3mm.. 177 **Minimum.**

— Minimum de taille 3,5mm. Appendices noirs. Dessus bronzé obscur, parfois noirâtre ou bleuâtre. Elytres très finement striées ponctuées. T. 3,5-4mm..... 178 **Pyrenæum.**

SIXIÈME GROUPE.

1. Pore oculaire antérieur limité en dedans par un bourrelet. Saillie du métasternum non rebordée entre les hanches intermédiaires. Sommet de l'abdomen fauve. Vert bronzé obscur; élytres brunâtres avec plusieurs taches confuses sur la région antérieure, une bande sinueuse aux deux tiers postérieurs, et quelques taches apicales réunies testacées. Stries fortes, profondes, distinctement ponctuées antérieurement. Base des antennes et pattes testacé brunâtre, cuisses bronzées (Pl. VIII, fig. 23). Taille 5-5,7mm..... ..... 155 **Dentellum.**

CH. BRUYANT, A. EUSÉBIO.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Les personnes qui se proposent de faire des conférences, l'hiver prochain, sous le patronage de la Société des Amis de l'Université, sont invitées à en prévenir M. le Président, M. le docteur Chibret, le plus tôt possible, et à lui indiquer le sujet qu'elles sont dans l'intention de traiter, afin qu'il puisse procéder en temps utile au classement et à la fixation des dates.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a adressé à M. le Président de la Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand la circulaire suivante :

« Paris, le 12 juillet 1899.

» Monsieur le Président,

» Vous trouverez ci-joint, en dix exemplaires, le programme du 38e Congrès des Sociétés savantes, dont la séance d'ouverture est dès maintenant fixée au 5 juin 1900. Je vous serai obligé de porter sans retard ce document à la connaissance des membres de votre Société et de leur notifier que toute lecture sera, comme les années précédentes, subordonnée à l'examen préalable des mémoires et à l'approbation du Comité.

» Seules, les communications destinées à la section des Sciences pourront être exceptées de cette règle. Mais, en tous cas, une analyse indiquant leur sujet et leur plan sera exigée.

» J'insiste tout particulièrement afin que le texte des mémoires et des analyses parvienne, avant le 30 mars prochain, *au 5e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur.*

» Il ne sera, en effet, tenu aucun compte des envois adressés après ce délai.

» J'ajoute que les manuscrits devront être entièrement terminés, lisiblement écrits *sur le recto* et accompagnés des dessins, cartes, croquis, etc., nécessaires, de manière à ne pas retarder l'impression, si elle est décidée.

» J'appelle toute votre attention sur ces prescriptions. Elles ne restreignent pas le droit de chacun de demander la parole sur les questions du programme et sont indispensables à la marche régulière du Congrès.

» Recevez, etc. ».

Digitized by Google

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

—

Par décret de M. le Président de la République française, en date du 28 juin, rendu en exécution de la loi de finances du 30 mai 1899, l'Observatoire du puy de Dôme est rattaché à l'Université de Clermont-Ferrand.

Historique de l'Art en Auvergne. — Depuis 1898-99, la Faculté des lettres a inauguré, comme annexe à la chaire d'histoire du Moyen Age, un cours complémentaire d'histoire de l'art en Auvergne. Ce cours, professé chaque semaine (le soir) par M. Henry du Ranquet, est surtout consacré, jusqu'à présent, à l'étude *de l'art roman auvergnat*, cette forme particulière d'architecture qui, née en Auvergne de la décomposition de l'art romain, a couvert le sol de cette province et des provinces voisines de tant de monuments encore existants. Le cours est accompagné de projections. Pour compléter cet enseignement, le professeur d'histoire du Moyen Age a organisé une *collection photographique pour servir à l'étude de l'art en Auvergne.*

Cette collection, faute d'un local approprié, est provisoirement déposée dans la Salle des professeurs de la Faculté : elle est visible, sur leur demande, pour les étudiants, et le concierge est autorisé à la faire visiter tous les jours (excepté le dimanche), de 2 à 4 heures, par les personnes étrangères à l'Université. Cette collection se compose : 1° d'épreuves de tous les clichés à projections dont M. le chargé de cours s'est servi dans ses leçons (actuellement près de 300). La Faculté conserve également les clichés positifs ; 2° de photographies provenant d'achats ou de dons, représentant les principaux monuments de l'art auvergnat. Cette seconde section est destinée à s'accroître très rapidement ; 3° de photographies des principaux monuments étrangers à l'Auvergne qui ont influé sur l'art auvergnat ou subi son influence.

L'histoire de l'art en Auvergne (confondue avec l'histoire d'Auvergne) figure parmi les matières à option pour la licence. Bien que l'enseignement proprement dit se réduise encore à une seule leçon hebdomadaire, M. le chargé de cours veut bien dès à présent se mettre à la disposition des étudiants qui s'intéressent à ces études.

Le Diplôme d'Etudes supérieures d'histoire. — La loi du 10 juillet 1896, constitutive des Universités, les a autorisées à délivrer des diplômes honorifiques, destinés à constater et récompenser les études poursuivies auprès d'elles. La Faculté des sciences de Clermont se

Digitized by Google

propose de créer un doctorat d'Université, dont elle déterminera elle-même les conditions d'obtention. La Faculté des lettres ne possède pas encore d'enseignements régionaux ayant un caractère régulier; elle ne peut songer, pour l'instant, à suivre l'exemple de la Faculté des sciences, mais elle rappelle qu'il existe déjà un diplôme d'Etat, qu'elle peut conférer et qui donne satisfaction, dans une certaine mesure, aux besoins que la loi du 10 juillet 1896 a prévus. Nous voulons parler du diplôme d'études supérieures d'histoire.

Ce diplôme est accessible à tous, sans condition de grades antérieurs; il n'est point nécessaire d'être licencié ou bachelier pour s'y présenter.

L'épreuve principale consiste en un *mémoire*, sur un sujet historique ou géographique quelconque, choisi par le candidat, préparé par lui avec tous les secours dont il peut s'aider; aucun délai ne lui est imposé; on lui demande seulement d'avoir travaillé sur les sources, d'avoir fait œuvre personnelle, d'avoir trouvé, ne fût-ce que sur un point de détail, quelque chose de nouveau.

Le mémoire, une fois rédigé, est soumis par le candidat aux professeurs de la Faculté qui peuvent l'admettre, le rejeter ou le renvoyer à correction. Il ne serait rejeté qu'en cas d'insuffisance notoire.

L'examen oral comprend la discussion de la thèse et un certain nombre d'épreuves accessoires dont le sujet est indiqué *trois mois à l'avance* au candidat.

Ces épreuves sont: l'explication d'un texte grec ou latin, ou français, ou italien, ou espagnol, ou anglais, ou allemand — des interrogations sur une question historique et sur une question géographique — une interrogation sur une des sciences auxiliaires de l'histoire, telle que l'archéologie, la paléographie, la diplomatique, la numismatique ou sur la géographie générale.

Ce type d'examen est certainement le mieux conçu de tous nos grades universitaires. Il est à la portée de tout homme instruit et intelligent. La Faculté des lettres le verrait avec plaisir recherché par les travailleurs de notre région; elle pense que ce serait un excellent moyen de développer l'étude de l'histoire et de la géographie provinciales, et elle est toute disposée à encourager et à guider les personnes qui seraient tentées de s'adresser à elle pour la conquête du diplôme d'études supérieures d'histoire.

Minéralogie. — Le laboratoire de minéralogie sera ouvert toute l'année aux étudiants ou aux autres personnes qui désireraient faire des recherches.

Digitized by Google

Le professeur fera visiter le Musée Lecoq qui renferme surtout des espèces minérales propres à l'Auvergne.

Des excursions minéralogiques seront également organisées pendant la belle saison, spécialement en Auvergne et aussi dans le reste du massif central de la France; les excursions, qui seront publiques, seront annoncées par des affiches et par la voie de la presse plusieurs jours auparavant. Des réductions seront obtenues sur les Compagnies de chemin de fer.

Les excursions projetées pour l'année 1900 sont les suivantes :

1° Massif du Mont-Dore (roches éruptives et minéraux variés) ;

2° La chaîne des puys (Louchadière, Chopine, Chaudron, Pariou) ;

3° Mines de Pontgibaud (plomb, fluorine, barytine, etc.) ;

4° Mines d'étain de Montebras (elvan, amblygonite, cassitérite, wavelite, molybdène, etc.) ;

5° Mines de houille de Commentry (roches porphyriques, houille, minéraux des houillères embrasées). — Néris (fluorine) ;

6° Vichy. — Dépôts des sources thermales anciennes et récentes : les Célestins, Roches porphyriques de la vallée du Sichon ; filons de plomb, de baryte, de fluorine dans les tufs porphyriques.

MÉLANGES

NOTE SUR LE TÉLÉPHONE HAUT PARLEUR DE M. GERMAIN.

La presse a signalé, à plusieurs reprises, les expériences faites, avec le téléphone haut parleur, imaginé par M. Germain, inspecteur du matériel des télégraphes, à Paris, et originaire de Mirefleurs. Différentes descriptions de l'instrument ont été données, dans le numéro du 5 novembre 1898 du journal *L'Illustration*, dans le numéro du 1er avril 1899 du journal *La Nature*, et dans le numéro du 20 mai 1899 du journal *L'Electricien*.

Les lecteurs de la *Revue* goûteraient peu l'étude détaillée des appareils dont la forme paraît d'ailleurs avoir subi d'assez nombreuses modifications ; mais ils seraient peut-être curieux de connaître en quoi consiste essentiellement le perfectionnement considérable introduit dans la construction du téléphone par un de leurs compatriotes, déjà connu par un grand nombre d'inventions.

Le transmetteur d'un téléphone ordinaire comprend, tout d'abord, un microphone consistant, le plus souvent, en une planchette de sapin, derrière laquelle sont fixées des barres parallèles de charbon de cornue. Entre les barres et perpendiculairement à leur di-

Digitized by Google

rection, se trouvent engagés à frottement très doux des cylindres de charbon. L'un des pôles d'une pile est relié à la première barre de charbon, tandis que la dernière de ces barres communique avec l'un des bouts du fil d'une bobine, dite bobine inductrice; le second bout du fil de cette bobine est en relation avec le second pôle de la pile. Le courant doit donc franchir toutes les surfaces de contact des pièces de charbon. Ces contacts présentent une grande résistance, variable d'ailleurs suivant que les cylindres appuient plus ou moins sur les barres.

Quand on parle en avant de la planchette, les vibrations aériennes se communiquent à cette dernière et produisent un léger mouvement des cylindres de charbon, d'où une variation dans la résistance des contacts. Dès lors, l'intensité du courant qui circule dans la bobine inductrice subit des variations d'intensité dont la période est, à chaque instant, réglée par celle du mouvement vibratoire aérien.

La bobine inductrice est placée à l'intérieur d'une seconde bobine à fil plus long et plus fin, dite bobine induite, dont les extrémités sont réunies avec les deux fils de ligne. Les variations d'intensité du courant de la bobine inductrice produisent, dans la bobine induite, des courants instantanés, dont l'intensité est à chaque instant proportionnelle à la variation de l'intensité du courant de la pile. Ces courants auront nécessairement la même période que celle du mouvement vibratoire aérien; transmis par les fils de ligne, ils circulent dans deux petites bobines placées sur les extrémités polaires de l'aimant en fer à cheval du téléphone récepteur, et renforcent ou diminuent le champ magnétique de cet aimant. La mince plaque de fer constituant la membrane du récepteur a donc son aimantation modifiée par ces courants; il en résulte un mouvement vibratoire de cette plaque; ce mouvement se communique aux couches d'air en contact avec elle, d'où perception du son pour l'expérimentateur qui applique contre l'oreille le pavillon du récepteur.

Pour augmenter l'effet produit, il est nécessaire d'augmenter les variations de l'intensité du courant de la pile. Il semble au premier abord qu'on arrivera au résultat cherché en prenant un plus grand nombre d'éléments de pile, ce qui fera croître la force électromotrice génératrice du courant. Mais l'expérience montre qu'avec des forces électromotrices supérieures à quatre ou cinq volts, les microphones à charbon fonctionnent très mal : il se produit des crachements qui empêchent d'entendre la parole au poste récepteur. Il fallait donc trouver un corps autre que le charbon pour constituer le microphone. A la suite de longues recherches, M. Germain a fabriqué une substance semi-conductrice avec la-

Digitized by Google

quelle il peut établir des microphones supportant des forces électromotrices de vingt volts. Cette substance très stable, non susceptible de brûler, comme le charbon, sous l'action de l'échauffement produit par le courant aux surfaces de contact, peut être interposées dans le circuit d'une pile de force électromotrice assez grande, et produire de grandes variations dans l'intensité du courant, en donnant une bonne transmission sans crachements.

Quant à la forme d'exécution du microphone proprement dit, elle est fort simple : l'appareil comprend une boîte cylindrique dont les deux fonds sont reliés par une paroi souple et qui est remplie de grenaille semi-conductrice : elle est par l'un de ses fonds solidaire de la membrane vibrante. Les vibrations mécaniques résultant des ondes aériennes agissent sur cette dernière, déterminent des variations de pression des grains de la grenaille semi-conductrice, qui sont bien plus grandes que dans les autres microphones, d'où résultent des variations beaucoup plus grandes du courant traversant la bobine inductrice. Le microphone est portatif et se tient à la main, ainsi qu'un récepteur des postes ordinaires.

On conçoit dès lors que les actions exercées sur la membrane du téléphone récepteur soient assez intenses pour qu'en munissant ce téléphone d'un tuyau renforçant, on puisse entendre le son à une distance qui peut atteindre 100 mètres quand on n'est point gêné par les bruits extérieurs ; d'où le nom de téléphone haut parleur donné à l'instrument. On peut aussi, en réunissant par un tube le récepteur de l'appareil à la plaque vibrante d'un phonographe, enregistrer à travers une ligne de plus de 100 kilomètres de long la parole d'une personne parlant à une distance de deux mètres du transmetteur. M. Germain a également modifié le téléphone récepteur, de manière à avoir un champ magnétique très étendu.

L'emploi de courants intenses en téléphonie permet de supprimer l'un des deux fils de ligne, en utilisant le retour par la terre comme dans les télégraphes. Le fil unique peut être constitué par du fer et non par un métal de haute conductibilité, d'où résulte une diminution considérable des frais d'installation. Enfin, l'on peut, avec les appareils de M. Germain, téléphoner à grande distance, sans qu'il soit nécessaire d'employer des dispositifs spéciaux. Il serait superflu d'insister sur la grande importance pratique de la découverte de ce savant ingénieur.

SUR L'ACCUMULATEUR DE M. GERMAIN.

M. Germain vient d'essayer de résoudre le problème, si important au point de vue pratique, de la diminution du poids de la matière inerte des accumulateurs électriques. Il a supprimé complète-

Digitized by Google

ment le plomb usité, sous différentes formes, dans ces appareils, qu'il propose de remplacer par des éléments de pile à gaz.

En 1894, MM. Cailletet et Colardeau avaient montré qu'en substituant aux électrodes de platine d'un voltomètre, de petits sacs pleins de mousse de platine, et effectuant la décomposition de l'eau, les gaz hydrogène et oxygène, condensés par la mousse de platine, produisaient en se recombinant, quand on réunissait par un fil conducteur les pôles de l'élément secondaire ainsi formé, un courant assez intense, pendant un temps très appréciable. Le rendement de l'appareil augmentait quand on opérait sous pression et pouvait atteindre 95 pour cent.

S'inspirant de ces recherches, M. Germain a cherché à obtenir un courant électrique par la combinaison de différents gaz emprisonnés dans des plaques poreuses séparées les unes des autres par un électrolyte convenable. Voici, d'après le Bulletin des Postes et Télégraphes, la description de son élément de pile secondaire:

Cet élément comprend essentiellement un récipient extérieur étanche, fermant hermétiquement; un certain nombre de plaques positives et négatives. Ces plaques sont constituées par des tubes permettant la diffusion des gaz dans toute leur étendue. Entre deux de ces plaques existe un matelas de cellulose comprimée et imbibée du liquide actif. M. Germain a fait choix définitivement de charbon poreux pour la construction de ses plaques d'accumulateur. Les électrodes sont des disques munis d'un orifice central où s'introduit, à frottement dur, le tube d'amenée du gaz. Pour monter un élément, on place dans le récipient étanche l'ensemble des plaques positives et négatives, rangées parallèlement, et maintenues à des distances égales au moyen de règles à crans. On comprime ensuite très fortement la cellulose, à sec, entre les plaques, de façon qu'il n'existe aucun vide.

On réunit électriquement et tubulairement, à l'aide de raccords métalliques, l'ensemble de toutes les plaques positives, d'une part, et l'ensemble de toutes les plaques négatives, d'autre part, respectivement à des robinets et à des prises de courant; les deux pôles de l'élément sont alors constitués. Le récipient extérieur est pourvu d'un robinet permettant l'évacuation du liquide actif en excès.

Pour se servir de l'appareil, on imbibe la cellulose d'eau aiguisée par de l'acide sulfurique; on fait arriver de l'oxygène par le tube aboutissant aux plaques positives et de l'hydrogène par le tube aboutissant aux plaques négatives des robinets permettant de régler les débits gazeux. Si les pôles de l'élément ne sont pas réunis par un circuit conducteur, il s'établit dans les tubes une pression

Digitized by Google

égale à celle existant dans les récipients renfermant les gaz : on constate en même temps l'existence d'une force électro-motrice voisine d'un volt quand les gaz sont à la pression atmosphérique. Cette force électro-motrice augmente si on emploie des gaz comprimés. Quand on réunit par un fil de métallique les pôles de l'élément, il se produit un courant et les gaz se combinant, on doit régler leur arrivée au centre des plaques et ouvrir le robinet permettant l'écoulement du liquide provenant de leur combinaison. L'auteur n'indique pas quelle est la quantité d'énergie électrique fournie par la combinaison d'un poids donné des gaz employés ; mais il y a lieu d'espérer qu'il complètera l'étude de l'élément de pile si ingénieux qu'il a imaginé.

BIBLIOGRAPHIE.

—

G. Desdevises du Dezert. — *L'Espagne de l'ancien régime; — ses institutions.*

M. Desdevises du Dezert a choisi en Espagne le domaine de ses recherches scientifiques. Il l'explore minutieusement, avec une curiosité que ne rebute point l'aridité de la matière, une exactitude qui ne fléchit pas sous l'abondance du détail. Les publications qu'il a faites dans diverses revues formeraient un ensemble considérable. Mais la substance de ces travaux épars se condense dans un grand ouvrage où il nous présente une image complète de l'Espagne du XVIIIe siècle. Cet ouvrage compte maintenant deux volumes : le premier paru en 1897 sur « la Société », l'autre, cette année même, sur « les Institutions ».

I

L'esprit révolutionnaire de notre temps a introduit de la logique, de la simplicité, dans l'organisation des gouvernements modernes. Les fonctions diverses sont nettement distinguées, pour chacune existe un organisme particulier ; l'incohérence choque notre raison, et la régularité nous semble être la vraie règle : aussi est-il assez facile de retracer sommairement un tableau fidèle des institutions contemporaines d'un grand Etat. Cela est moins aisé pour l'ancien régime, surtout pour le XVIIIe siècle, qui est une époque de transition. Les institutions de l'Espagne étaient parmi les plus confuses. C'est le mérite de M. Desdevises du Dezert de les avoir exposées avec une clarté parfaite. Il passe d'abord en revue la lignée des Bour-

Digitized by Google

bons, et l'appréciation de leur caractère nous prépare à juger leur monarchie. Il nous présente ensuite leurs ministres. Plutôt qu'à ses rois, tous, à l'exception d'un seul, indolents ou imbéciles, l'Espagne doit à ses ministres les progrès qu'elle accomplit au XVIIIe siècle. Voici les ministres étrangers, ceux qui ont entrepris de mettre les Espagnols au pas des autres peuples, dont quelques-uns conçurent la chimérique ambition de leur rendre le premier rang; puis, les ministres nationaux : instruits par les étrangers, ils ont une notion plus exacte des réformes compatibles avec le tempérament de l'Espagne, et M. Desdevises du Dezert les dépeint avec une sympathie évidente. Nobles ou « golilles », c'est-à-dire « robins », ils en sont dignes par leurs mérites : ils se montrent simples, sobres, désintéressés; ils accomplissent obscurément une immense besogne. Nous aurions moins d'indulgence pour don Manuel Godoy. La nullité de son esprit reconnue, les moyens honteux de sa fortune dénoncés, nous ne saurions faire un grand mérite à ce mignon d'une reine, qui n'avait pas même l'excuse de l'amour ni celle de la fidélité, d'une certaine apparence de libéralisme qui tient plus à l'inconsistance de son âme ou à ses propres intérêts qu'à un véritable sentiment d'humanité. Il n'eut ni assez d'intelligence, ni assez de cœur, ni assez de vertu pour être humain. M. Desdevises s'amuse à se représenter ce qu'il aurait été si sa destinée l'avait retenu dans sa ville natale. « Si Godoy eût vécu à Badajoz, dans le monde paisible où » il était né, il eût été le don Juan de sa petite ville, se serait fait » dévot sur le tard, et aurait laissé une partie de son bien à l'Eglise » pour assurer le repos de son âme. » Il convenait à ce rôle obscur de don Juan provincial bien plus qu'à celui de personnage historique: il n'y aurait guère mieux valu, mais il y aurait gagné de n'être pas connu.

M. Desdevises passe aux institutions. Il analyse chaque session des Cortès. Il y en eut huit au cours du siècle. Il conclut que ces assemblées furent de somptueuses parades, « des besa-manos » solennels, mais n'eurent aucun des caractères d'une représentation nationale. Toutes les affaires étaient traitées dans les conseils. C'est ici que l'on apprécie l'étendue, la sûreté des informations de M. Desdevises du Dezert. De chacun des conseils, il connaît l'origine, la composition, les attributions, les modifications; il est familier avec le monde de présidents, conseillers et subalternes qui les remplissent; il les montre en parade, sous leurs costumes officiels, au travail, devant leurs pupitres, en promenade, dans les endroits discrets où ils se délassent. Il parcourt, sans lassitude, les degrés hiérarchiques des administrations provinciales; il entre

Digitized by Google

dans les cités, curieux de tous les éléments de la vie municipale; enfin, trois chapitres sur l'armée, la marine et les finances, sont des études détaillées et complètes de ces difficiles matières.

Dans ce livre, où tant de sujets sont traités, M. Desdevises du Dezert a fait preuve d'une singulière curiosité d'esprit. Il se montre avide de tout connaître, et il est apte à tout comprendre. Il ne néglige rien parce qu'il prend intérêt à tout. Pour soutenir ce travail, il fallait plus que de la patience et de la méthode : une vivacité d'imagination, une avidité intellectuelle, un don de sympathie avec les hommes et avec les choses qui constituent le talent et le charme de M. Desdevises du Dezert. Que l'on songe aussi à la masse de documents d'archives, de manuscrits et imprimés où les matériaux de ce livre ont été recueillis et l'on ne saura pas peu de gré à M. Desdevises de les avoir disposés dans un ordre lumineux qui en rend le maniement facile pour tous.

II

Si aride que soit la matière, les lecteurs de cette revue, qui sont aussi les auditeurs de M. Desdevises du Dezert, seraient bien étonnés d'apprendre qu'il eût fait un livre tout à fait dépourvu d'agrément. Il ne l'a pas recherché; uniquement soucieux de science et de vérité, il traite son sujet dans toutes ses parties, sans craindre d'être fastidieux. Mais il y échappe par une qualité qui est un don précieux pour un historien : le sens de la vie. J'entends par là que, dans la royauté, il ne voit pas une dignité hiératique et toujours identique malgré la succession des rois, dans les conseils des bureaux qui fonctionnent mécaniquement en vertu des règlements établis, dans l'Administration provinciale, des cadres rigides qui contiennent et compriment la population, dans l'armée une organisation, dans les finances un système qui aspire une part de la richesse publique; analysant les organes d'un grand Etat, il n'a pas l'air de disséquer un corps momifié; il nous rend la physionomie des hommes, l'esprit des assemblées, l'âme des corps organisés; il décrit d'un trait si précis, avec des couleurs si justes et si vives, que, malgré les faits, les chiffres et les abstractions, on ne perd jamais le sentiment d'être en Espagne et au XVIIIe siècle.

Son livre est illustré de portraits, de croquis, de tableaux, qui nous restituent un peu du pittoresque que cette Espagne officielle offrit aux contemporains. M. Desdevises excelle à faire un portrait, et, en plusieurs endroits, on en trouve des séries. Ouvrons le volume au premier chapitre : il semble que nous entrions dans une galerie où sont disposés d'un côté les portraits des rois, de l'autre, ceux de

Digitized by Google

leurs ministres. Passons au chapitre de la marine, et, devant nous, se dressent en pied, décorés de leurs états de service, les portraits des amiraux dont le courage a honoré, même dans le revers, la marine espagnole. M. Desdevises ne retrace pas seulement les caractères de ses personnages et leurs idées, il décrit leurs aspects extérieurs et leur tempérament. Il insiste même sur le dessin et ne craint pas de charger la couleur. Volontiers, il remonte jusqu'aux ascendants pour démêler les traits héréditaires. Mais s'il aborde les personnages par le dehors, c'est afin de mieux pénétrer leurs âmes. Il est, en effet, singulièrement habile à découvrir l'expression morale des visages. Dans ce portrait de Charles IV, l'aspect extérieur et le caractère moral sont décrits des mêmes traits : « Il était d'une taille élevée et d'une apparence athlétique; mais » son front fuyant, ses yeux éteints, sa bouche entr'ouverte, » marquaient sa physionomie d'un cachet inoubliable de bonté et » de faiblesse; c'était un bon géant, facile et bête, avec des retours » de violence parfois terribles. » Tous ces portraits s'impriment et se fixent dans l'esprit en caractères ineffaçables. « Charles III » n'avait point une physionomie banale. Franchement laid avec » son teint rouge brique, sa figure osseuse, ses gros sourcils, son » nez immense, sa grande bouche en trait de scie et son menton » de galoche, il avait un corps sec et nerveux qu'il promenait par » tous les temps, sans en éprouver jamais le moindre mal. » Plus fouillé, sinon plus complet, est le portrait de Philippe V. Celui-ci est comme le prototype de tous les souverains de sa lignée, dans chacun desquels l'hérédité fatale a imprimé quelques-uns de ses traits, quelqu'une de ses tares. Sa figure d'ennui domine la dynastie des Bourbons, comme celle de Philippe II projette son ombre de mélancolie sur toute la dynastie autrichienne. « Issu de ces deux tristes » personnages (le grand dauphin et Marie-Anne-Christine-Victoire » de Bavière), Philippe V portait sur son visage la gravité — disons » l'ennui — « dont il avait été prévenu dès le ventre de Madame » sa mère. » Vivant toujours seul avec ses deux frères de Bourgogne » et de Berry, et fort mal élevé, au dire de Madame, il ne se faisait » remarquer que par son humeur sombre et son mutisme. « Il fallait » qu'il connût bien les gens pour leur dire une couple de mots. » Il » parlait lentement, sur un ton désagréable, et si l'on notait quelque » justesse dans ses propos, il était difficile de découvrir quelque énergie » chez ce prince hésitant, docile, abruti par l'éducation de cour, tout » en vertus négatives, ne sachant de son rôle royal que ce qui tient » à la représentation. Qu'on aille voir au Louvre le beau portrait » de Philippe V, peint par Rigaud. Rien de charmant comme

Digitized by Google

» ce majestueux garçonnet, vêtu de velours noir à la mode d'Es-
» pagne, le cou pris dans la golille, une main sur sa rapière à co-
» quille, et l'autre sur sa couronne. Mais cherchez une pensée dans
» ces vagues yeux bleus, sur ce front étroit et bombé : vous n'y
» verrez que l'orgueil du sang, rien qui annonce l'intelligence ou
» la volonté. A peine en Espagne, Philippe V s'ennuie. « Il faut oc-
» cuper toutes ses heures, remplir sa journée autant que possible
» pour tâcher d'absorber l'ennui qui le tourmente déjà. »

Le loyalisme chatouilleux des Espagnols s'offensait au XVIIIe siècle d'une épigramme découverte dans une correspondance étrangère. S'ils sont demeurés fidèles à leurs sentiments, ils se scandaliseront de cette liberté dont on use à l'égard de leurs idoles monarchiques. Mais il importait de connaître la valeur des rois pour apprécier la monarchie.

Il n'y a pas moins d'art dans les élégants croquis qui dessinent en silhouette le conseiller de Castille dans son riche costume, l'officier en uniforme, le corregidor en fonctions. Voici la condition d'un président de Castille : « Le Président de Castille était le pre-
» mier personnage de l'Etat après le roi. Il exerçait toutes les fonc-
» tions royales en l'absence du Souverain. L'étiquette défendait à
» un si grand personnage de faire des visites. Quand il en recevait,
» il ne pouvait ni aller au devant du visiteur ni le reconduire: aussi
» les grands n'entraient-ils jamais chez le Président de Castille que
» par un escalier secret et comme à la dérobée. Pour les ambassa-
» deurs et pour les cardinaux la difficulté était encore plus grande.
» La dignité du Président ne pouvait être sauvegardée sans qu'il
» en coûtât quelque chose à la dignité d'une couronne étrangère ou
» de l'Eglise. On avait imaginé un biais merveilleux : lorsque le
» Président était visité par un ambassadeur ou un cardinal, il se
» disait malade et les recevait au lit; il était ainsi dispensé de venir
» au devant de ses hôtes et de les reconduire. Le Président était
» inamovible, mais pouvait être exilé; quoique disgracié, il gardait
» son titre et son rang, et restait soumis au même cérémonial que
» s'il eût été en exercice, mais personne ne venait plus le voir; et,
» comme il ne pouvait aller voir personne, il menait une vie réel-
» lement très maussade. On en citait qui étaient morts d'ennui. »

Ce sont de véritables tableaux où il montre une troupe en exercice, une assemblée en séance. J'hésite, dans le choix d'une citation, entre la description d'une audience royale au conseil de Castille et celle de la vie quotidienne des conseillers. Je cite celle-ci, les lecteurs de M. Desdevises du Dezert auront le plaisir de découvrir l'autre.

« Tout ce monde de plumitifs avait des habitudes d'ordre et de ré-

Digitized by Google

» gularité qui font encore aujourd'hui l'admiration des vieux Es-
» pagnols. On entrait au bureau à neuf heures précises, après la
» messe, et telle était la ponctualité des employés qu'ils servaient
» d'horloge aux habitants du quartier. En arrivant au bureau, on
» mettait ses manches de percale, on taillait sa plume d'oie, puis
» on discutait avec ses collègues : daterait-on tel « auto », tel décret
» du Conseil, telle cédule royale ? Où commencerait-on la page ?
» Quelle largeur devait-on donner à la marge ?

» ..... A onze heures on faisait la collation. Le roi se montrait
» généreux. Les simples expéditionnaires avaient du pain et du vin,
» les chefs de bureau avaient des pains au sucre et à l'huile, et
» du bouillon de poule. Les jours de fête à la Cour, le roi faisait
» distribuer des bonbons. A Aranjuez on avait d'excellentes vo-
» lailles, c'était le paradis des gens de bureau. La sortie avait lieu
» à deux heures de l'après-midi. Chacun allait déjeuner chez soi,
» puis on faisait la sieste, une petite promenade dans les endroits
» les moins fréquentés, comme il convient à des gens sérieux ; au son
» de l'*Angelus* on rentrait chez soi, pour n'en plus sortir qu'au len-
» demain matin. Cette vie calme et monotone, cette application mé-
» canique à un labeur sans intérêt font le bonheur des petites gens,
» et, parmi eux, il y avait dans l'Espagne du XVIIIe siècle beaucoup
» de braves gens. On n'allait point vite, mais personne ne con-
» naissait le prix du temps, et tout finissait par s'arranger. »

Qui ne sent la saveur de ces pages ? On trouverait encore des anecdotes, d'un tour vif, dans la manière du XVIIIe siècle. Elles ne sont pas oiseuses dans un livre sur les institutions. Une institution émigre d'un pays dans un autre, on l'emprunte, on l'imite, et ce n'est pas l'analyse, même scrupuleuse, des règlements et des ordonnances qui en font connaître le caractère exact : c'est par des traits semblables qu'on la localise dans un pays et dans un temps, qu'on la marque d'une empreinte qui ne permet pas de la confondre avec les imitations. Ces traits abondent dans le livre de M. Desdevises du Dezert, et, c'est parce qu'il a un sentiment vif de ce qui est vivant et qu'il possède le don de l'exprimer avec des couleurs pittoresques, qu'il n'a pas fait une étude abstraite et aride, mais un véritable tableau de l'Espagne au XVIIIe siècle.

III

Malgré l'abondance et la variété des matières, ce livre a son unité. A la dynastie autrichienne succéda en 1700 la dynastie des Bourbons. Selon un mot bien connu, les Pyrénées s'abaissèrent et un courant d'idées françaises passa sur l'Espagne qui secoua sa léthargie.

Digitized by Google

L'avènement des Bourbons inaugura une ère de réformes qui a duré un siècle. En quoi consiste le régime bourbonien? Quels principes a-t-il apportés en Espagne? Quelles résistances y a-t-il rencontrées? Quelle fut son œuvre? Telles sont les questions que M. Desdevises du Dezert s'est posées à lui-même et auxquelles répondent toutes les pages de son livre. Cela donne l'unité à son œuvre et un intérêt général à ses études qui semblent d'abord tout à fait spéciales.

Le régime bourbonien ne saurait être assimilé au despotisme éclairé qui règne au XVIIIe siècle sur une partie de l'Europe. Les Bourbons d'Espagne ne ressemblent en rien à ces souverains philosophes : Frédéric II, Joseph II, Catherine II. Ceux-ci étaient supérieurs par leurs lumières à leurs peuples et à leur temps. M. Desdevises prononce sur la dynastie des Bourbons ce jugement qui est juste : « A part Charles III, l'Espagne du XVIIIe siècle n'a pas eu de roi. » Les ministres ont gouverné à la place des rois, mais eussent-ils possédé assez d'initiative pour trancher dans le vif des abus, ils n'auraient pas été soutenus jusqu'à l'entière exécution de leurs programmes.

Le despotisme éclairé s'inspire de la philosophie. L'Espagne s'en défie comme d'une hérésie. Le Saint-Office fait bonne garde pour en prévenir la diffusion. Les princes et les ministres s'inclinent docilement devant l'autorité de l'Eglise. Charles III lui-même n'était pas exempt de superstition. « On aurait le plus grand tort » d'en faire un roi-philosophe, comme Frédéric II et Catherine II. » Ces princes étaient dégagés de toute idée confessionnelle. » Charles III était profondément catholique, catholique jusqu'à » la superstition. Il croyait avoir été protégé par une intervention » divine, à la bataille de Velletri en 1744, il demanda au Pape » la canonisation d'un frère-lai de Séville, Fray Sébastien del » nino Jesus, qui lui avait prédit, dans son enfance, qu'il deviendrait » roi d'Espagne. Il avait fondé un ordre de Saint Janvier; il plaça » l'Espagne sous la protection de l'Immaculée Conception; il con- » sacra à la gloire de ce mystère son ordre de Charles III. »

Les ministres sont animés des mêmes sentiments. Godoy fut pénétré de l'esprit du siècle, mais le siècle touchait alors à sa fin, et l'Espagne n'avait rien à espérer de Godoy. Au contraire, le marquis de la Ensenada, tombé en disgrâce, remerciait Dieu de ce qu'il lui faisait connaître la vanité du monde, si contraire au salut dans le monde éternel.

Ainsi, les souverains étrangers, l'Espagne les a transformés à son image. Parce qu'elle n'a point produit de rejetons vigoureux,

Digitized by Google

et qu'elle s'est vite épuisée, M. Desdevises estime que cette souche des Bourbons n'a pu s'acclimater en Espagne. Mais aussi bien pourrait-on dire que son acclimatation a été trop rapide et trop complète, à tel point qu'on ne retrouve plus rien en elle de la sève originelle. De même le courant des idées françaises se perdit au milieu des traditions espagnoles. Il ne fut pas sans laisser quelques traces de son passage, mais il n'accomplit aucun bouleversement. « Deux courants principaux se firent sentir dans l'Espagne » du XVIIIe siècle : l'influence progressiste de la France et l'in- » fluence conservatrice du Clergé. A première vue il semble que » les idées françaises aient eu l'avantage..... Au fond, » le Clergé réactionnaire resta le maître de l'âme espagnole. »

Cependant le régime bourbonien ne ressemble pas au régime autrichien. M. Desdevises en marque la différence en termes précis : « Les Bourbons apportèrent avec eux en Espagne l'instinct d'une » royauté réparatrice, la netteté des idées françaises, l'esprit d'ordre » administratif, d'activité et d'investigation. » Réduite à cette mesure l'influence de la France est reconnaissable dans toutes les réformes accomplies. Mais il me semble que ceci dépasse la pensée de M. Desdevises et ne se trouve point d'accord avec les résultats qu'il expose. « Nos philosophes pouvaient bien être regardés comme » des hérétiques, mais leurs écrits et leurs méthodes ne s'en ré- » pandaient pas moins de l'autre côté des Pyrénées; c'est vers eux » qu'allait l'élite de la nation. » L'idée française que les Bourbons apportent en Espagne, est-ce bien l'idéal politique des philosophes? N'est-ce pas plutôt le modèle du régime absolutiste et centralisé qui avait été réalisé par Louis XIV ? C'est bien ce régime, en effet, qu'avec les Bourbons s'introduit en Espagne, en dépit de la défaveur où il était tombé en France, des protestations des philosophes et de la réaction des ministres, depuis d'Argenson jusqu'à Turgot, contre les abus qu'il avait engendrés. Il n'y était point dépaysé. Par ses tendances il continuait les traditions du régime autrichien. Il profita pour s'établir des circonstances offertes par les événements de de la guerre de succession. Suranné en deçà des Pyrénées, il fut considéré comme un progrès au delà. Les plus hardis penseurs de l'Espagne en sont les partisans déclarés. « Campomanès, qui con- » naissait bien ses compatriotes, et sentait mieux que tout autre » la nécessité des réformes, avoue nettement qu'il ne faut rien at- » tendre de la nation..... Dans une Société aussi routinière, » le mouvement ne pouvait venir que du monarque, et pour que » le roi put entraîner la nation, il fallait qu'il fût armé d'un pouvoir » vraiment dictatorial. C'est ce que Campomanès marque très bien

Digitized by Google

» en disant que le respect universel du peuple espagnol pour l'au-
» torité royale sera précisément le principal nerf de la réforme. »
Ainsi pensaient les réformateurs à l'égard de la royauté, mais ceux-là même qui incarnent le régime bourbonien n'ont que de l'aversion à l'égard de la philosophie. M. Desdevises nous en fournit un précieux témoignage : « Florida Blanca est l'incarnation même
» du régime bourbonien..... Il ne demanderait pas mieux
» que l'Espagne eût des naturalistes, des chimistes, des physiciens,
» des inventeurs; mais il a horreur de la philosophie et redoute
» autant la contagion des idées françaises qu'une épidémie ou
» qu'une invasion. Il est bureaucrate de pied en cap et résume ad-
» mirablement ce que l'Espagne du siècle dernier eut de meilleur,
» et ce qu'elle avait d'incomplet. » Le règne de la bureaucratie, voilà ce que les Bourbons ont réalisé en Espagne : ce n'était pas l'idéal de la philosophie française au XVIIIe siècle, mais le régime imposé par Louis XIV à la France du dix-septième.

M. Desdevises du Dezert rend, par ce livre, un service inestimable à l'histoire générale, en ce qu'il lui permet d'apprécier exactement la politique espagnole au XVIIIe siècle, en établissant la juste mesure entre ses desseins et les ressources dont elle disposait. Réduite en Europe, par les traités d'Utrecht, à ses possessions péninsulaires, amoindrie dans son propre domaine par l'occupation anglaise de Gibraltar et de Minorque; frustrée par la contrebande des bénéfices du monopole dans les colonies, l'Espagne a fait au XVIIIe siècle un grand effort pour reprendre sur l'Angleterre et sur l'Autriche les positions qu'elle avait perdues. Elle ne s'est laissé travailler par les Bourbons, son orgueil n'a accepté l'autorité des ministres étrangers, elle n'a consenti les sacrifices exigés d'elle que dans l'espoir patriotique d'un relèvement. Mais tout a été vain, et, à moins qu'elle ne fût secondée par la France, elle n'a abouti qu'à des échecs. Les visées orgueilleuses de sa politique n'étaient que mégalomanie, parce qu'elles n'étaient point soutenues par des forces proportionnées à leur ambition. En nous faisant connaître, pour chaque règne du XVIIIe siècle, l'état exact des forces de l'Espagne, M. Desdevises nous révèle les raisons profondes de ses défaites. Mais si nous saisissons, dans ces études, pourquoi l'Espagne devait être vaincue dans ses entreprises hors de la Péninsule; si nous prévoyons par le tableau du gouvernement des Indes que cet empire ne tardera pas à lui échapper, M. Desdevises nous découvre aussi, dans une vue profonde, les ressources ignorées de ce pays, qui se révèleront lorsqu'il sera envahi par les armées de l'empire.

En résumé, ce livre manquait à notre littérature historique. Il doit

Digitized by Google

servir de base à toute étude sérieuse sur la politique de l'Espagne au XVIIIe siècle. Il tire cette importante question du vague où elle flottait dans les histoires générales.

F. BARDIN.

Dr PAUL GIROD et ELIE MASSÉNAT. — *Les Stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. — Laugerie-Basse. Industrie, sculptures, gravures.* 1 vol. gr. in-4°, 97 + 42, pp. 110 planches hors texte. Paris, 1900. Librairie J.-B. Baillière et fils.

L'histoire n'ayant presque rien de commun avec l'histoire naturelle ou avec la préhistoire, ce n'est que sur les instances amicales de M. le docteur Girod, mon collègue, que je me suis décidé à parler aux lecteurs de la *Revue d'Auvergne* du grand ouvrage qu'il vient de publier en collaboration avec M. Elie Massénat. Je ne puis avoir d'autre prétention que d'en présenter une analyse fidèle ; je ne ferai pas un compte-rendu, mais bien un simple résumé.

La préhistoire est une science fort jeune ; elle a à peine cinquante ans. Il est encore trop tôt pour essayer d'en dégager des conclusions générales ; tout ce que l'on peut faire est de recueillir, collectionner, conserver et décrire les monuments découverts.

C'est ce qu'avait compris, voilà plus de trente ans, M. Elie Massénat, qui a fouillé les gisements de la Vézère et de la Corrèze, et a trouvé depuis douze ans en M. Girod le plus précieux des collaborateurs.

M. Massénat a voulu que M. Girod possédât la collection réunie au prix de tant d'années de travail, et qui constitue un des ensembles les plus complets que l'on connaisse sur l'âge de la pierre dans les stations françaises.

M. Girod se propose de faire connaître cette belle collection et commence aujourd'hui sous ce titre général : *Les Stations de l'âge du Renne*, une série de monographies sur les gisements directement étudiés par lui. Le premier volume est consacré en majeure partie à la station de Laugerie-Basse, et enrichi de 110 planches, dessinées par l'auteur sur les originaux conservés dans sa collection, et lithographiés par lui, pour éviter toute interprétation du dessin tracé d'après nature.

L'ouvrage de M. Girod débute par une étude générale du pays et l'indication des principales stations.

Dès 1842 le collège de Brive acquérait le cabinet d'histoire naturelle du petit collège d'Azerac, où un chercheur inconnu avait déjà collectionné un certain nombre d'objets provenant des stations pré-

Digitized by Google

historiques. En 1860, Jouannait signalait des silex taillés dans certaines grottes de la Dordogne. En 1863-64, l'abbé Audierne recueillait des silex, et publiait deux ouvrages intitulés : *L'origine et l'enfance de l'art en Périgord et l'indication générale des grottes du département de la Dordogne.*

La science préhistorique était encore si peu avancée que l'abbé Audierne ne fait pas de distinction entre les époques de la pierre taillée et de la pierre polie.

En 1863, les fouilles de Lartet à la grotte de Richard aux Eyzies démontraient l'existence de l'homme contemporain du mammouth, de l'aurochs et du renne.

En 1865, M. Massénat commence ses recherches et les conduit avec une méthode et une conscience inconnues avant lui ; il déblaie les couches profondes; il se glisse dans les galeries étroites, il en inspecte les parois à la clarté d'une lampe de mineur; ses efforts sont récompensés en 1872 par la découverte, à Laugerie-Basse, d'un squelette humain de l'âge du renne.

Une comparaison attentive des objets recueillis a permis à de Mortillet de diviser l'âge du renne en quatre époques distinctes appelées par lui époques magdalénienne, solutréenne, moustérienne et chelléenne, d'après les noms des gisements caractéristiques de chacune d'elles.

C'est à l'époque magdalénienne qu'appartiennent les stations que M. Girod étudie dans le présent ouvrage.

Les abris sous roche de *Laugerie-Basse* se développent sur une longueur de 6 à 700 mètres, et une largeur de 12 à 17 mètres, sous une falaise calcaire, fouillée par les eaux, qui domine la Corrèze d'environ 80 mètres. Ces abris sont habités depuis la plus haute antiquité. Les fouilles exécutées par Christy, Lartet, Massénat et Girod ont révélé l'existence d'une couche archéologique, profonde de 7 à 8 mètres, et dans laquelle il a été possible de reconnaître jusqu'à cinq lits d'époques différentes. Les déblais formant talus entre le pied de la falaise et la rivière n'ont pas encore été touchés et réserveraient certainement plus d'une découverte à ceux qui y entreprendraient des fouilles méthodiques.

La couche archéologique a donné en abondance des ossements, des instruments en os et en silex, des traces de foyers, des restes de cuisine. Tous les os découverts ayant leurs épiphyses intactes, on est en droit d'en conclure que les hommes de Laugerie-Basse n'ont pas connu le chien. Cet animal n'apparaît qu'à la période néolithique, avec les animaux domestiques, les plantes cultivées et la poterie, dont le gisement de Laugerie-Basse n'a fourni aucun spécimen.

Digitized by Google

La *gorge d'Enfer* présente une belle grotte de grande dimension, pourvue d'une source, habitée comme Laugerie-Basse à l'âge du renne. Malheureusement le sol de la grotte a été enlevé à l'époque de la Révolution, pour en extraire le salpètre, et les fouilles ont donné peu de résultats. Lartet et Christy ont ouvert quelques tranchées en face de la grotte et en ont retiré des silex analogues à ceux de Laugerie-Basse. MM. Massénat et Girod continuent leurs recherches dans un abri sous roche, situé plus haut que la grotte, et qui leur a déjà fourni quelques pièces intéressantes.

La station de *la Madeleine*, fouillée par Christy et Lartet, et par le marquis de Vibraye est couverte par les cultures et se prête peu à l'exploitation.

La *grotte des Eyzies* peut être considérée comme épuisée.

La grotte de Saint-Cyprien fouillée à l'époque de la Révolution, ne présente plus de couche archéologique exploitable.

La grotte du Pouzet, étudiée en 1868, par MM. Lalande, Armand et Massénat, appartient comme les précédentes au groupe des stations magdaléniennes et relie les stations de la Vézère à celles de la Corrèze : *grotte des Morts*, *grotte du Raysse*, *grotte du Ressaulier*, *grotte du Puy de Lacan*.

Cette dernière station a fourni des galets de silex, apportés de la Vézère, des *nucleus*, des lames et tronçons de lames de silex d'une grande dimension, trois ou quatre pointes de flèches, et à côté de ces débris de l'âge paléolithique des fragments de poteries faites à la main, analogues aux vases de l'époque lacustre. Nous sommes là en présence d'une station habitée à l'époque de la pierre taillée et à celle de la pierre polie.

La grotte de *Coumbo negro*, explorée, en 1865, par Lalande et de Rochebrune, présente le même phénomène de superposition de foyers néolithiques sur les foyers magdaléniens de l'âge du renne.

La grotte du *Champ* aurait peut-être révélé des faits analogues si elle n'avait déjà été fouillée comme les grottes de la Gorge-d'Enfer et de Saint-Cyprien.

Cet exposé historique des recherches entreprises, ces détails précis sur chacune des stations étudiées établissent l'authenticité des monuments découverts et les replacent, pour ainsi dire, dans leur milieu d'origine.

Dans la seconde partie de son travail, M. Girod aborde la description et l'étude des monuments eux-mêmes.

Les objets retirés des fouilles sont de deux sortes : objets en pierre, objets en os.

Le silex paraît avoir été la matière la plus anciennement travaillée par l'homme.

Digitized by Google

Il la trouvait en abondance dans la craie à rognons de silex qui a formé en Aquitaine des couches de dimensions extraordinaires, il choisissait les rognons les plus volumineux et les plus réguliers et en détachait par percussion des éclats plus ou moins épais et réguliers qui jonchent le sol des stations magdaléniennes ; les mieux venus de ces éclats étaient repris ensuite par l'ouvrier et retouchés soit à petits coups, soit par simple pression, à l'aide d'un instrument spécial encore en usage chez certaines tribus sauvages. A côté des éclats de silex, les stations magdaléniennes nous montrent des échantillons d'armes ébauchées et quelques exemplaires d'armes entièrement achevées, dont la rareté s'explique par ce fait que l'arme terminée ne restait pas à l'atelier.

Les belles lames étaient soigneusement gardées comme des objets précieux. M. Massénat trouva un jour un fragment d'une superbe lame en silex de grande dimension ; plusieurs années après, en fouillant le même foyer, à cinq mètres en contre-bas de l'endroit où il avait découvert le premier fragment, il découvrit l'autre moitié, abandonnée là, sans doute, bien des années avant que le second morceau fût lui-même délaissé.

Les lames moyennes sont, bien entendu, plus nombreuses et présentent un certain nombre de variétés. Il y a des lames à pointe mousse, des lames à pointe aiguë, des lames à dents profondes, à petites dents.

L'usage de l'os a beaucoup réduit l'emploi du silex, cependant il ne l'a pas fait entièrement disparaître ; le silex a longtemps encore servi à fabriquer des couteaux, des scies, des burins, des grattoirs, des perçoirs, des racloirs, etc.

La taille de la pierre était longue et difficile et la pierre taillée restait fragile ; l'homme fit un grand progrès le jour où il s'avisa de tailler ses armes et ses outils dans le bois des rennes et dans les os des animaux dont il faisait sa nourriture.

Ces objets en os, en corne, en ivoire sont parvenus jusqu'à nous, mais dans un état de décomposition tel qu'ils se laissent facilement rayer par l'ongle et semblent prêts à tomber en poussière. Pour les conserver, M. Massénat les fait tremper pendant plusieurs jours dans une dissolution de gomme arabique, qui leur rend quelque consistance et permet de les manier.

Pour pénétrer les secrets de la fabrication, MM. Girod et Massénat se sont astreints à travailler le bois de cerf avec les scies et les couteaux de silex qui servaient aux hommes de l'époque magdalénienne ; ils ont réussi à fabriquer comme eux des poinçons, des harpons, des pointes de flèches.

Innombrables sont les objets en bois et en os de renne que nous

Digitized by Google

ont conservés les abris sous roche de la Corrèze et de la Vézère. L'ivoire de mammouth, plus rare, était réservé aux objets de parure; le mammouth disparaissait.

L'homme magdalénien taillait dans le bois de cerf des armes déjà redoutables, des massues, des poignards, des pointes de lance et de sagaie — des harpons à dents récurrentes, disposées sur un ou sur deux rangs, pièces précieuses, marquées d'un signe de propriété — des flèches barbelées que le sauvage lançait soit à l'aide d'un arc, soit à l'aide d'un bâton de jet, analogue au *woumera* des Océaniens.

Pour coudre les peaux qui formaient son vêtement, l'homme fabriquait des poinçons capables de percer la peau, et tirait des os du cheval de longues aiguilles, qu'il perçait patiemment d'un trou à une extrémité. Il perçait les os des phalanges du renne pour s'en faire des sifflets de chasse, peut-être une flûte primitive ? — Il perçait des galets, des dents, des coquilles pour s'en faire des bracelets et des colliers. La plupart des coquilles des stations de la Vézère appartiennent à la faune de l'Océan, mais quelques-unes appartiennent à celle de la Méditerranée et ce fait prouve que l'homme magdalénien se mouvait dans une aire assez étendue. — Il avait le goût de la parure et de l'ostentation ; il aimait à se peindre ou à se tatouer avec l'oxyde de fer, il brandissait des bâtons de commandement, il ornait ses armes et ses instruments de sculptures et de gravures, souvent merveilleuses de naturel.

Laugerie-Basse a donné plus de 300 pièces gravées ou sculptées. Ce sont des encoches, des stries, des dessins géométriques, croix, sautoirs, lignes brisées. Les graveurs les plus habiles ont figuré les animaux qu'ils avaient sous les yeux, et nous avons, dessinés par ces artistes lointains, dans la vérité de leurs attitudes, des serpents, des poissons, des oiseaux, l'écureuil et le lièvre, le bouquetin, l'antilope, l'urus, le bison, le cheval et le renne ; nous avons l'hyène, l'ours et le mammouth.

L'homme s'est plus rarement représenté ; le dessin de la figure humaine offre des difficultés particulières qui ont dû faire hésiter les graveurs; cependant, quelques pièces nous donnent la caricature de l'homme primitif. Un bois de renne gravé représente une chasse à l'aurochs ; l'animal est au pâturage, et, couché derrière lui, un homme lui porte un coup de lance. Autant l'animal est bien campé et franchement dessiné, autant l'homme est gauchement bâti et mal proportionné. Les autres spécimens où l'artiste s'est essayé à dessiner la figure humaine, témoignent de la même inexpérience et de la même barbarie. Mais c'est le fait lui-même d'une représentation humaine qui est intéressant à retenir, et, après tout, il n'y a

Digitized by Google

pas fort loin de la silhouette magdalénienne aux monstres des chapiteaux de Ponteix.

MM. Girod et Massénat nous annoncent d'autres études du même genre, qui donneront certainement, suivant leur désir, une base solide à « la préhistoire de France. »

G. D.

A. Gasquet. — *Essai sur le culte et les mystères de Mithra.* Paris, Colin, 1899, in-8°, 143 pages.

Les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne constituent peut-être la période la plus féconde de l'histoire des religions.

La paix romaine donne quelque loisir au monde et la liberté étant morte, les esprits se tournent vers la spéculation philosophique et religieuse. On n'est point encore arrivé à concevoir le type étrange d'une société sans religion. La tyrannie des princes et les souffrances des hommes commencent à ouvrir les âmes à la pitié, l'humanité est prise d'un immense besoin de croire et d'espérer ; ni le paganisme, « incapable d'enfanter un dogme ou une morale », ni le culte officiel de Rome établi par Auguste, ni les doctrines philosophiques en faveur chez les lettrés ne peuvent satisfaire cette universelle et haletante aspiration des âmes vers le divin.

Mais Rome est hospitalière, et ce qu'elle ne trouve pas dans ses dieux nationaux, elle le demandera aux divinités étrangères, aux mystères d'Eleusis et de Samothrace, de Cybèle, d'Isis et de Mithra. Tous ces cultes ont cédé la place au christianisme, et nous sommes naturellement portés à croire qu'il ne pouvait en être autrement. Cependant ces vieilles religions ont eu leurs jours de gloire ; il leur a peut-être manqué bien peu de chose pour vaincre. Elles ont préparé les âmes à la conquête chrétienne, et Renan a pu dire « que le monde eût été mithriaste, si le christianisme avait été atteint dans sa croissance par quelque maladie mortelle ».

On comprend dès lors tout l'intérêt que présente l'étude du mithriacisme ; mais cette étude est des plus difficiles ; les ouvrages originaux d'Eubule, de Pallas, de Kronios ont disparu ; il ne nous reste que des fragments épars, des inscriptions et quelques monuments figurés. Un professeur de l'Université de Gand, M. P. Dumont, vient de rassembler les textes et les monuments relatifs au culte de Mithra ; M. Gasquet consacre au même sujet une étude d'ensemble, très documentée et très attachante, qui nous renseigne sur les origines, les dogmes, les rites et les destinées du mithria-

Digitized by Google

cisme, et nous en offre une restitution aussi complète que le permettent les notions parvenues jusqu'à nous.

Le culte de Mithra procède d'une double origine : perse et chaldéenne.

Mithra est nommé dans l'*Avesta* comme un des vingt-huit Yzeds ou génies élémentaires. Il a été créé par Ahura « qui l'a fait aussi digne d'honneur que lui-même ». Il représente la lumière et s'identifie avec le soleil. Il est aussi le dieu de la vérité, le guerrier vigilant qui combat les ténèbres et les œuvres des ténèbres, il est le gardien de la foi jurée ; et il préside aux relations sociales ; il est l'ami et le consolateur, le médiateur entre le créateur et les créatures.

A cette conception morale, la Chaldée oppose une conception toute naturaliste. Le soleil n'est pour elle que l'astre-roi, parcourant chaque année la route du zodiaque, et répandant sur la terre la chaleur et la vie.

Les idées assyriennes gagnèrent la Perse. Au temps d'Artaxercès-Mnémon, Mithra, le principe igné, reçut une épouse céleste, Anahita, le principe humide ; des temples leur furent élevés à Suse, à Ecbatane, à Babylone, à Damas, à Sardes. Le dieu-lumière subit l'influence corruptrice des dieux babyloniens, son culte comporta des prostitutions sacrées ; il sembla que le pur dogme iranien fût à jamais perdu. Cependant, à une époque qu'il est imposible de préciser et que M. Gasquet place vers le IIe siècle avant Jésus-Christ, le mithriacisme fut ramené à sa forme morale primitive et resta dès lors le plus austère des cultes antiques, si austère même que toute personnalité féminine en fut exclue et qu'il parut ne plus s'occuper que de l'homme, que du guerrier.

Au premier siècle avant notre ère, le culte de Mithra s'était développé en Phrygie, et y avait reçu la forme sous laquelle nous le connaissons. Mithra porte le costume phrygien. Il était adoré dans la vieille ville assyrienne de Tarse et fut introduit à Rome par les soldats de Pompée, vainqueurs des pirates. La première inscription romaine, relative au culte de Mithra, remonte à Tibère ; Néron se fit initier aux mystères mithriaques par le parthe Tiridate. Très florissant sous Trajan, le mithriacisme fut un moment proscrit par Adrien, à cause des cruautés qui passaient pour ensanglanter l'initiation. Commode voulut participer aux mystères, et, à partir d'Aurélien, Mithra-Soleil, le dieu certain et invincible, devint le dieu officiel de l'Empire.

Les temples mithréens avaient la forme d'une grotte, image symbolique du monde. Le dieu se présentait aux fidèles sous la

Digitized by Google

forme d'un homme à tête de lion, symbole de la puissance solaire, ou sous les traits d'un bel adolescent vêtu de la braie, de la blouse et du manteau flottants des Phrygiens. Les artistes le dressèrent d'abord en pied sur un taureau; plus tard, Mithra fut représenté terrassant et égorgeant le taureau dont le sacrifice mystique symbolise toute la doctrine mithriaque.

Les mystères avaient pour objet « d'expliquer aux initiés le sens de la vie présente, de calmer les appréhensions de la mort, de rassurer l'âme sur sa destinée d'outre-tombe, et, par la purification du péché, de l'affranchir de la fatalité de la génération et du cycle des existences expiatoires. Cette libération s'opérait par l'entremise d'un dieu psychopompe et sauveur, qui lui-même avait passé par l'épreuve, subi une *passion* et traversé l'éclipse d'une mort passagère pour revivre jeune et triomphant ». P. 45.

Les idées mithriaques sur l'origine et le but de la vie sont empruntées en partie aux religions assyriennes et ont un caractère astrologique très marqué.

Les âmes glorieuses et bienheureuses habitent le ciel, mais le désir de l'existence terrestre, le poids de leur propre pensée les fait pencher vers la porte céleste par laquelle on entre dans la vie, et alors commence pour elles la descente, la *catabase*, qui, de planète en planète, de chute en chute, les amène jusqu'en ce bas monde. A chaque station, l'âme va se chargeant de matière et prend une nouvelle qualité humaine.

Le théologien mithriaste compare les planètes à des portes qui s'ouvrent successivement sur le passage de l'âme. Saturne est la porte de plomb; Aphrodite, la porte d'étain; Zeus, la porte d'airain; Hermès, la porte de fer; Mars, la porte de métal mixte; la Lune, la porte d'argent; le Soleil, la porte d'or. En traversant chacune de ces portes l'âme reçoit un don : Saturne lui donne l'esprit de raisonnement et de calcul; Aphrodite, le désir; Zeus, l'énergie; Hermès, le langage; Mars, l'ardeur passionnée; le Soleil, l'imagination; la Terre, enfin, la faculté de croître et de grandir.

L'âme tombée sur la terre ne tarde pas à regretter les félicités célestes; mais, pour remonter au ciel, il lui faut suivre en sens inverse la route déjà parcourue, et se dépouiller à chaque palier d'un attribut de l'humanité et d'une partie de matière. Si la *catabase* a été relativement aisée, la montée, l'*anabase*, est longue et difficile, et l'âme ne peut parvenir directement à l'empyrée qu'en tuant en elle tout désir de la vie charnelle. La vie et les désirs de la chair, c'est là précisément ce que symbolise le taureau, et de même que Mithra

Digitized by Google

immole la bête puissante, le myste doit tuer en lui les passions, les instincts, les appétits qui le retiennent en ce triste monde.

Les Mithriastes donnaient encore au taurobole d'autres significations; mais c'est là l'explication la plus religieuse et la plus profonde de cette obscure allégorie. Le mithriacisme est une voie de salut, et, pour lui, comme pour le boudhisme, la résurrection à la vie céleste s'opère par la mort volontaire de l'âme à la vie de la chair.

Belle doctrine, en somme, éclairant d'une intense lumière l'énigme de la vie, le mithriacisme poussait l'homme vers l'action, lui donnait ici-bas les joies saines qui récompensent l'effort et le travail, et lui promettait, par delà la tombe, l'immortalité glorieuse, exempte désormais de toute défaillance.

Les théologiens mithriastes ne surent pas dégager leur religion de tout parasitisme superstitieux. Suivant les errements des sectes philosophiques et païennes ils fermèrent leur église et en firent une sorte de société secrète, interdite aux profanes; ils ne songèrent pas à conquérir le monde, mais seulement à arranger une coterie, où les initiés savamment choisis et hiérarchisés participeraient seuls à la plénitude de la vie spirituelle.

Le catéchumène mithriaste passait par de longues et douloureuses épreuves; il était soumis à des jeûnes prolongés, abandonné dans la solitude, enfoui dans la neige, traîné par les cheveux dans des cloaques, menacé de mort, injurié, moqué, battu. Sans être réellement sanglantes, ces épreuves étaient de nature à repousser bien des hommes.

Une fois initié, le mithriaste prenait le beau nom de *soldat* et était admis aux sacrements, il recevait la purification rituelle par l'eau, le feu et le miel; il obtenait le pardon de ses fautes, il assistait aux repas mystiques et buvait avec ses frères le *hôma* consacré. Mais une partie seulement de la doctrine lui était révélée et il devait s'élever par la science, l'intelligence et le dévouement, aux grades supérieurs de la hiérarchie canonique, avant de connaître le dernier mot des mystères. Il était successivement lion, corbeau, griffon, Persée, soleil et père.— Les Pères, eux-mêmes, pontifes du culte, se divisaient en pères, pères des sacrifices et pères des pères. Ces derniers contemplaient seuls, dépouillée de toute superstition, la Vérité mithriaque, et si noble, si grand était le dogme ainsi épuré que l'un des pontifes de Mithra pouvait dire : « *Mithra est chrétien.* »

Mais cette vérité n'était réservée qu'au petit nombre. Dur aux faibles qu'il repoussait par la rigueur de ses épreuves, le mithria-

Digitized by Google

cisme avait la charité sectaire et ne donnait aucune place aux sentiments tendres du cœur; les femmes n'en étaient pas exclues, mais rien ne devait les attirer vers cette religion militaire qui menait ses fidèles au salut comme des légionnaires à l'assaut. La victoire du christianisme fut le triomphe d'un idéal plus humain, plus doux et meilleur.

M. Gasquet n'a pas étudié le mithriacisme seulement en érudit; il en a profondément senti les mâles beautés, il en a très délicatement marqué les côtés faibles, et dans un temps où la science se fait si volontiers impassible — pour ne pas dire impitoyable — la lecture de son livre laisse à l'esprit une impression charmante. Il semble qu'il ait pris à son compte la touchante prière du double égyptien : « Qu'on me donne à boire de l'eau qui court, qu'on me mette la face au vent du Nord, sur le bord de l'eau, afin que la brise me caresse et que mon cœur en soit rafraîchi de son chagrin. »

Pour tous ceux que préoccupe l'énigme toujours si obscure et si cruelle de la vie, un pareil livre est un encouragement et une joie.

G. D.

Fr. Héribaud Joseph. — *Les Muscinées d'Auvergne*, 1 vol. in-8° de 544 pages.

Fr. Héribaud a consacré plus de vingt années à réunir les matériaux permettant de fixer l'inventaire des richesses botaniques de l'Auvergne. Son immense collection compte parmi les plus complètes et les plus remarquées et il était fort souhaitable que le savant possesseur de ce véritable musée botanique en fît connaître toutes les richesses. Fr. Héribaud n'a pas reculé devant la tâche si lourde et si étendue qui s'imposait à lui et il nous donne, sous forme de catalogues raisonnés, l'énumération systématique de toutes les espèces recueillies dans notre région.

Il a d'abord étudié les *Végétaux phanérogames* et sa *Flore d'Auvergne*, avec ses suppléments, en a fixé les espèces et les variétés croissant dans le Puy-de-Dôme et le Cantal. Cette œuvre accomplie, il s'est occupé des *Végétaux cryptogames*. Cette nouvelle série s'est ouverte par un remarquable travail sur les *Diatomées d'Auvergne*, publié dans notre *Revue*. Aujourd'hui c'est l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont qui donne l'hospitalité aux *Muscinées d'Auvergne*.

L'ouvrage comprend une *Introduction* historique, mettant en

Digitized by Google

relief les travaux antérieurs et l'origine des matériaux utilisés par l'auteur. Fr. Héribaud a trouvé de nombreux collaborateurs, mais il faut bien le dire, c'est lui qui, par vingt années d'explorations, a si largement étendu le domaine de la bryologie auvergnate et préparé la base fondamentale de sa publication, sa collection si amplement fournie d'échantillons impeccables, déterminés avec le plus grand soin.

L'exposé des connaissances acquises se répartit en deux parties :

Dans une *première partie*, l'auteur s'occupe de la *distribution géographique des Muscinées en Auvergne*. Il étudie le sol au point de vue de sa constitution géologique, l'hydrologie, la climatologie locale, la propagation et les conditions d'existence des mousses.

Il établit les *régions bryologiques :* les zones sylvatiques et la région alpine si intéressante par les espèces découvertes, et expose d'une façon magistrale les *florules comparées* des diverses régions françaises avec celles du Puy-de-Dôme et du Cantal.

Cette comparaison comprend non seulement les Muscinées, mais encore les Phanérogames, et comme les premiers chapitres : géologie, hydrologie, climatologie sont tout à fait généraux, cette première partie, qui compte près de 200 pages, est plutôt une *géographie botanique de l'Auvergne* qu'une simple introduction à l'histoire des *Muscinées* locales.

Il est impossible, dans un compte rendu, de faire ressortir les détails des comparaisons de longues listes, qui mettent en relief les affinités de notre flore auvergnate ; il est cependant un point à noter, c'est que notre province possède 32 espèces qui n'ont pas encore été constatées ailleurs en France. Il n'existe pas de flore locale qui ait un tel nombre de Muscinées spéciales.

La *deuxième partie* est consacrée à la *Disposition systématique des Muscinées d'Auvergne*. C'est le catalogue complet de toutes les espèces et variétés des Muscinées recueillies, avec les données générales sur l'habitat et l'indication des localités du Cantal et du Puy-de-Dôme où les échantillons ont été recueillis. Des *observations*, en petit texte, permettent à l'auteur de consigner le résultat de ses études personnelles et de mettre en relief les faits intéressants d'organographie et de structure relevés sur nos formes locales.

Ce catalogue raisonné comprend 634 espèces et 364 variétés, soit 850 formes dont 26 sont absolument nouvelles.

Sur les 634 espèces de Muscinées, on compte 486 mousses, 23 sphaignes et 125 hépatiques ; sur les 364 variétés, il faut noter : 276 variétés de mousses, 47 variétés de sphaignes et 41 d'hépatiques. L'Auvergne est donc particulièrement favorisée au point de vue de

Digitized by Google

sa flore bryologique, puisqu'elle possède les trois quarts des Muscinées françaises.

Il suffit de citer ces chiffres pour montrer l'étendue du travail accompli par l'infatigable chercheur qui ne cesse de découvrir des espèces intéressantes et qui consacre les loisirs que lui laisse l'enseignement aux déterminations si minutieuses et si difficiles des végétaux cryptogames.

Grâce à cette persévérance, à la mise en œuvre des documents recueillis, l'Auvergne est la région française la mieux connue au point de vue botanique et nous sommes heureux de pouvoir rendre hommage au savant distingué qui a si largement contribué à assurer un semblable résultat.

Dr P. G.

Dr Pierre Fredet. — *Recherches sur les Artères de l'Utérus.* (1 vol. in-16°, 88 p. et 5 planches, Paris, Steinhel, éditeur.)

M. le Dr Pierre Fredet, ancien interne des hôpitaux et prosecteur de la Faculté de médecine de Paris, vient de détacher, sous ce titre, comme *thèse de doctorat en médecine*, un chapitre d'un important travail, dont il a commencé la publication dans le *Journal de l'Anatomie.*

Ce travail, exécuté dans le laboratoire de M. le professeur Farabeuf, est consacré au trajet et à la distribution des artères de l'utérus et de ses annexes. Pour arriver à des conclusions précises, l'auteur a utilisé les méthodes les plus certaines et les plus nouvelles. L'emploi d'injections fines, opaques aux rayons de Rantgen, lui a permis de fixer directement, par la photographie, l'image des artères du fœtus, de l'enfant, de la femme pare et impare, sur un assez grand nombre de sujets.

L'étude de la circulation utérine est de la plus haute importance au point de vue chirurgical ; les tumeurs utérines : fibromes et cancers, sont modifiées profondément par la ligature des vaisseaux qui, supprimant l'apport du sang nourricier, en produisent l'atrophie. Que de cas variés où le chirurgien doit intervenir pour arrêter une hémorrhagie plus ou moins intense ! Pour une action sûre, il faut une connaissance précise des vaisseaux à ligaturer, de leurs connexions, de leur distribution. Les conclusions du travail de M. Pierre Fredet comportent la fixation définitive de tous les points douteux, et fournissent au chirurgien des données de la plus haute importance pour les opérations à pratiquer sur l'utérus et ses annexes.

Digitized by Google

Nous félicitons le jeune docteur de ses premiers succès qui lui assurent, pour l'avenir, une place à part dans les anatomistes français.

Dr P. G.

Dr Paul Girod :

1. *Les Eponges des Eaux douces d'Europe*, in Micrographe préparateur; en 2 parties ; 20 p., IV planches. Mars-mai 1899.

2. *Considérations sur la distribution géographique des Spongilles d'Europe ;*

3. *Sur la position systématique de « Carterius bohemicus ». (Ephydatia bohemica Poti)*, in. Bulletin de la société zoologique de France.

Ces travaux complètent les recherches du professeur sur les *Spongilles de la faune d'Auvergne.* Toutes les formes françaises ont été rencontrées dans nos lacs et nos rivières, et la faune auvergnate représente la faune typique de l'Europe centrale. Nous possédons cinq espèces et de nombreuses variétés; la description de ces variétés locales fera l'objet d'une étude ultérieure.

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

POÉSIES LATINES

COMPOSÉES A L'ÉCOLE DE BRIOUDE AU Xe SIÈCLE.

On connaissait déjà, par la note du doyen de Bragelongne envoyée aux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et insérée au tome II, col. 469, du *Gallia Christiana,* par les documents rapportés dans *Une Église historique d'Auvergne* de M. J. Lachenal, par l'ouvrage sur *Les anciennes écoles de l'Auvergne* de M. Elie Jaloustre, l'existence d'une Université *(collegium... olim universitas scholæ nuncupatum)* qui florissait à Brioude, dès le IXe siècle, sous le patronage des chanoines de l'église de Saint-Julien; mais on ignorait quelles étaient la nature et l'étendue de l'enseignement qui était dispensé dans les chaires de cette école. On ne s'y bornait pas, paraît-il, à former de jeunes clercs aux sciences ecclésiastiques et au service des autels, on y faisait aussi les humanités, on y versifiait en grec et en latin. Cela ressort de quelques pièces de vers publiées par M. Dümmler parmi des *Lateinische Gedichte des neunten bis elften Jahrhunderts* dans le *Neues Archiv der Gesellschaft für œltere deutsche Geschichtskunde* (1885, p. 347). L'érudit professeur de l'Université de Halle les a fait précéder de ces quelques mots :

« Le ms. 321 du fonds de la reine Christine à la Bibliothèque du Vatican, décrit en détail par Reifferscheid *(Compte rendu de la classe d'Hist. et de Philos. de l'Académie de Vienne*, LIX, 123) et qui provenait primitivement de la bibliothèque Pétau, est du Xe siècle et se compose en grande partie des poésies de Prudence. Dres-

Digitized by Google

sel *(Prudentii carmina*, p. XLVI) l'a utilisé pour son édition de Prudence. Sur le premier côté vide du manuscrit on a trouvé écrit d'une main contemporaine (xe siècle) ce qui suit : « *De palliis debet Lambertus libras viiij et* » *solidos xv. Libras xxj tuli Aurelianis et recepi* » *libras xvj, quas St. ab. Debet trapezeta libras iij* » *et solidos xviij, Judeus libras iij et é,* » vient ensuite d'une autre écriture : « *Recepit Stephanus de* » *Constantino libras xvj, de Rotgerio libras iij et* » *solidos xviij, de Vulfado libras duas.* »

« A la fin du manuscrit, folio 64-65, suit une série de poésies d'un écrivain du milieu du xe siècle environ. Celui-là même qui a écrit ces poésies paraît aussi y avoir ajouté les gloses explicatives. Nous devons à Bethmann la découverte et la transcription de ces pièces ; plus tard Pabst copia, encore une fois, les douze dernières lignes. »

« Quant au lieu de la composition de ces poésies, si remarquables par leurs fragments de vers grecs, on reconnaîtra d'après l'invocation de saint Julien, qui les termine, que c'est probablement Brioude en Auvergne. Cette province fut, après la mort du comte Ebles (en 935), sous la domination de Guillaume d'Aquitaine (depuis 927), celui-là même qui porta le double surnom de Tête-d'Etoupe *(Ademari Hist.* c. 25, SS. IV, 126). C'est de son temps ou du temps de son fils surnommé Taillefer que ces poésies ont dû être composées. »

Les voici telles qu'elles sont imprimées dans le *Neues Archiv*, avec des variantes précédées de la notation numérique afférente au vers auquel celles-ci doivent être appliquées.

Au-dessous de ces *variæ lectiones*, l'éditeur a souligné le rapprochement qui peut être fait entre plusieurs expressions ou membres de phrases contenus dans ces pièces et certains lambeaux de vers pris dans les œuvres de quelques poètes de la haute et de la basse latinité : Virgile, Sédulius, Arator et Fortunat.

Digitized by Google

IN NATIVITATE SANCTAE MARIAE.

Exoritur hodie virga radicis Iessae,
Virtutum florem mundi paritura parentem (1).
Tres certe sother, Maria, baptista Iohannes
Nature superant legem ratione parenti.
5 Quapropter horum solito caelebratur origo,
Quod reliquis sanctis Romanus denegat usus.
Et quia tale decus hodie processit ab alto,
Sumite nunc laeti presentis pocula musti.

IN FESTO SANCTI MICHAHEL.

Quod Michahel idicos merito celebratur in arvis,
10 Insinuat Danihel apocalipsisque Iohannis.
Utimur et stathmo terris taumasticos acto,
Quod talem cultum sibimet sacraverit ipse.
Nec minus est Gabrihel nobis recolendus, et ille
Quem Iesus matri proprium statuit paranymphum.
15 Hos aliosque poli cives pie convenerantes
Legibus humanis potus haurite salubres.

IN ASSUMPTIONE SANCTAE MARIAE.

Traditur hoc festum reverentius esse dierum,
Terrigenis sanctis totus quos dedicat annus.
Xristotocos etenim hodie caelestia scandens
20 Creditur angelicis vere prelata choreis.
Et merito, quoniam regem generavit eorum,
Pistis ut alma tenet verum hominemque deumque.
Taliter instructi, laudes utriusque canentes
Laetitiae nostrae clarum subdamus oenum.

IN NATALI INNOCENTUM.

25 Innocuos Christi testes nondumque loquentes,
Quos furor Herodis Bethleis stravit in horis (2),
En potior Bethleem toto veneratur in orbe.
Hi domino terris nato nascuntur Olympo,
Proque dei verbo subeunt mortem sine verbo,
30 Huius et ignari vitae donantur eona.
Vos horum memores Christo persolvite grates (3).
Inter et haec agathon solito potate Falernum.

2 'paritura paritura' Ms. 4 'parendi'? 9 'idicos] specialiter' Ms. 11 'stathm.] auctoritate' Ms. 'taumasticos] mirabiliter Ms. 22 'Pistis] fides' Ms. 24 'oenum] vinum' Ms. 'innocentium' Reifferscheid. 27 'En potior] melior quam ille' Ms. 'bethleem] sancta ecclesia' Ms. 28 'olympo] caelo' Ms. 29 'verbo] loquel.' Ms. 31 'grates] laudes' Ms. 32 'agathon] bonum' Ms.

(1) Sedul. C. P. II, 40 'suum paritura parentem'. — (2) Sedul. C. P. II, 73 'Bethlaeis . . in oris'. — (3) Virg. Æn, 1, 600 'grates persolvere dignas'.

Digitized by Google

IN PASCHA.

Emicat ecce dies (1) toto festivior anno,
Quae zabuli mortis Herebi mundique subactrix
35 Prima resurgentem nostrum conspexit Iesum,
Prima genus hominum proprium revocavit ad ortum.
Laudibus ergo piis Christo cantemus honorem (2),
Deque suis donis iuste laetemur in ipso.
Inde dulci claro felicia regna Christo
40 Poscentes eius placito hilarescite Bacco.

IN ASCENSA DOMINI.

Scandere quod possit carnis substantia caelum,
Indicat ista dies omni celeberrima mundo.
Hac siquidem Iesus hominem super astra levavit
Virgine conceptum, passum tumuloque sepultum.
45 Nos caput hoc nostrum tamquam pia membra sequentes
Iudicis ad reditum mentesque manusque paremus.
Principis (3) interea iussis parendo libenter
Amineum vobis solito potate liquorem.

IN PENTECOSTEN.

Quos Babyloniae reos asogia fecerat olim,
50 Hos Solimis iustos hodie theosebia fecit.
Illud yperefanes meruit, quae mergitur Orco,
Hoc humilis ypacon, quae sublimatur Olympo.
Innumeris tulerat physicam tunc illa loquelam,
Collegio certo linguas haec contulit omnes.
55 Nos humiles clari coetus exempla sequentes
Vitea dona dei sancto sumamus amore.

IN NATALI SANCTI PETRI ET PAULI.

Claviger aethereus (4) Simon cognomine Petrus,
Pauli et a Paulo dictus proconsule Paulus,
Laetitiam vobis cumulent sine fine beatam.
60 Peccati maculis lotos vinclisque solutos,
Ostibus invictos, omni bonitate repletos,
Tempore iudicii donent conscendere caelos.
Nunc horum memores (5) regem regumque canentes (6)
Principis ex voto curam prebete Lieo.

39 'duci . . regmina'? 40 'hilarascite' Ms. 46 'mentes' Ms., 'que' (?) 49 'Babylone' (?)., 'asogia] impietas' Ms. 50 'theosebia] dei cultus' Ms. 51 'yperefanes] superbia' Ms. 52 'ypacon] obedientia' Ms. 53 'physicam] naturalem' Hs. 'illa] superbia' Ms. 54 'haec] oboedientia' Ms.

(1) Fortunati Carm. VIII, 2, 1 'Emicat ecce dies'. — (2) Sedul. Hymn. I, 1 'domino cantemus honorem'. — (3) Wilhelmus, voir plus bas v. 88. — (4) Arator Act. ap. I, 899 'Claviger aethereus'. — (5) Cf. v. 31. — (6) Æn. VII, 698.

Digitized by Google

IN NATALI SANCTI IOHANNIS BAPTISTAE.

65 Leta dies prothobaptiste resplendet in orbe
Eius ab exortu toto mirabilis aevo.
Pneumate nam sancto plenus genitricis in alvo
In Mariae thalamo clausum cognovit Iesum.
Mox natus solvit mute retinacula linguae (1)
70 Iam iam se vocem verbi testando potentem.
Hic quia gaudificat proprium natale quotannis,
Testentur vestrum Bacheia munera (2) festum.

IN MEMORIA SANCTI SYRENEI.

Optineat meritis in arce Syreneus almus,
Gratia quo Christi cunctis vos protegat horis.
75 Hereat huius amor vestris pectoribus, hortor,
Cuius in hac patria splendent solamina clara.
Ipse suis precibus solvat peccamina vestra,
Corporis et mentis saevos dimoveat hostes,
Virtutes tribuat, felicia tempora prestet,
80 Impetret atque poli regnum sine fine beatum.

IN LOCO SANCTI IULIANI.

Ferte deo claras claro pro martyre laudes,
Auxilio cuius gaudet Aquitanica tellus.
Personat en nobis Iuliani dulce vocamen,
Existat nobis eius imitatio dulcis.
85 Et quia vos Christus tanto ditavit honore,
Sumite leneos eius amore liquores.
Plane sacris precibus sanctum pulsemus eundem,
Quo pie presentem foveat arconta Wilelmum.

IN LAUDEM WILELMI COMITIS.

Inclite tu princeps, nativo germine preses,
90 Primus amore tui formam prebeto bibendi.
Vos fidi proceres circumpositique fideles,
Principis exemplo vos exhilarate Falerno.
Cui rex summipotens claros ita prosperet actus,
Praevaleat cunctis qui sunt ubique duellis.
95 Sic illum vobis, sic vos coniungat et illi,
Quo pariter summos capiatis in aethra triumphos.
Theotocos kai partenos, cosmi basilissa
Ypsyleon arkos si sit katfige per eon.

67 'Pneumate] spiritu, Ms. 68 'thalamo] utero' Ms. 70 'Iam tam' Ms.; 'potentem] Christi' Ms. 86 'l. nunc eius' (?). 89 'preses] comes' Ms. 94 's. ut ubique' (?). 96 'aethra] caelos' Ms. 97 'Theotocos] dei genitrix' Ms.; 'partenos uirgo' Ms.; 'cosmi basilissa] mundi regina' Ms. 98 'excelsum princeps tibi sit refugium per seclum' écrit au-dessus du texte dans le Ms.

(1) Arator I, 896 'Qui solvere nosti,] . . . meae retinacula tarda loquelae'. — (2) Georg. II, 454 'Baccheia dona'.

Digitized by Google

Illa creatori proprio de genere nato
100 Teque, Wilelme, datamque commendet alocon.

Si la transcription du texte original a été fidèle, il existe dans ces vers plus d'une faute de quantité et, parfois, le sens est assez obscur; aussi, en nous basant sur cet unique échantillon, serions-nous obligé de reconnaître qu'on ne cultivait pas les lettres à Brioude avec beaucoup d'éclat. Toutefois les notes ajoutées par l'éditeur allemand, et que nous avons tenu à maintenir, font ressortir que notre auteur anonyme était famillier avec les poètes latins aussi bien de l'âge classique que de la décadence.

Rendant compte de la publication de M. Dümmler, et se plaçant surtout au point de vue historique, M. Thomas, professeur de philologie à la Sorbonne, a formulé un jugement qui a déjà été reproduit par la *Revue d'Auvergne* (1886, p. 243). Mais comme, depuis lors, le nombre de ses abonnés a quadruplé et que, probablement un certain nombre des anciens lecteurs retrouverait avec peine le fascicule où cette page figure, nous n'hésitons pas à la réimprimer.

« Guillaume de Brioude. — M. Dümmler vient de publier dans le tome X du *Neues Archiv für deutsche Geschichtskunde* (p. 333-357), quelques petites pièces en vers latins des IXe et Xe siècles. Parmi ces poésies la plus intéressante est celle qui porte le n° 12. Ce sont des séries de huit vers en l'honneur de différentes fêtes de l'année, qui toutes se terminent par une invitation à boire, dont la forme est ingénieusement variée : *Sumite nunc leti presentis pocula musti; Legibus humanis potus haurite salubres,* etc. L'auteur est un homme fort savant pour l'époque, car il sait quelque peu de grec et rédige des vers entiers dans cette langue. M. Dümmler pense que ces vers ont été composés dans l'abbaye de Brioude, à cause de la

100 'datamque tibi'? 'alocon] uxorem' Ms.

Digitized by Google

mention de saint Julien; la mention de saint Syrénée (saint Cernin), particulièrement honoré au diocèse de Clermont, corrobore cette opinion, Ce qui la rend encore plus probable, c'est un indice qui a échappé à l'éditeur par suite d'une faute de lecture. Sur le feuillet de garde du ms. (Vatican, *Regina*, 321) se trouvent des fragments de comptes contemporains des vers (milieu du xe siècle), que M. Dümmler publie ainsi : *Libras xxj tuli Aurelianis et recepi libras xxj, quas St. ab' Debet trapezeta libras iij.* Cela est inintelligible. En réalité le ms., que j'ai copié moi-même en 1880, porte à cet endroit : *Lib. xxj arg. tuli Aur'l et recepi lib' xvj quas dt ab'. Deb' trapezeta lib.' iij.* Il faut donc lire : *Libras xvj argenti tuli Aur'l, et recepi libras xvj, quas dedit abbas. Debet trapezeta libras iij.* C'est parfaitement clair. L'abréviation Aur'l doit être résolue en *Aureliacum*, Aurillac, et non pas *Aurelianis*, Orléans, car Orléans n'a jamais eu d'abbé. Il est important que la provenance de Brioude soit bien établie, puisque le poète célèbre un comte Guillaume et sa femme : ce n'est qu'en étant bien sûr du premier point que nous pouvons conclure qu'il s'agit d'un comte ayant gouverné l'Auvergne. M. Dümmler indique soit Guillaume Tête-d'Etoupe, soit son fils Guillaume Taillefer. En réalité le Guillaume qui succéda en 963 dans le comté d'Auvergne à Guillaume Tête-d'Etoupe fut, non pas son fils Guillaume Bras-de-Fer, comte de Poitiers, mais Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Guillaume Tête-d'Etoupe ne devint comte d'Auvergne qu'en 951 : il est donc tout à fait improbable qu'il s'agisse de lui dans des vers transcrits au milieu du xe siècle et composés sans doute à une époque antérieure; à plus forte raison faut-il écarter Guillaume Taillefer. En remontant la série des comtes d'Auvergne nous trouvons Guillaume le Jeune, comte de 918 à 926; mais il faut l'écarter aussi, parce que notre poète parle de la femme de Guillaume et que Guillaume le Jeune ne semble pas avoir été marié. On peut tenir pour certain que ces

Digitized by Google

vers s'adressent au célèbre Guillaume le Pieux (mort le 6 juillet 918), restaurateur et abbé laïque de Brioude, et c'est précisément ce qui fait le grand intérêt de ces vers pour la philologie romane. M. Gaston Paris a montré (*Romania* VI, p. 471) que la présence à Brioude du bouclier de Guillaume le Pieux n'avait pas été sans influence sur la forme monastique de la légende de Guillaume d'Orange. Mais en outre nos vers nous révèlent de la façon la plus authentique que la vie que l'on menait à Brioude sous l'administration du comte Guillaume le Pieux n'avait rien d'ascétique, et c'est peut-être de là, et non pas de Gellone, que viennent les récits du *Moniage Guillaume*. Il ne sera donc plus aussi facile que le croit encore M. Léon Gautier (*Epop. franç.*, 2e édit., IV, 93.) de débouter Guillaume le Pieux de la part légitime qui lui revient dans la formation de la légende de Guillaume d'Orange. » A. THOMAS.

(Extrait de la *Romania*, nos 53-56, 1885, tome XIV, p. 579-580.)

Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques réflexions à la suite de cette savante note. M. Thomas semble être un peu sévère lorsqu'il dit : « Mais, en outre, nos vers nous révèlent de la façon la plus authentique que la vie que l'on menait à Brioude, sous l'administration de Guillaume le Pieux, n'avait rien d'ascétique. » A supposer même que ces poésies aient un caractère liturgique, l'usage de *boire un coup* entre les diverses parties de l'office n'était pas particulier à cette église. L'office canonial durait presque tout le jour et une partie de la nuit à certaines fêtes, il n'est pas étonnant que l'on distribuât quelque réconfortant. Le *picmentum* ou *pigmentum* était alors une coutume à peu près générale, et l'on en retrouve la trace à l'église collégiale de Brioude à propos du chant des antiennes O de l'Avent. Baluze *(Armoires)* a relevé un extrait d'un obituaire de ce Chapitre où il y est fait allusion, et la dépense qu'elle occasionnait est mentionnée dans un des comptes publiés par M. Lachenal.

Si ces strophes s'appliquent à une cérémonie religieuse,

Digitized by Google

ne serait-ce pas plutôt à cet acte de dévotion que dans les campagnes d'Auvergne l'on appelle encore *romagne* ou *roumagne*, et qui consiste à boire quelques gouttes de vin bénit, en apportant une légère offrande au saint dont on célèbre la fête? Ne faut-il pas voir seulement dans ces vers la fantaisie d'un des maîtres ou d'un des disciples de l'Université de Brioude; un de ces jeux d'école, qui furent fort à la mode plus tard, dans lesquels, tantôt par des combinaisons de métrique, tantôt en pliant le vers à des formes géométriques on parvenait à exécuter de véritables tours de force?

Ni M. Thomas, ni M. Dümmler, n'ont rien dit des vicissitudes du ms. qui contient ces poésies. Comme il appartient au fonds de la reine Christine, de la Vaticane, on peut être certain qu'il provient de la bibliothèque de l'abbaye de Fleury-sur-Loire qui fut ravagée par les Huguenots en 1562. Un érudit d'Orléans, Daniel, qui connaissait les richesses de ce monastère, accourut à la nouvelle du désastre et fut assez heureux pour arracher des mains des soldats, à prix d'argent, les précieux manuscrits dont ils s'étaient emparés. Après la mort de Pierre Daniel, en 1603 ou en 1604, ces manuscrits furent vendus, pour 1,500 livres, à Paul Pétau et à Jacques Bongars qui étaient ses amis et ses compatriotes. Paul Pétau, conseiller au Parlement de Paris, mourut en 1614, et son fils Alexandre, conseiller au même siège, vendit une partie des mss. acquis par son père à la reine Christine de Suède qui les donna plus tard à la bibliothèque du Vatican. On sait, par les recherches de M. Léopold Delisle, combien ce fonds de la reine Christine est précieux pour l'histoire politique, littéraire et religieuse de la France.

Les autres mss. d'Alexandre Pétau (300 environ) qui ne sont pas entrés à la Vaticane, ont été dispersés dans différentes bibliothèques : à Gand, à Leyde, à Londres, à Stockholm (celle-ci est très riche en vieux manuscrits français), à Copenhague et à Genève où se trouvent, entre au-

Digitized by Google

tres choses, les fameuses tablettes de cire de Philippe le Bel.

Quant à la partie des mss. de Daniel vendue par ses héritiers à Bongars, qui était chargé d'affaires d'Henri IV auprès des princes d'Allemagne et avait sa résidence habituelle à Strasbourg, elle est la propriété de la bibliothèque de Berne, depuis 1628, en vertu d'une donation faite par un Sr de Gravissat, qui avait recueilli dans la succession de son père ces précieux documents à lui légués par son ami Bongars, l'auteur si connu des *Gesta Dei per Francos*.

Terminons en disant ce que beaucoup de lecteurs de cette Revue savent déjà probablement. Bethmann est un des meilleurs collaborateurs de la grande collection des *Monumenta Germaniæ historica*. Hermann Pabst était aussi un collaborateur de Pertz, un des plus jeunes et des plus distingués. Rappelé de Naples, où il travaillait dans les dépôts publics, lors de la déclaration de guerre de 1870, il fit partie d'un des régiments de la landwehr qui combattirent devant Metz, et fut tué à la bataille de Gravelotte.

A. V.

Digitized by Google

LES VOYAGEURS ET LES NATURALISTES

DANS L'AUVERGNE ET DANS LE VELAY.

Le Massif Central de la France date des âges les plus anciens de la terre. On peut diviser ses accidents orographiques en quatre catégories : 1° Les reliefs formés par les couches cristallines qui lui servent de substratum, et les roches primaires ou autres dont les épanchements les traversent en tous sens ; 2° les grands plateaux calcaires, ou Causses, qui marquent dans le Sud l'emplacement d'un golfe jurassique ; 3° les grandes dépressions tertiaires comblées par les dépôts lacustres oligocènes qui forment aujourd'hui les vallées de la Loire, de l'Allier (le bassin du Puy, la Limagne, etc...) ; 4° les massifs volcaniques, parties surajoutées en dernier lieu.

La région volcanique du Massif Central est comprise, presque tout entière, dans le territoire des anciennes provinces de l'Auvergne et du Velay, devenu aujourd'hui les départements de la Haute-Loire, du Cantal et du Puy-de-Dôme. Elle y atteint les plus hautes altitudes auxquelles s'élève cet ensemble de montagnes : le Pic de Sancy (1,886^{m}), le Plomb du Cantal (1,858^{m}), le Mézenc 1,754^{m}). Ces reliefs volcaniques, a dit M. Boule (1), « les derniers formés, sont ceux qui donnent au centre de la France sa caractéristique la plus forte, si bien que, prenant la partie pour le tout, on les considère souvent comme formant à eux seuls le Massif Central. Ces masses ne sont pas dues à de grands mouvements du sol. Ce sont

(1) *Le Massif central de la France* (Extrait du Dictionnaire géographique de la France, publié par P. Joanne), p. 8.

Digitized by Google

simplement des produits de déjections qui se sont peu à peu accumulés, entassés autour des bouches de sortie et ont édifié des sortes de gâteaux (1) gigantesques de forme conique, dont les parties les plus élevées dépassaient autrefois de beaucoup les points culminants actuels ».

La dégradation de ces grandes masses de matières ignées et le creusement des vallées qui sillonnent aujourd'hui le Massif Central furent l'œuvre des temps pliocènes et quaternaires. « Comme les autres régions montagneuses de l'Europe, dit également M. Boule (2), le Massif Central eut ses grands glaciers qui charrièrent dans les parties basses les blocs détachés des sommets; il eut des cours d'eau alimentés par des précipitations atmosphériques intenses, et dont le travail érosif était d'autant plus considérable que la pente sur laquelle coulaient ces torrents était énorme; lorsque l'homme fit sa première apparition au centre de la Gaule, il trouva une topographie à peu près identique à la topographie actuelle. »

Si, par suite des mouvements orogéniques, de très fortes déclivités rendent difficile, du côté de l'Est et du Midi, l'accès de cette région, elle n'est pourtant pas inabordable, surtout au Nord-Ouest et au Nord, où le cours de la Loire et celui de l'Allier offrent des lignes naturelles de pénétration, et à l'Ouest, par où l'on peut y parvenir graduellement et sans trop de peine, à l'aide des plates-formes archéennes qui dominent le golfe de l'Aquitaine (3).

Malgré les obstacles que les accidents très accusés et très multipliés de ces terrains opposaient à l'établissement de voies de communication, les Romains n'hésitèrent pas à doter cette contrée d'artères qui, en assurant le passage de leurs cohortes et la vie économique des peuples soumis,

(1) Dans certaines parties du Velay, on a donné le nom de *tourtes* à quelques montagnes dont le sommet surbaissé figure assez bien ces gros pains bis ronds que les ménagères de la contrée pétrissent et font cuire elles-mêmes.

(2) M. Boule. *Op. cit.*, p. 5.

(3) Lapparent (A. de). *Leçons de géographie physique*, p. 379.

Digitized by Google

devaient faciliter leur œuvre de colonisation. Ces voies sont signalées dans les plus anciennes études sur les grands chemins de l'Empire romain. Les recherches de M. Tudot pour le département de l'Allier, de MM. Vachez et Vincent Durand pour le Lyonnais et le Forez, de M. Aymard pour la Haute-Loire, de MM. Mathieu, Gobin et Amé pour le département du Puy-de-Dôme, enfin celles de ce dernier pour le Cantal ont rétabli, à peu près, le tracé de ces routes dans l'Auvergne et le Velay.

Non seulement Augustonemetum (Clermont) était relié aux principales cités de la Gaule ; mais ces voies conduisaient aussi à nos stations thermales : Chaudesaigues, le Mont-Dore, Vichy, Néris, etc., déjà connues, à ces *sedes perfugii* (1), où les hommes de cette époque venaient, comme ceux de nos jours, se délasser de la lutte pour la vie et y guérir les maux qu'elle engendre.

Quand Sidoine Apollinaire envoie ses *Poèmes* (470) d'Avitacum à Narbonne, il les invite (2) à s'écarter des chemins jalonnés de bornes milliaires pour marquer un plus grand nombre d'étapes et saluer ses amis au passage. Une semblable licence poétique ne dut pas dicter l'itinéraire parcouru, un siècle plus tard, par la jeune Brunehaut, lorsqu'elle se rendit de Barcelone, où siégeait la cour du roi des Visigoths, son père, à celle de Sigisbert, roi d'Austrasie, dont elle allait devenir la femme. Elle suivit, en sens inverse du livre de Sidoine, les pierres indicatrices plantées sur la voie dont le trajet représente, à peu de chose près, celui de la route nationale n° 9, de Paris en Espagne. Cette princesse s'arrêta à Clermont. Grégoire de Tours la vit alors (565) et nous apprend que c'était « une personne élégante dans ses manières, d'un esprit plein de grâces, digne et honnête dans ses mœurs, de bon conseil et de conversation charmante (3) ». Rien, dans ce

(1) SIDOINE APOLLINAIRE. Lett., liv. V, 14.
(2) SIDOINE APOLLINAIRE. Poème XXIV.
(3) *Hist. des Francs*. Liv. IV, chap. 97.

Digitized by Google

portrait, ne fait présager les tragiques événements qui devaient dramatiser à un si haut degré l'existence de cette reine et constituer une des phases les plus sanglantes de la lutte, ancienne mais encore existante, entre l'élément latin et l'élément germanique.

Si nous avons évoqué cette gracieuse apparition, ce n'est pas que nous nous proposions d'entreprendre une seconde fois le travail que nous avons publié ailleurs (1) et de retracer à nouveau les itinéraires des rois de France dans l'Auvergne et le Velay. Presque jusqu'aux temps modernes les visites royales n'ont été que des expéditions guerrières. Et, lorsqu'il ne s'est plus agi de conquêtes ou de répressions, les promenades préparées et machinées des souverains n'ont pas été des voyages du genre de ceux que nous voulons étudier. Nous n'y trouverions pas la note que nous cherchons.

« Le moyen âge, a écrit l'abbé Cochet, a cheminé, pendant des siècles, sur les débris de la voirie romaine » (2). Cette phrase a été prise à la lettre par bien des gens, et nous avons souvent entendu affirmer que, durant cette période de l'histoire, on n'avait pas créé de routes. Il y a là, croyons-nous, une confusion, et nous ferons remarquer que l'érudit ecclésiastique normand n'a pas dit que le moyen âge s'était exlusivement servi des voies romaines. Certes le moyen âge a largement usé de ce legs du passé, mais il a créé lui-même des routes, un peu différentes dans leur construction, il est vrai, de celles établies au temps des empereurs. La nature variable des matériaux, dans chaque contrée, obligeait les Romains, même aux portes de Rome, à des changements dans la superstructure de leurs chemins qui étaient pavés tantôt en pierres d'appareil régulier ou dalles, tantôt en larges pierres de forme irrégulière et assemblées suivant la disposition des cassures, de manière

(1) Bulletin de la Société des Anciens Elèves du Pensionnat des Frères de Clermont-Ferrand, nº 37.

(2) Abbé Cochet. *Sépultures gauloises, romaines et franques.*

Digitized by Google

à ne laisser aucun intervalle entre tous les côtés; mais l'infrastructure était toujours la même et consistait en un ou plusieurs lits de cailloux sur lesquels reposait le pavage. Celui-ci, à l'époque médiévale, portait directement, ou sur la terre, ou sur une couche de sable, et les pierres de la surface étaient grossièrement équarries. En sorte qu'il n'y a pas lieu de considérer, au premier abord et sans examen, comme voie romaine tous les chemins pavés ou ferrés, suivant l'expression vulgaire, que l'on peut rencontrer.

C'est par une de ces routes du haut moyen âge, le long de laquelle plusieurs localités changèrent leur nom pour celui de Saint-Bonnet, que le corps du saint évêque fut transporté de Lyon à Clermont en 722 (1). On ne s'expliquerait guère, en effet, une voie établie par les Romains à travers une contrée relativement pauvre où l'on ne rencontrait aucune agglomération un peu importante de population, et placée entre la voie d'Agrippa (de Lyon à Bordeaux), qui passait par Augustonemetum, et la Bolène (de Lyon à Toulouse) qui longeait de l'Est à l'Ouest les frontières de l'Auvergne et du Velay.

En relevant l'assertion de l'abbé Cochet, dans ce qu'elle aurait de trop absolu, nous ne prétendons pas que le moyen âge ait créé un véritable réseau de communications, et nous constaterons même l'abandon dans lequel, surtout sur sa fin, il a laissé tomber la viabilité.

Toutefois, construites comme elles l'avaient été, les routes restèrent longtemps en assez bon état, au moins tant que les Gallo-Romains et leurs successeurs conservèrent l'habitude de voyager en chars; et, peut-être, cet usage fut-il délaissé pour celui du cheval seulement lorsque le sol trop raboteux et trop effondré des chemins ne permit plus à ces véhicules de circuler aisément? Les grandes artères offrirent sans doute une plus

(1) A. Vachez. *La voie d'Aquitaine et la légende de saint Bonnet*, p. 26.

Digitized by Google

longue résistance, puisque nous verrons des chariots les parcourir encore au début de l'ère moderne.

C'est avec un grand nombre de ces voitures, chargées de toutes sortes de provisions, que le roi Lothaire vint à Vieille-Brioude célébrer le mariage de son fils Louis V avec Adélaïde d'Angers, veuve d'Etienne de Gévaudan (1), en 982.

L'Auvergne avait eu cependant beaucoup à souffrir des guerres intestines que soutinrent entre eux les princes des dynasties mérovingiennes et carolingiennes, elle avait senti passer lourdement l'invasion des Visigoths à la fin du ve siècle, celle des Sarrasins au viiie, et elle venait de subir les courses des Normands. La terreur qu'inspiraient ces barbares fut une des causes de la négligence apportée à l'entretien des routes. Elle occasionna la migration en Auvergne des reliques des saints possédées par plusieurs abbayes des premières provinces envahies. Leurs moines vinrent chercher un refuge dans nos monastères, emportant avec eux leurs trésors religieux et matériels. Cet exode y amena les châsses de saint Chrodegand de Séez à Beaumont-lès-Randan, de saint Domnin à Manglieu, de saint Léger et de saint Guérin, son frère, aussi celle de saint Maixent, d'Autun et du Poitou à Ebreuil, de saint Philibert de Noirmoutier à Saint-Pourçain, de saint Laumer de Blois à Moissat, de saint Taurin d'Evreux à Lezoux, de saint Florent de Saumur à Tourniac (Cantal), et autres (2).

Entre les divers événements dont nous venons de parler il se produisait des accalmies et l'on pouvait vaquer en paix à ses affaires ou aller en pèlerinage. A cette époque, ces deux motifs seuls poussaient à voyager. Les pèlerinages remontent aux origines du christianisme; mais il

(1) F. Lot. *Les derniers Carolingiens*, pag. 126 et 127.

(2) Communication obligeante de M. l'abbé Mosnier, auteur d'un important ouvrage, *Les Saints d'Auvergne*, dont le tome premier vient de paraître (Paris, Lethielleux, édit.) et le tome second est sous presse.

Digitized by Google

n'y eut longtemps que deux pèlerinages en renom, Jérusalem et Rome. Or, il n'était pas donné à tout le monde de les entreprendre. Tout comme en France, les routes étaient rarement sûres à l'étranger et les transports y étaient aussi peu faciles. Qu'était-ce en plein moyen âge si, encore en 1587, notre compatriote Gabriel Giraudet, marchand du Puy, pouvait inscrire en tête des instructions qu'il adresse à ceux que tenteraient ces lointaines pérégrinations : « Premièrement faut avoir trois bourses, l'une pleine de fervente dévotion, la seconde de patience, et la tierce d'or et d'argent » (1). L'on était en des siècles d'une foi vive et qui aimait à se manifester, aussi se forma-t-il progressivement dans tous les royaumes, même dans toutes les provinces, des centres d'attraction pour la piété des fidèles.

Les pèlerinages, on ne peut pas le nier, ont créé un immense courant de voyageurs et, peut-être faut-il voir dans ce mouvement une des causes de la dispersion de l'architecture romane auvergnate ?

On allait surtout aux lieux où la Vierge Marie était plus particulièrement vénérée et aux tombeaux de quelques saints illustres. Celui de saint Julien de Brioude était très fréquenté déjà du temps de Grégoire de Tours et il l'a toujours été. C'est dans un voyage à celui de saint Géraud d'Aurillac que Borel, comte de Barcelone, connut en 967 Gerbert et l'emmena en Espagne où le futur pape fit une partie de ses études.

De tous nos sanctuaires locaux, Notre-Dame du Puy-en-Velay attirait le plus grand nombre de pèlerins. On y venait non seulement des points les plus reculés de la France, mais aussi de l'étranger. Il y avait à Toulouse un hôpital établi pour héberger à leur passage les gens d'au-delà des Pyrénées qui se rendaient à la cité d'Anis (2).

(1) *Discours du voyage d'outre-mer...*, p. 3, verso (A Tolose, à l'enseigne du Nom de Jésus, 1593, 8°).

(2) Ed. Peyron (l'abbé), *Mois de Marie historique de Notre-Dame du Puy*, p. 81.

Digitized by Google

Les Bourguignons et les Allemands qui allaient à Saint-Jacques-de-Compostelle considéraient cette église comme une station obligée (1).

La maison de Toulouse, destinée à recevoir des Espagnols, n'est pas un fait exceptionnel. Il existait partout en France, le long des anciens chemins, de petits hôpitaux affectés tout spécialement aux pèlerins et aux voyageurs malades ou attardés (2). Disparus aujourd'hui, on en retrouve la mention à peu près uniquement dans les anciens terriers et testaments.

Les routes d'Auvergne n'étaient pas inconnues aux géographes arabes du XIIe siècle. Le plus remarquable d'entre eux, Edrici, donne sur la province de Clermont *(Iqlîm Iklarmount)* des renseignements maigres, à la vérité, clairs et précis toutefois. Nous les transcrivons :

« CLERMONT. — *Iklarmount.* Jolie ville, dont les alentours sont très fertiles. A 60 milles du Puy, à 80 milles de Nevers *(Nifars)*, à 70 milles de Montluçon *(Mount-Louchon)*, à 60 milles de Cahors *(Qaours)*. Clermont donne son nom à la province, qui a pour limites le Caorsin, la Provence, le Berry. »

« LE PUY. — *Boui.* Ville importante de la province de Clermont, renfermant de nombreuses habitations et entourée de campagnes fertiles. A 230 milles de Toulouse *(Touloûcha* ou *Toulouza)*, à 80 milles de Vienne *(Biâna)*, à 70 milles de Lyon *(Lioûn)*, et à 60 milles de Clermont (3). »

Revenons aux pèlerinages. La dévotion était certaine-

(1) F. FITA (le P.). *Le Codex de Saint-Jacques-de-Compostelle*, liv. IV, p. 28 (Paris, Maisonneuve, 1882).

(2) Le fait a été démontré dans une très curieuse étude de M. M.-C. Guigue sur *Les Voies antiques du Lyonnais déterminées par les hôpitaux du moyen âge* (Lyon, H. Georg, 1877). On arriverait probablement à faire la même preuve pour l'Auvergne.

(3) M. DEVIC. *Les villes de la France méridionale au moyen âge, d'après les géographes arabes.* (Bull. de la Société languedocienne de géographie, t. V, n° 1, mars 1882.)

Digitized by Google

ment le premier et le principal mobile qui avait porté les populations vers des endroits privilégiés. Il est bon d'ajouter que cet acte religieux était fréquemment ordonné par l'Eglise pour la rédemption des péchés, et que les tribunaux civils et ecclésiastiques (le roi, le parlement, les officialités) l'avaient inscrit au nombre des pénalités édictées par leurs codes. Suivant l'importance de la faute, on était condamné à un grand ou à un petit pèlerinage. La collection Doat contient, à ce sujet, un curieux document tiré des archives de l'Inquisition de Carcassonne (1). C'est une liste des *peregrinationes majores* et *minores* de la chrétienté au XIIIe siècle.

Les pèlerinages majeurs étaient : 1° l'autel des saints apôtres Pierre et Paul (confession de Saint-Pierre), à Rome; 2° Saint-Jacques de Compostelle, en Galice (Espagne); 3° la cathédrale de Cantorbéry, où avait été assassiné Thomas Becket et où se trouvait son tombeau (cet évêque, exilé d'Angleterre, était venu, en 1165, à Clermont rendre visite à un autre exilé, le pape Alexandre III); 4° la cathédrale de Cologne, placée sous l'invocation des Rois-Mages.

On comptait dix-sept pèlerinages mineurs, parmi lesquels figurait Notre-Dame du Puy.

L'installation du bailliage de Montferrand amena chez nous le cortège interminable des solliciteurs et des plaideurs. Ceux-ci ne séjournaient que quelques jours ou quelques mois; mais on vit se fixer dans cette ville plusieurs avocats ou jurisconsultes étrangers, tels Sabanac de Catus (2), qui y mourut en 1284, et autres dont nous parlerons plus loin.

Nous touchons à l'époque de l'ouverture des grandes

(1) Bibliothèque Nationale, *Fonds Doat*, vol. 28, pp. 63 et 162.

(2) Il était originaire du Quercy et appartenait à une famille de jurisconsultes. Il fut inhumé dans le cloître des Cordeliers de Montferrand. Son épitaphe, gravée sur un marbre blanc et où figure une sentence en langue romane, est conservée au Musée de Clermont.

Digitized by Google

Universités. Le besoin de s'instruire ajouta une nouvelle cause de déplacement à celles déjà existantes. Nos étudiants et ceux des provinces voisines couvrirent bientôt les voies de l'Auvergne ou du Velay qui conduisaient à Montpellier, à Toulouse, à Cahors, à Valence, à Bourges et à Paris. Leur manière de voyager devait être à peu près la même que celle de leurs condisciples des autres pays et n'était guère enviable. Le plus grand nombre allait, isolés ou en bande, tendant la main et frappant aux portes, traités comme les mendiants s'ils n'avaient pas sur eux la lettre patente obligatoire. Et, s'ils étaient plus favorisés de la fortune, souvent leur sort n'était pas moins digne de pitié, à un autre point de vue; parce que, dans ce cas, on les séparait de la famille pour plusieurs années en les attachant à des Universités célèbres mais éloignées. Trop inexpérimenté encore pour l'envoyer sans guide, les parents confiaient leur fils à des amis ou à des compatriotes que leurs affaires appelaient de ce côté. Il partait monté sur un cheval ou une mule dont le prix de vente, arrivé à destination, devait constituer le plus clair de son pécule. Mais venait le moment où il fallait se séparer. Au détour d'une route ou au seuil de quelque auberge, les mentors poursuivaient leur voyage, laissant leur jeune compagnon achever isolément le sien. A cette heure d'abandon, il semblait à plus d'un pauvre escolier qu'il allait sombrer dans un inconnu plein de mystérieuses incertitudes; et, comme Félix Platter, le grand médecin badois, il versait d'abondantes larmes, puis allait jeter ses bras autour du cou de sa monture. Incarnant dans cet animal, l'unique objet tangible qui lui restât du passé, et la famille absente, et la patrie lointaine, et tout ce qu'avait chéri jusqu'à ce jour son cœur d'adolescent (1).

Parmi les voyageurs de distinction que Clermont hébergea au XIIIe siècle, nous citerons: Raimond, comte de Tou-

(1) *Félix et Thomas Platter à Montpellier*. Notes de voyage de deux étudiants badois (Montpellier, 1892).

Digitized by Google

louse, qui allait rejoindre la cour à Montargis; Simon de Beaujeu, archevêque de Bourges, qui fit, en 1286, la visite du diocèse d'Auvergne (1), et André du Pui, damoiseau du pape, qui vint, en 1291, porter à Gilles Aicelin la nouvelle de sa nomination à l'archevêché de Narbonne (2).

De prieuré en prieuré, à pied ou à cheval, cheminaient alors les Visiteurs de l'ordre de Cluny qui étaient chargés de surveiller non seulement l'état spirituel, mais aussi l'état matériel de ces monastères et qui critiquaient, par exemple, le dépérissement dans lequel on laissait tomber les terres, les vignes et les bâtiments ruraux de celui de Laveine, près de Maringues (3). C'était, du reste, le temps des moines nomades. Les uns, munis de rouleaux des morts, émanés d'abbayes quelquefois fort éloignées les unes des autres, établissaient entre elles ces associations de prières qui furent un des liens les plus forts de la société du moyen âge. Les autres, dans le but d'élever de belles églises ou de soutenir des fondations périclitantes, allaient portant, de diocèse en diocèse, les reliques de leur protecteur, exposés aux plus diverses et fortuites aventures. Ce pieux usage qui, comme toutes choses en ce monde, avait dégénéré, a inspiré, sans doute, à l'auteur du Décaméron le si amusant mais si invraisemblable conte du frate Cipolla.

Nous ne dirons rien des jongleurs, des ménestrels, des guérisseurs ambulants, des faiseurs de tours. Ils n'avaient pas dû, assurément, laisser le Massif Central en dehors du théâtre de leurs exploits. Ces existences vagabondes peuvent paraître bizarres à notre époque; mais n'existe-t-il pas encore dans la société actuelle, qui se croit cependant

(1) Le diocèse de Saint-Flour n'avait pas été encore séparé de celui de Clermont.

(2) *Histoire littéraire de la France*. Gilles Aicelin, archevêque de Narbonne et de Rouen, par M. Léopold Delisle, t. XXXII, p. 475.

(3) Bruel. *Visites des monastères de l'ordre de Cluny de la province d'Auvergne*, Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1891, p. 105.

Digitized by Google

très épurée, un peuple de nomades, les *forains,* qui promène au grand soleil de la civilisation les industries les plus disparates et les plus singulières ? Ils font partie de la nation, et, dans une certaine mesure, ils jouent le même rôle qu'au moyen âge.

« Toutes ces vies, a écrit M. Jusserand (1), avaient ce » caractère commun que, dans les grands espaces de pays » où elles s'écoulaient, et où d'autres vies se consumaient » immobiles, tous les jours sous le même ciel et dans le » même labeur, elles servaient comme de lien entre ces » groupes éloignés que les lois et les mœurs rattachaient » au sol. Poursuivant leur œuvre singulière, ces errants, » qui avaient tant vu et connu tant d'aventures, servaient » à donner aux humbles qu'ils rencontraient sur leur pas- » sage quelque idée du vaste monde à eux inconnu. Avec » beaucoup de croyances fausses et de fables, ils faisaient » entrer dans le cerveau des immobiles certaines notions » d'étendue et de vie active qu'ils n'auraient guère eues » sans cela ; surtout ils fournissaient aux gens attachés au » sol des nouvelles de leurs frères de la province voisine, » de leur état de souffrance ou de bonheur, et on les en- » viait alors ou on les plaignait et on se répétait que » c'étaient bien là des frères, des amis à appeler au jour » de la révolte.

» Dans un temps où pour la foule des hommes les idées » se transmettaient oralement et voyageaient avec ces er- » rants par les chemins, les nomades servaient réellement » de trait d'union entre les masses humaines des régions » diverses... ».

Les gens de cette sorte seuls pouvaient aller et venir, sans trop de crainte, au milieu des bouleversements de tous genres dont la France fut agitée pendant la période appelée la Guerre de Cent Ans. Il fallait y être absolument

(1) *La Vie nomade et les routes d'Angleterre au XIVe siècle,* p. 5. (Paris, Hachette, 1884.)

Digitized by Google

obligé pour quitter les villes ; car les routes n'étaient pas beaucoup plus sûres pendant les trêves que durant les hostilités. Les marchands qui se hasardaient à sortir pour le besoin de leur négoce étaient en butte, de la part des soldats, à des exactions dont Froissart a laissé un saisissant tableau. Plus exposés que tous autres, par la nature de leur mission, aux péripéties les plus diverses, étaient les messagers que les princes, les grands seigneurs, les villes s'envoyaient réciproquement. Les rois Charles V et Charles VI en ont eu un à leur service qui a laissé quelque renom dans les Lettres : Eustache Deschamps, et qui serait venu en Auvergne, d'après ce que disait un homme profondément versé dans l'histoire de la province, M. Augustin Chassaing. Le très érudit magistrat est mort trop vite pour que nous ayons eu le temps de lui demander où il avait puisé cette intéressante information. Peut-être est-ce à nos montagnes que fait allusion ce poète, lorsqu'il parle (1) de la « haulte contrée » où il a « la boiste portée, lettres aussi et souffert maint dangier » ?

Au cours de cette longue suite de guerres, de divisions intestines et de désordres, on négligea d'entretenir les routes, de rétablir ou de restaurer les ponts rompus par les eaux ou par la main des hommes pour les nécessités de la défense du territoire national. Aux siècles précédents, ces travaux étaient regardés comme un acte de bienfaisance et l'on ne trouve guère de testament, un peu important, qui ne contienne une libéralité en faveur de ces constructions. Cet usage disparaît au XIVe siècle ; mais l'Eglise continue à voir dans l'entretien des ponts une œuvre pie, au même titre que la visite des malades et le soulagement des pauvres. Les voyageurs ne comptaient-ils pas parmi eux un grand nombre de malheureux ? Dès la première année de son pontificat (1342), Clément VI, qui

(1) *Œuvres complètes de Eustache Deschamps*, t. I, p. 196, Balade 90 ; (Paris, Didot, 1878.)

Digitized by Google

fut moine à la Chaise-Dieu, concède des indulgences pour la réédification du pont de Chanteuges (Haute-Loire); pour la construction de celui de Pont-du-Château (1345 et 1351) et de celui de Longue (1352), que faisait bâtir la reine Jeanne, épouse de Jean II, roi de France, et fille de Guillaume XIII, comte d'Auvergne (1). Grégoire XI, neveu de Clément VI et fils de ces Rogier-Beaufort qui tenaient chez nous une si grande place, accorde les mêmes faveurs pour le pont de Vichy (1372). De leur côté, les évêques continuèrent longtemps à stimuler la piété des fidèles. On quêtait encore pour l'entretien du pont des Chazes, au-dessus de Langeac, en 1460 (2), et les évêques auxiliaires du Puy, Jean et Etienne de Pressuris, octroyaient des indulgences en 1513 et 1524 pour un pont situé aux limites du Vivarais et du Velay (3).

Il est probable toutefois que, malgré tout, les routes ne devaient pas être complètement déferrées, ou qu'on y avait porté quelque remède, lorsque Jean, duc de Berry, envoya à Toulouse des chars et des chariots « si riches et si nobles que merveille serait à deviser », dit Froissart, pour ramener sa fiancée Jeanne, fille de Jean de Boulogne et d'Auvergne et d'Aliénor de Comminges, qui avait été élevée à la cour de Gaston de Foix. Après avoir rendu visite au pape Clément VII, son parent, à Avignon, « cette » dame, à petites journées et à grands frais, exploita tant » qu'elle vint en Auvergne et fut amenée à Riom, et » le jour de la Pentecôte (6 juin 1389), au matin, le duc » de Berri l'épousa en sa chapelle (4) ». Froissart a soin de nous avertir qu'il a fait partie de l'escorte de la jeune duchesse, depuis Orthez jusqu'à Riom, et qu'il a assisté aux fêtes brillantes de ces noces.

(1) Notes relevées aux archives du Vatican, communiquées par feu le chanoine Chabau, de Saint-Flour.

(2) Aug. Chassaing. *Spicilegium brivatense*, p. 529.

(3) A. Vernière. *Les Evêques auxiliaires en Auvergne et en Velay*, pp. 21 et 23.

(4) *Chroniques de Froissart*, édition Buchon, t. IX, p. 304.

Digitized by Google

Les Anglais menaçaient toujours l'Auvergne et y tentaient de fréquentes expéditions. Ils occupaient une grande partie du sol de la France qu'ils sillonnaient dans tous les sens, aussi n'est-il point étonnant que l'un d'eux ait rédigé une sorte de traité de conversation anglo-français dont la dédicace porte la date du 29 mai 1396. Il a pour titre : *La manière de langage qui enseigne à parler et à écrire le français,* « le doulz françois qu'est la plus bele » et la plus gracious langage e plus noble parler (après latin » d'escole) qui soit au monde, et de tous gens mieulx prisée » et amée que nul autre. Quar Dieux la fist si doulce et » amiable principalement à l'oneur et louenge de luy » mesmes. Et pour ce il peut bien comparer au parler » des angels du ciel, pour la grant doulceur e biaultée » d'icel (1) ».

En ces temps de misère profonde, aussi bien matérielle que morale, surgirent des prêcheurs ambulants, des religieux intimement mêlés à la vie du peuple qu'ils soutenaient par un appel continu à la foi, à la résignation et à la pénitence. Dans les derniers mois de 1416, les habitants de Saint-Flour, Le Puy, Clermont, Montferrand, Saint-Pourçain, entendirent les émouvantes prédications du plus célèbre d'entre eux, le dominicain Vincent Ferrier. Ce « saluberrime déclamateur de la foy catholique », ainsi que l'appelle Etienne Médicis, le chroniqueur ponot, était suivi de quatre-vingts à cent religieux. « Et faisoient » moult noble et dévote procession lesdits Frères. Et » chantoient dévotes antiennes et oraisons, et se battoient » et disciplinoient, en ce faisant, dont le sang en yssoit » habundamment, exhortant le peuple à prendre cette dis- » cipline pour le purgement de leurs péchés..... En ses » prédications, il reprenoit fort tous les estats du monde » pour les offenses qu'on faisoit contre Dieu. Et l'avoit

(1) Le texte de *La manière de langage* a été publié par M. Paul Meyer dans la *Revue critique*, T. X, p. 373 (1870, 2).

Digitized by Google

» chacun moult agréable (1)... » Le passage de saint Vincent Ferrier laissa une très favorable impression en Auvergne. Dix ans après on recevait avec joie à Saint-Flour un prédicateur qui se donnait comme son disciple; et l'on conserva, jusqu'au siècle dernier, dans une chapelle de la cathédrale de Clermont une partie des planches de l'estrade sur laquelle il avait célébré la messe et parlé au peuple (2).

La renommée du pèlerinage du Puy augmentait à chaque retour du Jubilé ou Grand-Pardon qui y a lieu lorsque le vendredi saint coïncide avec la fête de l'Annonciation (25 mars). Cette conjonction, assez rare puisqu'elle ne s'est rencontrée que vingt-cinq fois en huit cents ans, s'est présentée à quatre reprises pendant la première moitié du xve siècle. En 1407, 1418, 1429 et 1440, le flot des pèlerins vint battre serré les flancs du mont Anis. Le jubilé de 1429 vit s'agenouiller aux pieds de la Vierge noire quelques-uns des chevaliers qui avaient servi d'escorte à Jeanne d'Arc, de Vaucouleurs à Chinon, et Isabelle Romée de Vouthon, sa mère. Ils s'y rencontrèrent avec le Frère Jean Pacquerel, des Ermites de Saint-Augustin. Ce religieux suivit à Chinon les compagnons de Jeanne, devint son confesseur et la quitta seulement à Compiègne, lorsqu'elle tomba aux mains des Anglais (3).

Des étrangers eux-mêmes venaient fréquemment au Puy, témoins ces pèlerins flamands (trois hommes et une femme) qui furent attaqués non loin de la Chaumette, entre Brioude et Paulhaguet (4).

Les routes permettaient encore, paraît-il, aux voitures

(1) *Chroniques d'Etienne Médicis, bourgeois du Puy,* tome I, p. 233.

(2) Antoine Thomas. *Saint Vincent Ferrier dans le midi de la France,* pages 4 et 16. (Extrait des *Annales du Midi,* tome IV)

(3) Siméon Luce. *Jeanne d'Arc et les ordres mendiants.* (Revue des Deux-Mondes, 1er mai 1881.)

(4) *Tablettes du Velay,* tome I, p. 28.

Digitized by Google

de circuler, puisque, le 31 octobre 1470, Charlotte de Savoie, reine de France, et sa suite, arrivèrent au Puy, dans quatorze chariots. « Si fist ladite noble dame son roméage » en la saincte église dévotement, et briefvement s'en » retorna (1). »

En 1484, le 9 juin, Madame la Comtesse Dauphine, Claire de Gonzague, femme de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, passa à Clermont, allant « en roumenage (2) », à Notre-Dame du Puy (3).

Ce pèlerinage était alors dans tout l'éclat de sa popularité. Si la consécration de la popularité consiste, comme on le prétend, à passer dans le courant habituel des idées et du langage au point de servir d'exemple familier, nous en avons la preuve dans une sorte de satire, écrite à cette époque, et intitulée ironiquement : *Les Quinze joies de Mariage*. Après avoir exposé, sur le ton de la plus douce philosophie, les sept premières joies du mariage, l'auteur arrive à la huitième : « C'est celle que procure au bon- » homme la détermination prise par sa femme d'aller » en pèlerinage à Nostre-Dame du Puy en Auvergne ou » à Rochemadour près de Cahors.....

» La huitième joie, dit-il, est quand le bon homs ayant » voué sa femme en mal d'enfant aux saincts et aux sainctes » et aussi elle se voue à Nostre-Dame.

» Or s'approche Quasi-modo qu'il faut partir. Les voilà » en route et peine pour le bonhoms.....

» Or arrivent au Puy en Auvergne à quelque paine, et

(1) *Chroniques d'Etienne Médicis*, déjà citées, tome I, p. 258.

(2) Les mots *roméage*, *roumenage* sont synonymes de pèlerinage. Rome fut toujours le pèlerinage classique, aussi ceux qui l'avaient accompli en retenaient-ils le nom. *Romieu*, *Romeuf*, *Romme*, *Rome* ont été des qualificatifs avant d'être des noms propres. On en a étendu plus tard l'application aux pèlerins qui avaient fait quelque autre pèlerinage d'importance. Nous voyons le nom de *Romée* accolé au prénom d'Isabelle de Vouthon, mère de Jeanne d'Arc. — Dans diverses localités on appelle encore *romagne* ou *roumagne* la légère offrande faite par le pèlerin au jour de la fête d'un saint et le baisement des reliques qui l'accompagne.

(3) Registres des délibérations de la ville de Clermont.

Digitized by Google

» font leurs pèlerinages; et Dieu sait si le bonhoms est
» bien déboutté et foullé en la presse, pour faire passer
» sa femme; or lui baille sa femme, sa sainture et ses pa-
» tenostres, pour les toucher aux reliques et au sainct image
» de Nostre-Dame et Dieu sait s'il s'est bien empressé, et
» s'il a de bonnes coudées et de bons repoux.... Or il y a
» de riches dames, damoiselles, bourgeoises qui sont de
» leur compaignie, qui achaptent patenostres de coral,
» de jais ou d'ambre, aimeaulx ou autres joyaulx. Or
» il faut que sa femme en ait aussi bien comme les autres;
» et à l'aventure le bonhomme n'a pas trop de chevance,
» mais nyentmoins il faut qu'il en pourvoie. Pour le re-
» tour même peine pour le bonhomme. Et la dame qui
» est lassée ne fera rien de quinze jours, sinon parler o
» ses commères et cousines, et parler de montaignes
» qu'elle a veues, et des belles chouses, et de tout ce qui
» lui est advenu... (1) ».

Après un témoignage aussi concluant de la popularité de ce pèlerinage, nous serons dispensé d'en parler désormais; et, avec l'ère moderne, nous allons entrer plus profondément dans le vif de notre sujet.

(A suivre.)

A. VERNIÈRE.

(1) *Les Quinze joyes de mariage.* La huitième joye, p. 100. (Paris, P. Jannet, 1853.)

Digitized by Google

FAUNE DE L'AUVERGNE

(Suite.)

— Pore oculaire non limité en dedans par un bourrelet; saillie du métasternum distinctement rebordée entre les hanches intermédiaires. Abdomen bronzé 2

2. Stries faibles, amincies en arrière: épaules accusées. Vert bronzé. Elytres avec quelques taches à la base; une bande sinueuse aux deux tiers postérieurs, et quelques taches apicales réunies, testacées. Base des antennes et pattes testacé roussâtre. Cuisses bronzées. Taille 4-5mm..... 156 **Varium.**

— Stries profondes égales, épaules arrondies. Plus largement varié de testacé, de sorte que la coloration claire domine. Base des antennes et pattes testacées; cuisses légèrement bronzées. Taille 4mm (Pl. VIII, fig. 41)..... 157 **Adustum.**

SEPTIÈME GROUPE.

1. Pronotum à base coupée presque droit d'un angle à l'autre; septième strie nulle. Noir brillant légèrement métallique, avec 2 taches rousses; base des antennes et pattes rousses. Taille 2,5-3,5mm..... 193 **Guttula.**

— Base du pronotum échancrée aux angles latéraux..... 2

2. Septième strie distincte (Pl. VIII, fig. 42). Vert bronzé avec deux taches testacées. Base des antennes et pattes testacées. Taille 3-4,5mm..... 191 **Biguttatum.**

Digitized by Google

— Septième strie nulle. Brun bronzé avec deux taches rousses. Base des antennes et pattes rousses. Taille 3,5-4mm..... 192 **Lunulatum**

HUITIÈME GROUPE.

1. Elytres variées entièrement de testacé et de noir brunâtre. Dessus bronzé obscur un peu verdâtre. Dessous noir verdâtre. Base des antennes et pattes testacées. Taille 3,5-4mm. 189 **Fumigatum.**

— Dessus bleu obscur ou verdâtre bronzé avec deux taches postérieures testacées, parfois un peu dilatées en dedans sous forme de bandes sinueuses. Dessous noir; base des antennes et pattes roux testacé. Taille 3-3,5mm..... 190 **Assimile.**

NEUVIÈME GROUPE.

1. Vertex ponctué et ridé, chiffonné. Dessus bleu obscur, bronzé sur les élytres et le corselet; avec une bande transverse commune rouge testacé, légèrement interrompue par la suture et n'atteignant pas le bord externe, placée aux deux tiers postérieurs des élytres. Base des antennes et pattes roux testacé; cuisses à base rembrunie. Taille 4,5-5mm (Pl. IX, fig. 2)..... 167 **Modestum.**

— Vertex lisse..... 2

2. Elytres sans taches sur la moitié antérieure; 2 taches aux deux tiers postérieurs..... 3

— Elytres largement tachées sur leur moitié antérieure..... 4

3. Angles postérieurs du pronotum sans carinule limitant les fossettes basilaires. Tache de l'élytre ovale, peu oblique. — Vert bronzé, parfois bleuâtre; dessous noir bronzé; les deux premiers articles antennaires et les pattes roux testacé ; cuisses en partie rembrunies. Taille 5,5-6mm..... 169 **Bisignatum.**

— Angles postérieurs du pronotum avec une carinule limitant la fossette basilaire. Tache de l'élytre oblique, formant avec la tache opposée une lunule interrompue par la

Digitized by Google

suture et n'atteignant pas le bord externe. Dessus vert bronzé; dessous noir bronzé; les trois premiers articles antennaires et pattes testacés. Taille 5,5-6,8mm..... 168 **Lunatum.**

4. Elytres à deux premières stries entières, profondes, non affaiblies en arrière, réunies à leur sommet (Pl. VIII, fig. 39)..... 5

— Elytres à deuxième strie affaiblie et souvent effacée près du sommet (Pl. VIII, fig. 40)..... 6

5. Elytres avec une large bande longitudinale roussâtre, plus ou moins apparente. Dessus vert bronzé obscur; dessous noir bronzé ou bleuâtre; premier article antennaire et pattes testacé roussâtre; partie médiane des cuisses rembrunie. Taille 5,5-7,5mm.... 163 **Fasciolatum.**

— Elytres bleuâtres à base rouge testacé jusqu'au tiers *(tricolor)* ou bien bleuâtres ou verdâtres et présentant soit une tache humérale soit une bande prolongée parfois jusqu'à l'extrémité, rouge ou rougeâtre *(conforme)*. Taille 4,5-5,5mm..... 163 **Fasciolatum** var.

6. Taille très grande, supérieure à 7mm; fossettes basilaires du pronotum limitées en dehors par une carinule. Vert bleuâtre ou bronzé obscur; une grande tache rouge testacé, légèrement interrompue par la suture, sur la moitié antérieure des élytres. Base des antennes brun rougeâtre. Pattes roux testacé, cuisses noir bronzé. Taille 7-9,5mm..... 165 **Eques.**

— Taille inférieure à 6mm. Elytres à 4 taches plus ou moins nettement séparées..... 7

7. Fossettes basilaires du pronotum non séparées du bord latéral par un pli élevé (carinule), pattes testacées (Pl. IX, fig. 4). 8

— Fossettes basilaires du pronotum bordées en dehors par une carinule qui se rattache au bord près de la base (Pl. IX, fig. 5)..... 9

8. Elytres convexes; septième strie bien marquée; taches des élytres bien séparées; vertex au sommet aussi large que la base du corselet; pronotum à base un peu ponctuée; à gouttière latérale effacée en avant. Base des antennes et appendices testacés. Taille 5,5-6mm..... 172 **Fluviatile.**

Digitized by Google

— Elytres déprimées, lavées de rougeâtre, avec les taches plus claires, peu déterminées, septième strie peu marquée ou nulle; vertex au sommet notablement moins large que la base du corselet; pronotum à base non visiblement ponctuée. Base des antennes et pattes testacées. Taille 5,5mm (Pl. IX, fig. 6) RIPICOLA var ..... 164 **Testaceum.**

9. Base du pronotum lisse ou indistinctement ponctuée; septième strie nulle ou visible *(distinguendum)*; cuisses obscures ou noires sur les deux tiers ou les trois quarts basilaires. Taille 4,5mm ..... 176 **Femoratum.**

— Base du pronotum marquée de gros points épars (Pl. IX, fig. 5) 10

10. Cuisses testacées; base des antennes et palpes testacés (Pl. IX, fig. 7). Taille 5,2-5,8mm. 173 **Ustulatum.**

— Cuisses et avant-dernier article des palpes foncés; premier article antennaire seul clair. Taille 4-5mm ..... 175 **Rupestre.**

DIXIÈME GROUPE.

1. Elytres sans taches sur leur moitié antérieure; corselet non transversal. Noir, parfois bleuâtre avec une petite tache arrondie aux deux tiers postérieurs et l'extrémité des élytres testacées. Base des antennes et pattes roux testacé. Taille 3-3mm5. .... 186 **Doris.**

— Elytres tachées sur leur moitié antérieure 2

2. Maximum de taille, 3mm. Corselet non cylindrique transversal. Elytres noir brunâtre avec le sommet, une tache transversale postérieure et plusieurs traits allongés sur la moitié antérieure, testacés. Tête et corselet noir bronzé. Dessous noir. Base des antennes et pattes testacées. Taille 2,5-2,8mm. 188 **8-maculatum.**

— Minimum de taille, 3mm. Corselet cylindrique, aussi long que large. Elytres offrant le sommet, une tache transverse aux deux tiers postérieurs et une tache mal délimitée sur le premier tiers, rougeâtres ou testacées. Tête et corselet vert bronzé foncé luisant. . .

Digitized by Google

Base des antennes et pattes testacées. Taille 3,3-3mm 5..... 187 **Articulatum.**

ONZIÈME GROUPE.

1. Base du pronotum bien plus large que le pédoncule (Pl. VIII, fig. 35); maximum de taille, 3mm. Noir, parfois bleuâtre ou verdâtre, avec une tache arrondie postérieure et l'extrémité des élytres roussâtres. Dessous noir: antennes à peine roussâtres à la base; pattes brun noir ou obscur; tibias roussâtres. Taille 2,5-3mm..... 177 **Minimum.**

— Base du pronotum à peine plus large que le pédoncule (Pl. VIII, fig. 43). Taille supérieure à 4mm ou bien coloration de type différent..... 2

2. Deux taches arrondies postérieures sur les élytres; bronzé luisant; antennes, cuisses et base des tibias noir bronzé; sommet des tibias brun de poix. Taille 4-5mm..... 188 **Cantalicum.**

— Deux taches humérales un peu testacées sur les élytres. Noir verdâtre ou bronzé; appendices noirs ou bruns à reflet bronzé; tibias en partie testacés. Taille 2,5-3mm..... 185 **Humerale.**

— Quatre taches blanc jaunâtre bien nettes sur les élytres..... 3

3. Tache humérale prolongée le long du bord externe et souvent reliée à la tache subapicale; premier article antennaire un peu testacé à la base; base des cuisses et jambes testacées, le reste brunâtre. Sillons frontaux parallèles. Stries élytrales sensibles seulement à la base. Taille 4-4mm5..... 179 **Laterale.**

— Tache humérale non fort allongée latéralement..... 4

4. Antennes noires à premier article au moins bronzé; cuisses bronzées, jambes testacées à extrémité brunâtre ainsi que les tarses; sillons frontaux convergents. Stries élytrales effacées près de l'extrémité seulement. Taille 3,5-4mm..... 182 **4-pustulatum.**

— Premiers articles antennaires testacés ou varié de testacé..... 5

Digitized by Google

5. Sillons frontaux non convergents ; stries élytrales visibles seulement à la base ; tache humérale triangulaire plus large sur le côté ; premiers articles antennaires à base roux testacé ; cuisse (sauf la base) et base des jambes brunes. Taille 4-4mm5. (Pl. IX, fig. 1)..... 180 **4-guttatum.**

— Sillons frontaux convergents ; stries élytrales effacées seulement près de l'extrémité ; tache humérale légèrement triangulaire ; premiers articles antennaires entièrement testacés ; pattes entièrement testacées. Taille 3-3mm5..... 183 **4-maculatum.**

Genre 36 : ELAPHRUS.

(Pl. III, fig. 6, 9. Pl IX, fig. 9, 10.)

1. Tibias et tarses bleu violet ou bleu d'acier ; pronotum plus large que la tête ; prosternum beaucoup moins ponctué que ses épisternes. Taille 8-9mm..... 198 **Uliginosus.**

— Tibias testacé roussâtre dans leur milieu, pronotum aussi étroit ou plus étroit que la tête..... 2

2. Tarses noir violet ou bleu d'acier. Pronotum de la largeur de la tête. Prosternum beaucoup moins ponctué que ses épisternes. Taille 7,5-9mm (Pl. IX, fig. 9)..... 199 **Cupreus.**

— Tarses vert métallique brillant ; maximum de taille 7mm5 ; prosternum aussi densement ponctué que ses épisternes..... 3

3. Dessus vert bronzé, avec une seule plaque carrée, luisante de chaque côté de la suture au tiers antérieur (Pl. IX, fig. 11). Pronotum de la largeur de la tête. Taille 6,5-7mm5. 200 **Riparius.**

— Dessus bronzé, parfois cuivreux ; élytres avec trois séries de plaques luisantes. Pronotum plus étroit que la tête. Taille 6,5-7mm. (Planche IX, fig. 10)..... 201 **Aureus.**

Genre 37 : NOTIOPHILUS.

(Planche III. fig. 9 *bis.*)

1. Sommet des élytres vaguement jaunâtre..... 2

— Sommet des élytres concolore..... 4

Digitized by Google

2. Interstries externes alutacés, plus ou moins mats; troisième et quatrième interstries égaux, bien plus larges que les suivants; quatrième interstrie avec une fossette près du milieu. Taille 5-5^{mm}5..... 207 **Substriatus.**

— Interstries tous polis, sauf parfois au sommet..... 3

3. Côtés du pronotum sinués près de la base (Pl. IX, fig. 12); quatrième interstrie à peu près égal aux deux interstries voisins; marqué d'une fossette au tiers. T. 5^{mm}.. 202 **Biguttatus.**

— Côtés du pronotum presque rectilignes; quatrième interstrie bien plus large que les deux voisins, marqué d'une fossette au tiers et d'une autre au delà du milieu (parfois indistincte), de l'extrémité. Taille 5^{mm}.. 203 **4-punctatus.**

4. Tibias entièrement noir bronzé; premier article antennaire au sommet, les trois suivants en entier plus ou moins rougeâtres ou obscurs. Stries bien marquées, effacées à partir des trois quarts (Pl. IX, fig. 13). T. 4-6^{mm}. 204 **Aquaticus.**

— Tibias en partie au moins testacés ou roussâtres; les quatre premiers articles antennaires rouge ferrugineux ou à reflet bronzé..... 5

5. Interstries externes de la largeur des stries; stries bien marquées, allant jusqu'à l'extrémité (Pl. IX, fig. 14); cuisses largement rougeâtres; les quatre premiers articles antennaires rouge ferrugineux. Taille 5,5-6^{mm}..... 206 **Rufipes.**

— Interstries externes bien plus larges que les stries; celles-ci effacées à partir des trois quarts (Pl. IX, fig. 15); cuisses bronzées; les quatre premiers articles antennaires brun rougeâtre Taille 5,5-6^{mm}..... 205 **Palustris.**

Genre 38 : BROSCUS.

(Pl. III, fig. 27; Pl. IX, fig. 8.)

Une seule espèce. Noir brillant. Elytres à 9 stries peu visibles formées de très petits points. Taille 19-23^{mm}..... 208 **Cephalotes.**

Digitized by Google

Genre 39 : CLIVINA.

(Pl. III, fig. 12 et 13.)

Une seule espèce assez variable quant à la coloration. Dessus concolore brun ou rougeâtre. (Elytres rougeâtres moins foncées que le pronotum : *collaris*, et parfois avec une tache sombre discoïdale, commune : *discipennis*). Taille 5,5-7mm..... 209 **Fossor.**

Genre 40 : DYSCHIRIUS.

(Planche V, fig. 25).

1. Elytres à large tache postérieure rougeâtre, mal délimitée. Stries effacées en arrière et sur les côtés; strie marginale ne dépassant pas l'épaule. Epistome, dessous, pattes et antennes testacés ou roussâtres. Taille 3mm5 ..... 216 **Substriatus.**

— Elytres concolores..... 2

2. Pas de pore ombiliqué à la base, dans l'axe de la strie suturale. Stries effacés en arrière et sur les côtés; strie marginale ne dépassant pas l'épaule; dessous noir; pattes et antennes brun rougeâtre, celles-ci plus claires à la base. Taille 3mm..... 218 **Læviusculus.**

— Un pore ombiliqué à l'angle basilaire interne dans l'axe de la strie suturale. (Pl. IX, fig. 23)..... 3

3. Chaperon avec une dent médiane relevée en forme de corne; stries fines, plus profondes vers le base et la suture; strie marginale dépassant l'épaule et atteignant l'écusson; dessous noirâtre métallique. Taille 4-4mm5..... 210 **Thoracicus.**

— Chaperon dépourvu de dent médiane. (Pl. IX, fig. 21)..... 4

4. Stries des élytres effacées en arrière et sur les côtés; strie marginale ne dépassant pas l'épaule; dessous, bouche, base des antennes, quatre pattes postérieures et tibias antérieurs rougeâtres. Taille 2-2mm7..... 217 **Globosus.**

— Stries des élytres entières..... 5

Digitized by Google

5. Vertex entièrement rugueux; strie marginale prolongée nettement jusqu'à l'écusson. Jambes antérieures armées de deux denticules saillants (surtout l'inférieur) sur leur tranche externe. Epistome et appendices brun ferrugineux. Taille 2-3mm..... 213 **Angustatus.**

— Vertex lisse; strie marginale non ou peu distinctement prolongée au delà de l'épaule..... 6

6. Première moitié de la gouttière latérale de l'élytre marquée d'un seul pore ombiliqué, placé à la base de la huitième strie; denticules de la tranche externe des tibias antérieurs, peu visibles, égaux. (Pl. IX, fig. 24)..... 7

— Première moitié de la gouttière latérale de l'élytre marquée de trois pores ombiliqués à la base des septième et huitième stries; denticule de la tranche externe des tibias antérieurs inégaux, l'inférieur spiniforme..... 8

7. Cuisses noir bronzé, ligne longitudinale du pronotum profonde, bien marquée, élytres assez larges, oblongues. Taille 4,5-5mm. 211 **Nitidus.**

— Cuisses rougeâtres au moins par transparence, ligne mediane du pronotum fine, peu profonde; élytres étroites, cylindriques. Taille 4-4,5mm..... 212 **Politus.**

8. Minimum de taille 4mm; base extrême de l'élytre avec une petite saillie dans l'axe de la troisième strie; dent supérieure de la tranche externe des tibias antérieurs plus marquée que dans l'espèce suivante. Taille 4-4,5mm 214 **Salinus.**

— Maximum de taille 3mm 5; base de l'élytre dépourvue de saillie dans l'axe de la troisième strie; dent inférieure de la tranche externe des tibias antérieurs deux fois plus grande que la supérieure. Taille 3-3,5mm 215 **Æneus.**

Genre 41 : **DITOMUS.**

(Planche IX, fig. 16.)

Une seule espèce. Brun noir assez luisant, revêtu d'une courte pubescence rousse; antennes et palpes brun rougeâtre clair; dessous noir brillant; pattes roux ferrugineux vif. Taille 9,5-10mm..... 219 **Fulvipes.**

Digitized by Google

Genre 42 : ARISTUS.

(Planche V, fig. 27.)

Une seule espèce facilement reconnaissable à son facies; tête énorme, non rétrécie derrière les yeux, formant avec le pronotum la moitié de la longueur du corps. Noir, dessous plus brillant que le dessus; pattes et antennes rougeâtres. Taille 11-13mm.... 220 **Clypeatus.**

Genre 43 : ZABRUS.

(Pl. III, fig. 32, 36.)

1. Episternes métathoraciques quadrangulaires, lisses (Pl. IX, fig. 20). Espèce aptère. Dessus noir luisant; dessous brun noirâtre, pattes noires (Pl. IX, fig. 18). Taille 13mm. 221 **Curtus.**

— Episternes métathoraciques triangulaires, ponctués (Pl. IX, fig. 19). Espèce ailée. Dessus brun noirâtre brillant, dessous et pattes brun rougeâtre, cuisses plus obscures. (Pl. IX, fig. 17). Taille 14-16mm..... 222 **Tenebrionides.**

Genre 44 : ACINOPUS.

(Pl. V, fig. 28.)

Une seule espèce indigène. Noir brillant en dessus, mat en dessous. Antennes, palpes et tarses ferrugineux; troisième interstrie avec un point près du sommet. T. 13-17mm. 223 **Picipes.**

Genre 45 : DIACHROMUS.

(Pl. V, fig. 29, 30; Pl. IX, fig. 22.)

Une seule espèce, facilement reconnaissable à sa coloration. Noir, tête et élytres testacé rougeâtre; corselet bleu noirâtre de même qu'une tache postérieure commune sur les élytres; pattes testacées. Taille 9mm..... 224 **Germanus.**

Genre 46 : ANISODACTYLUS.

(Pl. V, fig. 33; Pl. IX, fig. 25.)

1. Minimum de taille 12mm. Antennes brunes, concolores, pattes noires. Taille 12-14mm. 225 **Signatus.**

Digitized by Google

— Maximum de taille 11mm. Antennes à premier ou deux premiers articles testacés..... 2

2. Pattes noires ; pubescence apicale des élytres assez visible, gouttière latérale du pronotum médiocrement rétrécie en avant. T. 10-11mm (Pl. IX, fig. 25)..... 226 **Binotatus.**

— Pattes rousses..... 3

3. Taille supérieure à 9mm. Pubescence apicale des élytres assez visible, gouttière latérale du pronotum médiocrement rétrécie en avant. Taille 9-11mm..... 226 **Binotatus Spurcaticornis.**

— Taille inférieure à 9mm. Pubescence apicale des élytres nulle, gouttière latérale du pronotum fortement rétrécie en avant. Taille 7-8mm..... 227 **Nemorivagus.**

Genre 47 : BRADYCELLUS

(Pl. V, fig. 38, 40, 41 ; Pl. IX, fig. 27.)

1. Striole scutellaire nulle ou à peu près. Dessus rougeâtre, plus clair sur le pronotum, appendices testacé ferrugineux, pronotum un peu rétréci en arrière à angles postérieurs obtus, fosssettes basilaires assez fortement ponctuées. Taille 3,5mm..... 228 **Collaris.**

— Striole scutellaire courte mais distincte (Pl. IX, fig. 27)..... 2

2. Deuxième strie dépourvue de pore en arrière; testacé un peu rougeâtre à appendices plus clairs ; côtés du pronotum redressés à la base ; angles postérieurs droits; bord antérieur et base ponctués surtout sur les côtés. Taille 5-6mm..... 231 **Distinctus.**

— Un pore en arrière accolé à la deuxième strie. Dessus brun plus ou moins rougeâtre ; élytres avec la suture et les côtés plus clairs..... 3

3. Taille 3mm ; fossettes basilaires du pronotum lisses, angles postérieurs à peine émoussés. Antennes testacé brunâtre à premier article clair; pattes testacé rougeâtre..... 230 **Similis.**

— Taille 4, 5-5, 5mm; fossettes basilaires marquées de quelques gros points; angles postérieurs

Digitized by Google

du pronotum presque arrondis; appendices testacés ..... 229 **Harpalinus.**

Genre 48 : SCYBALICUS.

Une seule espèce. Brun rougeâtre ou foncé; appendices plus clairs. Taille 13mm.. 232 **Oblongiusculus.**

Genre 49 : AMBLYSTOMUS.

(Pl. V, fig. 35.)

Une seule espèce. Brun noir un peu bronzé; antennes brun foncé, noires à la base; cuisses brun noirâtre; jambes jaunâtre très pâle avec l'extrémité et les tarses brun roussâtre. Taille 2,5-4mm..... 233 **Metallescens.**

Genre 50 : OPHONUS.

(Pl. V, fig. 32; Pl. IX, fig. 29 et sq.)

1. Interstries lisses sauf à l'extrémité et sur les côtés des élytres; tête lisse; pronotum densément et rugueusement ponctué à la base; à angles postérieurs droits. Tempes glabres. Dessus brun noir parfois foncé; antennes, palpes et tarses testacé roussâtre. Taille 13-14mm..... 234 **Calceatus.**

— Interstries tous ponctués plus ou moins finement et pubescents 2

2. Premier article des tarses postérieurs presque aussi long que les deux suivants réunis (Pl. IX, fig. 28); tête et pronotum ponctués, tempes munies d'une touffe de poils. Angles postérieurs du pronotum presque droits. Brun foncé, pattes et trois premiers articles des antennes roux clair. Taille 6mm. 235 **Maculicornis.**

— Premier article des tarses postérieurs peu plus long que le deuxième..... 3

3. Elytres vertes ou bleuâtres, parfois noires mais toujours avec un reflet métallique. Tête et thorax ponctués; tempes garnies d'une touffe de poils, près du bord postérieur de l'œil (Pl. IX, fig. 26)..... 4

— Dessus toujours dépourvu de reflets métalliques..... 7

4. Taille 7-8,5mm; base du pronotum finement

Digitized by Google

rebordée au moins de chaque côté ; angles postérieurs du pronotum obtus ou presque arrondis (Pl. IX, fig. 29). Concolore; bleu ou verdâtre, parfois brun à reflet bleuâtre; dessous brun, antennes et pattes rousses..... 241 **Azureus.**

— Minimum de taille 9mm; base du pronotum dépourvue de rebord..... 5

5. Angles postérieurs du pronotum droits, vifs (Pl. IX, fig. 30). Dessus vert bronzé bleuâtre, parfois assombri, appendices roussâtres. Ponctuation du pronotum assez fine, sauf aux angles postérieurs. T. 9mm. 240 **Punctatulus.**

— Angles postérieurs du pronotum obtus ou arrondis..... 6

6. Taille 12-14mm ; angles postérieurs du pronotum un peu arrondis. Elytres ordinairement verdâtres, corselet et tête bruns rarement métalliques, antennes et pattes roussâtres. Ponctuation du pronotum fine sur le disque, serrée à la base..... 238 **Sabulicola.**

— Taille 11-12mm ; angles postérieurs du pronotum arrondis. Dessus brun bleuâtre, rarement verdâtre, antennes et pattes rousses. Ponctuation du pronotum assez grosse mais peu serrée, sauf aux angles postérieurs. 239 **Diffinis.**

7. Minimum de taille 9mm. Tempes glabres, tête lisse, dessus brun-noir, élytres couvertes d'une pubescence rousse, appendices testacé roussâtre..... 8

— Maximum de taille 9mm. Tempes munies d'une touffe de poils courts et dressés près du bord postérieur de l'œil (Pl. IX, fig. 26)..... 6

8. Angles postérieurs du pronotum droits, vifs (Pl. IX, fig. 31). Élytres visiblement sinuées au sommet (Pl, IX, fig. 32). Abdomen lisse au milieu, pointillé sur les côtés. Taille 14-16mm..... 236 **Pubescens.**

— Angles postérieurs du pronotum un peu obtus; élytres à peine sinuées avant l'extrémité ; abdomen pointillé au milieu, lisse sur les côtés. Taille 9-13mm..... 237 **Griseus.**

9. Tête lisse ; angles postérieurs du pronotum obtus. Dessus brun noir à pubescence pres-

Digitized by Google

que nulle. Cuisses brun foncé. T. 6,5mm. 242 **Signaticornis.**

— Tête ponctuée. Cuisses généralement roussâtres..... 10

10. Corselet à côtés régulièrement arqués de la base au sommet ; angles postérieurs obtus, arrondis. Dessus brun foncé, dessous brun-roux. Taille 7-8mm..... 243 **Meridionalis.**

— Corselet plus ou moins cordiforme à angles postérieurs droits, vifs ; coloration souvent plus claire sur le pronotum et la tête..... 11

11. Base du pronotum finement rebordée, au moins sur les côtés; pronotum nettement cordiforme, à côtés brusquement redressés vers la base, à angles postérieurs droits, vifs (Pl. IX, fig. 33). Brun souvent rougeâtre. Taille 7-9mm..... 247 **Cordatus.**

— Base du pronotum sans trace de rebord; pronotum à côtés redressés à la base, à angles postérieurs à peine droits (Pl. IX, fig. 34). Deuxième article antennaire notablement plus court que le quatrième (Pl. IX, fig. 36). (Chez la ♀ le bord postérieur du dernier segment abdominal est relevé en forme de tubercule; brun souvent rougeâtre sur la tête et le corselet. Taille 7-9mm... 244 **Rupicola.**

— Base du pronotum avec ou sans rebord ; pronotum à angles postérieurs graduellement redressés, angles postérieurs droits, vifs (Pl. IX, fig. 35). Deuxième article antennaire un peu plus court que le quatrième. Brun ordinairement foncé parfois rougeâtre. Taille 5,5-8mm. *(Rufibarbis et puncticollis)*..... 245 **Rufibarbis.**

Genre 51 : HARPALUS.

(Pl. III, fig. 30 ; Pl. V, fig. 34, 36, 37, 39; Pl IX ; Pl. X, fig. 25, 26, 32, etc.)

TABLEAU DES GROUPES.

1. Les deux ou trois interstries externes finement ponctués; élytres fortement sinuées avant l'extrémité. Coloration extrêmement variable, généralement vert ou bronzé métal-

Digitized by Google

lique, passant parfois au noir. Pattes testacé roussâtre. (Pattes brun noirâtre : *confusus*.) (Pl. X, fig. 26)..... 248 **Æneus.**

— Interstries externes lisses comme les autres..... 2

2. Dessus entièrement jaune roussâtre assez clair. Tibias avec un prolongement à leur angle apical externe. Pronotum à côtés redressés vers la base, à angles postérieurs droits, vifs. Taille 11-12mm..... 249 **Rufus.**

— Coloration foncée ou métallique, angle externe des tibias non prolongé..... 3

3. Dessus discolore, en partie seulement à reflet métallique; thorax à base ponctuée en dehors des impressions..... 4

— Dessus entièrement métallique ou entièrement non métallique..... 5

4. Taille 12 - 13mm. Elytres brun noir luisant ; pronotum à reflet métallique bleu foncé ou verdâtre (rarement noir). Antennes brun clair à premier article roux. Dessous brun noir..... 267 **Dimidiatus.**

— Taille 9mm. Elytres métalliques bleu foncé ou verdâtre ; pronotum brun foncé. Pattes roux vif..... 253 **Smaragdinus**, ♂.

5. Dessus métallique, vert ou bronzé, parfois d'un noirâtre bronzé..... **Premier groupe.**

— Dessus non métallique, brun ou noir (deux espèces, *tenebrosus* et *sulphuripes* présentent un faible reflet bleuâtre)..... 6

6. Base du pronotum ponctuée entre les impressions basilaires et le bord latéral (Pl. IX, fig. 37)..... **Deuxième groupe.**

— Base du pronotum non ponctuée en dehors des impressions qui parfois même sont lisses (Pl. IX, fig. 39)..... **Troisième groupe.**

Premier Groupe.

1. Base du pronotum non ponctuée entre les impressions basilaires et le bord latéral à l'exception de quelques points assez faibles dans les angles postérieurs ; épisternes métathoraciques médiocrement allongés (Pl. IX, fig. 38) ; angles postérieurs du pro-

Digitized by Google

notum droits; élytres non sinuées; antennes rousses avec les articles 2, 3, 4 et parfois 5 tachés de noir à la base. Pattes roussâtres. Taille 9-10mm..... 262 **Honestus.**

— Base du pronotum ponctuée presque entièrement, mais surtout en dehors des impressions basilaires. 2

2. Une série de pores au sommet du septième intervalle (Pl. IX, fig. 40); angles postérieurs du pronotum droits, légèrement émoussés. Dessus ♂ généralement bleu ou violet, rarement verdâtre, noir mat chez la ♀. Pattes et antennes rougeâtres, les cuisses parfois noirâtres. Epipleures noirs. Taille 9-10mm..... 254 **Rubripes.**

— Pas de pores en série au sommet du septième intervalle, antennes brunes à premier article ferrugineux ainsi que l'extrémité des deux ou trois suivants..... 3

3. Angles postérieurs du pronotum droits, à sommet émoussé (Pl. IX, fig. 41); épipleures brun foncé luisant; pattes rousses ou roussâtres; dessus vert métallique plus ou moins bronzé pas très brillant. Taille 11-13mm. 252 **Cupreus.**

— Angles postérieurs du pronotum généralement droits, assez vifs, rarement un peu émoussés (Pl. X, fig. 15); épipleures rougeâtres; pattes foncées; dessus à coloration extrêmement variable. Taille 9-11mm..... 251 **Psittaceus.**

Deuxième Groupe.

1. Une série de pores au sommet du *huitième* interstrie; angles postérieurs du pronotum droits, un peu émoussés. Dessus brun ou noir; antennes roussâtres à articles 2-3 noirs à la base. Pattes brun foncé; tarses rougeâtres. Taille 7-11mm..... 250 **Melancholicus.**

— Sommet du *huitième* interstrie dépourvu de pores en série..... 2

2. Episternes métathoraciques étroits et très allongés (Pl. X, fig. 16). Taille 5,5-10mm..... 3

— Episternes métathoraciques courts ou peu allongés (Pl. X, fig. 17)..... 5

Digitized by Google

3. Maximum de taille 7mm. Angles postérieurs du corselet, presque droits, vifs; épipleures, tibias et tarses roux ferrugineux; antennes brunes à premier article rougeâtre. Brun plus ou moins foncé. Taille 5,5-7mm.... 265 **Pygmæus.**

— Minimum de taille 9mm. Pronotum à angles postérieurs obtus, émoussés, antennes roussâtres, parfois plus foncées à l'extrémité, avec la base des articles 2,3 et 4 noirâtre. Dessus noir, quelquefois un peu bleuâtre; dessous et pattes brun noir luisant. Taille 9-10mm..... 266 **Tenebrosus.**

4. Une série de pores (2 ou 4) au sommet du *cinquième* et du septième interstrie (Pl. X, fig. 18). Pronotum à angles postérieurs presque droits, émoussés (Pl. IX, fig. 37). Dessus brun noir avec le pronotum généralement bleu foncé métallique. Antennes brun clair à premier article roux. Dessous brun noir. Taille 12-13mm..... 267 **Dimidiatus.**

— Sommet du *cinquième* interstrie dépourvu de pores..... 5

5. Troisième interstrie avec deux ou trois pores au delà du milieu (Pl. X, fig. 19); pronotum à angles postérieurs émoussés; antennes rousses plus claires à la base. Dessus brun noir luisant ou mat; pattes brun foncé parfois rousses. Taille 10-12mm..... 256 **4-punctatus.**

— Troisième interstrie marqué seulement du pore normal..... 6

6. Sommet du *septième* intervalle avec une série de pores (Pl. IX, fig. 40); pronotum à angles postérieurs droits mais légèrement émoussés; pattes et antennes rougeâtres (cuisses rarement noirâtres). Dessus métallique (♂) ou noir mat (♀). Taille 9-10mm. 254 **Rubripes.**

— Sommet du *septième* intervalle sans pores en série..... 7

7. Bord postérieur des cuisses postérieures, avec une rangée de 5 à 8 pores pilifères; pronotum à angles postérieurs droits, vifs. Antennes et pattes roux vif. Dessus brun foncé à élytres métalliques chez le ♂,

Digitized by Google

noir mat chez la ♀ et bordées extérieurement d'une bande rougeâtre. Taille 9mm. 253 **Smaragdinus.**

— Bord postérieur des cuisses postérieures avec 2-4 pores pilifères..... 8

8. Taille 6,5mm; pronotum à angles postérieurs presque droits mais émoussés, antennes et pattes roux clair. Dessus brun noir luisant (♂) ou mat (♀) Tarses postérieurs à premier article à peine deux fois aussi long que le troisième..... 257 **Luteicornis.**

— Taille supérieure à 7,5mm, sinon le premier article des tarses postérieurs est presque trois fois aussi long que le troisième..... 9

9. Taille 11-12mm; pronotum presque carré à angles postérieurs plus que droits, un peu aigus, vifs (Pl. X, fig. 21). Antennes et palpes entièrement rougeâtres; pattes rougeâtre clair avec les cuisses généralement brunâtres. Dessus et dessous brun noir... 258 **Atratus.**

— Maximum de taille 10mm..... 10

10. Premier article des tarses postérieurs trois fois aussi long que le troisième; pronotum cordiforme; à angles postérieurs droits, très vifs. Antennes rougeâtres parfois assombries près de la base; trochanters, tibias et tarses rougeâtres. Dessus et dessous brun noir luisant. Taille 6,5-9mm. 259 **Lævicollis.**

— Premier article des tarses postérieurs à peine deux fois aussi long que le troisième (Pl. X, fig. 22); pronotum à côté presque parallèles, à angles postérieurs presque droits, émoussés au sommet (Pl. X, fig. 23); pattes et antennes roux clair. Dessus brun noir luisant (♂) mat (♀). Taille 9-10mm.... 255 **Latus.**

Troisième Groupe.

1. Eperon terminal interne des tibias antérieurs trois ou quatre fois aussi large que celui qui est inséré au dessus de l'échancrure interne (Pl. X, fig. 24). Cuisses postérieurs avec d'ordinaire 5 pores pilifères au bord postérieur. Facies de Zabrus. Noir. An-

Digitized by Google

tennes roussâtres à premier article roux clair, à articles 2-3-4 bruns à la base. Dessous et épipleures brun un peu rougeâtre. Pattes brun noirâtre. Pronotum à angles postérieurs droits un peu émoussés. Taille 9-11mm (Pl. X, fig. 25)..... 269 **Serripes.**

— Eperon terminal interne des tibias antérieurs au plus 2 fois 1/2 aussi large que l'éperon supérieur..... 2

2. Bord postérieur des cuisses postérieures avec 12-14 pores pilifères; pronotum à angles postérieurs droits un peu émoussés au sommet; dessus noir; antennes et palpes testacé roussâtre clair; pattes brun noirâtre. Facies du Serripes. Taille 8mm-9,5.... 270 **Frœhlichi.**

— Bord postérieur des cuisses postérieures avec au plus 8 pores pilifères. Facies normal..... 3

3. Côtés du pronotum droits ou à peine arqués en arrière, non rétrécis vers la base, à impression latérale oblique presque toujours visible (Pl. X, fig. 27)..... 4

— Côtés du pronotum rétrécis ou sinués en arrière, sans aucune impression oblique près de l'angle (Pl. X, fig. 28)..... 8

4. Sommet du *septième* intervalle avec quelques pores; cuisses postérieures avec 6 à 8 pores pilifères au bord postérieur. Pronotum à angles postérieurs droits, non émoussés, à base imponctuée; impressions basilaires en forme de stries profondes. Pattes et antennes rousses. Dessus brun noir, parfois rougeâtre. Taille 9mm..... ..... 268 **Autumnalis.**

— Sommet du *septième* intervalle dépourvu de pores en série..... 5

5. Cuisses postérieures avec 6-8 pores pilifères au bord postérieur. Pronotum à côtés presque rectilignes à la base, à angles postérieurs presque aigus; antennes rougeâtres; pattes brun foncé, trochanters; base des jambes et tarses brun rougeâtre. Dessus brun noir ou rougeâtre. Taille 9mm..... 274 **Servus.**

— Cuisses postérieures avec 3-5 pores pilifères au bord postérieur..... 6

6. Antennes allongées brunâtres avec le premier article roux obscur. Articles 3-10 deux fois aussi longs que large, palpes roussâtres,

Digitized by Google

chaque article plus foncé à la base; pronotum à angles postérieurs presque droits, émoussés. Dessus noir peu luisant passant parfois au rougeâtre; base des tibias et extrémité des tarses brun rougeâtre. Taille 7-8mm... ..... 273 **Anxius.**

— Antennes assez courtes entièrement d'un roux vif ainsi que les palpes; articles antennaires 4-10 une fois et demie aussi longs que larges (Pl. X, fig. 29); pronotum à angles postérieurs droits, arrondis au sommet; pattes (sauf chez les immatures) brun foncé, tarses ferrugineux, base des tibias parfois un peu rougeâtre.... 7

7. Taille 7,5-11mm. Episternes métathoraciques peu rétrécis en arrière (Pl. X. fig. 30); stries bien marquées paraissant lisses, mais obsolètement ponctuées sur les côtés..... 271 **Tardus.**

— Taille 6-7mm. Episternes métathoraciques très rétrécis en arrière (Pl. X, fig. 31); stries fines mais bien marquées, lisses ..... 272 **Modestus.**

8. Taille 5,5-6,5mm. Troisième interstrie dépourvu du pore normal, au tiers postérieur. Pronotum à côtés régulièrement arrondis, angles postérieurs arrondis; impressions basilaires linéaires. Brun. Antennes, palpes et pattes roux ferrugineux, cuisses brunâtres. (Les tibias sont parfois aussi foncés) (Pl. X, fig. 32)..... 275 **Picipennis.**

— Taille généralement supérieure à 6,5mm. Troisième interstrie pourvu du pore normal, dessus noir plus ou moins luisant..... 9

9. Cuisses postérieures avec 8 ou 9 pores pilifères au bord postérieur; pronotum à angles postérieurs obtus, un peu arrondis. Noir plus ou moins luisant; antennes brunâtres à premier article ferrugineux, les trois suivants noirs à la base. Pattes brun noir, tarses un peu rougeâtres. Taille 7-8mm. 260 **Neglectus.**

— Cuisses postérieures avec 4-6 pores piliféres au bord postérieur..... 10

10. Episternes métathoraciques étroits et très allongés (Pl. X, fig. 33); pronotum à angles postérieurs droits, assez vifs (Pl. X, fig. 34).

Digitized by Google

Antennes, tibias et tarses roux clair. Dessus noir, dessous brun noirâtre. Taille 10mm. 264 **Attenuaus.**

— Episternes métathoraciques courts ou médiocrement allongés (Pl. IX, fig. 38)..... 11

11. Sommet du *septième* interstrie dépourvu de pores en série; cuisses brun foncé, tibias et tarses roux. Dessus noir luisant légèrement bleuâtre; antennes et palpes roux. Pronotum à angles postérieurs presque droits. Taille 6,5-8mm..... 263 **Sulphuripes.**

— Sommet du *septième* interstrie généralement marqué d'une série de pores; cuisses et tibias brun foncé. Taille 9-11mm..... 12

12. Pronotum nullement redressé à la base. Dessus d'un noir franc. Taille 9-11mm..... 261 **Rufitarsis.**

— Pronotum très légèrement sinué en arrière, à angles postérieurs presque droits. Dessus plus ou moins métallique. Taille 9-10mm. 262 **Honestus**

Genre 52 : STENOLOPHUS.

(Pl. V fig. 42, 43, 44, 45 ; pl. X, fig. 35.)

1. Corselet noir finement bordé de jaune; antennes testacé obscur à premier article plus clair. Dessus brun noir luisant, palpes et pattes testacé pâle. Taille 6mm..... 276 **Mixtus.**

— Corselet rouge..... 2

2. Tête noire; élytres testacé clair avec une tache commune noire, bien accusée, occupant les deux tiers postérieurs. Base des antennes et pattes testacé rougeâtre clair. Interstries des élytres brusquement rétrécis et saillants en arrière. Taille 6mm..... 277 **Teutonus.**

— Coloration analogue; mais tache des élytres très vague ou effacée; interstries graduellement rétrécis. Taille 6mm..... 278 **Skrimshiranus.**

Genre 53 : ACUPALPUS.

(Pl. V, fig. 46 ; pl. X, fig. 36, etc.)

1. Pronotum à côtés redressés vers la base, à angles postérieurs droits, vifs. Noir, base des antennes et pattes jaunâtres; pronotum

Digitized by Google

rougeâtre souvent rembruni au milieu; élytres rougeâtres avec une tache foncée commune interrompue par la suture. Taille 5mm.. ..... 279 **Consputus.**

— Pronotum à angles postérieurs mousses, plus ou moins arrondis (Pl. X. fig. 37)..... 2

2. Pronotum à côtés fortement arqués, à angles postérieurs largement arrondis; avant-dernier article des tarses antérieurs du mâle profondément échancré, bilobé (Pl. X, fig. 39). Noir, pronotum rouge; élytres rougeâtre testacé, avec une grande tache noire, oblongue, sur la moitié postérieure. Base des antennes et pattes testacées; cuisses postérieures noirâtres à l'extrémité. Taille 4mm..... 280 **Elegans.**

— Pronotum à côtés faiblement arqués; avant-dernier article des tarses antérieurs du mâle simplement échancré, cordiforme... 3

3. Taille très petite 2,1-2,7mm; tête avec les yeux presque aussi large que le pronotum. Brun noir luisant; les deux premiers articles antennaires et les pattes testacé obscur. 283 **Exiguus.**

— Taille rarement inférieure à 3mm, tête avec les yeux non plus large que le sommet du pronotum. Pattes testacées 4

4. Deuxième strie marquée d'un pore au tiers postérieur (Pl. X, fig. 38)..... 5

— Deuxième strie sans pore au tiers postérieur; ligne médiane du pronotum nulle ou superficielle, raccourcie aux extrémités..... ... 6

5. Pronotum à ligne médiane entière, de la base au sommet, à angles postérieurs obtus non arrondis (Pl. X, fig. 37); base des antennes et des pattes testacée. Tête et pronotum noirs (celui-ci rarement rougeâtre); élytres brun noir luisant, avec la base, la suture et la marge testacées. Taille 3-4, 3mm..... . 281 **Meridianus.**

— Pronotum à ligne médiane nulle ou superficielle, abrégée aux extrémités, à angles postérieurs obtusément arrondis. Base des antennes et pattes testacées. Tête noire,

Digitized by Google

pronotum testacé plus ou moins largement brun sur le disque; élytres rougeâtres avec une tache foncée postérieure plus ou moins étendue (parfois noirâtres avec une tache scutellaire arrondie et la marge testacée). Taille 3-4mm..... 282 **Dorsalis.**

6. Pronotum jaune rougeâtre sans tache, un peu rétréci en arrière, à angles postérieurs presque arrondis et fossettes postérieures imponctuées. Base des antennes et pattes testacées; élytres brunes plus ou moins rougeâtres, plus foncées en arrière, à suture et bords plus clairs. Taille 3-3,5mm..... 285 **Flavicollis.**

— Pronotum brun noir finement bordé de jaune, à angles postérieurs presque arrondis et fossettes obsolètement ponctuées; dessus brun noir. Premier article antennaire, épipleures et pattes testacé foncé. Taille 3,5mm..... 284 **Brunnipes.**

Genre 54 : OODES.

(Pl. III, fig. 29; Pl. IV, fig. 10.)

Une seule espèce, noire, elliptique. Pattes noires; palpes et base des antennes brunâtres. Taille 8-9mm..... ..... 286 **Helopioides.**

Genre 55 : BADISTER.

(Pl. III, fig. 21; Pl. V, fig. 47; Pl. X, fig. 1.)

1. Pronotum noir bordé de jaune..... . 2

— Pronotum roux; élytres rousses avec une tache noire en fer à cheval..... 3

2. Elytres noires bordées de jaune. Taille de 4-5mm..... ..... 287 **Peltatus.**

— Elytres noires bordées de jaune et présentant en outre une tache humérale jaune, presque carrée..... 288 **Sodalis.**

3. Minimum de taille 7mm; tête grosse, aussi large que le pronotum; celui-ci très échancré au bord antérieur (Pl. X, fig. 40); épisternes métathoraciques roux. Taille 7-8mm.... 289 **Unipustulatus.**

Digitized by Google

— Maximum de taille 6mm; tête d'ordinaire plus étroite que le pronotum, celui-ci presque droit au sommet (Pl. X, fig. 41); épisternes métathoraciques noirs. Taille 5-6mm (Pl. X, fig. 1)..... 290 **Bipustulatus.**

Genre 56 : LICINUS.

(Pl. V, fig. 48; Pl. X, fig. 2, 3, etc.)

1. Saillie prosternale dépourvue de rebord au sommet; stries des élytres profondes; interstries convexes parsemés de quelques points; pronotum presque cordiforme. Facies de *Pterostichus*. Taille 10-12mm (Pl. X, fig. 2)..... 291 **Hoffmanseggi.**

— Saillie prosternale entièrement rebordée (Pl. X, fig. 4); stries des élytres superficielles; interstries plans; pronotum transverse..... 2

2. Maximum de taille 10mm. Pronotum avec, au bord antérieur, un rebord effacé au milieu; stries bien marquées; interstries ponctués de la même façon que les stries; pronotum aussi large que le métasome. Taille 8-10mm (Pl. X, fig. 3)..... 293 **Depressus.**

— Minimum de taille 11mm..... 3

3. Stries superficielles formées seulement de lignes de points; interstries tous plans et ponctués comme les stries (Pl. X, fig. 6); pronotum sans trace de rebord au bord antérieur; pronotum aussi large que le métasome. Taille 11-14mm..... 294 **Cassideus.**

— Interstries marqués, indépendamment de la ponctuation, de gros points ou plutôt d'excavations disposées plus ou moins régulièrement; interstries 3, 5 et 7 légèrement convexes; pronotum avec un rebord entier au bord antérieur. Taille 12-15mm (Pl. X, fig. 7)..... 292 **Granulatus.**

Ch. Bruyant, A. Eusébio.

(A suivre.)

Digitized by Google

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

UNIVERSITÉ DE CLERMONT.

Année scolaire 1899-1900.

FACULTÉ DES LETTRES.

Les cours de la Faculté des lettres s'ouvriront le vendredi 3 novembre. Ils se feront dans l'ordre suivant :

Philosophie. — M. Joyau, cours public, le samedi, à 4 h. h. 1/4. Conférence dogmatique pour les candidats à la licence, le mercredi à 10 heures.

Littérature française. — M. des Essarts : cours fermé, le lundi à 3 heures.

Littérature étrangère. — M. Ehrhard : cours fermé, le mercredi à 9 heures.

Histoire et Géographie. — M. Desdevises du Dezert : cours fermé, le mardi à 3 heures.

M. Hauser : cours fermé, le vendredi à 3 heures.

MM. Desdevises du Dezert et Hauser feront, le deuxième et quatrième jeudi du mois, à 9 heures et à 1 heure, des cours publics préparatoires au professorat des Ecoles normales.

Littérature grecque. — M. Colin : cours fermé, le vendredi, à 3 heures.

Littérature latine. — M. Audollent : cours public, le lundi à 4 h. 1/4.

Grammaire et Métrique. — M. Colardeau : le lundi à 9 heures et le vendredi à 2 heures.

Langue et Littérature anglaises. — M. Feuillerat : le jeudi à 1 heure et le samedi à 9 heures.

Cours complémentaires. — M. Rouchon : histoire de la ville de Clermont, le jeudi à 4 h. 1/2.

M. Henry du Ranquet : l'art roman auvergnat, le mercredi à 8 h. 1/2 du soir.

M. Baron, professeur de littérature grecque, ayant obtenu un congé pour raisons de santé, est remplacé dans ses fonctions pour la période d'un an par M. Colin, professeur de rhétorique au Lycée de Beauvais.

Digitized by Google

FACULTÉ DES SCIENCES.

Les cours et conférences de la Faculté des sciences s'ouvriront le vendredi 3 novembre. Les cours de mathématiques, de chimie, de zoologie et de botanique ont lieu dans la nouvelle Faculté.

COURS PUBLICS. — *Calcul différentiel et intégral.* — Le mardi et le vendredi à 8 h. 1/2 du matin : M. PELLET.

Mécanique rationnelle et appliquée. — Le lundi et le mercredi à 8 h. 1/2 du matin : M. GUICHARD.

Astronomie. — Le vendredi et le samedi à 2 h. 1/2 : M. DRACH.

Physique. — Le mercredi et le vendredi à 8 h. 1/2 du matin : M. HURION.

Chimie générale et appliquée. — Le lundi et le mardi à 2 h. 1/2 : M. PARMENTIER.

Géologie et Minéralogie. — Le mercredi et le vendredi à 4 h. 1/2 du soir : M. JULIEN ; le mercredi et le vendredi à 2 h. 1/4 : M. Ph. GLANGEAUD.

Zoologie. — Le mardi et le mercredi à 8 h. 1/2 du matin : M. POIRIER.

Botanique. — Le lundi et le jeudi à 5 h. 1/4 : M. GIROD.

Les conférences et exercices pratiques auront lieu comme à l'ordinaire.

Les cours complémentaires sont attribués ainsi qu'il suit :

Physique industrielle. — M. HURION : le lundi à 5 heures.

Chimie agricole. — M. PARMENTIER : le mercredi à 5 h. 1/2.

Zoologie agricole. — M. POIRIER : vendredi à 5 heures.

Botanique agricole. — M. GIROD : samedi à 5 heures.

UNE STATION LIMNOLOGIQUE A BESSE.

L'Université de Clermont, poursuivant son programme d'études d'intérêt régional, vient de décider la fondation, à Besse-en-Chandesse, d'un Laboratoire annexe de la Faculté des sciences.

Cette station est destinée à permettre l'étude des Lacs au point de vue scientifique et pratique. Elle a pour objet la détermination rigoureuse des conditions qui régissent la vie et l'évolution des organismes lacustres, l'étude de ces organismes eux-mêmes, — puis la recherche des méthodes rationnelles qui s'imposent pour obtenir une exploitation fructueuse de ces masses d'eau et des rivières qu'elles alimentent, — c'est-à-dire, en deux mots, la *Limnologie* et l'*Aquiculture*.

Digitized by Google

Si l'on prend en considération, d'une part, le nombre et la richesse de nos lacs auvergnats ; de l'autre, la situation privilégiée de notre région tributaire des bassins de l'Allier et de la Dordogne, où viennent de préférence frayer les grands salmonides, on sera convaincu de l'intérêt que présente une telle création. A l'étranger, d'ailleurs, les résultats acquis par Forel en Suisse, Zaccharias à Ploen, Fritsch en Bohême, Lograf à Moscou, par l'*United States Fish commission* et par les nombreuses Universités américaines, montrent que l'on peut compter d'une façon certaine sur la vitalité d'un *Laboratoire limnologique.*

La station restera ouverte pendant les mois de septembre et d'octobre. Les travailleurs qui désireraient poursuivre au Laboratoire des recherches personnelles, devront demander l'autorisation soit du doyen de la Faculté des sciences, M. Poirier, directeur de la station, soit au sous-directeur, M. Bruyant, à Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme).

MÉLANGES

Par arrêté en date du 21 octobre courant, M. le Ministre de l'Agriculture a institué une chaire régionale d'apiculture à Clermont-Ferrand, rayonnant sur le Puy-de-Dôme et les six départements limitrophes, savoir : l'Allier, la Creuse, la Corrèze, le Cantal, la Haute-Loire, et la Loire.

M. Hommell, professeur spécial d'agriculture à Riom, qui conserve en même temps ses fonctions actuelles, est chargé de cet emploi.

M. Hommell, membre de la Société des Amis de l'Université, se tiendra gracieusement à la disposition de tous les apiculteurs qui désireraient profiter de ses conseils et de son expérience.

UNE EXCURSION MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE DANS LA LIMAGNE.

(PUYS DE CORENT, DE MONTON, DE MARMANT, VALLÉE DE L'ALLIER).

Parmi les nombreuses excursions que l'on peut faire dans la Limagne, une des plus intéressantes, peut être même la plus intéressante, est celle qui a pour objet l'étude des puys de Corent, de Monton, de Marmant et de la vallée de l'Allier, aux environs de la gare de Vic-le-Comte.

Digitized by Google

Dans un espace très limité, de quelques kilomètres carrés, on peut admirablement étudier plusieurs problèmes importants de minéralogie et de géologie de l'Auvergne : 1° La succession presque complète des assises oligocènes qui constituent le sol de la Limagne ; 2° Les volcans oligocènes avec leurs projections et les minéraux variés qu'ils renferment (zéolites, etc.) ; 3° Les basaltes dits des plateaux ; 4° Les dépôts glaciaires ; 5° Les alluvions quaternaires et les diverses phases du creusement des vallées, en particulier de la vallée de l'Allier ; 6° Les minéraux des sources thermales anciennes et récentes.

Le 4 juin dernier, vingt-cinq étudiants et amateurs ont pu examiner en détail ces diverses formations sous la conduite de M. Ph. Glangeaud, maître de conférences à l'Université de Clermont.

Alluvions quaternaires. — Creusement de la vallée de l'Allier. — L'excursion débutait au sortir de la gare de Vic-le-Comte par l'examen des alluvions de l'Allier. Cette gare est bâtie sur ces alluvions et la voie du chemin de fer les coupe en tranchée en divers points. Nous nous dirigeons tout de suite sur la rive gauche de la rivière.

Avant d'atteindre le pont suspendu, le professeur attire notre attention sur le monticule qui se trouve de l'autre côté du pont et dont la partie supérieure est constituée par les alluvions anciennes formant une falaise abrupte dominant l'Allier actuel d'une vingtaine de mètres. La zone supérieure de cette falaise est délimitée par une ligne blanchâtre de tufs aragonitiques.

Dans la plaine où l'on observe des taillis, et jusqu'au niveau de la rivière, s'étendent les alluvions des bas niveaux.

Rien n'est donc plus net ici au point de vue topographique que ces deux sortes d'alluvions, d'âge différent, ainsi qu'on va nous le montrer. Dès les premiers pas, l'aspect du sol trahit l'origine des couches qui le constituent.

Voyons d'abord la falaise des alluvions supérieures. Elle repose sur les arkoses oligocènes par l'intermédiaire de sables très fins, de plusieurs mètres d'épaisseur, dans lesquels on a trouvé : *Elephas primigenius*, *Equus*, *Cervus*, *Capra*, *Bos primigenius*, *etc.*, ainsi que des silex assez nombreux d'âge moustérien.

La partie supérieure est constituée par des lits irréguliers, entrecroisés, de sables et de galets arrondis plus ou moins volumineux. Notre guide nous fait remarquer la variété très grande de ces galets qui comprennent des roches anciennes : granite, granulite, gneiss, pegmatite, quartz ; et des roches volcaniques variées : basalte compact, basalte demi-deuil, trachyte, phonolite (rare). On y

Digitized by Google

recueille aussi des galets de fibrolite, roche dont le gisement a été trouvé il y a peu de temps. Toutes ces roches ont été entraînées par l'Allier à l'époque du Quaternaire moyen et elles proviennent en partie du Cantal et du Mont-Dore. Un certain nombre d'entre elles résultent sans doute du démantèlement des moraines pliocènes; de sorte que certains blocs, après avoir été charriés par les glaciers pliocènes, ont été repris et entraînés par les rivières quaternaires.

Les alluvions que nous venons d'examiner et sur lesquelles on nous donne de nombreux détails ont été cimentées en certains points par de la silice résultant du lessivage de toutes les roches siliceuses, de sorte qu'elles offrent, par places, l'aspect d'un poudingue excessivement dur.

A la partie supérieure, une nappe d'eau minérale a déposé un tuf aragonitique épais de plus d'un mètre, en certains points.

Nous montons sur le plateau alluvial qui s'étend sur plus d'un kilomètre d'étendue vers le nord et nous pouvons nous rendre compte du creusement de la vallée de l'Allier depuis l'époque du Quaternaire supérieur, creusement qui atteint une vingtaine de mètres.

Sources du Saladis, de Sainte-Marguerite et du Tambour. — Après avoir étudié cette première terrasse d'alluvions, bien caractérisée par sa position, son faciès et sa faune, nous descendons vers la boucle de l'Allier dans laquelle on trouve la deuxième terrasse dont le niveau inférieur arrive à deux ou trois mètres seulement de l'Allier actuel.

C'est au milieu de cette dernière terrasse qu'apparaît le granite, et cela n'est pas sans nous causer quelque surprise. M. Glangeaud nous dit que nous sommes là à l'extrémité du barrage granitique de Saint-Yvoine qui semble devoir être considéré comme un anticlinal perpendiculaire à la Limagne, dont l'axe passait par les environs de Saint-Yvoine où les roches granitiques ont été surélevées jusqu'à plus de 600 mètres.

Le Saladis serait sur les flancs de cet anticlinal, et les couches, comme l'a montré M. Julien, iraient en plongeant successivement vers le nord, où elles sont de plus en plus anciennes.

Le granite affleure non seulement à la source du Saladis, mais aussi à Sainte-Marguerite; et rien n'est plus intéressant, nous dit le professeur, que de voir sortir par les fissures ouvertes dans le granite, les eaux thermales et les gaz dissous dans ces eaux. L'issue des gaz a lieu uniquement et exclusivement par les failles jusqu'au milieu de la rivière, où ils seraient aussi faciles à recueillir, à l'aide d'une éprouvette, que dans un laboratoire.

Digitized by Google

A mesure que se dégage l'acide carbonique, se dépose le carbonate de chaux qui avait été dissout à la faveur de l'acide carbonique contenu dans l'eau. Nous recueillons ainsi de beaux échantillons d'aragonite qui sont accolés au granite gris bleu, un peu porphyroïde, affleurant en ce point. Un sondage récent montre un dégagement gazeux très abondant et les parois de la fosse où l'on veut essayer de capter les eaux laissent voir également des dépôts d'oxyde de fer qui ont tapissé le granite et les alluvions qui le surmontent.

Des sources du Saladis, nous nous dirigeons ensuite vers celles du Tambour situées au pied du coteau de Corent. On nous fait remarquer que le granite est plus élevé que les arkoses à travers lesquelles sourdent les eaux du Tambour, que par suite il doit exister une faille entre le pont du chemin de fer et le Saladis.

Mais il n'y a pas que cette cassure dans la région. Nous nous trouvons sur un véritable champ de fractures à travers lesquelles ont pu circuler les eaux thermales chargées de principes salins et jusqu'au bitume.

La présence du bitume sortant à travers les arkoses qui reposent sur le granite ruine la théorie qui considérait cette substance comme résultant de la distillation de matières organiques.

Les eaux thermales qui ont ruisselé sur les arkoses les ont recouvertes et enduites de produits calcaires et ferrugineux. En plusieurs points M. Glangeaud a également recueilli de la baryte. Il nous montre une faille faisant buter les arkoses contre les calcaires et dénivellant ces derniers de plus de vingt mètres; il pense que cette faille s'étend au loin vers le sud-ouest.

Ainsi toute la portion du territoire situé aux environs de la gare de Vic-le-Comte est brisée de failles, et c'est par elles que sortent toutes les sources que nous venons de voir. Ces dernières ne sont que l'écho affaibli de celles qui ont déposé les tufs aragonitiques couvrant la terrasse supérieure de l'Allier. Le présent nous vient donc en aide pour éclairer le passé.

Puy de Corent. Oligocène. Basalte des plateaux. — Le puy de Corent forme dans la plaine un grand tronc de cône dont la base, qui s'étend jusqu'aux Martres-de-Veyre, a environ quatre kilomètres de diamètre. Il comprend la série presque complète de l'Oligocène constituant le sol de la Limagne. Le plateau qui le couronne a 1,500 mètres de long sur 500 mètres de large; il est formé par une table basaltique de quarante à cinquante mètres d'épaisseur.

La différence de niveau entre l'Allier et le plateau est de près

Digitized by Google

de 300 mètres. Le basalte forme un abrupt dominant le reste de la colline dont la pente est plus ou moins rapide. C'est grâce à cette roche très résistante que le puy de Corent a été respecté par l'érosion.

Le joli bourg de Corent est bâti en amphithéâtre au pied de l'escarpement basaltique. Ses maisons tranchent par leur blancheur sur le ton noirâtre du basalte qui domine la colline de sa masse sombre.

En partant du niveau de l'Allier et en montant par le chemin en lacet jusqu'à Corent, on rencontre successivement les divers niveaux de l'Oligocène : d'abord les *arkoses*, très dures, dans lesquelles on a trouvé une flore composée de palmiers, de bouleaux, etc.; puis viennent des *calcaires marneux* et des *marnes feuilletées* de couleur gris bleu, dans la profondeur, imprégnés de pyrite et renfermant de rares *Potamides Lamarcki*. Nous faisons un arrêt dans les carrières qui sont exploitées à ce niveau et nous recueillons dans les fissures, *et là seulement*, des cristaux de gypse. La plupart des fentes sont ainsi remplies de gypse qui a jadis été exploité comme pierre à plâtre.

En raison de la richesse des sédiments en pyrite, M. Glangeaud pense que ce minerai a peut-être contribué, dans une certaine mesure, à la formation du gypse. On aurait là un fait analogue à celui qui s'est produit en plusieurs points aux environs de Paris où la décomposition des pyrites a donné naissance à du gypse. M. Julien croirait plutôt que le gypse a été formé par l'action de l'hydrogène sulfuré sur le carbonate de chaux. Dans tous les cas, en cet endroit, le gypse ne paraît pas lagunaire.

C'est dans les couches à *Potamides Lamarcki*, qui ont une cinquantaine de mètres d'épaisseur, que l'on a trouvé des graines de *Chara*, des empreintes de poissons et des plumes d'oiseaux. Sur l'autre versant de la colline, M. Oustalet a recueilli plus de quarante espèces d'insectes. Cette faune entomologique affecte un caractère à la fois méditerranéen et américain. Ce sont surtout les diptères qui dominent et M. Oustalet, en se basant sur la présence de ces diptères, pense que les eaux du lac, à Corent, ne devaient pas être très profondes ni très éloignées du rivage.

Le troisième niveau, que nous ayons à considérer et qui s'étend jusqu'en haut de la colline, comprend une série de calcaires compacts, siliceux, durs, et de calcaires marneux renfermant d'assez nombreux Gastéropodes : *Lymnæa pachygaster*, *Planorbis cornu*, etc., dont nous recueillons de beaux exemplaires. Il existe aussi des intercalations de marnes et de calcaires remplis de carapaces d'un petit crustacé très abondant, le *Cypris faba*.

Cet horizon, qui s'élève à une altitude supérieure à 500 mètres,

Digitized by Google

se montre vers Clermont à 350 mètres par suite du plongement des couches vers le nord. Certains niveaux sont exploités pour la fabrication de la chaux hydraulique, à la base de la colline de Gergovie et à Romagnat. Ils renferment une faune assez riche de Vertébrés : des Reptiles (Crocodiles, Tortues, Serpents); des Oiseaux (Flamands); des Mammifères (*Rhinoceros, Caïnotherium, Amphitragulus*, Loutres, Martres, etc.).

L'Oligocène se termine au bourg de Corent par une faible épaisseur de calcaires marneux renfermant *Helix Ramondi*. On n'observe ici que la base de cet horizon qui est très épais puisqu'il atteindrait, d'après M. Julien, environ 200 mètres. Il apparaît, en face de nous, sous la masse pépéritique et le basalte qui couronnent le puy Saint-Romain dont l'altitude dépasse celle de Corent de plus de 150 mètres.

Ce sont les calcaires à *Helix* qui ont livré la faune de Vertébrés oligocènes, si connue, de Saint-Gérand-le-Puy (Allier).

Après le dépôt des calcaires à *Helix Ramondi* des mouvements du sol amenèrent l'assèchement des lacs auvergnats. L'érosion put bientôt exercer son action sur la région exondée, tandis que des rivières déroulaient leurs méandres dans les parties les plus basses. Cette période fut marquée, non loin de là, par les dépôts sableux fluviatiles à *Unios* de Gergovie.

C'est durant le Miocène et une partie du Pliocène que commence à s'esquisser l'hydrographie et l'orographie de la Limagne. Des collines, comme celle de Saint-Romain, fortifiées par le basalte et les pépérites, résistèrent à l'érosion, tandis que Corent fut décapité; car il était exclusivement formé de calcaire. Tous ces faits, exposés par le professeur, expliquent pourquoi il manque ici près de 200 mètres de couches calcaires à *Helix Ramondi*, et pourquoi le basalte qui forme le plateau de Corent repose sur la base des calcaires à *Helix*.

Nous avions vu, en montant, sur les pentes de la colline de nombreux blocs de basalte entraînés par l'eau, et ainsi nous étions préparés à comprendre l'influence considérable de l'érosion.

Le basalte de la base du plateau est très altéré; il se décompose en boules formées d'écailles concentriques du plus curieux effet.

Au sommet de la colline nous jouissons d'un magnifique coup d'œil. Le professeur nous dit que la plupart des collines, plus ou moins coniques, qui s'étendent vers l'est et le nord et pointent au milieu de la Limagne, n'ont acquis cette forme que par la protection de leur couronnement pépéritique ou basaltique. Il est curieux de voir, dit-il, de nombreux châteaux, bâtis précisément sur

Digitized by Google

COUPE SCHÉMATIQUE DES ENVIRONS DE CORENT ET DE MONTON

D'APRÈS M. GLANGEAUD.

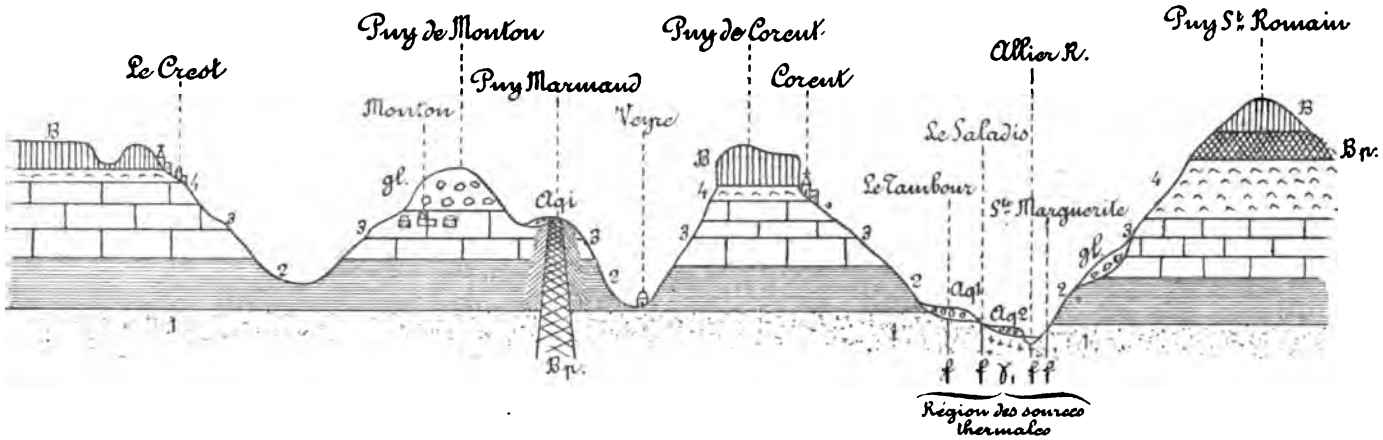

Légende. — γ_1 Granite; 1-2-3-4. Oligocène : 1. Arkoses, 2. Calcaires marneux à *Potamides Lamarcki* (Gypse), 3. Calcaires compacts à Lymnées et Planorbes, 4. Calcaires à *Helix Ramondi*; β_p Basalte et pépérites oligocènes; β_1 Basalte des plateaux; *gl.* dépôt glaciaire (Remarquer la différence d'altitude des deux lambeaux, celui de Monton et celui du Puy Saint-Romain qui formaient jadis une même traînée glaciaire); *aqi.* Alluvions du quaternaire inférieur; aq_1 Alluvions du quaternaire supérieur (hauts niveaux); aq_2 Alluvions des bas niveaux; *ff.* Failles.

Digitized by Google

les cheminées déchaussées, isolées par l'érosion, des anciens volcans oligocènes ou pliocènes.

Corent étale ses maisons au pied de la falaise basaltique et l'on se demande avec quelque anxiété si l'on ne doit pas craindre de voir un jour le village englouti sous un éboulement basaltique. Mais le calme de la nature éloigne de nous ces funèbres pensées. Nous restons un instant à contempler la beauté du paysage pendant que l'Allier déroule dans la plaine son ruban d'acier, que l'on aperçoit jusque vers Pont-du-Château.

Nous voici à l'extrémité sud-est du plateau. Nous recueillons surtout dans les scories, de nombreux cristaux de pyroxène et d'amphibole reconnaissables à leurs clivages qui sont très nets. Certains de ces cristaux ont une dimension de plusieurs centimètres, mais ils sont rarement intacts; ils sont brisés ou fondus à leur périphérie et parfois présentent une enveloppe de magnétite. Quelques-uns d'entre nous trouvent cependant des cristaux mâclés de pyroxène et d'amphibole.

Le basalte est non seulement riche en pyroxène et en amphibole, mais aussi en olivine : c'est donc un véritable basalte porphyroide, une sorte de dolérite.

La nappe basaltique fait partie du basalte dit des plateaux qui s'est épanché surtout à la fin du Pliocène moyen et durant le Pliocène supérieur.

Après un dernier coup d'œil jeté sur la riche plaine de l'Allier, nous descendons à Veyre, par Soulasse, en recoupant, sauf les arkoses, toutes les assises que nous avions rencontrées.

De Soulasse nous remarquons un fait curieux présenté par les puys de Monton et de Marmant que nous étudierons dans la soirée. Le premier est couronné par un puissant dépôt glaciaire d'aspect blanchâtre; le second, formé de basalte et de pépérites, offre une couleur rutilante. A gauche, dit le professeur, nous voyons une colline dont le sommet est constitué par le glaciaire; à droite, et accolée à la première, une colline formée par un volcan. L'eau solide et le feu ont ici manifesté leur action d'une façon frappante.

Après un excellent déjeuner à Veyre, nous sommes bien disposés pour faire l'ascension du puy de Monton.

Puy de Monton. Dépôt glaciaire. — Le puy de Monton est un peu moins élevé que celui de Corent. Il présente sensiblement la même constitution géologique, mais au lieu d'être couronné de basalte il est surmonté par un dépôt glaciaire qui atteint plus de 60 mètres en certains points.

Digitized by Google

Les eaux de ruissellement ont entraîné de nombreux blocs de ce glaciaire et les ont étalés sur les flancs de la colline. Nous en rencontrons dès les premiers pas de notre ascension. Les murs qui bordent le chemin ont été construits aux dépens de ces blocs de teintes variées, doublement erratiques, aussi offrent-ils une teinte polychrome qui, malgré soi, attire l'attention. Et nous voilà faisant de la pétrographie en longeant les murs ; ce qui nous empêche de ressentir les trop ardents rayons du soleil.

Le bourg de Monton étale ses maisons au pied de la masse glaciaire et l'on aperçoit, dans le glaciaire même, des grottes qui ont été habitées par l'homme à maintes reprises. L'une d'elles nous sert d'abri pendant que le tonnerre gronde sur nos têtes.

Plusieurs habitations de Monton ont un cachet archaïque prononcé : ce sont de simples galeries creusées dans la montagne, dont l'entrée est fermée par une porte. Des tuyaux de cheminées sortent de ces habitations vraiment primitives.

Enfin nous voici sur le dépôt glaciaire, au sujet duquel M. Glangeaud nous donne de nombreux détails en rappelant que Lecoq avait décrit de nombreux dépôts névéens et que Delanoue, en 1868, avait le premier signalé des dépôts glaciaires aux environs du Mont-Dore. Mais c'est M. Julien qui étudia avec grands détails le glaciaire de la région qui nous occupe, Ce dépôt est constitué ici par une boue abondante, tendre, plus ou moins ponceuse, dans laquelle sont noyés des blocs de tous calibres de roches venant du Mont-Dore. Ce qui domine cependant ce sont les trachytes gris, blancs ou légèrement noirs; les basaltes sont plus rares. Plus rares encore sont les granites et les roches primitives.

Ces blocs offrent une patine blanche assez résistante. En vain cherchons-nous des stries à leur surface, nous ne pouvons en trouver. On nous dit que ce caractère négatif ne doit pas nous surprendre, attendu que la vallée glaciaire dans laquelle s'écoulait le glacier était constituée par une roche tendre, le calcaire, qui n'avait aucune action érosive sur les roches volcaniques ; qu'en outre, parmi ces dernières, les blocs trachytiques à cassure irrégulière ne pouvaient être rayés que par le basalte. Or, comme ce dernier est relativement rare, rares doivent être les stries faites par lui.

Il faut ajouter toutefois que la boue qui sert de ciment est riche en bulles gazeuses, fait qui se concilie mal avec les dépôts formés par les glaciers. En outre, les blocs n'offrent que très rarement des stries et plus rarement encore le poli glaciaire. Enfin la boue est très prédominante et les blocs sont peu nombreux. Quelques-uns ont un volume de plusieurs mètres cubes.

Le professeur nous fait voir, appliqué contre le dépôt glaciaire,

Digitized by Google

un petit lambeau d'alluvions dans lesquelles, contrairement à ce que nous avons constaté pour le glaciaire, dominent le granit et le quartz.

Puy de Marmant. Volcan oligocène. Pépérites. Zéolites. Alluvions du Quaternaire inférieur. — Quelques centaines de mètres seulement nous séparent du puy Marmant qui est adossé vers l'Est au puy de Monton. Son altitude est beaucoup moindre. Il fait penser aux cônes volcaniques adventifs des volcans. Et, en réalité, c'est un vieux volcan oligocène décapité par le temps. Il présente un intérêt considérable tant au point de vue volcanique qu'au point de vue minéralogique; c'est une colline classique pour le nombre et la richesse des espèces minérales qui y ont été rencontrées. Mais voyons les détails.

D'abord M. Glangeaud nous fait remarquer à la partie supérieure un placage assez considérable d'alluvions ayant plusieurs mètres d'épaisseur. Ces alluvions se montrent à un niveau inférieur au glaciaire de Monton et elles comprennent surtout de petits galets de quartz, de granite, de granulite, de basalte, de trachyte, etc., avec des intercalations de lits sableux. Sont-ce là des alluvions fluvio-glaciaires ou des alluvions encore plus récentes? Elles sont constituées par de petits éléments très roulés et très variés, ce qui rend plausible cette seconde hypothèse. On aurait donc là à l'altitude 506 des alluvions datant vraisemblablement du Quaternaire moyen dans lesquelles il serait fort intéressant de trouver des fossiles.

Le professeur résume alors l'histoire du creusement des vallées d'après tous les documents que nous venons de rencontrer. D'abord les glaciers s'installent à la fin du Pliocène dans les vallées creusées au milieu du basalte des plateaux entre Corent et le Crest.

Nous constatons la différence du dépôt alluvial et du dépôt glaciaire. Dans le premier un arrangement grossier de blocs roulés et une stratification entrecroisée; dans le second, l'incohérence même, des blocs anguleux, parfois volumineux, semés au hasard sans aucune stratification.

Ces glaciers s'établirent sur les flancs du Mont-Dore plus élevé d'environ 500 mètres. Ils irradièrent dans toutes les directions et l'un d'eux passait précisément, au point où nous sommes, dans une vallée creusée au milieu du basalte des plateaux, continuait sa route jusque dans le vallée de l'Allier, dans la direction de Cournon et vers le puy Saint-Romain.

Des témoins importants de ce glaciaire existent à des altitudes de plus en plus considérables à mesure que l'on se dirige vers le

Digitized by Google

Mont-Dore, lieu d'origine, et de plus en plus faibles vers la vallée de l'Allier, où le glacier devait s'épanouir, fondre et se terminer.

La montagne de Trass, qui domine les Martres-de-Veyre, présente précisément trois lambeaux analogues à celui de Monton. Nous apprenons que l'on a trouvé sur les flancs du puy Saint-Romain à 60 mètres environ au-dessus du niveau de l'Allier des placages de glaciaire jadis continus avec celui de Monton. La vallée de l'Allier a été creusée en ce point de 60 mètres depuis l'époque glaciaire.

Le massif du Mont-Dore que nous apercevons à 30 kilomètres vers le S.-O, nous permet de nous rendre compte du chemin parcouru par les glaciers, et nous mesurons l'œuvre du temps, puisque l'érosion a creusé devant nous des vallées de plus de 200 mètres de profondeur depuis la fin de cette époque.

L'érosion a en effet entamé ces dépôts glaciaires eux-mêmes (Monton, montagne de Trass); et au Quaternaire moyen se déposaient les alluvions sableuses du puy de Marmant.

La vallée de l'Allier était alors largement ébauchée, car la rivière coulait très bas, à la base des puys de Corent et de Saint-Romain, à 60 mètres environ au-dessus du niveau actuel. Pendant le Quaternaire supérieur se déposèrent les alluvions des hauts niveaux que nous avons vues ce matin près de la gare de Vic-le-Comte, et à la fin du Quaternaire la vallée de l'Allier avait acquis sa configuration actuelle.

Ainsi les documents géologiques que nous avons sous les yeux nous permettent de reconstituer avec netteté toutes les étapes, toutes les phases évolutives orographiques et hydrographiques de cette région.

Nous allons remonter encore plus loin dans le passé, à l'époque oligocène. Nous sommes en effet en présence d'un vieux volcan de cette époque dont il ne reste plus que la cheminée remplie par la lave et dont les flancs sont constitués par des calcaires remplis de projections volcaniques qu'on nomme *pépérites*.

C'est Poulett-Scrope qui a indiqué un des premiers que les pépérites avaient été formées par des projections volcaniques au milieu des lacs oligocènes. Cette manière de voir qui semble la plus vraisemblable à M. Glangeaud est également soutenue par M. Julien, qui a fourni des arguments importants en faveur de cette opinion : à savoir surtout la présence de coquilles intactes au milieu des projections, fait qui est incompatible avec la théorie qui considère les pépérites comme des intrusions au milieu des calcaires déjà déposés.

M. Glangeaud ajoute, comme fait nouveau en faveur de la première hypothèse, la *variété* des projections *en un même point*

Digitized by Google

au milieu du calcaire formant le ciment; ce sont, en effet, tantôt des roches spongieuses, tantôt des basaltes compacts, tantôt de simples cristaux de pyroxène et d'amphibole.

Ces pépérites sont en outre très nettement stratifiées; elles ne présentent pas l'irrégularité qu'elles offriraient si elles étaient intrusives. Si elles sont disloquées aux abords de l'ancienne cheminée volcanique, ce sont là des faits résultant des mouvements locaux qui n'influent en rien sur leur origine.

Ces faits nous dit le professeur, sont bien plus nettement visibles à la colline de Gergovie, que nous apercevons à quelques kilomètres vers le nord, et où l'on observe des coulées basaltiques d'âge oligocène (coulée moyenne de la montagne, excessivement bulleuse, *parallèle aux couches sédimentaires*) et des coulées intrusives post-oligocènes, ayant *coupé en biseau et cuit* les calcaires dans lesquels elles pénétraient. Il existe parfois, cependant, des pépérites intrusives, comme à la croix de Gergovie.

La cheminée par laquelle se faisait l'ascension de la lave du volcan oligocène de Marmant est d'une netteté admirable; elle est coupée comme à l'emporte-pièce et remplie par un basalte très décomposé. Celui-ci a été prismé verticalement et aujourd'hui il tombe en poussière. Ce n'est pas sans plaisir que nous descendons dans cette cheminée dont il ne reste plus que les flancs, la partie médiane ayant été enlevée par les carriers. Nous touchons du doigt la paroi même de cette cheminée.

Plus bas, nous trouvons dans de nouvelles carrières, au milieu des fentes ou des cavités du basalte, de nombreux minéraux surtout des zéolites : d'abord de la mésotype qui est la plus abondante, puis de la chabasie, de la christianite, de l'analcime ; cette dernière venant recouvrir les cristaux de mésotype.

Voici encore de la calcite en beaux rhomboèdres blancs, gris, jaunes, formant sur certains échantillons une véritable mosaïque. Nous récoltons également de l'aragonite, de la calcédoine et aussi de la pyrite. Plusieurs géodes montrent une association de trois, quatre, jusqu'à cinq espèces minérales.

Ces divers minéraux ont été formés vraisemblablement, comme ceux de Plombières, par des sources thermales. Toutefois notre guide pense que la roche dans laquelle ils sont contenus a dû contribuer dans une assez large mesure à leur formation. C'est d'ailleurs l'opinion émise, dit-il, par M. Gonnard, qui s'est beaucoup occupé de l'étude des zéolites d'Auvergne. Les eaux thermales ont apporté un certain nombre d'éléments de la profondeur et il a dû se produire des réactions assez énergiques entre ces eaux chargées de principes salins et la roche encaissante, de la même manière

Digitized by Google

que dans les bétons de Plombières. C'est pour cette raison, sans doute, qu'on observe ici une si grande variété d'espèces minérales. Nous faisons une ample récolte de ces espèces connues de tous les minéralogistes.

Conclusions. — Pendant que nous prenons le chemin des Martres pour rentrer à Clermont, le professeur récapitule tout ce que nous avons vu depuis le matin. Ses explications font défiler en notre esprit une série de paysages : d'abord une Limagne couverte de grands lacs dont les bords étaient peuplés d'une riche faune de vertébrés évoluant au milieu d'une végétation à affinités tropicales, tandis que vers la fin de l'*Oligocène* s'édifiaient des volcans qui lançaient leurs projections au milieu des lacs.

Des mouvements du sol amènent l'asséchement de ces lacs, et les rivières viennent dérouler leurs méandres dans un pays relativement plat. Ainsi s'ébauche durant le *Miocène* le réseau hydrographique actuel.

Au *Pliocène inférieur et moyen,* le Mont-Dore édifie sa puissante masse, et au *Pliocène supérieur* d'épaisses coulées de basalte viennent couvrir de vastes espaces (Corent, Le Crest, etc.).

A la fin des temps tertiaires, le volcan du Mont-Dore, dont les laves sont à peine refroidies, se couvre de glaciers qui vont transporter au loin (jusqu'à 40 kilomètres) des roches de toutes natures et de toutes dimensions dont les chargent l'érosion et la gelée.

Les restes de ces moraines, qui ont encore 80 mètres d'épaisseur en certains points, montrent la puissance des glaciers qui les ont formées, glaciers dont le front s'étendait jusque dans la vallée de l'Allier, vers Pont-du-Château. La vallée était creusée assez profondément dès cette époque puisque les placages glaciaires ne sont qu'à environ 60 mètres au-dessus du niveau actuel de la vallée.

Durant le Quaternaire, la vallée s'approfondit peu à peu, et les eaux déposent les alluvions des hauts niveaux et des bas niveaux dont les sources thermales viennent, par places, cimenter les divers éléments. Les sources actuelles de Sainte-Marguerite, de la région du Saladis et du Tambour qui se font jour à travers le granite, en laissant déposer de l'aragonite et des sels de fer, ne sont que l'écho affaibli des sources du Quaternaire.

Dans cette journée, si bien remplie, nous avons pu comprendre la façon dont s'étaient formées un grand nombre d'espèces minérales (aragonite, calcite, zéolites, calcédoine, gypse, pyroxène, amphibole, etc.), étudier toutes ces espèces, voir toutes les phases évolutives de ce coin de la Limagne qui comprend des grès, des marnes, des calcaires, des restes de volcans oligocènes, des basaltes

Digitized by Google

du Pliocène supérieur, des moraines glaciaires et des alluvions de divers âges.

Genèse de minéraux variés, changements hydrographiques et orographiques survenus sous l'influence de mouvements du sol, dépôts lacustres et fluviatiles; formations volcaniques : toutes ces questions ont été élucidées avec clarté, grâce aux nombreuses explications de M. Glangeaud.

Cette excursion nous laissera donc un souvenir inoubliable.

G. Garde.

UN GISEMENT DE DISTHÈNE

DANS LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Le Disthène, schorl bleu des anciens minéralogistes, est un silicate d'alumine, composé, d'après Pisani.

Silice.....	36,80
Alumine.....	63,20

Sa forme primitive est un prisme bioblique dans lequel les faces latérales M et T font entre elles un angle de 106° 15', la base P étant inclinée de 101° sur la première et de 93° sur la seconde; mais ce minéral se présente le plus souvent à l'état lamelliforme, bacillaire ou fibreux. Sa densité est de 3,67. Sa dureté, variable sur les différentes faces, est plus forte sur les angles et les arêtes que sur les pans; les parties aiguës peuvent rayer le verre, tandis que si l'on agit sur le plat des lames, elles sont rayées par une pointe d'acier. D'un aspect vitreux et comme fendillé, il est naturellement blanc, parfois gris, jaunâtre; cependant sa teinte la plus habituelle est le bleu de saphir; cette dernière couleur est toujours inégalement distribuée dans la masse, et il n'est même pas rare de trouver des cristaux incolores avec quelques points bleus seulement disséminés çà et là. Insoluble dans les acides, il est également infusible au chalumeau; c'est à cause de cette propriété qu'on l'employait autrefois comme support dans les essais pyrognostiques.

Dans presque tous ses gisements on observe sa transformation en produits micacés d'une espèce particulière, la Damourite. On le trouve exclusivement dans les terrains primitifs où il est ordinairement associé à l'andalousite, à la staurotide, au grenat. Les beaux échantillons des grandes collections viennent du Saint-Gothard où certains schistes cristallins de la région sont pour ainsi dire lardés de prismes de Disthène.

Digitized by Google

En France, c'est une substance assez rare. M. Lacroix dans son magnifique ouvrage, *Minéralogie de la France et de ses colonies*, signale sa présence dans les filons de quartz des pegmatites perçant les schistes de la montagne d'Arrée, aux environs de Roc-Saint-André-en-Cloître (Finistère) ; les pseudomorphoses en produits micacés y sont fréquentes. Il est assez abondant aux environs de Pontivy, de Baud (Morbihan) où il forme parfois des masses considérables constituées par des lames courbes ou tordues, d'un bleu de diverses nuances mais rarement homogène. Dubuisson l'indique en larges lames bleues atteignant jusqu'à 6 centimètres de côté, dans les micaschistes de Brignon-en-Beuvron (Loire-Inférieure). Pascal prétend l'avoir rencontré dans les roches granulitiques des produits des projections basaltiques de Taulhac, de Cheyrac et autres points des environs du Puy, notamment aux rochers Saint-Michel et Corneille; il est probable que cet auteur a pris pour du Disthène la sillimanite abondante dans tous ces gisements. M. Rames l'a trouvé en lames de 7 à 8 centimètres dans les veines quartzeuses de Cors, près Saint-Cernin, et aussi entre les hameaux de Goueyze et Pierre-Ficade (Cantal). Gruner signale de grandes lames bleues de 15 centimètres dans le quartz des micaschistes des environs de la Tour-en-Jarret, et M. Termier en a trouvé également dans les lentilles des micaschistes à chlorites de la vallée de Dorlay, près Saint-Paul-en-Jarret ainsi que dans les galets de micaschiste de la brèche houillière de la Foulhouse (Loire). Enfin Sage qui le désigne sous le nom de « Béryl feuilleté cristallisé en prismes tétraédriques » l'indique dans les micaschistes de Saint-Symphorien-d'Ozon, près Lyon.

Jusqu'à présent, ce joli minéral (1) n'avait pas été trouvé dans le département du Puy-de-Dôme. M. Gonnard, qui a tant contribué à l'étude de nos richesses minéralogiques n'en parle point. C'est à l'un de mes élèves, M. Léon Mayençon, qu'en est due la première découverte. De passage à Avèze, il en rencontra un échantillon sur une cheminée à l'hôtel Audigier, sans s'inquiéter autrement de la provenance exacte.

Désireux de la connaître, je me rendis à Avèze, où M. Audigier, avec la plus aimable complaisance, voulut bien me fournir tous les renseignements dont j'avais besoin et me faire accompagner jus-

(1) Le Disthène pur et d'une belle qualité a été quelquefois taillé et poli en cabochon et vendu pour du saphir dont sa couleur le rapproche, mais il est cependant bien facile de les distinguer par leur dureté respective. Employé en bijouterie, pour ce qu'il est en réalité, il serait encore certainement plus intéressant que les verres colorés débités sous le nom de pierres d'Auvergne.

Digitized by Google

qu'au « Champ-du-Mica » ; (c'est ainsi que l'on désignait le Disthène dans le pays).

Le Champ-du-Mica, au territoire des Granounes, sur la route de Tauves, est à une distance d'un kilomètre environ. Le propriétaire, M. Alexis Serre, prévenu de mon arrivée, voulut bien mettre ses serviteurs à ma disposition, de sorte qu'il fut possible de me rendre compte, au moins sommairement, de l'importance et de la nature du gisement, et je n'exagère rien en affirmant que c'est l'un des plus beaux que nous ayons en France. C'est un filon de plusieurs décimètres de côtés, traversant le micaschiste constitué par une pegmatite à gros éléments; toutefois, cette roche est assez pauvre en mica, et, par places, le feldspath lui-même est remplacé presque entièrement par le Disthène.

J'ai pu en recueillir des lames ayant jusqu'à 20 centimètres de longueur, sur des blocs à peu près purs, mais nulle part je n'ai rencontré de cristaux, ni aucun des minéraux qui lui sont ordinairement associés. L'un de mes amis, M. Pierre de Brun, venu quelques jours plus tard n'a pas été plus heureux sous ce rapport. Il est probable néanmoins que des recherches plus importantes donneraient d'autres résultats. Si les compagnons habituels du Disthène font défaut, il est très facile de rencontrer les pseudomorphoses en produits micacés, surtout sur les parties du filon les plus rapprochées de la surface du sol. Les glandules de quartz, beaucoup moins altérées que le feldspath, sont traversées par de nombreux cristaux de Disthène entièrement aplatis, phénomène dû sans doute aux énormes pressions qu'ils ont subies, car les strates de la roche encaissante sont loin de conserver une direction uniforme.

J'ai appris depuis que le Disthène existe dans les mêmes conditions à une distance d'environ 500 mètres du point que j'ai exploré, en un lieu appelé Fontfraîche.

Une excursion minéralogique dans cette région encore peu connue serait certainement aussi intéressante que fructueuse. La vallée de la Dordogne, en amont du pont de Fer sur la route d'Avèze, est fort pittoresque, et c'est seulement à une petite distance de ce pont que M. Paul Gautier a découvert la Bournonite tout près de l'ancien moulin Michon, aujourd'hui disparu; c'est là également que j'ai rencontré la pyrite de fer, la stibine et la barytine blanche. Près du village de Chaumadoux on voit les restes d'une ancienne exploitation de sulfure d'antimoine, et sur le flanc de la route même d'Avèze viennent affleurer un filon de mispickel et de nombreux filonnets de fer limonite. Le cantonnier, M. Marche, m'a remis un échantillon de pharmacosidérite, minéral également nouveau pour le département et que l'on trouve habituellement dans le voisinage

Digitized by Google

de l'oxyde d'étain. Les environs d'Avèze peuvent donc être d'un très grand intérêt; aussi, s'il m'était permis d'émettre un vœu, je demanderais au très sympathique professeur de minéralogie de l'Université, M. Glangeaud, de mettre le cap de ce côté pour l'une des excursions qu'il dirige toujours avec autant d'amabilité que de compétence.

Fre ADELPHE.

BIBLIOGRAPHIE.

ANDRÉ LE BRETON. — *Le Roman au* XVIIIe *siècle*. Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie ; 1 vol. in-18, 396 pages.

« La vie du XVIIIe siècle, dit M. Le Breton, n'est pas dans ses épopées ; elle n'est pas dans ses poésies lyriques; elle n'est pas dans ses tragédies ni même, sauf quelques exceptions fameuses, dans ses comédies : elle est dans ses romans. La face changeante du siècle s'y reflète. Ses mœurs, ses passions, son rêve humanitaire, la chronique contemporaine, la discussion des questions sociales, tout ce que les autres genres laissaient presque entièrement de côté, le roman s'en est emparé et en a fait sa substance. » M. Le Breton nous montre comment ce genre si vivant et si nourri est sorti de ce tissu compliqué d'aventures extravagantes que les romanciers de la fin du XVIIe siècle offraient au public sous le titre de *Mémoires* ou d'*Histoires secrètes*. L'écrivain chez lequel nous observons les premiers symptômes de la transformation est Courtilz de Sandras, l'auteur des *Mémoires de d'Artagnan*, si largement mis à contribution par Alexandre Dumas dans les *Trois Mousquetaires*. Tandis qu'avec le *Télémaque* de Fénelon le roman menaçait de s'égarer dans la mythologie et dans la thèse politique, Sandras commençait à l'engager dans une voie sûre en mêlant à la fantaisie des aventures la substance ferme de la réalité contemporaine. Lesage continue et perfectionne la manière de Sandras. Il a l'ambition d'offrir à son lecteur « un tableau des mœurs du siècle ». Son *Diable boiteux* et *Gil Blas* fourmillent d'allusions à des personnages et à des faits du temps. Ils sont du La Bruyère en action, avec cette portée générale que l'auteur des *Caractères* a su donner à ses observations prises sur le vif, mais aussi avec cet esprit satirique qui nuit à l'intérêt d'un roman. Marivaux serre la réalité de plus près et renonce aux déguisements dont Lesage enveloppe ses récits; comme psychologue, il est également supérieur à l'auteur de *Gil Blas*. Avec Pré-

Digitized by Google

vost la passion envahit le roman et lui donne une vie nouvelle. C'est par là que Prévost est le véritable fondateur du roman moderne. *Manon Lescaut* et tant de pages de ses autres œuvres sont nées du cœur, d'un cœur brûlé de fièvre, tourmenté d'une tristesse infinie. Ce sont les livres d'un réaliste qui est un poète plein de mélancolie. Prévost se suscite à lui-même un redoutable concurrent en traduisant les romans de l'Anglais Richardson. *Clarisse Harlowe*, *Paméla*, *Grandison* provoquèrent un enthousiasme extraordinaire chez les meilleurs esprits, chez Diderot comme chez Rousseau. En embrassant dans ces ouvrages de nombreux problèmes qui se rattachent à la vie de famille, Richardson encourageait la tendance sociale et philosophique qui s'était déjà révélée dans mainte œuvre française. Avant que Rousseau écrivît son roman social de la *Nouvelle Héloïse*, Montesquieu avait donné ses *Lettres persanes* et Voltaire un assez grand nombre de ses *Contes* et *Romans*. L'apparition de la *Nouvelle Héloïse*, où Rousseau jette tout son moi, toute sa vie intellectuelle et morale, est, après *Manon Lescaut*, la plus grande date dans l'histoire du roman au XVIIIe siècle. Le roman devient « une œuvre d'art presque aussi vaste que la vie elle-même ». Dans la foule innombrable des écrivains qui surgirent à la suite de Rousseau et qui cultivèrent le roman d'amour, le roman pastoral, le roman pédagogique, les noms à retenir, à titres divers, sont ceux de Florian, de Diderot, de Laclos et de Restif de La Bretonne. Tandis que ces trois derniers auteurs décrivent la vie française à la veille de la Révolution, Bernardin de Saint-Pierre nous transporte sous des cieux lointains et nous donne le premier roman exotique qui soit un chef-d'œuvre. *Paul et Virginie* clôt brillamment l'histoire du roman au XVIIIe siècle. Des livres de valeur paraîtront encore avant 1800, mais ils annoncent une période nouvelle, celle où éclateront les noms de Chateaubriand, de Mme de Staël et de Benjamin Constant.

Telles sont les grandes lignes du sujet traité par M. Le Breton. La matière était vaste, presque incommensurable. Il ne suffisait pas de s'arrêter aux œuvres saillantes, telles que *Manon Lescaut* ou la *Nouvelle Héloïse*, pour les examiner en détail. Il fallait connaître l'abondante littérature d'où ces œuvres émergeaient, se rendre compte de leurs tenants et aboutissants, chercher souvent dans le médiocre la genèse et l'explication de l'excellent. *Manon Lescaut*, par exemple, n'est que le tome VII des *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*, et Prévost a écrit encore plus de cent autres volumes. Il était indispensable, pour parler avec une réelle compétence du charmant ouvrage qui a immortalisé son nom, d'avoir sondé du regard la masse de ces

Digitized by Google

écrits qui le firent vivre, mais que la postérité ne feuillette plus. M. Le Breton ne s'est pas dérobé à cette nécessité des longues explorations. Son livre est sérieusement documenté. Les œuvres mémorables sur lesquelles il insiste sont éclairées par des observations sur des productions secondaires qui en ont préparé l'avènement ou qui en laissent mesurer l'action. Les personnages de premier plan qu'il détache, il ne les isole pas de la multitude des oubliés qui se meut derrière eux. On a l'impression de cheminer sur la crête d'une chaîne de montagnes avec un guide qui connaît toutes les vallées d'alentour et qui est capable de nous renseigner sur les coins les plus obscurs.

Dans la masse des faits, M. Le Breton discerne les courants principaux que le roman a suivis au XVIIIe siècle. Romans d'aventures, romans d'actualité, romans de passion, romans philosophiques, romans exotiques, ces genres divers ont entre eux des liens que l'auteur démêle avec beaucoup de perspicacité et se succèdent dans une évolution dont il nous décrit avec exactitude les phases. Il ne nous montre pas les œuvres par blocs sporadiques, mais comme une série de productions dont l'une amène l'autre. L'ordre et l'unité qu'il donne ainsi à son travail n'ont rien d'artificiel ; c'est le résultat d'une étude pénétrante et approfondie du sujet.

A la connaissance des faits M. Le Breton ajoute encore d'autres qualités. Il possède au plus haut degré le don de caractériser un genre, une époque, et de tracer la physionomie d'un auteur. Ces œuvres, qu'il sait nous présenter d'une manière si vivante, il les juge en délicat, en artiste d'un goût sûr. Il fallait beaucoup d'esprit pour parler convenablement d'une époque où tout le monde était spirituel, jusqu'à ces enfants dont M. Le Breton nous cite quelques mots fort jolis: Sous ce rapport, nous sommes amplement satisfaits. Les pages du livre sont émaillées de réflexions fines, d'un tour plaisant, d'une amusante fantaisie. Nous pourrions citer plus d'un mot qu'on croirait échappé à Voltaire.

Mais ce qui rehausse singulièrement à nos yeux la valeur de ce livre savant et bien écrit, c'est la sensibilité délicate qui s'y manifeste. Ce n'est pas seulement par l'intelligence que M. Le Breton comprend les auteurs qu'il étudie, c'est aussi par le cœur. Une sympathie puissante l'entraîne vers ceux qui ont souffert et pleuré. Si Prévost lui est cher, c'est parce que celui qui raconta les malheurs de Des Grieux avait une âme blessée, pleine de mélancolie et de pitié, sur laquelle la pensée de la fatalité et de la mort avait jeté comme une ombre. C'est avec de l'émotion au cœur qu'ont été écrites les jolies pages qui racontent la passion de J.-J.

Digitized by Google

Rousseau pour Mme d'Houdetot et toutes celles qui signalent la magnifique poésie répandue dans la *Nouvelle Héloïse*. La raillerie trouverait facilement à s'exercer aux dépens de Bernardin de Saint-Pierre. M. Le Breton s'amuse de la philosophie de cet apôtre des causes finales. Mais il lui pardonne beaucoup et il l'aime, parce qu'il nous reste de *Paul et Virginie* « une impression de mélancolie très douce et très pure, telle qu'en dégage la musique ou qu'en peuvent dégager les vieilles légendes... »

« L'art le plus impersonnel, dit quelque part M. Le Breton, est encore, est toujours l'expression d'une âme. » Cette phrase s'applique à son livre qui, tout en étant objectif comme il convient à une étude d'histoire littéraire, nous révèle une âme profondément sympathique. Grâce au charme qu'elle exerce sur nous et qui s'ajoute à un plaisir intellectuel d'essence rare, ce tableau du roman au XVIIIe siècle nous captive autant que le ferait le plus attachant des romans.

A. EHRHARD.

L'*Apiculture par les Méthodes simples*, par R. HOMMELL, ingénieur agronome, professseur d'agriculture à Riom, 1 volume in-8° carré de 338 pages, avec 102 figures et 6 planches hors texte, cartonné à l'anglaise. Prix : 5 fr. (Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine, Paris.)

—

L'apiculture a été, pendant ces cinquante dernières années, l'objet de la préoccupation constante des nations voisines. En effet, l'élevage des abeilles assure d'importants revenus à ceux qui savent le pratiquer avec une méthode et des soins convenables. Aussi est-ce avec regret qu'on constate, en France, l'abandon d'une industrie si facile et si rémunératrice.

M. R. Hommell vient pousser le cri d'alarme, dans un livre remarquable, où il expose en même temps les moyens sûrs d'arrêter le mal et de donner des forces nouvelles à l'apiculture qui disparait.

En 1862, nous avions en France deux millions 500,000 ruches.

En 1897, nous ne possédons plus que 1,600,000 ruches !

En 1862, ces ruches représentaient un rapport de 25 millions de francs.

En 1897, ce rapport atteint à peine 14 millions de francs !

C'est donc une perte sèche de 11 millions par an ! Pour le département du Puy-de-Dôme, en particulier, le nombre des ruches a diminué de 50 0/0 depuis 1882.

Digitized by Google

Pendant ce temps l'Allemagne double ses ruches ; l'augmentation est de plus de 40 0/0 ; en Suisse, dans certains cantons, l'augmentation dépasse 100 pour 100.

De ce fait, le nombre des ruches dans ce dernier pays est de 40 en moyenne par kilomètre carré, tandis qu'en France cette moyenne atteint à peine 3 pour la même surface.

Ces chiffres sont plus éloquents que toutes les discussions. Nous cédons le pas à nos voisins et, au lieu de multiplier les colonies d'abeilles dans notre France si fertile, nous laissons peu à peu s'éteindre une industrie précieuse, abandonnant aux étrangers les bénéfices que nous devrions encaisser.

Il faut donc se remettre résolument à l'œuvre, rattraper le temps perdu et, dans cette voie, le livre de M. Hommell vient à son heure et sera d'une incontestable utilité.

Le traité d'Apiculture de M. Hommell se distingue de tous ceux qui l'ont précédé par l'esprit tout spécial qui a présidé à sa rédaction. L'auteur, partant de ce principe que les colonies d'abeilles travaillent d'autant plus activement qu'elles sont moins dérangées, rejette complètement les opérations multiples recommandées et décrites dans la plupart des ouvrages apicoles, opérations qui sont toujours inutiles, souvent dangereuses et qui ont, en tous les cas, pour effet de compliquer l'Apiculture au point de la rendre inabordable pour la masse des propriétaires.

Le *Traité d'Apiculture par les méthodes simples* est l'œuvre d'un praticien qui exploite lui-même d'importants ruchers ; les débutants y trouveront un guide précieux et sûr, toujours clair et précis, qui leur évitera les tâtonnements et les fautes ; les personnes déjà versées dans l'art apicole le liront aussi avec profit et pourront ensuite apporter des modifications utiles aux procédés qu'ils emploient.

Le chapitre I est consacré à l'étude de la biologie des abeilles, à la description des diverses races. La cire et les rayons, le miel, les plantes mellifères, le pollen, l'eau et le propolis font l'objet du chapitre II. Le chapitre III traite de l'accroissement des colonies, de la ponte et de l'essaimage naturel.

Ces premiers chapitres nous transportent au milieu des *habitants de la ruche : ouvrières, mâles, mère ou reine*, nous apparaissent avec leurs caractères distinctifs. Mais l'abeille n'est pas une espèce immuable, au contraire, et il existe de nombreuses *races* d'abeilles, européennes, asiatiques, africaines, etc., qui se prêtent à des croisements et donnent des produits très recherchés par les apiculteurs. Les *constructions des abeilles* viennent ensuite : c'est la *ruche* avec ses rayons, aux cellules hexagonales, dans lesquelles les ouvrières déposent le miel. L'étude des *substances récoltées et éla-*

Digitized by Google

borées est de la plus haute importance. Nous trouvons la reine à l'œuvre; la ponte et l'essaimage assurent l'accroissement et la multiplication des colonies.

Dans les chapitres IV, V, VI, VII et VIII est étudié, avec les détails les plus minutieux, tout ce qui est relatif à l'établissement du rucher, au choix raisonné de la ruche et à sa manipulation, puis l'outillage nécessaire, le peuplement des ruches, l'essaimage artificiel, la conduite du rucher pendant toute l'année, la récolte et la vente du miel, la récolte et la purification de la cire, les falsifications et l'analyse du miel et de la cire, enfin les dérivés du miel : hydromel, œnomel, vinaigre et eau-de-vie.

C'est dans ces chapitres que le praticien se montre, multipliant les conseils, les indications, ces mille petits procédés qui ne s'apprennent que par la pratique constante du rucher. Que d'hésitations supprimées par ces pages claires et précises où tout est consigné avec détail, comme un journal de bord, où tous les incidents sont prévus et prévenus, où toutes les observations sont relatées avec netteté. Dans ces descriptions de ruches, d'instruments apicoles, de procédés opératoires, l'auteur a fait ressortir, d'après sa propre expérience, ce qui est le meilleur et le plus avantageux. Avec un tel guide, on peut aisément faire son choix et procéder à son installation.

A propos de l'hydromel, il faut appeler l'attention de nos populations montagnardes sur l'intérêt que peut présenter pour elles cette boisson alcoolique excellente, saine et qui ne coûte que la peine de la préparer, à la condition de posséder quelques ruches fournissant le miel pour sa fabrication.

Que de questions intéressantes soulevées dans cet ouvrage d'une lecture si facile et si appropriée aux sujets traités! Quelle importance que celle des abeilles pour la fécondation des fleurs de nos vergers! L'abeille est pour l'arboriculture un aide nécessaire, souvent indispensable, qui, en visitant les fleurs, assure la production des fruits les plus beaux et les plus savoureux.

Les chapitres IX et X contiennent tout ce qui est relatif aux maladies des abeilles et à la statistique agricole.

En résumé, l'ouvrage de M. Hommell est sans doute le plus complet qui existe à l'heure actuelle sur la matière ; il sera le guide indispensable de tous ceux qui se proposeront de créer et de conduire un rucher avec le minimum de travail et le maximum de produit. Ceux qui ont visité, sous l'aimable direction du professeur, ses ruchers de Riom, de Durtol et du Cendre, y trouveront les préceptes écrits des leçons en plein air qu'ils ont suivies avec tant de plaisir ; ils se joindront à moi pour adresser, au professeur, nos félicitations

Digitized by Google

pour la façon magistrale dont il a développé l'histoire des abeilles et les préceptes de l'apiculture pratique.

Dr P. G.

A lire dans la *Revue d'Art dramatique* (nos du 5 et du 20 octobre 1899) une intéressante étude de M. Robert Brussel, sur *Emmanuel Chabrier et le Rire musical*, accompagnée de quelques lettres du brillant compositeur né, comme on sait, à Ambert, le 18 juin 1841.

NÉCROLOGIE

—

M. Félix Nourrisson.

M. Félix Nourrisson, qui occupa le premier la chaire de philosophie à la Faculté des lettres de Clermont (1855-1858), est mort à Paris, le 13 juin 1899, à l'âge de 74 ans. Sa vie, ses œuvres et son caractère ont été étudiés tout récemment dans la *Revue d'Auvergne* (n° de mars-avril).

Comme suite au travail de notre collaborateur M. Joyau, nous reproduisons le discours prononcé par M. Himly à l'Académie des Sciences morales et politiques, dans la séance du 17 juin :

« Messieurs,

» La volonté formelle de M. Nourrisson a empêché l'Académie de lui faire ses adieux publics, et c'est en silence que nous avons assisté avant-hier aux funérailles de notre regretté confrère. Aujourd'hui cependant, où pour la première fois depuis sa mort, nous sommes réunis auprès de sa place vide, il ne saurait être défendu à votre Président de rappeler brièvement sa vie laborieuse et ses nombreux ouvrages en attendant la notice détaillée que lui consacrera son successeur.

» Jean-Félix Nourrisson était né le 18 juillet 1825, à Thiers (Puy-de-Dôme) ; fils de l'Auvergne, il a gardé toute sa vie durant quelque chose de l'énergie un peu âpre et de l'austérité que l'on attribue communément au génie arverne.

» Il fit son droit et était, en 1848, reçu avocat à la Cour d'appel de Paris ; mais dès l'année suivante il débutait dans l'enseignement comme professeur de philosophie au collège Stanislas, devenait en 1850 agrégé de philosophie, docteur ès lettres en 1852, et après avoir pendant quelques années (1854-1858) enseigné la philosophie à la Faculté des lettres de Clermont, il revenait en 1858 définitivement

Digitized by Google

à Paris comme professeur de logique au Lycée Napoléon, actuellement Henri IV.

» C'est en cette qualité qu'il se fit une place considérable dans l'Université par un enseignement très précis et très ferme, fondé exclusivement sur la raison et ne laissant aucune place aux aventures de l'imagination métaphysique Sa parole claire, méthodique, réglée, était en même temps vivante et animée. Il provoquait la discussion, la menait avec verve, entrain, gaîté même parfois et ironie, toujours avec sûreté et autorité. Nul étalage d'érudition, mais une causerie substantielle constamment quoique discrètement nourrie de l'étude approfondie des grands philosophes et des grands moralistes. Et ainsi, il réussissait admirablement à se mettre à la portée des jeunes intelligences, à les ouvrir et en même temps à les discipliner en leur fournissant des assises fermes sur lesquelles elles pouvaient bâtir à leur tour sans craindre d'avoir à les reconstruire.

» Mais le professeur excellent dont je viens de vous faire le portrait d'après les souvenirs d'un ancien élève, notre confrère M. Boutroux, était en même temps un penseur et un écrivain de grand mérite. A ses thèses de 1852 sur la théorie platonicienne des idées et sur la philosophie de Bossuet (l'une et l'autre rééditées dix ans plus tard) avaient succédé en 1853 deux volumes sur les Pères de l'Eglise latine et en 1856 un troisième sur le Cardinal de Bérulle; puis, de 1860 à 1866, parurent trois ouvrages considérables sur la Philosophie de Leibnitz (1860), sur la Nature humaine (1865) et sur la Philosophie de Saint-Augustin (1866) qui tous les trois avaient été, dans leur première forme, couronnés par l'Académie des Sciences morales et politiques, dans les concours de 1859, 1862 et 1864; et ils étaient suivis de près par des volumes sur Spinoza et le Naturalisme contemporain (1866); sur la Politique de Bossuet (1867); sur le Christianisme et la Liberté (1868); sur Alexandre d'Aphrodisias (1870).

» M. Nourrisson était dès lors en situation de venir siéger à côté des juges qui l'avaient distingué et récompensé; en 1870, il succédait au duc Victor de Broglie dans la section de philosophie de notre Académie.

» Un peu plus tard, il entrait aussi dans le haut enseignement. Après avoir temporairement exercé (1871-1873) les fonctions d'inspecteur général de l'Université, il fut, en 1873, chargé d'un cours complémentaire d'histoire de la philosophie moderne au Collège de France, et le 1er janvier 1874 un double décret créait définitivement la chaire et l'en faisait le premier titulaire. Il y a professé pendant un quart de siècle, tout en remplissant consciencieusement ses

Digitized by Google

devoirs d'académicien et en continuant ses publications philosophiques et politiques, parmi lesquelles je signale celles qu'il a consacrées à l'Ancienne France et à la Révolution (1873-1885); à Machiavel (1883) et à Pascal (1885-1888); à Bacon, Boyle, Toland et Buffon (1887); et surtout son Tableau des progrès de la pensée humaine depuis Thalès jusqu'à Hegel, qui arrivait dès 1886 à sa sixième édition.

» Dans ces œuvres nouvelles comme dans celles qui les avaient précédées, la tâche assumée par M. Nourrisson a été surtout de démontrer et de défendre. Pour lui la philosophie était une science qui, après un Platon, un saint Augustin, un Descartes et un Leibnitz, n'en était plus à chercher ses principes, et il regardait comme la vérité établie et inébranlable le spiritualisme de ces grands rationalistes, qui coïncide avec le côté rationnel des grands dogmes du Christianisme.

» Aussi est-ce surtout dans le domaine de l'histoire et de l'érudition que la curiosité scientifique de notre confrère a cherché et trouvé des résultats nouveaux. Il a étudié de près des ouvrages qu'on cite trop souvent sans les avoir lus, ceux du pieux physicien Boyle ou du déiste Toland, par exemple, et y a fait de véritables découvertes. Il s'est attaqué à un sujet qui semblait rebattu, la biographie et l'histoire de la pensée de Pascal, et y a apporté mainte correction intéressante. L'Académie n'a pas oublié la remarquable discussion sur la part de Pascal et la part de Descartes dans l'expérience du Puy de Dôme, qu'il soutint devant elle le 22 août 1885 contre l'homme le plus versé dans l'histoire de Pascal, Ernest Havet. Ceux-là mêmes qui trouvèrent trop dur l'arrêt porté par M. Nourrisson contre Pascal furent unanimes à reconnaître l'érudition impeccable et la vigueur du raisonnement avec lesquelles cet arrêt était motivé.

» L'esprit de M. Nourrisson avait un impérieux besoin de certitude et de précision. La science poursuivant le vrai, et le vrai étant rigoureusement défini, il n'admettait ni suppositions possibles ni conjectures. Rien d'ailleurs qui ne ressemblât chez lui à une vérité imposée au nom de l'autorité. Ses seuls arguments sont des faits et des déductions, mais il les apporte précis et impérieux comme des démonstrations mathématiques. Et son style a les caractères de son esprit: clair, net, énergique, il sacrifie visiblement les nuances à la vigueur, et reproduit sous la main du logicien, dans ses articulations très apparentes, l'enchaînement savant et indissoluble des pensées.

» M. Nourrisson était comme homme ce qu'il était comme penseur et comme écrivain. Les croyances religieuses ne se mêlaient pas

Digitized by Google

à ses convictions philosophiques; mais la constatation de leur parfaite coïncidence lui avait assuré l'absolue stabilité des unes et des autres. Nulle place donc pour l'hésitation, les compromis, les complaisances. Dans l'ordre pratique, comme dans l'ordre spéculatif, une décision, une netteté, une franchise que rien ne pouvait entraver. Sauf la part qu'il avait faite à sa famille, il a consacré sa vie entière à l'étude, à la méditation, à la production littéraire; il a cherché ardemment la vérité, non pour en jouir en solitaire, mais pour la propager et en faire éclater l'évidence; loin de se désintéresser de nos luttes et de nos difficultés, il a travaillé de toutes ses forces, selon ses convictions, au bien des âmes et de la société. »

M. Francisque Bouillier.

La section de philosophie de l'Académie des Sciences morales a fait, le 26 septembre de cette année, une autre perte dans la personne de *M. Francisque Bouillier*, qui fut de septembre 1864 à février 1865, recteur de l'Académie de Clermont. Né à Lyon en 1813, élève de l'Ecole normale, reçu premier à l'agrégation de philosophie, il avait été professeur et doyen à la Faculté des lettres de Lyon. De 1867 à 1871, il dirigea l'Ecole normale supérieure: il a raconté dans une brochure intéressante l'histoire de l'Ecole pendant le siège de Paris et le bombardement. Il fut ensuite inspecteur général de l'Université jusqu'à l'âge de la retraite.

M. Bouillier a composé un grand nombre d'ouvrages qui ont obtenu beaucoup de succès; le plus connu est l'*Histoire de la philosophie Cartésienne*, couronnée par l'Académie en 1841 et souvent réimprimée; citons encore la *Théorie de la Raison impersonnelle, du Plaisir et de la Douleur*. C'est lui qui lança le premier l'idée de solenniser en 1896 le centenaire de la fondation de l'Institut de France. Enfin, membre zélé et longtemps président de l'Académie de Lyon, il avait dans de nombreux écrits soutenu cette idée qu'il y aurait lieu de rattacher les sociétés savantes des départements aux différentes sections de l'Institut par des relations fréquentes et une collaboration active.

E. J.

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

LE

PLATEAU CENTRAL DE LA FRANCE

SON ROLE GÉOLOGIQUE. — SON HISTOIRE

Depuis trente ans environ, trois théories ont été émises dans la science pour établir la genèse du Plateau Central et l'histoire de son évolution dans le passé. La plus récente, qui est aussi la plus généralement adoptée, a reçu comme une sorte de consécration officielle par son exposition devant l'Institut de France. Le vingt-cinq octobre 1890, en effet, M. Fouqué lisait devant les cinq Académies réunies dans la séance publique annuelle, un discours intitulé « Le Plateau Central de la France. » En faisant abstraction, dans ce discours académique, de l'exposition magistrale des phénomènes volcaniques de l'Auvergne qui tient naturellement la meilleure place dans cette œuvre du célèbre historien de Santorin, et en s'en tenant à la partie réservée à l'histoire générale du Massif Central, on se convainc bientôt que dans la pensée du savant professeur du Collège de France, ce massif exondé dès la fin de la période primitive et la sortie des granites est resté, pour ainsi dire, immuable dans sa partie centrale et n'a subi que des modifications « probablement peu considérables dans la forme et l'extension de ses contours, aux époques primaires, secondaires et tertiaires, jusqu'à l'époque oligocène. » A partir de l'oligocène seulement, de grands changements se sont manifestés. Le Plateau Central s'est couvert de lacs et s'est soudé graduellement aux terres voisines, pour se confondre en définitive avec la

Digitized by Google

France et l'Europe après l'extension passagère de la mer helvétienne et le soulèvement des Alpes (1).

Vingt ans avant le discours de M. Fouqué, dès 1869, un jeune géologue de mérite, cruellement enlevé par une mort tragique à l'affection de ses amis et à la science qu'il honorait, Henri Magnan avait émis à la suite de recherches effectuées sur les bords Sud-ouest du Plateau Central, l'hypothèse hardie que ce massif avait été jadis totalement recouvert par les dépôts jurassiques et infra-crétacés; mais que, vers la fin de cette époque et avant la transgression cénomanienne, des failles l'ayant exhaussé et délimité suivant son pourtour actuel et l'érosion aqueuse ayant accompli son œuvre, tous les sédiments déposés à sa surface entraînés dans les mers voisines, avaient disparu laissant partout à nu le substratum cristallin primitif tel qu'il s'offre à nos regards. Un dessin schématique dressé par lui dans le mémoire auquel je fais allusion, du bassin de la Garonne au bassin de la Loire, à travers le Limousin, la Marche et le Berry, témoigne d'une conviction bien arrêtée dans l'esprit du jeune auteur (2). Disons bien vite que cette audacieuse hypothèse, fruit d'une généralisation excessive de faits observés sur un théâtre trop restreint, n'eut guère d'écho dans le monde géologique. Mais l'année 1886 vit éclore une hypothèse encore plus hardie. Edouard Suess, le plus célèbre des géologues contemporains, fit au Plateau Central de la France l'application d'une théorie orogénique nouvelle, ébauchée dès 1875 dans son ouvrage sur l'origine des Alpes (3), et développée quelques années après dans les études nouvelles intitulées *Antlitz der Erde*, c'est-à-dire la Face de la terre (4);

(1) Fouqué. — Le Plateau Central de France, 1890, *Revue Scientifique*, tome XXVI, page 546.

(2) H. Magnan. — Etude des formations secondaires des bords sud-ouest du Plateau Central de la France, entre les vallées de la Vère et du Lot, 1869. *Appendice*, page 80.

(3) Edouard Suess. — *Entstehung der Alpen*. Vienne, 1875.

(4) Edouard Suess. — *Das Antlitz der Erde*.

Digitized by Google

cette œuvre, dit M. de Lapparent, où des idées d'une puissante originalité, s'allient à une érudition extraordinaire, embrassant la surface entière de notre planète (1).

Cette théorie précisée et généralisée dès l'année suivante, 1887, par Neumayr, gendre et collègue d'Edouard Suess à l'Université de Vienne, avant qu'une mort cruelle et prématurée ne l'enlevât, comme Henri Magnan, à la science, nous représente le Plateau Central comme formant jadis un tout continu avec la Bretagne, l'Ardenne, les Vosges, la Forêt-Noire et la Bohême, tout, primitivement recouvert de puissantes assises de sédiments déposés au fond de toutes les mers anciennes, primaires, secondaires et tertiaires, puis séparé et isolé des autres massifs par des failles après le soulèvement des Alpes, et finalement décapé par les érosions et réduit à son substratum cristallin. En un mot, le Plateau Central serait, suivant l'expression allemande, un « Horst », c'est-à-dire un pilier fixe, resté en place, quand tout autour de lui s'effondrait et s'affaissait pour constituer, à un niveau plus inférieur, les bassins de la Loire et de la Seine, du Rhône et de l'Aquitaine qui l'environnent. On sait que M. de Lapparent a combattu et réfuté cette célèbre théorie des horsts, et démontré dans une véhémente et judicieuse argumentation, le danger de telles généralisations à outrance dont le moindre défaut est de substituer des conceptions théoriques séduisantes par leur grandeur peut-être, mais en réalité arbitraires, aux faits déjà connus en dehors desquels rien de durable ne peut s'édifier.

Quelle est, Messieurs, dans les trois essais synthétiques que je viens de vous rappeler, la part de vérité à retenir ? Quelles sont les modifications que les découvertes qui se multiplient chaque jour à notre époque d'activité scientifique fiévreuse, leur ont fait subir ? Quelle est, en un mot, la véritable histoire du Plateau Central ? C'est ce

(1) De Lapparent. — *Bull. Soc. G. Fr.*, 3e série, t. XV, page 215.

Digitized by Google

que je vais essayer de vous exposer aussi brièvement que possible.

Si l'on envisage le Plateau Central à la lumière de la Géologie générale en s'appuyant sur les progrès énormes que cette science a réalisés, on ne tarde pas à reconnaître que cette région offre, à l'encontre de celles qu'on a l'habitude de lui comparer, comme la Bretagne, l'Ardenne ou les Vosges, un caractère particulier, exceptionnel, qui n'a jusqu'à ce jour été signalé par aucun des géologues qui l'ont étudiée. Mais ce caractère spécial apparaît bientôt; il se dégage et se précise de plus en plus pour s'éclairer définitivement d'une vive lumière, aux yeux de celui qui ne sépare pas dans ses études comparatives le Plateau Central du reste de la France et de l'Europe, et qui se préoccupe sans cesse des relations mutuelles qui n'ont cessé de dominer leur histoire géologique propre dans le passé le plus lointain, comme aux époques les plus rapprochées. Il consiste en ce que le Plateau Central forme une zone de transition entre les deux grands faciès géologiques du nord et du midi de la France. Au Midi, en effet, sont accumulés sur des épaisseurs énormes, depuis l'époque houillère, depuis la mer à fusulines, les dépôts de haute mer, les sédiments dits à faciès pélagique ou alpin, formés au fond de ce grand océan qui entourait l'hémisphère nord, dans la direction des parallèles, océan qui a persisté jusqu'après l'époque nummulitique et n'est plus représenté depuis le soulèvement pyrénéo-alpin que par la Méditerranée actuelle aux dimensions relativement si réduites.

Au Nord, au contraire, sont relégués les dépôts de golfe, de lagune ou de nature continentale dus à la prédominance de plus en plus accusée des terres émergées dans la direction du pôle depuis l'époque précambrienne. Le Plateau Central a servi de trait d'union, de véritable charnière à ces deux régions d'un caractère géologique si opposé et il a dû, par cela même, se plier à toutes les

Digitized by Google

vicissitudes de leurs destinées pendant l'infinie durée des temps géologiques.

Obligé de suivre les inflexions permanentes que lui imposait la contraction de l'écorce terrestre, toujours en voie de refroidissement, il a dû tantôt subir des plissements gigantesques ou de faible amplitude dans un sens ou dans un autre, tantôt exécuter des mouvements de bascule, se hausser ou s'affaisser, se rompre et se failler dans toutes les directions, et les froissements qu'il n'a cessé d'éprouver dans de telles conditions ont dû maintenir à une faible profondeur, dans un état de fluidité relative, la matière corticale (1) interne largement imbibée d'eau de pénétration et provoquer à certaines époques paroxysmales une intense activité éruptive. Voilà, à notre avis, la raison pour laquelle le Massif Central, loin d'être un pilier immobile, un horst, à la manière d'Edouard Suess et de Neumayr, ou comme le croient la plupart des géologues, insuffisamment renseignés, un massif resté quasi immuable, pendant que tout se renouvelait autour de lui, voilà pourquoi, dis-je, il nous apparaît, grâce aux progrès de la géologie générale, d'une part, et grâce aux découvertes nouvelles, chaque jour accomplies dans son sein, comme une région à part, prédestinée dès l'origine aux plissements de toute nature, aux fractures, aux manifestations volcaniques, comme une entité géologique, unique en France, d'aspect incessamment mobile et changeant dans la série des temps.

Le Plateau Central actuel, qui déroule sous nos yeux ravis ses magnificences comtemporaines est, en réalité, de date récente. Il est le produit incontestable du refoulement des Alpes. Il n'est plus le Plateau Central de l'époque oligocène, terre basse, semilagunaire, aux montagnes arasées, qui rappelait avec ses grands lacs saumâtres et sa

(1) J'adopte la théorie volcanique de Poulett-Scrope, en la modifiant légèrement par l'imbibition préalable des couches profondes. Voir « La Théorie des volcans et le Plateau Central ». *Annuaire. Cl. Alp. Fr.*, 10e *vol.* 1884.

Digitized by Google

faune tropicale d'oiseaux et de mammifères, l'Afrique centrale. Il n'est plus celui de la période jurassique supérieure qui reproduisait fidèlement avec les innombrables récifs de coraux qui lui formaient une ceinture animée, l'Australie de nos jours, et qui venait même, peu de temps auparavant, de disparaître sous les flots de la mer liasique. Il n'est plus celui de l'époque houillère aux chaînes alpestres convertes de glaciers, aux luxuriantes forêts de sigillaires et de fougères arborescentes étagées sur leurs flancs. Il n'est pas davantage celui de l'époque silurienne avec les formidables éruptions de granite qui l'ont fracassé dans tous les sens. Pareil au Protée de la Fable, il s'est incessamment renouvelé, et pendant que ses ruines s'accumulaient tour à tour, ses reliefs éternellement modifiés par l'érosion aqueuse ou par des révolutions gigantesques, se paraient sans cesse d'une verdure toujours nouvelle et donnaient asile à des êtres de plus en plus variés et perfectionnés, se succédant et se modifiant comme lui au gré des lois mystérieuses de l'évolution.

En un mot, le Plateau Central actuel n'a, pour ainsi dire, rien de commun avec les divers massifs qui l'ont précédé.

Il me suffira, je l'espère, de vous exposer aussi brièvement que possible les diverses péripéties de sa véritable histoire aux grandes époques géologiques, pour vous convaincre de la réalité de ces vues nouvelles.

ÈRE PRIMAIRE OU PALÉOZOÏQUE.

Rappelons d'abord, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que cette grande période de l'histoire de la terre, qui a succédé à l'ère dite primitive, où le gneiss, le micaschite et les schistes sériciteux ont constitué l'écorce cristalline du globe, substratum universel de tous les dépôts sédimentaires et fossilifères, rappelons, dis-je, que cette période ouverte dès l'apparition de la vie dans les mers

Digitized by Google

déjà refroidies, se subdivise en six époques, désignées par les noms conventionnels suivants : époque précambrienne, la plus ancienne ; époques cambrienne, silurienne, dévonienne, carbonifère, enfin époque permienne, la plus récente.

Le Plateau Central a subi, pendant la longue durée des temps paléozoïques, en faisant abstraction des mouvements oscillatoires de faible amplitude, mal connus, du reste, trois grandes périodes de soulèvement ou de plissement, alternant avec deux périodes d'affaissement.

Le premier soulèvement s'est effectué entre la fin de l'époque primitive et l'époque cambrienne. Les assises précambriennes, si développées dans les hautes latitudes de l'hémisphère Nord, où elles atteignent plusieurs milliers de mètres d'épaisseur, soit dans la région des Grands Lacs en Amérique, soit, d'après Richthofen, au nord de Pékin en Chine, font absolument défaut dans le Plateau Central ; mais le cambrien, que beaucoup de géologues confondent encore avec le précambrien, y est largement représenté. Ses puissants dépôts forment une vaste ceinture distribuée sur une notable portion de sa périphérie actuelle ou pénètrent assez loin dans l'intérieur. Les plus inférieures de ces assises offrent une ressemblance étonnante avec le cambrien de l'Ardenne, que l'on croyait, il y a peu de temps encore, précambrien. Ce sont les quartzites et les phyllades des environs du lac Chambon et du lac d'Aydat, de Recolène, de Nébouzat et de Chez-Pierre, disloqués et emballés dans le granite ; de Volvic dans le Puy-de-Dôme ; de Sail-sous-Couzan dans le Forez. Ce sont encore les ardoises de la Vallée du Sichon, d'Aronnes à l'Ardoisière, près de Cusset ; de Gilly-sur-Loire ; les quartzites stéatiteux, les phyllades et les marbres de Châtel-Perron et de Saint-Léon, traversés dans cette dernière localité par un superbe filon de serpentine éruptive, les quartzo-phyllades de Luzy et du Morvan, toujours bouleversés par le granite et injectés de

Digitized by Google

granulite et de pegmatite. Ce sont enfin les assises les plus supérieures telles que les schistes à chiastolites de Bourbon-Lancy. — Dans le Sud-Ouest, ce sont les ardoises de Travassac et d'Allassac dans la Corrèze.

Il est provisoirement impossible, en l'absence de fossiles détruits par un métamorphisme d'une exceptionnelle intensité, d'établir un parallélisme entre cette puissante formation de la France centrale et le cambrien fossilifère de la Montagne-Noire ou de l'Ardenne, où des trouvailles heureuses et décisives ont été faites depuis une quinzaine d'années. Mais son existence n'en est pas moins certaine et la discordance de stratification qui existe partout entre ces assises et leur substratum primitif témoigne d'un premier exhaussement du Plateau Central bien avant la sortie du granite, à l'époque précambrienne. Voilà l'origine première de ce massif, dont les frontières, à cette époque, étaient pour ainsi dire illimitées et qui resteront sans doute à jamais inconnues. Mais à l'époque cambrienne, il était réduit à une île restreinte aux contours à peu près confondus avec les limites actuelles du Limousin.

Au début des temps siluriens, un nouveau soulèvement s'est effectué. Le Plateau Central, violemment exhaussé par les formidables éruptions de granite, s'est considérablement agrandi et peut-être formait-il, avec la région où les Alpes devaient apparaître plus tard, une grande île entourée de toute part par la mer silurienne, dont les dépôts affleurent à Angers, dans l'Aveyron, dans la Montagne-Noire, en Sardaigne, en Tyrol, en Bavière, en Bohême. La Bretagne n'existait pas encore et la mer devait y étaler librement ses flots jusqu'à l'époque hercynienne. C'est pendant cette longue durée d'émersion qui n'a cessé qu'à l'époque frasnienne (dévonien supérieur) que le Plateau Central a été, je le répète, le siège de la formidable activité interne qui a successivement amené au jour le granite avec toutes ses variétés, la diorite, les innombrables filons de granulite et de pegmatite, avec leur pré-

Digitized by Google

cieux cortège de minerais et de minéraux rares, l'or, l'étain, le wolfram, la tourmaline, le grenat, l'émeraude et la topaze. Nous connaissons exactement l'ordre d'apparition de ces roches, mais il nous est impossible, on le comprend, de les dater d'une manière absolue dans le cours de la longue période qui va du silurien inférieur au dévonien moyen inclusivement, dont les sédiments font défaut dans la France centrale par suite de l'émersion. Il est toutefois certain que ce paroxysme de l'activité interne dans notre pays est la conséquence et l'écho d'un grandiose soulèvement désigné sous le nom de calédonien par M. Suess, et qui a créé la chaîne des Grampians et celle de Alpes scandinaves à la fin de l'époque silurienne (1).

La troisième période de soulèvement du Plateau Central s'est produite dès l'époque houillère inférieure représentée ici par les grès anthracifères du Roannais, du Bourbonnais, du Puy-de-Dôme et de la Creuse. Mais elle avait été précédée d'une immersion considérable pendant laquelle l'ancien Plateau Central s'est séparé des Alpes. La mer dévonienne supérieure, venant du Nord, a, en effet, pénétré dans nos régions jusqu'à Diou et Gilly-sur-Loire, Là s'est édifié, sous les flots, à une faible distance du rivage, un magnifique récif corallien. Au milieu de l'enchevêtrement des polypiers constructeurs, des Favosites, des Alvéolites, des Cyathophyllums, des Hélioporas que l'on voit encore en place, pullulaient des brachiopodes en quantité innombrable parmi lesquels Spirifer Verneuilli, Strophalosia productoïdes, voire même des trilobites, comme le classique Phacops latifrons, que l'on recueille dans les carrières du village même de Diou. Nous savons qu'un récif identique s'élevait parallèlement à Frasnes, près Namur, au sein de la mer belge, qui envoyait ainsi un de ses golfes jusque dans les environs de Moulins.

(1) M. Bertrand. — Les Montagnes de l'Ecosse, *Revue générale des Sciences*, 15 décembre 1892.

Digitized by Google

Cet affaissement n'était que le prélude d'une submersion bien plus étendue à l'époque carbonifère marine proprement dite, car des golfes pénétrant alors jusque dans l'intérieur, se développèrent dans la Creuse, près d'Evaux, à Château-sur-Cher, dans le Puy-de-Dôme, à Ferrières, au pied de Montoncelle, et s'étendirent dans la Loire et le Rhône, par Saint-Germain-Laval, Balbigny, Nérondes, Tarare et les environs de l'Arbresle jusqu'à Beaujeu. Dans cette mer, qui échancrait le Plateau Central, jusqu'au parallèle de Gannat et de Thiers et qui l'entourait de toute part ; au Sud dans l'Hérault, à l'Ouest en Vendée, s'élevaient aussi çà et là, à une faible distance des nouveaux rivages, des récifs coralligènes. Le plus remarquable était celui de l'Ardoisière, près de Cusset. Aux polypiers dévoniens, mentionnés plus haut, se substituaient de nouveaux genres et de nouvelles espèces dans l'édification de ces cités sous-marines. C'étaient des Syringoporas, des Lithostrotions, des Amplexus, des Zaphrentis et des Cladochonus. D'élégants bryozoaires aux fines dentelles, tels que les Fenestelles, les Polypores et les Monticulipores se développaient à la surface. De gros brachiopodes, Productus, Chonetes, Orthis, Spirifers peuplaient également la cité corallienne dont les abords étaient fréquentés par les Phillipsia, les derniers trilobites et par des poissons tels que Psammodus, Petalodus, Cochliodus qui venaient brouter les calices étoilés des zoophytes constructeurs. Ce récif carbonifère de l'Ardoisière, près de Cusset, est certainement le plus beau gisement que l'on connaisse en France de l'époque carbonifère marine (1). Le maximum d'affaissement du Plateau Central correspond à la dernière phase du carbonifère marin, c'est-à-dire à l'étage viséen.

C'est alors que commence à s'effectuer, dès l'époque houillère inférieure, un des mouvements les plus prodi-

(1) Julien. — Le Terrain carbonifère marin de la France centrale, 1896.

Digitized by Google

gieux dont l'écorce terrestre ait été le théâtre en Europe et dont les diverses phases se sont déroulées de la Bretagne à la Bohême jusqu'à la fin de l'époque permienne. C'est le soulèvement dit hercynien. Le Massif central, ainsi exhaussé pour la troisième fois, se transforme en un véritable continent, bien supérieur en étendue à l'île qu'il formait à l'époque silurienne. Des chaînes alpestres, hautes de plusieurs milliers de mètres, le sillonnent et bientôt de puissants glaciers, descendus des sommets, pénètrent dans les forêts de sigillaires et de fougères arborescentes, étagées, comme à l'époque actuelle, sur leurs flancs dans la région frappée par les vents alizés (1) et accumulent leurs moraines et leurs alluvions puissantes dans les vallées de nouvelle création. Ainsi s'est formé le terrain houiller de la France Centrale, dont les différents bassins (expression absolument impropre) ne sont autre chose que des fragments, des lambeaux plissés, disloqués postérieurement et faillés, à moitié enlevés par l'érosion, des alluvions anciennes du chaînon hercynien du Plateau Central (2). Les alluvions anciennes pliocènes qui forment une auréole continue autour des Alpes, en Suisse, en France, en Italie, en Allemagne, avec leurs enclaves morainiques et les couches intercalaires de lignite, reproduisent fidèlement, à notre avis, dans leur origine et leur mode de formation, le terrain houiller supérieur de la France centrale. Nulle part, dans le monde, on ne saurait trouver, croyons-nous, de parallélisme plus parfait.

L'extraordinaire activité volcanique qui a précédé, accompagné et suivi ces perturbations grandioses, est comparable à la formidable venue des roches granitiques caractéristiques du soulèvement siluro-dévonien, mais ce

(1) Grisebach A. — La Végétation du globe d'après sa disposition suivant les climats. Traduit de l'allemand par P. de Tchihatchef, 2 vol. avec 1 carte générale. Paris, 1875, grand in-8°.

(2) Julien. — Anciens glaciers de la période houillère dans le Plateau Central de la France. — *Annuaire du Club alpin français*, 1894.

Digitized by Google

sont de nouvelles roches qui sont arrivées de la profondeur. Ce sont les porphyres, avec toutes leurs variétés distinguées par les pétrographes : orthophyres, porphyres quartzifères, porphyrites et mélaphyres, cendres et rétinites, rappelant parfois, à s'y méprendre, les trachytes, les rhyolithes, les obsidiennes, les cinérites, les andésites et les basaltes tertiaires contemporains du soulèvement des Alpes. Ces roches offrent un vaste champ d'études aux minéralogistes et aux lithologistes qui appellent à leur aide les procédés les plus délicats de la chimie et de l'optique, et je suis heureux, à ce propos, de souhaiter ici la bienvenue à notre ancien préparateur, M. Glangeaud, aujourd'hui devenu un maître, chargé, grâce à la libéralité du Conseil supérieur de l'Université et de la Ville de Clermont, du nouvel enseignement complémentaire de Minéralogie et de Lithologie à la Faculté des Sciences.

Ainsi, pour résumer brièvement les grands événements dont la région centrale de la France a été le théâtre, pendant l'ère paléozoïque, nous voyons que cette région a été exondée au-dessus des flots de la mer à trois reprises. D'abord, à l'époque précambrienne, où ses frontières, sans limites alors, se sont singulièrement rétrécies à l'époque cambrienne. Puis aux époques silurienne et dévonienne inférieure et moyenne, où elle formait une île allongée de l'Ouest à l'Est, comprenant la France centrale actuelle et la Suisse, période de sortie des granites. Enfin, à l'époque houillère et permienne, où elle formait, à un moment donné, un véritable continent, égal en étendue à la moitié de l'Europe, entouré de toute part par la mer à fusulines. C'est l'époque des éruptions de porphyres et de mélaphyres. Les deux derniers soulèvements ont été précédés d'une immersion partielle pendant laquelle se sont déposées les assises cambriennes d'une part et les assises frasniennes et carbonifères marines d'autre part. Plus tard, à la fin de l'époque permienne, la mer, chassée au loin par la révolution hercynienne, est revenue de nouveau, grâce

Digitized by Google

à une nouvelle oscillation du sol de l'Europe, mais cette fois de l'Orient. Toutefois, lors de la clôture définitive des temps paléozoïques et comme le dernier acte du grand drame orogénique hercynien, un refoulement gigantesque paraissant venir du Sud-Est a fait disparaître, comme dans un formidable ouragan, les montagnes primitivement surgies et déjà décapitées par l'érosion, disloqué, plissé et faillé les puissantes alluvions houillères dont l'épaisseur atteignait 3,000 mètres à Saint-Etienne, 2,000 mètres à Brassac et renouvelé la surface du Plateau Central. Parcourez, pour vous rendre compte de cette révolution terrible, les ouvrages des ingénieurs qui traitent des bassins houillers. Examinez les coupes des soi-disant bassins de Saint-Etienne, du Creusot et de Blanzy, d'Autun, de Sincey-les-Rouvray, la bande houillère qui traverse le Plateau Central de Decize à Argentat, long pli synclinal serré et parfois renversé sous le granite et le gneiss, les lambeaux de Commentry, de Brassac et de Langeac, d'Aubin, de Carmaux, de Prades et de Cublac, ceux de la Creuse, etc., et vous vous rendrez compte de la grandeur de la catastrophe qui a clôturé les temps primaires et préludé à la paix et au calme relatifs qui vont régner pendant la durée de l'ère secondaire.

ÈRE SECONDAIRE OU MÉSOZOÏQUE.

Un des plus grands progrès de la géologie moderne a consisté dans la découverte des faciès, ou, si l'on préfère, des équivalents latéraux. Cette vue éminemment féconde, due à un géologue de génie, Amand Gressly de Soleure, domine toute l'histoire des terrains secondaires. C'est Gressly qui le premier a su distinguer par la considération de leur nature lithologique et de leur faune, les dépôts littoraux des dépôts pélagiques. C'est lui qui le premier a découvert la vraie nature des récifs coralligènes dont bien plus tard Darwin et Dana nous ont révélé les condi-

Digitized by Google

tions d'existence. C'est lui qui le premier a démontré qu'ils ont pu se produire à une époque quelconque, chaque fois que ces conditions aujourd'hui bien connues se sont réalisées.

C'était une notion nouvelle et qui allait à l'encontre de la croyance universelle. William Smith avait créé au siècle dernier l'étage du Coral rag, qui plus tard, devint l'étage corallien dans la classification française d'Alcide d'Orbigny. Notre illustre compatriote avait cru que les récifs de cette nature qui pullulent dans le Jurassique supérieur français appartenaient tous au même étage et le savant professeur Hébert qui occupa pendant quarante ans la chaire de géologie de la Sorbonne partagea, sa vie durant, la même erreur. Il n'a pas fallu moins de vingt années d'observations, de discussions et de polémiques ardentes pour démontrer la réalité des affirmations de Gressly, dont le nom était presque ignoré en France, et attribuer à chaque étage la part qui lui incombait dans le nombre infini des édifices coralligènes des mers jurassiques.

Aujourd'hui la paix est faite parmi les géologues: On sait distinguer non seulement l'âge des récifs mais encore délimiter nettement les dépôts de haute mer qui se formaient au loin pendant l'édification de ces cités sous-marines où s'épanouissait une vie luxuriante et où s'entassait un nombre incroyable de mollusques, de bryozoaires et d'échinodermes corallophiles.

Ainsi, reprenant le fil des opérations de la nature qui se répète aussi souvent que l'exige le retour des conditions nécessaires, les récifs jurassiques avaient succédé aux récifs triasiques et houillers comme ceux-ci avaient remplacé les récifs carbonifères, dévoniens et siluriens, comme enfin les récifs actuels aujourd'hui cantonnés dans les mers chaudes de la zone équatoriale continuent les formations coralliennes de l'époque tertiaire. Si ces merveilleuses constructions qui s'édifiaient dans les mers anciennes à toutes les latitudes sont aujourd'hui restreintes au voisi-

Digitized by Google

nage de l'équateur dans les mers des Antilles, de l'Inde ou de l'Océan Pacifique, cela tient à l'établissement successif des climats jadis uniformes, aujourd'hui différenciés du pôle à l'équateur. La seule distinction à établir entre ces manifestations de toutes les époques consiste dans les variations génériques et spécifiques des zoophytes qui les constituent, à qui s'applique fatalement l'inéluctable loi du renouvellement continu des êtres vivants. Aussi les récifs secondaires ne sont plus formés par les mêmes coraux qui construisaient les récifs plus anciens, mais par une foule de genres nouveaux aujourd'hui fossiles, précurseurs à leur tour des coraux constructeurs de l'époque tertiaire et de ceux de la nature contemporaine.

L'histoire des oscillations du Plateau Central à l'époque secondaire, qui serait à jamais restée inconnue sans ces belles découvertes, peut, dès lors, se résumer très simplement.

Au début de la période, le Plateau Central participant au mouvement de bascule qui s'est produit dès le trias en Europe après les derniers efforts du soulèvement hercynien, et qui s'est continué jusqu'au bajocien, a été rapidement entouré par la mer triasique, et celle-ci a déposé à la périphérie qui coïncidait à peu près avec la surface actuelle une ceinture de dépôts littoraux. Allez à la montagne de Drévin, près de Couches-les-Mines, dans la Saône-et-Loire, vous y constaterez vers le sommet, dans un banc de dolomie rose, des empreintes de coquilles marines, natices, myophories, avicules, coquilles littorales qui annoncent le retour de la mer venant de l'est à la fin du trias. Allez à Saint-Amand-Montrond, gravissez la colline du Tertre qui s'élève à deux kilomètres au sud de la ville, vous y verrez un banc d'huîtres de petite taille, Ostrea sublamellosa, accumulées par milliers dans un sable rempli de gastéropodes et d'acéphales qui les accompagnent, incontestable témoin du voisinage du Plateau Central baigné par la mer infra-liasique.

Digitized by Google

Vous retrouvez facilement des traces de cette transgression infra-liasique et liasique tout autour du Plateau Central, mais l'affaissement général a été tel à l'époque du lias que le centre de la France a été submergé par les flots de la mer qui s'étalait largement à sa surface, submersion qui s'est prolongée jusqu'au bajocien moyen. Les preuves abondent. On sait par les découvertes successives de Collenot, d'Ebray, de Martin, les observations postérieures de MM. Michel Lévy et Vélain et d'autres géologues, que le Morvan, le Charollais, le Mâconnais, le Beaujolais et les montagnes du Lyonnais ont été complètement immergés à l'époque du lias.

Dans l'Ardèche, d'après Dalmas, des lambeaux de trias et de lias subsistent encore sur le plateau cristallin entre Tournon et Privas. M. Fabre, dans un travail des plus remarquables qui remonte à 1873, a démontré que le mont Lozère avait été entièrement recouvert jusqu'à l'époque bajocienne. Déjà l'année précédente, en 1872, il avait retrouvé le jurassique à 1,380 mètres aux sources de Chassezac, région élevée qui constitue aujourd'hui le véritable nœud hydrographique du Plateau Central, car c'est là qu'est le point de partage des eaux entre les trois bassins de la Loire, du Rhône et de la Garonne. Tout ce plateau, dit M. Fabre, est entièrement jurassique et non granitique comme le montre la carte géologique de France, œuvre d'Elie de Beaumont à qui ce terrain secondaire avait complètement échappé.

Il en est de même de la Corrèze et du cap occidental du Limousin, et nous avons la certitude que le plateau d'Auvergne à son tour a été recouvert comme le démontrent les fossiles liasiques épars à sa surface et des observations encore inédites.

A ce propos, nous ne saurions passer sous silence la découverte ancienne, si curieuse alors, mais qui ne saurait plus nous étonner, faite par M. Vinay, dans la vallée de l'Herm, entre le Puy et Le Mézenc. Vinay découvrit en

Digitized by Google

abondance des chailles, c'est-à-dire des galets ou rognons de grès calcaréo-siliceux dont les plus gros avaient 0m40 de diamètre, enfouis dans des sables et renfermant des fossiles bajociens : Ammonites parkinsoni ; Ammonites garantianus; Ammonites ooliticus; Ammonites niortensis; Ammonites braikenridgi ; Possidonia vellava; Rhynchonella quadriplicata; Dysaster ringens. A ces fossiles se joignaient des bélemnites et des bivalves, telles que des Arches et des Peignes.

MM. Vinay et Aymard avaient également constaté, du reste, qu'aux Estables, à 1,356 mètres, le mur de clôture du cimetière, en partie formé de pierres calcaires prises dans le voisinage, renferme des gryphées arquées du lias inférieur.

Ce mouvement d'affaissement qui avait ramené la mer dans toute la partie occidentale de l'Europe et qui avait englouti même le Plateau Central a eu, comme on le sait, sa contre-partie dans l'Europe orientale. Là, le sol s'est exhaussé et il s'est formé un continent colossal s'étendant à peu près du Fichtel-Gebirge jusqu'au Pacifique, à travers la Pologne, la Russie et l'Asie. Quant à la grande mer liasique, où se déposaient des sédiments puissants à faciès alpin, elle occupait, comme toujours, l'emplacement de l'Europe méridionale, l'Italie, la Sicile, le sud de l'Espagne, le midi de la France où l'infra-lias atteint 120 mètres et le lias plus de 700 mètres d'épaisseur dans les Basses-Alpes.

Dans le Plateau Central, au contraire, où sont restés les rares témoins échappés à l'érosion, les dépôts de ces deux étages n'ont plus que quelques mètres.

Au bajocien supérieur, une régression de la mer se produit. Le Plateau Central se soulève lentement et s'étend dans toutes les directions. En effet, sur le pourtour de l'île nouvelle et loin de ses limites actuelles les dépôts bathoniens supérieurs deviennent saumâtres ou lacustres.

Les Causses des Cévennes, le Causse de Larzac, le

Digitized by Google

Causse Noir, le Causse de Mende, etc.; offrent un bathonien inférieur de 200 mètres d'épaisseur au milieu duquel se trouve un dépôt fluvio-marin de 30 mètres avec coquilles saumâtres et fluviatiles, telles que Corbules, Cyrènes, Paludines et Cyclades. Des lits épais de lignites formés en partie de tiges de Cycadées associés à la formation fluviatile sont exploités dans les environs de Milhau et de la Cavalerie. Des dépôts de même nature ont été signalés dans la Dordogne, au sud de Montbron dans les Charentes, au nord du Plateau Central dans la Creuse, etc.

Mais un nouvel affaissement s'opère et c'est alors, à partir de l'Oxfordien supérieur, que s'établit un régime coralligène qui durera jusqu'à l'époque portlandienne, pendant lequel vont se développer une multitude de récifs bordant à distance le Plateau Central, la Bretagne, l'Ardenne et les Vosges émergés à leur tour. C'est à l'époque corallienne, proprement dite, ou rauracienne, le récif de Châtel-Censoir en avant du Morvan; celui de Doulaincourt, dans la Marne; ceux de la Charité et de la Puisaye, dans la Nièvre; celui de Fontgombault, dans la Creuse; de Larochefoucaud, dans la Charente, pour ne citer que les plus importants; les récifs de Gray et de Champlitte dans la Haute-Saône, si admirablement étudiés par de Fromentel. De magnifiques récifs du même âge se dressaient à Saint-Mihiel et à Coulange dans la Meuse; à Trouville, dans la Normandie; à Bruedale, dans le Boulonnais, bordant les terres émergées du voisinage.

A l'époque suivante, dite astartienne, de nouveaux récifs viennent remplacer les précédents à Angoulins, à la Pointe du Ché, entre La Rochelle et Rochefort, à la Motte-en-Blaisy, à Saucourt, à Wouécourt, dans la Haute-Marne, à Tonnerre, dans l'Yonne; à Pouilly, dans la Nièvre, récif qui se continue jusque près de Sancerre; à Bourges, auxquels il faut ajouter dans le Jura le beau récif de Pillemoine, près de la source de l'Ain; de Ménetrux-en-Joue; de Châtelneuf.

Digitized by Google

Les récifs de Bailly et de Thury sont ptérocériens non moins que celui de Valfin, près Saint-Claude, dont l'admirable description a servi de thèse inaugurale à M. l'abbé Bourgeat, et dont les Polypiers, comme tous ceux des récifs du Jura français et suisse du reste, ont été si magistralement décrits par le professeur Koby, de Bâle.

Au virgulien appartiennent les récifs de Charix, de Cinquétral, de Chanaz et la partie supérieure de celui d'Oyonnax qui avait débuté à l'époque du coral-rag.

Enfin, à l'est du Plateau Central se dressait la grande barrière récifale du Salève, du Lémenc, de l'Echaillon où le récif en ce dernier point qui datait déjà du ptérocérien, s'est maintenu jusqu'à l'époque purbeckienne.

Autour de ces cités coralliennes et dans leur voisinage immédiat se formait une auréole de calcaire oolithique, de calcaire à entroques provenant des prairies sous-marines d'Encrines qui tapissaient le fond de la mer, et loin d'eux se déposaient, dans les grands fonds, les calcaires lithographiques qui recèlent dans leurs bancs les coquilles d'Ammonites, céphalopodes de haute mer que l'on ne trouve jamais dans les récifs.

Quelques-uns d'entre eux atteignaient parfois une hauteur considérable témoignant ainsi d'affaissements du fond de la mer d'une certaine importance. Toutefois, le mouvement d'ensemble du golfe marin situé au Nord du Plateau Central pendant tout le jurassique supérieur, se résout dans un exhaussement général qui s'est terminé finalement à l'époque purbeckienne ou portlandienne supérieure par une émersion définitive du Nord de la France et la création d'un continent maintenu partiellement jusqu'au moment de la grande transgression cénomanienne : c'est le continent purbeckien-wealdien.

Cette terre ferme s'étendait sur l'Angleterre, le Hanovre et l'Espagne, la Belgique et la Hollande, et sur la moitié septentrionale de la France y compris le Plateau Central.

Digitized by Google

Une végétation singulièrement pauvre et d'une évolution peu avancée, Cycadées, Fougères arborescentes et Conifères, ornait sa surface. Elle apparaissait également au-dessus des blanches murailles des récifs battus par les vagues, par exemple, à Châtel-Censoir, à Tonnerre, à Valfin, formant çà et là des taches de verdure dans la vaste étendue de la mer. Ainsi, dans ce passé si lointain de la planète, la nature devait offrir dans nos régions le même spectacle que ces atolls verdoyants perdus dans le Pacifique, dont la vue remplissait d'étonnement et d'enthousiasme le capitaine Cook et les naturalistes, ses compagnons, qui les découvraient au siècle dernier.

Des animaux de petite taille d'une évolution également inférieure appartenant à l'ordre des Marsupiaux, tels que le Plagiaulax, le Galestes, le Phascolothérium et d'autres encore vivaient sur cette terre antique.

Au Sud et au Sud-Est régnait la haute mer qui couvrait le bassin du Rhône, l'Italie, l'Espagne, occupait l'emplacement actuel de la Méditerranée et s'étendait jusqu'au delà du Sahara. Là, point de récifs, mais des sédiments fins, pélagiques, avec des espèces fossiles diverses suivant les étages. C'est ainsi que dans les assises du coral-rag abondaient les Ammonites bimammatus et marantianus, dans les couches astartiennes, l'Ammonites tenuilobatus, inconnue au Nord; dans le ptérocérien, l'Ammonites acanthicus; dans le virgulien et le tithonique, équivalent du portlandien du Nord, des Térébratules perforées, d'autres Céphalopodes encore.

Ainsi l'observation a révélé que les dépôts qui se formaient au Sud et au Sud-Est du Plateau Central se distinguaient à la fois aux points de vue biologique et lithologique de ceux des bassins qui le bordaient au Nord. La correspondance de leurs étages et de leurs assises a présenté, comme on le sait, des difficultés excessives. On peut saisir d'un coup d'œil l'importance des progrès effectués dans la connaissance du terrain jurassique en voyant

Digitized by Google

l'œuvre accomplie dans ces vingt-cinq dernières années, savoir : l'attribution aux différents étages des récifs qui leur reviennent ; l'équivalence latérale de ces formations coralligènes qui s'élevaient verticalement du fond de la mer avec les dépôts pélagiques, en couches réglées, étalées au loin, le synchronisme exact et détaillé des sédiments sublittoraux du Nord et pélagiques du Midi, œuvre accomplie, il faut bien le reconnaître, surtout par les géologues allemands et suisses, à l'encontre de l'école française de la Sorbonne qui soutint opiniâtrément jusqu'à la mort de son chef les anciens errements.

On voit aussi quel profit en a retiré l'histoire générale du Plateau Central dont les mouvements ondulatoires, à l'époque secondaire, seraient restés à jamais ignorés et dont le caractère qu'il doit à sa merveilleuse situation géographique aurait continué d'être méconnu.

Il resterait à préciser dans nos régions centrales le rivage du continent purbeckien, la ligne séparative de la terre ferme et de la mer. Il a été possible de la reconnaître exactement grâce aux coquilles d'eau douce enfermées dans l'assise purbeckienne qui sépare dans nombre de localités du Jura les dépôts marins du jurassique de ceux du crétacé.

C'est à Lory que l'on en doit la première mention. En 1847, en effet, ce savant géologue découvrit à Charix, près de Nantua, des Cypris, des Lymnées et des Planorbes, des graines de Chara qui indiquaient nettement l'existence d'une terre ferme succédant à des dépôts marins.

Le point le plus méridional où se rencontrent ces dépôts est la montagne du Salève, près de Genève. Du Salève la ligne de rivage atteint Berne, à l'Est, et se poursuit dans la direction du lac de Constance. A l'Ouest, elle laisse au sud la colline de Lémenc sur Chambéry, et atteint Pont-de-Beauvoisin par une ligne courbe qui va rejoindre le bord sud-oriental du Plateau Central, longe

Digitized by Google

le plateau cristallin de l'Ardèche et se dirige ensuite vers l'Espagne.

Pendant toute cette période jurassique supérieure, le Plateau Central rappelait, d'une manière saisissante, avec sa flore et sa faune de mammifères d'une évolution embryonnaire, ses poissons d'eau douce, tels que Lepidotus, les coquilles des mers qui le baignaient, telles que les Trigonies, l'Australie et les archipels de l'Océanie.

Or, cette ligne séparative que nous venons d'indiquer plus haut et que jalonne une cassure continue rappelle aussi, singulier trait de ressemblance, cette fameuse ligne de Wallace allant des îles Malaises, des Philippines et des Moluques aux îles Carolines et Marshall, et qui au delà se perd dans les profondeurs de l'océan Pacifique. On sait, depuis le célèbre naturaliste anglais, qu'elle sépare deux mondes distincts, le monde Indo-Chinois et le monde Australien. La ligne de rivage du continent purbeckien jouait, à l'époque jurassique, le même rôle en Europe et séparait deux mondes marins différents.

CRÉTACÉ.

Pendant la période infra-crétacée et crétacée un vaste mouvement, inverse du précédent, se produit. La région du Nord, après le soulèvement purbeckien, s'affaisse lentement pendant que le Midi se soulève à son tour, et le Plateau Central sert encore de charnière à ce mouvement de bascule.

L'invasion marine du nord vient du Sud-Est. Elle commence en Suisse au valanginien, se continue à l'hauterivien, au barrémien et à l'aptien, s'exagère à l'époque du gault et finalement atteint son apogée à l'époque cénomanienne à l'aurore de la période crétacée.

Cette transgression cénomanienne qui a dépassé l'île de Skye au Nord de l'Ecosse et l'Irlande à l'Ouest, est comme la transgression liasique un des phénomènes les plus

Digitized by Google

grandioses de l'histoire de la terre, car cette immense invasion marine, qui témoigne de changements profonds dans l'économie du globe, coïncide en Europe avec l'apparition brusque d'une foule de familles végétales de Monocotylédones et de Dicotylédones venues on ne sait d'où, et avec l'apparition des véritables Oiseaux succédant à leurs précurseurs, Reptiles ailés ou Ptérodactyles, qui habitaient seuls l'Europe à l'époque jurassique et infra-crétacée.

L'affaissement se prolonge jusqu'aux époques sénonienne et campanienne dont les sédiments sont presque exclusivement formés par la craie de nature pélagique et abyssale. Ce n'est pas seulement l'ancien continent purbeckien qui est recouvert par les eaux de la mer. Le Plateau Central est entouré et le Morvan disparaît tout entier comme à l'époque du lias.

Certainement on trouve très rarement la craie en place dans cette montagneuse annexe du Plateau Central, mais la preuve absolue de son immersion est donnée par les témoins échappés à l'érosion et par les amas sans nombre et la dispersion infinie à la surface du sol de rognons de silex à fossiles crétacés. On les observe tout autour du Morvan à des hauteurs parfois considérables, par exemple à la *montagne Saint-Hilaire, près Chalon-sur-Saône;* à celle de *Genay, au nord-ouest de Semur;* dans la plaine de l'Auxois, entre *Epoisses et Toutry;* à *Annay-la-Côte;* au nord-ouest de *Châtel-Censoir, sur la colline coralligène qui domine le village de Magny;* au sommet du mont *Vigne, dans la Nièvre;* à *Corbigny;* à la sortie de Moulins-en-Gilbert à l'est, *sur la route d'Autun;* entre *Digoin et Saint-Agnan;* à la montagne de Drevin, *sur la pente sud du cône basaltique;* sur la côte *chalonnaise* entre *Chagny, Cluny, Mâcon et Sennecy-le-Grand.*

Le Midi, au contraire, voyait tous ses bassins se remplir à leur tour de récifs, récifs formés d'innombrables Polypiers et d'Hippurites remplaçant les Polypiers et les Diceras des récifs jurassiques. Ils se manifestent déjà dans

Digitized by Google

le valanginien associés aux Valletia et à la Natica leviathan; au barrêmien, à Orgon, dont l'équivalence avec les dépôts pélagiques à Ammonites difficilis et Scaphites Yvnaii est depuis longtemps établie; dans l'aptien et jusque dans le gault où des lentilles coralligènes ont été observées à la Clape, près de Narbonne et dans les Pyrénées.

Ces récifs s'exagèrent et se multiplient à l'excès dans le crétacé proprement dit, surtout au cénomanien, au turonien, au sénonien, en Provence, dans les Corbières et tout le long du rivage Sud-occidental du Plateau Central.

En un mot, pendant que les dépôts crétacés du Nord acquièrent un caractère de plus en plus pélagique et abyssal, ceux du Midi rappellent de plus en plus le jurassique coralligène du Nord.

Finalement le fond de la mer s'exhausse définitivement et apparaît alors au-dessus d'elle le continent danien de la Provence rappelant, à son tour l'ancien continent purbeckien du Nord.

Le Plateau Central reste toutefois à l'état d'île, et sans doute il se pare d'une végétation nouvelle apportée dès l'époque cénomanienne et d'une faune également nouvelle caractérisant une étape définitive dans l'évolution des êtres vivants.

En résumé, si nous cherchons la caractéristique du Plateau Central pendant la période secondaire en nous plaçant au point de vue des mouvements oscillatoires auxquels ils a été soumis, nous voyons qu'il a réalisé un double mouvement de bascule, mouvement de soulèvement du Nord au Sud, se terminant par sa soudure au continent purbeckien à l'époque jurassique, puis mouvement inverse de soulèvement du Sud au Nord émergeant le Sud-Est de la France et faisant apparaître le continent danien, de Provence, symétrique du continent purbeckien, et l'axe du mouvement de bascule devait coïncider avec

Digitized by Google

la ligne que nous avons comparée à la grande fracture de Wallace.

La période secondaire tout entière a duré ainsi la totalité du temps nécessaire pour l'exécution de ce double phénomène oscillatoire du Massif Central.

ÈRE TERTIAIRE OU NÉOZOÏQUE.

Au point de vue biologique, l'ère secondaire se révèle comme une période de transition, durant laquelle s'éteint graduellement le monde animé aux formes archaïques, qui s'était développé dans le cours des temps paléozoïques, et surgit pour le remplacer une création nouvelle affectant un caractère de plus en plus moderne. C'est le moyen-âge de la terre. Dans le cours de l'ère tertiaire, la nature renouvelée atteint l'apogée de son développement. Les climats se différencient, et leur variété détermine, suivant les latitudes, une diversité de plus en plus grande des Faunes et des Flores, au lieu de l'antique uniformité qui régnait dans tout l'univers. Ainsi dans les régions polaires, une zone tempérée succède d'abord à la zone torride qui se rétrécit de plus en plus, et cette zone tempérée fait place à son tour, vers la fin de la période, à une zone glaciale. Sans sortir du Plateau Central, l'abaissement progressif de la température de l'atmosphère se révèle par l'examen de nos flores fossiles dont les précieux gisements abondent à tous les niveaux.

La flore éocène des arkoses de la Chartreuse-de-Brives, près du Puy, rappelle celle de Java ou la végétation indo-australienne qui exige pour se développer une température moyenne de 22°. La température du pôle Nord, à cette époque lointaine, devait être la même que celle de la Californie à l'époque actuelle, c'est-à-dire 12° (1).

La flore tongrienne de Ronzon, la flore burdigalienne

(1) De Saporta. — Essai descriptif sur les plantes fossiles des arkoses de Brives, près le Puy-en-Velay, 1878.

Digitized by Google

de Gergovia, que vient de publier le savant paléophytologiste de Lille, M. l'abbé Boulay, ainsi que les flores tortoniennes de Menat et des Coirons, accusent une température moyenne de 18°. Ce sont des flores asiatico-américaines. Enfin à l'époque pliocène, les flores du Mont-Dore, du Cantal et de la Haute-Loire, n'indiquent plus qu'une température de 15°; celles du midi de l'Espagne, des îles Madère et des Canaries, ornées de nos jours d'une végétation forestière identique à celle de Ceyssac, de Vic-sur-Cère, de Niac, de La Bourboule, de Varennes et du lac Chambon, enfouie au sein des cinérites (1).

Les faunes marines confirment les données tirées de l'étude des végétaux. Si les faunes éocènes du bassin de Paris et de la mer nummulitique offrent des associations génériques et même des espèces identiques à celles qui peuplent les mers équatoriales, en revanche, la faune miocène des faluns de la Touraine, du Bordelais et de la vallée du Rhône, ne diffère point de celle du Sénégal, et la faune pliocène des rivages de la Méditerranée ne renferme plus d'espèces distinctes des êtres marins qui vivent dans les profondeurs de l'Atlantique au large du Maroc et du Portugal.

L'époque tertiaire a vu encore l'épanouissement de l'embranchement complet des Vertébrés, je veux parler des Mammifères et des Oiseaux. Au début, c'est-à-dire à l'éocène, c'est un mélange infini de mammifères didelphes et de marsupiaux, et d'autres, réunissant les caractères mixtes qui les associent à la fois aux précédents et aux placentaires.

A l'oligocène et au miocène, apparaît un grand dévelop-

(1) Marion. — Description des plantes fossiles de Ronzon (Haute-Loire). *Ann. des Sc. nat.*, 5e série, tome XIV, 1872.

Abbé Boulay. — Flore fossile de Gergovia, 1899.

Idem. — Notice sur la flore tertiaire des environs de Privas (Ardèche), 1887.

Idem. — Flore pliocène du Mont-Dore (Puy-de-Dôme), 1892.

Oswald Heer. — Recherches sur le climat et la végétation du pays tertiaire, 1861.

De Saporta. — Le monde des plantes avant l'apparition de l'homme, 1879.

Digitized by Google

pement de pachydermes; les Rhinocéros; d'énormes proboscidiens, représentés par les Mastodontes et les Dinothériums; les Singes et d'innombrables ruminants. Nous les recueillons dans les carrières de Chaptuzat, de Gannat, de Saint-Gérand-le-Puy, de Cournon, de Gergovia, du bassin d'Issoire, au puy de Courny, près d'Aurillac; à Bournoncle-Saint-Pierre, à Ronzon, près du Puy; à Aubignas dans les Coirons (1).

Au pliocène, viennent les Éléphants, le Cheval, et la faune, en un mot, se complète de tous les éléments génériques dont se composent la faune quaternaire et la faune actuelle, sauf l'Homme, mais avec une richesse incomparablement plus grande que de nos jours, car, la nature contemporaine au lieu de s'enrichir, s'est partout appauvrie. Le Plateau Central possède de véritables ossuaires de cet âge à Perrier, près d'Issoire; à Vialette, à Senèze, à Solilhac, au Coupet, dans la Haute-Loire, gisements dont la plupart sont depuis longtemps célèbres.

Enfin cette merveilleuse période tertiaire a vu, comme la période houillère inférieure et moyenne, d'immenses soulèvements de chaînes de montagnes : les Pyrénées, les Alpes, les Andes, l'Himalaya, qui ont définitivement déplacé les mers et déchaîné une grandiose activité éruptive comparable à celle qui, jadis, avait amené au jour les vastes épanchements de porphyres hercyniens et de granites calédoniens. C'est le Puy de Dôme et son cortège de puys domitiques, c'est le Mont-Dore, le Cézallier, le Cantal, le Mégal et le Mézenc, l'Aubrac et les Coirons, qui se sont dressés dans les airs à des hauteurs prodigieuses dont

(1) Pomel. — Catalogue méthodique et descriptif des vertébrés fossiles découverts dans le bassin hydrographique supérieur de la Loire, 1853.

Alph. Milne-Edwards. — Recherches anatomiques et paléontologiques pour servir à l'histoire des oiseaux fossiles de la France, 1867.

H. Filhol. — Etude des mammifères fossiles de Saint-Gérand-le-Puy, 1880.

Idem. — Etude des mammifères fossiles de Ronzon (Haute-Loire), 1882.

Torcapel. — Le Plateau des Coirons (Ardèche) et ses alluvions sous-basaltiques. *Bull. Soc. géol. de Fr.*, 3e série, tome X, 1882.

Digitized by Google

ne peuvent donner l'idée les ruines actuelles de ces grands volcans à demi emportés par l'érosion. C'est à ce moment que l'Europe s'est formée (1).

Quel a été le rôle du Plateau Central dans cette période? Son rôle a toujours été le même. Il a servi de charnière comme à l'époque secondaire et n'a cessé d'osciller.

A l'époque éocène, un mouvement de bascule de grande amplitude succède au mouvement précédent de l'époque crétacée. Un vaste affaissement se produit dans le midi de la France, et l'Océan nummulitique qui succède à la mer Danienne recouvre le continent crétacé provençal. Ce grand océan qui couvrait la région où les Pyrénées allaient surgir, le midi de l'Europe et l'Afrique du Nord, s'étendait à travers l'Asie jusqu'à l'Inde, à la Chine et au Japon. Au contraire, au nord du Plateau Central, un soulèvement simultané fait disparaître la mer crétacée supérieure et lui substitue un régime nouveau, d'un caractère semi-continental, lacustre ou lagunaire et parfois, mais exceptionnellement, marin. Le Plateau Central a servi d'axe de bascule, mais il reste émergé, et nous trouvons la preuve de cette émersion dans les arkoses fluviatiles de la Haute-Loire, qui renferment la flore fossile éocène, de Brives-Charensac, recueillie par Vinay et décrite par de Saporta.

A l'oligocène, on peut encore saisir des mouvements oscillatoires du Massif central, à l'aide d'assises renfermant des fossiles saumâtres ou marins dont nous pouvons aujourd'hui fixer l'origine lointaine et qui se développent à quatre niveaux différents.

Ainsi la découverte sur l'horizon du calcaire de Brie, de Striatelles dans le bassin d'Issoire (2), coquilles connues de Bouillet, il est vrai, mais mal déterminées par lui, témoigne de relations grâce à une chaîne ininterrompue de

(1) Marcel Bertrand. — La chaîne des Alpes et la formation du continent européen. *Bull. Soc. géol. de Fr.*, 3e série, tome XV, 1887.

(2) Michel-Lévy et Munier-Chalmas. — Etude faite en 1884 sur les environs d'Issoire. — *Bull. Soc. géol. de Fr.*, t. XVII, 1889.

Digitized by Google

lagunes avec le Gard et l'Ardèche ; l'horizon si étendu du Potamides Lamarckii nous révèle à son tour que la mer tongrienne de Fontainebleau envoyait un bras ou des lagunes jusqu'au fond de la Limagne et du Cantal, tandis que la présence de ces Diatomées marines si habilement découvertes par le savant botaniste, M. le Frère Héribaud, dans les calcaires aquitaniens du Puy-de-Mür, et que les marnes saumâtres à Mélanies et à Mélanopsides du sommet burdigalien de Gergovia, dénotent une libre communication avec la région du Rhône (1).

Ainsi le Massif central, vaste terre basse sans limites précises et débarrassée des chaînes hercyniennes depuis longtemps arasées par l'érosion, où pouvaient pénétrer sans obstacle les mers et les lagunes qui l'entouraient, n'a cessé même à l'époque tertiaire d'osciller dans tous les sens, témoignant, au fur et à mesure des découvertes les plus inattendues, de la réalité ainsi que de la permanence de son caractère d'axe de bascule, de charnière, qu'il n'a perdu que depuis le soulèvement des Alpes et la formation du continent européen.

Ces oscillations de faible amplitude préludaient à l'affaissement général qui a provoqué la transgression de la mer helvétienne. Dès l'époque burdigalienne, en effet, l'Océan Atlantique envoie des golfes au nord du Plateau Central, jusqu'aux environs de Blois ; dans le bassin de la Gironde, jusque dans l'Armagnac, et la Méditerranée réduite qui succédait à la Mer Nummulitique, pénétrant dans le bassin du Rhône jusqu'au delà de Lyon, s'étend librement en Suisse sur l'emplacement futur des Alpes et sur l'Autriche.

Nous avons vu plus haut que les affaissements qui avaient entraîné l'invasion de la mer dans nos parages, aux époques cambrienne et carbonifère, avaient été le prélude des soulèvements calédoniens et hercyniens. A

(1) Frère Héribaud. — Les Diatomées d'Auvergne, 1893.

Digitized by Google

l'époque tertiaire, la transgression helvétienne a précédé de même la troisième et dernière perturbation orogénique, aussi formidable que les deux précédentes et dont le dernier acte a été le surgissement des Alpes en Europe et par contre-coup le soulèvement et le plissement du Jura et du Plateau Central. C'est bien en effet à cette date précise, fin du miocène supérieur, et sous l'effort de ce refoulement gigantesque, venu de l'Est, que notre massif en particulier a acquis l'architecture définitive et le relief qu'il offre de nos jours.

Le Plateau Central actuel, si atténué et si diminué qu'il soit par l'érosion qui depuis cette époque déjà lointaine accomplit son œuvre éternelle de nivellement, n'a rien de commun, si on l'envisage d'une manière exclusive au point de vue de son relief superficiel, avec l'antique massif calédonien. Il ne rappelle pas davantage le massif hercynien de la fin des temps paléozoïques. Il appartient tout entier au système alpin. Comme les Alpes et le Jura, avec lesquels il forme une véritable trilogie contemporaine, il est essentiellement une région de plissements et de failles modernes : de plissements à plus grand rayon de courbure, il est vrai, mais strictement de même âge que ceux des Alpes et du Jura, et de failles pliocènes d'une intensité telle qu'elles ont cassé le Mont-Dore et le Cantal, découpé le massif tout entier et produit par leur jeu des dénivellations d'une amplitude supérieure à 1,200 mètres. C'est en effet la distance verticale qui sépare, grâce à une série de cassures en échelons, les couches tongriennes à Cerithium Lamarckii et à Bithynia Dubuissoni de Pont-du-Château, par exemple, des lambeaux des mêmes couches, reconnues *in situ* à Pradas, à égale distance du lac d'Aydat et de Saint-Nectaire; dans les montagnes qui entourent la ville d'Ardes et au sommet d'Autrac, près de Blesle. Qu'on me permette, à ce sujet, de rappeler qu'il y a dix-huit ans, à la suite d'études stratigraphiques approfondies, j'ai démontré le premier, contrairement à l'opinion universel-

Digitized by Google

lement admise alors, que la Limagne et les autres bassins tertiaires du Plateau Central étaient non point l'œuvre du remplissage graduel de cuvettes préexistantes, mais de véritables plis synclinaux limités sur leur pourtour par des failles; et que la chaîne du Forez et le vaste plateau cristallin qui supporte à la fois les volcans à cratères, les puys domitiques, le Mont-Dore et le Cantal étaient des plis anticlinaux alternant avec les premiers, mais débarrassés presque totalement par l'érosion de leur couverture tertiaire. Dès 1881, je m'exprimais ainsi :

« J'ai la conviction profonde et presque la certitude » (que j'ai acquise depuis) que le relief actuel du Plateau » Central a été la conséquence du soulèvement des Alpes; » que tous les bassins de Roanne, de Feurs, du Puy, » d'Aurillac, de Maurs, etc., ne sont que des lambeaux » épars, aujourd'hui plissés, effondrés, d'une grande for- » mation lacustre tertiaire, jadis en continuité parfaite, » et qui s'étendait largement du Nord au Sud, et de » l'Est à l'Ouest à travers les vastes plaines devenues le » Plateau Central de l'époque actuelle. Ce que je sais de » la structure de ces bassins me le démontre, mais ce qui » me le prouve d'une manière péremptoire, ce sont ces » innombrables témoins, disséminés sur les hauteurs, à » toutes les altitudes, même les plus extrêmes, le plus » souvent protégés ou masqués par les basaltes qui relient » tous ces bassins entre eux. Le lambeau de Pradas, » arkoses et calcaires à Cerithium Lamarckii (976^{m}) est » bien loin d'être isolé. Nous en connaissons des exemples » nombreux dans le voisinage de Saint-Nectaire et jus- » qu'au Cézallier. A Autrac, près de Blesle, un fragment » de ce terrain dépasse 1,000 mètres. Du bassin de » Brioude à celui du Puy, il n'y a, pour ainsi dire, pas de » solution de continuité. Les bassins de Feurs et de » Roanne ont leurs couches tertiaires plissées en fond de » bateau, se redressant de part et d'autre contre les flancs » du Forez et des Cévennes. Je ne puis m'empêcher de

Digitized by Google

» voir, dans ces deux vallées de la Loire et de l'Allier, » deux immenses plis concaves, séparés et limités à l'Ouest » et à l'Est par des plis convexes dont le plus oriental » forme la chaîne des Cévennes ; le pli central le Forez, » et le plateau du Puy-de-Dôme le pli occidental, et » synchroniques de la formation des Alpes.

« Cette conception qui nous présente la structure du » Plateau Central sous un jour bien différent de celui » sous lequel on est habitué à le voir, est nouvelle, à coup » sûr, dans la science. L'avenir en démontrera, je l'es- » père, le bien-fondé (1) ». Cet avenir est arrivé. Ces vues nouvelles, conséquence des coupes géologiques que j'avais établies dans la Limagne et le bassin d'Issoire et de la découverte surprenante de témoins tertiaires en place, aux plus hautes altitudes du substratum cristallin du Massif central, ont subi l'épreuve du contrôle et sont entrées définitivement dans le domaine de la science. Les recherches accomplies à une date postérieure, par M. Michel-Lévy, dans le Beaujolais et le Lyonnais, lui ont permis d'arriver à un résultat identique pour ces régions.

« Au delà du Jura, dit le savant directeur de la carte » géologique détaillée de la France, apparaît le synclinal » de la Saône, puis du pied de la côte mâconnaise à la » côte charollaise, on rencontre un large anticlinal dont » la clef s'est effondrée en échelons successifs, et au centre » duquel l'érosion a mis le granite à découvert (2). »

Ce sont en particulier les anticlinaux alpins du Lyonnais et du Forez qui nous permettent aujourd'hui de comprendre la possibilité de communication de notre Limagne avec les lagunes du Midi et du Rhône à l'époque oligo-

(1) P.-A. Julien. — La Limagne et les bassins tertiaires du Plateau Central. Structure géologique, architecture, climat, faune et flore, avec 1 pl. de coupes. *Ann. du C. A. F.*, 7e vol., 1880.

(2) Michel-Lévy. — Bulletin de la carte géologique de France, n° 9, 1889-1890. *Id.* — *Bull. Soc. géol. de Fr.*, 3e série, tome XVIII, p. 688, 1890.

Digitized by Google

cène et par suite l'introduction dans le cœur de l'Auvergne des Striatelles de Barjac, des Diatomées saumâtres et marines, ainsi que des Mélanies et des Mélanopsides du Valentinois. C'est grâce à cette élévation par voie de plissement du substratum, d'au moins 1,000 mètres, que les grands volcans trachytiques, andésitiques et basaltiques du Mont-Dore, du Cantal, du Mégal et du Mézenc, qui atteignaient eux-mêmes dès leur extinction une hauteur bien supérieure à celle qu'offrent leurs ruines actuelles, que ces grands volcans, dis-je, ont dû se couvrir de glaciers gigantesques, vers la fin du pliocène supérieur, simultanément avec les Alpes, du reste, dont le glacier du Rhône s'étendait jusqu'à Lyon (1).

Le fil des opérations n'est pas rompu. L'Europe contemporaine est encore soumise à des flexions qui sont la conséquence des grands mouvements dont nous venons de parler et peut-être le prélude de ceux que l'avenir tient en réserve. Un mouvement oscillatoire très lent se déroule comme on sait de la péninsule scandinave à la Méditerranée, et le Plateau Central se trouve compris dans la vague d'affaissement. Est-ce pour cette raison que nos volcans à cratères ont cessé leurs éruptions et se trouvent provisoirement éteints ? (2).

J'ai terminé, Messieurs, j'ai tracé le tableau aussi succinct, mais aussi fidèle que possible dans l'état actuel de la science, des phases par lesquelles a passé le Plateau Central dans le cours de son évolution. J'espère vous avoir convaincu que s'il est loin d'être un *Horst* à la manière d'Edouard Suess et de Neumayr, il est encore moins, comme on le croyait si récemment encore, un massif resté

(1) A. Julien. — Des phénomènes glaciaires dans le Plateau Central de la France, en particulier dans le Puy-de-Dôme et le Cantal. — Thèse inaugurale, 1869.

Idem. — Brèches volcaniques et Moraines dans la France centrale. *Ann. C. A. F.*, 13e vol., 1886.

(2) A. Julien. — La théorie des volcans et le Plateau Central. *Ann. du Club Alpin français*, 10e vol., 1883.

Digitized by Google

quasi immobile et immuable depuis la sortie du granite jusqu'à nos jours. Véritable zone de transition entre les grands faciès géologiques du Nord et du Midi, je le répète, il était, par sa position géographique, prédestiné dès l'origine à servir de charnière à ces deux régions soumises comme tout le globe à un refroidissement incessant et à se modifier éternellement. La transformation définitive qu'il a subie par le fait de la surrection des Alpes, région voisine offrant la même situation géologique que lui, n'est qu'un épisode plus tragique de son histoire, mais qui n'en altère pas le caractère. Donc, faire abstraction de ce caractère fondamental qui le spécifie géologiquement, c'est non seulement s'exposer à méconnaître toutes les vicissitudes de sa destinée, mais surtout se priver gratuitement du lumineux flambeau qui doit éclairer le naturaliste dans ses investigations futures.

Et maintenant, Messieurs, si nous faisons abstraction de son évolution propre, et des lois auxquelles elle a été soumise pour ne songer qu'à l'intérêt captivant que suscite, par surcroît, notre beau pays avec ses magnifiques volcans de tout âge, et leur merveilleux cortège d'émanations de toute sorte, vapeurs sublimées de la profondeur, sources thermales, minérales ou carburées et mofettes; avec ses anciens glaciers et leurs moraines des époques houillère supérieure, pliocène et quaternaire, éparses sur les hauteurs ou étalées dans le fond des vallées; avec ses flores tropicales ou tempérées chaudes, enfouies comme autant de Pompéi végétales dans les cendres volcaniques, dans les grès et les marnes feuilletées de ses bassins tertiaires; avec ses inépuisables ossuaires depuis celui de Saint-Gérand-le-Puy d'où plus de cent mille ossements ont été exhumés, jusqu'à ceux de Perrier, de Vialette ou du Coupet, des diluviums de ses rivières ou du sol de ses cavernes quaternaires, comme Châtelperron, Coudes, Champeix ou Saint-Germain-des-Fossés; avec ses bassins houillers aux faunes d'insectes et de poissons si étranges

Digitized by Google

et aux flores d'une si prodigieuse richesse; avec ses populations marines dévoniennes ou carbonifères et celles qui sont à profusion ensevelies dans sa prodigieuse ceinture liasique ou coralligène jurassique; en songeant, dis-je, à toutes ces merveilles géologiques et paléontologiques entassées à nos portes, uniques en France, et pour l'étude desquelles il faudrait un monde de travailleurs et des musées immenses, vous souhaiterez avec moi, je ne dirai pas le maintien de l'Université de Clermont, ni le dédoublement définitif de la chaire de géologie et de minéralogie, ce serait encore insuffisant à mes yeux de géologue auvergnat, mais la création à Clermont, dans un avenir aussi rapproché que possible, d'un grand Institut des sciences naturelles, d'Annales universitaires pour recueillir et concentrer tous les travaux, d'un vaste Musée pour y réunir toutes les richesses de notre incomparable région.

P.-A. JULIEN.

Digitized by Google

LES VOYAGEURS ET LES NATURALISTES

DANS L'AUVERGNE ET DANS LE VELAY.

(Suite.)

A la fin du xve siècle, la papauté et la monarchie espagnole atteignaient l'apogée de leur grandeur et de leur puissance. C'était déjà l'Espagne d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon, bientôt ce devait être la Rome de Léon X. La vie politique, scientifique et artistique du monde civilisé affluait au midi de l'Europe qui semblait graviter autour de ces astres étincelants. Les chemins qui, du nord, menaient au delà des Pyrénées, traversaient en France les régions peu accidentées de l'ouest, et les routes qui conduisaient en Italie, après avoir remonté le bassin de la Seine et suivi celui de la Saône, bifurquaient l'une pour franchir les Alpes, l'autre pour gagner, par la vallée du Rhône, la rivière de Gênes ou la mer. Ces deux grands courants longeaient le Massif Central sans le pénétrer sur aucun point. Mais les communications entre les deux péninsules avaient lieu le plus ordinairement par le territoire français. La Méditerranée n'offrait qu'une sûreté relative à cause des corsaires barbaresques, les bateaux n'étaient aménagés avec aucun confortable ; et, malgré que nos aïeux eussent peu de goût pour les chemins durs, les pentes raides et les paysages de montagne, ils s'en effrayaient moins que de l'onde inconstante et perfide, et ils préféraient gravir les hauts sommets des Alpes. Quelques-uns même ne dédaignaient pas les monts d'Auvergne. L'invention, récente alors, et la diffusion de l'imprimerie

Digitized by Google

nous permettront de retrouver ces voyageurs sans trop de peine. Tous les personnages, de très variable importance, que l'on va voir défiler n'ont cependant pas sacrifié à la douce manie qu'ont tant de gens de narrer leur odyssée ; fussent-ils simplement allés « aux rives prochaines », comme le pigeon du fabuliste.

Les planches du *De artificiali perspectiva* (1) de Viator *(Joannes Peregrinus*, Jean Pèlerin), nous ont conservé la preuve qu'il avait voyagé en Auvergne. L'une d'elles représente un pont d'une seule arche, très élevé et réunissant deux montagnes. Sa double pente, sur laquelle on ne voit que des cavaliers et des piétons, est très rapide. A travers l'ouverture de cette arche unique on aperçoit, en aval, les ruines d'un pont plus bas dont les trois arches centrales sont tombées. Par le plan, on voit qu'il en reste deux de chaque côté. Au-dessous du dessin on lit ces vers :

Jadis parpassay en errant
Du Puy ce pont à Montferrant.

Comme il n'existait pas à cette époque, sur la route du Puy à Clermont, d'autre pont que celui de Vieille-Brioude, c'est bien du pont construit en 1454, par Jean Grenier, de Lugeac, et Pierre Astor, du lieu de Saint-Ilpize, des deniers d'Agnès de Bourgogne, comtesse de Dombes, épouse de Charles Ier, duc de Bourbon et d'Auvergne, qu'il s'agit. Les ruines sont celles de l'ancien pont romain sur lequel passait la voie romaine d'Augustonemetum à Ruessium.

Dans la seconde édition, parue en 1521, de ce Traité de perspective, Viator a modifié le premier des vers cités plus haut ;

(1) MONTAIGLON (A. de) : *Notice historique et biographique sur Jean Pèlerin, chanoine de Toul, et sur son livre* De artificiali perspectiva. — *Joannes Peregrinus* était vendéen, du diocèse de Maillezais.

Nous ne donnerons ici quelques détails sur le *curriculum vitæ* des gens dont nous parlerons que si on ne les trouve pas dans les recueils biographiques.

Digitized by Google

Trente ans a passay en errant
Du Puy ce pont à Montferrant.

C'est donc en 1491, à son retour de Dauphiné et de Provence où il était allé en pèlerinage à la Sainte-Baume, qu'il a fait cette route. Probablement dans la petite charrette, la *Carreta pelegrina*, qui figure dans une autre planche de son livre et avec laquelle il conseille de rouler sur les chemins unis et d'aller au pas dans les mauvais.

En plain chemin légièrement,
En rude allez tout bellement.

Au mois de juin 1494, les échevins de la ville de Clermont n'eurent garde de négliger de faire entendre à leurs concitoyens, lors de son passage, le cordelier Olivier Maillard qui était célèbre en ce temps-là, et qui l'est resté par la forme singulièrement hardie de ses sermons (1).

C'est une de ces charmantes publications « per nozze » (2), d'un usage si répandu en Italie et que l'on a tenté, avec peu de succès, d'acclimater en France, qui nous a signalé la venue dans notre province, en 1521, du

(1) Cours (encore inédit) d'Histoire de Clermont-Ferrand, professé à l'Université de cette ville, par M. G. Rouchon, archiviste du département du Puy-de-Dôme.

(2) Guerrini (Olindo). — *Viaggio di Donato Rigeto, veronese, edito nella fausta occasione delle nozze del signor Ludovico Guerrini colla signorina Laura de Filippi* (Bologna, Nicolo Zanichelli, 1884, in-8°). — Le titre de départ porte : *Viaggio fatto per me Donà Rigeto, Anno mdxxj in Francia, Spagna, Ingelterra, con la discritione de tutte le citade et cose degne vedute.*

Le Magasin pittoresque (2e série, I, 243), cite plusieurs de ces publications et en explique l'origine : « Il existe aujourd'hui encore, dans certaines villes italiennes, une coutume touchante en ce qu'elle atteste le respect des aïeux, et pleine d'intérêt, car elle montre le goût traditionnel de l'Histoire nationale passant d'âge en âge et se mêlant aux pures joies de la famille. A l'approche d'un mariage, quelque érudit ami des fiancés s'enferme dans les archives publiques y choisit quelque vieux document, la lettre inédite d'un prince, le récit d'une fête ou d'une bataille, une chanson, une légende, un conte, l'imprime en y ajoutant des notes, des éclaircissements, et l'offre aux invités, comme en France on leur présente des bonbons ou un bouquet ».

Parmi les imprimés de ce genre parus en France, nous nous bornerons à citer la délicieuse plaquette envoyée par feu M. Ph. Tamizey de Larroque à Mlle Edith Rouchier-Alquié, à l'occasion de son mariage avec M. Léon-G. Pélissier, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier.

Digitized by Google

signor Donato Rigeto, de Vérone. Après avoir visité Grenoble et Lyon, il « chevauche toute l'Auvergne... pays de langue d'Oc... dont les habitants diffèrent des Italiens non moins par le costume que par la manière de vivre ». Il passe la Loire, les montagnes, et il arrive à Issoire sur l'Allier, « ville dans laquelle sont les plus belles femmes de toute la France » (1). Toujours à cheval, il gagne Saint-Flour, Chaudesaigues et Rodez.

A propos du voyage de Rigeto, nous constaterons combien alors étaient nombreux les rapports entre les Italiens et les Français. Nés de leur voisinage, d'une certaine affinité de race et de caractère, ils s'étaient développés grâce à l'immense mouvement intellectuel dont l'Italie a été au XIVe siècle le point de départ et d'expansion. La Renaissance avait trouvé au delà, comme en deçà des Alpes, les esprits préparés à l'orientation nouvelle des lettres, des sciences et des arts. Cette communauté de goûts et de sentiments avait créé entre les deux peuples des liens étroits de sympathie que resserraient de fréquentes unions entre les maisons souveraines qui les gouvernaient.

Le mariage de Gilbert de Bourbon et de Claire de Gonzague en est une preuve, aussi bien que celui de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, avec Madeleine de Latour-d'Auvergne. A la suite du comte de Montpensier arrivèrent de Mantoue des artistes, dont Benedetto Ghirlandajo (2); et la duchesse d'Urbin emmena une maison presque entièrement composée de Français où se trouvaient des fils de la noblesse d'Auvergne, entre autres un Villemontée et un La Guesle. Les jeunes époux, de qui devait naître Catherine de Médicis, vinrent, au cœur de l'été 1518, visiter leurs possessions de Limagne et saluer à Mire-

(1) « Nella quale sono le più belle donne de tutta la Francia ».

(2) Le tableau de la *Nativité* de l'église d'Aigueperse porte sur un petit cartouche l'inscription suivante... *ie Benedict a Guirlandajo florentin ay fait de ma main ce tableau l'an Mil cccc.... a. b. n. la maison de Monseigneur le Conn. Monpensier, dauphin d'Auvergne. (L'art et l'archéologie en Province*, 9e vol., p. 197. Moulins, Desrosiers, 1848, in-4o. — *Revue d'Auvergne*, 1886, p. 481.)

Digitized by Google

fleurs Anne de Latour, duchesse d'Albany, sœur de Madeleine (1). Ils se rendirent ensuite à Lyon, ville qui entretenait les relations commerciales les plus suivies avec Clermont, et qui était peuplée de marchands italiens habiles et fastueux.

Le morcellement des principautés subalpines et péninsulaires avait multiplié les ressorts de la politique, par suite le nombre des agents diplomatiques. Ceux-ci revenaient en France tous férus d'admiration pour les idées et les usages des petites cours auprès desquelles ils avaient été accrédités. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, obéissant à l'entraînement général, Guillaume du Prat, un des plus grands évêques qui aient présidé aux destinées de l'Eglise de Clermont, ait voulu, avant de prendre possession de son siège, aller compléter ses études en Italie. Nommé évêque en 1529, à peine âgé de 22 ans, il ne vint s'installer de fait dans son diocèse qu'en 1535. Il rapporta naturellement de Rome l'amour des sciences, des lettres et des arts. Pendant les années qu'il vécut à Beauregard avant d'être envoyé par le roi au concile de Trente, ce château fut le rendez-vous de lettrés et d'artistes parmi lesquels étaient : notre compatriote, le poète Gilbert Ducher, d'Aigueperse, l'helléniste Angelo Canini (2), le P. minime Simon Guichard, orientaliste, Pierre Belon, le naturaliste, un apothicaire manceau comme celui-ci, nommé René des Prez, le florentin Gabriel Syméoni, poète, ingénieur, numismate, archéologue. Non loin de Beauregard, au château de Joze, près de Maringues, vivait en qualité de précepteur du jeune vicomte de Turenne, Guillaume Rondelet.

(1) Reumont (A. de) traduit par Baschet (A.) — *La Jeunesse de Catherine de Médicis*, pp. 30 et 256. (Paris, Plon, 1866, in-8°.)

(2) Angelo Canini, était né à Anghiari, en Toscane, et professait à Paris lorsqu'il publia *Institutiones Linguæ-Syricæ, Assyriacæ atque Thalmudicæ, unà cum Æthiopicæ atque Arabicæ colatione* (Parisiis, ap. Carolum Stephanum, 1554). — La dédicace à Guillaume du Prat est datée du collège des Italiens (ou des Lombards) à Paris, l'an 1553, et signée *Angelus Caninius Anglarensis*. Canini mourut en Auvergne, en 1557.

Digitized by Google

Et dans le voisinage, au château de Bulhon, faisait sa résidence Jean de la Forest, premier ambassadeur officiel de la France auprès de la Porte ottomane. Les instructions de ce diplomate avaient été rédigées par le père de l'évêque de Clermont, le chancelier du Prat, qui « eut l'honneur de tracer le programme de la politique suivie dès lors par la France en Orient » (1).

Guillaume Rondelet et Pierre Belon ont profité de leur séjour en Auvergne pour y faire des études d'histoire naturelle dont on retrouve traces dans leurs œuvres. S'il y revenait, le premier ne pêcherait plus dans l'Allier une telle quantité de saumons et d'aloses qu'il en vit prendre douze cents d'un seul coup de filet, ni, dans nos lacs, des brêmes longues de deux coudées et hautes de deux pieds (2). Belon n'y verrait assurément plus, pendant l'hiver, des tétras ou coqs de bruyère, que les indigènes appelaient coqs de bois, aux étalages des charcutiers et dans les auberges de villages; mais il pourrait encore suivre de l'œil, comme nous l'avons fait nous-même, le joli tichodrome échelette « que ceux de Clairmont nomment *ternier* », chassant les mouches et autres insectes dans les joints des briques du portail, encore étoupé, de la cathédrale ; c'est-à-dire à peu près sur l'emplacement de l'ancien palais épiscopal d'où, sans doute, il avait remarqué plus d'une fois ce petit oiseau aux ailes brillantes (3).

Des observations du même genre ont été faites aussi en Auvergne, vers le même temps, par un médecin, né aux environs de Lyon, Jean Bruyerin-Champier, neveu de

(1) ZELLER (J.) — *La diplomatie française vers le milieu du XVIe siècle*, p. 11.

(2) RONDELET (G.). *Libri de piscibus marinis* (Lyon, Math. Bonhomme, 1554), p. 221. — *Universæ aquatilium historiæ, pars altera* (Lyon, Math. Bonhomme, 1555), p. 154.

(3) BELON (P.) du Mans. — L'Histoire de la nature des oyseaux, avec leurs descriptions et naïfs portraits retirez du naturel : escrite en sept livres par... (Paris, Gilles Corrozet, 1555, in-fo), pp. 250 et 302. — Cf. TEILHARD (Emm.). *Notes sur les observations ornithologiques faites par P. Belon en Auvergne.* (Clermont-Ferrand, F. Thibaud, 1884, in-8o).

Digitized by Google

Symphorien Champier, qui les a consignées dans un livre curieux intitulé : *De re cibaria* (1). Avec l'érudition un peu touffue des écrivains de cette époque, il traite des viandes, des boissons, des céréales, des fruits, des légumes et des poissons. Il parle, et des bœufs qu'on engraissait dans nos montagnes mieux que partout ailleurs, et des caves excellentes de la ville haute de Clermont, et des truites si abondantes dans les ruisseaux, qu'on les salait ou les séchait, et du pain de seigle dont l'usage donnait aux paysannes une si brillante carnation, et de la manière de fabriquer le fromage de Craponne en Velay ou celui du Cantal. Bruyerin-Champier était pourvu du prieuré d'Allanche, au pied du Cézallier. Cela ne veut pas dire qu'il ait séjourné beaucoup en Auvergne. Attaché à la personne du cardinal de Gramont, évêque de Tarbes, il l'accompagna dans ses ambassades, vécut familièrement avec Paul Jove, résida à la cour d'Alphonse d'Este. Il fut médecin du chancelier de l'Hospital, et il l'avait été auparavant du roi François Ier, qu'il suivit à l'entrevue avec le pape, à Marseille, en 1533 et à Nice, lors des négociations du traité de 1538. En plusieurs passages de son livre, il déclare qu'il est particulièrement lié avec Rondelet.

Presque toutes les missions diplomatiques étaient alors confiées à des évêques. Nous venons de parler du cardinal de Gramont; le cardinal d'Armagnac, lorsqu'il occupait le siège de Rodez, était allé aussi pour le roi en Italie, où il avait emmené un chanoine de sa cathédrale, le bourguignon Guillaume Philander ou Philandrier, qui a rédigé, en 1541, des notes savantes sur Vitruve (2). Dans l'une

(1) *De re cibaria libri xxij omnium ciborum genera, omnium gentium moribus et usu probata complectentes*, Jo. Bruyerino Campegio. Lugdun. authore (Lugduni, ap. Sebast. Honoratum, 1560, in-8°).

(2) *Gulielmi Philandri Castilionii Galli civis Ro. imprimum lib. M. Vitruvii Pollionis de architectura annotationes.* On lit à la fin du livre : *Hæc Philander commentabatur Romæ III, calend. augusti M.D. XLI suadente impellenteque et adjuvante Mæcenate suo Georgio Armeniaco Ruthenorum episcopo, tum regio ad Paulum III, Pont. Max. legato.*

Digitized by Google

d'elles on trouve une description de la station balnéaire de Chaudesaigues, que les Ruthénois ont toujours eue en faveur.

Vers la même époque vivait à Montferrand et y commentait notre Coutume un jurisconsulte distingué, Publius Aymon, d'origine piémontaise. Partisan de la politique de la France, il avait dû quitter Turin et avait été nommé lieutenant général au grand bailliage de Montferrand. Là, il avait subi la fascination que la Limagne exerce sur beaucoup d'étrangers, au dire de Sidoine Apollinaire (1), et il avait oublié sa patrie.

Guillaume du Prat était revenu du Concile de Trente en 1547. Il avait connu en Italie quelques-uns des premiers jésuites, hommes de foi ardente, de savoir et de sens administratif profond, et il avait résolu de leur confier la direction du collège de Billom, ou du moins le soin de le façonner aux allures nouvelles que l'humanisme avait imprimées aux études. Il s'en ouvrit, par lettres, en 1553, au fondateur de la Compagnie de Jésus qui mit à son service, d'abord pour la prédication, les PP. Robert Claysson et Jérôme Le Bas. Lors d'un voyage en Auvergne, le P. Paschase Broet, assistant de France, leur adjoignit le P. Pierre Canal. Les classes furent ouvertes à Billom, en 1555, par les deux premiers religieux que nous venons de nommer ; et le P. J.-B. Viola fut envoyé, en 1556, en qualité de recteur (2). Deux ans plus tard, les délégués des jésuites espagnols et portugais, qui se rendaient à Rome pour l'élection du successeur de saint Ignace de Loyola, s'arrêtèrent à Billom, étudièrent le fonctionnement de la première maison d'éducation que leur ordre ait possédée en France et ils en constatèrent la rapide prospérité.

Durant les dernières années de son existence, l'évêque de Clermont vit revenir dans sa riante demeure Pierre Be-

(1) *Œuvres de Sidoine Apollinaire*; éd. J. Savaron, 1609, in-4°, p. 291.

(2) *Mémoires pour servir à l'Histoire du Père Broet et des origines de la Compagnie de Jésus en France*, 1500-1564. (Le Puy, Freydier, 1885, in-8°) ; passim.

Digitized by Google

lon et Gabriel Syméoni. Belon avait reçu, en 1557, du connétable de Montmorency et du cardinal de Lorraine « commission et deniers pour visiter expressément les summités des monts d'Auvergne, Savoie et Dauphiné, à la recherche des plantes utiles » (1).

Syméoni fréquentait aussi chez les seigneurs de Turenne, à Joze (2). En 1559, cet Italien avait parcouru l'Auvergne et le Velay, et il venait de canaliser les eaux de la grotte de Royat. Il raconte qu'il recevait à Beauregard un accueil distingué toutes les fois que son attrait l'y conduisait. Guillaume du Prat se plaisait à l'honorer de ses entretiens, de ses encouragements et de ses bienfaits.

Malgré qu'il y ait dans sa nature fantasque autant de défauts que de brillantes qualités, nous aurions mauvaise grâce à lui être par trop sévère. Il fut un chantre enthousiaste de la Limagne, et nous lui devons, il faut le reconnaître, la première étude critique sur le siège de Gergovia, cité qu'il n'hésite pas à retrouver où tout le monde s'accorde à la placer aujourd'hui, c'est-à-dire sur le grand plateau qui s'élève à quelques kilomètres au sud de Clermont (3).

Rondelet, duquel il a déjà été question, avait par la puissance communicative de sa parole, poussé ses contemporains dans la voie des recherches et des investigations

(1) *Petri Bellonii Cenomani medici de neglecta plantarum cultura atque earum cognitione libellus : edoceus qua ratione silvestres arbores cicurari et mitescere queant*, tel est l'intitulé de la traduction que Ch. de l'Ecluse a faite du livre de Belon, dont le titre primitif est : *Les Remontrances sur le défaut du labour et culture des plantes et de la connoissance d'icelles, contenant la manière d'affranchir et apprivoiser les arbres sauvages.* (Paris, Cavellat, 1558, in-8°)... « Parum fuit præcedente anno montium Arverniæ, Sabaudiæ et Delphinatus summa juga denuo dedita opera conscendere ad observandas arbores.. (Problema IX).

Cf. Mosnier. (H.) *Les Bains du Mont-Dore en* 1786. (Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont, t. XXIX, p. 124.)

(2) Baluze. *Hist. généalogique de la maison d'Auvergne*, t. I, p. 418.

(3) *Description de la Limagne d'Auvergne en forme de dialogue,...* Traduit *du livre italien de Gabriel Symeon en langue Françoyse, par Antoine Chappuis du Dauphiné.* (A Lyon, par Guillaume Roville, 1561). L'édition en italien est de 1560.

Digitized by Google

scientifiques. L'Auvergne et le Velay n'échappèrent point au mouvement de l'École de Montpellier. Ces contrées en étaient trop rapprochées, et leurs territoires étaient trop riches en simples qui faisaient le fonds principal de la thérapeutique de cette époque, pour n'y point participer. Il ne nous a pas été possible de réunir les noms de tous ceux qui, sous l'inspiration de l'illustre professeur, vinrent herboriser dans nos montagnes ou dans nos vallées. Nous pouvons toutefois citer Etienne Barral, son ami, surnommé le Dioscoride montpelliérain (1), et parmi ses disciples : Hugues de Solier, Mathias de Lobel, Pena (2), puis le médecin lyonnais, Jacques Dalechamp, qui parcourut les bruyères de Saint-Anthème, dans la chaîne du Forez, et qui parle de la *Pendicularis major (Filipendula alpina)*, « laquelle croist à la cime du mont Doré qui est auprès de Gergoye en Auvergne » (3). Rien n'est intéressant à lire comme les ouvrages de ces vieux botanistes, quoique d'interminables citations d'auteurs anciens y tiennent trop souvent la place d'une étude scientifique des plantes.

Arrêtons-nous un instant pour envoyer un souvenir à un autre disciple de cette École de Montpellier, à Antoine Chaumette, de Verghat-en-Velay, qui exerça la médecine au Puy et y a daté, le 1er janvier 1560, la préface d'un manuel de chirurgie (4), dans laquelle il rend hommage à ses maîtres, Guillaume Rondelet, Antoine Saporta, Guillaume Lautier et Jacques Dubois (Sylvius). Ce livre, rare à trouver aujourd'hui, a été usuel pendant plus d'un

(1) Pierre PENA et Mathias de LOBEL. *Stirpium adversaria nova* (Londres, 1571), p. 464.

(2) Cf. les deux remarquables études de M. Ludovic LEGRÉ sur *La Botanique en Provence au XVIe siècle, Hugues de Solier* (Marseille, Barlatier, 1899, gr. in-8°), et *Pierre Pena et Mathias de Lobel.* (Marseille, Barlatier, 1899, in-8°).

(3) DALECHAMP (J.). *Histoire générale des plantes.....* (Lyon, 1653, in-f°), t. I, p. 156; t. II, p. 39.

(4) *Enchiridion chirurgicum externorum morborum remedia, tum universalia, tum particularia brevissime complectens. Quibus morbi venerei curandi methodus probatissima accedit. Auctore Antonio Chalmeto, Vergosaco, apud Anicienses chirurgo diligentissimo.* (Paris, 1560, in-12).

Digitized by Google

siècle, et il a eu de nombreuses éditions tant en France qu'à l'étranger.

La minéralogie ou, pour mieux dire, la métallurgie faisait de pénibles efforts pour s'affranchir des liens de la routine, et, vers 1554, on reprit une exploitation plus régulière des mines de Pontgibaud (1). Les idées économiques ne semblent cependant pas avoir encore acquis chez nous beaucoup de développement. La preuve en est dans le fait suivant. Le 3 avril 1565, les échevins de la ville de Clermont virent arriver Adam de Crapponne (2), dont le nom est resté attaché à la création du canal de la Durance et aux premières tentatives de jonction de la Loire à la Seine. La reine Catherine de Médicis leur envoyait cet ingénieur, avec deux lettres, « pour assembler et ramasser les eaux et rivières des villes du pays, les réduire à deux canaulx pour la commodité desdites villes ». Ce n'est pas seulement en ce siècle que nos gouvernants ont formé le dessein, qui n'a jamais eu de suite malheureusement, de doter Clermont d'une voie navigable, un des plus précieux éléments de la prospérité commerciale d'un pays.

L'affaire fut portée à l'assemblée du Tiers État du bas Auvergne, et voici ce que relate le procès-verbal du 22 mai : « MM. Carponne, Amy (de Riom) et Ribet (de Clermont), ont fait leur visite où passent les rivières et où l'on pourrait faire des canaux ; M. Carponne présent dit avoir fait cette visite par ordre de la reine et présente en même temps une figure, avertissant les comparants « que par le » moyen de son dict rapport et vision de la dicte figure » et pourtraict du dict païs chacun connoistroit tout ce » qu'il avoit faict ; » et le tout vu, il est décidé qu'il sera écrit à la reine pour la remercier du souvenir qu'elle a du

(1) *Annales des mines*, t. VII, p. 165.

(2) Martin (Félix). — *Adam de Crapponne et son œuvre*. (Paris, Dunod, 1874, in-8°). Au XVIe siècle on écrivait indifféremment *Crapponne* et *Carpponne*, p. 9 (en note).

Digitized by Google

païs et lui dire que les canaux y porteraient beaucoup d'incommodités, toutefois on est prest à obéir; M. Carponne recevra 100 écus et sera défrayé de tout le temps qu'il a demeuré au païs. Pour « perpétuelle mémoire » les échevins recouvreront le plan et rapport du dict Carponne et les mettront aux archives du païs; MM. Amy et Ribet rendront compte devant les auditeurs qui leur feront une taxe raisonnable..... M. de Turenne a présenté requête pour représenter au païs le grand dommage que feroient à ses terres les canaux projetés; la délibération sur lesdits canaux y a suffisamment répondu. — 8 juillet. Le procès-verbal et la figure de Carponne seront envoyés à la reine-mère (1).

L'année suivante, à la fin de mars, cette princesse conduisit son fils, Charles IX, en Auvergne, pour lui montrer les domaines qu'elle y possédait du chef de sa mère, Madeleine de Latour-d'Auvergne. C'est dans cette circonstance que nous voyons, pour la première fois, l'ascension du Puy de Dôme figurer au programme officiel d'une fête clermontoise (2). Le projet ne fut pas mis à exécution, non plus que celui d'un pèlerinage à Notre-Dame du Puy, parce que le roi fut rappelé par des bruits de guerre et de rébellion (3). Le chroniqueur du voyage, Abel Jouan, qui parle de cette montagne, ne dit pas que l'on y soit monté; mais, en sa qualité d'officier de bouche de la maison royale, il ne manque pas de mentionner, dans le lac de Sarliève, une « grande abondance de beaux et grands poissons et principalement des plus belles et meilleures bresmes qu'on puisse veoir » (4).

En 1575, parut, dans la *Cosmographie universelle* de

(1 et 2) Obligeantes communications de MM. Emm. Teilhard et G. Rouchon, qui les ont tirées, l'un des registres des assemblées du Tiers Etat, l'autre de ceux des délibérations de la ville de Clermont.

(3) *Livre de raison de François Dupré*. Bibl. nat., Mss. Lat., n° 18.351.

(4) *Le recueil et discours du voyage du roy Charles IX*, par Abel Jouan, édité en 1566, a été réimprimé par Menard et D'Aubais, dans les *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, t. I, première partie, pièce III°.

Digitized by Google

Belleforest, la première description générale de l'Auvergne par un écrivain qui n'y était point venu. Ce ne sera pas le seul ; mais, au moins, celui-ci indique-t-il ses références et donne-t-il le nom des gens auxquels il doit les renseignements qu'il publie.

La culture de l'antiquité classique avait remis à la mode tout ce qui venait des Grecs ou des Romains. Les eaux minérales, fort en honneur chez eux et assez négligées pendant le Moyen âge, étaient entrées de nouveau dans les procédés de médicamentation. Michel de Montaigne, qui tenait de « la libéralité des ans », peut-être aussi du sang de ses aïeux, la maladie de la pierre, eut un goût prononcé pour les cures thermales. Après avoir essayé d'un certain nombre de sources françaises, il fut pris du désir d'expérimenter celles de la Lorraine, de la Suisse et de la Toscane (1). Il usa des bains et des douches de Plombières, de Bade, de Lucques, et il se trouvait à Rome lorsqu'il reçut avis que les jurats de Bordeaux l'avaient élu maire de cette ville. Sur les pressantes instances qui lui étaient adressées, Montaigne partit aussitôt et fit hâte par le Piémont et le mont Cenis. Il s'arrêta à Lyon à peine le temps nécessaire pour y acheter des chevaux ; car on voyageait le plus ordinairement à cheval dans ce temps-là ; et c'était chez lui un goût particulier (2), n'étant jamais mieux, a-t-il dit, que « le cul sur la selle ».

Il quitta Lyon le 15 novembre 1581, arriva à Thiers le 18, s'arrêta la journée du dimanche, 19, à Clermont. Le lendemain il monta au sommet du Puy de Dôme d'où il descendit à Pontgibaud, y fit une courte visite à Madame de Lafayette et alla coucher à Pontaumur (3).

(1) *Essais*, l. 2, ch. 37.

(2) « Je me tiens à cheval sans démonter, tout choliqueux que je suis et sans m'y ennuyer, huict à dix heures, *vires ultrà sortemque senectæ.* » *Essais*, l. 3, ch. 9.

(3) Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire le texte des quelques lignes que Montaigne a consacrées à l'Auvergne :

.....L'Hospital [L'Hôpital-sous-Rochefort], huit lieues, petit bourg clos. De là, van-

Digitized by Google

L'année suivante fut tenue à Clermont une de ces assises extraordinaires pour lesquelles les rois de France envoyaient dans les provinces des commissaires pris au sein des parlements, et qui sont connues sous l'appellation de *Grands Jours*. Ceux-ci s'ouvrirent au mois de septembre 1582 et furent présidés par Achille de Harlay. Edouard Molé était au nombre des juges et Papire Mas-

dredi matin, suivismes un chemin montueux, en tamps aspre de nèges, et d'un vant cruel, contre lequel nous venions, et nous randismes à

TIERS [Thiers], six lieues, petite ville sur la rivière d'Ailier, fort marchande, bien bâtie et peuplée. Ils font principalement trafiq de papier et sont renomés d'ouvrages de couteaux et cartes à jouer. Elle est également distante de Lyon, de Saint-Flour, de Moulins et du Puy. Plus je m'aprochois de chés moi plus la longur du chemin me sambloit ennuïeuse; et de vrai, au conte des journées, je n'avois été à mi chemin de Rome à ma maison qu'a Chamberi pour le plus. Cette vile [Thiers] est des terres de la maison de ..... apartenant à M. de Montpansier. J'y fus voir faire les cartes chés *Palmier*. Il y a autant d'ouvriers et de façon à cela qu'à une autre bone besouigne. Les cartes ne se vandent qu'un sol les comunes, et les fines deux carolus [dix deniers]. Samedi nous suivismes la plaine de la Limaigne grasse, et, après avoir passé à bateau la Doare et puis l'Allier, viumes coucher au

PONT-DU-CHATEAU, quatre lieues. La peste a fort persécuté ce lieu-là et en ouis plusieurs histoires notables. La maison du seigneur, qui est le manoir paternel du vicomte de Canillac, fut brûlée ainsi qu'on la vouloit purifier à tout du feu. Ledict sieur envoïa vers moi un de ses jans, avec plusieurs offres verbales, et me fit prier d'escrire à M. de Foix pour la recommandation de son fils qu'il venoit d'envoïer à Rome. Le Dimanche 19 de Novembre, je vins disner à

CLERMONT, deus lieus, et y arrêtai en faveur de mes jeunes chevaux. Lundi 20, je partis au matin, et sur le haut du Pui de Doume, randis une pierre assés grande, de forme large et plate, qui étoit au passage despuis le matin, et l'avois santie le jour auparavant, seulement au bout de la verge; et comme elle voulsit choir en la vessie, la santis aussi un peu aus reins. Elle n'étoit ni molle ni dure. Je passai à Pontgibaut, où j'alai saluer en passant Madame de Lafayette, et fus une demie-heure en sa salle. Cette maison n'a pas tant de beauté que de nom; l'assiete en est leide plustost qu'autremant; le jardin petit, quarré, où les allées sont relevées de bien 4 ou 5 pieds: les carreaus sont en foses [c'est-à-dire plus bas que les allées] où il y a force fruitiers et peu d'herbes, les côtés desdicts carreaus einsin [ainsi] enfoncés, revêtus de pierre de taille. Il faisoit tant de nège, et le temps si aspre de vant froit qu'on ne voioit rien du païs. Je vins coucher à

PONT-A-MUR [Pontaumur], sept lieues, petit village. Monsieur et Madame du Lude étoient à deus lieues de là. Je vins le landemain coucher à

PONT-SARRANT [Pontcharaut]..... *Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne*, en 1580 et 1581. Paris, Le Jay, 1774; in-12, t. III, p. 454 et suiv.

Digitized by Google

son (1) y figurait comme substitut du procureur général. Nous savons par une lettre d'Etienne Pasquier à Basmaison (2) que son fils Nicolas Pasquier y était aussi, mais nous ne pouvons dire à quel titre. Jacques-Auguste de Thou vint à ce moment voir son beau-frère Harlay. Il avait lui-même été de la chambre mi-partie à Bordeaux; il avait ensuite parcouru le Languedoc, la Provence et il s'était dirigé sur Clermont par le Vivarais. De Montélimar, il était allé à Aubenas; et voici en quels termes il raconte son passage en Velay et en Auvergne, dans son autobiographie : « De là, pendant trois jours, il (3) passa par des chemins affreux, au bout desquels il aperçut la ville d'Anicium, vulgairement le Puy en Velay, au sein d'une plaine où la Loire, qui est encore près de sa source, déborde parfois hors des rives fleuries entre lesquelles elle coule. De l'autre côté de la ville s'élève au milieu d'une prairie un rocher escarpé en forme de cône, où l'on monte par un escalier taillé dans le roc. Au sommet se trouve une chapelle dédiée à saint Michel, archange, construite, à mon avis, sur le modèle de celle de Saint-Michel-au-Péril-de-la-Mer [le Mont-Saint-Michel], qui est à trois lieues d'Avranches.

« La ville est bâtie sur une pente douce et elle est assez peuplée relativement à son étendue. On monte à la cathédrale par des marches qui s'élèvent jusqu'au pied du maître-autel. Celle-ci est séparée du palais épiscopal par un mur à l'antique. On y lit, dans leur intégrité, les deux lettres grecques, monogramme du Christ, que nous avons déjà remarquées à Saint-Orent-d'Auch. L'évêque Nectaire de Saint-Nectaire reçut très aimablement

(1) *Les Origines de la ville de Clairmont*, par feu M. le Président Savaron. Edition Durand. Paris, Muguet, 1662, p. 290.

(2) « Au demeurant, je suis très aise de la bonne part qu'avez en nos grands jours de Clairmont et n'en ay esté de rien trompé; vous remerciant aussi des deniers qu'avez prestés à mon fils que j'ay remplacés, suivant vostre mandement, pour le vostre. » *Lettres d'Estienne Pasquier*. Paris, Jean Petit-Pas, 1619, t. I, p. 423.

(3) De Thou parle presque toujours d'une manière impersonnelle.

Digitized by Google

de Thou et lui montra même sa bibliothèque remplie de bons et anciens manuscrits.

» Du Puy, il arriva à travers les montagnes en Auvergne, à Langeac, où commence la plaine de la Limagne. Il gagna ensuite Clermont, capitale de la province, qui s'appelait autrefois la cité des Arvernes. De Thou s'empressa de se rendre auprès d'Achille de Harlay, son beau-frère, qui le reçut avec beaucoup d'amitié, ainsi que ses collègues. Il assista aussi à une des audiences publiques. Il employa deux jours à visiter les curiosités de la ville et les vestiges de l'ancienne Gergovia situés sur une montagne voisine. Il ne négligea pas non plus d'aller voir les fontaines qui avoisinent la ville. L'une de ces fontaines, à peine sortie de sa source, se pétrifie et, si l'on n'avait pas soin de creuser, de temps en temps, le canal par où ses eaux s'échappent, cette fontaine serait bientôt obstruée.

« Trois jours après son arrivée, il se sépara de Harlay et de Brûlart. Il passa par Montferrand et Thiers, ville remarquable par la beauté de son site et les moulins qui font mouvoir les machines à fabriquer le papier, pour arriver à Saint-Bonnet et de là à Lyon (1) ».

De Thou, on peut s'en convaincre en lisant sa vie, ne craignait pas les longs voyages; mais il semble s'être peu préoccupé de la description des monuments. Magistrat lettré, il rendait volontiers visite aux boutiques des imprimeurs et des libraires. A Lyon, il alla chez de Tournes et Roville, qu'il connaissait depuis son premier voyage. Il vit aussi Dalechamp, occupé à corriger la *Botanique*, que Roville imprimait. « Il est de l'intérêt des gens de lettres, nous apprend-il, de savoir ce que Dalechamp dit à ce sujet à de Thou : qu'il y avait près de trente ans qu'on travaillait

(1) *Viri illustris Jacobi Augusti Thuani regii in sanctiore consistorio consiliarii, et in supremo regni senatu præsidis amplissimi commentariorum de vita sua, libri sex*, p. 34 (sans nom de lieu, ni d'imprimeur, 1621, f° — Cf. *Jac. Augusti Thuani historiarum sui temporis tomus quintus*, ad calcem). — LASCOMBE (Ad.), *M. de Thou dans le Velay*. Le Puy, Pharisier, 1872; in-8°.

Digitized by Google

à cet ouvrage et qu'on l'avait retouché plusieurs fois, et que la plus grande partie en était imprimée quand il y mit la dernière main. Ce qui était cause qu'ayant été imprimé, revu et corrigé tant de fois, il s'en trouvait des exemplaires fautifs, d'autres plus corrects, mais que les dernières éditions étaient toujours les meilleures. »

Le premier président, père d'Auguste de Thou, mourut le 1er novembre, pendant un des trois jours que celui-ci passa à Lyon; si l'on tient compte du temps qu'il mit pour s'y rendre de Clermont, on peut calculer que le célèbre historien traversa le Velay et l'Auvergne, du 20 au 25 octobre 1582.

Vers le même temps, Bauhin travaillait à l'*Historia plantarum universalis*, destinée à ne paraître que beaucoup plus tard et dans laquelle il est si peu parlé de l'Auvergne.

Les dissensions intestines qui agitèrent la France à la suite de la mort tragique d'Henri III, ne furent guère propices aux voyages; mais lorsque le nouveau roi eût repris possession de sa capitale, on entra dans une ère de tranquillité, et des commissaires chargés de renouer les rapports avec l'autorité royale, surtout de remettre de l'ordre dans les finances, furent envoyés dans les provinces. Robert Miron, alors conseiller au parlement de Paris, fut délégué en Auvergne. Tandis qu'au mois d'août 1597, avec le président Jean Savaron, ils chevauchaient dans les montagnes du Cantal, accompagnés du conseiller au présidial d'Aurillac, Sarrauste, et de l'avocat Caldaguet, ils abrégeaient les longueurs de la route en devisant des faits anciens de l'histoire locale (1).

Il y avait alors près de neuf ans que la reine Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV, subissait au château d'Usson une sorte de captivité ou, pour mieux dire, un internement qui dura encore neuf autres années.

(1) *Caii Sollii Apollinaris Sidonii opera.* Ed. Savaron, 1609, *Carmina*, p. 96. — *Procès-verbaux des chevauchées de Jean La Carrière*, 1597.

Digitized by Google

Elle ne pouvait pas s'en éloigner, mais elle recevait dans sa luxueuse et pittoresque demeure la noblesse et la haute bourgeoisie de la région, quelquefois même des visiteurs venus de plus loin, au nombre desquels nous citerons le polyglotte Joseph Scaliger, Honoré d'Urfé, auteur de l'*Astrée*, Brantôme et un magistrat érudit, Jean Darnalt, conseiller au présidial d'Agen (1). Cette dernière visite laissa dans l'esprit de son auteur une impression ineffaçable qui se manifeste, en termes dithyrambiques, dans son discours sur les « Antiquités d'Agen (2) ». Semblable fidélité survivant à une disgrâce déjà longue n'est-elle pas aussi honorable pour ceux qui la gardèrent que pour celle qui en fut l'objet? Que croire, du reste, de tout le bien et de tout le mal qui a été dit de cette femme extraordinaire? « C'est la condition de tous ceux qui ont soulevé de grandes passions et remué de grands intérêts dans le monde, d'être loués ou calomniés sans mesure (3). »

(1) De Saint-Poncy (cte Léo). — *Histoire de Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre*, T. II, pp. 440 et suiv.

(2) Tel est le titre sous lequel ce livre rarissime est généralement connu. On trouvera ci-dessous celui qu'il porte en réalité et qui a été transcrit à notre intention par M. le comte Edouard de Bienne, un très aimable Auvergnat, aujourd'hui fixé dans l'Agenois. Nous lui devons aussi la copie des pages curieuses et bizarres de Darnalt sur Usson. Leur longueur ne nous permet pas de les réimprimer ici. Ceux qui désireraient les lire, et qui ne pourraient pas se procurer le texte primitif, les trouveront presque entières dans le *Dictionnaire de Bayle* (Edition d'Amsterdam, 1734, fo, T. V., p. 521), article *Usson*.

« *Remonstrance ou Harangue solennelle faicte en la cour de la Séneschaussée* » *et siège présidial d'Agenois et de Gascogne à Agen aux ouvertures des plai-* » *doyers après la Saint-Luc*, par Maistre Jehan Darnalt, *conseiller du Roi et pro-* » *cureur de S. M. en ladite Séneschaussée et siège présidial. Où se voit la* » *conférence et comparaison de la mer avec la profession et exercice de la* » *justice : ensemble les Antiquités de la ville d'Agen et du pays d'Agenois,* » *année par année, depuis dix-sept cens ans en çà jusques à l'estat présent de* » *ladite ville et pays. Avec le panégyrique de la Reyne Marguerite, duchesse* » *de Valoys, comtesse de l'Agenois, Condomois*, etc. Dédié à la Reyne Marguerite. » — *A Paris, par Fois Huby, rue Saint-Jacques, au Soufflet verd, devant le* » *collège de Marmoustier, et en sa boutique du Palais devant la porte de la* » *Sainte-Chapelle*, 1606. — In-12 de 4 ff. limin. n. chiff. et 134 ff.

C'est du folio 124 au folio 128 que Darnalt parle d'Usson.

(3) Chateaubriand. — *Analyse raisonnée de l'Histoire de France.*

Digitized by Google

Marguerite de Valois conserva en Auvergne l'attitude prise par sa mère, Catherine de Médicis. Comme celle-ci, elle aida Clermont à assurer sa suprématie sur les autres villes de la province. Comment se fait-il que rien, à peu près, n'y rappelle les bienfaits de ces deux princesses ? Le nom de la rue Halle-de-Boulogne, ouverte sur les dépendances du château qu'elles abandonnèrent aux Clermontois pour y installer leur maison commune, remémore aux érudits seulement, qu'elles étaient les petites-filles de Jean III de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne. Il y a à Paris, qui leur doit relativement moins que Clermont, une rue Médicis ; pourquoi, le jour où se présentera l'occasion, ne pas réparer cet oubli ?

Avec la paix renaissait le désir du bien-être. Les eaux thermales, qui déjà commençaient à être fréquentées avant les troubles de la Ligue, ne tardèrent pas à reprendre faveur. Il ne s'y trouvait pas, comme maintenant, des Esculâpes attachés à la station ; mais les grands seigneurs s'y faisaient accompagner par des médecins qui paraissent avoir eu cette spécialité. Nous le voyons par les ouvrages qu'ils nous ont laissés, et sans lesquels assurément, jamais leurs noms n'eussent passé à la postérité (1).

Jean Banc et Gaspard Bachot appartenaient, l'un et l'autre, à ce groupe de médecins originaires du Bourbonnais, écrivains à leurs heures, dont les de Lorme ont été les types les plus marquants. Jean Banc exerçait son art à Moulins, où il était né, depuis treize ou quatorze ans, lorsqu'en 1590 il fit un premier voyage aux eaux de Sainte-Marguerite, près de Vic-le-Comte. En 1592, il fut sur le point d'être fait prisonnier sur le pont de Vichy par un parti de gens de guerre ; et, en 1598, il donna ses soins à

(1) Banc (Jean). *La mémoire renouvellée des merveilles des eaux naturelles, en faveur de nos nymphes françoises et des malades qui ont recours à leurs emplois salutaires* (Paris, Pierre Sevestre, 1605, 8°). — Bachot (Gaspard). *Erreurs populaires touchant la médecine et régime de santé* (Lyon, Barth. Vincent, 1626, 8°).

Digitized by Google

l'évêque de Clermont, François de Larochefoucauld, à Saint-Myon. En 1600, il vint à Pontgibaud, avec son confrère de Lorme, appelé par la comtesse du Lude et la conduisit ensuite à Pougues. Il suivit Charles de Valois, comte d'Auvergne, aux eaux de Vic-le-Comte, en 1601 et, en 1604, il y accompagna la comtesse, femme de ce prince. L'année suivante, il y ména le maréchal de Brissac. Il mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante en causant avec son ami Bachot (1), et cela entre 1611 et 1614; car Jean Landrey, Parisien, médecin du Roy, dans son livre de l'*Hydrologie*, imprimé en 1614 (2), parlant de Banc, ajoute « que Dieu absolve ». Ce Landrey, un autre spécialiste sans doute, se transportait au besoin de Saint-Myon à Vic-le-Comte, de Vichy à Clermont.

Le 30 septembre 1605, la duchesse d'Etampes était à Clermont, venant d'Ardes avec sa fille, la duchesse de Mercœur, alors fiancée à César de Vendôme, dont la mère Henriette de Balzac-d'Entraigues, fit une cure aux Bains du Mont-Dore quelques années plus tard (3).

Gaspard Bachot étudia à Paris. Reçu docteur en 1592, il vint en 1594 exercer à Thiers, aux gages de la ville, et y demeura dix-neuf ans. Il mit alors en vogue les eaux de Médagues qui sont dans le voisignage. Pendant ses loisirs, il herborisait sur la chaîne du Forez, tantôt avec Banc, tantôt en compagnie de M. Gabriel Pignat, « fameux apotiquaire de Thiers », et de M. Bérenger « vieil chirurgien d'Olliergues ». Après la mort de Banc, il retourna en Bourbonnais, à Montmarault, où il était né. Il s'occupa de son livre auquel il travaillait depuis long-

(1) « Je ne fus que trop fidelle tesmoing lors que le Ciel par une forte apoplexie vous ravy à coup, parlant à moy et sortant d'un mesme lit, du ressentiment que j'euz de ceste perte. » *Erreurs populaires touchant la médecine*, p. 463.

(2) LANDREY (J.). *Hydrologie ou discours de l'eaue, auquel est amplement déclarée la vertu et puissance des eaues médicinales, principalement celles de Villeconte, près Billom, et de Saint-Meaulp, près Riom, en Auvergne* (Orléans, 1614, 8°).

(3) Papiers de MM. Bellaigue de Bughas, descendants du frère de Savaron.

Digitized by Google

temps, puisqu'il en avait obtenu le privilège en 1600, mais il ne le livra pas aux presses avant 1626.

Le calme dont jouissait alors la France y attirait les étrangers. Ils y venaient non seulement pour leurs affaires ou pour leurs études, mais aussi tentés par ses curiosités. Gaspard Chabron, juge de la vicomté de Polignac et auteur de l'Histoire inédite de cette Maison, au chapitre du masque d'Apollon que l'on voit encore au milieu des ruines importantes de cette forteresse, a écrit : « Il me souvient du passage et arrivée dans le château de Polignac de deux gentilshommes allemands fort curieux de la recherche des antiques et aussi studieux à remarquer l'extraction et généalogie des plus grandes maisons de l'Europe, partie de laquelle ils avaient déjà suivie et désiraient de la continuer à l'intention de les produire au jour, leur nom mérite d'avoir place en ce discours ; celui qui plus paroissoit et précédoit se nommoit Servatius Reichell, Silésien, et l'autre Crispinus Gericius, Borussien (1); ceux-ci firent bien tant d'état et d'estime de ce qui reste encore de cette idole d'Apollon qu'ils en eussent volontiers donné une grande somme de deniers portée en leurs païs, ainsi qu'ils me firent voir avoir déjà employé plus de deux mille pistoles à l'achat de plusieurs antiques, médailles et médaillons d'or, d'argent et de cuivre du tout rares et belles au possible.

» L'entretien que je fis à ces gentilhommes dans ce

(1) Servatius Reichel, né à Breslau le 5 janvier 1575 et mort dans la même ville le 24 juillet 1624 en qualité de « Judicii provincialis Præses ». Après avoir terminé ses études de droit, il entreprit des voyages en Belgique, en France et en Angleterre, de 1600 à 1604. Il était ardent généalogiste et a laissé des notes généalogiques parmi lesquelles il y en a qui se rapportent à des familles françaises, entre autres à celle des Polignac. On ne sait rien de ses collections archéologiques.

Reichel ne figurant pas dans les recueils biographiques allemands, nous devons ces renseignements aux recherches particulières du docteur Schwenke, directeur de la Bibliothèque royale de Berlin.

Quant à Crispinus Géricius (Gœritz ?) son fidèle Achate, c'est un inconnu, et ses compatriotes apprendront, peut-être, son existence par le souvenir qu'en a conservé le texte de l'historien Chabron.

Digitized by Google

château de Polignac, durant cinq ou six jours de leur séjour, ne se passa pas sans nous condouloir et faire nos plaintes contre l'audacieuse et par trop effrénée licence du soldat, le trop de facilité et peu de soin de ceux qui commandoient dans ce château pendant les troubles derniers des ligues et factions auxquels l'on se seroit servi ordinairement pour bute et de blanc en tirant à l'arquebus de cette teste et idole d'Apollon, et auroit-on enlevé et arraché, pris et emporté ce qui étoit plus antique et remarquable dans ce château et temple d'Apollon et en tout le reste de ce château de Polignac (1). »

Au surplus la passion et l'habitude des voyages ne sont pas propres à notre temps, comme bien des gens le croient volontiers. Néanmoins ce goût n'a pris un certain développement qu'à partir de la fin du XVIe siècle. La preuve en est dans le nombre des écrits géographiques qui virent alors le jour. Les uns, ceux de Mérula, de Blaeu et de Mérian, par exemple, sont de simples cosmographies. Les autres sont de véritables récits de voyages comme l'*Itinerarium Germaniæ, Galliæ, Angliæ, Italiæ* de Paul Hentzner (1598), l'*Itinerarium Galliæ Narbonensis* de Jean-Isaac Pontanus (1606), l'*Itinerarium Galliæ et finitimarum regionum* de Just Zinzerling (1612) (2) et la *Topographia Galliæ* de Martin Zeiller (1620). Nous avons rien à y glaner pour cette étude limitée à l'Auvergne et au Velay; leurs auteurs n'ont pas parcouru le Massif Central.

A. VERNIÈRE.

(A suivre.)

(1) CHABRON (Gaspard), docteur et avocat en la sénéchaussée et siège présidial d'Auvergne à Riom et juge de la vicomté de Polignac. — *Histoire manuscrite de la Maison de Polignac*, 1re partie, ch. 5.

(2) Just Zinzerling *(Jodocus Sincerus)* fit un assez long séjour à Moulins, mais il ne poussa pas jusqu'en Auvergne. Il n'en parle que par ouï dire, en quelques mots seulement, et en termes vagues. Il n'est pas allé non plus dans le Velay. Il se contente de qualifier les Arverni et les Velauni de *celebratissimi populi*. On sait ce que valent les superlatifs dont certains auteurs abusent en toute occasion.

Digitized by Google

FAUNE DE L'AUVERGNE

(Suite.)

Genre 57 : CALLISTUS.

(Pl. V, fig. 49, 50, 51.)

Une seule espèce, immédiatement reconnaissable à sa coloration noire sur la tête, ferrugineuse sur le pronotum et les élytres, celles-ci avec, chacune, trois taches noires. Taille 7mm..... 295 **Lunatus.**

Genre 58 : CHLÆNIUS.

(Pl. III, fig. 26, 28-31 ; Pl. IV, fig. 9 ; Pl. VI, fig. 1 ; Pl. X, fig. 5.)

1. Pronotum et élytres noirs, à duvet brunâtre; tête bronzée; élytres à stries bien marquées; pronotum densément ponctué; dessous et pattes noires. Taille 10mm..... 297 **Tristis.**

— Dessus métallique bleu ou vert, souvent en partie cuivreux..... 2

2. Elytres non bordées de jaune; épipleures concolores; antennes et pattes plus ou moins ferrugineuses ou rembrunies..... 3

— Elytres bordées de jaune; épipleures jaunes; antennes et pattes testacées..... 5

3. Dessus concolore, entièrement bleu verdâtre, dessous brunâtre, base des antennes et pattes rouge ferrugineux. Taille 12mm..... 296 **Azureus.**

— Dessus vert métallique en partie cuivreux..... 4

4. Pronotum non rétréci en arrière, à angles postérieurs mousses, arrondis; premier article antennaire seul testacé; pattes brun noirâtre. Coloration habituelle; tête, pronotum et écusson vert bronzé *cuivreux;* élytres vert bleuâtre (pattes rouge ferrugi-

Digitized by Google

gineux, et parfois les trois premiers articles antennaires : *melanocornis*). Taille 10-11mm..... 303 **Nigricornis.**

— Pronotum rétréci en arrière, légèrement cordiforme, à angles postérieurs droits, vifs; antennes à deux ou trois premiers articles testacés; pattes rouge ferrugineux. Coloration habituelle; tête vert bronzé non cuivreux; pronotum et écusson seuls à reflet cuivreux (cuisses noires, tibias ferrugineux : *tibialis*). Taille 10-14mm.... 302 **Nitidulus.**

5. Taille inférieure à 12mm; marge du pronotum jaune..... 6

— Taille supérieure à 15mm; marge du pronotum métallique.... 7

6. Bordure jaune irrégulièrement et brusquement dilatée à l'extrémité des élytres; pronotum à ponctuation assez forte, espacée. Taille 9-11mm (Pl. X, fig. 5)..... 301 **Vestitus.**

— Bordure jaune des élytres faiblement et graduellement élargie près du sommet; pronotum à ponctuation fine et serrée. Taille 10-12mm..... 300 **Variegatus.**

7. Pronotum vert métallique non cuivreux, faiblement ridé transversalement. Taille 15-17mm..... 298 **Velutinus.**

7. Pronotum vert cuivreux doré, assez fortement ridé transversalement. Taille 15-17mm. 299 **Festivus.**

Genre 59 : PANAGÆUS.

(Pl. III, fig. 17, 18; Pl. IV, fig. 3, 5; Pl. X, fig. 8, etc.)

1. Pronotum ovalaire et transversal (Pl. X, fig. 8') à ponctuation uniforme. Elytres à 4 taches rouges séparées par des bandes noires; en général les taches rouges postérieures ne sont pas régulièrement arrondies et atteignent le bord externe de l'élytre; celui-ci est donc rouge à leur niveau (Pl. X, fig. 8). (Bande noire transverse du milieu partagée en trois taches, une suturale, deux latérales : *Trimaculatus*.) Taille 8-10mm. 304 **Crux-major.**

— Pronotum à peu près circulaire (Pl. X, fig. 9'), à ponctuation double. En général,

Digitized by Google

les taches rouges postérieures sont régulières, arrondies et séparées du bord latéral de l'élytre qui est noir à leur niveau (Pl. X, fig. 9). Taille 8mm..... 305 **Bipustulatus.**

Genre 60 : LOROCERA.

(Pl. III, fig 24 ; Pl. X, fig. 25)

Une seule espèce facilement reconnaissable aux longs poils spéciaux des six premiers articles antennaires. Dessus bronzé verdâtre luisant; dessous noir; tibias et tarses roussâtres ou jaunâtres. Taille 8mm..... 306 **Pilicornis.**

Genre 61 : NEBRIA.

(Pl. III, fig. 10 ; Pl. VI, fig. 2 ; Pl. X, fig. 11, 12.)

1. Tête rouge. Antennes rougeâtres; pattes testacées. Taille 15-16mm..... 307 **Picicornis.**
— Tête noire ou brun noir, rarement avec une tache rougeâtre; appendices noir brun, ou ferrugineux. Taille généralement inférieure..... 2
2. Elytres à côtés arqués, ovalaires, planes; épaules presque effacées (Pl. X, fig. 12), insectes aptères..... 3
— Elytres assez convexes à côtés presque parallèles (Pl. X, fig. 11) ; insectes ailés..... 4
3. Corps court, large; stries nettement ponctuées; troisième interstrie marqué de 3 ou 4 pores ; antennes testacé rougeâtre à articles 2, 3 et 4 bruns; pronotum ridé et ponctué sur tous les bords ; cuisses rouges, tibias roussâtres (cuisses et tibias noirs : *atripes*). Taille 11-13mm (Pl. X, fig. 12)..... 311 **Rubripes.**
— Corps allongé, étroit; stries finement ponctuées; troisième interstrie dépourvu de pores; appendices rougeâtre clair; pronotum très peu ponctué à la base et au sommet. Taille 12mm..... 312 **Lafresnayi.**
4. Minimum de taille 13mm. Gouttière latérale du pronotum fine et imponctuée; pronotum à bord antérieur ponctué; pattes noires,

Digitized by Google

tarses plus ou moins ferrugineux. Taille 13-14mm..... 308 **Jockischi.**

— Taille inférieure à 13mm; gouttière latérale du pronotum large et plus ou moins ponctuée..... 5

5. Taille 11-12mm; gouttière latérale du pronotum très large et très ponctuée; antennes, épipleures et tarses roussâtres; stries élytrales fortement ponctuées crénelées (Espèce ubiquiste) (Pl. X, fig. 11)..... 309 **Brevicollis.**

— Taille 9-10mm; gouttière latérale plus étroite, presque lisse, appendices noirs, tarses ferrugineux; stries élytrales faiblement pointillées; deuxième interstrie avec 3-5 points enfoncés..... 310 **Gyllenhalli.**

Genre 62 : **LEISTUS.**

(Pl. VI, fig. 3; P. X, fig. 13.)

1. Dessus testacé roussâtre, parfois à reflet bleuâtre; pronotum à gouttière latérale presque nulle; à côtés redressés brusquement à la base, à angles postérieurs droits. Taille 7,5mm..... 313 **Ferrugineus.**

— Dessus métallique bleuâtre ou verdâtre..... 2

2. Pronotum à gouttière latérale large et ponctuée; bleu métallique brillant; antennes ferrugineuses à premier article souvent obscur; cuisses brun rougeâtre; tibias et tarses roux clair. Taille 8-9mm (Pl. X, fig. 13)..... 314 **Spinibarbis.**

— Pronotum à gouttière étroite; appendices entièrement roux ferrugineux..... 3

3. Pronotum très cordiforme; fortement et brusquement rétréci à la base. Brun noir un peu bleuâtre; antennes et pattes roux ferrugineux. Taille 8mm..... 315 **Fulvibarbis.**

— Pronotum large court; graduellement et peu rétréci en arrière. Brun noir métallique; élytres à reflet verdâtre. Espèce alpine. Taille 7,5mm..... 316 **Nitidus.**

Digitized by Google

Genre 63 : CALOSOMA.

(Pl. VI, fig. 6 ; Pl. X, fig. 14.)

1. Maximum de taille 20mm. Dessus brun bronzé plus ou moins verdâtre et bordé de vert. Interstries convexes fortement ridés... 317 **Inquisitor.**
— Minimum de taille 25mm..... 2
2. Tête et pronotum bleus ; élytres vert doré, cuivreux sur les côtés; interstries finement ridés. Taille 25-27mm (Pl. X, fig. 14)... 318 **Sycophanta.**
— Dessus noir foncé assez luisant; élytres paraissant lisses. Taille 29-31mm..... 319 **Maderæ.**

Genre 64 : CARABUS.

(Pl. I, Pl. II, Pl. III, fig. 5, 11 ; Pl. VI, fig. 7 ; Pl. XI, fig. 1 et seq.)

1. Labre trilobé (Pl. IV, fig. 8). Dessus noir brun presque mat; sculpture des élytres constituée par des granulations qui rendent la surface rugueuse. Taille 33-37mm.... 320 **Coriaceus.**
— Labre bilobé..... 2
2. Tête et pronotum bleu violacé; élytres cuivreux doré ou rouge cuivreux, légèrement élargies en arrière, couvertes de points enfoncés confluents, formant des lignes irrégulières, parmi lesquels trois séries de points ronds élargis en fossettes. Taille 25-30mm (Pl. XI, fig. 16)..... 325 **Hispanus.**
— Coloration variable, différente de la précédente..... 3
3. Dernier article des palpes marqué d'un sillon près du bord externe. (Pl. XI, fig. 1.) Dessus bleu foncé, noirâtre sur le milieu du pronotum et des élytres. Elytres couvertes de tubercules alignés plus ou moins régulièrement, parmi lesquels trois rangées de tubercules plus gros. (Pl. XI, fig. 13.) Taille 25-30mm. (Pl. XI, fig. 15.)..... 321 **Intricatus.**
— Dernier article des palpes sans sillon près du bord externe..... 4
4. Deuxième article des palpes labiaux présentant de quatre à sept soies. (Pl. XI, fig 2.)..... 5
— Deuxième article des palpes labiaux présentant deux soies. (Pl. XI, fig. 3.).... 6

Digitized by Google

5. Elytres à côtes quatre, huit et douze caténulées; noir; côtés du pronotum et des élytres plus ou moins largement violacés. (Pl. XI, fig. 4.) Taille 24-26mm. (Pl. XI, fig. 14)..... 322 **Catenulatus.**

— Pas de lignes caténulées sur les élytres; côtés du pronotum et marge des élytres à reflets métalliques violets, verts ou pourpres. Forme allongée. Taille 25-30mm..... 323 **Purpurascens.**

6. Elytres présentant seulement comme sculpture trois côtes simples, continues, ou interrompues de façon à rendre la surface comme bosselée. (Pl. XI, fig. 5, 6; Pl. II, fig. ».)..... 7

— Elytres présentant trois lignes caténulées, séparées l'une de l'autre par une, deux ou trois lignes saillantes. (Pl. XI, fig. 9, 10, 20, 21, 22, 23.)..... 9

— Elytres présentant plus de vingt-cinq stries très fines, distinctes ou enchevêtrées, nettes ou effacées, et trois séries de points enfoncés plus ou moins distincts. (Pl. XI, fig. 7, 8.)..... 12

7. Côtes largement interrompues, de distance en distance, et figurant trois lignes de gros tubercules. (Pl. XI, fig. 5.) Coloration entièrement noire. Taille 25mm..... 324 **Variolosus.**

— Côtes continues. Coloration verte ou cuivreuse..... 8

8. Côtes obtuses, arrondies, de la même couleur que le fond de l'élytre. (Pl. II, fig. ».) Dessus vert métallique parfois doré ou cuivreux; les quatre premiers articles antennaires roux. Taille 23-25mm. (Pl. I et II.) 327 **Auratus.**

— Côtes saillantes, étroites, non arrondies, noires. (Pl. XI, fig. 6.) Elytres d'un beau vert métallique; tête et corselet plus ou moins cuivreux ou dorés. Premier article antennaire rouge. Taille 20-23mm. (Pl. XI, fig. 17.)..... 326 **Auronitens**

9. Antennes à premier article rouge. Elytres convexes, fortement échancrées au sommet chez les femelles; avec trois côtes noires, simples (c'est-à-dire non accompagnées de lignes élevées secondaires ou de ligne de granulations), séparées par des intervalles larges et unis au fond desquels sont placées les

Digitized by Google

lignes catenulées. (Pl. XI, fig. 20.) Antennes des mâles simples. Coloration variable, généralement vert bronzé. Taille 20-24mm. (Pl. XI, fig. 18.)..... 328 **Cancellatus.**

— Antennes noires à partir du premier article..... 10

10 Episternes métathoraciques plus longs que larges. (Pl. XI, fig. 34.) Antennes du mâle simples; élytres de la femelle échancrées au sommet. (Pl. XI, fig. 9.) Elytres légèrement déprimées rétrécies régulièrement d'arrière en avant, à partir du tiers postérieur. Elytres présentant trois côtes accompagnées d'une ligne de granulations de chaque côté. Coloration ordinairement brun bronzé foncé. Taille 17-20mm..... 330 **Granulatus.**

— Episternes métathoraciques carrés ou transverses. (Pl. XI, fig. 33 et 35.) Antennes des mâles à articles 7 et 8 (au moins) échancrés ou sinués en dedans (Pl. XI, fig. 32); élytres des femelles à peine échancrées au sommet. Elytres régulièrement elliptiques..... 11

11 Taille 21-27mm; angles postérieurs du pronotum saillants, prolongés en arrière (Pl. XI, fig. 12); épisternes métathoraciques légèrement transverses. (Pl. XI, fig. 33.) Antennes des mâles à articles 7-9 sinués. (Pl. XI, fig. 32.) Coloration extrêmement variable; sculpture des élytres également très variable quant au nombre et à l'importance des côtes qui séparent les lignes catenulées. (Pl. XI, fig. 10, 21, 22, 23.). 329 **Monilis.**

— Taille 12-19mm; angles postérieurs du pronotum courts, non prolongés en arrière (Pl. XI, fig. 11); épisternes métathoraciques à peu près carrés (Pl. XI, fig. 35); antennes des ♂ à articles 6-8 sinués. (Pl. XI, fig. 24.) 331 **Arvensis.**

12 Points nuls ou très petits n'interrompant au plus qu'un interstrie. (Pl. XI, fig. 7.) Noir bordé de bleuâtre. Taille 15-17mm. (Pl. XI, fig. 19.)..... 333 **Convexus.**

— Points brillants, élargis en fossettes occupant plusieurs interstries. (Pl. XI, fig. 8.) Stries

Digitized by Google

très fines, comme enchevêtrées. Généralement bronzé, rarement à élytres vert métallique. Taille 21-24mm..... 332 **Nemoralis.**

Genre 65 : CYCHRUS.

(Pl. IV, fig. 1; Pl. VI, fig. 4,5.)

1. Pattes entièrement noires; dessus noir foncé peu luisant. Taille 16-19mm..... 334 **Rostratus.**
— Tibias testacé rougeâtre; élytres brun bronzé brillant. Taille 16mm..... 335 **Attenuatus.**

Genre 66 : OMOPHRON.

(Pl. III, fig. 8; Pl. IV, fig. 2; Pl. XI, fig. 28.)

Une seule espèce immédiatement reconnaissable à sa forme ovalaire, à sa coloration jaunâtre testacé, variée de vert métallique (partie postérieure de la tête, une tache sur le pronotum, trois bandes transversales sur les élytres et suture). Taille 5-7mm..... 336 **Limbatum.**

Famille II : CICINDELIDES.

Espèces faciles à distinguer des Carabides par l'insertion des antennes sur le front en dedans et au-dessus de la base des mandibules (Pl. XI, fig. 30); lobe interne des mâchoires terminé en crochet aigu articulé (Pl. XI, fig. 31); tibias antérieurs non échancrés en dedans.

Genre unique : CICINDELA.

1. Episternes prothoraciques glabres. — Corps presque cylindrique allongé. Dessus vert; élytres avec un point jaunâtre à l'épaule, une tache allongée au milieu du bord externe, et une mince lunule à l'extrémité. Taille 9-12mm. (Pl. XI, fig. 25.)..... 337 **Germanica.**
— Episternes prothoraciques garnis de poils blancs; corps plus ou moins déprimé en dessus..... 2
2. Pronotum nettement transverse, de moitié plus large à son bord antérieur que long dans son milieu. Dessus vert; élytres avec

Digitized by Google

six points blancs, le premier à l'épaule, le deuxième sur le disque, entouré d'un cercle brun; les autres près du bord externe. Taille 12-15mm. (Pl. XI, fig. 26.)..... 339 **Campestris.**

— Pronotum peu transverse; élytres présentant au moins une fascie médiane plus ou moins sinueuse..... 3

3. Labre noir, pourvu d'une carène longitudinale. Elytres avec une lunule humérale, une fascie médiane sinueuse, et un gros point marginal aux trois quarts. Taille 15-18mm..... 338 **Sylvatica.**

— Labre jaune blanchâtre, non caréné..... 4

4. Maximum de taille dix millimètres; épipleures blancs. Elytres à bord marginal blanchâtre, auquel se rattachent un point blanc au quart postérieur, une lunule humérale en forme de C, et une fascie médiane, étroite, recourbée postérieurement en crochet..... 342 **Arenaria.**

— Minimum de taille douze millimètres; épipleures métalliques; élytres avec une lunule humérale, souvent interrompue, une fascie médiane plus ou moins sinueuse et une lunule apicale..... 5

5. Pronotum rectangulaire aussi large en arrière qu'en avant; élytres souvent très finement dentées en scie au bord apical. Dessus bronzé brunâtre ou verdâtre, parfois presque noir. T. 12-15mm. (Pl. XI, fig. 29.). 340 **Hybrida.**

— Pronotum trapezoïdal, à côtés rétrécis en arrière; élytres jamais dentées en scie à leur bord postérieur. Dessus bronzé, brunâtre ou verdâtre. T. 15-16mm. (Pl. XI, fig. 27.). 341 **Sylvicola.**

CH. BRUYANT, A. EUSÉBIO.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 5 Juillet 1899.

Présidence de M. le docteur Hospital.

Revue d'Auvergne.— Sur un avis favorable du Comité de publication de la *Revue d'Auvergne,* l'assemblée décide qu'il sera désormais attribué aux auteurs des articles insérés dans cette revue vingt-cinq exemplaires de tirage à part, sans couverture imprimée. La mesure n'aura pas d'effet rétroactif.

Bibliothèque de la Société.— M. l'Archiviste fait un rapport verbal sur l'état déplorable dans lequel se trouve cette bibliothèque. Les collections de mémoires, bulletins ou revues échangés sont toutes incomplètes. Inventaire a été dressé de ce qui reste et un registre d'entrée a été ouvert à partir du 1er janvier 1899.

Propagande. — MM. les Professeurs de l'Université qui doivent aller présider les épreuves écrites du baccalauréat dans les chefs-lieux de département du ressort académique, veulent bien se charger de la distribution d'exemplaires de la brochure de propagande de la Société. L'assemblée leur vote des remerciements.

Conférences.— Les conférences hebdomadaires organisées par la Société, devant être continuées pendant l'hiver 1899-1900, appel est fait à ceux de ses membres qui voudraient bien s'en charger et qui sont priés de se faire inscrire à bref délai. Ces conférences sont réservées, en principe, à tous les adhérents de la Société. Ils y trouveront des places marquées. Toutefois, un quart d'heure avant le commencement de la conférence, le public sera admis aux places qui resteront encore libres.

Séance du 10 Octobre 1899.

Présidence de M. le docteur Hospital.

Centenaire de la bataille de Marengo et de la mort de Desaix.— M. le Président lit une lettre de M. le comte de Chabrol, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, qui invite la Société des Amis de l'Université à s'associer à cette compagnie pour organiser la célébration du centenaire de Marengo et la glorification de Desaix. Il demande la nomination de délégués pour coopérer à l'élaboration du programme des fêtes

Digitized by Google

projetées à cette occasion. MM. Bonnefoy, conseiller général du département du Puy-de-Dôme; des Essarts, doyen de la Faculté des Lettres, et Lenoir, conseiller à la Cour de Riom, sont désignés à cet effet. Au cas où un de ces messieurs serait empêché d'accepter, il serait suppléé par M. Clémentel, notaire à Riom.

Séance du 14 Novembre 1899.

Présidence de M. Vernière, doyen d'âge des membres présents.

Centenaire de Marengo et de Desaix.— M. le Président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand demande qu'il soit adjoint un quatrième délégué à ceux qui ont été déjà désignés par la Société, afin que chacune des deux compagnies soit représentée en nombre égal dans la Commission instituée pour préparer la célébration du centenaire de Marengo et la glorification de Desaix. En terminant sa lettre, M. le Président de l'Académie rappelle à son collègue de la Société des Amis de l'Université de Clermont que, conformément aux usages de l'Académie, son titre de président l'autorise à faire partie de cette Commission, aux travaux de laquelle il l'invite à prendre part. M. Clémentel est désigné comme quatrième délégué.

Conférences.— Ly-Chao-Pé, mandarin, secrétaire-interprète de la légation chinoise à Paris, demande à venir, sous le patronage de la Société des Amis de l'Université, faire à Clermont des conférences rétribuées sur la Chine. L'assemblée décide qu'il n'y a pas lieu, pour le moment, de donner suite à cette proposition.

M. le Président indique quels sont les membres de la Société qui ont accepté de faire des conférences au courant de l'hiver 1899-1900, quels sont les sujets et les dates qu'ils ont choisis.

Convocations aux Séances.— L'assemblée décide que les convocations aux séances, par la voie de la presse, mentionneront désormais l'ordre du jour. A l'unanimité elle exprime le désir que la tradition suivie par la Société d'Emulation d'entendre, à chaque séance, la lecture d'un ou plusieurs travaux de ses membres, soit reprise.

Réunion annuelle de 1899. — La Société n'organisera pas de réunion plénière solennelle en 1899, en raison de la maladie de son Président. Une réunion générale annuelle aura lieu avant la fin de novembre, conformément aux statuts.

Participation à la fête de la Section d'Auvergne du Club alpin français.— Plusieurs membres demandent s'il n'y aurait pas lieu de s'associer à la Section d'Auvergne du Club alpin français et de se réunir à elle dans le banquet qu'elle organise chaque année. M. le docteur Hospital est prié d'entretenir de ce projet M. le Président du Club alpin.

Digitized by Google

Séance du 22 Novembre.—Réunion plénière annuelle.

Conformément à l'article 26 de ses Statuts, la Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand s'est réunie en assemblée générale, le mardi 22 novembre, dans le local ordinaire des séances. Celle-ci a été ouverte sous la présidence de M. le docteur Hospital, vice-président, qui a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» Votre Bureau avait songé à donner une certaine solennité à la reprise des réunions et des travaux de notre Société. Il a dû renoncer à ce projet, en considération de l'absence de notre zélé président, par suite des exigences de sa santé. Je suis heureux, néanmoins, de vous apprendre que les dernières nouvelles sont favorables et de nature à nous faire espérer qu'il pourra bientôt reprendre la direction d'une Société dont il a établi lui-même les premières bases, ainsi que la réglementation, avec une autorité et une compétence hors ligne.

» Pour cette année, donc, la réunion générale de ce soir constituera notre rentrée solennelle.

» Permettez-moi, maintenant, Messieurs, de jeter un très rapide coup d'œil sur les actes de la Société des Amis de l'Université, pendant l'année qui vient de s'écouler. Vous rappeler ses actes, c'est vous indiquer sa prospérité. Après quelques tâtonnements destinés à asseoir solidement sa nouvelle constitution, et quelques épreuves de début qui n'ont fait qu'affirmer sa vitalité et sa force de résistance, elle a pu entrer définitivement dans sa voie et réaliser le programme qu'elle s'était proposé, à savoir : aider de tout son pouvoir l'essor de notre jeune Université et répandre libéralement l'instruction. Ses efforts ont été couronnés de succès. Plusieurs cours ont été institués et très goûtés par le public, à en juger par le nombre et l'assiduité des auditeurs. Des analyses hydro-minérales ont fait reconnaître dans les sources des principes thérapeutiques propres à favoriser la réputation de nos stations et à augmenter le nombre des baigneurs dans notre région (1). Des conférences sur des sujets variés, présentés sous une forme à la fois récréative et instructive ont eu le don de charmer les fidèles du grand amphithéâtre de l'Université; d'autres projets plus grandioses sont en voie d'élaboration; notre comité d'initiative s'est chargé de les étudier. Enfin, notre Société s'est mise en relations d'idées et d'action avec l'Académie des lettres, sciences et arts de Clermont-Ferrand, qui se propose, cette année, au mois de juin, de célébrer le centenaire de la mort de Desaix, par d'imposantes fêtes.

(1) D'autres travaux, intéressant notre pays, sont en cours d'exécution.

Digitized by Google

» Dès maintenant, la Société prépare à ses adhérents, avec admission du public, l'agréable surprise de toute une série ininterrompue de conférences du vendredi. Elles seront faites par des orateurs qui se recommandent au respect par leur grande compétence dans toutes les branches de l'esprit humain. Les sujets traités seront des plus intéressants, à la portée de tout le monde, et le plus souvent agrémentés de projections oxhydriques ou d'objets de démonstration. Nous avons eu quelques démissions ; elles ont été compensées par des adhésions nouvelles.

» Je cède la parole à M. le Secrétaire général. »

D'unanimes applaudissements témoignent que les membres de la Société s'associent aux sentiments exprimés par M. le docteur Hospital.

M. le Secrétaire général donne de nouvelles explications relatives aux conférences hebdomadaires du vendredi, dont la série 1899-1900 commencera le 1er décembre.

M. Audollent rend compte des démarches que, pendant son séjour à Paris, il a faites au sujet des travaux à opérer pour la préservation des ruines du temple du Puy de Dôme. La Société vote des remerciements à M. Audollent pour l'intérêt qu'il veut bien prendre à cette affaire.

M. Ehrhard fait une lecture des plus intéressantes, et qui a été vivement applaudie, sur les caractères différents attribués au personnage d'Esther par les auteurs dramatiques : Lope de Vega, Racine et Grillparzer.

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

Par arrêté du 16 décembre 1899, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a approuvé les délibérations du Conseil de l'Université de Clermont créant à la Faculté des Sciences *un brevet d'électricité industrielle de l'Université de Clermont.*

L'enseignement préparatoire à ce brevet est théorique et pratique. Aucune condition d'âge ni de grades n'est exigée pour y être admis. Les candidats doivent être immatriculés au secrétariat de la Faculté des Sciences.

L'examen pour l'obtention de ce brevet comporte :

1° Une question écrite portant sur un sujet du cours ;

2° Une épreuve pratique.

Quatre heures sont accordées pour l'une et l'autre de ces épreuves ;

3° Une épreuve orale.

Digitized by Google

Chacune de ces épreuves est éliminatoire.

Nul ne peut être admis à l'examen s'il ne justifie d'une année au moins de préparation à la Faculté des sciences de l'Université de Clermont.

— Par arrêté ministériel du 22 décembre 1899, pris après l'avis du comité consultatif de l'enseignement public, ont été promus de la 4e à la 3e classe :

M. Guichard, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Clermont (choix);

M. Desdevises du Dezert, professeur à la Faculté des Lettres de la même Université (choix).

— Sur le prix Bordin, qui n'a pas été décerné cette année par l'Institut de France, une mention très honorable de 2,000 francs a été accordée à M. Drach, maître de conférences d'astronomie à la Faculté des Sciences de l'Université de Clermont.

— Un congé d'un an a été accordé, sur sa demande, à M. Hauser, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres.

— M. Bréhier, professeur au Lycée de Saint-Quentin, docteur ès-lettres, est nommé maître de conférences d'histoire, en remplacement de M. Hauser.

— M. Lébraly, professeur d'allemand au Lycée de Clermont, a ouvert à la Faculté des Lettres un cours libre et public d'espagnol, qui a lieu le lundi matin, à 9 heures.

MÉLANGES

UN PRIX DE VERTU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE CLERMONT.

Le 17 décembre dernier, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont tenait à l'Hôtel de Ville une séance solennelle qui fut une fête littéraire en même temps qu'une fête de la charité. Elle avait à distribuer, pour la première fois, le prix de vertu fondé par le marquis du Maisniel ; elle l'a décerné à Mlle Bayaud, une vieille servante de Vensat, qui avait mérité cette récompense par toute une vie d'abnégation et de dévouement.

D'importants discours furent prononcés à cette occasion. Après un hommage en vers adressé par M. le comte de Pontgibaud au fondateur du prix, le président de l'Académie, M. le comte de Chabrol, rappela le haut exemple de philanthropie donné au

Digitized by Google

XVIIIe siècle, en Auvergne, par l'intendant de Montyon. Ce grand homme de bien n'a trouvé nulle part d'imitateurs plus zélés que dans la famille du marquis du Maisniel, famille de soldats, de magistrats, d'hommes politiques, de savants, illustrée par les plus nobles vertus. M. de Chabrol fait un portrait charmant du marquis, l'homme « secret », fidèle, grand avec simplicité. Non moins séduisant est le tableau qu'il trace de la famille de Mme du Maisniel, née de Vandègre, la descendante de la lignée des Veyny d'Arbouze qui, venus d'Italie, jouèrent un rôle si important dans l'histoire d'Auvergne et furent alliés aux Colbert, aux Pascal, aux Marillac.

Avant de céder la parole à M. Jacques Bardoux, chargé par l'Académie d'honorer la vertu modeste qu'elle récompensait, M. le comte de Chabrol évoque en termes émus la figure du père du jeune orateur, l'homme rare qui, dans sa haute carrière politique, a toujours eu le beau et le bien pour mobile et pour but.

M. Jacques Bardoux dégage la forte et salutaire leçon que renferment les hommages rendus solennellement au dévouement obscur et opiniâtre. Aux âpres appétits des uns qui se ruent vers un bonheur égoïste, il oppose le labeur fécond des autres, inspiré par une foi désintéressée, la vie heureuse qu'éclaire un idéal, la gloire durable que les qualités morales justifient. Puis vient une description poétique du coin d'Auvergne où la lauréate de l'Académie a mené soixante-dix ans d'une existence toute remplie par le devoir, dirigée par un sens moral impeccable, rayonnante d'une sérénité absolue. Cette vie humble est un chapitre d'une philosophie profonde et réconfortante qui nous révèle dans la nature humaine une force élémentaire et spontanée : l'instinct du bien. M. Jacques Bardoux termine en signalant tous les trésors que renferme l'âme du peuple de France et qui, en même temps qu'ils sont pour nous un sujet d'orgueil, nous invitent à conclure avec la classe des travailleurs un pacte d'amitié et de fraternité.

La Société des Amis de l'Université était représentée à cette fête par un de ses vice-présidents et par un grand nombre de ses membres. Elle a été sensible à une attention délicate de M. le comte de Chabrol, qui a appelé l'Académie « la sœur aînée et la plus vieille amie » de l'Université d'Auvergne. Elle s'est réjouie de voir honorer avec ferveur la mémoire de M. Agénor Bardoux, l'homme qui fut l'un des protecteurs les plus zélés de la jeune Université. Enfin elle a salué avec joie, dans les orateurs de l'Académie, de brillants chefs de ce mouvement intellectuel qu'elle s'est donné pour mission d'encourager en Auvergne.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

C. Guichard. — Sur quelques propriétés de certains systèmes de cercles et de sphères. (C. R., 4 décembre 1899.)

Usclade. — Sur les vestiges d'une ancienne forteresse vitrifiée au bourg de Saint-Sauveur (vallée de la Dore). (C. R., 4 décembre 1899.)

Ph. Glangeaud. — Les Minéraux du crétacé de l'Aquitaine. (C. R.. 4 décembre 1899.)

Ph. Glangeaud. — Les Faciès et les conditions de dépôt du Turonien de l'Aquitaine. (C. R., 11 décembre 1899.)

Bruyant. — Sur la mise en culture du lac Chauvet en Auvergne. (C. R., 26 décembre 1899.)

J. Giraud. — L'animal mystérieux de la Patagonie (*La Nature*, 30 décembre 1899).

M. A. Dauzat, auteur de la *Phonétique historique du patois de Vinzelles* (Alcan, 1897), dont il a été parlé dans cette revue, vient de publier une série de *Chansons d'Auvergne*, en patois et en français (*Revue des Traditions populaires*, août-septembre 1899, p. 460-474).

NÉCROLOGIE

—

M. Gonod d'Artemare.

Eugène-Benoît Gonod d'Artemare, né le 9 octobre 1831, à Clermont-Ferrand, appartenait à une famille distinguée, originaire du Bugey, mais qui a acquis droit de naturalisation en Auvergne par les services qu'elle a rendus à cette province et l'affection qu'elle lui a vouée.

Après des études sérieuses à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, qui furent couronnées par une soutenance de thèse, très remarquée, *sur les Plantes qui croissent autour des sources minérales et sur la présence de l'iode dans les eaux minérales de l'Auvergne*, il vint remplacer son père dans la gestion d'une des plus importantes officines de Clermont. Il ne tarda pas à se faire apprécier pour son savoir et pour l'aménité de son caractère et à se faire connaître par la publication de nombreux travaux dont on trouvera la liste plus loin.

Il fut nommé pharmacien en chef des hôpitaux de Clermont, inspecteur des pharmacies, membre et secrétaire général du Conseil

Digitized by Google

d'hygiène du département du Puy-de-Dôme. Pendant qu'il était étudiant, il s'était fait agréer à la Société de Botanique de France dont il devint plus tard membre à vie. Il a été membre titulaire de la Société internationale de Géographie botanique, de la Société botanique du Limousin, de l'Association pyrénéenne, de la Société botanique rochelaise, etc. Depuis 1859, il faisait partie de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, et il avait contribué à fonder la Société d'Emulation de l'Auvergne.

Lorsque vint pour lui l'âge de la retraite, il alla habiter Sarsoux, propriété de Mme Gonod d'Artemare, près d'Ussel (Corrèze), et il coopéra à l'organisation, dans cette ville, de l'Œuvre de la Croix-Rouge. Jusqu'à sa mort, survenue le 13 juin 1899, il ne resta pas inactif et s'occupa de recherches et travaux de botanique pour lesquels il avait toujours eu une prédilection.

On a de lui :

Etudes sur les Plantes qui croissent autour des sources minérales et recherches sur la présence de l'iode dans les eaux minérales de l'Auvergne (Thèse présentée et soutenue à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, le 29 avril 1856).

Etudes sur l'Eau minérale des Roches, près Clermont (Paris, 1857, in-8°). En collaboration avec M. Ossian Henri fils.

Etudes chimiques et médicales sur les Eaux minérales de Châteldon, sources de la montagne. (Clermont, 1858, in-8°.) En collaboration avec MM. Ossian Henri, père et fils.

Analyse de l'Eau minérale de Châtelguyon, faite en octobre 1858. (Paris, 1859, in-8°.)

Rapport sur les établissements et les lieux insalubres des quartiers de Jaude et des Salins. (Clermont, 1877, in-8°.)

Rapport sur les Fabriques d'engrais des sieurs Letellier et Astier, à Bellombre. (Clermont, 1873, in-8°.)

Compte rendu du Congrès des Sociétés de pharmacie de France. Quatorzième session tenue à Clermont en août 1876. (Clermont, 1877, in-8°.)

Rapport sur le système de vidanges perfectionné du sieur Varnaison (Compte rendu des travaux du Conseil d'hygiène et de salubrité publiques du département du Puy-de-Dôme. (Clermont, 1875, in-8°.)

Rapport général sur les travaux des Conseils d'hygiène et de salubrité publiques, du département du Puy-de-Dôme pendant les années 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891.

Rapport sur la demande de MM. Faure et Kessler pour l'exten-

Digitized by Google

sion de la fabrication d'acide sulfurique et la fabrication d'acide sulfureux liquide. (Clermont, 1879, in-8°.)

Rapport sur la Source des Salins, à Clermont-Ferrand. (Clermont, 1880, in-8°.)

Rapport sur l'usine Faure et Kessler. (Clermont, 1883, in-8°.)

Rapport sur une demande de translation du cimetière de Gelles en dehors du village. (Clermont, 1884, in-8°.)

Rapport sur l'usine Faure et Kessler. (Clermont, 1886, in-8°.)

Rapport sur le cimetière de Laqueuille. (Clermont, 1886, in-8°.)

Rapport sur l'établissement d'un dépotoir dans la commune de Billom. (Clermont, 1888, in-8°.)

Rapport sur l'adduction des Sources des Egravats, au Mont-Dore. (Clermont, 1888, in-8°.)

Rapport sur la demande d'agrandissement du dépôt de vidanges de Clermont. (Clermont, 1888, in-8°.)

Rapport sur les fabriques et les dépôts d'eaux gazeuses et d'eaux minérales de Clermont, Royat et Chamalières. (Clermont, 1889, in-8°.)

Rapport sur le déplacement du cimetière du Vernet-Sainte-Marguerite. (Clermont, 1890, in-8°).

Matériaux pour la Flore d'Auvergne (Revue scientifique du Bourbonnais, janvier-février 1892).

Discours prononcé aux obsèques de M. le docteur Nivet (16 juin 1893).

Un Herbier de Jean-Jacques Rousseau (Le Monde des Plantes, 1898).

Compte rendu d'une herborisation au Plateau de Millecaches (Bull. de la Société botanique du Limousin, 1898).

Note sur le Hieracium Lamyi Schœltz (Le Monde des Plantes, 1898).

En outre de ses publications personnelles, M. Gonod a fourni des notes nombreuses à M. Rupin, de Brive, pour la rédaction du « Catalogue des Plantes de la Corrèze ».

Liste des Sociétés ou Revues avec lesquelles la « Revue d'Auvergne » correspond.

Algérie. — Société historique algérienne, Alger. — Académie d'Hippone, Bône.

Allier. — Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, Moulins. — Le Centre médical, Gannat. — La Quinzaine Bourbonnaise, Moulins. — La Revue scientifique du Centre, Moulins.

Alpes (Hautes-). — Société d'Etudes des Hautes-Alpes, Gap.

Digitized by Google

Aveyron. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, Rodez.

Cantal. — Revue de la Haute-Auvergne, Aurillac.

Charente. — Société archéologique et historique de la Charente, Angoulême.

Corrèze. — Société archéologique de la Corrèze, Tulle. — Société historique, scientifique et archéologique, Brive.

Côte-d'Or. — Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur, Dijon.

Creuse. — Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, Guéret.

Garonne (Haute-). — Annales du Midi, Toulouse.

Gironde. — Annales de la Faculté des Lettres, Bordeaux.

Hérault. — Société Languedocienne de Géographie, Montpellier.

Ille-et-Vilaine. — Annales de Bretagne, Rennes.

Indre-et-Loire. — Société archéologique de Touraine, Tours.

Isère. — Annales de l'Université, Grenoble.

Loire. — La Diana, Montbrison.

Loire (Haute-). — Société agricole et scientifique, Le Puy. — Société d'Agriculture, Sciences, Commerce et Arts, Le Puy.

Lot. — Société des Etudes du Lot, Cahors.

Lozère. — Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts, Mende.

Meurthe-et-Moselle — Annales de l'Est, Nancy.

Nord. — Bulletin de l'Université, Lille.

Puy-de-Dôme. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Clermont-Ferrand. — Société d'Horticulture, Clermont-Ferrand. — Société du Musée, Riom.

Saône-et-Loire. — Société d'Histoire naturelle, Mâcon. — Société des Sciences naturelles, Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire naturelle, Autun.

Seine. — Bibliothèque de la Sorbonne. — La Mélusine. — Le Polybiblion. — Revue internationale de l'Enseignement. — Revue historique. — Revue des Traditions populaires. — Société de Spéléologie.

Deux-Sèvres. — Société botanique des Deux-Sèvres, Niort.

Vaucluse. — Académie de Vaucluse, Avignon.

Sociétés étrangères.

Alsace-Lorraine, — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Metz.

Belgique. — Société des Bollandistes, Bruxelles. — Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, Mons. — Université de Louvain, Louvain. — Revue Bénédictine, Mardessous.

Etats-Unis d'Amérique. — Société d'Agriculture, Washington. — Smithsonian Institution, Washington.

Suisse. — Société Fribourgeoise des Sciences naturelles, Fribourg. — Société Neufchâteloise de Géographie. Neufchâtel. — Société des Sciences naturelles, Zurich.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Accumulateur (Sur l') de M. Germain..... 297

ADELPHE (le Fr.). — Un gisement de Disthène dans le département du Puy-de-Dôme..... 388

Assistance (l') publique et les enfants trouvés en Auvergne au XVIIIe siècle..... 161, 259

AUBERT DE LA FAIGE. — *Le Testament de Gilles Aycelin de Montaigu* (Compte rendu de M. A. V.)..... 155

BARDIN (F.). — Compte rendu de *L'Espagne de l'ancien régime; ses institutions*, par M. G. Desdevises du Dezert. 299

BARON (Ch.). — Compte rendu de *Mes souvenirs d'ambulance*, de l'abbé Randanne..... 154

BIBLIOGRAPHIE. — Audigier : *Histoire d'Auvergne*, 76. — Leroux (A.) : *Le Massif central; Histoire d'une région de la France*, 143. — Geoffroy de Grandmaison et comte de Pontgibaud : *Mémoires du comte de Moré*, 150. — Abbé Randanne : *Mes souvenirs d'ambulance*, 154. — Aubert de la Faige. : *Le Testament de Gilles Aycelin de Montaigu*, 155. — P. Sébillot : *Littérature orale de l'Auvergne*, 157. — F. Reyssié : *Le cardinal de Bouillon*, 158. — Abbé Boulay : *Flore fossile de Gergovie (Puy-de-Dôme)*, 159. — Desdevises du Dezert : *L'Espagne de l'ancien régime; ses institutions*, 299. — Girod (Dr Paul) et Massénat (Elie) : *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vèzère et de la Corrèze. Laugerie-Basse. Industrie, sculptures, gravures*, 308. — Gasquet (A.) : *Essai sur le culte et les mystères de Mithra*, 313. — Fr. Héribaud-Joseph : *Les Muscinées d'Auvergne*, 317. — Dr Fredet : *Recherches sur les artères de l'utérus*, 319. — A. Le Breton : *Le Roman au XVIIIe siècle*, 391. — R. Hommell : *L'Apiculture par les méthodes simples*, 394.

Digitized by Google

BOULAY (abbé) : *Flore fossile de Gergovie (Puy-de-Dôme)* (Compte rendu de M. Ph. Glangeaud)..... 159
BRUYANT (Ch.) et EUSÉBIO (A.). — Faune de l'Auvergne... 20, 117, 210, 272, 349, 458
Chaire (la) de philosophie à la Faculté de Clermont... 99, 190, 241
CHIBRET (le Dr) — Nouvelle méthode d'examen quantitatif et qualitatif des albuminoïdes, diastases, alcaloïdes, leucomaïnes ou toxines, notamment ceux des urines..... 237
CHOTARD (H). — L'assistance publique et les enfants trouvés en Auvergne au XVIIIe siècle..... 161, 259
DESDEVISES DU DEZERT (G.). — Compte rendu de l'*Histoire d'Auvergne*, du chanoine Audigier..... 76
— Les grandes étapes de la Révolution..... 81
— Compte rendu du *Massif central*, de M. Leroux..... 143
— Compte rendu des *Mémoires du comte de Moré*..... 150
— *L'Espagne de l'ancien régime; ses institutions* (Compte rendu de M. Bardin)..... 299
— Compte rendu des *Stations de l'âge du renne*, de MM. Girod (P.) et Massénat (E.)..... 308
— Compte rendu de l'*Essai sur le culte et les mystères de Mithra*, de M. Gasquet..... 313
EHRHARD. — Grillparzer et Beethoven..... 1
— Compte rendu de *Le Roman au XVIIIe siècle*, de M. A. Le Breton..... 391
Enseignement (l') de la minéralogie à l'Université de Clermont-Ferrand..... 178
Excursions de la Faculté des Sciences..... 228, 375
Faune de l'Auvergne..... 20, 117, 210, 272, 349, 458
FREDET (Dr Pierre). — *Recherches sur les artères de l'utérus* (Compte rendu du Dr Paul Girod)..... 319
GARDE (G.). — Excursion minéralogique et géologique dans la Limagne (puys de Corent, de Monton, de Marmant; vallée de l'Allier)..... 375
GASQUET (A.). — *Essai sur le culte et les mystères de Mithra* (Compte rendu de M. Desdevises du Dezert)..... 313
GAUTIER (P.). — Auguste Pomel..... 61
GIROD (Dr Paul). — Compte rendu de *Les Muscinées d'Auvergne*, du F. Héribaud-Joseph..... 317
— Compte rendu de *Recherches sur les artères de l'utérus*, du Dr Pierre Fredet..... 319
— Compte rendu de *L'Apiculture par les méthodes simples*, de M. R. Hommell..... 394

Digitized by Google

GIROD (Dr P.) et MASSÉNAT (Elie). — *Stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Laugerie-Basse. Industrie, sculptures, gravures* (Compte rendu de M. Desdevises du Dezert)..... 308
Gisement (un) de Disthène dans le Puy-de-Dôme..... 388
GLANGEAUD (Ph.). — Compte rendu sur la *Flore fossile de Gergovie (Puy-de-Dôme)*, de l'abbé Boulay..... 159
— L'enseignement de la minéralogie à l'Université de Clermont-Ferrand..... 178
Grandes (les) étapes de la Révolution..... 81
Grillparzer et Beethoven..... 1
HÉRIBAUD-JOSEPH (le Fr.). — *Les Muscinées d'Auvergne* (Compte rendu du Dr Paul Girod)..... 317
Histoire d'Auvergne, du chanoine Audigier (Compte rendu de M. Desdevises du Dezert)..... 76
HOMMELL (R.).—*L'Apiculture par les méthodes simples* (Compte rendu de M. le Dr Paul Girod)..... 394
JOYAU (E). — La chaire de philosophie à la Faculté des Lettres de Clermont..... 99, 190, 241
JULIEN (A.). — Le Plateau central de la France; son rôle géologique; son histoire..... 401
LE BRETON (A.). — *Le Roman au* XVIIIe *siècle* (Compte rendu de M. A. Ehrhard)..... 391
LEROUX (A.). — *Le Massif central. Histoire d'une région de la France* (Compte rendu de M. Desdevises du Dezert)..... 143
MASSÉNAT (Elie). Voir GIROD (Dr Paul).

MÉLANGES. — Musée géologique des bassins houillers, 142. — Bijoux d'or trouvés à Saint-Babel, 143. — Nouvelle méthode d'examen quantitatif et qualitatif des albuminoïdes, etc., notamment ceux des urines, 237. — Sur le téléphone haut parleur de M. Germain, 295. — Sur l'accumulateur de M. Germain, 297. — M. Hommell est nommé professeur régional d'apiculture, 375. — Distribution du prix de vertu à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 471.

NÉCROLOGIE. — Le docteur Plicque, 73. — Dumas-Damon, 137. — Félix Nourrisson, 397. — Francisque Bouillier, 400.— Gonod d'Artemare (E.-B.), 473.

NOUVELLES UNIVERSITAIRES..... 72, 137, 293, 372, 470

Plateau (le) central de la France; son rôle géologique; son histoire..... 401

Digitized by Google

Poésies latines composées à l'Ecole de Brioude au xe siècle.... 321
Pomel (Auguste)..... 69
Randanne (abbé). — *Mes souvenirs d'ambulance* (Compte rendu de M. Ch. Baron)..... 154
Rechat (L.). — Une excursion minéralogique et géologique de Clermont au puy de Dôme..... 228
Reyssié (F.). — *Le cardinal de Bouillon* (Compte rendu de M. A. Vernière)..... 158
Sébillot (P.). — *Littérature orale de l'Auvergne* (Compte rendu de M. A. Vernière)..... 157

Société des Amis de l'Université. — Procès-verbaux des séances, 69, 135, 224, 467. — Compte de gestion du Trésorier, 225. — Projet de budget pour 1899, 227.

Téléphone (Sur le) haut parleur de M. Germain..... 295
Vernière (A.). — Compte rendu de *Le Testament de Gilles Aycelin de Montaigu*, de M. A. de la Faige..... 155
— Compte rendu de la *Littérature orale de l'Auvergne*, de M. Paul Sébillot..... 157
— Compte rendu de *Le cardinal de Bouillon*, de M. F. Reyssié. 158
— Poésies latines composées à l'Ecole de Brioude au xe siècle. 321
— Les voyageurs et les naturalistes dans l'Auvergne et dans le Velay..... 331, 436
Voyageurs (les) et les Naturalistes dans l'Auvergne et dans le Velay..... 331, 436

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google